CONFÉDÉRATION
1867-1927

La Patrie

PREMIERE SECTION, PAGE 1 MONTREAL, VENDREDI 29 JUILLET 1927

60 ANS DE
PROSPÉRITÉ



A. S. Brodeur

1867-1927

Il y a quatre semaines, le peuple canadien célébrait le soixantième anniversaire de la Confédération. Et, tout le mois, le même esprit de récollection nationale s'est maintes fois exprimé. Ce numéro spécial consacré à un grand fait de notre histoire, vient donc à son heure. Qui niera que la Confédération, dans l'ensemble, ait été avantageuse au pays? Les colonies dispersées et pauvres se sont fondues en une nation forte et prospère. Le Canada a pris un magnifique essor qui n'est encore qu'à ses débuts. La population de langue française, jusque-là confinée dans un provincialisme étroit, a été appelée à dire son mot dans la direction de la politique commune et l'administration générale du pays.

Certes, des conflits locaux se sont produits ici ou là; des intérêts divergents se sont choqués; des préjugés et des ambitions se sont obstinés. Mais n'était-ce pas inévitable en un pays nouveau, peuplé par deux races de langue et de religion différentes? Un esprit canadien n'en est pas moins né. Depuis 1867, il a fait de constants progrès, mettant au second plan les particularismes et les étroitesses de clocher. L'idée d'une commune patrie canadienne a fait son chemin, et les hommes de bon sens ont fini par se convaincre que ni l'une ni l'autre des races ne pouvait jeter l'autre à la mer.

La Grande-Bretagne s'est réjouie avec nous, au premier juillet, des progrès accomplis par le peuple canadien. Mais elle n'a pas voulu que notre récollection nationale fut distraite par l'éclat de visites qui eussent forcément relégué quelque peu ce qui devait être, et ce qui fut, notre unique pensée. Maintenant que le mois jubilaire va se clore, il est opportun que la Mère-Patrie vienne, en quelque sorte, s'associer à nous dans un choeur final d'actions de grâces.

La visite de LL. AA. RR. le prince de Galles et le prince Georges prend, cette fois, une signification profonde. C'est l'Angleterre même qui vient à nous. L'héritier du Trône et son auguste frère, missionnaires d'une grande idée, nous apportent les voeux du Souverain et de la Famille royale, la sympathie des autres nations de l'Empire britannique. Le Canada se réjouit de l'honneur qu'on lui fait; il va recevoir les princes avec tout l'éclat possible. Leurs Altesses pourront se rendre compte que le "Commonwealth" britannique n'est pas qu'un vain mot, que la nation canadienne est heureuse et fière d'en faire partie.

Le très honorable Premier ministre et Madame Baldwin seront aussi des nôtres pendant quelque temps. C'est la première fois qu'un premier ministre britannique en office visite un dominion d'outre-mer. L'importance de l'événement saute aux yeux. Chef du gouvernement de Sa Majesté et porte-parole du peuple de Grande-Bretagne, M. Baldwin vient se rendre compte par lui-même de la prospérité de notre pays. Il n'a pas la réputation de se payer de mots ni d'attacher plus d'importance qu'il ne convient aux cérémonies de pur formalisme. Il saura voir, écouter et questionner.

Aux Princes, au Premier ministre et à Madame Baldwin, les Canadiens-Français sont tout particulièrement heureux de souhaiter une cordiale et respectueuse bienvenue. Le pays leur est grand ouvert et la province de Québec tout particulièrement. Entrant par la voie majestueuse du Saint-Laurent, les illustres visiteurs auront à Québec et à Montréal leur premier contact avec notre pays. La survivance française sera leur premier sujet d'admiration et de méditation. Ils verront que cet attachement à la nationalité a su s'harmoniser avec l'attachement aux institutions britanniques et la loyauté indéfectible envers la personne de Sa Majesté. Le glorieux 22e, qui les gardera à Québec, leur rappelera jusqu'ou est allée la loyauté patriotique des Canadiens-français.

Les Ministères depuis la Confédération

1. Très Hon. Sir John-A. Macdonald, premier ministre. Du 1er juillet 1867 au 6 novembre 1873.
2. Hon. Alexandre Mackenzie, premier ministre. Du 7 novembre 1873 au 1 octobre 1878.
3. Très Hon. Sir John-A. Macdonald, premier ministre. Du 17 octobre 1878 au 6 juin 1891.
4. Hon. Sir John Abbott, premier ministre. Du 16 juin 1891 au 5 décembre 1892.
5. Hon Sir John S. D. Thompson, premier ministre. Du 5 décembre 1892 au 12 décembre 1894.
6. Hon. Sir Mackenzie Bowell, premier ministre. Du 21 décembre 1894 au 27 avril 1896.
7. Hon. Sir Charles Tupper, Bart, premier ministre. Du 1er mai 1896 au 8 juillet 1896.
8. Très Hon. Sir Wilfrid Laurier, premier ministre. Du 11 juillet 1896 au 6 octobre 1911.
9. Très Hon. Sir Robert-L. Borden, premier ministre. (Administration conservatrice). Du 10 octobre 1911 au 12 octobre 1917.
10. Très Hon. Sir Robert-L. Borden, premier ministre. (Administration unioniste). Du 12 octobre 1917 au 10 juillet 1920.
11. Très Hon. Arthur Meighen, premier ministre. (Unioniste — "Parti libéral-conservateur"). Du 10 juillet 1920 au 29 décembre 1921.
12. Très Hon. William Lyon Mackenzie King, premier ministre. Depuis le 29 décembre 1921.
13. Très Hon. W. L. Mackenzie King, premier ministre. Depuis le 29 octobre 1925.
14. Très Hon. Arthur Meighen, premier ministre. Depuis le 26 juin 1926.
15. Très Hon. W. L. Mackenzie King, premier ministre. Depuis le 14 septembre 1926.

LES PÈRES DE LA CONFÉDÉRATION DE QUÉBEC



(1) L'hon. J. C. CHAPAIS, Commissaire des Travaux Publics, Canada.
(2) L'hon. GEORGES ETIENNE CARTIER, Procureur-Général, Bas-Canada.
(2) L'hon. THOMAS D'ARCY McGEE, Ministre de l'Agriculture, Canada.
(3) L'hon. Sir ETIENNE P. TACHE, Lieutenant-Gouverneur Général et Ministre de la Milice, Canada.
(5) L'hon. ALEXANDER T. GALT, Ministre des Finances, Canada.
(6) L'hon. H. L. LANGEVIN, Solliciteur Général, Bas-Canada.

LES PROGRES DE NOTRE COMMERCE PENDANT SOIXANTE-DIX ANNEES

Commerce national et activités internationales. – Importation, exportation.–L'esprit commercial.

DES CHIFFRES

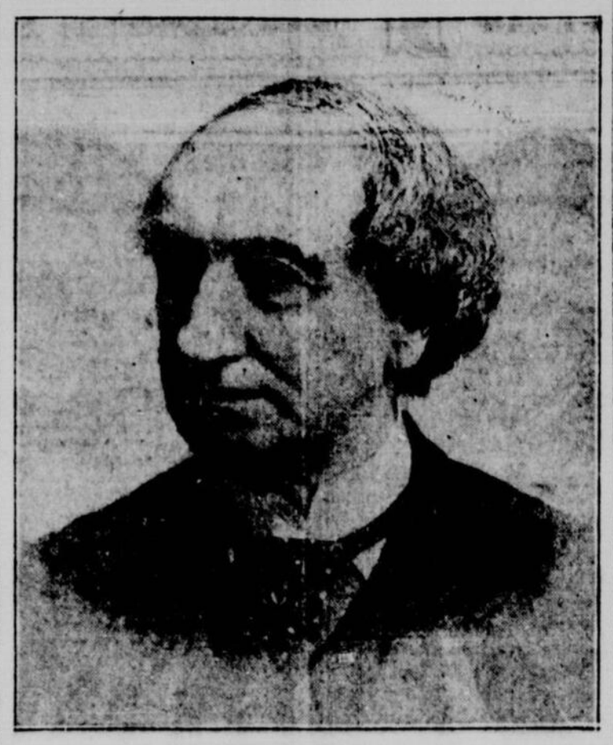
Lors de la Confédération le Canada comprenait surtout des régions sauvages et inconnues. Bien que la vallée du Saint-Laurent fût en partie développée, les rudes hivers nuisaient beaucoup à son commerce et les Provinces Maritimes ne pouvaient progresser en raison d'une insuffisance de communications continuelles avec l'intérieur du pays. La première année de la Confédération le commerce extérieur s'élevait à peine à $120,000,000. Les importations représentaient $67,000,000, les exportations de produits canadiens $48,500,000 et les ré-exportations de produits étrangers un peu plus de $4,000,000. Des $48,500,000 de produits canadiens exportés il est significatif de noter qu'à peine $1,500,000 constituaient des produits "manufacturés".

Lors de la Confédération le commerce extérieur canadien était donc comparativement insignifiant. Jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, les progrès furent lents mais constants, puis très rapides. En 1926, les exportations de produits canadiens atteignent $1,315,000,000, ou pas moins de 27 fois la valeur de 1868. La population n'a pourtant qu'à peine triplé pendant cette même période. Cette comparaison démontre combien a progressé la puissance productive du peuple canadien. Plusieurs parmi nous ont participé à ce renouveau économique et on conçoit comment leur revenu a pu fortement augmenter et leur niveau de vie s'élever. En 1927, les exportations de produits canadiens ont légèrement fléchi à $1,252,000,000, mais c'est encore 26 fois leur valeur en 1868.

Dans l'ensemble, les importations se sont élevées beaucoup moins rapidement que les exportations. De $67,000,000 lors de la Confédération, elles touchent $927,000,000 en 1926 et s'établissent à $1,031,000,000 en 1927. C'est une augmentation d'environ 15 1-2 fois. Si on compare les importations aux exportations on trouve, compte tenu des ré-exportations de produits étrangers, un excédent de $14,000,000 des importations sur les exportations la première année de la Puissance et la soixantième année, un excédent d'exportations de $236,000,000. En d'autres termes, pendant la dernière année fiscale nos ventes dépassent nos achats de $20,000,000 par mois.

Mais on ne saurait tenir compte que de la seule valeur des produits importés ou exportés; ce qui importe peut-être davantage, c'est le degré d'élaboration de ces produits. Depuis la Confédération, les produits manufacturés de la Puissance, en dépit de reculs temporaires, ont régulièrement gagné du terrain. Aussi la Société des Nations a-t-elle reconnu, il y a quelques années, le Canada comme l'un des plus importants pays industriels du monde. Nos rapports de commerce extérieur démontrent clairement cette vérité. En 1926, en effet, nous exportions non plus $1,500,000 de produits manufacturés comme il y a soixante ans, mais $506,000,000 de produits entièrement ou presque manufacturés, sans compter une valeur additionnelle de $189,000,000 de produits demi-ouvrés. Bien que le Canada reste encore un pays jeune, ses exportations de produits manufacturés dépassent maintenant ses importations de produits finis. Tous les continents et toutes les îles de la mer consomment les produits de l'industrie canadienne. Ceux-ci transportent au loin et proclament le nom et la renommée des villes et du pays d'origine.

Enfin, au point de vue du commerce international, le Canada occupe une situation des plus enviables. Pendant l'année 1926, notre pays, encore jeune et dont la population est relativement faible, a pu se classer au cinquième rang parmi les nations commerçantes du monde au point de vue de la valeur des exportations de produits nationaux et du commerce extérieur total. Ne le dépassent que la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, la France et l'Allemagne, pays dont la population représente quatre à douze fois la nôtre. Au point de vue du commerce par tête d'habitant, nous ne sommes dépassés que par le Dominion de la Nouvelle-Zélande. Sa population relativement faible n'atteint qu'un million et demi d'habitants et rend difficile la naissance d'industries nationales au moyen d'un tarif. Force lui est de s'alimenter surtout à l'étranger en produits manufacturés. L'esprit d'entreprise et l'énergie du peuple canadien, joints à des ressources naturelles abondantes, ont permis ces merveilleux résultats et cela en un temps relativement court dans la vie d'une nation. Et pourtant ces ressources ne sont encore qu'à peine exploitées.



SIR JOHN A. MACDONALD

Le premier des premiers ministres canadiens. Son terme d'office commença peu de temps après la Confédération dont le 60ième anniversaire est célébré cette année.

LA FAMILLE ROYALE ET LE CANADA

Visites fréquentes de la maison d'Angleterre au Canada. – Heureuse influence.

CONNAUGHT

Les membres de la famille royale ont fait plus de voyages au Canada qu'on le croit ordinairement. La première visite que nous ayons eu à enregistrer sous la Confédération est celle du duc de Clarence qui vint au pays en 1787, du temps de George III. Le duc était capitaine de la frégate "Pegasus". On se souvient volontiers de lui parce qu'il a accompagné Nelson aux Antilles et a servi de garçon d'honneur à ce héros.

La seconde visite officielle fut celle du duc de Kent, père de la reine Victoria, qui se rendit de Gibraltar à Québec en 1791. Il commandait le septième régiment royal des fusiliers marins. Pendant trois ans il demeura à Québec où il occupa le château que l'on appelle encore aujourd'hui Kent House, près des chutes Montmorency. Il retournait à Halifax en 1799 pour y devenir commandant suprême des troupes stationnées à cet endroit. Dans un des romans d'Haliberton on trouve une jolie petite description de la maison qu'il habita dans cette ville et qui portait le même nom que son ancienne résidence de Québec.

Le Prince de Galles qui fut plus tard Edouard VII visita ensuite le Canada en 1860. Il posa la première pierre des édifices du parlement à Ottawa. Son frère, le Prince Alfred, vint aussi au pays en 1861. Il était officier de marine. en 1890 c'est le duc de Connaught qui traversa le Dominion en revenant d'un voyage au Japon. Nommé Gouverneur général du Canada en 1911, il s'établit à Ottawa et y résida jusqu'en 1916.

La Princesse Louise, fille de la Reine Victoria, demeura aussi au pays de l'année 1878 à l'année 1883, en sa qualité d'épouse du marquis de Lorne, le Gouverneur du temps, qui devint peu après duc d'Argyll. Le duc de Cornwall et York, plus tard George V, le roi actuel, visita le Canada avec sa femme en 1901. En 1919, c'est le Prince de Galles actuel qui nous rendait sa première visite et il est revenu souvent depuis.

Les vieillards d'aujourd'hui se rappellent volontiers la charmante hospitalité de Lord Lorne et de la Princesse Louise à Rideau-Hall, Ottawa, et la simplicité de leur vie domestique. La Princesse a toujours protégé chaudement les arts canadiens; elle était elle-même une artiste de grande valeur. Et le passage au pays de son époux est très remarquable car c'est à lui surtout que nous devons la fondation de la Société Royale du Canada. Sa vie publique éclipsa probablement ses qualités de poète, mais on ne l'oubliera jamais pour avoir écrit cette ode splendide qui commence par les mots suivants "Je lève mes yeux tristes sur les collines d'alentour"...

L'influence de membres de la famille royale britannique comme la Princesse Louise, le duc de Connaught et le prince de Galles sur la vie publique et privée du Canada doit être considérée comme un facteur important du développement du pays bien qu'elle se soit toujours exercée simplement et avec un tact remarquable? Pour ne parler que des personnages mentionnés plus haut, on peut dire qu'ils se sont attiré le respect et l'affection du peuple canadien. Lord Byng exprima très heureusement ce sentiment, au mois de janvier dernier, en parlant à un banquet donné en l'honneur du général Wolfe, à Londres, lorsqu'il se tourna vers le prince de Galles et lui dit: "Je sais que vous n'aimez pas les panégyriques et je ne veux pas en prononcer un en votre honneur, mais je dois vous dire: "Nous vous respectons, monsieur, pour votre position, mais, par tous les diables, nous vous aimons, monsieur, pour vous-même".

LA MAISON WILLIS

A PROGRESSE AVEC LA CONFEDERATION

1867---1927

Le symbole de la qualité

On le trouve sur tous les pianos Willis—c'est le véritable symbole de l'excellence dans les pianos. Depuis de nombreuses années des pianos portant ce symbole ont été fournis aux hôtes vice-royaux à Ottawa.

"Par décret fournisseurs de leurs excellences le Gouverneur Général et la vicomtesse Willingdon". Nous sommes fiers de ce titre que nous ont conféré Leurs Excellences. Des pianos Willis ont été récemment installés dans la résidence des premiers citoyens du grand Dominion du Canada.

Dans des milliers de foyers d'un bout à l'autre du Canada, les pianos Willis sont le choix de ceux qui s'y connaissent, qui apprécient ce que le talent et l'expérience de 56 années peuvent produire de mieux, le piano reconnu comme "Le meilleur au Canada".

DEPUIS plus de cinquante-six ans le talent des ouvriers les plus experts a été consacré à la fabrication de pianos conformes à l'idéal Willis de ce que doit être un piano.

Durant les années remarquables du progrès du Canada la Maison Willis a fourni d'innombrables pianos aux foyers canadiens.

D'un océan à l'autre, à l'occasion de la célébration du Jubilé de la Confédération canadienne, des milliers et des milliers de pianos Willis témoignent de leur incontestable mérite.

Grâce aux années d'expérience et de perfectionnement l'incontestable supériorité des Pianos Willis ne réside pas seulement dans son fini supérieur et dans sa splendide sonorité. Ils sont sous tous rapports ce qu'il y a de mieux.

Le Piano Willis est aujourd'hui considéré comme une institution canadienne.

"Le meilleur du Canada"



WILLIS
Modèle Jubilé
Hauteur 3' 2"
Profondeur 4' 7"
Largeur 5' 3"

WILLIS & CO. LIMITED

Manufacturiers d'excellents pianos et pianos automatiques

580 Rue Sainte-Catherine Ouest

MONTREAL, QUE.

Seuls dépositaires canadiens des pianos Knabe, Willis et des célèbres Chickering, ainsi que du piano reproducteur Ampico.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Siège Social: Montréal

CONSEIL D'ADMINISTRATION

J.-A. Vaillancourt, président.
Hon. F.-L. Béique, vice-président.
Hon. Geo.-E. Amyot, vice-président.

Hon. J.-M. Wilson — Sir J.-Geo. Garneau.
A.-A. Larocque. — Hon. D.-O. L'Espérance.
Armand Chaput — Charles Laurendeau, C. R.
A.-N. Drolet. — Léo.-G. Ryan.

Beaudry Leman, gérant général.

Progrès Réalisés depuis la Fondation

	Actif	Dépôts
1874	$ 1,021,096	$ 302,000
1884	1,715,366	491,498
1894	4,942,138	3,229,026
1904	14,375,184	8,847,865
1914	33,323,390	21,293,482
1927	139,070,229	114,896,765

Nos ressources sont à votre disposition.

Notre personnel est à vos ordres.

"Sans l'Harmonie des Races le Canada n'existerait pas"

L'HONORABLE HUGH GUTHRIE,
Chef parlementaire de l'Opposition



L'HONORABLE HUGH GUTHRIE

Sixty years ago a new nation came into being in British North America; a few scattered settlements were joined in one Dominion that today reaches from the broad Atlantic to the majestic Pacific, and from the Arctic Ocean to the United States boundary.

The story of Canada during the three score years of her existence as a Dominion is one of continued progress. The honest fears of some, differing in creed, language and race, have been dispelled; the sincere doubts of others as to the ability of the newly formed Commonwealth to weather the inevitable storms of her childhood have vanished into air, and today a strong, vigorous young nation taking its place in world affairs, stands to the glorious memory of those who, through their unselfish loyalty to a great principle and their steadfast belief in the future of British North America arrived at common ground upon which to found a united people

Since that time our people have been consolidated, our constitution has stood every test, and the glorious record of our people during the war years was the crowning achievement of a vigorous young British nation. Remembering the past we have celebrated this Diamond Jubilee with feelings of just pride; and view the future with an abiding faith in our destiny as a nation.

We have not reached our present position without trials and difficulties and the years to come will bring their inevitable obstacles and problems. Is it too much to hope that the sturdy, virile descendants of those who laid our foundation, working in harmony with those who have made this the land of their adoption, will find a solution for all questions of national importance as they arise?

In Lower Canada, Cartier's foresight and prestige was the great influence for Confederation as a solution of the political difficulties of that time. Without his support sucess in 1867 was impossible. without harmony between the two races making up our population the Dominion could not have prospered, and if our Country is to reach her highest destiny we must continue to build on the foundation laid by Cartier and Macdonald.

Let us go forward, loyally cooprerating one with the other, maintaining our love for British justice, our respect for British traditions, our admiration for British political ideals, steadfastly clinging to British parliamentary institutions, animated with one thought, namely, "Service for Canada" and the record of the sixty years to come may well be one of even greater advancement economically and politically, and Canada will stand among the family of nations a magnificent monument to the wisdom and vision of the Fathers of Confederation, and to the great credit of the Canadian People.

* * *

Il y a soixante ans une nouvelle nation a pris naissance en Amérique britanique du nord. Quelques établissements dispersés s'unirent en un vaste dominion qui va du majestueux Pacifique à l'immense Atlantique, et de l'Arctique à la frontière des Etats-Unis.

L'histoire du Canada depuis soixante ans qu'il existe comme dominion est une suite de progrès continus. Les craintes légitimes de quelques-uns, différant par la foi, la langue ou la race, se sont évanouies. Les doutes sincères de quelques autres sur la viabilité du nouvel état et son aptitude à braver les orages des débuts se sont dissipés dans l'air. Aujourd'hui une nation jeune, forte et vigoureuse a pris sa place parmi les autres nations. C'est le monument durable de ces hommes dont la loyauté sans égoisme envers un grand principe et la croyance inébranlable en l'avenir de l'Amérique britannique du nord ont trouvé le terrain d'entente pour y fonder un peuple uni.

Depuis lors la nationalité s'est consolidée, la constitution a résisté à toutes les épreuves. Les fastes glorieux de notre peuple pendant la guerre ont couronné l'essor d'une jeune et forte nation britannique. Nous souvenant du passé, nous avons célébré ce jubilé avec de légitimes sentiments d'orgueil. Et nous pouvons envisager l'avenir avec confiance en notre destinée nationale.

La situation présente n'a pas été atteinte sans épreuves et difficultés. Les années à venir nous réservent aussi leur part d'obstacles et de problèmes. Est-ce trop espérer des descendants robustes des fondateurs de la patrie qu'ils travailleront de concert avec ceux qui ont fait du Canada leur patrie d'adoption pour résoudre quend elles se présenteront les questions d'importance nationale?

Dans le Bas Canada, la perspicacité et le prestige de Cartier influencèrent fortement en faveur de la Confédération. On y vit le moyen de sortir des difficultés politiques d'alors. Sans son appui, le succès eut été impossible, et sans l'harmonie entre les deux races qui constituent notre population le dominion n'aurait pu prospérer. Si le pays doit atteindre à ses plus hautes destinées, nous devons continuer le construire sur les assises posée par Cartier et Macdonald.

Allons de l'avant, coopérant les uns avec les autres; maintenons notre amour de la justice britannique, notre respect des traditions britanniques, notre admiration de la politique britannique. Tenons ferme aux institutions parlementaires britanniques. Et n'ayons qu'une seule pensée: "Servir le Canada". Dans ces conditions, les soixante ans à venir seront encore meilleurs, économiquement et politiquement. Le Canada sera dans la famille des nations un magnifique monument à la sagesse et à la vision des Pères de la Confédération et au crédit du peuple canadien.

A. Guthrie

CARTIER

L'oeuvre et l'homme

L'un des premiers noms à mentionner à l'occasion du soixantenaire de la Confédération canadienne, est celui de Sir Georges-Etienne Cartier.

Sir Georges-Etienne Cartier naquit le 6 septembre 1814, à Saint-Antoine, paroisse du comté de Verchères, d'un père cultivateur, le lieutenant-colonel Jacques Cartier. Il fait son cours classique au Séminaire de Montréal, est admis au barreau en 1835, prend part à l'insurrection de 1837, notamment au combat de Saint-Denis. En 1848, Cartier consentait à se laisser élire par le comté de Verchères qu'il représenta jusqu'en 1861. Après avoir refusé deux fois d'être ministre, il devint, en 1856, secrétaire provincial dans le ministère MacNab-Taché. L'année suivante, son parti, d'une voix unanime, l'appelait au poste de chef des conservateurs du Bas-Canada. En 1858, il formait le cabinet Cartier-Macdonald qui dura quatre ans. Battu sur la question de la milice, il remplit le rôle de chef de l'opposition jusqu'en 1864, alors que surgit le cabinet Taché-Macdonald. Ce gouvernement forma la coalition avec les libéraux du Haut-Canada, qui devait amener la Confédération des provinces.

Sir Georges-Etienne Cartier meurt à Londres le 20 mai 1873 après une longue maladie. Il avait épousé Mlle Hortense Fabre, fille de M. E.-R. Fabre et soeur de Mgr Fabre, ancien archevêque de Montréal.

De 1844 à 1872, fut pour sir Georges Cartier une période de grande activité. Elle vit la fin de l'Union des Canadas et le début de la Confédération, qui devait comprendre bientôt à peu près toute l'Amérique Britannique du Nord, d'un océan à l'autre.

Son nom est attaché aux plus grands actes politiques de cette importante époque. Cartier fut tout à la fois un législateur, un constituant, un conquérant pacifique. Il travailla à la décentralisation judiciaire, à l'abolition de la tenure seigneuriale, au choix d'Ottawa comme capitale, à la construction du chemin de fer Montréal-Portland, à celle du Grand-Tronc et du pont Victoria, à la codification des lois civiles et de la procédure civile, à l'amélioration du Saint-Laurent, à l'acquisition des Territoires du Nord-Ouest, à l'établissement de la province du Manitoba, à l'admission de la Colombie-Britannique dans la Confédération, à l'organisation de notre système militaire.

Aujourd'hui, une statue de bronze, sur le terrain du Parlement à Ottawa, rappelle le nom de Cartier et son oeuvre.

OU EN EST L'EDUCATION AU PAYS DEPUIS 60 ANS?

Les illettrés sont de moins en moins nombreux. – Un effort couronné de succès. – Fréquentation et résultats.

LA PART DU CONTRIBUABLE

En 1925, la dernière année pour laquelle nous avons des statistiques complètes, le Canada avait un quart de sa population, soit 2,228,869 personnes, dans les maisons d'éducation. En 1867 il n'en avait que 718,000. Les neuf provinces canadiennes doivent ainsi s'occuper de l'éducation de trois fois plus de gens qu'à l'époque de la Confédération.

En 1867, ce n'est qu'à l'est du Lac Supérieur que l'on trouvait des institutions d'enseignement. Dans cette région immense l'assiduité à l'école est beaucoup plus parfaite qu'autrefois, à l'exception de l'Ile du Prince-Edouard, où il n'y a pas eu de progrès parce que la population diminuait. Mais à l'ouest des Grands Lacs, les immigrants de toutes sortes ont dû tout créer d'arrache-pied à mesure qu'ils abordaient et emplissaient ces territoires nouveaux. On aura une bonne idée de la marche de la civilisation dans l'ouest canadien par les statistiques suivantes qui portent sur le nombre d'enfants enregistrés dans les écoles: Manitoba, en 1871, 817 enfants, en 1925, 145,834; Saskatchewan et Alberta 2,553 enfants seulement en 1886 et 206,595 pour la Saskatchewan, 147,796 pour l'Alberta en 1925; seulement 401 enfants pour la Colombie-Anglaise en 1866 et 97,954 en 1925.

Durant toute cette période, certaines lois de même qu'un penchant de plus en plus prononcé vers l'éducation, ont augmenté continuellement le nombre d'années que chaque enfant ou adolescent passe dans les écoles ou les universités. De même, le nombre des illettrés a diminué constamment. Mais depuis 1900 particulièrement, les progrès dans cette direction n'ont pas été bien rapides parce que notre population s'est augmentée immensément de centaines de mille immigrants venant de l'Europe dont un bon nombre étaient illettrés.

En 1891, les Indiens mis à part, la moyenne des illettrés était de 13.8 pour cent dans notre pays. En 1921, les Indiens compris cette fois on arrivait aux proportions suivantes: 2.1 pour cent d'illettrés pour les enfants de 10 à 14 ans, 3.9 pour cent pour les personnes de 21 à 34 ans, 6.5 pour cent pour les personnes de 34 à 64 ans et 24.3 pour le reste. La moyenne générale pour toutes les personnes âgées de plus que dix ans n'était que de 5.1 pour cent. Les progrès que le Canada a faits pendant les 40 dernières années sont donc remarquables et même extraordinaires. Les chiffres seraient encore plus consolants si l'on éliminait de nos statistiques toute la population qui est née en dehors du pays. Cette population elle-même fait des progrès très encourageants. Car le pourcentage de personnes qui ne savent ni lire ni écrire parmi elle, est de 18.8 pour cent pour les gens de plus de 21 ans, de 5.7 pour cent seulement pour les adolescents de 10 à 20 ans, de 2.9 pour cent parmi les enfants de 10 à 20 ans qui sont nés au pays de parents étrangers, et de 3.9 pour cent parmi les gens de 21 ans et plus qui sont nés au pays de parents étrangers. Dans certaines parties du Canada il n'existe pratiquement aucun illettré, et l'on peut faire cette observation de la plupart des grandes régions canadiennes. On peut dire, en thèse générale, que l'éducation fait des progrès continuels dans chaque province parce que l'on donne de meilleurs salaires aux instituteurs, que ces instituteurs sont en général beaucoup mieux qualifiés et que les enfants assistent aux cours avec plus de régularité.

Voici une liste des diverses écoles et le nombre d'enfants les fréquentant: écoles élémentaires et secondaires publiques, jardins d'enfance, 1,965,832 élèves; écoles privées de la même nature que les précédentes, 72,104 élèves; écoles indiennes, 14,222 élèves; écoles pour les sourds et les aveugles, 1,561 élèves; écoles du soir, techniques, agricoles, 95,684 élèves; écoles pédagogiques, 10,220; collèges privés qui préparent aux affaires, 16,046; cours préparatoires, 4,995; cours spéciaux et brefs dans nos 14 universités et collèges, 11,941; cours réguliers des universités, 22,723; collèges classiques de Québec, 9,899; autres collèges, 8,531. Le nombre total des instituteurs canadiens dépasse 60,000, et le nombre des salles d'enseignement 40,000. En 1925 enfin nos institutions d'enseigneemnt ont coûté $121,034,234 pour l'année scolaire seulement. Les contribuables ont contribué directement aux commissions scolaires les six septièmes de cette somme dont le tiers a passé en salaires aux instituteurs.

Acadien



L'HON. PIERRE-JEAN VENIOT, ministre des Postes, et ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick, est un enfant de l'Acadie, qu'il a habitée toute sa vie.

LA CAPITALE

Ottawa et ses progrès depuis la Confédération.

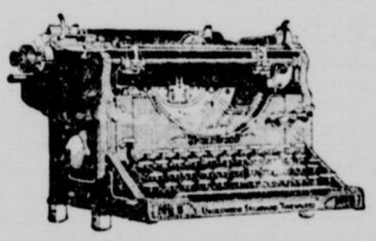
Il y a très peu d'années, les Outaouais, tout comme les gens de l'extérieur, avaient l'habitude de considérer la capitale comme l'enfant chérie des dieux de la politique. Tous les subsides alcordés à la ville excitaient la jalousie de ses voisines. Aussi n'était-il pas rare d'entendre dire que l'existence d'Ottawa était rivée à celle des édifices parlementaires. Peu à peu, cependant, cette opinion s'est modifiée.

Ottawa fut probablement la première ville à se rendre compte de ses obligations envers le reste du pays. A l'heure actuelle, on ne la considère plus comme une simple ville, mais bien comme la capitale du pays. Et les fêtes de la Confédération contribueront certainement à affermir cette idée.

Les dépenses pour l'embellissement de la ville ne doivent être regardées que comme des moyens d'accroître le prestige de la nation entière. "Non pas seulement "notre" capitale, mais la "vôtre": voilà la devise des citoyens d'Ottawa. Et ils sont très sincères. N'oublions pas, en effet, que si le Parlement du Dominion a comblé la ville de ses faveurs, celle-ci, en retour, a payé plusieurs millions de dollars de taxes dont le pays a profité indirectement.

La nature n'a pas marchandé ses dons à la capitale. Sa situation géographique est incomparable. On a su en tirer un parti excellent. La Commission d'Embellissement d'Ottawa, fondée par sir Wilfrid Laurier, a contribué, pendant plusieurs années, avec l'aide de maigres subsides, à embellir la capitale, en y ouvrant de nombreux parcs et plusieurs cours de "driveways". Cette année, le Parlement du Dominion a décidé d'établir la Commission du district fédéral, qui succède à la précédente. Elle jouit d'une plus grande liberté et de subsides beaucoup plus considérables.

Ottawa a fait des progrès énormes depuis la Confédération. Autrefois, elle avait une population inférieure à 20,000 âmes; c'était la résidence des marchands de bois et des bûcherons. Aujourd'hui, la capitale du Canada est une superbe ville moderne, renfermant une population de plus de 120,000 âmes, sans compter celle de Hull, sur l'autre rive de la rivière Ottawa. Dans un rayon de trois milles autour de l'hôtel de ville, on compte quelques 150,000 habitants. Les visiteurs sont toujours transportés d'admiration à la vue des magnifiques édifices publics et privés qui bordent les rues, où règne une propreté parfaite. Les voies ferrées urbaines, de système d'éclairage perfectionné témoignent d'une administration sage et active. La ville s'est développée constamment depuis sa fondation: ses progrès n'ont pas été entravés par les spéculations hasardeuses. Surtout depuis 1895, elle a grandi sensiblement, et son avenir s'annonce assez brillant pour que tous les Canadiens puissent parler de leur capitale avec un orgueil justifié.



Il y a 60 ans, il n'y avait pas de Clavigraphes

Il y a 51 ans, le premier clavigraphe pour usage commercial fut exhibé à la "Centennial Exposition"', à Philadelphie.

Il y a trente-deux ans, apparut sur la scène le

Underwood

¶Et aujourd'hui plus de **trois millions de Underwood activent** les affaires de l'univers.

Le Underwood a démontré sa valeur. Durant vingt et une années successives, il a mérité le championnat universel au point de vue

VITESSE ET PRECISION

Il est de 22% plus rapide que le deuxième meilleur Clavigraphe.

United Typewriter Co.
Limited
109, rue Notre-Dame Ouest
Montréal.

SERVICE DOUBLE — ELECTRICITE ET GAZ

Facteurs de la Prospérité Nationale du Canada

LES SOURCES adéquates de lumière, de chaleur et de force motrice furent les facteurs dominants du progrès social, économique et national, au Canada.

Notre vingtième siècle, justement dénommé le siècle de l'électricité, aura donc été une époque de grande réalisation pour le Canada, grâce à l'esprit d'entreprise, à la prévoyance et à l'énergique ténacité des pionniers des industries hydro-électriques et des entreprises à gaz.

La *Montreal Light, Heat & Power Consolidated* issue, par succession directe, des premiers services de gaz et d'électricité établis sur le continent, est fière d'avoir contribué à l'évolution de Montréal en une importante métropole et par là, d'avoir participé à l'expansion d'une grande nation canadienne née de la Confédération des Provinces.

Les progrès de Montréal, la capitale industrielle et commerciale du Canada, ne seront jamais entravés par une disette de lumière, de chaleur et de force motrice car nos sources d'approvisionnement de gaz et d'électricité sont plus que suffisantes à ses besoins présents et pourvoient à l'expansion future.

Nous venons en effet de nous assurer de nouvelles sources d'alimentation grâce à une entente nous réservant la totalité de l'énergie électrique qui sera produite par la *Montreal Island Power*, une entreprise dont la mise en exploitation, au Sault-aux-Récollets, coûtera approximativement $8,000,000; de même que pour la production entière de gaz d'une nouvelle entreprise de fabrication de coke dont l'usine à Ville Lasalle coûtera environ $5,000,000.

Montreal Light, Heat & Power
CONSOLIDATED

La **Montreal Light, Heat & Power Consolidated,** *prolongement direct des premières entreprises d'électricité et de gaz établies au pays, bien avant la mise en oeuvre du pacte fédératif, se réjouit avec tous les Canadiens à l'occasion du soixantième anniversaire de la Confédération des Provinces.*

SERVICE DOUBLE — ELECTRICITE ET GAZ

"NOTRE PAYS DÉPASSE LA FRONTIÈRE PROVINCIALE"

SIR LOMER GOUIN,
Ancien premier ministre de Québec.



SIR LOMER GOUIN

A l'occasion du soixantième anniversaire de la Confédération, il importe tout d'abord d'avoir une pensée émue de reconnaissance pour ceux qui ont rendu possible notre union fédérale. Sans Macdonald et sans Cartier, notre pacte fédératif n'aurait pas été conclu. Macdonald reste l'une des figures les plus importantes de l'histoire politique de notre pays. Quant à Cartier, ce fut en vérité un grand réalisateur et un merveilleux meneur d'hommes. L'association toute fraternelle de ces deux hommes d'état a rendu possible la naissance de notre Patrie actuelle. Car, il faut que les Canadiens de toute origine le reconnaissent au plus tôt : notre pays dépasse les frontières de chacune de nos provinces; notre patrimoine national s'étend d'un océan à l'autre. J'irai plus loin et, sans hésiter, je dirai: Aucun Canadien n'a le droit de saper la Confédération sous quelque prétexte que ce soit.

Sans doute, des erreurs ont été commises de part et d'autre depuis 1867, mais dans l'ensemble les résultats obtenus sont beaux et encourageants. L'arbre planté au prix de tant d'efforts, il y a cinquante ans, a grandi d'année en année et il a donné tous les fruits qu'espéraient les bons artisans de la Confédération. Evidemment, pour créer un état aussi vaste que le nôtre, il a fallu bien des efforts. Aussi, outre la part de Macdonald et de ses partisans, il faut tenir compte dans l'élaboration de notre oeuvre constitutionnelle de l'apport indiscutable de Dorion. Adversaire du fédéralisme, ce juriste admirable a su cependant, lors des délibérations de soixante-sept, exercer une critique si éclairée et si constructive qu'il a vraiment laissé son empreinte sur notre système fédératif.

Sans doute, pour conclure ce traité d'alliance perpétuelle, des concessions s'imposaient pour le bien commun : l'avenir a prouvé leur raison d'être. Sans Cartier, la Confédération était impossible, mais il ne pouvait non plus guère obtenir pour nous davantage. Cartier a su réaliser son gigantesque projet fédératif en sauvegardant nos droits et en assurant pour les nôtres pleine justice. Grâce à lui et à ses collaborateurs, canadiens, nous sommes tous égaux aujourd'hui, et nous sommes chez nous dans chacune de nos neuf provinces. Grâce aux Pères de la Confédération, grâce à leur oeuvre admirable, le Canada est un pays où doit régner pour tous la liberté et la justice.

Mais, notre gratitude ne doit pas aller seulement aux fondateurs de notre état fédératif, elle doit s'étendre aussi aux continuateurs et aux successeurs de Cartier et Macdonald. Parmi ceux-là, pour ne nommer que les morts, il faut mentionner MacKenzie, et surtout Laurier. Mon vieil ami, Sir Wilfrid, a cru toute sa vie à la Confédération : il l'a servie avec un dévouement tout filial, et non seulement il a préservé notre intégrité territoriale, mais, plus que tout autre, il a agrandi et développé notre territoire national. Laurier a vraiment été fidèle, à tous les instants de sa belle et longue carrière, à sa noble devise : "LE CANADA AU-DESSUS DE TOUT".

Pour ma part, j'ai consacré vingt-cinq années de ma vie politique à assurer le maintien et le développement de notre patrie canadienne. Je demande à mes compatriotes de toute croyance et de toute origine de s'unir dans un esprit vraiment fraternel pour conserver intact notre immense territoire, pour le faire prospérer sans cesse et pour que plane toujours sur lui le souffle vivifiant d'un patriotisme intense, d'un patriotisme vraiment canadien.

Lomer Gouin

LE CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE ET LA CONFEDERATION NAISSANTE

Une épopée de courage et de patriotisme. – "Le regard de l'aigle et le courage du géant". – La transformation de la prairie. – D'un océan à l'autre. – Leçon d'unité nationale.

CE QU'EN PENSE M. E.-W. BEATTY



M. E.-W. BEATTY, président du chemin de fer du Pacifique Canadien.

Au total soixante années de progrès, telle devrait être, selon moi, la formule centrale, l'idée-maîtresse du jubilé de la Confédération que nous célébrons cette année. Sans doute, l'histoire du développement canadien a enregistré au cours de cette période des hauts et des bas, des alternatives diverses de succès et de revers, d'avancement rapide et de stagnation momentanée. Il est vrai également que l'âme collective du peuple canadien a reflété à mesure ces nuances diverses de l'horizon national, et que cet horizon a pu être parfois sombre et paraître chargé de menaces, qui tenaient souvent plus à l'éloignement qu'à la réalité. Mais dans l'ensemble l'esprit national n'a fait que se se fortifier graduellement dans la conviction profonde que le Canada est né viable, qu'il offre aux générations actuelles et futures des promesses de paix, de bonheur et de prospérité comme on n'en peut nulle part trouver de meilleures, et que son avenir sera grand parce qu'il sera ce que l'auront fait le courage et l'industrie de la robuste nation qui l'habite.

On n'était pas trop assurés du succès, en 1867, lorsque l'idée de confédération prit la forme que nous lui connaissons. L'opinion était loin d'être unanime, et parmi ceux, fort nombreux qui doutaient de la sagesse de cette tentative hardie, beaucoup craignaient pour l'avenir, et qu'il ne fût pas possible d'en assurer la pérennité. A ces craintes, à cette hésitation de l'opinion s'ajoutaient les obstacles matériels, bien faits pour faire naître aussi de vives inquiétudes; ne fallait-il pas que le Canada nouveau s'étendît jusqu'aux bords lointains du Pacifique, et cette tâche ne paraissait-elle pas hérissée de difficultés capables de faire reculer tous autres que les hommes héroïques qui avaient entrepris cette tâche gigantesque ?

Ce n'est pas ici le lieu de rappeler ce qu'était le Canada aux premiers jours de la Confédération. Les journaux et les périodiques ont déjà commencé à présenter au public un imposant arroi de statistiques et de données économiques frappantes, d'où ressortent clairement les progrès accomplis depuis lors dans tous les domaines de l'activité nationale. Il n'est pas possible de jeter un coup d'oeil sur ces comparaisons entre le passé et le présent sans éprouver un frisson d'orgueil patriotique à la pensée de ce que nous avons déjà accompli comme nation canadienne. Ce sentiment n'a pas besoin d'être inculqué aux Canadiens de naissance, mais ceux-ci se doivent à eux-mêmes et à leur pays d'en faire part fraternellement à ceux qui sont venus plus récemment s'établir sur nos bords, et prendre leur part du patrimoine national. Rien ne saurait mieux faire fructifier en eux ce canadianisme loyal, base nécessaire de la nation unie que nous voulons voir grandir et prospérer.

Nous avons des problèmes nationaux à résoudre, et nous sommes peut-être portés à en parler trop volontiers souvent mais c'est un fait d'observation courante que ces périodes de pessimisme superficiel coïncident le plus souvent avec celles où les affaires sont moins bonnes, où le progrès économique du pays semble momentanément retardé ou compromis, pour quelque cause que ce soit. Et pourtant, comme les problèmes d'aujourd'hui apparaissent futiles et peu menaçants si l'on jette un regard sur ceux qui se dressaient il y a soixante ans devant nos prédécesseurs ! Qu'était alors le Canada, sinon un vaste territoire à peine habité de groupes isolés, aux Provinces maritimes, dans l'Ontario et le Québec, et de là à la limite extrême, aux bords de l'océan Pacifique, chacun de ces groupements étant séparé des autres par d'immenses territoires déserts à travers lesquels les communications étaient toujours difficiles et en bien des cas impossibles. Quelles chances de survie pouvait avoir la Confédération, à moins qu'on ne l'appuyât sur une union économique basée elle-même sur l'inter-communication des provinces au moyen d'un immense chemin de fer? Clef de voûte indispensable du nouvel édifice, le chemin de fer du Pacifique-Canadien s'imposait comme l'une des conditions essentielles du pacte confédératif. Sa construction ne pouvait cependant être réalisée par le gouvernement, ainsi qu'on s'en aperçut bientôt et celui-ci pouvait même y compromettre le crédit national sans que l'entreprise pût atteindre son couronnement. A la suite d'échecs successifs et de projets variés abandonnés les uns après les autres, on se décida à appuyer le syndicat d'hommes courageux qui offraient de se mettre à la tâche et promettaient de la conduire à bonne fin. On leur donna dix ans, et leur énergie fut telle que cinq ans plus tard, le 7 novembre 1885, Donald A. Smith devenu lord Strathcona, enfonçait le dernier clou de la voie et la note claire de son marteau sur l'acier du rail proclamait en même temps qu'une nation nouvelle était véritablement établie sur la terre d'Amérique.

La tâche avait été rude, et fort coûteuse pour l'époque. L'appui financier du gouvernement avait été relativement faible et les membres du syndicat s'étaient vus plus d'une fois en face de la ruine. "Messieurs, dit un jour le président à l'une des réunions, il semble que nous n'y échapperons pas cette fois-ci." Et Donald Smith de répondre: "Il se peut que nous soyons battus; mais non pas tant que l'un de nous aura un dollar disponible!" Car tel était l'esprit indomptable qui animait les constructeurs du chemin de fer du Pacifique Canadien, et le nom des Mount Stephen, des Strathcona, des Van Horne, des Shaughnessy et des autres qui leur furent fidèles, dans la bonne et la mauvaise fortune, devraient être honorés, il me semble, au même titre que ceux des Pères de la Confédération.

Mais le ruban d'acier n'était pas tout. Une tâche encore plus grande attendait le Pacifique-Canadien et pour celle-là il fallait vraiment avoir le regard de l'aigle et le courage du géant. Le désert allait se transformer et faire place à la glèbe féconde. Cette tâche était même plus importante que celle de relier l'une à l'autre les provinces séparées par la largeur d'un continent. Elle était aussi fort urgente: "Il est de toute évidence", écrivait sir John Macdonald en 1870, "que le gouvernement des Etats-Unis est prêt à tout, excepté la guerre, pour prendre possession de nos territoires du Nord-Ouest, et nous ne devons rien épargner pour l'en empêcher. La première chose à faire est de faire connaître formellement notre décision de construire le chemin de fer". L'année précédente, un rapport présenté au Sénat américain déclarait que "la construction par nous (Américains) du Northern Pacific Railroad décide du sort des possessions britanniques à l'ouest du 91e méridien. L'annexion ne sera plus qu'une question de temps". Cette vantardise peut sembler ridicule aujourd'hui, mais elle l'était assurément moins alors, où la majorité des colons de la Rivière-Rouge, fatigués d'attendre en vain une communication ferroviaire et l'association politique directe avec l'Est du Canada, avaient signé une pétition au gouvernement américain pour l'inviter à prendre possession des territoires de Rupert's Land. La construction du Pacifique-Canadien eut pour premier effet de conserver l'Ouest au Canada, mais il fallait ensuite peupler et développer ces grands espaces si l'on voulait que la Confédération se maintienne et que le chemin de fer puisse continuer son oeuvre de progrès national. Qu'il s'en soit acquitté généreusement, son oeuvre est là pour en faire foi, car au cours de ses quarante années d'existence le "Canadian Pacific Railway" n'a pas dépensé moins de 75 millions de dollars aux seules fins d'immigration et de colonisation, en plus de ses dépenses régulières pour l'entretien et le fonctionnement de ses trains, hôtels et bateaux. Nul autre organisme, et pas même le gouvernement fédéral, n'a dépensé autant pour la même cause et rien ne saurait donner une meilleure preuve de la foi de cette compagnie dans l'avenir du Canada.

Cette année jubilaire constitue ce qu'on pourrait appeler une pause dans la vie nationale et la méditation qu'elle permet peut-être dirigée vers l'avenir autant que vers le passé. Nous considérons en nous-mêmes une nation jeune et forte, fière de son passé, confiante en son avenir. Notre sol recèle des promesses de vastes richesses et nous avons amené à un haut degré d'efficacité les services du gouvernement, de transport et d'administration qui nous sont nécessaires pour tirer parti des ressources naturelles proprement incalculables qui s'offrent à notre activité. Au-dessus de tout cela se présente l'apport fondamental d'une population active, vigoureuse, pleine de ressources et imbue des meilleures notions de gouvernement juste et raisonnable. Sans doute avons-nous nos problèmes nationaux, mais ils sont de bien facile solution. Je n'oublie pas la difficulté économique que créent les grands espaces déserts qui séparent entre eux nos régions les plus populeuses, et qui par leur improductivité ajoutent au coût de transport de nos produits ainsi qu'au coût d'administration du pays. Je crois que l'immigration fournira le remède à cet inconvénient.

Nous avons besoin d'augmenter notre population et il nous serait facile d'assimiler beaucoup plus de nouveaux citoyens qu'il ne nous en vient présentement. Ceux qui sont arrivés récemment sont déjà sur le chemin de l'aisance et très peu d'entre eux ne réussiront pas, bien que ces derniers feront sans doute plus de bruit que les autres. Ce que nous savons, cependant, de notre pays et des avantages qu'il offre au travailleur loyal et confiant, joint au souvenir des sacrifices de nos pères et de nos aïeux, nous empêchera jamais de croire que certains échecs individuels puissent atteindre le bon renom du Canada, de son gouvernement, ou des organismes affectés au transport de ceux qui veulent venir partager nos labeurs et notre prospérité.

On parle aussi parfois des divergences entre les Canadiens séparés par de grandes distances. On remédiera à ces malentendus en facilitant les voyages inter-provinciaux dans toute l'étendue du territoire canadien. Que les riverains d'un océan apprennent à connaître ceux de l'autre côté du continent et réciproquement, et de même pour les provinciaux moins éloignés les uns des autres. Aucun malentendu entre Canadiens ne saurait résister aux rencontres personnelles, aux amicales réunions facilitées par certaines excursions devenues fréquentes pour le plus grand bien de l'unité nationale. Les chemins de fer rendent ainsi au pays un service d'ordre moral qui s'inspire directement de l'esprit qui animait les Pères de la Confédération. Quant aux problèmes ferroviaires proprement dits, dont on entend moins parler maintenant que les affaires traversent une période d'activité, ces problèmes seront toujours plus faciles à résoudre grâce à l'esprit de coopération et de solidarité du public à leur égard; et de cet esprit les systèmes de transport ont besoin pour maintenir leur efficacité ainsi que pour étendre encore leurs services si l'on veut que le pays continue de s'avancer dans la voie du progrès et de la prospérité.

Depuis le jour où le premier coup de pelle fut donné pour construire le chemin de fer du Pacifique-Canadien, une armée presque innombrable a continué de travailler à l'ombre de son drapeau au progrès et à l'avancement du pays. De cet effort persévérant est résultée la brillante situation actuelle du Canada et du Pacifique Canadien et l'on peut être assuré que ce dernier accomplira toujours pleinement et fidèlement sa tâche particulière. Je suis certain que la soixantième année de la Confédération ouvre pour le Canada une ère nouvelle de prospérité, plus frappante encore que les périodes du passé, tout chargé qu'est celui-ci pour nous de glorieux souvenirs.

E. W. Beatty

Appel à l'Union

Il est sur le sol d'Amérique
Un doux pays aimé des cieux
Où la nature magnifique
Prodigue ses dons merveilleux.
Ce sol, fécondé par la France
Qui régna sur ces bords fleuris,
C'est notre amour, notre espérance,
Canadiens, c'est notre pays.

Pour conserver cet héritage
Que nous ont légué nos aïeux,
Malgré les vents, malgré l'orage,
Soyons toujours unis comme eux!
Marchons sur leur brillante trace;
De leurs vertus suivons la loi;
Ne souffrons pas que rien efface
Et notre langue et notre foi!

Oh! de l'union fraternelle
Jour triomphant et radieux,
Ah! puisse ta flamme immortelle
Remplir notre coeur de ses feux!
Oui, puisse cette union sainte
Qui fit nos ancêtres si grands
Garder toujours de toute atteinte
L'avenir de leurs descendants!

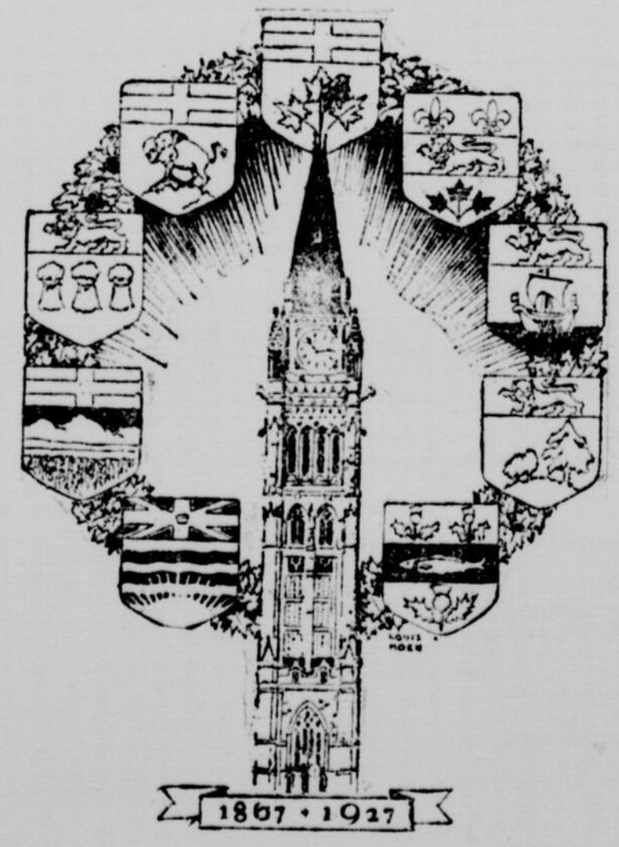
Les vieux chênes de la montagne
Où combattirent nos aïeux,
Le sol de la verte campagne
Où coula leur sang généreux,
Le flot qui chante à la prairie
La splendeur de leurs noms bénis,
La grande voix de la patrie,
Tout nous redit: Soyons unis!

(Crémazie: Fête nationale, 24 juin 1856)

MGR TACHE, EVEQUE A 27 ANS



ALEXANDRE-ANTONIN TACHE, archevêque de St-Boniface, né en 1823, d'une illustre famille, se rendit dans l'Ouest avant même d'être prêtre. Il y évangélisa les Sauvages pendant six ans, et Pie IX le nomma évêque en 1850. Ce fut lui qui obtint la subdivision de l'immense diocèse de la Rivière rouge, qui embrassait alors tout l'Ouest canadien. Pacificateur et civilisateur, Mgr Taché mourut, chargé de vertus et de mérites, en 1894.



CET HERITAGE QU'EST LE CANADA

Il n'est pas de plus beau pays au monde que le nôtre, notre cher Canada — il n'en est pas qui offre plus de vraie liberté, de plus grands avantages et une vie quotidienne plus paisible et plus sereine.

Assurément, en ce soixantième anniversaire de la fondation de notre Dominion, de vifs sentiments de gratitude s'imposent à nous tous à l'égard de notre héritage ancestral— le Canada, notre patrie.

BIRKS

La Banque Provinciale

DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900.

Capital autorisé	$ 5,000,000.00
Capital payé et Surplus	$ 5,776,000.00
Actif total (au 30 nov. 1926)	$47,880,000.00

La seule banque au Canada dont les argents confiés à son département d'Epargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts.

Conformément aux règlements approuvés par ses actionnaires, lors de sa fondation, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: L'hon. sir H. LAPORTE, C.P., président "Laporte-Martin Limitée"; président "Société d'Administration Générale"; vice-président "Crédit Foncier Franco-Canadien".

1er Vice-Président: M. Tancrède BIENVENUE, Administrateur "Lake of the Woods Milling Co."; administrateur "Crédit Foncier Franco-Canadien"; administrateur local "Guardian Assurance Co., Ltd."

2ème Vice-Président: M. S.-J.-B. ROLLAND, Président "Compagnie Papier Rolland Limitée".

L'hon. Nemèse GARNEAU, C. L., Québec, Président "Les Prévoyants du Canada".

M. Emilien DAOUST, Président "Librairie Beauchemin Limitée"; président "Ecoles des Hautes Etudes Commerciales de Montréal"; commissaire du Port de Montréal.

M. ALPHONSE RACINE, Président de la maison "Alphonse Racine Limitée".

M. H. GERIN-LAJOIE, C.R., Société légale Kavanagh, Lajoie et Lacoste.

BUREAU DE CONTROLE POUR LE DEPARTEMENT D'EPARGNE

(Commissaires-Censeurs)

Président: L'hon. N. PERODEAU, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

Vice-Président: L'hon. E.-L. PATENAUDE, C.P., Administrateur de l'Alliance Nationale; Administrateur de l'Université de Montréal.

M. Samuel CASAVANT, Vice-Président Casavant & Frère Ltée., facteurs d'orgues, St-Hyacinthe.

Honorable Cyrille DELAGE, N.P., Surintendant du Service de l'Instruction Publique de la province de Québec,—Québec.

M. J.-L. FORTIN, marchand, Commissaire du Port des Trois-Rivières,—Trois-Rivières.

M. Joseph B. de BOUCHERVILLE, C.R., Montréal.

DIRECTION

CHAS.-A. ROY, Gérant-Général
L.-F. PHILIE, Asst. Gérant-Général.
J.-A. TURCOT, Surintendant des Succursales.
J.-E. ST-ANDRE, Inspecteur-en-chef.



LE SERVICE DES TRAMWAYS

En 1864, malgré maintes difficultés, la Montreal City Passenger Railway Company transportait 1,485,725 voyageurs sur 6 milles de voies de tramways se servant de 8 tramways tirés par des chevaux.

En 1926, la compagnie avait en circulation 900 tramways, 70 autobus et transportait 300,195,427 voyageurs sur 305 milles de voies de tramways. Ainsi donc, la compagnie des tramways a marché de front avec le développement et le progrès de la ville de Montréal.

ALORS que la population de Montréal et de ses banlieues, il y a soixante ans — soit le 18 mai 1861, n'était que de 101,439, la Montreal City Passenger Railway Company était incorporée en vertu des lois de la province de Québec, aux fins de construire et d'exploiter des tramways dans la ville et la paroisse de Montréal.

Le square Victoria était la limite ouest de la ville, tandis que la vieille église de la ru Craig constituait la limite nord.

Le 18 septembre 1861, une équipe d'ouvriers commença à construire la première voie de tramways, rue Notre-Dame, et le 27 novembre, six milles de voies étaient complétés.

Cette ligne partait des environs du vieux pont de péage Québec, près de la rue Sainte-Marie, et se terminait au square de la Place d'Armes.

Les chars à chevaux circulant sur cette voie étaient au nombre de huit. La compagnie avait aussi construit une remise pour le matériel et une écurie pour les chevaux.

Le jour où on entonça le dernier clou de ce premier tronçon de circuit de tramways (27 novembre), les pionniers du service des tramways, accompagnés de quelques dignitaires civiques, inaugurèrent le service initial et plusieurs centaines de citoyens suivirent les formalités d'un oeil intéressé.

A un signal donné un attelage de chevaux tira sur les traits avec vigueur et les roues se mirent à rouler lentement sur les rails, gagnant graduellement en vitesse jusqu'à ce que quelques voyageurs aventureux constatèrent qu'ils allaient à une assez vive allure — environ six milles à l'heure.

Ce nouveau service de transport ayant gagné vite la faveur populaire, la compagnie construisit d'autres lignes et augmenta son matériel roulant, mais aucun tramway ne circulait la nuit, le mouvement des véhicules tirés par les chevaux étant considéré trop hasardeux une fois la noirceur venue.

En 1862 les lignes furent prolongées le long des rues Wellington, Sainte-Catherine et Saint-Laurent, et sur la rue Sainte-Catherine, de l'avenue Papineau jusqu'à la rue Mountain. Ces deux nouvelles routes furent ouvertes deux ans plus tard.

Après trente années d'exploitation, cependant, la longueur totale du réseau n'était que 12½ milles. Durant les mois d'hiver les tramways tirés par les chevaux étaient remplacés par quatre-vingt-deux sleighs couverts à voyageurs. Comme la compagnie ne possédait pas l'outillage voulu pour enlever la neige, les véhicules ne pouvaient passer là où la neige était trop épaisse.

Jusqu'à l'année 1892 l'exploitation du réseau se fit sans de grandes difficultés mécaniques. Au fur et à mesure que la ville augmentait en population et en superficie, les lignes de la compagnie furent prolongées aussi loin que possible et le nombre des tramways et des chevaux fut augmenté afin d'assurer le transport de l'afflux sans cesse croissant de voyageurs. Le service, cependant, était limité par suite des pentes prononcées, du petit nombre de voyageurs que pouvait transporter chaque tramway, de la lenteur de l'allure et des encombrants freins à bras qui ne permettaient pas d'arrêter rapidement.

Jusque vers 1891, la compagnie avait maintenu un service continu avec l'équipement limité à sa disposition, mais avec le développement de la cité, l'exploitation devint plus difficile spécialement sur les routes où les pentes étaient prononcées.

Avec l'avènement de l'électricité, en 1892, la situation changea rapidement et l'installation de l'équipement électrique fut faite d'une manière expéditive. Des tramways plus grands et plus modernes munis de moteurs furent ajoutés au matériel roulant et les fidèles chevaux disparurent des rues après trente et un ans de service actif.

On prolongea dès lors les lignes existantes et de nombreuses nouvelles routes desservant jusqu'aux banlieues furent créées, assurant ainsi un service beaucoup supérieur et les moyens de transport indispensables à une ville qui se développe.

La compagnie employa un plus grand nombre d'hommes, construisit de nouveaux bâtiments, érigea de nouvelles usines, acheta de nouveaux tramways; plusieurs autres innovations furent introduites et maintes améliorations effectuées afin de marcher de front avec la communauté dans la voie du progrès.

Au début de la mise en circulation des tramways électriques, le pouvoir était fourni par une seule usine, rue Côté, mais en 1894, comme la demande de force motrice devint continue et urgente — par suite de l'augmentation des voies de tramways et du matériel roulant — une importante usine d'énergie fut érigée rue William.

De nouveau en 1903 une nouvelle usine d'énergie fut construite rue Notre-Dame Est, à Hochelaga, cette usine d'Hochelaga est moderne sous tous les rapports, est munie de turbines à vapeur et constitue une réserve utilisable advenant une cessation de l'approvisionnement de pouvoir acheté.

En l'espace de trente-cinq ans, depuis l'introduction de l'électricité comme productrice de force motrice, la compagnie a transporté avec succès 5,248,956,309 voyageurs à un taux au-dessous du taux moyen demandé aux Etats-Unis et au Canada et n'a enregistré qu'un nombre relativement peu élevé d'accidents durant cette période. C'est un résultat digne de mention, spécialement si l'on considère les nombreuses difficultés auxquelles la compagnie eut à faire face dans ses efforts pour assurer un mode de transport continu et sûr à une allure raisonnable, malgré les pentes prononcées, les coins retirés, les rues étroites et de mauvaises conditions climatériques.

La question de desservir toute une population en est une qui compte parmi les plus importantes. Elle comporte cependant des difficultés. Dans tout service local il y a trois classes de territoires desservis:



Premièrement—les territoires où la population est relativement dense et où l'exploitation est susceptible de rapporter un bon profit.

Deuxièmement—les territoires où le nombre des voyageurs est plus restreint et où les profits de l'exploitation suffisent à peine à payer les dépenses.

Troisièmement—les territoires en voie d'établissement et où l'exploitation se traduit par un déficit.

Il est tout aussi important, sinon plus, pour le bien de la communauté en général, que ces territoires peu rémunérateurs bénéficient d'un service aussi bon que les territoires qui rapportent des profits. De par son caractère d'utilité publique, la compagnie assume cette responsabilité et absorbe les pertes des lignes non profitables, rendant ainsi un service important aux citoyens des districts éloignés.

La compagnie suit de très près les divers développements ayant trait à l'industrie des tramways et toutes les inventions pratiques qui ont pour but d'améliorer le service sont l'objet d'une attention minutieuse; sous ce rapport il est intéressant de noter que la Compagnie des Tramways de Montréal a été la première à mettre en circulation les tramways où l'on paie en entrant et ce système de perception du prix de passage à été vite copié par les autres compagnies et est en usage presque partout aujourd'hui sur ce continent.

Peu de personnes ont une idée des dépenses encourues par la pose des voies doubles dans les rues pavées de la ville d'aujourd'hui. La fondation de la route et la voie au complet ainsi que les frais généraux comportent un déboursé de $155,000.00 par mille approximativement.

En 1892 les rails employés pesaient 56 livres à la verge et avaient 30 pieds de longueur tandis qu'aujourd'hui ils pèsent 115 livres à la verge et sont deux fois plus longs. Les rails qui servent pour les courbes pèsent 132 livres à la verge.

En 1861, la voie rudimentaire de six milles reposait dans la boue et la pose de la voie était chose relativement simple. Aujourd'hui cependant, la fondation de la route est solide et durable et comprend une base de béton ou de pierre concassée, qu'on recouvre soit de blocs de granit ou d'un pavage d'asphalt.

Des centaines d'hommes, plusieurs étant des spécialistes et des experts dans leurs sphères respectives et se servant des appareils mécaniques les plus modernes, sont employés pour la pose des voies de tramways aujourd'hui. De puissantes grues électriques, des ajusteuses de traverses et des machines automatiques à briser les pavages, des machines à souder à l'électricité et divers genres de tramways pour fins de construction sont aussi employés.

Avec l'avènement du tramway double plus moderne en acier pressé où l'on paie en entrant et du frein à air, l'industrie du transport a reçu un élan considérable.

Le 8 octobre 1925, la compagnie mettait en service le nouveau tramway de sûreté, ajoutant 50 autres unités de ce genre à son matériel roulant. Plus de 22,000 de ces nouveaux tramways de sûreté à un seul homme sont en usage dans 503 villes et cités des Etats-Unis et du Canada.

Se rendant compte de la valeur du service coordonné pour ses clients, la Compagnie des Tramways de Montréal, par conséquent, commença à mettre en circulation des autobus sur la rue Sherbrooke, le 6 août 1925. Le succès de cette nouvelle entreprise fut vite assuré et dans le court espace de deux ans, les lignes d'autobus de la compagnie se sont multipliées dans toutes les directions et le nombre d'autobus en service a atteint 70. Des garages ont été construits et une organisation spéciale a été créée pour s'occuper de cette branche du service.

Le 11 mai de cette année un autobus fonctionnait à la gazoline et à l'électricité et pouvant contenir 39 personnes—le premier du genre mis en circulation au Canada—a été mis en service sur la route Verdun-Atwater. C'est un véhicule tout en métal monté sur deux trains, roulant sur huit roues, munis de freins à air et à l'électricité et avec portes en avant et en arrière. Malgré sa grande longueur il peut tourner en très peu d'espace par suite de son contrôle de direction synchronisé sur les trains d'avant et d'arrière. L'absence de changement de vitesse est à noter.

Quand une compagnie de tramway électrique dépense de l'argent pour améliorer ainsi son service, toute la communauté en profite, car le but premier de toute compagnie de tramways électriques locale est d'assurer le meilleur service possible pour le bénéfice de tout le monde.

La Compagnie des Tramways de Montréal prétend modestement avoir fait un effort sincère dans cette direction et continuera comme par le passé, à améliorer son service en tout temps et en tout endroit où la nécessité s'en fera sentir, et en retour demande l'encouragement constant et consciencieux de ses clients à la fin de ces soixante-six années de service continu envers le public de Montréal.

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTRÉAL

LA SASKATCHEWAN FRANÇAISE

Un magnifique exemple de vitalité et d'esprit national donné par nos frères de la province "aux blés d'or". – L'ère des injustices est passée et les forces françaises sont d'une parfaite solidité.

L'A. C. F. C. ET LE "PATRIOTE DE L'OUEST"

Pour répondre au désir de "La Patrie", je jette, au hasard, sur le papier ces quelques lignes hâtives et forcément incomplètes. Faute de temps, je regrette de ne pouvoir donner aux nombreux lecteurs de ce journal, autre chose qu'un pâle aperçu de l'oeuvre magnifique religieuse et nationale accomplie par les Canadiens-français, qui résident au pays fertile des blés d'or. La Saskatchewan, formée d'une partie des territoires de la Compagnie de la baie d'Hudson, achetés par le gouvernement canadien, en 1869, occupe aujourd'hui le troisième rang dans la Confédération, et promet de devenir avant longtemps la plus riche province du Dominion.

La fertilité de son sol que remue une population intelligente et laborieuse, le développement rapide de ses voies de transport, l'exploitation prochaine de ses ressources naturelles illimitées, l'accroissement constant de sa population, enfin, sa splendide organisation sociale et les florissantes institutions qui font son orgueil, ouvrent à cette jeune province de 22 ans, un avenir exceptionnellement brillant et prometteur de la plus opulente prospérité. Bien avant son érection en province, les Canadien-français avaient fait souche dans la Saskatchewan. Ils furent les précurseurs du grands mouvement migrateur des multiples nationalités qui vinrent, plus tard, coopérer au progrès et au développement de ces immenses plaines.

DOMAINE RELIGIEUX

Jusqu'à la création du Vicariat Apostolique du Prince-Albert, en octobre 1890, l'administration ecclésiastique de ce qui devait être plus tard la Saskatchewan, relevait de l'autorité de l'archevêque de St-Boniface. Cette période peut être considéré comme l'âge d'or de l'apostolat dans l'ouest Canadien. Alors que les communications n'existaient qu'à l'état rudimentaire, des légions de dévoués et hardis missionnaires de notre race parcouraient en tout sens ces vastes prairies, portant dans leurs mains le flambeau de la civilisation, et prêchant à tous la doctrine divine du Christianisme. Mais, leur zèle apostolique semble surtout s'être exercé en faveur des plus déshérités de la nature, des pauvres indigènes qui formaient à cette époque la presque totalité de la population de cette partie du pays. Il n'est pas un sentier que ces intrépides pionniers de la foi n'aient suivi, pas un cours d'eau qu'ils n'aient remonté, pas une rivière qu'ils n'aient franchie pour aller, où le devoir les appelait. Semer dans les âmes la parole de l'évangile et préparer une riche moisson pour les greniers célestes. Honneur à ces vaillants missionnaires, à ces héroïques apôtres de la première heure! La race, la religion et la patrie leur doivent une lourde dette d'éternelle gratitude.

En décembre 1907, le Vicariat du Prince-Albert était érigé en diocèse, avec Monseigneur Pascal comme premier évêque. Ce fut le commencement de l'ère des fondations religieuses de toutes sortes. A ce bon pasteur des âmes que fut Mgr Pascal, mort en France, où il était allé refaire une santé ébranlée par un rude labeur apostolique, le Saint-Siège, donna comme successeur, en 1921, Sa Grandeur Monseigneur J. H. Prud'homme. Sous l'habile direction de ce jeune et vaillant évêque, chez qui les talents et les vertus marchent de pair avec un patriotisme ardent, le diocèse de Prince-Albert et de Saskatoon continue d'avancer, d'un pas accéléré, dans la voie de l'expansion et du progrès. Le diocèse de Mgr Prud'homme compte aujourd'hui 59,000 catholiques. Cinquante deux prêtres séculiers et quarante deux réguliers desservent 65 paroisses et missions. Enfin les quatre-vingts églises et chapelles, les sept hôpitaux, l'orphelinat et les treize communautés religieuses sont autant de mouvements qui attestent la direction sage et progressive de l'évêque, le dévouement des prêtres et la foi agissante des catholiques du diocèse.

La création du diocèse de Régina date du mois de mars 1910. Monseigneur O. E. Mathieu, recteur de l'université Laval, fut appelé à occuper ce siège épiscopal. Pour veiller sur ce nouveau berceau de la foi catholique, Rome ne pouvait faire mieux que de jeter les yeux sur l'éducateur distingué dont tout le monde reconnait et admire la science, la sagesse la bonté et les vertus. Inutile de dire que dans ce diocèse récemment formé, tout était à faire, à organiser. Aussi, le nouveau pasteur, bien que privé des ressources nécessaires mais rempli d'une foi confiante dans la Providence, se mit résolument à l'oeuvre. En quelques années, le diocèse prit une expansion dépassant les prévisions les plus optimistes, et fut érigé en archidiocèse, au mois de décembre 1915. Depuis, il n'a cessé de marcher à pas de géant dans le large sentier du progrès. L'une des joies et des consolations de Mgr Mathieu, c'est de constater l'augmentation constante du nombre de son clergé et de celui de ses religieuses. Avec l'humilité qui caractérise tous les grands hommes, il ne s'attribue pas les mérites du développement remarquable de son archidiocèse. "Quand je vois ce que le bon Dieu a fait pour moi, écrit-il, je ne sais comment l'en remercier assez; car c'est Lui qui a tout fait." L'archidiocèse de Régina se compose aujourd'hui de 91,000 catholiques. Sa Grandeur compte actuellement 92 prêtres séculiers et 54 prêtres réguliers pour l'aider et collaborer au développement de son oeuvre religieuse. Dix-sept communautés de femmes ont été fondées, et plus de trois cents religieuses prodiguent leur dévouement inlassable dans les hôpitaux ou dans les institutions enseignantes. L'une des grandes gloires qui restera attachée au nom de l'archevêque de Régina, sera assurément l'établissement du collège classique de Gravelbourg.

Plus que tout autre, il savait l'importance capitale d'une telle fondation destinée à former une élite canadienne-française capable de défendre nos droits dans l'avenir et aussi de mieux servir la race, la foi et le pays.

INSTITUTIONS FINANCIERES

La Banque Canadienne Nationale, incorporée sous le nom de Banque d'Hochelaga, a certainement fait sa juste part en aidant au développement des provinces de l'Ouest. Ses succursales, qui sont installées dans les centres peuplés de canadiens-français, se chiffrent actuellement à 23, dont 7 dans la Saskatchewan. Elles sont en opération pour une période variant de 10 à 20 ans. Cette institution canadienne-française a suivi les temps, prêtant main-forte à la classe agricole en particulier, et aux industries en général. Avec ses accumulations de capitaux provenant en grande partie de la bonne vieille province de Québec, elle s'est toujours montrée large et tolérante, et récolte aujourd'hui les fruits de sa bonne administration en voyant son chiffre d'affaires s'accroitre et se multiplier. Les succursales des prairies sont groupées sous le contrôle d'un surintendant qui a passé toute sa vie dans l'ouest dont il connait parfaitement les conditions économiques et qui sait entièrement donner justice et satisfaction aux patrons de l'institution qu'il représente.

"La Sauvegarde", compagnie d'assurance-vie, autre institution canadienne-française, s'est aussi implantée dans la Saskatchewan, depuis déjà plusieurs années. Grâce à l'active et énergique direction de M. Raymond Denis, gérant pour l'ouest, cette institution financière fait des progrès constants et rapides. Sa clientèle se recrute surtout parmi les Canadiens français qui tiennent à encourager de préférence une fondation nationale en même temps qu'ils savent apprécier la sage et prévoyante administration centrale qui préside aux destinées de cette florissante compagnie.

ACTIVITES NATIONALES

"Le Patriote et l'A.C.F.C."

Comme le frêle roseau que l'on transplante a besoin d'un appui qui le protège contre la rafale et les vents d'aquilon, de même un petit peuple ethnique vivant au milieu de nationalités de foi et de langues étrangères, réclame un soutènement pour le garantir du danger des tempêtes possibles, que soulèvent parfois la persécution et le fanatisme. Pour protéger les croyances et le langage d'une jeune nation contre les attaques d'ennemis éventuels, le journal est, par excellence, l'arme véritable de défense et de combat, l'arme qui, aux heures de péril, sonne le clairon de ralliement et dirige les bataillons unis et compacts vers un même but de résistance et de victoire. Jusqu'en 1910, les franco-canadiens de cette province n'avaient aucun journal à leur disposition. Ce fut alors que deux prêtres de foi intrépide, le R. P. Ovide Charlebois, O.M.I., dans le temps principal de l'école S.-Michel de Duck-Lake (qui allait devenir l'automne suivant évêque missionnaire du Keewatin) et M. l'abbé Myre, curé de Bellevue, conçurent et mûrirent le dessein hardi de fonder un journal catholique et français en Saskatchewan.

Ils furnt les pères du "Patriote de l'Ouest", dont le premier numéro parut le 24 août 1910. Le R. P. Morice, O.M.I., historien avantageusement connu par ses nombreux et savants travaux, en fut le premier rédacteur. Peu après, le R. P. Auclair, O.M.I. prit charge de la rédaction, et pendant quinze ans, donna le meilleur de son intelligence et de son coeur au soutien et à la défense de la cause française et religieuse dans la Saskatchewan. M. Donatien Frémont, aujourd'hui rédacteur à "La Liberté" de Winnipeg, fut aussi pendant quelque temps un brillant collaborateur du journal. L'héritage de la rédaction est tombé, depuis quelques années, dans les mains habiles du R. P. Langlois, O.M.I., dont l'important travail est partagé, avec brio, par le R. P. Allard, O.M.I. Ces deux patriotes sont dignes de leurs devanciers, et nous sommes assurés que leur plume alerte et brillante continuera de livrer victorieusement les bons combats pour la conservation intégrale du patrimoine des aïeux. "Le Patriote" compte aujourd'hui 25,000 lecteurs, et tout laisse présager que, grâce à l'intelligente impulsion de son dévoué administrateur, M. le commandeur J.-E. Morrice, le seul journal français de la Saskatchewan verra des jours encore meilleurs.

L'Association Catholique Franco-Canadienne qui a été l'âme de nos luttes, le rempart inexpugnable de notre résistance aux assauts des ennemis de notre langue, a pour but l'union de tous les coeurs, de toutes les énergies, de toutes les intelligences, de toutes les forces de ceux qui s'honorent de porter un nom français. Sa fondation remonte à 15 ans. En effet, le 28 février 1912, quatre cent cinquante franco-canadiens désireux de transmettre à leurs descendants le patrimoine ancestral de civilisation catholique et française que la persécution et la marée montante de l'immigration étrangère menaçaient d'engloutir, se rassemblaient à Duck-Lake pour jeter les bases d'une association qui, à l'origine, fut baptisée du nom de Société du Parler Français en Saskatchewan. Quelques années plus tard, on changeait ce nom en celui que porte aujourd'hui notre association. Cette réunion du Duck-Lake fut le réveil de tout un peuple qui crie au monde son droit de vivre. Elle fut présidée par le R. P. Lacoste, vicaire général du diocèse, en l'absence de Mgr Pascal, alors en France. Assisterent à ses séances: Mgr O.-E. Mathieu, l'honorable Turgeon, messieurs R. Denis, Quenneville, etc. Les conventions se succèdent ensuite presque tous les ans. A celle de Willow Bunch convoquée en 1915, le Dr Godin fut élu président. Energique, il insuffla de la vie dans l'organisation. En 1918, l'association tint ses assises à Prince-Albert et M. J.-E. Morrier fut honoré de la présidence, tandis que messieurs Raymond Denis et Emile Gravel étaient élus vice-présidents; Mgr Marois, secrétaire général; M. D. Frémont, chef du secrétariat, et le R. P. Auclair, aumônier général. A la convention de Gravelbourg tenue en 1921, M. Emile Gravel fut appelé à la présidence et M. R. Denis et le Dr Aubin à la vice-présidence.

Cette même année, l'association entreprit et mena à bonne fin une campagne de souscriptions, à travers la province, en faveur du collège de Gravelbourg. La convention de 1923 se donna de nouveau comme chef de l'exécutif M. Morrier. A Régina, en 1925, M. Raymond Denis fut élu président et MM. A. Marcotte et Dr Roy, vice-président. M. Morrier, secrétaire général; Mgr. Brodeur, trésorier et Mgr. Marois, aumonier. La dernière convention également tenu à Régina, en mars dernier, se donna l'exécutif suivant: M. R. Denis, président; MM. A Marcotte et Antonio de Barguerie, vice-présidents; M. J. E. Morrier, chef du secrétariat-général Mrg. Z. Marois, aumonier général. L'association, qui compte 45,000 membres et 125 cercles organisés, a accompli un travail utile et régénérateur au cours des quatre dernières années. Sous ses auspices, des visiteurs d'écoles ont été nommés, un secrétariat-général fondé et des concours scolaires français organisés dans toutes les écoles bilingues de la province. Les franco-canadien ont toujours su se choisir des chefs actifs, courageux et dévoués; ils sont fiers d'eux et savent que sous leur sage et habile direction ils peuvent envisager l'avenir avec une sereine confiance. Avec un général expérimenté comme M. R. Denis et des officiers qui savant le secouder de toute la grandeur de leur patriotisme, nos libertés et nos droits sont entre bonnes mains.

L'association des Commissaires d'Ecole fut formée en 1918, après la scandaleuse convention de Saskatoon.

Le R. P. Auclair et M. R. Denis, président actuel, en furent les fondateurs. Elle a pour but de grouper nos commissaires, les instruire, semer un peu de patriotisme et d'enthousiasme et collaborer avec l'A. C. F. C. M. R. Denis a aussi été le fondateur et le secrétaire général de l'Association Interprovinciale, amalgamée avec l'A. C. F. C. depuis deux ans.

Les Canadiens-français de la Saskatchewan entrevoient l'avenir avec espoir et assurance; l'heure de la persécution est passée; un esprit nouveau de justice et de tolérance anime les dirigeants de notre province. Québec exceptée, il n'y a pas une province dans le Dominion où les droits minoritaires soient mieux respectés. Connaissant la situation qui nous est faite, nous faisons appel à nos frères de Québec que les nécessités de la vie obligent à quitter leur province natale, de venir grossir nos rangs, fortifier notre groupe et nous aider à atteindre nos destinées. La Saskatchewan, c'est peut-être la partie la plus belle, la plus riche du Canada. En venant ici, nous ne cessons pas d'être canadiens, ni français. Protégée du bouclier de nos organisations nationales, la jeune fille franco-canadienne de la Saskatchewan, encore frêle et délicate, grandira, se développera et un jour elle pourra, par-dessus l'Ontario, tendre une main filiale à la vieille mère de Québec et dans une étreinte, faite de reconnaissance et d'amour, proclamera à la face des nationalités étrangères la survivance de la race française dans tout le Canada.

Dr P.-E. AYOTTE
Prud'homme le 25 juin 1927

Historien



L'HONORABLE PASCAL POIRIER
sénateur, historien de l'Acadie, sa patrie, est l'un des plus illustres fils de sa race.

"L'Esprit de 1867 est une Leçon de Modération et de Justice"

L'HONORABLE FERNAND RINFRET
Secrétaire d'Etat

La confédération est un pacte conclu entre les provinces: c'est un esprit de tolérance et de concessions réciproques qui a présidé à son origine.

Depuis 1867 bien des conflits et de sentiments et d'intérêts économiques ont pu menacer notre pays: ils ont été écartés ou résolus par ceux de nos hommes publics qui, fidèles à cet esprit, ont cherché la solution dans la conciliation.

Neuf provinces composent maintenant la confédération canadienne. Bien qu'elles soient animées du même désir de progrès, leur situation géographique, la formation diverse de leur population et la particularité des intérêts locaux les amènent à considérer les choses sous des angles différents.



L'HON. FERNAND RINFRET

C'est par le respect mutuel des croyances et des droits des minorités, les compromis généreux sur le terrain économique, que l'on peut maintenir la "bonne entente" nécessaire.

On y a réussi soixante ans, à travers de multiples difficultés. L'esprit de la confédération est une leçon de modération et de justice. C'est sur cette base que l'on peut édifier dans l'avenir un Canada uni et prospère

Fernand Rinfret

Les Gouverneurs Généraux depuis la Confédération

Depuis la Confédération, treize Gouverneurs Généraux ont représenté la Couronne au Canada. Bien que le Gouverneur Général n'ait pas dans un gouvernement à forme responsable, de pouvoir réel, il est probable qu'aucune législation importante ne se prépare ni ne se réalize sans que le représentant de la Couronne n'ait été consulté.

Le 1er juillet 1867, Lord Monck annonçait qu'il avait été nommé Gouverneur Général. Il s'était grandement intéressé au mouvement de la Confédération et avait été d'un réel secours aux auteurs de l'acte de l'Amrique Britannique du Nord.

Lord Lisgar entra en fonction le 2 février 1869. Les principaux événements de son régime furent la rébellion de la Rivière Rouge (1869-1870), la cession de la Terre de Rupert et des Territoires du Nord-Ouest au Canada et la signature du Traité de Washington. C'est sous Lord Lisgar que la Colombie-Anglaise entra dans la Confédération.

Le Comte de Dufferin succéda à Lord Lisgar en 1872. Sous son régime, l'Ile du Prince-Edouard entra dans la Confédération, le chemin de fer Intercolonial fut ouvert d'Halifax à Québec et le Royal Military College Canadien fut fondé. La Colombie-Anglaise, fortement irritée par la question du chemin de fer Transcontinental, menaçait de laisser la Confédération. Dufferin visita la province en 1876 et grâce à son tact, réussit à calmer les esprits.

Le marquis de Lorne suivit le comte de Dufferin en 1878. Les événements de son régime furent l'adoption du programme de "Politique Nationale", l'inauguration des travaux de construction du Pacifique Canadien, l'organisation des territoires du Nord-Ouest en districts et la formation de la Royale Society of Canada.

En 1883, le marquis de Lansdowne devenait Gouverneur Général. Pendant son séjour au Canada, la deuxième rébellion de Riel eut lieu, le C. P. R. fut terminé et le Gouvernement Impérial autorisa le Dominion à négocier ses propres traités avec les nations étrangères.

Lord Stanley devint Gouverneur Général en 1888. Il assista à la controverse sur la question des écoles du Manitoba. C'est sous son régime qu'on décida de soumettre à l'arbitrage la question de la chasse au phoque sur le Détroit de Behring.

Le comte d'Aberdeen succéda à Lord Stanley en 1893. Les principaux événements de son régime furent la Conférence Coloniale à Ottawa, l'avènement de Sir Wilfrid Laurier comme Premier Ministre du Canada, la réunion à Victoria de la Commission du Détroit de Behring et le jubilé de la Reine Victoria.

Plusieurs événements importants eurent lieu pendant que le comte de Minto, nommé Gouverneur Général en 1898, était au Canada. Le tarif postal de deux cents entra en vigueur, le tarif de préférence britannique fut adopté, un contingent canadien fut expédié dans le Sud-Africain, la reine Victoria mourut et le roi Edouard VII monta sur le trône.

Le comte Grey, qui succéda à Minto en 1904, vit la création des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, le troisième centenaire de la fondation de Québec, la création de la Commission Internationale conjointe et les nouveaux traités de commerce avec les pays d'Europe.

Des événements graves marquèrent le séjour du duc de Connaught après sa nomination en 1911. Tout fut dominé par la Grande Guerre. L'édifice du Parlement fut détruit par le feu et le duc posa la pierre angulaire du nouvel édifice.

Le duc de Devonshire arriva au Canada en 1916 alors que la guerre battait encore son plein. Il assista à l'effort de relèvement que fournit le Canada après la guerre, et à l'organisation des Chemins de Fer Nationaux.

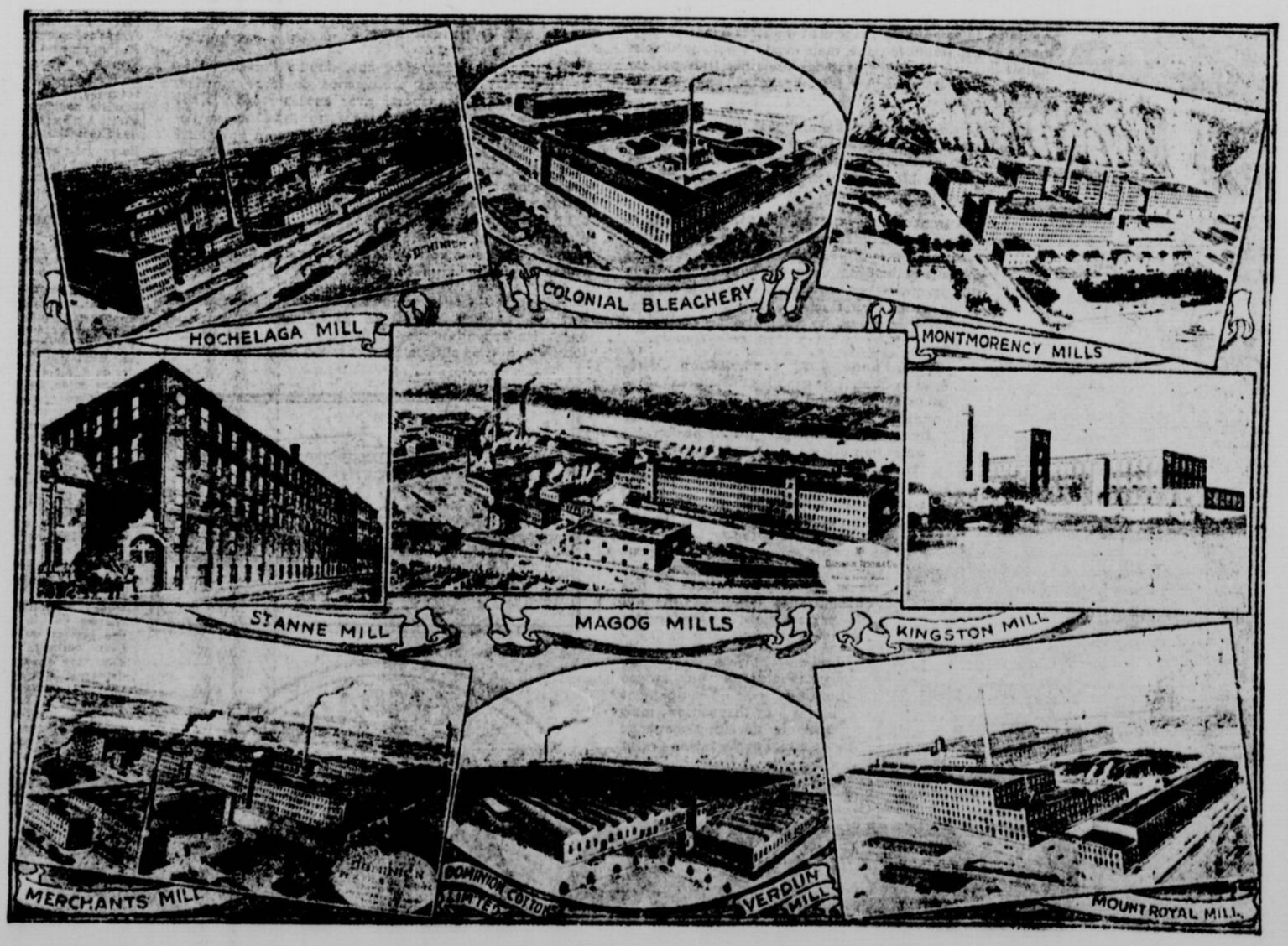
Le Baron Byng succéda à Devonshire en 1921. L'événement le plus remarquable de son séjour parmi nous fut la défaite du gouvernement d'Union né de la guerre.

Le Baron Byng fut remplacé en 1926 par le vicomte Willingdon, dont la sagesse, le tact et l'amabilité sont en train de lui gagner rapidement les canadiens de toutes les classes.

Par leur indépendance des partis, par la connaissance des hommes et des choses que leur a apportée l'atmosphère du vieux continent, l'influence de tous ces chefs distingués nous a été sans aucun doute des plus salutaires.

LES PIONNIERS DE L'INDUSTRIE TEXTILE AU CANADA FURENT DES CANADIENS-FRANÇAIS

DES DÉBUTS TRÈS HUMBLES DE MM. V. HUDON ET JACQUES GRENIER, A SURGI CE GROUPE IMPORTANT D'ÉTABLISSEMENTS FLORISSANTS



Les Canadiens-français ont joué le premier rôle dans l'industrie textile au Canada.

En effet, lors de l'amalgamation de V. Hudon Cotton Company par la Hochelaga Cotton, en 1888, la première de ces compagnies avait été fondée par M. V. Hudon et Jacques Grenier. Cette amalgamation englobait également les moulins de Magog, Brantford, Coaticook, Moncton, Halifax, Windsor, Kingston et Hespler.

En 1905, vint le grand merger de la Dominion Textile Company qui engloba, à son tour, la Dominion Cotton Company, la Merchants Cotton Company, la Montmorency Cotton Company et la Colonial Bleaching Company.

Marchant de succès en succès, le merger ajouta au nombre de ses compagnies la Montreal Spinning Company.

Enfin, en 1920 la British Munition Plant, à Verdun, devenait à son tour une subsidiaire du merger. Les têtes dirigeantes de ce merger étaient, au début, MM. L.-J. Forget, C.-R Whitehead, Andrew S. Gault, David Morrice, puis revient à sir Charles Gordon l'honneur d'avoir consolidé le tout dans un puissant merger qui a contribué beaucoup au développement de Montréal et de tout le Canada.

"La Confédération a eu une Influence Profonde"

L'HONORABLE CHARLES STEWART, ministre de l'Intérieur.



L'HON. CHARLES STEWART

In the summer of 1864 when Confederation was just taking shape, George Brown, the renowned Reform leader of Upper Canada, penned a private letter containing this historic comment:

"I don't believe any of us appreciate in its true importance the immensity of the work we are engaged in."

Confederation's effects have been so varied that in attempting to appraise the "true importance" of that great event we are still almost as much at a loss, to-day, as Brown was over sixty years ago.

The economic progress of the Dominion merits first mention, for material motives gave birth to Confederation, and material success has justified and sustained it. Not all of the hopes of 1867 have come true, but to anyone taking a broad view of Canadian development—of the growth in territory, population, production, commerce, wealth—the fathers of Confederation stand out as statesmen gifted no less superbly with business foresight than with political genius. If to-day Canada ranks high among the nations of the world in level of prosperity, in standards of living, in vigor of progress and in faith for the future, it is because the nation-builders of 1867 furnished both the vehicle and the vision of great material progress.

Apart from its economic success, Confederation's influence has been profound and far-reaching.

Confederation has imparted a new note to the whole tone of Anglo-American relations in North America. The pre-Confederation position of the colonies was a source of anxiety and danger to themselves and to the Mother Country, of distrust and annoyance to the United States. To-day, clear across the continent, Confederation has reared a neighbouring state which enjoys not only the respect but the cordial friendship of the republic. Anxiety and distrust have given place to an international spirit of mutual confidence that serves as a model to the world. Far from endangering Anglo-American goodwill, Canada to-day furnishes the great, common meeting-ground of British loyalty and American friendship.

Finally, and transcending all else, Confederation planted deep the seed of a new national consciousness, slow but sure in its growth, strong in its fibre. Pride of province has not withered away, and need not. But there has become entwined with it the green and spreading vine of a wider Canadian citizenship, overgrowing all lines of province, race or creed.

Most often, to reassure ourselves of the depth and strength of Canadian patriotism, we glance back to the war years, to the common efforts, victories and sorrows that tested and confirmed our nationhood. But recent memory likewise recalls another incident, vividly revealing the far-reaching bonds of common pride and sympathy that now unite the people of every corner of the Dominion. Eight years ago the passing of Sir Wilfrid Laurier cast the shadow of gloom over the entire citizenship of Canada. Pride in his talents, affection for his character and ideals, had permeated the whole Canadian people. The universal sense of loss, diffused from the Atlantic to the Pacific, left no shred of doubt that the seeds of Confederation have germinated into a citizenship truly national in its sympathy and pride, in its loyalty and affection.

* * *

Dans l'été de 1864, quand le projet de fédération commençait à prendre corps, George Brown, le grand chef réformiste du Haut-Canada, écrivait ceci dans une lettre privée:

"Je ne crois pas qu'aucun de nous apprécie à sa juste importance l'immensité de la tâche dans laquelle nous sommes engagés."

Les résultats de la Confédération ont été si diversifiés que dans l'effort que nous faisons pour apprécier, nous aussi "à sa juste importance" ce grand événement, nous sommes presque aussi impuissants à le faire, après soixante ans, que l'était George Brown.

Il faut mentionner d'abord le progrès économique du Canada, car ce sont des raisons matérielles qui ont d'abord amené la Confédération et le succès matériel l'a justifiée et maintenue. Tous les espoirs de 1867 ne se sont pas réalisés. Mais quiconque envisage d'un regard large le progrès du pays; augmentation de territoire, population, production, commerce, richesse, ne peut s'empêcher de trouver que les Pères de la Confédération furent des hommes d'état doués à la fois de clairvoyance économique et de génie politique. Si le Canada occupe aujourd'hui un rang élevé parmi les nations sous le rapport de la prospérité, sous le rapport du bien-être matériel, du progrès et de la confiance en l'avenir, c'est assurément parceque les édificateurs de la nation canadienne en 1867 ont donné le moyen de réaliser ce qu'ils avaient entrevu.

Outre ses avantages économiques, la Confédération a eu une influence profonde et de longue portée.

La Confédération a modifié le ton des relations anglo-américaines en Amérique du nord. Avant 1867, la situation des colonies était un sujet d'angoisse et de danger pour elles-mêmes et pour la Grande-Bretagne, en même temps que de méfiance et d'ennui pour les Etats-Unis. Maintenant, dans toute la largeur du continent, la Confédération a constitué un pays qui jouit du respect et de la cordiale amitié de la République voisine. L'inquiétude et la méfiance ont fait place à une confiance mutuelle qui sert de modèle aux autres nations. Loin de mettre en danger la bonne volonté de l'Angleterre et des Etats-Unis, le Canada d'aujourd'hui fournit le terrain où s'harmonisent la loyauté britannique et l'amitié américaine.

Enfin, et par dessus tout, la Confédération a planté l'arbuste grandissant de la conscience nationale, qui croît lentement mais sûrement, et qui est de bon bois. L'orgueil provincial n'a pas disparu et ne doit pas disparaître. Mais au-dessus de l'esprit provincial et s'y entremêlant, on voit se développer un esprit canadien, plus large, qui dépasse les différences de frontière, de races ou de croyances.

Très souvent, pour nous replonger dans les fortes profondeurs du patriotisme canadien, nous regardons en arrière, vers les années de la guerre, vers les efforts, les victoires et les douleurs qui ont mis à l'épreuve et fortifié notre esprit national. Mais cette rétrospection nationale évoque aussi un autre fait qui révèle la force des liens qui unissent tout le peuple canadien dans un même orgueil et une même sympathie. Il y a huit ans mourait Sir Wilfrid Laurier et sa mort endeuillait toute la nation. Le peuple tout entier admirait son talent, aimait son caractère et ses idéals. Cette perte nationale, ressentie de l'Atlantique au Pacifique, a clairement montré que l'esprit de la Confédération s'est développé en un esprit national dans sa sympathie et sa fierté, dans sa loyauté et son affection.

Chas Stewart

La Confédération "Soixante Ans Après"

Par ALFRED FITZPATRICK, principal du Frontier College.

Le Canada a eu besoin de la leçon du Labrador pour se réveiller et prendre conscience de ce que représente sa région septentrionale. Les explorateurs, surtout Steffansop et Bernier, nous ont souvent avertis que d'autres pays pourraient réclamer des parties de ce domaine national; ces hommes d'expérience ont déploré les pertes d'argent qu'occasionnent au pays le sabotage des pêcheries et la traite non réglementée des fourrures. Nous devons être reconnaissants, dans une certaine mesure, de ce que l'enclave n'ait pas été au profit d'un pays étranger, mais qu'il soit resté dans le sein de l'Empire britannique, représenté, par une nation autonome. L'affaire des frontières du Maine et le "54-40 or fight" sont encore présents aux mémoires. Nous avons lieu d'être profondément reconnaissants que l'indifférence criminelle du peuple canadien envers les vastes domaines de son territoire ne nous ait pas occasionné quelques guerres, depuis la malheureuse campagne de 1812.

Après soixante années de Confédération, il reste deux gros problèmes qui sollicitent l'attention du peuple canadien: d'abord les revendications des provinces maritimes et ensuite l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération. Le premier ministre King et ses collègues ont droit à notre gratitude pour la façon dont ils ont accepté, dans l'ensemble, les conclusions du rapport Duncan. L'attitude du gouvernement dans cette affaire marque un grand pas vers la solution du premier de leurs deux problèmes. Le malaise devrait s'atténuer, le commerce s'améliorer, et l'optimisme remplacer le pessimisme actuel. De son côté, Terre-Neuve, a été favorisée et ceci est un premier pas vers son entrée possible dans la Confédération, soit par unité séparée, soit comme composante d'une nouvelle province maritime qui engloberait les trois existantes et Terre-Neuve.

Il semble que les réjouissances que l'on projette pour le jubilé de la Confédération seraient infiniment plus chaleureuses et les Maritimes arrivaient à ce point de désirer des relations plus intimes l'une avec l'autre et toutes avec le reste du pays. Si Terre-Neuve demandait spontanément son entrée dans la Confédération, ce serait aussi un profond sujet de satisfaction nationale. Mais, ces deux objectifs si éminemment désirables, ne seront atteints que dans l'équité.

Les conclusions du rapport Duncan ne sont pas une expiation suffisante de la façon dont nous avons traité les maritimes depuis cinquante ans en matières territoriales. Pour compléter ce rapport, pour convaincre le peuple des maritimes, que tous les coeurs canadiens sont à l'unisson des leurs, pour ressusciter l'esprit national de ces provinces, il faut qu'un gouvernement prenne sa pleine responsabilité et répare non seulement les pertes d'argent mais aussi les pertes territoriales de ces provinces.

Le lecteur irréfléchi se demandera pourquoi le rapport Duncan ne satisfait pas pleinement les Maritimes. La vraie raison, c'est que le rapport, s'il est généreux, pour les octrois d'argent, et pour beaucoup d'autres choses, laisse cependant ces provinces beaucoup plus petites comme territoire, que n'importe quelle autre province canadienne. De plus, ces provinces n'ont aucune perspective d'expansion.

A plusieurs reprises, les provinces du centre de l'ouest ont reçu de grands octrois de territoire, tandis que les provinces maritimes ne se sont par accrues d'un mille carré. Entre temps, il est devenu de plus en plus manifeste que les vastes domaines achetés à la compagnie de la Baie d'Hudson, en 1870, étaient l'héritage commun à tout le pays et un patrimoine qui aurait dû se partager entre toutes les provinces. Effectivement, il a été partagé, mais les Maritimes n'en ont rien eu. En 1884, le Conseil Privé a donné à la province d'Ontario, une bonne partie de ce domaine, et en 1912, les frontières de cette province ont été encore reculées au point d'embrasser aujourd'hui quatre cents mille milles carrés. La même année l'Ungava tout entier, qui est une immense région, jadis sous le contrôle de la compagnie de la baie d'Hudson, a été accordé à la province de Québec. Cette région telle qu'elle fut donnée à la province de Québec, comprenait alors 700,000 milles carrés. Même, en déduisant ce que le Labrador vient d'obtenir, l'Ungava québecois mesure encore 600,000 milles carrés, ce qui est trois fois la superficie de la France. Vers le même temps, la province du Manitoba a reçu elle aussi une tranche du domaine de la baie d'Hudson; cette province englobe aujourd'hui 250,000 milles carrés, et elle est à peu près de même proportion que ses soeurs, l'Alberta et la Saskatchewan.

Nous avons dit, tout à l'heure, que l'adoption du rapport Duncan pacifiera sensiblement les provinces maritimes. Ce qu'il faudra faire ensuite, pour compléter cet apaisement, ce sera de donner à ces provinces ce qu'il leur revient sans conteste: un hinterland plus étendu. Donnons aux Maritimes l'occasion de voir et d'agir objectivement et autant que subjectivement. Elles ont eu déjà trop de sujets de méditations. Pourquoi ne pas leur faire cadeau, cette année, d'un enfant sain et bien portant? Que serait Ontario sans Cobalt, Hollinger et ses gisements miniers; le Manitoba sans ses mines et son précieux commerce de fourrures; la Saskatchewan sans ses milliers de trésors à peine exploités; l'Alberta sans le district de la rivière à la Paix; l'île Vancouver sans ses immenses ressources de bois; Québec sans ses centaines de pouvoirs d'eau et tous ses Rouyns connus et inconnus?

La récente affaire du Labrador, nous fournit l'occasion d'inviter le Dominion voisin à se joindre à la Confédération en même temps qu'à nous vendre une partie du territoire qui lui a été accordé. Il ne serait pas sage de conseiller à Terre-Neuve de vendre tout entier ce qu'elle a reçu, même si cela devait aller au profit de ses bons amis des provinces maritimes. Une partie du domaine que l'on rachèterait à Terre-Neuve pourrait être donné aux provinces maritimes par le gouvernement fédéral, comme leur part du commun héritage. Pour développer les vastes ressources de ces régions il faudra à Terre-Neuve beaucoup de capital et le Dominion voisin a besoin d'argent et la vente d'une partie du nouveau Labrador laisserait à Terre-Neuve la possession d'un large morceau du territoire et lui permettrait en même temps d'obtenir l'argent pour l'exploiter.

Les provinces de l'est doivent être poussées à se fondre en une seule. Qu'on leur donne suffisamment de territoire pour que, un jour, elles puissent être représentées au Parlement dans la même proportion que les autres provinces. Autrement, elles n'auront jamais dans les conseils de la Nation, l'intérêt, le prestige et l'influence que leur histoire, leur initiative et leur industrie légitiment. Ce projet d'union n'est pas déraisonnable, car les trois provinces devenues une seule, n'auraient qu'un territoire de 133,000 milles carrés avec l'adjonction des trois-quarts de ce que l'on a donné à Terre-Neuve. La nouvelle province unifiée et agrandie serait quand même la plus petite du Dominion.

A première vue, on pourrait croire que le voisinage de Québec et de l'Ungava devrait faire attribuer l'Ungava à Québec. Mais, si l'on y regarde d'un peu plus près on voit que tout le littoral de l'Ungava et un bon tiers de l'hinterland septentrional sont plus rapprochés, par bateau, des ports d'Halifax, Louisbourg, S.-Jean, N.B., et S.-Jean de Terre-Neuve, qu'ils ne le sont de Québec ou de Montréal. On ne doit pas oublier non plus que les deux ports du S.-Laurent sont fermés à la navigation une partie de l'année. De Montréal à la côte Nord de l'Ungava, il y a environ 1,000 milles par terre. Pour prolonger les chemins de fer actuels de façon à desservir tout le nord de la province, il faudrait un effort qui équivaudrait à une saignée et si Québec était seul pour le faire cela prendrait plus de cinquante ans. Et ces chemins de fer peuvent se faire infiniment plus vite par la collaboration de Québec et des Maritimes; Québec prendrait à sa charge l'accès par le sud et les Maritimes avec TerreNeuve construiraient des lignes courtes par le nord et l'ouest.

A cause de l'attrait qu'exercent sur la province de Québec la région contestée, le gouvernement fédéral serait fortement influencé par l'attitude que pourrait prendre la grande province. Dans la circonstance est-ce que Québec n'userait pas de son influence auprès des autorités fédérales pour demander au gouvernement d'Ottawa d'acheter les trois-quarts de ce que l'on a donné à Terre-Neuve, tout en réservant le cadeau destiné aux Maritimes jusqu'à ce que ces provinces se soient réunies en une seule? On ne peut qu'éprouver la plus grande sympathie pour la province de Québec dans la circonstance mais toutefois un fait est certain: c'est que Québec même actuellement, est la plus grande province du Dominion, cinq fois plus grande que les Iles Britanniques, trois fois grande comme la France. Il se pourrait que M. Taschereau et ses ministres veuillent célébrer le jubilé de diamant d'une façon vraiment seigneuriale et que Québec vendrait ou donnerait au Canada une partie de l'Ungava septentrionale égale à celle qu'a reçue Terre-Neuve, et cela, pour être donné aux Maritimes.

Même après un don aussi magnanime, Québec serait encore plus grand que n'importe quelle autre province canadienne, et plus grand d'une superficie équivalente à l'Italie. Cette grande province ne pourrait rien faire de plus utile que de s'assurer le concours de Terre-Neuve et des Maritimes pour assurer la loyauté des autres provinces à veiller au maintien des droits constitutionnels du Québec.

Récemment, lorsqu'ils ont prié le député de l'Islet de retirer sa motion, M. Taschereau et ses collègues ont gracieusement accepté la décision du Conseil Privé. Le "sportmanship" de M. Taschereau en cette affaire et sa loyauté constante envers le Canada et la Grande-Bretagne ont fait du premier ministre québecois l'égal de Cartier et Macdonald. M. Taschereau est un grand homme, non seulement un grand Canadien-français, mais un grand Canadien. C'est un homme qui fait l'orgueil de tout l'empire. Nul doute qu'il n'envisage les griefs des provinces maritimes d'un point de vue largement canadien d'abord. N'est-il pas probable qu'il est l'homme de la Providence dans le moment qu'on a besoin de lui? S'il consacrait ses magnifiques talents à amener Terre-Neuve dans la Confédération et à donner satisfaction aux provinces maritimes, le Canada tout entier lui en devrait une gratitude considérable. Si le Canada français sacrifiait ainsi une partie de son domaine pour aider à la solution de ces deux problèmes, il en tirerait une gloire permanente. Ce ne serait pas la première fois que la province de Québec se serait signalée pour l'unité du Dominion et de l'Empire.

Prends l'habitude de vivre sans t'étonner ni de toi, ni des choses, ni des êtres. Rien ne peut être autrement qu'il n'est. Pourquoi donc nous étonnerions-nous?

Louis Latzarus.

PREMIERS MINISTRES DEPUIS LA CONFEDERATION



1. L'Hon. ALEXANDER MACKENZIE— Du 7 nov. 1873 au 16 oct. 1878.
2. L'Hon. SIR J. J. C. ABBOTT— Du 16 juin 1891 au 5 déc 1892.
3. L'Hon. SIR JOHN THOMPSON— Du 5 déc. 1892 au 12 déc. 1894.
4. L'Hon. SIR MACKENZIE BOWELL— Du 21 déc. 1894 au 27 avril 1896.
5. L'Hon. SIR CHARLES TUPPER— Du 1er mai 1896 au 8 juillet 1896.
6. Le Très Hon. SIR ROBERT BORDEN— Du 10 oct. 1911 au 10 juillet 1920.
7. Le Très Hon. SIR JOHN A. MACDONALD— Du 1er juillet 1867 au 6 nov. 1873, et Du 17 oct. 1878 au 6 juin 1891.
8. Le Très Hon. WM. LYON MACKENZIE KING, C.M.G.— Du 29 déc. 1921 au 29 juin 1926, et Du 25 sept. 1926 à nos jours.
9. Le Très Hon. ARTHUR MEIGHEN— Du 10 juillet 1920 au 29 déc. 1921, et Du 29 juin 1926 au 25 sept. 1926.
10. Le Très Hon. SIR WILFRID LAURIER— Du 11 juillet 1896 au 6 oct. 1911.

Gouverneurs Généraux du Canada

1867-1927

NOM	Date de leur nomination	Date de leur entrée en fonctions
Vicomte Monck, G.C.M.G.	1er juin 1867	1er juil. 1867
Lord Lisgar, G.C.M.G., (sir John Young)	29 déc. 1868	2 fév. 1869
Comte de Dufferin, K.P., K.C.B., G.C.M.G.	22 mai 1872	25 juin 1872
Marquis de Lorne, K.T., G.C.M.G.	5 oct. 1878	25 nov. 1878
Marquis de Lansdowne, G.C.M.G.	18 août 1883	23 oct. 1883
Lord Stanley de Preston, G.C.B.	1er mai 1888	11 juin 1888
Comte d'Aberdeen, K.T., G.C.M.G.	22 mai 1893	18 sept. 1893
Comte de Minto, G.C.M.G.	20 juil. 1898	12 nov. 1898
Comte Grey, G.C.M.G.	26 sept. 1904	10 déc. 1904
Feld-Mar. S.A.R., duc de Connaught, K.G.	21 mars 1911	13 oct. 1911
Duc Devonshire, K.G., G.C.M.G., G.C.V.O.	19 août 1916	11 nov. 1916
Lord Byng de Vimy, G.C.B., G.C.M.G., M.V.O.	2 août 1921	11 août 1921
Lord Willingdon		

JUBILÉ DU CANADA 1867 1927

Canada, fille d'un puissant Empire aux incomparables traditions, quel héritage est le vôtre!
Favorisée de ressources illimitées, en montagnes, forêts et puissantes rivières; avec des champs de grains dorés et de richesses inouïes enfouies, obtenues en retour d'un honnête labeur.

Tout cela est à toi, et plus encore, si les coeurs de tes fils et de tes filles sont en vérité, amour et loyauté tout à toi—Canada, notre Patrie!

PAR DECRET

Mappin & Webb CANADA LIMITED
353, rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal
Joailliers Orfèvres Bijoutiers

PAR DECRET

La Patrie

INVITE SES LECTEURS A VISITER

l'endroit de villégiature idéal qu'elle a créé pour eux, au point où la Rivière des Mille-Iles se jette dans le Lac des Deux-Montagnes, à 17 milles seulement de Montréal:

PLAGE LAVAL



Billets d'Autobus Gratuits

Aller et Retour.

en vous adressant au bureau de PLAGE LAVAL, édifice LA PATRIE, 120 est, Sainte-Catherine, ou en téléphonant: LAncaster 5230—5239 ou 3120.
Malgré la construction intense, le prix des terrains à PLAGE LAVAL est toujours de

SEULEMENT

$79.50

$10.50 comptant
$3.00 par mois

Avec un Abonnement à

La Patrie

pour six mois.

DEPT. DES ABONNEMENTS DE LA "PATRIE" MONTREAL

Veuillez me faire parvenir les informations relatives à PLAGE LAVAL, sans aucune obligation de ma part, aussitôt que possible.

Nom .....
Adresse .....
Téléphone .....

"A NOUS DE RENDRE RÉELLE LA GRANDEUR DU CANADA"

L'HONORABLE JOHN BRACKEN,
premier ministre du Manitoba.



L'hon. JOHN BRACKEN

Not until nearly a century had passed after the American Revolution did the scattered communities on the northern half of this continent over which the British flag flew come clearly in sight by the united future which was their destiny. The part played by the French-Canadian people during the American Revolution in staunchly standing to the British connection was based on their recognition of the just and generous treatment they had received, and is an inspiring record in Canadian history. The spirit of united Canadianism which led to the formation of Confederation is the spirit which will carry the whole Canadian people of the nine Provinces to achievements in the coming threescore years greater than we can foresee now, just as the record of Canadian achievement in the threescore years since the first Dominion Day could not have been foreseen even by the most sanguine of the Fathers of Confederation. Our country is only in the beginning of its development. We have a great inheritance and it is our duty to do our part to the utmost in working for the fullest realization possible in our time of Canada's destined greatness as a nation within the British Empire.

* * *

Presqu'un siècle avait passé depuis la Révolution Américaine, quand les communautés disséminées dans le Nord du continent américain, et que protégeait le drapeau britannique, commencèrent à entrevoir une union future qui était dans leur destinée. Le rôle joué par les Canadiens-Français pendant la Révolution Américaine, leur attachement bien ferme à l'Angleterre était basé sur leur reconnaissance d'avoir été traité avec justice et générosité sous le régime anglais. C'est un des beaux faits de l'histoire canadienne. L'esprit d'unité qui conduisit à la formation de la Confédération est le même esprit qui conduira les neuf provinces du pays à un progrès que nous pouvons à peine imaginer, progrès semblable à celui qui s'est fait depuis les débuts de l'union jusqu'à nos jours et que les Pères de la Confédération n'auraient pu prévoir dans leur enthousiasme. Notre pays ne fait que commencer à se développer. Nous possédons un grand héritage et c'est notre devoir de concourir, dans les mesures du possible, à réaliser la grandeur du Canada, comme nation au sein de l'Empire Britannique.

John Bracken

LA CONFÉDÉRATION ET LES SPORTS!!

Les progrès opérés par le sport depuis la signature du pacte confédératif. – L'apparition de jeux modernes.

On peut considérer un peu comme une coïncidence le fait que le jeu de crosse, longtemps maintenu au rang de sport national canadien, ait été définitivement organisé l'année même de la Confédération, alors qu'un groupe de joueurs experts et d'amateurs se réunirent, à Kingston, afin d'établir les règlements de ce jeu. Ce sport fut fort populaire, pendant environ quarante ans. Mais, depuis quelque quinze ans, il semble avoir perdu de sa vogue. La nouvelle génération ne porte plus au jeu de crosse le même intérêt, que ses aînés, et, à l'heure qu'il est, ce jeu peut à peine justifier son titre pompeux de sport national des Canadiens.

Néanmoins, parmi les sports d'hiver, une autre forme de délassement fit son apparition vers 1880, et enleva une très grande part de l'affection du public au jeu de crosse: c'est le "hockey", qui, aujourd'hui, a des adeptes innombrables d'un océan à l'autre.

Un autre sport qui a gagné rapidement les faveurs publiques, mais qui n'est pas l'apanage exclusif du Canada, c'est le golf. Des milliers de Canadiens ont adopté ce jeu pendant la dernière décade, et le nombre des clubs va sans cesse croissant. Il n'y a aucune ville de quelque prétention en matière de sport "à la mode", qui ne possède des terrains et un club de golf.

Le "football", introduit au Canada par les soldats anglais après la conquête de Québec, comptait très peu de fervents jusqu'à ce qu'il soit en honneur dans les collèges et les universités, à peu près vers 1880. C'est un sport encore très populaire chez les collégiens, les étudiants et les jeunes frais émoulus de leur Alma Mater.

Il y a encore un autre sport en plein air qui a acquis une vogue immense: c'est le jeu de "softball". C'est une variante du "baseball" et les écoliers des deux sexes le préfèrent à ce dernier à cause de l'élimination du danger que comporte l'usage des balles dures.

Le "basketball" est un jeu très apprécié dans les institutions où l'on favorise la gymnastique. Rapide et entraînant, il compte de nombreux amateurs au pays. Les grandes compagnies industrielles et autres ont trouvé moyen de procurer des salles de jeu à leurs employés. Plusieurs d'entre elles ont même organisé des ligues avec les clubs d'ouvriers qui sont sous leur juridiction.

Le ski fut introduit au Canada, il y a quelque vingt-cinq ans, et a, depuis complètement supplanté l'un de nos plus vieux sports d'hiver: la raquette. La raquette a, en effet, presque disparu de nos mœurs, après avoir joui d'une vogue prépondérante parmi les Canadiens. Le ski a gagné les faveurs de plusieurs milliers de gens, et continue de faire des progrès surprenants.

On peut affirmer, sans crainte de se tromper, que, pendant la période qui a suivi l'avènement de la Confédération, l'attitude du public vis-à-vis des sports en plein air s'est considérablement modifiée. Sous l'Union, et pendant les années suivantes, les sports n'étaient pratiqués que par ceux qui en faisaient une profession ou un métier. Très peu s'en occupaient activement, la plupart se contentant d'être tout bonnement spectateurs. Aujourd'hui, tout le monde veut participer au jeu, et il en résulte que des hommes et des femmes de toutes conditions, on pourrait presque dire de tous âges, se livrent à un sport quelconque. La grande variété des jeux permet à chacun d'en trouver un qui lui convienne. Il y a soixante ans, il n'existait qu'un ou deux sports en plein air vraiment connus: aujourd'hui, on en découvre facilement une vingtaine. Le boulingrin, le tennis, le golf et autres passe-temps ont remplacé le digne croquet de nos ancêtres.

L'élégance des costumes de sport contribua, dans une large mesure, à rendre populaire, mêmes chez les femmes, les différents sports modernes. Ces costumes bien compris, tant pour le ski que pour le golf, ont contribué à multiplier considérablement le nombre les adeptes de ces diverses formes d'athlétisme. En y regardant de plus près, on pourrait constater que l'évolution du vêtement sportif a aidé, dans une large mesure, à développer le goût des sports en plein air.

Le climat du Canada est aussi un facteur important de la vogue de l'athlétisme. Les quatre saisons bien définies ont chacune leurs sports spéciaux. De fait, presque tous les jeux du calendrier sportif. Sur ce point, le Dominion possède un avantage considérable sur plusieurs autres pays. Et, bien que les nôtres aient mis quelque temps à s'en rendre compte, c'est un fait patent que les sports canadiens sont appréciés à leur juste valeur, non seulement pas nos concitoyens, mais aussi par le nombre toujours croissant des étrangers qui viennent visiter le Dominion.

De même que les gens en deuil remarquent les passants qui portent le deuil eux aussi, de même un couple amoureux remarque les couples amoureux. L'amour n'est mis à la place qu'il occupe réellement que par ceux dont il devient l'unique préoccupation. A des yeux moins aigus, il se cache.

Henri Duvernois.

Louis Riel



LE CHEF DES REBELLIONS DES METIS DE L'OUEST, exécuté à Régina en 1886, reçoit aujourd'hui plus de justice dans sa mémoire. Le Gouvernement canadien a reconnu explicitement que les rébellions ont été causées par la sottise de certains administrateurs.

Première Equisse du Pacte de la Confédération

Fac-similé d'une partie de la première rédaction de la loi de l'Amérique Britannique du Nord, de la main même de Sir John A. Macdonald.



Be it therefore enacted &c
It shall be lawful for the Queen's most Excellent Majesty with the advice of Her Privy Council to declare (or to authorize the Governor General of British North America to declare) by Proclamation that the said Provinces of Canada, Nova Scotia and New Brunswick upon from and after a certain day in such Proclamation to be appointed, which day shall be not more than Calendar months after the passing of this Act, shall form and shall be One United Dominion under the name of "The Kingdom of Canada" and thereafter the said Provinces shall constitute and be One Kingdom under the name aforesaid upon from and after the day so appointed as aforesaid. -

The Executive Government of the said Kingdom of Canada shall be vested in Her Majesty the Queen her Heirs and Successors

L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD ET LA CONFÉDÉRATION

Jacques-Cartier et Champlain la visitèrent. — Progrès continu depuis la Confédération. — Un paradis sur l'Océan.

CULTURES ET INDUSTRIES

Jacques-Cartier visita l'île du Prince-Edouard, en 1534 mais il croyait que c'était tout simplement une partie du continent. Elle fut d'abord appelée Isle S.-Jean, nom qu'elle conserva jusqu'en 1789. Les Indiens la connaissent sous le vocable de "Abegweit", (Berceau-sur-la-Vague). Champlain en prit possession, en 1603, au nom de la France. Elle fut officiellement cédée aux Anglais en 1763.

L'île du Prince-Edouard est longue d'environ 145 milles, et sa largeur varie entre 4 et 35 milles. Sa surface totale est de 2,184 milles carrés. A part quelques ventres-de-bœuf et un certain nombre de marais, toute la terre de l'île est cultivable.

Elle a fait des progrès continus; en 1871, elle accusait une population de 94,201 — la plus dense que l'on pût trouver en Amérique septentrionale. Cette population continua d'augmenter constamment: en 1891, elle atteignait son maximum, soit 109,078 âmes. Mais, depuis lors jusqu'au dernier recensement en 1921, il se produisit là une diminution sensible, à tel point que l'île ne comptait plus que 88,615 habitants. Cette diminution résulta de l'introduction des machines dans l'outillage des fermes. L'île ne renfermait aucune grande ville ni aucune industrie considérable qui pussent absorber le trop plein de la population sans emploi. Malheureusement, les trois quarts des émigrants gagnèrent les Etats-Unis et furent ainsi perdus pour le Canada.

En 1864, la question de l'Union des Provinces Maritimes fut étudiée à la Conférence de Charlottetown. On ne trouva pas le projet très pratique, et des délégués du Canada conseillèrent aux représentants de l'île du Prince-Edouard d'assister à la conférence de la Confédération qui devait avoir lieu à Québec. Mais l'île jouissait d'une grande prospérité, et possédait un système de gouvernement de son choix. De plus, elle ne payait qu'une somme infime en fait de droits de douanes sur toutes ses importations; elle n'avait contracté aucune dette publique. Les têtes dirigeantes décidèrent qu'il serait plus sage de demeurer dans le statu quo. De sorte qu'en 1865, l'Assemblée législative, par un vote de 23 à 5, jugea que les propositions de la Conférence n'étaient ni "libérales, ni justes", et ne voulut pas accepter l'idée d'une Confédération. De nouveau, en 1866 et en 1870, l'Assemblée se prononça contre le projet fédératiff.

Mais l'île commença la construction de ses chemins de fer. Son Gouvernement, en 1873, se trouva dans une position financière très précaire. Le Gouvernement du Dominion lui fit des offres libérales au sujet de ses terres et de ses voies ferrées: l'île accepta ces "conditions plus avantageuses", et entra dans la famille canadienne.

Malgré la diminution de sa population, l'île a augmenté ses revenus. La pêche est encore très abondante, les terres très fertiles, surtout en avoine et en pommes de terre. Malheureusement, il y a peu de manufactures: on s'est borné à subvenir ux besoins locaux. Le marché domestique est peu considérable.

On y établi une industrie récemment: l'élevage du renard. Les premières expériences de ce genre ont été faites en 1887. Peu à peu, cette industrie se développa, et déjà, en 1909, bon nombre de fermiers s'y livraient. La guerre causa bien des revers et des déboires à ces marchands de fourrures, et l'on compta plusieurs faillites. Mais, à l'heure qu'il est, l'industrie est de nouveau prospère. En 1913, on comptait 277 fermes sur l'île, et le nombre des renards s'élevait à 3,130; en 1924, le nombre de ces fermes avait atteint 458, et celui des renards était passé à 13,990.

Les renards de l'île du Prince-Edouard sont très recherchés, tant en Europe qu'en Amérique. En 1924, la valeur des renards argentés était d'environ $3,150,000.

La culture scientifique du sol se généralise. Les laiteries sont très nombreuses. L'élevage des bestiaux, la production de la laine, la pêche, sont des industries qui se développent avec succès. De plus, la population augmente d'année en année, et l'avenir du "Jardin du Golfe" s'annonce très brillant.

—Un avocat, chargé de défendre un homme sur lequel on voulait mettre un enfant, se jetait dans des digressions fort étrangères à son sujet.

Le juge ne cessait de lui dire:

—Au fait, venez au fait, un mot de fait.

L'avocat, impatienté de ces interruptions, termina brusquement son plaidoyer en disant:

—Le fait est un enfant fait, celui qu'on dit l'avoir fait nie le fait; voilà le fait.

Il ne faut pas trop vivre pour être heureux: le bonheur, c'est un jour de jeunesse, choisi entre tous et que tous les matins on recommence, le même que la veille, jusqu'au dernier soir....

Jacques Deval.

Dans un salon de Paris, une dame questionne une illustration politique:

—N'est-ce pas, cher maître, que c'est un musicien qui a donné son nom au système électoral actuel?

Qui a ?... Chopin ?... Paganini ?

—Mais non... Le scrutin de Liszt.

LA COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC

La Commission des Liqueurs de Québec a conclu sa 6e année d'opération le 30 avril dernier. Par l'originalité de sa conception, par l'importance du rôle social qu'elle joue au milieu de notre population, par l'ampleur enfin de ses opérations commerciales et financières, elle mérite d'occuper une place prééminente dans ce numéro-souvenir de la Confédération.

Nous avons parlé de l'originalité de la Commission des Liqueurs de Québec, et l'affirmation pourra paraître bien inexacte tant la mémoire du public est courte et tant notre série des alcools a eu d'imitateurs en ces dernières années. Il n'en reste pas moins vrai qu'à l'époque où l'Honorable Premier Ministre de cette province a introduit cette législation au parlement de Québec, rien de semblable n'existait encore dans les statuts d'aucun pays.

Au Canada la vague était à la prohibition. Venant couronner une longue campagne méthodique et vigoureusement menée, des lois de prohibition avaient été mises en vigueur pendant la guerre dans toutes les provinces à majorité anglaise du pays. La province de Québec elle-même avait été partiellement entraînée dans ce mouvement. Les abus du commerce des spiritueux et l'indignation qu'ils avaient soulevée au centre de notre population avaient amené le gouvernement après plusieurs tentatives de réglementation de plus en plus sévères, à tenter une expérience de prohibition mitigée. Et c'est ainsi que nous avons eu de 1919 à 1921 la vente des spiritueux sur prescription médicale seulement et la vente libre du vin et de la bière.

Cette expérience fut désastreuse. Les abus se multiplièrent et c'est alors que le gouvernement présidé par l'honorable M. Taschereau entreprit de régler une situation déplorable en assumant le monopole du commerce des spiritueux dans cette province.

Un double motif animait le premier ministre et ses collègues. Ils voulaient d'abord en enlevant aux particuliers l'attrait des gros profits dans le commerce des spiritueux, supprimer l'une des causes principales des formidables abus qui avaient toujours accompagné ce commerce. Ils voulaient ensuite en réservant pour le trésor public les bénéfices importants que l'entreprise ne saurait manquer de produire, alléger le fardeau des impôts pour notre population tout en augmentant les ressources du trésor pour promouvoir des entreprises d'utilité publique.

Comment ils ont réussi à atteindre leur double objectif est aujourd'hui de notoriété publique, et ce serait répéter des faits et des chiffres connus de tout le monde que d'y insister longuement.

Il nous paraît plus utile de souligner l'un des points les plus importants de ce que nous pourrions appeler la politique de tempérance mise en œuvre par la Commission des Liqueurs de Québec, pour donner effet à la volonté bien arrêtée de nos gouvernants de servir la cause de la sobriété publique dans la province. Une politique de coercition avait fait faillite non seulement dans notre province, mais apparemment partout où on l'avait essayée. On chercha donc à obtenir de meilleurs résultats par une politique de persuasion.

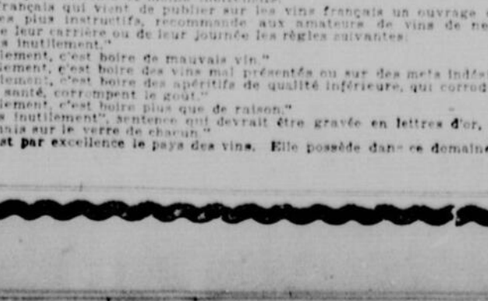
Sans refuser de vendre les spiritueux à ceux qui en demandaient, l'on entoura l'achat de ces boissons fortes de certaines restrictions: limitation du nombre des endroits où l'on pouvait se les procurer, limitation également très sévère de la quantité qu'un acheteur pouvait acheter d'un seul coup, etc.

L'on demanda ensuite à cette catégorie de produits de fournir à la Commission le gros de son revenu. Nous voulons dire par là que les bénéfices prélevés sur les marques de spiritueux étaient plus élevés que les bénéfices prélevés sur les boissons plus légères. En même temps l'on facilitait de toute façon l'achat de la bière et des vins. Le tableau ci-dessous et le graphique qui l'accompagne, démontrent avec évidence que la politique de la Commission des Liqueurs porte ses fruits, et que notre population s'oriente de plus en plus et de préférence vers la consommation des boissons légères.

TABLEAU COMPARATIF DES VENTES ANNUELLES DE VINS ET DE SPIRITUEUX
1923-24, 1924-25, 1925-26

	1923-24	1924-1925		1925-1926			
	Vente en gallons	Vente en gallons	Augmentation X — Diminution sur 1923-24	Vente en gallons	Augmentation X — Diminution sur 1923-24		Augmentation X — Diminution sur 1924-25	
			Gallons	P.C.	Gallons	P.C.	Gallons	P.C.
Vins	327,942	716,025	388,082	x 14 0	884,394	556,451 6	x10 1	x168,369	x23 5
Spiritueux	775,901	718,053	- 57,037	- 7.4	743,817	39,174	-4 1	- 74,762	x3 6

VENTES ANNUELLES EN 100,000 GALLONS, DES VINS ET SPIRITUEUX DURANT LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES



La sagesse de cette politique nous paraît incontestable. On peut abuser sans doute du vin comme de toute autre chose, mais il ne paraît pas que ce soit une boisson qui mène directement et inévitablement aux abus. C'est au contraire une boisson qui pour être pleinement appréciée doit être bue modérément, et qui a pour effet d'éloigner ses amateurs des breuvages plus violents et moins inoffensifs.

Un auteur français qui vient de publier sur les vins français un ouvrage des plus intéressants et des plus instructifs, recommande aux amateurs de vins de ne jamais oublier au cours de leur carrière ou de leur journée les règles suivantes:

"Ne bois pas inutilement."

"Boire inutilement, c'est boire de mauvais vin."

"Boire inutilement, c'est boire des vins mal présentés ou sur des mets indésirables."

"Boire inutilement, c'est boire des apéritifs de qualité inférieure, qui corrodent l'estomac, altèrent la santé, corrompent le goût."

"Boire inutilement, c'est boire plus que de raison."

"Ne bois pas inutilement", sentence qui devrait être gravée en lettres d'or, non pas sur la cheminée, mais sur le verre de chacun."

La France est par excellence le pays des vins. Elle possède dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, une supériorité incontestable qui lui vient de l'extraordinaire variété de ses produits, du fini merveilleux des meilleures marques, et enfin de l'importance considérable de sa production.

Sur les 89 départements français il n'y en a pas moins de 80 où la vigne est plus ou moins cultivée. C'est que la vigne exige en effet un climat tempéré: la chaleur ou le froid extrême lui sont également dommageable. Or de tous les pays quelque peu étendus, la France est certainement celui dont le climat est le plus régulier, le plus uniformément tempéré. Aussi commençant sur la Manche au nord de Pont-Audemer le vignoble français s'étend-il dans un réseau ininterrompu jusqu'aux frontières d'Espagne.

On divise généralement et arbitrairement les vins français en trois grandes catégories correspondant aux trois régions les plus productives de France: les Bordeaux, les Bourgognes et les Champagnes. Pour le vulgaire, et même pour une foule de gens qui seraient désolés d'être confondus avec le vulgaire, il n'existe aucun autre vin français que ces trois variétés, entre lesquelles existe une démarcation fortement tranchée.

La vérité est tout autre. Comme nous l'avons déjà dit, le vignoble français existe sans solution de continuité d'une extrémité à l'autre du pays. La transition d'une région à l'autre se fait insensiblement, et il n'est pas rare qu'en changeant de commune et en goûtant de nouveaux vins, l'on retrouve la saveur d'un vin goûté sur un autre territoire.

La classification systématique et sévère établie par la loi française elle-même, si justifiés soit-elle, n'en a pas moins quelque chose d'inévitablement arbitraire, et l'on aurait tort de croire par exemple que les seuls bons vins mousseux goûtant le Champagne, sont ceux qui, officiellement le droit de porter le nom de Champagne. Ces classifications sont devenues nécessaires pour protéger l'industrie du vin, l'une des industries françaises les plus rémunératrices,) contre les entreprises de nombreux industriels sans scrupules qui vendaient sous les noms et les marques les plus célèbres, des produits de qualité inférieure n'ayant rien de commun avec les vins des régions d'où ils étaient supposés provenir. Il a donc fallu déterminer que tel vin produit à tel endroit pourrait se vendre sous telle étiquette, et la nécessité est alors surgie de délimiter les régions. A cause de cette gradation insensible que nous avons signalée plus haut, dans la nature de la production, une région comparée aux produits de la région voisine, la délimitation s'est faite dans des conditions extrêmement difficiles, si bien que l'on pourrait trouver facilement un vin produit en dehors d'une région délimitée qui possède plus que d'autres vins produits à l'intérieur de cette région, les qualités essentielles qui ont donné lieu à la délimitation.

Malgré tout la classification légale des vins français constitue pour le public consommateur une protection de très grande valeur, elle contribue à maintenir avec leurs qualités exceptionnelles la haute réputation des vins français sur le marché de l'étranger.

Nous avons déjà que la Commission des Liqueurs de Québec achète tous ses vins avec la garantie d'origine, et c'est pourquoi la population de notre province peut se procurer des vins d'une qualité aussi régulière.

Un fait intéressant qui n'est peut-être pas très connu dans notre pays c'est que, alors que les vins rouges sont toujours fabriqués avec du raisin rouge, que le raisin blanc donne toujours du vin blanc, il arrive très souvent que l'on fasse également du vin blanc avec du raisin rouge. Les trois-quarts des champagnes par exemple proviennent de vignobles de raisin rouge. L'explication du phénomène réside dans le fait que la matière colorante du vin réside dans la pellicule du grain. Quand on se borne à presser le vin dans de certaines limites, le jus qui en découle donne toujours un vin blanc quelque soit la couleur du raisin. Pour obtenir un vin rouge il faut cuver le vin, ou en d'autres termes laisser fermenter le grain avec sa pellicule.

Qu'est-ce qui fait qu'un vin est de bonne, de médiocre ou de mauvaise qualité? Evidemment ici comme ailleurs le proverbe s'applique: "des goûts et des couleurs, il ne faut pas discuter". Tel vin peut être jugé excellent par tel consommateur, et être trouvé détestable par un autre amateur. Mais en dépit de ces variations du goût individuel, il existe dans le vin certains éléments dont la qualité et le dosage donnent à une bouteille de vin sa supériorité sur une autre. Et ces variations dans la qualité ne se constatent pas seulement d'une marque à une autre, des vins produits dans une région aux vins produits dans l'autre, il arrive que le vin d'un même vignoble n'est pas toujours identique à lui-même, et présente d'une année à l'autre des variations de qualité qui se traduisent par des différences dans la saveur de ce vin.

Chose paradoxale, la première vue ce sont les vins provenant toujours du raisin récolté dans un même vignoble, qui présentent d'une année à l'autre les variations les plus marquées. C'est que la qualité du vin est affectée dans une mesure extraordinaire par les conditions atmosphériques durant lesquelles le raisin a mûri et a été récolté, et où il a fait sa fermentation. Alors comme ces conditions atmosphériques varient considérablement d'une saison à l'autre, la qualité du vin en ressent inévitablement. Les vins qui conservent une qualité uniforme que l'amateur peut acheter avec la certitude de retrouver toujours la même saveur et la même qualité, sont les résultats de coupages savamment exécutés par des experts. Les producteurs de ces vins ayant constaté qu'ils plaisaient à leur clientèle en lui offrant telle qualité de vin avant telle saveur, s'appliquent d'année en année à combiner des vins différents dont la réunion donne le produit désiré. Si une récolte de raisin a donné un vin trop sucré, ils y mêleront un vin plus sec qui atténuera ce qui dans l'occurrence est considéré comme un défaut. Si au contraire une maturité défectueuse du raisin a produit un vin au goût aigre, c'est par le mélange d'un vin rouge que l'on ramènera ce vin trop aigre au type que l'on a adopté comme normal. Et ainsi de suite pour toutes les autres qualités ou défauts que l'on veut augmenter ou diminuer pour produire un vin d'une marque déterminée.

Les vins présentent aux sens quatre éléments principaux: la couleur, le fruit, le bouquet et la vinosité, et c'est par l'analyse et l'appréciation de ces quatre éléments que l'on arrive à déterminer la qualité d'un vin indépendamment peut-on dire, du goût particulier de ceux qui le dégustent.

Le bouquet est dû aux éthers ou essences qu'ils renferment et qui sont très volatiles. En s'évaporant ces essences dégagent de multiples arômes propres à chaque vin et qui en constituent le bouquet particulier. C'est ce qui permet à un amateur expert de classifier certains vins rien qu'à respirer l'odeur qu'ils dégagent.

On désigne sous le nom de fruit, les sucres fixes, les éléments gras, la glycérine et le sucre que la fermentation n'a pas transformés en alcool. Ce sont ces éléments qui donnent au vin sa saveur particulière, car on ne trouve jamais deux vins qui les contiennent dans un dosage absolument identique.

Quant à la vinosité, elle tient à l'alcool que la fermentation a développé dans le vin et aux sels minéraux qu'il renferme.

Bouquet, fruit et vinosité forment ce qu'on appelle le corps du vin, dont la qualité dépend tout naturellement de la qualité des éléments qui y sont entrés.

Un amateur pourra préférer un vin pour son fruit, tandis qu'un autre amateur appréciera davantage un autre vin remarquable pour sa vinosité. Mais il n'en restera pas moins que c'est dans une heureuse harmonie des divers éléments qui constituent le vin, que se rencontre sa perfection idéale.

L'on discute depuis toujours et l'on discutera probablement jusqu'à la fin du monde, sur la question de savoir si les Bourgognes sont supérieurs aux Bordeaux ou les Bordeaux aux Bourgognes, ou bien si les Champagnes ne valent pas mieux que les deux autres. C'est pourtant une discussion qui n'a guère de sens. Les grandes marques de Champagne comme les grandes marques de Bourgogne ou de Bordeaux sont supérieures chacunes dans leurs catégories, mais on sont difficilement sur quel principe on pourrait se baser pour établir entre elles une classification hiérarchisée.

L'amateur désirant s'approvisionner de bon vin, et ayant le moyen de varier son stock, ne manquera pas de se procurer non seulement des Bordeaux, des Bourgognes ou des Champagnes, mais aussi d'autres marques qui n'entrent ni dans l'une ni dans l'autre de ces trois grandes catégories classiques. Pour le guider dans son choix, nous attirerons son attention sur une distinction essentielle qui existe dans la production des Champagnes, des Bourgognes et des Bordeaux, et qui fait qu'on ne choisit pas l'une de ces sortes de vin pour des mêlés analogues à ceux qui doivent nous guider dans le choix des autres. Nous allons préciser cette proposition un peu obscure.

Les vignobles de la région de Bordeaux sont assez généralement de grande étendue et appartiennent à des propriétaires riches ou à l'aise qui, produisant avec leurs seules recoltes une quantité de vin considérable, se sont procuré l'outillage et emploient le personnel nécessaire à la production d'un vin dont ils soignent la qualité d'une façon toute particulière, et qu'ils vendent sous le nom de leurs propriété: Château Margaux, Château Lafite, etc., etc.

Par probité et par intérêt, ces grands propriétaires de vignobles ont un extrême souci de ne vendre sous leurs noms officiels, qu'un produit constamment de première qualité. Seulement ils sont exposés, comme nous l'avons dit plus haut, aux aléas des variations de la température qui font que d'une année à l'autre la qualité du produit, avec le seul raisin de leurs vignobles, varient nécessairement. Alors pour maintenir la réputation de leurs vins, ils vendent en barrique sans désignation d'origine, les vins provenant d'une récolte inférieure et ne livrent au public en des bouteilles cachetées et portant leurs sceaux, que les vins des bonnes années.

Le vin produit dans un seul vignoble en une seule année, s'appelle un crû. Et alors quand vous achetez un Bordeaux de grand crû, il porte à la fois le nom de la propriété ou il a été produit et l'année de la vendange d'où il provient. Nous pouvez acheter ce vin sans la moindre hésitation, pourvu que vous ayez les moyens de le payer: sauf accident, vous avez la certitude absolue que c'est un produit de qualité supérieure.

S'il s'agit d'un Bourgogne, les conditions sont différentes. Dans cette région les propriétés sont extraordinairement morcelées. On ne trouve guère de propriétaires qui avec les récoltes de leurs seuls vignobles, produisent une quantité de vin suffisante pour en faire le commerce sous leurs noms. Ce qui arrive généralement, c'est que des intermédiaires achètent les récoltes de plusieurs vignobles, jettent tout ce raisin dans la même cuvée, et produisent ainsi un vin qui est comme la synthèse de raisins d'origines diverses.

Dans la région de Bordeaux la qualité du vin est garantie par le propriétaire vigneron qui a lui-même préparé son vin pour le marché. Dans la région de Bourgogne, c'est seule la réputation des maisons de commerce qui traitent avec les vignerons pour l'achat et la manutention de leurs récoltes, sur laquelle il faut se fier. Et il en est de même des Champagnes qui proviennent tous ou presque tous de vignobles divers.

En résumé, s'il faut en croire du moins M. Paul de Cassagnac contre l'autorité du Larousse qui parle des crûs de Bourgogne, d'après Paul de Cassagnac donc, on doit parler des crûs de Bordeaux seulement, et des cuvées de bourgogne ou de Champagne; cette façon de dire définissant dans une certaine mesure la différence essentielle que nous avons signalée dans la production des vins de Bordeaux comparés aux vins de Bourgogne ou de Champagne.

Un mot encore sur cette question de la qualité des vins. Un vin vieux n'est pas toujours un bon vin, ni un vin jeune un vin mauvais, quoique dans la plupart des cas, l'on puisse dire que le vin s'améliore en vieillissant dans des conditions favorables. Cependant, il en est du vin comme des autres substances vivantes, il a sa jeunesse, sa maturité et hélas aussi sa décrépitude. Il atteint à une certaine époque toute la perfection dont il est susceptible, la garde plus ou moins longtemps, puis perd de sa valeur.

Seulement cette période d'amélioration puis de déchéance varie extraordinairement d'un vin à l'autre, et il est impossible de donner des principes fixes pour guider les amateurs qui voudraient savoir s'il vaut mieux consommer rapidement tel vin qu'ils viennent d'acheter ou si ce vin gagnerait à vieillir dans leurs caves. Seuls des experts peuvent se prononcer sur ce point dans chaque cas, avec quelques chances de ne pas se tromper dans leurs prédictions.

Tout le monde sait que les vins doivent être conservés dans certaines conditions, faute desquelles quelque soient leurs qualités ils tourneront rapidement par ne valoir rien du tout. L'obscurité et la fraîcheur sont les deux condition essentielles que doit comporter tout endroit destiné à la conservation des vins, et c'est pourquoi on garde généralement les vins dans les caves. Il faut ensuite les protéger contre les vibrations du sol, provenant d'une circulation trop intense dans le voisinage de la cave, contre les mauvaises odeurs, etc., etc.

La fragilité d'un vin est en raison directe de sa faiblesse en alcool. Certains vins à haut titrage d'alcool, comme les Sherry et les Ports se conservent presque aussi bien que les spiritueux, tandis que les vins légers de table se gâtent très facilement.

Certains vins, pour leur donner toute leur saveur, doivent être servis froids ou pour employer l'expression consacrée, "frappés". D'autres vins au contraire ne développent tout leur bouquet et leur fruit que lorsqu'ils sont servis à la température de la pièce où ils doivent être consommés.

On s'accorde généralement à dire que les vins blancs doivent être servis froids ou frappés, et les vins rouges à une température plus élevée.

Quant à l'ordre dans lequel ils doivent être présentés dans un dîner ou plusieurs variétés de vins doivent être servis, il existe différentes manières de voir et aucune règle inflexible admises de tous ne peut être posée et ne l'est réellement. Il faut toujours servir les vins de façon que, les derniers servis étant supérieurs aux précédents, ne les fassent pas regretter; en d'autres termes, contrairement à ce qui se passait aux temps mesquins, alors que suivant l'Evangile des noces de Cana le maître de maison faisait servir les meilleurs vins les premiers, il faut de nos jours dans un dîner bien ordonné, garder les meilleurs vins pour la fin.

Dans un repas où l'on veut que le menu soit de premier ordre, le vin seulement l'accompagnement, l'on prêtera tout naturellement plus d'importance au choix et à la préparation des plats qu'au choix de vins. Mais dans un repas d'amateurs de vin, un repas de dégustation, le choix des plats devient tout subordonné au choix préalable des vins, chaque met ayant pour fonction principale de mettre en valeur, de faire ressortir la qualité du vin auquel ils servent d'accompagnement.

Nous ne pouvons évidemment ici entrer dans le détail de toutes ces délicatesses. Nous nous bornerons à donner deux ou trois lignes et pour les repas ordinaires, l'ordre de succession des vins. On servira avec les entrées un vin blanc, avec les plats de résistance, deux ou trois vins rouges, suivant le nombre des services, et pour finir un vin de dessert qui sera parfait s'il est un bon Champagne.

Comme conclusion à ces remarques, nous devons féliciter la Commission des Liqueurs de Québec de la nouvelle et substantielle réduction qu'elle vient de faire dans le prix de ses vins. Nous croyons sincèrement qu'en encourageant et en favorisant la consommation de cette boisson saine, elle prend le meilleur moyen, ou du moins l'un des bons moyens de combattre efficacement les abus de l'alcoolisme dans notre province.

Le Service du Pacifique Canadien



Ce n'est pas là une expression vide de sens. Elle évoque chez les voyageurs d'expérience d'agréables souvenirs et leur rappelle qu'un personnel empressé et courtois est toujours à leur disposition pour leurs prochains déplacements. Elle leur rappelle la politesse inlassable des employés de trains, d'hôtels et de bateaux du Pacifique Canadien — leur désir de toujours plaire et de se rendre utiles aux voyageurs.

A TRAVERS LE CONTINENT—Deux trains par jour pour Winnipeg et Vancouver—l'"Imperial" (tous les jours) de Montréal—le "Vancouver" (tous les jours) de Toronto. Un troisième en été, le "Trans-Canada Lted" (tous les jours), de Montréal et Toronto à Vancouver. Ce dernier est le train de longue distance le plus rapide en Amérique.

MONTREAL-TORONTO—Deux trains par jour.

QUEBEC-MONTREAL—Quatre trains (dans chaque direction).

TRAINS LOCAUX—Service fréquent, sûr et rapide.

TELEGRAPHES—120,000 de fils reliant tous les points du Canada et assurant des relations rapides avec les Etats-Unis, l'Europe, l'Asie et le reste du monde.

SERVICE DES HOTELS—Treize superbes hôtels dans tous les grands centres du Canada ainsi que dans ses plus belles villégiatures, de l'Atlantique au Pacifique.

DETROIT-CHICAGO (dans chaque direction).

MONTREAL-TORONTO—Six trains (dans chaque direction).

PROVINCES MARITIMES—Deux trains (dans chaque direction) de Montréal à S.-Jean, N.B.

MONTREAL-OTTAWA—Cinq trains (dans chaque direction).

CAMPS DE CHALETS—Huit dans les Montagnes Rocheuses — trois dans le nord de l'Ontario.

LIGNES MARITIMES—Quatorze paquebots sur l'Atlantique—trois sur le Pacifique.

CROISIERES—Autour du monde — en Amérique du Sud et en Afrique — dans la Méditerranée —aux Antilles.

Quand vous avez un voyage quelconque à faire, consultez toujours un agent du Pacifique Canadien.

Voyagez par le PACIFIQUE CANADIEN

"Il Reste des Problèmes qui ne sont pas Résolus"

L'HONORABLE R. R. BRUCE,
Lieutenant-Gouverneur de la Colombie Britannique.



L'HONORABLE R. R. BRUCE

I have much pleasure in accepting the invitation of "La Patrie" for a message on the occasion of our Dominion-wide Celebration of the Diamond Jubilee of Confederation.

The immediate causes of Confederation in our beloved Dominion are now so remote that they are largely forgotten by the older generation, and are not understood by the younger, who have grown up under conditions wholly unlike those which existed in Canada seventy years ago.

Confederation grew out of our political and physical exigencies, and its far-reaching and magnificent results we see all around us to-day.

In reviewing the story of Confederation, its inception, its development, its basic principles, we may in all honesty lay the unction to our souls that Canada set the first example in modern times of Dominion Consolidation on true Federal lines, and it will, I confidently predict, be our proud boast as Canadians that when the consolidation of our Empire shall have been completed it will be modeled upon the design of the structure erected by those Empire Builders, Canadian and Imperial, in 1867. Empire possessions will encircle the globe as they do now, but secure in unity and common opinions; co-ordinated in constitutional principles; autonomous in their sovereign powers and harmonious in their relations

Naturally from my long connection with and great interest in the most westerly Province of Canada I desire to say something of the part played by this Province as a unit in the great structure of Confederation

In the preparatory discussions leading up to the entry of British Columbia into Confederation there were opponents. But, fortunately, there were also proponents, and these were in the majority. We revere these latter for the stand they took in educating public opinion and for their wonderful wisdom and foresight.

British Columbia entered the Federal family on July 20th., 1870, and, five days later, celebrated her first Dominion Day. The terms upon which the Province entered Confederation were accepted in a spirit of great rejoicing. Looking backwards across the intervening years, recalling the stagnation of the Province in pre-Confederation days, and reviewing the subsequent immense growth and expansion, our hearts are full of gratitude and pride.

To-day we join with the rest of the Provinces in the Celebration of the Diamond Jubilee of Confederation. If it is a time for rejoicing it is also a time for concerted deliberation. Whilst we have long passed the critical days in our history there are still difficulties to be encountered, problems to be solved. We are but a young nation, though virile and strong. Let us see to it that we are building up, well and truly, upon the foundation so nobly laid by the Fathers of Confederation, whom we rightly glorify and commemorate to-day. From Atlantic to Pacific we have abundant evidences of national, moral and material prosperity.

To-day the West again seizes the outstretched hand of the East in friendly grasp, each proud of its origin but still prouder of the fact that a great Dominion has arisen out of their united efforts.

So, not in agression, or might of arms; not in the spirit of overweening national pride, but in unity of spirit, in love of freedom, in recognition of all Nations' rights, in sound principles of Government, let Canada go forward in the paths of peace, pursuing her favoured destiny and holding high her head amongst the nations of the world.

* * *

C'est avec le plus grand plaisir que j'accepte l'invitation de la "Patrie" de faire une déclaration à l'occasion du jubilé de diamant de la Confédération.

Les causes immédiates de la Confédération sont maintenant tellement éloignées qu'elle sont en grande partie oubliées par la vieille génération et ne sont pas comprise de la nouvelle génération, qui a grandi dans des conditions différentes de celles qui existaient au Canada, il y a soixante-dix ans.

La Confédération est née de nos exigences politiques et on en voit les magnifiques résultats aujourd'hui autour de nous.

En repassant l'histoire de la Confédération, son origine, ses developpements et ses principes fondamentaux, nous pouvons nous dire dans notre âme et conscience que le Canada a le premier donné l'exemple d'une fédération. Nous pouvons prédire en toute confiance que lorsque la fédération de l'empire sera établie, elle le sera sur les mêmes bases que celles établies par les législateurs, tant impériaux que canadiens, de 1867. Ce sera là pour les Canadiens un point d'orgueil. Les possessions de l'Empire encercleront le globe terrestre comme maintenant, mais elles auront des aspirations communes, elles seront coordonnés dans leurs principes constitutionnels. Elles seront souveraines et autonomes et l'harmonie règnera dans leurs relations.

Il est tout naturel que vu mon long séjour dans la province la plus occidentale du Canada, je désire parler du rôle joué par la Colombie Britannique dans la Confédération.

L'entrée de la Colombie Britannique dans la Confédération ne se fit pas sans discussion. Au cours des conférences préliminaires le projet eut des adversaires. Il eut aussi des adhérents et ceux-là furent la majorité. Nous admirons ces derniers pour leur attitude, leur merveilleuse sagesse et leur prévision de l'avenir.

La Colombie Britannique entra dans la Confederation le 20 juillet 1870 et cinq jours plus tard elle célébrait son premier jour de la Confédération. Toute la province accepta avec la plus grande joie les conditions du pacte fédéral.

Si nous jetons un regard en arrière, si nous nous rappelons la période de stagnation dans laquelle se trouvait cette province avant la Confederation, nous voyons avec reconnaissance et orgueil son developpement et son expansion.

Nous nous joignons aujourd'hui de tout coeur avec les autres provinces pour célébrer le jubilé de diamant de la Confédération. C'est un temps de réjouissances, mais c'est aussi un temps de réflexion. Bien que nous ayions passé les heures les plus critiques de notre histoire, il reste encore des difficultés à surmonter et des problèmes à résoudre. Nous sommes encore une jeune nation, malgré notre force et notre virilité. Il nous faut édifier une nation sur les bases établies par les Pères de la Confédération que nous célébrons et commémorons aujourd'hui. De l'Atlantique au Pacifique, nous avons des preuves évidentes de la prospérité nationale, morale et matérielle.

Aujourd'hui, l'Ouest serre amicalement la main de l'est. Tous deux sont fiers de leurs origines, mais encore plus fiers d'avoir vu naître de leurs efforts réunis un pays vaste et puissant. Que le Canada aille de l'avant dans le sentier de la paix, poursuivant sa destinée et la tête haute parmi les nations du monde. Qu'il poursuive son chemin, non pas dans un esprit d'agression, ni par la force des armes, ni par orgueil national excessif, mais qu'il soit toujours guidé par l'unité d'esprit et l'amour de la liberté. Qu'il reconnaisse les droits des autres nations et les saines principes du gouvernement.

Robert Randal Bruce

LE PÈRE LACOMBE, APÔTRE DE L'OUEST

L'apostolat magnifique de ce grand missionnaire. – Sauvages, Métis, Ruthènes et Canadiens. – Les premiers postes de la Prairie. – Le langage cri.

PRESIDENT HONORAIRE DU C. P. R.

Notre excellent confrère, "Le Patriote de l'Ouest", est l'organe officiel des Canadiens-français de la Saskatchewan. C'est un journal singulièrement vivant qui groupe pour la défense des intérêts de la race une pléiade de collaborateurs à qui l'on ne peut reprocher que leur modestie. Cela vaut à ce journal une succession constante d'études et d'articles de première valeur que le Canadien de l'Est lit avec un profit extrême.

Tout récemment, on y a publié le résumé suivant de la vie du Père Lacombe, le grand missionnaire. Nous l'empruntons au "Progrès", pour le plus grand avantage de nos lecteurs :

Voyant que la mort faisait son oeuvre dans les rangs de son clergé séculier, Mgr Bourget, de Montréal, décida de faire appel aux ordres religieux. Il voyait là non seulement le moyen de réparer les brèches, mais aussi celui d'assurer d'une manière continue les prêtres nécessaires à son diocèse.

En 1841, Sa Grandeur fit appel au Fondateur des Oblats de Marie Immaculée nouvellement élevé au siège épiscopal de Marseille. La congrégation n'ayant été fondée que pour prêcher des missions et diriger des séminaires, son Fondateur voulut tout d'abord en référer à chacun des membres de sa grande famille spirituelle. Tous s'offrirent pour les missions du Canada. L'avis général répondant donc favorablement à la demande de l'évêque de Montréal, Mgr de Mazenod, supérieur général des Oblats, lui envoya six de ses Pères.

En 1845, ce fut l'évêque de Saint-Boniface qui, n'ayant que quatre prêtres séculiers pour tout l'Ouest, fit appel à son tour à la nouvelle phalange religieuse. Les Pères Aubert et Taché furent envoyés aussitôt dans ce nouveau champ d'apostolat, puis d'autres les suivirent et rapidement une quantité de missions furent établies par les membres de cette congrégation.

De tous ces vaillants missionnaires, le Père Albert Lacombe est le plus connu peut-être. Né à St-Sulpice, près Montréal, il y a quelque cent ans, il exprima tout jeune encore sa détermination d'être "ou prêtre ou voyageur". Ayant complété ses études au Collège de l'Assomption et au Palais Episcopal, il demanda à ses supérieurs de pouvoir consacrer sa vie à l'évangélisation des Indiens de l'Ouest. Son évêque hésita d'abord, sachant bien quelle valeur il allait perdre en ce jeune prêtre pleux et ardent. Finalement il céda aux instances de M. l'abbé Lacombe, qui, en 1849, partait pour la Rivière Rouge.

Les conditions de voyage dans ce temps-là, étaient loin d'être confortables: les boeufs que le Père dut prendre pour se rendre à destination arrivèrent à moitié morts et la caravane fut surprise et pillée par les Indiens.

LES INDIENS

Le Père Lacombe débuta à Pembina. Il y gagna la sympathie de son troupeau en se faisant l'un d'eux, les suivant dans leurs chasses et leur vie nomade pour les instruire et les baptiser. Ils étaient alors, nous dit le Père "une belle et noble race". Il retourna à Pembina: l'hiver arrivait et avec lui la gêne et la solitude. Sans compagnon ni livre le jeune missionnaire se sentit vaincu d'avance. Avant prié Dieu de l'éclairer, il décida de retourner à Montréal et d'y entrer chez les Oblats afin de peupler son exil de l'Ouest de compagnons qui comme lui se consacreraient au travail des missions.

Un évêque irlandais a pu dire: "J'ai connu trois grands hommes d'état: Léon XIII, Gladstone et Mgr Taché".

Ce dernier un des pionniers de l'Ouest, était alors coadjuteur de Saint-Boniface. Ayant entendu le Père Lacombe exprimer son désir de devenir oblat, il se l'adjoignit comme socius et tous deux prirent ensemble le chemin de l'Ouest.

Mais le besoin de prêtres y était tel que Mgr Taché, au lieu de laisser son jeune ami commencer son noviciat, lui demanda de se rendre immédiatement auprès des Indiens des environs du Fort Edmonton. Le Père Lacombe se soumit et en peu temps apprit le Cris à son nouveau poste. Estimant qu'un grand nombre d'Indiens résidait au lac Sainte-Anne (mission fondée en 1842 par M. Thérault, prêtre séculier) le Père y transporta ses quartiers généraux. Son ministère portait alors jusqu'à 150 milles de rayon. Plus tard il s'établit une sorte de succursale à Saint-Albert, afin de pouvoir s'occuper des Pieds-Noirs qui trafiquaient au Fort Edmonton. Son zèle apostolique était tel que Mgr Taché a pu dire plus tard que c'est là qu'il avai tu les Indiens les meilleurs et les plus fervents. Par indult spécial le Père Lacombe qui avait fait un noviciat irrégulier au lac Sainte-Anne, put faire ses voeux et devenir Oblat de Marie-Immaculée.

Décrire le travail du Père Lacombe est impossible. Cinquante ans durant il parcourut de la Saskatchewan aux Montagnes Rocheuses et des frontières des Etats-Unis jusqu'à l'Athabaska. Tantôt il suivait les Sauvages, mangeant, dormant, vivent et peinant comme eux; tantôt il séjournait dans les camps, allant de l'un à l'autre où son zèle l'entraînait. Telle était son ardeur que plus d'une fois il épuisa dans ses courses non seulement un premier mais même un deuxième guide. Que n'a-t-il pas souffert? Il allait presque sans nourriture ni breuvage durant une, deux, trois semaines consécutives. Souvent il manqua de se noyer; il se vit tout près d'être mangé par un ours, et surpris par un feu de prairie, il n'échappa aux flammes qu'en plongeant dans un lac, obligé d'y rester plusieurs heures. Que de fois ses pieds furent endoloris! Que de fois ses pieds, ses mains, sa figure même furent gelés! Que de fois ses yeux furent torturés par le mal de neige! Il fut souvent à deux doigts de la mort alors que, prêtre et médecin, il portait secours à des centaines d'Indiens pris de fièvre scarlatine, de petite vérole, de dissenterie, d'érésipèle ou de fièvre typhoide. Quand sa petite provision de pharmacie était épuisée, il avait recours à l'eau bénite qu'il faisait boire ou appliquait sur le mal. Avec ce procédé miraculeux il sauva la vie à quantité de gens. Son couteau indien lui servit de bistouri dans nombre d'opérations. Ses succès étaient tels qu'ils en convertissaient beaucoup. Ceux qui demeuraient païens passaient leurs mains sur sa tête et son corps comme pour saisir en lui "la médecine qui le faisait si grand".

Il contracta souvent les maladies qu'il soignait chez ses indiens. Son remède alors était radical: Pour tuer le mal, il prenait une dose de "pain-killer", faisait une course folle dans la prairie, puis s'enroulait dans ses couvertures et dormait. Le lendemain il était sur pied, soignant et instruisant les vivants, enterrant les morts.

Il n'est pas étonnant que les Indiens l'aient appelé: "l'homme au bon coeur"! Point étonnant non plus qu'il ait acquis un tel ascendant sur eux, au point qu'un mot de lui sauva du massacre Edmonton, Calgary, et les employés du C.P.R! Point étonnant non plus que sa seule influence sur les Pieds-Noirs les ait empêchés de se joindre à la "rébellion" de Riel. Point étonnant du tout que le seul cri de "Vous avez tué le Père" poussé par les Pieds-Nors, ait mis les Cris en fuite, alors que ceux-ci ignorant la présence du Père Lacombe dans le camp ennemi, l'avait attaqué dans la nuit.

Son influence et celle des autres oblats furent telles durant l'insurrection de 1885, que Sir John MacDonald déclara publiquement en Angleterre que ces Pères "étaient la plus magnifique force morale et policière du monde".

Se sachant impuissant à conclure un traité avec les Indiens du Nord, le gouvernement fédéral du Canada demanda au Père Lacombe de l'y aider. Celui-ci faisant partie de la Commission Royale, le traité fut conclu de manière très satisfaisante.

Des jours néfastes arrivèrent pour les Indiens: "Les fiers visages pâles" se ruèrent sur leurs terres et les obligèrent à se confiner sur des réserves. La fierté indienne fut brisée du coup: les buffalos avaient disparu et les Sauvages eurent faim. Le pire fut l'importation de l'"eau de feu", ces horribles liqueurs américaines, et l'impudence des gens qui apprirent aux Indiens une corruption qu'ils ne soupçonnaient pas. L'homme au bon coeur" écoeuré de voir tout cela, en pleurait. Il obtint du secours d'Ottawa et on lui doit en partie la création de la police à cheval spécialement consacrée à enrayer cet état de choses. Il construisit des Ecoles Industrielles et un hôpital; il engagea des hommes pour apprendre à ses sauvages à cultiver la terre. Dans leur gloire et leur beau temps il avait été leur ami dans leur gêne et leur misère, il ne les a pas abandonnés.

Les Métis ont leur origine dans les mariages d'employés des Compagnies de fourrures avec des femmes sauvages. Au début ils furent d'excellents guides, fidèles, honnêtes, dévoués, infatigables et généreux à l'excès. Malheureusement ils furent imprévoyants et aisément gagnés par le plaisir. Préférant la liberté, ils refusèrent d'être enfermés sur des réserves. Des terres leur furent distribuées. Mais des gens sans scrupule arrivèrent bientôt qui achetèrent ces terres pour des prix infimes et les premiers propriétaires, d'abord heureux d'un peu d'argent, furent vite réduits à la pauvreté. Certains, méprisés par les Blancs nouvellement arrivés, perdant tout courage et toute initiative, devinrent paresseux et s'adonnèrent au vice. Le Père Lacombe résolut de les sauver. "Je remuerai ciel et terre pour cela", écrivait-il. Prévoyant de quelques années ce qui allait arriver, il avait établi une colonie à St-Albert. Là, pour tenir tête à la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui tâchait de les repousser loin de la civilisation, le Père Lacombe construisit le premier pont qui ait été érigé dans l'Ouest, puis le premier moulin, un orphelinat et une école. Il apprit au Métis à cultiver leurs terres et encouragea les fermiers. Il résolut de bâtir une colonie semblable à l'endroit qui porte aujourd'hui le nom de St-Paul des Métis.

Le gouverneur-général approuva l'initiative de cette colonie. Aussitôt le Père Lacombe, déjà âgé cependant, fit voyage sur voyage à Ottawa, puis alla quêter à Québec, aux Etats-Unis, poussa même jusqu'en France, pour trouver les fonds nécessaires à la construction d'une école industrielle, à l'engagement d'instructeurs pour sa ferme, à l'achat de chevaux, de bestiaux, d'outillages, etc., pour sa colonie. Personne ne peut imaginer la somme de travail et de souffrances que les Pères Lacombe et Thérien—oblat lui aussi et directeur de la colonie — eurent à endurer pour cette fin. Et ainsi l'éloge, jamais trop louangeux, donné à leur travail par l'inspecteur du gouvernement et par le gouverneur-général lui-même ajouta un peu à leur joie.

Tout, hélas! se termina d'une manière vraiment tragique. Des enfants mirent le feu aux bâtiments... Rien ne put être sauvé et les pertes furent considérables. Il n'y avait plus de fonds disponibles pour la colonie et elle dut être abandonnée. Sous le coup de l'épreuve le Père Lacombe tomba à genoux: "Seigneur, que votre volonté soit faite!!! Telles furent ses seules paroles.

Sur les instances du Père Thérien un certain nombre d'excellentes familles de Canadiens-français arrivèrent de l'Est pour s'établir dans la colonie. On espérait que leur exemple encouragerait les Métis à cultiver la terre et réussirait dans une certaine mesure à sauver cette race malheureuse.

LES RUTHENES

Quand le C.P.R. ouvrit l'Ouest à l'immigration, une grande quantité de Ruthènes Catholiques s'y installèrent. Malheureusement leurs prêtres ne les accompagnèrent pas. Des sectes hérétiques mirent tout leur zèle à les écarter de l'Eglise catholique.

Aussi, voyant l'imminent danger de perdition auquel ces âmes étaient exposées, l'évêque du Père Lacombe chargea celui-ci d'aller en Autriche pour y trouver des prêtres Ruthènes et les fonds nécessaires à la construction de chapelles pour les nouveaux venus. Le Père Lacombe, âgé de plus de soixante-dix ans, se mit en campagne. Il parcourut — en troisième classe pour économiser — l'Italie, la France, la Belgique, l'Allemagne et l'Autriche. A Vienne il intéressa à son oeuvre l'Empereur et plusieurs évêques et enfin s'assura quelques prêtres et quelques religieuses. En dépit de leur zèle, ceux-ci restèrent en dessous de la situation. Leur Primat, Mgr Szeptychi, vint plus tard au Canada et remercia personnellement le Père Lacombe pour ses magnifiques efforts en faveur des Ruthènes.

AUTRES OEUVRES

Dans cette brève esquisse nous n'avons montré le Père Lacombe que dans son travail au profit des Sauvages, des Métis et des Ruthènes. Nous n'avons rien dit encore de ses activités à Winnipeg et Calgary, où il organisa des paroisses, maintenant cathédrale. Nous n'avous pas raconté non plus son magnifique travail à Edmonton, Pincher Creek, et vingt autres places. Nous n'avons pas dit comment son influence avait permis au C.P.R., non molesté par les Indiens, de construire sa ligne principale à travers l'Ouest; ni qu'il avait été appelé par les officiers de la Cie pour chasser l'ivrognerie et le vice de beaucoup de camps de construction, ni qu'il avait donné de nombreux renseignements aux explorateurs et ingénieurs, ni comme, en témoignage de reconnaissance, il avait été Président du C.P.R. pendant un jour et Président honoraire à vie. Il utilisa son influence pour faire construire à Edmonton, un pont sur la Saskatchewan, qui fut le seul jusqu'en 1912. Nous avons parlé de la construction du premier pont, du moulin, etc., en Ouest et de l'établissement d'écoles, de couvents, de chapelles, d'hôpital et d'autres institutions. Quand la guerre de 1870 supprima toute ressource possible de France, le Père Lacombe redoubla ses sermons et ses conférences au Canada, aux Etats-Unis, partout où il avait accès pour plaider la cause sainte des oeuvres à construire ou à maintenir. Il se montra ainsi un ardent colonisateur et amena, dans l'Ouest des centaines de familles.

Dès qu'il avait quelques minutes disponibles il les consacrait à la composition de dictionnaires, de cantiques et de prières en cris. Son "catéchisme en image" fait pour les Indiens, fut vivement louange par le Pape ainsi que par tous ceux qui l'ont vu.

LA MORT

L'infatigable missionnaire réclama souvent la permission de se préparer à la mort dans son "ermitage" de Pincher Creek. La permission lui étant accordée après longtemps, il s'y retira enfin. A peine y était-il arrivé que le cataclysme de la Montagne de Frank l'en faisait partir. Plusieurs semaines durant, il soigna, consola et encouragea les survivants. Après cela il fut chargé d'une importante affaire et dut quitter l'"Ermitage" que M. P. Burns avait construit pour lui.

Il avait plus de quatre-vingts ans quand il fit "le plus beau rêve de sa vie": une maison à Midnapore pour les vieillard et les orphelins. Grâce à la générosité de M. P. Burns son rêve se réalisa. Cet homme charitable lui fit don de deux cents acres de terre excellente et de l'argent nécessaire à la construction de la maison. Le dernier Lord Strathcona et plusieurs autres amis y contribuèrent généreusement. Les Soeurs de la Providence se chargèrent de l'Institution. C'est là, que le Père Lacombe passa les dernières années de sa vie, parmi les pauvres, les malheureux, les orphelins, auprès desquels il se dépensa et qu'il aima comme ses enfants. Les Soeurs ne faisaient jamais trop pour leur vénérable prêtre et "ses pauvres". Leur dévouement se fut égalé que par leur reconnaissance.

Le révérend Père Lacombe mourut le 12 décembre 1916, un peu avant ses quatre-vingt-dix ans. Un train spécial du C. P. R. transporta ses restes à Calgary, puis à Edmonton, où, comme à Saint-Albert, des services funèbres furent célébrés. Une grande foule tint à saluer une dernière fois celui, qui avait fait plus peut-être que tout autre pour la religion et la civilisation dans l'Ouest canadien.

Hommage à sa valeur et au zèle dont il ne se départit jamais. Le Souverain Pontife loua de tout coeur le travail de ce grand apôtre. La Reine Victoria lui envoya sa photographie. Le Cardinal Manning et plusieurs autres Princes de l'Eglise lui exprimèrent leur admiration. Plusiers gouverneurs-généraux, Sir Wilfrid Laurier, Lords Southest, Strathcona, Mountstephen, Shaughnessy, Ladies Aberdeen et Minto et tous les présidents du C.P.R. furent ses chaleureux amis et ses admirateurs. Le héros anglais, général Sir Wm. Butler, raconte avec fierté comment un jour il servit la messe au Père Lacombe entouré de ses Indiens. La Congrégation des Oblats manifesta sa grande estime au missionnaire en lui accordant les plus hautes marques de l'ordre. Il fut appelé en effet à prendre part aux délibérations du Chapitre Général.

Mais le plus grand de tous les éloges est celui qu'il a dû entendre, quand, pour une dernière fois, il ferma les yeux et rendit son âme au Seigneur: "Viens bon et fidèle serviteur.... entre dans la joie de ton Seigneur".

Les restes du Père Lacombe sont gardés dans la crypte de l'église de Saint-Albert. Cette paroisse a été fondée et baptisée par lui, puis continuée par beaucoup d'autres, "héros inconnus de la vieille garde des Oblats dans l'Ouest canadien, qui reposent maintenant après avoir dépensé leur vie dans les même batailles, dans les mêmes travaux, dans les mêmes souffrances que le Père Lacombe, attendant avec lui le grand jour où ils seront publiquement glorifiés par le Maître qu'ils ont si bien servi.

J. F.

Timbres du Jubilé de la Confédération



Pour commémorer le soixantième anniversaire de la confédération canadienne, l'hon. M. P. J. Veniot, ministre des postes, a commandé l'émission de six timbres bilingues. En voici la liste: un cent, (orange), portrait de Sir John A. Macdonald; deux cents, (vert), Conférence de Québec, 1867; trois cents, (rouge), édifice central du Parlement; cinq cents, (pourpre), Sir Wilfrid Laurier; douze cents, (bleu), Carte du Dominion moderne avec les quatre provinces originales ombrées; vingt cents, (rouge-orange), évolution des méthodes de transport des postes au Canada; l'attelage de chiens, le courrier à cheval, le bateau, le chemin de fer et l'aéroplane.

La sottise, la folie et les vices sont partout une partie du revenu public.

VOLTAIRE.

C'est du labeur de la terre que la vie des humains est faite.

L.-F. ROUQUETTE.

La Réussite par L'Épargne



Le succès dans la vie dépend de la réponse que vous pouvez faire à cette question—

Pouvez-vous économiser?

LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
"La Grande Banque des Travailleurs"
Fondée en 1846.

Succursales dans toutes les parties de la ville.

Coffrets de Sûreté à toutes les Succursales. Service de "La Garde des Titres" au Bureau Principal.

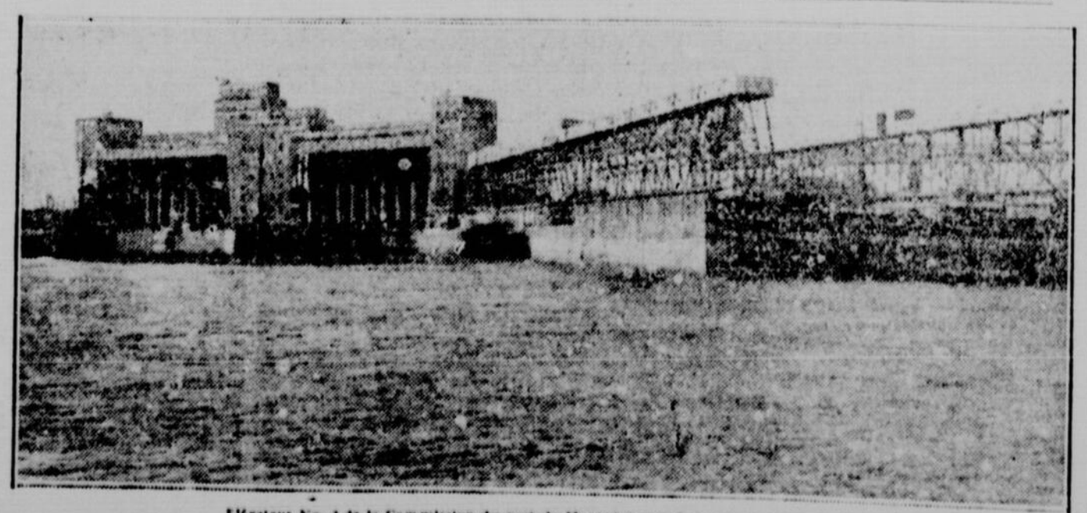
S-110

JOHN S. METCALF CO. LIMITED

Ingénieurs en Elévateurs à Grains.

Siège Social: **434, RUE ST-FRANÇOIS-XAVIER,** MONTRÉAL.

111, West Jackson Blvd., Chicago — 33, Henrietta St., Londres, Angl. — 837, W. Hastings St., Vancouver



Elévateur No. 3 de la Commission du port de Montréal et Galeries Convoyeuses du Quai.

Qui de nous peut se juger assez sage pour conseiller la sagesse, ou ce qu'on croit la sagesse? En réalité, tout ce qui n'est pas le bonheur n'est-il pas absurde et vain?...

Gérard d'Houville.

Le rêve le plus innocent en apparence est un commencement de vertige et de mort.

Louis Latzarus.

"Tous les vrais Canadiens sentent un Légitime Orgueil"

L'HONORABLE H. H. STEVENS,
ancien ministre



L'HON. H. H. STEVENS,

All true citizens of Canada, whether so by birth or adoption, will experience a thrill of justifiable pride in this year of Diamond Jubilee, in the consciousness that Canada has achieved a position of eminence among the nations of the world, and at the same time remains an increasingly influential factor in the great British Empire. Sixty years is a comparatively short space of time in the life of a nation, nevertheless within that brief period this vast country has changed from one of wild and remote expanses of territory, with isolated and scattered community centres, to one great united country spanned by three transcontinental railways, knit together by an elaborate system of telephonic and telegraphic communication, and directed in its public affairs by an elaborate, yet simple, three-fold system of Government, Local, Provincial and Federal, all functioning harmoniously and effectively with no more perplexities than is the lot of any, and all, governments. This great achievement is a tribute, first to the energy, foresight and loyalty of her people, and secondly to the heritage we enjoy in our governmental systems.

Never did a people face brighter prospects or more glorious opportunities than do the people of Canada at this hour. The success and prosperity of the country is wholly in the hands of her own people, and is undoubtedly assured, if the same spirit which inspired the Fathers of Confederation shall continue to control those who are directing Canada's affairs.

* * *

Tous les vrais Canadiens, de naissance ou d'adoption, sentiront une poussée de légitime orgueil en cette année jubilaire de la Confédération, lorsqu'ils prendront conscience de la position éminente qu'a prise le Canada parmi les nations du monde, tout en restant un facteur de plus en plus influent dans l'Empire britannique. Soixante ans ne comptent guère dans la durée d'une nation. Néanmoins, dans cette brève période, ce vaste pays s'est transformé. Une immense étendue de terres incultes à peine colonisées ça et là dans de modestes proportions est devenue un grand pays unifié que traversent trois transcontinentaux, que relie un réseau parfait de téléphone et de télégraphe, qu'administre un gouvernement à la fois simple et adéquat aux trois ramifications fédérale, provinciale et municipale. L'administration du pays se fait harmonieusement et sans heurts, et notre pays n'a pas plus de difficultés sous ce rapport qu'aucun autre. Ce fait seul est un double hommage, d'abord à l'énergie, à la prudence et à la loyauté de la nation, ensuite à ce que notre régime administratif a hérité de la Mère-Patrie.

Jamais peuple ne s'est trouvé devant un plus brillant avenir et dans des circonstances plus favorables que le peuple canadien aujourd'hui. Le succès et la prospérité du pays sont tout entiers dans les mains de son peuple. L'avenir est assuré si l'esprit qui inspira les Pères de la Confédération continue de diriger ceux qui ont en main les affaires du pays.

H. H. Stevens

NOTRE CHEMIN DE FER NATIONAL ET LE ROLE QU'IL A JOUE AU PAYS

Intercolonial et Grand-Tronc. – Le premier chemin de fer, de Laprairie à S.-Jean. – Nécessités stratégiques et économiques. – Histoire magnifique et instructive.

UN ARTICLE DE SIR H.-W. THORNTON



SIR HENRY W. THORNTON, président des hemins de fer nationaux.

"Il y a eu coulage et mauvaise administration, c'est vrai, mais les chemins de fer ont rapporté des gains indirects plus élevés que les pertes directes. Des contrées ont été ouvertes à l'agriculture, les taux de transport des marchandises ont été réduits en maints endroits, les communications ont été facilitées et la valeur des terres a augmenté. L'argent dépensé pour les chemins de fer l'a été à bon escient."

La construction ferroviaire a commencé au Canada en 1836. De 1836 à 1852, c'est-à-dire durant la période expérimentale, furent construits 159 milles de voie ferrée, la plupart aux environs de Montréal. Suivit une période de spéculation au cours de laquelle le Grand-Tronc, le premier des réseaux canadiens, s'agrandit, se fortifia et prit de l'essor.

Raconter à partir de ce moment l'histoire des chemins de fer canadiens, ou simplement celle du Grand-Tronc qui fait aujourd'hui partie intégrale du Chemin de fer national du Canada, serait une tâche colossale. Pour avoir une idée de l'envergure de cette tâche l'on n'a qu'à comparer les 159 milles de voie ferrée de 1852 aux 20,798 milles administrés de nos jours au Canada par le Réseau National, auxquels viennent s'ajouter 1,883 milles aux Etats-Unis, le tout formant un total de 22,681 milles et le plus grand réseau ferroviaire de l'Amérique du Nord. Que l'on compare aussi la population des Provinces maritimes, du Haut et du Bas Canada, de 2,284,919 en 1851, avec celle d'aujourd'hui que l'on estime être de 9,300,000 âmes, et l'on verra le progrès accompli.

Le Grand-Tronc obtint sa charte en 1852. Il commença aussitôt à construire. Cette extension ferroviaire et l'essor qu'en prirent les affaires eurent pour résultat l'accroissement de la population; le recensement de 1851 accuse de ce chef un gain de 32.26 pour cent.

Le premier prospectus du Grand-Tronc fut publié en 1853 et le premier tronçon de la ligne Montréal-Toronto, long de 125 milles, fut terminé en 1855. Le premier train circula entre ces deux villes le 27 octobre 1856. En 1860 le Grand-Tronc, avec ses 850 milles de voie, était le plus important réseau canadien.

Je disais tantôt que raconter l'histoire ferroviaire des années qui suivirent l'octroi de la charte du Grand-Tronc serait une tâche formidable. Qu'on en juge par ce fait: lors de la fusion du Grand-Tronc avec le Chemin de fer national du Canada, la charte originale du Grand-Tronc n'impliquait pas moins de 40 compagnies. Comme question de fait, au cours des années qui précédèrent ou suivirent la Confédération, des chartes fédérales ou provinciales furent accordées à 91 compagnies faisant aujourd'hui partie du Réseau National. L'histoire de chacune est digne d'occuper un historien.

Histoire magnifique et instructive, romanesque souvent. Elle commence avec la construction de la petite ligne de portage, la Champlain and Saint-Lawrence, qui allait de Laprairie à Saint-Jean, Qué., soit une distance de 16 milles; celle du Toronto, Simcoe and Huron Union Railway, allant de Toronto à l'endroit où s'élève aujourd'hui Aurora, Ont. (29 milles). Elle se continue jusqu'au Chemin de fer national du Canada actuel, avec ses voitures d'acier, ses services de paquebots de luxe, ses grands hôtels, ses télégraphes, ses messageries et autres auxiliaires... Non! il est impossible de faire entrer cette histoire dans le cadre d'un article. Je termine donc en offrant le tribut de ma sincère admiration aux hommes de courage et d'imagination qui l'ont faite. N'importe les erreurs qu'ils ont pu commettre, n'importe si les constructeurs ferrovaires furent quelquefois en avance de leur époque; le travail accompli était nécessaire pour que le Canada devienne un grand pays uni de l'Atlantique au Pacifique. Leurs efforts ont eu pour résultat un développement industriel, commercial et agricole qui a fait du Dominion un pays où il fait bon vivre; non pas un pays fabuleux où coule le lait et le miel, comme dans les comtes de fées, mais un pays qui offre tout en abondance à ceux qui ont confiance et courage.

SIR HENRY THORNTON.

—Un service d'automobiles dans l'ancien Turkestan.

Dans l'ancien Turkesttan, en plein désert de Kizil Koum (le désert rouge), la république de Kazakstan vient de réussir le tour de force d'établir un service d'automobiles qui reliera désormais sa capitale Kizil Orda à la ville de Tourt-Koul, éloignée d'elle de 800 kilomètres.

Jusqu'alors les deux villes ne pouvaient communiquer entre elles que par avion. Aujourd'hui l'autobus. A quand la voie ferrée?

Bientôt il n'y aura plus de désert que sur la carte...

Oui, mais il y aura quand même des lions.

En Rhodésie ces fauves ont attaqué l'automobile d'un voyageur de commerce. La voiture aurait, paraît-il, été sérieusement endommagée. Les lions auraient notamment brisé le pare-brise, le garde-boue et détruit tous les pneus.

Médailles de la Confédération



La vignette ci-dessus représente deux médailles qui ont été frappées à la Monnaie, à Ottawa, pour commémorer la célébration du jubilé de diamant de la Confédération. Deux mille six cents de la plus grande ont été frappés en or, en argent et en bronze. Elles seront distribuée aux lauréats de divers concours. Quand à la plus petite on en distribuera deux millions aux enfants des écoles du Dominion.

HOMMAGE À NOS PIONNIERS

Salut d'abord à toi, Cartier, hardi marin,
Qui le premier foulas de ton pas souverain
Les bords inexplorés de notre immense fleuve!
Salut à toi, Champlain! à toi, de Maisonneuve,
Illustres fondateurs de deux fières cités
Qui mirent dans ses flots leurs rivales beautés!

Ce ne fut tout d'abord qu'un groupe, une poignée
De Bretons brandissant le sabre et la cognée,
Vieux loups de mer bronzés au vent de Saint-Malo,
Bercés depuis l'enfance entre le ciel et l'eau,
Hommes de fer, altiers de coeur et de stature,
Ils ont, sous l'oeil de Dieu, fait voile à l'aventure,
Cherchant, dans les secrets de l'Océan brumeux,
Non pas les bords dorés d'eldorados fameux,
Mais un sol où planter, signes de délivrance,
A côté de la croix, le drapeau de la France!

Sur leurs traces, bientôt, de robustes colons,
Poitevins à l'oeil noir, Normands aux cheveux blonds,
Austères travailleurs de la sainte corvée,
Viennent offrir leurs bras à l'oeuvre inachevée...
Le mot d'ordre est le même; et ces nouveaux venus
Affrontent à leur tour les dangers inconnus,
Avec des dévoûments qui tiennent du prodige.
Ils ne comptent jamais les obstacles; que dis-je?
Ils semblent en chercher qu'ils ne rencontrent pas.
En vain d'affreux périls naissent-ils sous leurs pas,
Vainement autour d'eux chaque élément conspire:
Ces enfants du sillon fonderont un empire!

Et puis, domptant les flots des grands lacs orageux,
Franchissant la savane et ses marais fangeux,
Pénétrant jusqu'au fond des forêts centenaires,
Voici nos découvreurs et nos missionnaires!
Apôtres de la France et pionniers de Dieu,
Après avoir aux bruits du monde dit adieu,
Jusqu'au confins pœdus de l'Occident immense,
Ils vont de l'avenir jeter l'âpre semence,
Et porter, messagers des éternels décrets,
Au bout de l'univers le flambeau du progrès!

(Fréchette: "Légende d'un Peuple")

MASSEY-HARRIS

FABRICANTS DE BONS INSTRUMENTS ARATOIRES, DEPUIS 1847.

1847 — 1927

80 ANS DE SERVICE EFFICACE AUX FERMIERS DU CANADA---- 20 ANS AVANT LA CONFÉDÉRATION.



PREMIERES USINES MASSEY

Un assortiment complet d'instruments aratoires

Charrues	Moissonneuses à bras
Herses à disques	Moissonneuses
Herses à dents à ressorts	Moissonneuses de maïs
Herses à dents à pointe	Voitures lourdes
Herses (Cultivator)	Traîneaux
Scarificateurs	Tombereaux
Rouleaux brise-mottes	Camions-déchargeurs
Semoirs	Distributeurs de fumier
Distributeurs de grain	Décortiqueurs, mouleurs
Distributeurs d'engrais	Couteaux d'ensilage
Planteurs de maïs	Ecrémeuses
Semoirs de navet	Moulins à scie
Faucheuses	Brouettes
Râteaux	Arracheurs de pommes de terre
Epandeurs	Arroseuses
Chargeuses de foin	Moteurs à gazoline et au pétrole
Lieuses de grain	
Moissonneuses-lieuses	

Il y a quatre-vingts ans, ou vingt ans avant la Confédération, Daniel Massey, à Newcastle, Ont., et John Harris, à Brantford, Ont., posèrent la base de ce qui est devenue la puissante Compagnie Massey-Harris.

De débuts humbles, la Compagnie s'est développée jusqu'à ce qu'elle soit devenue présentement l'établissement le plus considérable de l'Empire Britannique fabricant les instruments aratoires.

Dans le cours de ces quatre-vingts années le nom Massey-Harris est devenu synonyme de tout ce qu'il y a de meilleur en fait d'instruments aratoires, non seulement au Canada, mais dans le monde entier, et on peut véridiquement affirmer que le soleil ne se couche jamais sur les activités de Massey-Harris.

Cette croissance est due entièrement à la qualité supérieure des machines portant le nom "Massey-Harris," et au service prolongé et à la satisfaction qu'elles ont données aux possesseurs.

MASSEY-HARRIS COMPANY, LIMITED
SIEGE SOCIAL — TORONTO

SUCCURSALES A — LONDRES, PARIS, BERLIN, COPENHAGUE, MELBOURNE, CHRISTCHURCH, DURBAN, BUENOS-AYRES

SUCCURSALES CANADIENNES — TORONTO, MONTREAL, MONCTON, WINNIPEG, BRANDON, REGINA, SASKATOON, SWIFT CURRENT, YORKTON, CALGARY, EDMONTON, VANCOUVER

AGENCES PARTOUT.

Les instruments aratoires Massey-Harris sont en usage dans l'univers entier comprenant les pays suivants:

Afrique-Sud	Etats-Unis	Nouvelle-Zélande
Algérie	Fiji	
Argentine	Finlande	Norvège
Arménie	France	Palestine
Australie	Allemagne	Paraguay
Autriche	Grande-Bretagne	Pérou
Barbades		Pologne
Belgique	Grèce	Portugal
Bolivie	Hollande	Rhodésie
Brésil	Hongrie	Roumanie
Afrique Est Britannique	Islande	Russie
	Indes	Serbie
Afrique ouest Britannique	Irlande	Straits Settlements
	Italie	
Bulgarie	Jamaïque	Soudan
Chili	Yougo-Slavie	Norvège
Colombie	Kenya	Suisse
Tchéco-Slovaque	Lavonie	Syrie
	Lithonie	Tasmanie
Danemark	Luxembourg	Tunis
Egypte	Mésopotamie	Terre-Neuve
Espagne	Mexique	Ukraine
Esthonie	Maroc	Uruguay



PREMIERES USINES MASSEY

FABRIQUE DE MACHINES AGRICOLES, GRANTFORD

FABRIQUES DE CHARRUES, BRANTFORD

SIEGE SOCIAL ET FABRIQUE, TORONTO

FABRIQUE DE VOITURES, WOODSTOCK

MASSEY-HARRIS---LE LEVIER DE SERVICE DE LA FERME CANADIENNE.

VIEILLE
Comme la Confédération

SOLIDE
Comme la Confédération



L'HON. SÉNATEUR D-O. L'ESPERANCE, PRÉSIDENT.



M. A. BÉLANGER, FONDATEUR.



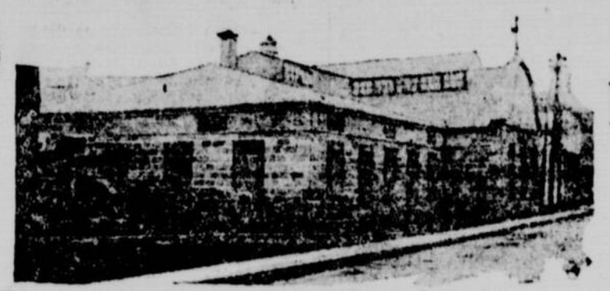
M. P. BÉCHARD, VICE-PRÉSIDENT ET GÉRANT GÉNÉRAL.



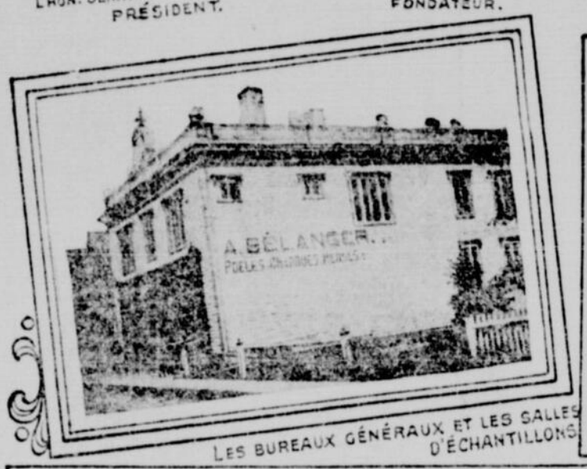
BÂTIMENT DES CHAUDIÈRES ET CHEMINÉE EN BÉTON ARMÉ.

A. BÉLANGER LIMITÉE,
MONTMAGNY, QUÉ.

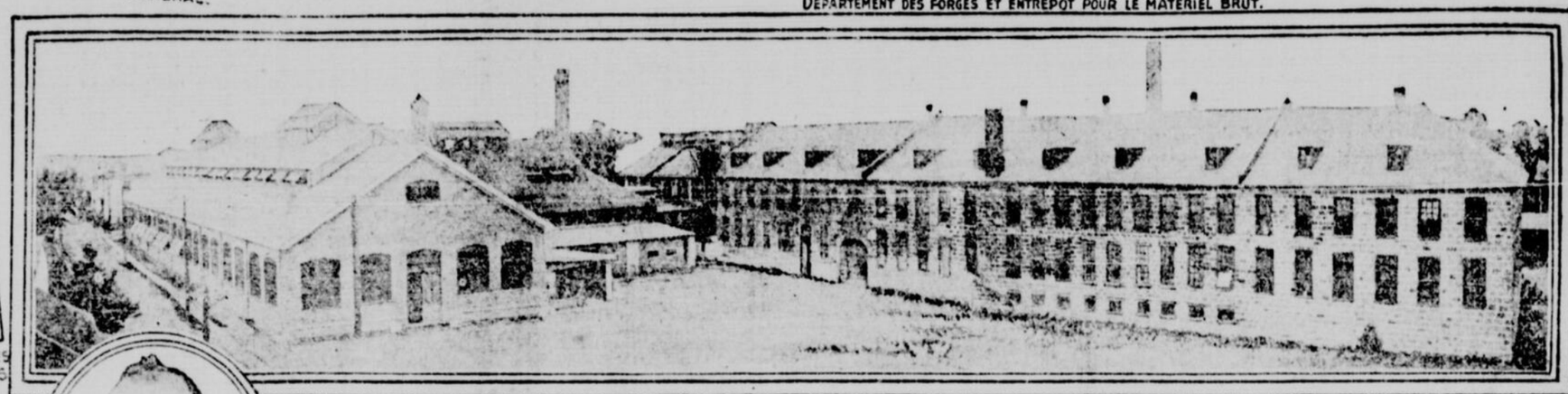
MAISON FONDÉE EN 1867.



DÉPARTEMENT DES FORGES ET ENTREPOT POUR LE MATÉRIEL BRUT.



LES BUREAUX GÉNÉRAUX ET LES SALLES D'ÉCHANTILLONS.



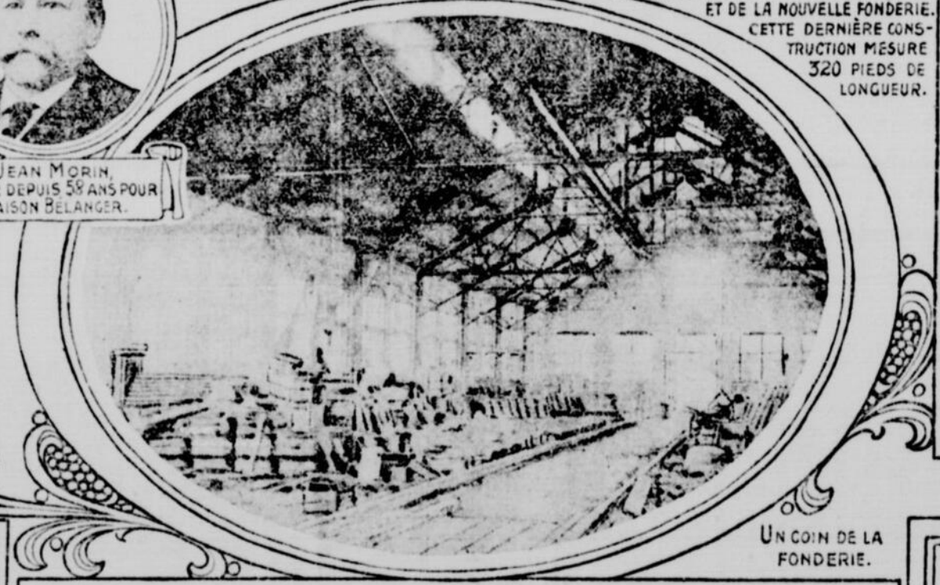


M. JEAN MORIN, MOULEUR DEPUIS 58 ANS POUR LA MAISON BÉLANGER.



FOURNEAU ET FONDEURS.—LA COULÉE.

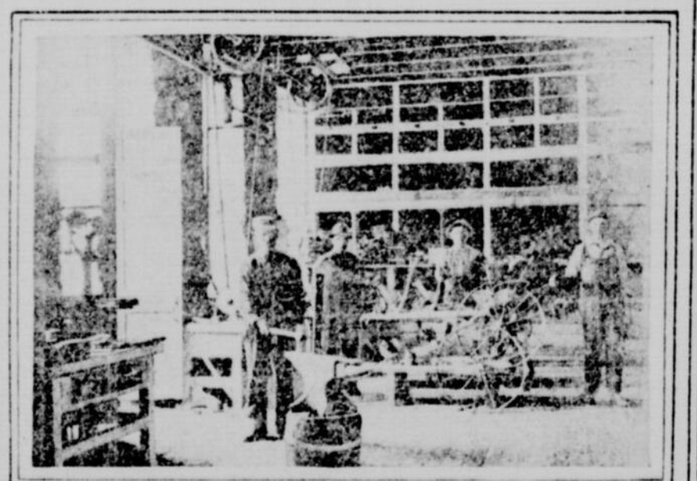
VUE COTÉ SUD DES USINES PRINCIPALES ET DE LA NOUVELLE FONDERIE. CETTE DERNIÈRE CONSTRUCTION MESURE 320 PIEDS DE LONGUEUR.



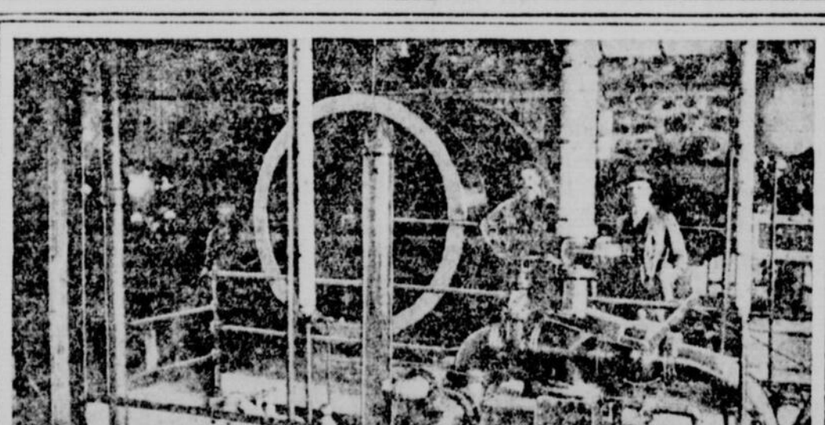
UN COIN DE LA FONDERIE.



DÉPARTEMENT OÙ L'ON POLIT LES PARTIES DE FONTE ET D'ACIER DES POÊLES, "TORTUES" ETC., AVANT LE NICKELAGE.



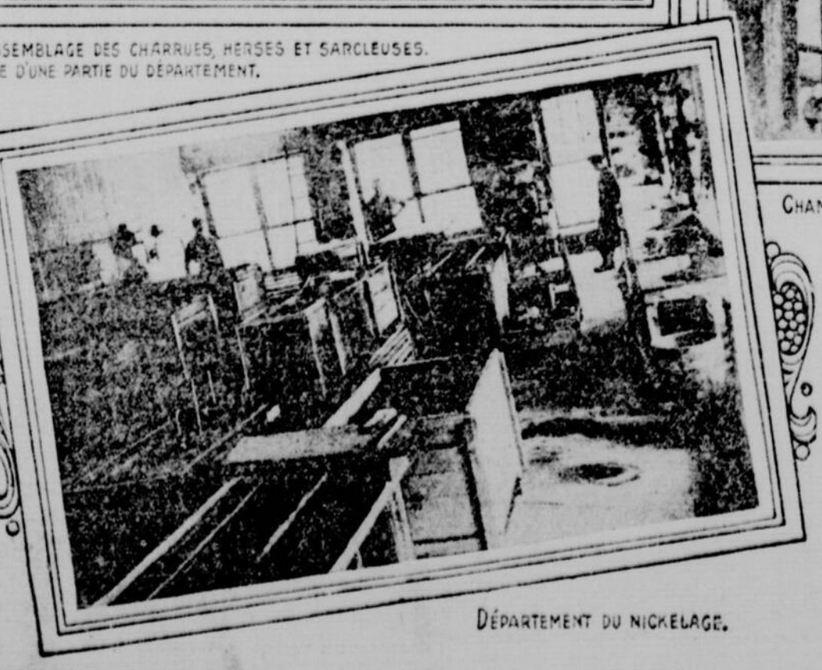
ASSEMBLAGE DES CHARRUES, HERSES ET SARCLEUSES. VUE D'UNE PARTIE DU DÉPARTEMENT.



CHAMBRE DES MACHINES GÉNÉRATRICES, OÙ SE PRODUIT LE POUVOIR ÉLECTRIQUE POUR LES MOTEURS, L'AIR COMPRIMÉ ET L'ÉCLAIRAGE.



ASSEMBLAGE DES POÊLES, FOURNAISES ET "TORTUES". CETTE VUE NE MONTRE QU'UN TIERS DU DÉPARTEMENT.



DÉPARTEMENT DU NICKELAGE.

LA MAISON
A. BÉLANGER, LIMITÉE
Montmagny, Qué.

est l'établissement canadien-français le plus important du genre. Fondée en 1867, la même année que, par la Confédération de ses Provinces, le Dominion du Canada prenait son essor définitif vers le progrès, le développement et la prospérité, elle a été l'une des pionnières de l'industrie de la fonderie dans le Québec, et aujourd'hui, grâce à l'impulsion que lui ont donnée les hommes d'affaires d'expérience et d'initiative qui la dirigent, elle occupe une position des plus enviables au premier plan de notre monde industriel, et est en mesure de fournir des produits de première qualité aux prix les plus raisonnables.



UN COIN DE L'ATELIER OÙ SONT FABRIQUÉS LES MODÈLES, BOÎTES À MOULER ET TOUTE AUTRE PIECE DE BOIS, EN GÉNÉRAL.

BIENVENUE AUX PRINCES

La Patrie

-No. 131—PAGE 13 MONTREAL, VENDREDI 29 JUILLET 1927

NUMÉRO SOUVENIR

LE PRINCE DE GALLES VIENT REVOIR LE PAYS QU'IL CHÉRIT

Bienvenue à l'Héritier du Trône



LA FAMILLE ROYALE IL Y A VINGT-HUIT ANS. Le Prince de Galles est debout à gauche.



SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE GEORGE, Hôte du Canada.



Les armes de S. A. R. le Prince de Galles



LE PRINCE lors de son investiture à Carnarvon, pays de Galles après son accession à la principauté.



LE PRINCE à la porte de son ranch "E. P." à High River, Alta.



LE PRINCE, enfant, porté sur les épaules de la Reine Marie.



LE PRINCE LORS DE SA PREMIERE VISITE A MONTREAL. Photo composite, mais intéressante.



LE PRINCE cause avec M. Stanley Baldwin.



LE PRINCE, à Oxford, voyageait en bicyclette entre l'Université et Windsor.



LE PRINCE joue au polo sur son cheval favori.



LE PRINCE salue avec son fameux sourire.

LE PRINCE en "cowboy" revient d'une randonnée.



LE RANCH DU PRINCE DE GALLES, dans la région de High River, province d'Alberta. On dit qu'il veut s'en dessaisir

"LA BONNE ENTENTE À RENDU LA CONFÉDÉRATION POSSIBLE"

L'HONORABLE G. H. FERGUSON
premier ministre de l'Ontario



L'honorable G.-H. FERGUSON, premier ministre de l'Ontario.

In the celebration of the Diamond Jubile of Confederation we are reminded of what we owe as a people to the existence of a good understanding between the various Canadian Provinces. .It was the creation of that feeling that made Confederation possible, with all the benefits that have followed in its train. As we all realize, the Dominion of Canada is the outcome of a carefully arranged agreement between the various Provinces which stands as a sacred and inviolable compact. We may well rejoice at this time that the Fathers of Confederation laid the foundation of this country wisely and well so that succeeding generations have built up a firm and enduring superstructure which is a justifiable pride to Canadians, and of Strength and stability to our British institutions.

* * *

Les fêtes du jubilé de diamant de la Confédération nous rappellent notre devoir comme peuple de maintenir la bonne entente entre les provinces canadiennes. Ce fut l'origine de ce sentiment qui rendit la Confédération possible, avec tous les bienfaits qui l'ont suivie. Comme nous le savons tous, le dominion du Canada est le fruit d'un pacte conclu entre les diverses provinces. Ce pacte est sacré et inviolable. Nous pouvons justement nous réjouir de ce que les Pères de la Confédération ont si bien et si fermement posé les assises de la nation. Sur ces bases, les générations qui ont suivi ont construit un édifice solide et durable qui est à la fois un sujet de légitime orgueil pour les Canadiens et une source de force et de stabilité pour nos institutions britanniques.

LES CANADIENS-FRANÇAIS EN ALBERTA

L'Association canadienne-française de cette province, dans un mémoire bourré de faits, rappelle aux gens de Québec, par notre entremise, les efforts de nos frères là-bas depuis la Confédération.

DES STATISTIQUES QU'IL FAUT AVOIR LUES

Ce qui forme aujourd'hui le territoire de la province d'Alberta fut visité pour la première fois par Niverville qui bâtit un fort au pied des Montagnes Rocheuses, aux environs de Calgary; le fort La Jonquière. Il était sous les ordres de Legardeur de Saint-Pierre; celui-ci, loin d'être un explorateur comme La Vérendrye, négligea de pousser plus loin les découvertes et même de s'occuper des forts établis, de sorte que, en peu d'années, les forts furent brûlés et détruits.

Plus tard, cette partie du pays tomba aux mains de la compagnie de la Baie d'Hudson et de sa rivale, la compagnie du Nord-Ouest; ces compagnies étaient anglaises, mais elles employaient (surtout la Cie du Nord-Ouest) des commis de langue française qui furent certainement avec les coureurs des bois les premiers blancs des plaines de l'Ouest.

L'histoire de ces compatriotes est des plus vagues jusqu'à l'arrivée des missionnaires au début du XIXe siècle.

Les missionnaires catholiques furent tous de langue française, sauf de rares exceptions. Leur premier champ d'apostolat fut la colonie de la Rivière-Rouge; de là ils s'avancèrent jusqu'au pied des Rocheuses.

Le premier prêtre qui vint évangéliser le pays qui constitue aujourd'hui l'Alberta, fut M. l'abbé J.-B. Thibault, qui, en 1842, fit un voyage à Edmonton, administra 353 baptêmes, bénit 20 mariages et prépara quatre personnes à la première communion. L'année suivante il revint, cette fois pour s'installer définitivement, et fonda la mission du Lac Sainte-Anne; en 1844, il reçut un compagnon, M. l'abbé J. Bourassa.

Mgr Provencher, voyant les difficultés de trouver des prêtres séculiers pour ces missions, avait demandé les PP. Oblats; le P. Taché fut le premier de ces religieux à fouler le sol de l'Alberta, quand en 1847, il vint au lac Athabaska.

Le P. Faraud prit possession de cette dernière mission en 1849.

De 1849 à 1867, arrivèrent plusieurs missionnaires qui jouèrent un rôle de premier plan dans l'histoire de notre province: les PP. Grandin, Clut, Tissot, Grouard, Leduc, tous Oblats et M. l'abbé Lacombe (plus tard le P. Lacombe, O. M. I.)

En 1857, le P. Grandi avait été désigné comme coadjuteur de Mgr Taché et cinq ans plus tard, le P. Faraud était nommé vicaire apostolique de l'Athabaska-Mackenzie; on lui donna le P. Clut comme coadjuteur en 1866. Le P. Lacombe avait fondé St-Albert en 1862, sur l'ordre de Mgr Grandin et l'année suivante les Sœurs Grises y ouvraient la première école.

Telle était dans les grandes lignes, à l'époque de la Confédération, la situation religieuse de ce qui forme aujourd'hui la province d'Alberta.

Au point de vue civil, le territoire appartenait à la nouvelle Cie de la Baie d'Hudson qui, en 1821, avait absorbé la Cie du Nord-Ouest; elle y exerçait les droits politiques. Cela dura jusqu'en 1870; alors le Canada, ayant acheté les immenses propriétés de la Cie de la Baie d'Hudson, forma une nouvelle province, le Manitoba et des Territoires qui furent gouvernés de 1870 à 1876 par les lieutenants-gouverneur du Manitoba, assistés d'un conseil formé en majeure partie de Manitobains. Deux de ces territoires (Alberta et Athabaska) ont formé la province actuelle d'Alberta.

Ottawa nomma le 7 octobre 1876, un gouverneur spécial pour les Territoires avec mission d'organiser un conseil en partie nommé par la Couronne, en partie électif, les circonscriptions se constituaient à mesure qu'une étendue de 1,000 milles carrés comptait une population de 1,000 âmes; la capitale fut Battleford jusqu'en 1883; le premier district électoral fut organisé autour de Prince-Albert et la première élection eut lieu en 1881, l'Alberta fut représenté pour la première fois en 1883 par le député du district d'Edmonton.

Cette année-là la capitale fut transférée à Régina. En 1887, il y avait sur le conseil du Nord-Ouest 6 membres nommés et 14 élus, dont 4 pour l'Alberta. L'année suivante le conseil se mua en une assemblée législative de 25 membres, dont 8 pour l'Alberta; le lieutenant-gouverneur des Territoires était alors l'hon. Joseph Royal. Le 1er octobre 1897, les Territoires obtinrent le gouvernement responsable et en 1905 les deux provinces d'Alberta et de Saskatoon furent erigées avec capitales à Edmonton et à Régina.

Avant la constitution des provinces, plusieurs Canadiens-Français se distinguèrent en politique; entre autres, l'hon. A.-E. Forget, lieutenant-gouverneur des Territoires puis sénateur pour l'Alberta, et les députés Antonio Prince, Frédéric Villeneuve et L.-J.-A. Lambert.

Depuis 1905, nos compatriotes ont avancé encore davantage; l'hon. P.-E. Lessard, sénateur, fut ministre dans le cabinet Rutherford, et l'hon. W. Gariépy dans le cabinet Sifton; l'hon. Philippe Roy fut nommé sénateur; quand il fut promu au poste de Commissaire canadien à Paris, l'hon. Forget le remplaça; à la mort de celui-ci on nomma l'hon. J.-L. Côté qui fut à son tour remplacé par l'hon. P.-E. Lessard. Dans la magistrature, nous avons eu les juges Ch.-B. Rouleau et J.-C. Noël, et actuellement le juge Lucien Dubuc. A la Chambre des Communes nous avons eu comme représentant de 1917 à 1921, M. H.-A. Mackie, avocat bien connu d'Edmonton. Au Parlement Provincial les comtés Canadiens-Français ont été représentés par des députés de notre nationalité; Les honorables P.-E. Lessard, J.-L. Côté, W. Gariépy, et MM. St-Arnauld, J. Déchêne, L. Boudreau, Joly, Delisle et Giroux on tour à tour été nos mandataires au Parlement d'Edmonton; et aujourd'hui, les quatre derniers ont été élus aux dernières élections. M. Gray Turgeon, fils de l'honorable sénateur Turgeon, et frère de l'hon. juge Turgeon de la Sask., se fit même élire en 1913 dans un comté complètement anglais. A l'hôtel de ville, nous avons eu pendant plusieurs années comme échevins MM. J.-H. Picard et J. H. Gariépy; Les mêmes furent pendant plus de vingt ans commissaires d'écoles et cela en montrant un dévouement dont nous ne pouvons pas assez les remercier. Il faut ajouter aussi M. Henri M. Martin, échevin et commissaire d'école pendant plusieurs termes.

Mais la politique n'a pas absorbé toutes nos activités. Les Canadiens-Français instruits, ont gardé pour les professions libérales l'attrait qu'ils exhibent d'une façon si exagérée dans l'Est; aussi, avons-nous en Alberta nos avocats pour nous défendre, nos médecins pour nous soigner et beaucoup d'autres professionnels. Il serait fastidieux de les énumérer tous : à part les avocats mentionnés plus haut, on peut en indiquer d'autres qui ont fait leur marque: MM. A. Prince, C. Turgeon, L. Madore, L.-A. Giroux, C.-E. Gariépy, Omer St-Germain, T. Landry; depuis, des jeunes étudient le droit à l'Université et déjà un ancien élève du collège des Jésuites, M. Paul Poirier, est devenu l'associé de la société légale Milner, Carr, Dafoe et Poirier. Les médecins non plus ne manquent pas et certains sont renommés dans tout l'Ouest: entre autres le Docteur A. Blais; nommons aussi parmi les disparus, MM. Royal, Prieur, Benoit, Charlebois; les vivants sont nombreux et travaillent avec succès à maintenir notre population en bonne santé: Mais poussés par leur esprit de charité, nos médecins s'éclaircent vers le Nord et à mesure que la population augmente, ils vont s'établir au milieu d'un centre Canadien-Français pour donner aux habitants les secours de leur art.

Nous avons aussi nos dentistes et nos pharmaciens. La guerre a fait passer sur notre peuple une vague de militarisme et là encore nos compatriotes ont su tenir un beau rang: le Lieutenant-Colonel Leprohon organisa un bataillon Canadien-Français, le 233e, assisté du Major De Blois Thibodeau et du Capitaine A. Boileau; d'autres Canadiens-Français eurent aussi l'honneur de figurer dans les cadres de l'armée Canadienne: le Major Mailhot, les capts. G. Turgeon, Mailhiot, Arthur Déchêne (tué à l'ennemi) et le Lieutenant C.-E. Gariépy; nous avons aussi donné des officiers à la Police Montée du Nord-Ouest, vraie milice fédérale: le major Demers, le capitaine Bégin.

Une race qui veut vivre doit nécessairement avoir ses écoles: nous l'avons compris; mais trop confiants au début, nous n'avons pas su nous servir de toute la latitude que nous accordait la loi; mais maintenant nous avons obtenu du Ministre de l'Education un programme officiel de Français pour nos écoles bilingues et des examens pour cette matière; le mouvement est en bonne voie. Nos instituteurs sont au nombre d'une centaine: c'est encore trop peu; il nous en faudrait quelques-uns du Québec pour satisfaire aux besoins de notre population et actuellement nous sommes en pourparlers avec le gouvernement pour que les Diplômes de Québec soient acceptés en Alberta. La première institutrice laïque fut la sœur du Père Lacombe, Madame Harnois. Au-dessus de nos instituteurs, il y a dans la province deux inspecteurs bilingues d'origine acadienne: MM. Leblanc et Crispo. L'école est nécessaire pour donner à nos enfants la connaissance et l'amour de leur langue maternelle; mais une minorité pour survivre doit être combative; pour cela il lui faut ses journaux. C'est ce qu'on a compris en Alberta. Dès 1899, Frédéric Villeneuve fondait l'Ouest Canadien" qui dura jusqu'à 1904; en 1905 un nouveau journal se créa, le "Courrier de l'Ouest"; il eut d'abord pour rédacteurs deux français, MM. Brutinelle et Michelet, puis un Canadien, M. F.-X. Boileau; un peu plus tard un second journal s'ajouta le "Progrès Albertain" avec MM. Chartier et Nantel comme rédacteurs; malheureusement la guerre et la crise financière ne permirent pas à ces feuilles de vivre et en 1915 elles disparurent. Deux ans plus tard un autre journal apparaissait, "L'Union"; les débuts furent modestes et pénibles; les rédacteurs successifs firent preuve de beaucoup de dévouement; ce furent MM. Jenvrin, Lecerf, de Savoye, Boileau et G. Bugnet, rédacteur actuel. Ce journal a grandement servi à grouper et à organiser les nôtres dans l'Alberta; il est encore l'organe des Canadiens-français et des associations de nos compatriotes.

D'Alberta



L'HONORABLE P.-E. LESSARD, d'Edmonton, est un ancien ministre dans le gouvernement de sa province et l'un des chefs canadiens-français de l'Ouest. Il est aujourd'hui sénateur.

Ces associations, assez nombreuses, sont vivantes: d'après l'ordre chronologique nous trouvons la société Nationale St-Jean-Baptiste ; puis le Cercle La Vérendrye, groupe des chevaliers de Colomb de langue française, qui a fait beaucoup pour le maintien de nos droits; ensuite le Cercle Jeanne d'Arc ; d'abord cercle dramatique et littéraire, il a entretenu chez les nôtres le goût du beau et de l'idéal; peu à peu il a tourné ses activités vers un but plus pratique et il a organisé dans les écoles bilingues des concours de français, nommés concours Jeanne d'Arc, du nom de la Sainte Héroïne de France qui maintint si haut la gloire du nom français. Ces concours sont de plus en plus populaires et augmentent au coeur de la jeunesse des écoles l'ardeur à apprendre la belle langue de France. Une des dernières associations en date, mais non des moindres par son but (la revendication des droits du français et l'organisation de nos districts scolaires bilingues) est l'A. C.F.A. (Association Canadienne-Française de l'Alberta); elle fut fondée il y a un peu plus d'un an: elle tint l'an dernier son premier congrès et tiendra le second cette année au mois de juillet; déjà elle compte trente-cinq centres organisés et parce qu'elle est une force elle est écoutée du ministre de l'éducation; sur l'A.C.F.A. s'est greffée comme filiale l'association des Instituteurs bilingues. Il y a aussi les sociétés qui s'occupent d'enrôler la jeunesse. On sait (le dicton est devenu banal) qu'elle est l'espérance et que si l'on veut avoir l'avenir à soi il faut s'assurer des jeunes. Ce sont des jeunes qui ont donné l'élan de ce côté et qui ont organisé à Edmonton, le cercle Dollard avec la Dr Verreau comme président; l'an dernier le nom changea; on prit celui de "Jeunes Canadiens"; les membres sont très actifs et contents de s'être groupés; maintenant il s'agit de grouper aussi les jeunes des campagnes. Les demoiselles emboîtèrent le pas aux jeunes gens et fondèrent le cercle des "Bonnes Amies"; sous ses auspices se rencontrent les jeunes canadiennes-françaises et canadiens-français: rien de mieux pour s'apprécier. Il faut aussi noter que les anciens élèves du collège des Jésuites se sont formés en association: leur société est bilingue parce qu'elle vise à compter parmi ses membres tous les anciens dont un certain nombre sont de langue anglaise; mais actuellement elle comprend surtout des canadiens-français. Ces sociétés aux buts différents constituent l'armature du groupement canadien-français; elle n'est pas encore parfaite ni d'une solidité à toute épreuve; mais avec le concours dévoué de nos prêtres et de tous nos compatriotes elle se fortifiera et nous permettra d'assurer notre survivance dans les plaines de l'Alberta.

Dans les affaires les Canadiens-français n'ont pas manqué de faire leur marque comme ailleurs ; leur premier marchand fut M. E. Brosseau qui ouvrit en 1887 un magasin à St-Albert; d'autres suivirent à Edmonton: MM. J.-H. Gariépy, Larue, Picard, Chénier, Lessard et combien d'autres dans les paroisses environnantes ou éloignées. MM. Gariépy et Picard furent aussi présidents de la Chambre de Commerce d'Edmonton; M. H.-M. Marin en a été vice-président; d'autres ont été membres de la Chambre de Commerce de leurs villes; dans des villes anglaises c'est un beau témoignage rendu à la valeur de ces hommes. La première banque canadienne française fut la banque Jacques-Cartier; la banque d'Hochelaga (plus tard Banque Canadienne Nationale) la remplaça; celle-ci a des filiales dans presque toutes les paroisses canadiennes-françaises.

Mais la force des Canadiens-français réside surtout dans la population agricole: c'est là aussi que s'est concentré l'effort de la race française en Alberta. Le premier cultivateur blanc à part les Pères et les Frères Oblats, fut M. Octave Majeau, originaire du comté de Montcalm. Bien d'autres suivirent ses traces et fondèrent des groupes qui peu à peu devinrent de florissantes paroisses; parmi les plus anciens on peut mentionner les Gagnon, les Juneau, les Brosseau, les Lamoureux, les Harnois, les Chevigny. Ce sont eux qui ont contribué avec leurs émules à faire des quelques canadiens-français de 1867 les trente-cinq mille qu'ils sont aujourd'hui.

Au point de vue religieux le pro-

(Suite à la page 20)



L'Union Fait la Force

Puisse, en la commémoration de l'union des Provinces du Dominion, cette journée du souvenir ne marquer que la première étape du développement qui est appelé à faire du Canada l'un des plus grands pays de l'univers.

J.B. LAMY LIMITÉE

2578 est, Ontario
6556, St-Hubert
1473, Amherst

479 ouest, Notre-Dame
527, Centre
56a, St-Joseph, Québec

IL FUT UN TEMPS OU LE CANADA ENGLOBAIT LA LOINTAINE LOUISIANE

Les variations de notre frontière nationale en trois siècles d'histoire.

BROCHURE

Ceux qui ont étudié la botanique ont peut-être remarqué certaines plantes placées sous le vocable de "Canadensis" ou Canadense" et qui ne se trouvent nulle part au Canada.

Ce fait singulier s'explique comme ceci. A l'époque où fut conclue la terminologie botanique, le Canada comprenait pratiquement tout le territoire à l'est du Mississippi et s'étendait jusqu'à la Louisiane.

Les frontières du Canada ont éprouvé bien des changements et avant et après la Confédération; il n'y a pas de passage plus fascinant dans l'évolution de la colonie française jusqu'à l'immense Dominion autonome de nos jours, que l'histoire de la ligne imaginaire qui entoure le terroir héréditaire du peuple canadien.

A l'occasion de la célébration du Jubilé de Diamant de la Confédération, la banque de Montréal a fait publier une brochure concernant ce point de vue spécial de l'histoire du Canada. Cette brochure devrait être appréciée de tous les étudiants, vieux ou jeunes et du public en général. La banque elle-même est associée assez intimement avec ces pages d'histoire car elle fut fondée alors que le Canada avait son territoire centralisé autour du Saint-Laurent et n'avait pour voies de communication que les rivières.

A cette époque les chemins de fer et les paquebots étaient inconnus et la banque fut le premier système financier organisé dans la colonie et la première institution domestique chargée de trafiquer l'argent.

Ce livret a pour titre "La naissance et la croissance du Canada". Le début de l'histoire est au 14e siècle; l'Espagne venant de s'emparer de terres dans les deux Amériques, la France et l'Angleterre viennent à leur tour chercher leur part dans ce vaste nouveau-monde qui, jusque là, était inconnu des nations civilisées de l'ouest.

L'auteur considère les explorations, les efforts de colonisation, et les conflits des deux grandes nations, comment ils modifièrent les influences qu'elles avaient sur ce continent.

Il considère le temps où les représentants des vieux-pays exploraient à leur gré les mystères d'une contrée dont personne ne connaissait les bornes et celui où les intérêts de tous se centralisèrent autour d'une partie cristallisée sous le nom de Canada.

Cette partie, comme nous l'avons dit, s'étendait à l'ouest jusqu'au centre du continent et au sud jusqu'à la Louisiane. Les deux grandes nations se disputèrent à mort le précieux territoire et la jeune nation qui a maintenant comme demeure pratiquement toute la moitié du nord de ce continent doit en remercier les audacieux aventuriers et les héroïques pionniers de cette époque.

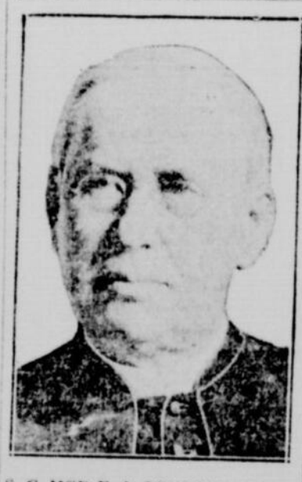
Ce fait est reconnu dans la brochure aux chapitres intitulés "l'héritage que nous avons reçu de France" et "L'héritage que nous avons reçu d'Angleterre."

L'on voit clairement dans le livret comment le premier vaste territoire nommé Canada diminua jusqu'à être une petite colonie dans la vallée du St-Laurent et s'étendit ensuite à l'est, à l'ouest et au nord pour former une unité plus grande que la première. Chaque étape dans le développement des frontières est illustrée par des cartes qui forment une série intéressante et appréciable. Bien peu réalisent combien grands ont été les changements de frontière depuis relativement si peu d'années, que des gens de cette génération s'en souviennent encore.

Par exemple, il y a soixante ans, les quatre premières provinces de la Confédération formaient un territoire de 350,168 milles carrés, comprenant terres et eaux, alors que de nos jours, l'étendue du Canada est estimé à 3,697,123 milles carrés. Même au cours de cette année, la frontière du Canada a subi un changement à la suite de la décision du Conseil Privé sur la question du Labrador. Tous ces changements sont passés en revue dans la brochure. Résumant ce qu'il a dit sur l'héritage des Canadiens, l'auteur du livret dit: "Riche de toutes les richesses, matérielles, riche en terre fertile, en minéraux, en forêts, en poissons et en fourrures, en forces hydrauliques, en charbon, en chemins de fer, en voleries, en eaux courantes, notre pays est riche par-dessus tout, par la qualités de sa population descendant des familles de France et d'Angleterre. Il est particulièrement apte par son climat âpre du nord à former une des races les plus résistantes de la famille humaine.

Déjà l'énergie de ses neuf millions d'habitants, une poignée répandue sur ce vaste espace, a réussi à placer le Canada en troisième place au point de vue exportation. Avec le renfort qu'il est donné d'espérer pour l'avenir, le peuple canadien peut s'attendre à une prospérité croissante qui dépassera de beaucoup le progrès merveilleux des soixante dernières années.

Prélat Acadien



S. G. MGR E.-A. LEBLANC, évêque de Saint-Jean, N.-B., est le premier fils de l'Acadie que le Saint-Siège ait appelé à l'épiscopat dans sa propre patrie.



Par décret
Fourreurs de S. A. R., le Prince de Galles.

S. A. R., LE PRINCE DE GALLES
S. A. R., LE PRINCE GEORGE DE WINDSOR
TRES HONORABLE STANLEY BALDWIN

AUX souhaits de bienvenue et aux voeux de bon vouloir de la Nation Canadienne, une Maison d'affaires canadienne joint modestement les siens.

Holt, Renfrew & Co. Limited

Fondée en 1845

ROYAL INSURANCE COMPANY LIMITED

DE LIVERPOOL, ANGLETERRE.

En Opération au Canada 16 ans avant la Confédération

FEU, VIE,

AUTOMOBILE, ACCIDENT, MALADIE, BOUILLOIRE À VAPEUR, GARANTIE, FAUX, VOL, ETC.

Compagnies Associées :---

QUEEN INSURANCE COMPANY,
NEWARK FIRE INSURANCE CO.,
HUDSON BAY INSURANCE CO.,

Avant de placer de l'assurance, consultez un agent d'une de ces Compagnies.

Siège Social pour le Canada—2 Place d'Armes, Montréal. J. H. Labelle, Gérant.

Le HAVRE de MONTREAL

LE PRINCE DES PORTS DE MER INTÉRIEURS

souhaite une chaleureuse bienvenue à SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE DE GALLES

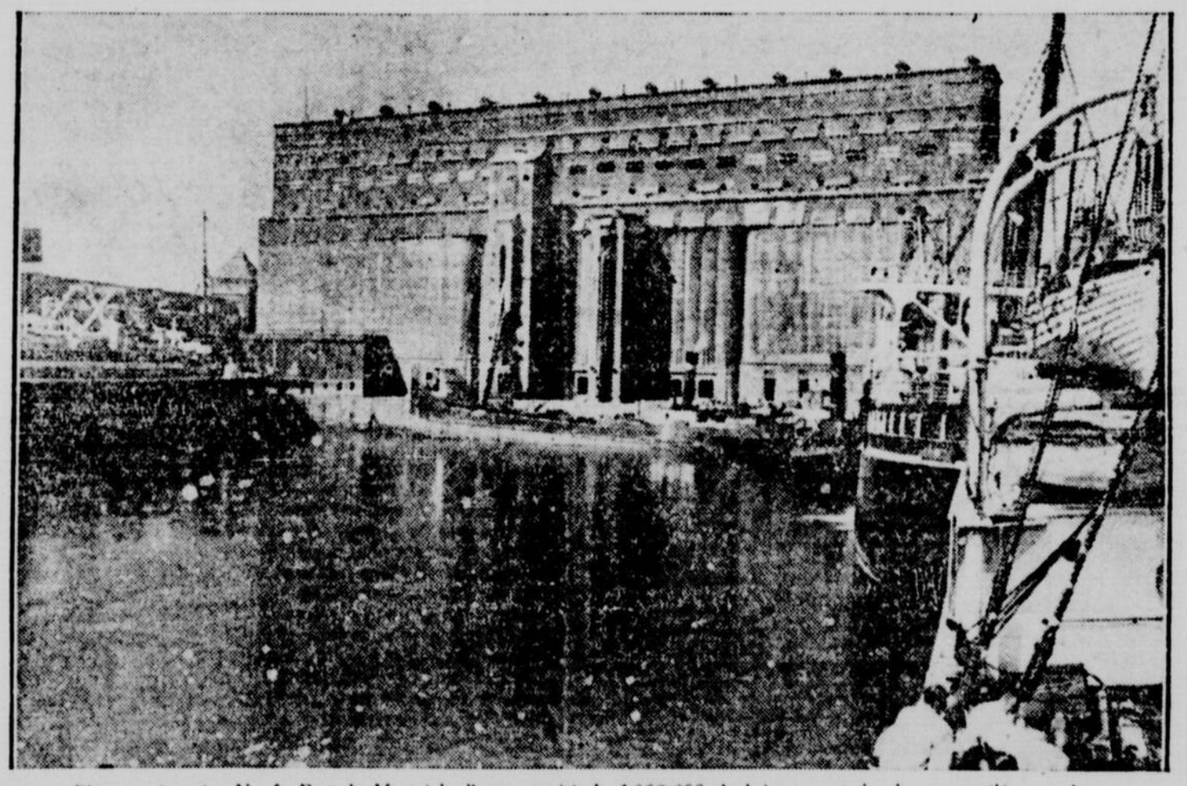
LE PREMIER PORT DU CANADA

présente ses salutations au PREMIER MINISTRE DE LA GRANDE-BRETAGNE

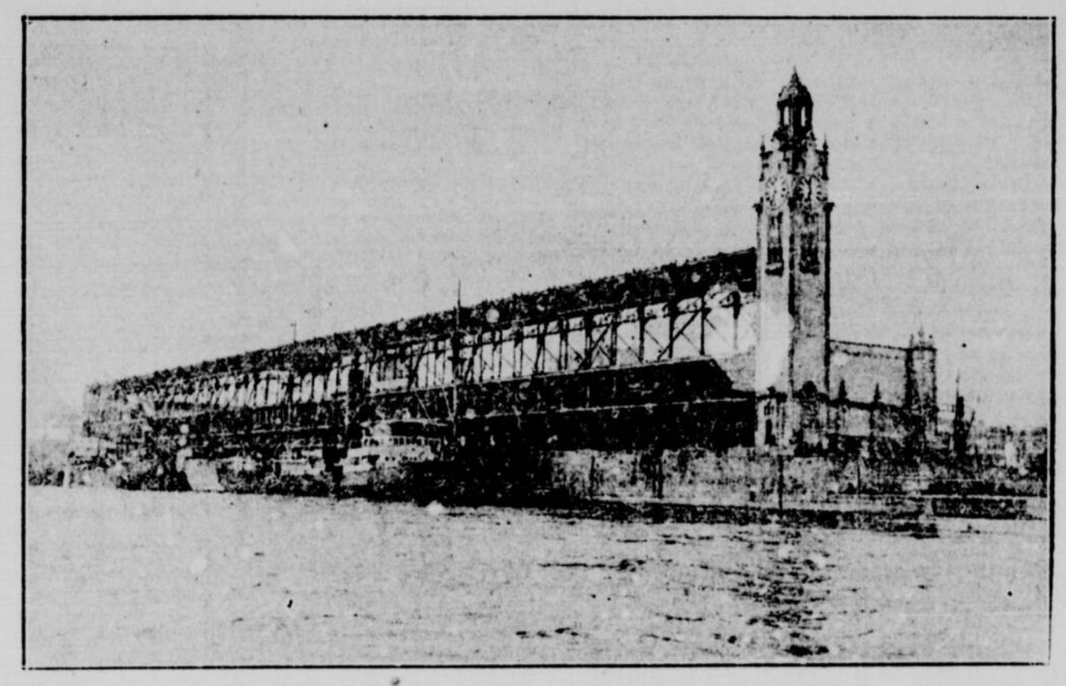
LORSQUE S. A. R. le Prince de Galles, "Edward P.", ainsi qu'il est affectueusement connu de ses milliers d'admirateurs abordera au Havre de Montréal, il ne fera pas la connaissance d'un nouvel ami, mais renouera connaissance avec un ancien ami ! Edward P. est déjà venu dans le Havre de Montréal, et, à l'occasion de sa dernière visite, il posa la pierre angulaire de la Tour Commémorative des Marins, érigée à la mémoire des héros des marines de guerre et marchande, qui perdirent la vie à la guerre.

Il n'y a de cela que quelques années et, cependant, Son Altesse Royale aura sans doute raison de s'émerveiller du changement d'aspect que présentera le Havre de Montréal. Pour lui, plus peut-être que pour ceux qui sont constamment au courant des développements qui sont en voie d'exécution dans notre port, les progrès que ce Port ambitieux réalise ressortiront-ils dans toute leur ampleur.

En remontant le placide S.-Laurent, il remarquera la masse imposante de l'Elévateur à grains No 3, à Maisonneuve, auquel l'on n'avait même pas songé, lors de sa dernière visite. Il admirera les lignes splendides des galeries convoyeuses, s'étendant de l'élévateur aux cales avoisinantes. Il verra des milles de docks modernes en



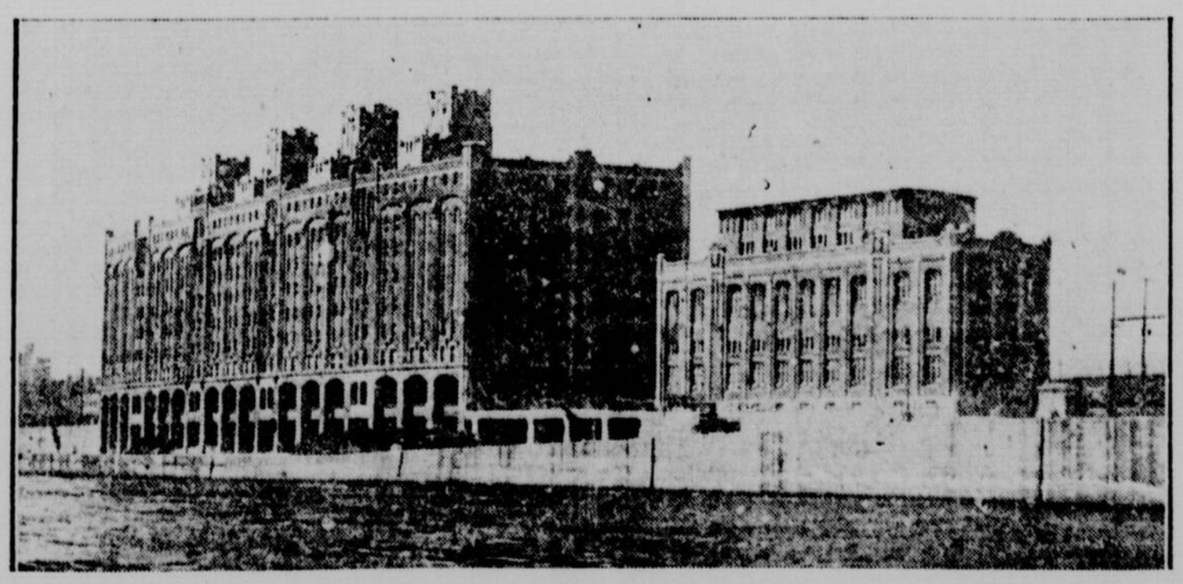
Elévateur à grains No 1, Port de Montréal, d'une capacité de 4,000,000 de boisseaux et le plus vaste élévateur de l'univers, dans un port de mer.



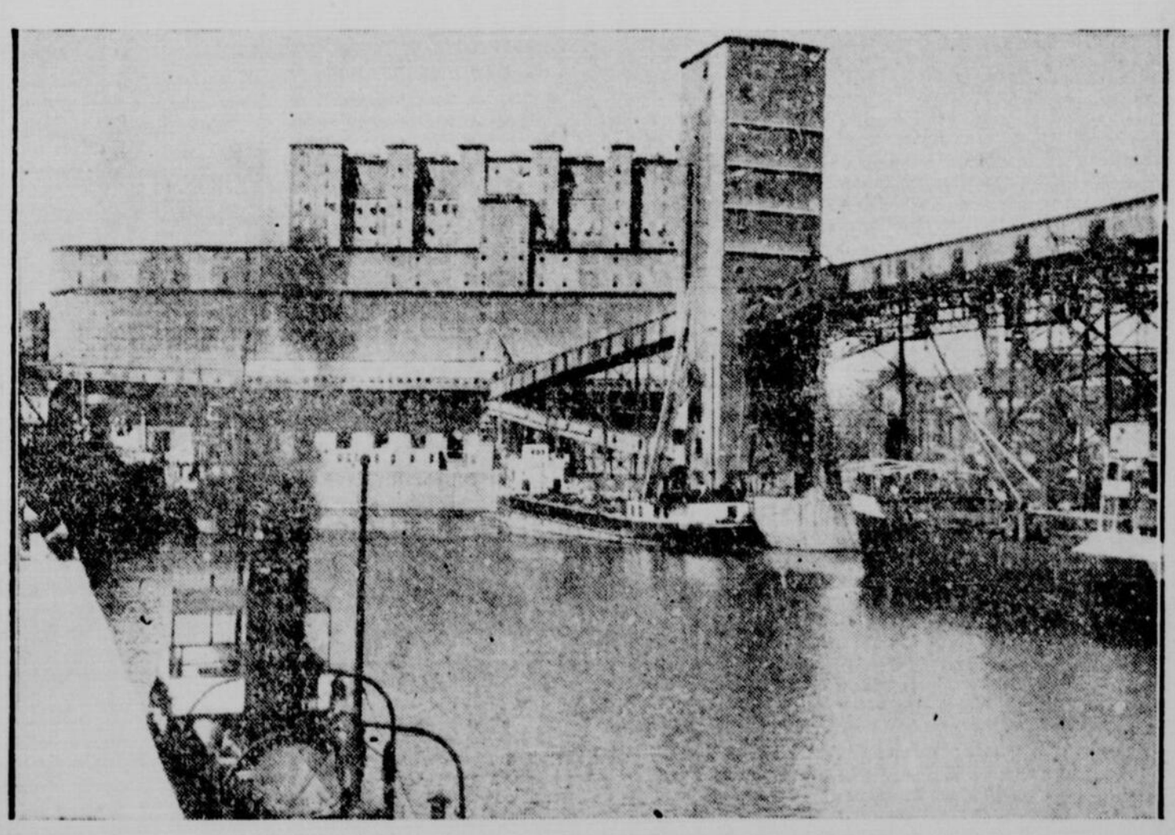
Tour commémorative des Marins, Port de Montréal, dont la pierre angulaire fut posée par S. A. R. le Prince de Galles, lors de sa dernière visite officielle à Montréal.

béton, lesquels ont été construits depuis sa dernière visite, là où auparavant ne se trouvait qu'une étendue de grève non développée Il remarquera les nouvelles et merveilleuses locomotives électriques des Commissaires du Havre activement occupées à tirer des trains de fret chargés, sur le système ferroviaire du Port; fera ses commentaires sur le système compliqué de fils électriques aériens, toutes choses qui ont été accomplies depuis sa dernière visite. Près de la Tour Commémorative des Marins, terminée, et dont la complétion aura pour lui une signification toute particulière, puisque ce fut de sa main que fut faite la dédicace de la pierre angulaire, il verra l'entrepôt frigorifique de la Commission du Havre, un triomphe du génie civil et de perfection mécanique, où les bonnes choses du Canada, tant appréciées des compatriotes du Prince, sont préservées de toute détérioration.

D'autres caractéristiques de progrès, qu'Edward P. remarquera sont le prolongement des jetées principales, les nouveaux hangars de transit Nos 26 et 27, la jetee de la tour maritime, à l'Elévateur No 2; les nouveaux petits hangars 5A et 15A; les nouveaux édifices de la jetée de protection, et le nouvel édifice de la scierie, au quai Bickerdike; l'énorme agrandissement de l'Elévateur à grain "B"; les longues lignes des nouvelles galeries convoyeuses, à la Pointe du Moulin à Vent et, là, les quais de rive nouvellement construits. Il pourra peut-être remarquer aussi le nouvel édifice des bureaux des quais; le nouvel édifice du trafic et l'Hôpital du Port et, quoiqu'il ne les verra peut-être pas, on lui parlera sûrement des nouveaux ateliers de machines, à l'Usine du Port; le nouveau garage des locomotives électriques, avec sa grue électrique de 35 tonnes; la nouvelle batterie de grues Browning, à locomotives; et son équipement flottant remodelé et nouvellement construit de dragues, grues et allèges.



Entrepôt frigorifique de la Commission du havre d'une capacité de 4,628000 pieds cubes.



Elévateur à grains No 2. Port de Montréal, montrant la Jetée de la Tour maritime, spécialement construite pour le chargement rapide du grain dans les cargos.

Naturellement, le Prince de Galles est un bon Canadien, non seulement en vertu de son rang Royal, mais plus certainement parce qu'il est le fier possesseur d'un ranch canadien. Comme bon Canadien,. Edward P. ne sera pas étonné, si impressionné qu'il puisse être par cet étonnant développement d'un Port qui se trouve à mille milles de la mer. Mais M. Baldwin, sans nul doute, trouvera ample sujet de surprise à la vue de ce qui se passe dans le port de Montréal. Il ne pourra manquer de reconnaître que les travaux splendides que les citoyens du Canada accomplissent dans leur port national devraient aider à cimenter encore plus intimement les liens de l'Empire, et, en aidant au commerce Impérial, il est fidèle aux idéals qui inspirent le Prince de Galles lorsqu'il parcourt l'univers comme Ambassadeur du Commerce de l'Empire, comme Voyageur de commerce Extraordinaire de la Grande-Bretagne.

Pour plus amples détails et renseignements relatifs au Havre de Montréal, adressez-vous directement aux

COMMISSAIRES DU HAVRE DE MONTRÉAL

57, RUE DES COMMUNES, MONTRÉAL

"Le Colonialisme a Fait Place à des Aspirations Nationales"

L'HONORABLE JAMES CRANSWICK TORY,
Lieutenant Gouverneur de la Nouvelle-Ecosse



L'HONORABLE J. C. TORY

The Confederation of the Canadian Provinces in the Dominion of Canada marked as decisive an epoch in the history of North America as did the Union of the original thirteen colonies into that great Confederation, the United States of America; and just as step by step the last mentioned Union led to the unification of nearly the whole of the Southern half of the continent, so the Canadian Confederation slowly but surely led to the unification of the whole of the Northern half of the Continent. There can be no question that the historical parallel will be completed, and the civilization now being built by in Canada, equal in quality to that of our great neighbours to the South, may one day also be equal in power.

The Canadian Confederation has, however, some unique features. For example, while maintaining political continuity within the British Empire, it combines in one Constitution the political traditions of the two greatest pioneering races of mankind, the British and the French. That a way was found by which this could be accomplished was, in itself, a triumph in statesmanship.

While the Fathers of Confederation sought by means of the Confederation pact to solve a number of complicated problems, the three main aims stand out clearly as having been in mind:

1.—To set up a political union on a basis firm enough to secure its permanency.
2.—To make possible the free exercise of the mentality of the British and French populations in such a manner as to gradually eliminate the causes of conflict between them.
3.—To create political and economic conditions favourable to the development of a national spirit, which would find expression in loyalty to the Confederation and to the Empire.

With regard to the relation of the French and English, I am sure that those who are familiar with the history of this ancient conflict, which began centuries ago, and who have followed the progressive development of political thought in Canada, realise that the day of serious difficulty is already past. Constant intercourse is leading to better understanding, British and French alike are learning, as never before, to appreciate the quality of each others work, and to have pride in each others achievement.

Then, so far as the development of national spirit is concerned, one has only to look back over a few years to see what enormous strides have been made in the realization of the sense of Canada among the peoples of the various Provinces. With every great emergency, this feeling of national pride has arisen with sufficient strength to meet it. Even the younger men in Canada have felt the change from the Old Colonial and sectional spirit into the higher national aspiration. The confidence of equality within the Empire has become a firmly established thought in the Canadian mind, and without question, the higher responsibilities that must of necessity be associated with that sense of equality will also be, to the fullest extent, assumed.

If I were asked to give an admonition to the Canadians of this generation that admonition would be "Let us be worthy of the Pioneers who laid the foundations upon which we are guilding the Canada of to-day". British and French alike, each in his own way, turned the wilderness of Canada into the country of surpassing beauty which we to-doy inherit. They laid the foundations for our schools, our universities, our churches and our political institutions. Small wonder that in a widely scattered country like ours, there first arose the provincial and sectional spirit. The Fathers of Confederation saw what had been accomplished, but they also saw the unification of the work already done must be completed into a great national country. To have accomplished this was a great achievement: to be worthy of the effort is our task.

* * *

La Confédération des provinces canadiennes marque une époque aussi décisive dans l'histoire de l'Amérique du nord que l'union des treize colonies qui devinrent les Etats-Unis d'Amérique. Comme les Etats-Unis ont accompli l'unification de presque toute la moitié sud de ce continent, ainsi le Dominion canadien a-t-il lentement achevé l'unification du nord. On ne peut douter que le parallèle historique ne se complète, et que la civilisation canadienne, égale en qualité à celle de nos puissants voisins du sud ne l'égale aussi un jour en puissance.

La Confédération canadienne a toutefois ses caractéristiques particulières. C'est ainsi que, tout en maintenant son affiliation politique à l'Empire britannique, elle combine dans sa constitution les traditions politiques des deux plus grandes races pionnières de l'humanité: la France et l'Angleterre. Le fait d'avoir trouvé le moyen de réaliser cette oeuvre est à lui seul un triomphe politique.

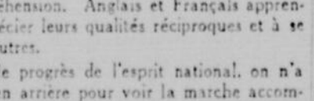
Si les Pères de la Confédération ont cherché à résoudre par le Pacte fédératif un certain nombre de problèmes compliqués, il est surtout trois buts qui semblent avoir orienté leurs efforts:

1.—Etablir une union politique sur des fondements assez solides pour assurer sa permanence;
2.—D'assurer toute liberté aux populations anglaises et françaises de conserver leur tour d'esprit, de manière à éliminer graduellement les causes de conflit entre elles.
3.—D'instaurer des conditions politiques et économiques qui favorisent le développement d'un esprit national qui trouve son expression dans la loyauté envers la Confédération et l'Empire

Quant aux rapports entre gens de langue française et de langue anglaise, je suis sûr que ceux qui connaissent l'histoire de cet ancien conflit qui dure depuis des siècles, réalisent que le temps des pires difficultés est déjà passé, surtout s'ils ont suivi le développement progressif de la pensée politique au Canada. Des relations suivies ont amené une meilleure compréhension. Anglais et Français apprennent, mieux que jamais, à apprécier leurs qualités réciproques et à se réjouir des succès les uns des autres.

Et puis, si l'on veut voir le progrès de l'esprit national, on n'a qu'à regarder quelques années en arrière pour voir la marche accomplie par le sens de l'unité dans les diverses provinces. L'orgueil national a été à la hauteur des situations qui en ont exigé. Même les hommes de la génération plus jeune ont été les témoins du changement d'esprit: le sectionalisme et le colonialisme ont fait place à de plus hautes aspirations nationales. L'esprit canadien s'est convaincu que l'égalité dans l'Empire est une chose réelle. Les responsabilités plus hautes qui découlent nécessairement de cette égalité vont être assumées dans toute leur étendue.

Si l'on me demandait un conseil aux Canadiens de cette génération, je leur dirais: "Soyons dignes des pionniers qui ont posé les assises sur lesquelles nous construisons le Canada d'aujourd'hui". Anglais comme Français, chacun à sa manière, ont transformé ce pays sauvage en contrée merveilleusement belle dont nous sommes les héritiers. Ils ont établi des fondations de nos écoles, de nos universités, de nos églises, de nos institutions politiques. On n'a pas à s'étonner que dans un pays à population éparpillée comme était le Canada d'autrefois le provincialisme et le sectionalisme aient surgi. Les Pères de la Confédération, voyant ce qui avait été accompli avant eux, ont compris que l'unification nationale devait cimenter la besogne déjà accomplie. Ce fut un grand effort que d'avoir réussi un tel effort; à nous d'en être dignes.



NOS PARCS NATIONAUX

Pour préserver dans leur intégrité des sites admirables et riches en faune.

RESERVES

Lorsque l'inauguration du Chemin de fer Canadien du Pacifique révéla l'étonnante et précieuse beauté des Montagnes Rocheuses, le Gouvernement canadien voulut sans retard préserver cette nature grandiose. Par un ordre en conseil passé dix-huit jours après que le dernier clou ait été fixé dans la voie ferrée réunissant les rives est et ouest du Canada, il constitua en réserve les terres de Banff, Agrandi plusieurs fois, surtout par l'incomparable Lac Louise et le parc des Montagnes Rocheuses, ce territoire de 2,751 milles carrés offre le plus beau paysage au monde.

L'année suivante, sont constitués le parc sur le versant ouest du Great Divide et celui de la chaine Selkirk. Ces parcs mesurent maintenant respectivement 476 et 468 milles carrés. Le parc Waterton Lake, dans la région montagneuse de l'Alberta et près des frontières internationales, fut constitué en 1895 et mesure 220 milles carrés.

Plus au nord, où les montagnes sont traversées par le réseau National du Canadien, 5,000 milles carrés constituèrent le parc national de Jasper dont la superficie est maintenant de 5,380 milles carrés. En 1908, on clôtura 160 milles carrés pour y enfermer le troupeau de buffles achetés d'un particulier aux Etats-Unis, et c'est ainsi que fut constitué le premier parc de prairie à Wainright dans l'Alberta. Les 700 animaux achetés alors furent tellement prolifiques qu'on a dû en transporter dans le nord et les laisser en liberté dans une réserve sur les frontières de l'Alberta et des territoires du Nord-Ouest. Il en reste encore 7,000 à Wainwright.

Situé à l'est d'Edmonton, le parc Elk Island fut commencé en 1911 pour servir de réserve additionnelle pour les buffles, il mesure maintenant 51 milles carrés.

Ici, aussi bien qu'à Wainwright, l'orignal, le cerf et le chevreuil, de même que le buffle y vivent en en toute sécurité.

On a constitué, en 1914, le parc Revelstoke de 100 milles carrés, et c'est probablement le parc le plus élevé du monde.

En 1920, le parc Kootenay de 587 milles carrés fut mis à part pour la construction de la route Banff-Windermere.

Deux ans plus tard le parc Nemiskam, de 8 1-2 milles carrés, fut constitué dans le sud-ouest de l'Alberta et sert de refuge à la gracieuse antilope menacée de disparaitre. Près de 400 s'y ébattent maintenant.

Le parc Weweskesy, de 54 milles carrés, au nord de Medecine-Hat, le parc Menissawok, de 17 milles carrés, près de Maple-Creek (Saskatchewan), furent créés pour la même raison, tandis qu'un petit parc de divertissement fut formé sur le lac Katapwa, lui aussi dans le sud de la Saskatchewan.

On annonce la constitution d'un nouveau parc national de 1,577 milles carrés au nord de Prince-Albert.

Dans l'est, les lieux historiques ont été conservés par la création du parc Fort Howe à Saint-Jean, N.B., là où atterrirent les United Empire Loyalists et le parc Fort Anne à Annapolis Royal, N.-E. On obtint, en 1904, de la tribu des Indiens Missinga le parc St. Lawrence Islands dans l'Ontario. Et, en 1918, le parc de la Pointe Pelée de 4 milles carrés fut constitué en réserve pour servir d'asile auxx oiseaux.

Le Gouvernement provincial d'Ontario détient trois grands parcs; l'Algonquin de 2,741 milles carrés, le Quatico et la Presqu'île de 1,400 en plus du Rondeau de 8 milles carrés. Le Québec a constitué le parc provincial des Laurentides de 3,565 milles carrés et doit créer le Gaspé qui couvrira 3,000 milles carrés et le Mont Tremblant de 1,225 milles carrés.

La Colombie britannique a aussi constitué plusieurs parcs nationaux: le Strathcona de 828 milles carrés, le Mont Assiniboine de 20, le Mont Robson de 760, le glacier Kokanee de 100 et le Garibaldi de 260 milles carrés. Parmi les plus petits parcs provinciaux on trouve sur la côte du Pacifique celui où Alexander Mackenzie termina sa première traversée du continent.

Les parcs nationaux attirent des milliers de touristes étrangers non pas seulement des Etats-Unis, et qui dépensent plusieurs millions tous les ans dans notre pays.

LE ROLE ECONOMIQUE DE LA FEMME AU CANADA DEPUIS 1867

A l'époque de la Confédération la Canadienne se consacrait exclusivement à son foyer. – Evolution et modifications.

FEMMES D'AFFAIRES

A l'époque de la Confédération, la femme canadienne se consacrait entièrement à son foyer. A l'heure qu'il est, elle fait presque tous les métiers et s'est distinguée dans toutes les professions. De plus, elle participe activement à la gérance des affaires municipales, provinciales et fédérales. Depuis six ans, une femme a pris place parmi les députés, à la Chambre des Communes.

Il y a soixante ans, l'enseignement était surtout fait par des hommes. Les instituteurs de ce temps étaient mal outillés pour la plupart, et recevaient des salaires de famine. Maintenant, surtout dans les écoles publiques, l'enseignement est presque exclusivement réservé aux femmes: ne compte-t-on pas, en effet, au Canada, 49,875 institutrices contre 11,042 instituteurs?

Dans beaucoup de cas les femmes ont changé leur tablier pour des salopettes. Il y a, au pays, un ingénieur de mines, vingt et un ingénieurs-électriciens et six ingénieurs civils du beau sexe. Jusqu'ici on ne connait pas de forgerons ou de chirurgiens-vétérinaires du sexe faible. Mais on cite le cas de plusieurs femmes peintres, chaudronnières, constructrices de locomotives, charpentiers, etc. D'après le recensement, le Canada renferme 587 coiffeuses, trois cireuses de bottes, et trois chauffeurs. Plusieurs gagnent leur vie comme bûcherons. Cinquante et une s'occupent de chasse et pêche, mais il n'y en a qu'une qui soit gardienne de cimetière et fossoyeur, et une autre commissaire-priseur.

Dans quelques industries, la majorité des employés sont des femmes. Ainsi les fabriques de tissus et les entreprises de confections ont à leur service plus de 57,000 femmes. De ce nombre, 16,612 sont des modistes, 3,029 des modistes de chapeaux, et 2,240 des tailleurs.

On compte plus de 35,000 commis de magasin parmi les femmes canadiennes, et environ 8,000 commis de banques. On sait que les compagnies de téléphone n'ont pratiquement que des femmes à leur service. Il y a 12,817 opératrices sur un total de 13,769 employés.

La gent féminine a aussi envahi les professions libérales. N'y a-t-il pas déjà 152 femmes-médecins et chirurgiens au pays? Et plusieurs font partie des divers barreaux canadiens: deux, même sont juge et magistrat. Le clergé protestant compte onze femmes-pasteurs et 199 femmes-missionnaires.

Jusqu'à présent, les travaux de la ferme n'intéressaient guère les filles d'Eve. Mais il y a maintenant, dans le Dominion, 15,949 fermières en plus des 646,288 cultivateurs du sexe mâle. Deux cent vingt-cinq femmes s'occupent de la culture des jardins, et une seule fait l'élevage des animaux à fourrure.

Les charges de domestiques sont encore celles qui sont occupées principalement par les femmes: à l'heure qu'il est, 80,000 servantes travaillent dans des maisons particulières.

Quant aux infirmières, elles sont très nombreuses, puisque l'on compte plus de 21,100 garde-malades étudiantes au pays. En outre, il y a 11,192 religieuses qui soignent les malades ou enseignent.

Ces exemples montrent que la femme canadienne possède des aptitudes naturelles lui permettant de jouer un rôle prépondérant dans la vie publique et économique du pays, tout en demeurant la reine du foyer. Elle s'est, pour ainsi dire, émancipée, et toutes les sphères lui sont maintenant accessibles. Elle rivalise avec l'homme dans toutes les professions et tous les métiers. Chose inconnue à l'époque de la Confédération, elle fréquente les collèges et les universités, où elle remporte les honneurs, gagne des bourses et des médailles, pour le moins auest souvent que ses congénères masculins. Les femmes seront désormais outillées pour être les véritables collaboratrices de l'homme à la maison, dans les professions, et même dans la "haute finance".

La production du platine

NEW-YORK, 30 — La production mondiale du platine jusqu'en 1925 se répartissait de la façon suivante:

	1923	1924	1925
		Kilos	
Colombie . .	1,306.2	1,586.1	1,998.9
Russie . . .	1,181.5	1,244.0	1,866.0
Canada . . .	27.8	285.6	279.5
Australie . .	21.8	20.1	17.8
Etats-Unis .	18.9	10.4	10.4
Autres pays.	67.7	62.2	62.2
Total . . .	2,624.2	3,208.4	4,152.8

HOMMAGE AU CANADA

Canada, petite colonie d'hier, nation d'aujourd'hui, empire de demain;

Canada, séparé de la France avant que la France se séparât de son passé et qui as gardé la plénitude de notre vie ancienne;

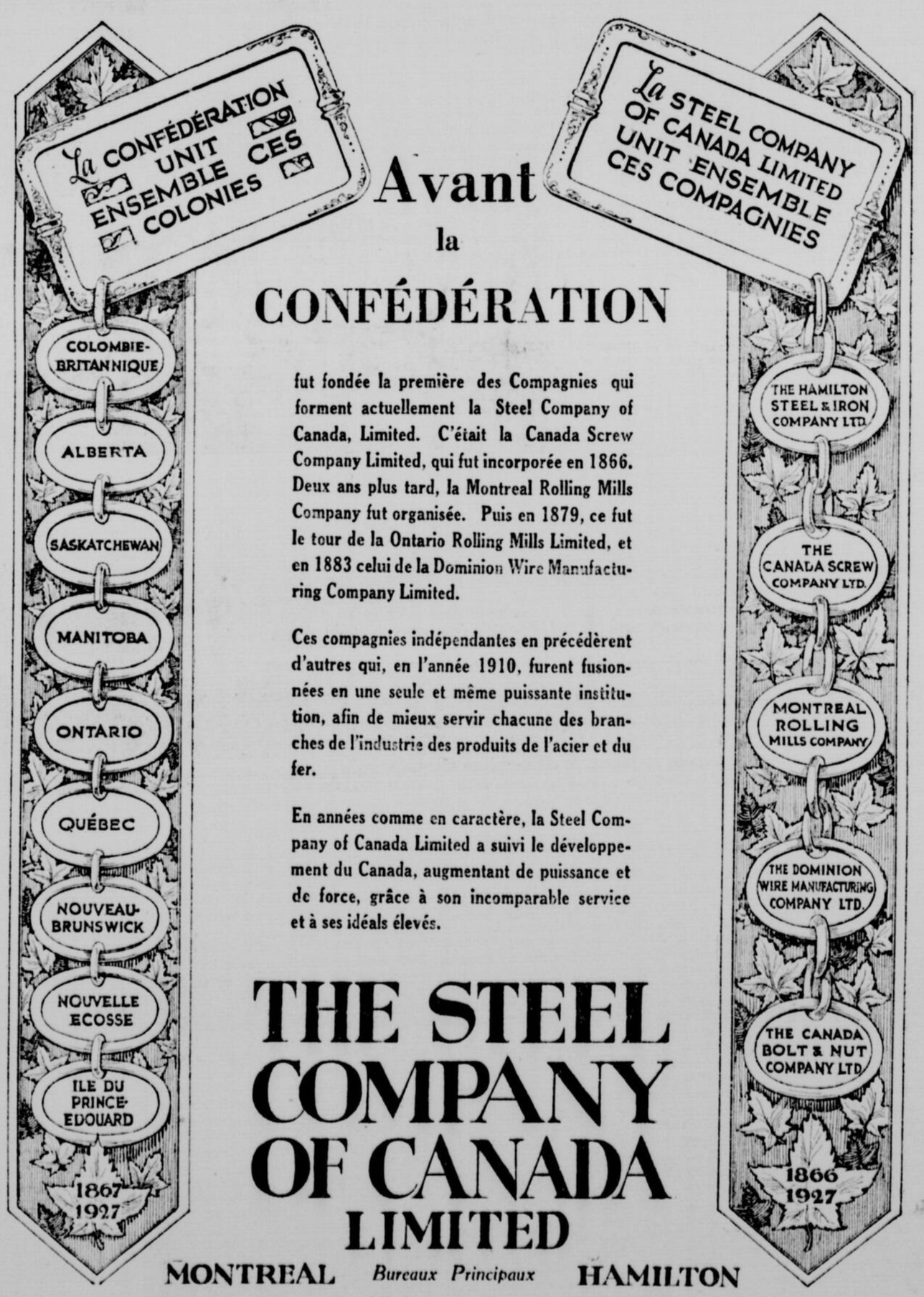
Canada, terre de fécondité, fertile en blé, fertile en hommes, fertile en avenir, qui multiplies par un travail solidaire les moissons dans tes plaines et les enfants dans tes foyers, et qui, dans les solitudes immenses où se perdaient tes premiers explorateurs, verras un jour ta race à l'étroit;

Canada, terre de constance, qui as affermi la sagesse de tes moeurs et de tes lois sur ta foi catholique et tiens pour ta plus précieuse liberté d'être soumis à un maître surhumain;

Canada, qui as trouvé dans la fidélité la récompense et offres au monde le modèle d'une société où les vertus privées et les vertus publiques rendent hommages à Dieu;

Canada, je t'aime, t'admire et te salue!

(Et. Lamy: "La langue française", 25 juin 1912)



Avant la CONFÉDÉRATION

fut fondée la première des Compagnies qui forment actuellement la Steel Company of Canada, Limited. C'était la Canada Screw Company Limited, qui fut incorporée en 1866. Deux ans plus tard, la Montreal Rolling Mills Company fut organisée. Puis en 1879, ce fut le tour de la Ontario Rolling Mills Limited, et en 1883 celui de la Dominion Wire Manufacturing Company Limited.

Ces compagnies indépendantes en précédèrent d'autres qui, en l'année 1910, furent fusionnées en une seule et même puissante institution, afin de mieux servir chacune des branches de l'industrie des produits de l'acier et du fer.

En années comme en caractère, la Steel Company of Canada Limited a suivi le développement du Canada, augmentant de puissance et de force, grâce à son incomparable service et à ses idéals élevés.

THE STEEL COMPANY OF CANADA LIMITED

MONTREAL *Bureaux Principaux* HAMILTON

BUREAUX DE VENTES — SAINT-JEAN, MONTREAL, TORONTO, HAMILTON, WINNIPEG, VANCOUVER.
USINES: — HAMILTON, MONTREAL, TORONTO, BRANTFORD, LONDON, GANANOQUE.

—La lune de Biran.

Il y avait, une fois, — je vous parle au moins de soixante ans, — un homme appelé Janneton, natif de Biran, près d'Auch, qui partit par un beau soir pour Paris.

Il s'était vendu à un richard du voisinage pour cent cinquante pistoles, pour faire sept ans de service à sa place.

La lune, ce soir-là, était dans son plein. Il y avait une de ces lune comme on n'en voit qu'en Gascogne, large comme un fond de tonneau.

En ce temps-là, on n'allait pas très vite, et Janneton resta huit jours dans la malle-poste.

En arrivant à la grande ville, il faut dire que la lune avait fait du chemin et qu'elle était à son premier quartier. Et Janneton, saisi, mettant le nez à la portière, s'écria d'un air dédaigneux:

—Boudiu! Boudiu! Boudiu! quelle petite lune! C'était bien la peine qu'on parle tant de Paris! Elle était bien plus belle, la lune de Biran!

Le hasard va souvent plus loin que la prudence.
L'Esprit de Voltaire.

Les préjugés sont les rois du vulgaire.
VOLTAIRE.

LE CANADA DOMINE MAINTENANT DANS L'INDUSTRIE DU PAPIER A JOURNAL

Au premier rang des compagnies fabriquant de la pâte et du papier est la Canadian International Paper Company. La Gatineau Power Company possède des usines hydro-électriques puissantes dans le Québec.

IMMENSES POUVOIRS D'EAU

La Gatineau Power Company, compagnie formée sous l'empire des lois de la province de Québec, dont tout le capital-actions est détenu par la International Paper Company, possède des pouvoirs d'eau d'une capacité possible de plus de 700,000 CV, sur la rivière Ottawa et sur ses tributaires la Gatineau, la Rouge, la Lièvre, la North Nation, la Blanche, la Quinze et la Gordon.

Les travaux actuels de développement de la Gatineau Power Company, sur la rivière Gatineau, le plus fort tributaire de la rivière Ottawa, comprend la construction des usines hydro-électriques de Farmers, Chelsea et Paugan. Plus tard, la chute de Maniwaki sera également exploitée. La compagnie exploite actuellement une usine hydro-électrique dans le Témiscamingue, à Gordon Creek, environ 230 milles au nord d'Ottawa.

Des contrats à long terme pour la vente de l'électricité ont été passés avec la Hydro-Electric Power Commission de l'Ontario, la Canadian International Paper Company, le Canada Cement Company, Limited et la Hull Electric Company.

La Hydro-Electric Power Commission de l'Ontario possède de grandes usines électriques aux chutes Niagara et ailleurs et un vaste système de transmission et de distribution qui fournit l'énergie électrique, en gros et en détail, à ses clients de la province d'Ontario. Parmi les cités et villes les plus importantes qu'approvisionnent ses lignes de transmission sont Toronto, Hamilton, Windsor et London. La Gatineau Power construira des lignes de haute tension pour relier les usines de Paugan, Chelsea et Farmers et transmettre l'énergie de ces usines jusqu'à la rivière Ottawa (frontière entre Québec et l'Ontario) où la liaison sera faite avec une ligne de haute tension que la Hydro-Electric Commission construira pour relier le district de Toronto.

L'énergie fournie à la Canadian International Paper Company est utilisée au moulin à papier de la Gatineau dont on achève la construction à Gatineau, Québec, sur la rivière Ottawa, environ cinq milles au-dessous de la ville d'Ottawa et au moulin de la compagnie à Kipawa.

La Canada Cement Company, Limited, est la plus grande productrice de ciment au Canada. Elle possède douze usines à ciment situées à des endroits stratégiques du Dominion et ayant une capacité totale de 12,000,000 de barils par année. L'énergie nécessaire aux usines du district de la Gatineau leur sera fournie par l'installation électrique de la Gatineau Power.

La Hull Electric Company fournit l'énergie, la lumière et le transport à Hull et Aylmer et aussi au district compris entre ces deux villes.

LES USINES DE CHELSEA ET DE FARMERS

Ces usines sont à sept milles d'Ottawa. L'usine de Chelsea est dessinée de telle façon que l'on pourra ultimement y installer cinq unités d'une capacité de 34,000 C.V. chacune et sa tête d'eau est de 90 pieds. Le barrage a 1,600 de longueur et 100 pieds de hauteur. La hauteur de l'usine est d'environ 160 pieds. Le barrage fera refouler les eaux de la rivière sur une distance de vingt-six milles jusqu'au dégorgeoir des chutes Paugan et contiendra environ 440,000,000 pieds cubes d'eau.

L'usine de Farmers est située à 7,000 pieds au-dessous de l'usine de Chelsea et fera remonter l'eau de la rivière jusqu'au dégorgeoir de Chelsea. Les plans de l'usine prévoient l'installation de cinq unités d'une capacité de 24,000 CV chacune et sa tête d'eau aura 66 pieds de hauteur. La longueur totale du barrage de Farmers, y compris le trop-plein, l'usine et les barrages additionnels est de 4,800 pieds et sa hauteur maximum de 75 pieds.

L'usine de Farmers sera opérée de concert avec celle de Chelsea l'énergie étant générée à 6,600 volts et poussée à 110,000 volts pour transmission.

L'USINE DE PAUGAN

Cette usine est située à 26 milles au-dessus de Chelsea, ou 32 milles en amont de l'embouchure de la rivière. Le barrage qui est construit au-dessous des chutes fera reculer l'eau de la rivière sur une distance de 30 milles submergeant neuf chutes et rapides et créant une tête d'eau de 136 pieds. L'usine de Paugan pourra contenir huit unités qui développeront 24,000 CV chacune. L'énergie sera développée à 6,600 volts qui seront portées à 220,000 volts pour transmission.

En combinant les pouvoirs de Chelsea, de Farmers et de Paugan en un système unique, il sera possible d'utiliser l'énergie des chutes de la rivière sur une distance de 62 milles à partir de l'embouchure et développer au moins les deux tiers de l'énergie possible de toute la rivière. L'emmagasinage de l'eau dans les deux lacs créés par les barrages Chelsea et Paugan permettra de régulariser le système et éliminera tout trouble que pourrait causer la glace.

LE BARRAGE MERCIER

Il y a déjà plusieurs années que la compagnie exploite les limites situées le long de la Gatineau et ses tributaires et, afin de faciliter le flottage, on a construit des barrages en bois sur ces tributaires. Jusqu'à tout récemment, ces barrages n'ont constitué qu'un essai à la régularisation de l'eau et on ne s'en est servi que pour le flottage du bois. Sous la direction de la Commission des Eaux Courantes de Québec, la compagnie est actuellement à construire un grand barrage en béton sur la rivière Gatineau à trente milles environ en amont de Maniwaki. Le réservoir formé par ce barrage aura une capacité d'emmagasinage d'environ 95,000,000,000 de pieds cubes d'eau. L'écoulement régulier de la rivière est estimé à 10,000 et 11,000 pieds cubes par seconde. Ce réservoir construit au-dessus du réservoir Mercier sera le troisième plus grand réservoir artificiel dans l'univers les deux autres étant le Gatun, dans la zône de Panama et le réservoir Gouin, dans la région du Saint-Maurice.

LES DEVELOPPEMENTS HYDRAULIQUES DU TEMISCAMINGUE

Cette usine contient maintenant quatre unités, deux de 7,600 CV chacune et deux de 3,700 chacune. La tête d'eau du barrage est de 200 pieds de hauteur. L'énergie hydraulique développée par cette usine est utilisée par le moulin de sulfite de pulpe blanchie de la Canadian International Paper Company à Témiscamingue et on l'utilise comme pouvoir générateur et aussi pour la génération de la vapeur dans les bouilloires chauffées à l'électricité.

APERÇU GENERAL

L'installation actuelle minimum comprendra les quatre unités de chacune des usines de Chelsea, de Farmers et de Témiscamingue et des six unités de Paugan, ou un total de 463,000 CV. Cette installation originale produira, dès la fin de 1928, approximativement 2,100,000,000 de kilowatts heures soit environ 2 3-4 pour cent du total des kilowatts-heures générés par les installations d'utilité publique aux Etats-Unis et approximativement 41 pour cent du pouvoir généré dans la Nouvelle-Angleterre et 70 pour cent des kilowatts-heures générés par les 21 usines hydro-électriques de la Hydro-Electric Power Commission de l'Ontario. C'est à peu près autant de kilowatts-heures que la Shawinigan Water and Power Company. La compagnie vendra environ 1,000,000,000 de kilowatts-heures au gouvernement de l'Ontario à moins de 3 1-2 mills le kilowatt-heure.

LE DISTRICT ENTRE HULL ET HAWKESBURY IDEAL POUR INSTALLATIONS INDUSTRIELLES

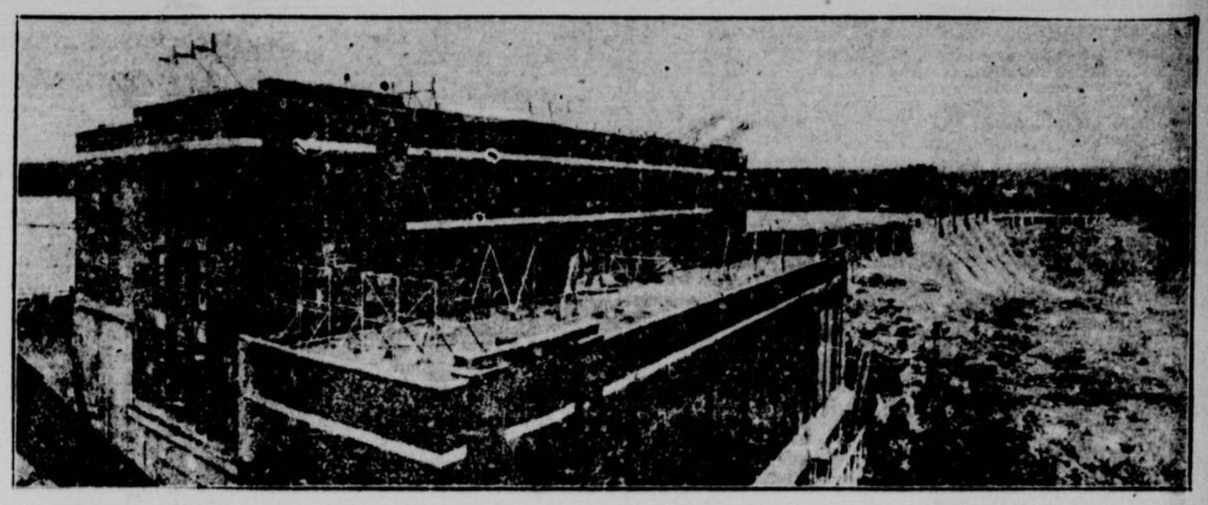
Le district situé entre Hull et Hawkesbury, sur la rivière Ottawa, est desservi par la Gatineau Power Company et est considéré comme idéal pour l'installation d'entreprises industrielles. La Gatineau Power Company sera heureuse de mettre à la disposition des compagnies et des individus qui projettent de former des compagnies industrielles ou commerciales son entière organisation.

Les manufacturiers et autres qui projettent de construire des fabriques recevront tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin. Sur demande, toute information concernant ce district sera fournie. Toute fabrique qui sera construite dans ce district aura à sa disposition les facilités de transport par voie ferrée et par eau; les centres ouvriers sont à proximité; l'alimentation d'eau y est idéale et le drainage excellent.

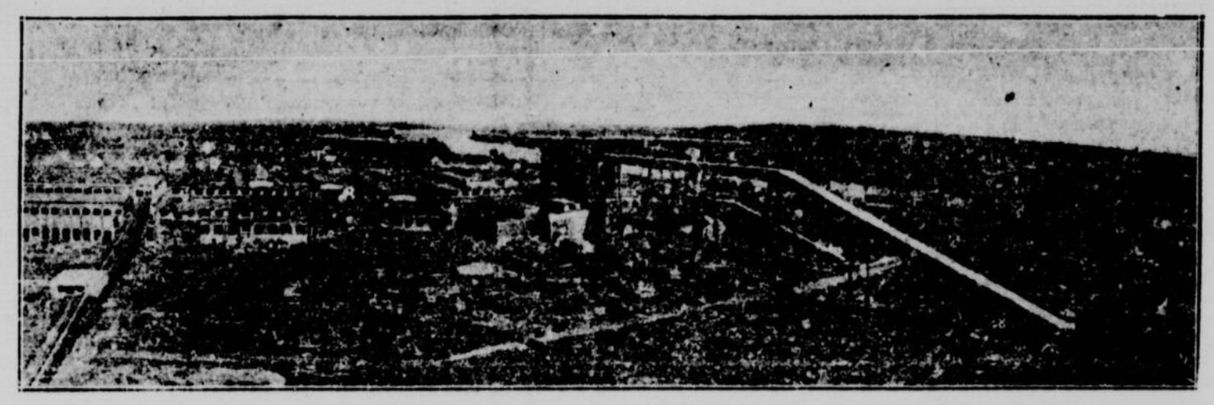
La Gatineau Power Company peut fournir à ce district 160,000 C.V. pour l'industrie. Toute demande adressée à la Gatineau Power Company, à Ottawa, Ontario, recevra une prompte réponse.

LA COMPAGNIE

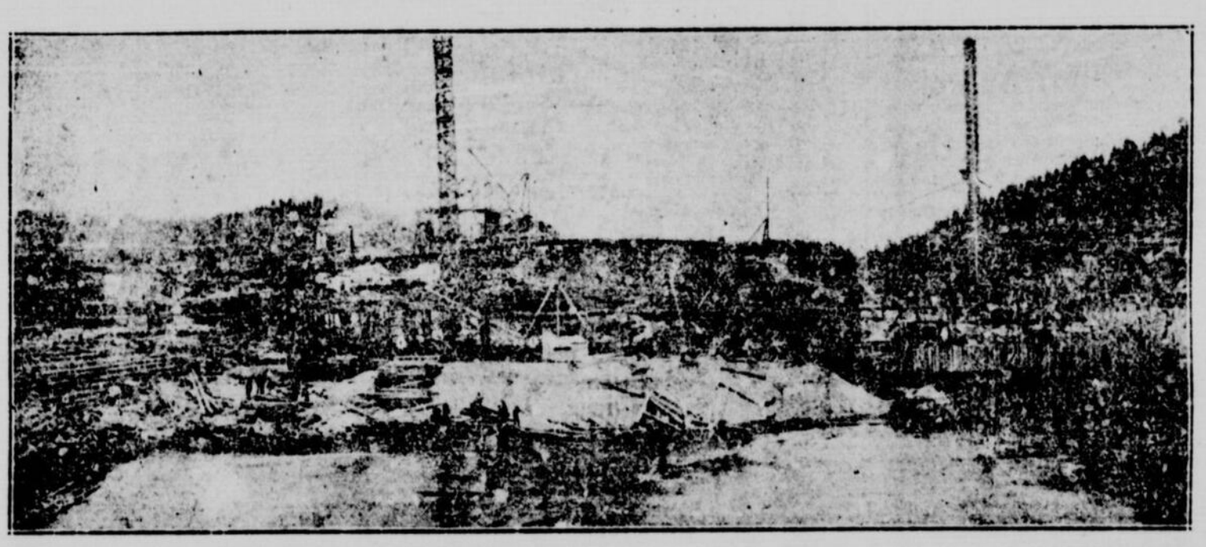
Organisée en 1898, l'International Paper Company s'occupe de la production de différents genres de papier et constitue, avec ses filiales, le plus important producteur de papier au monde et l'un des plus riches détenteurs de forces hydrauliques de l'Amérique du Nord. La puissance de ses usines papetières dépasse du double celle d'aucune autre compagnie sur le continent. Les forêts détenues en toute propriété ou à bail de la Couronne canadienne couvrent plus de 13,587,000 acres, ce qui constitue une superficie sensiblemnet plus importante que les territoires réunis du Massachusetts, du Connecticut et du New-Hampshire. On calcule que ces forêts renferment plus de 51,700,000 cordes de bois à pâte. La Compagnie exploite actuellement 23 usines à pâte et à papier, dont quelques-unes se classent parmi les installations les plus puissantes et les plus efficaces du monde. Les forces hydrauliques exploitées ou en cours de construction forment 700,000 hp. (600,000 hydro-électriques et 100,000 hydrauliques). Cette puissance pourra être portée à 1,500,000 hp. par un développement plus intensif et par l'aménagement des forces non utilisées.



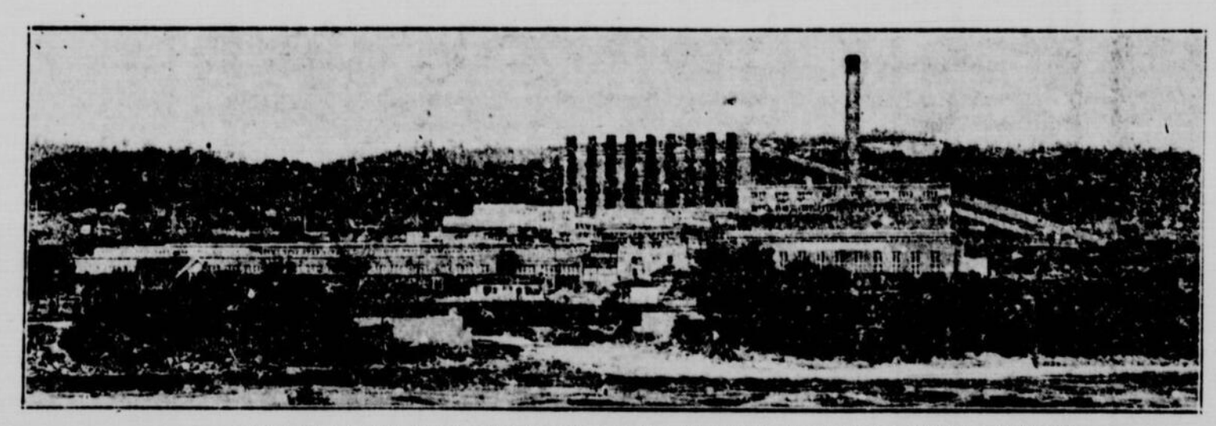
USINE HYDRO-ELECTRIQUE DE LA GATINEAU POWER COMPANY A CHELSEA, PRES OTTAWA.



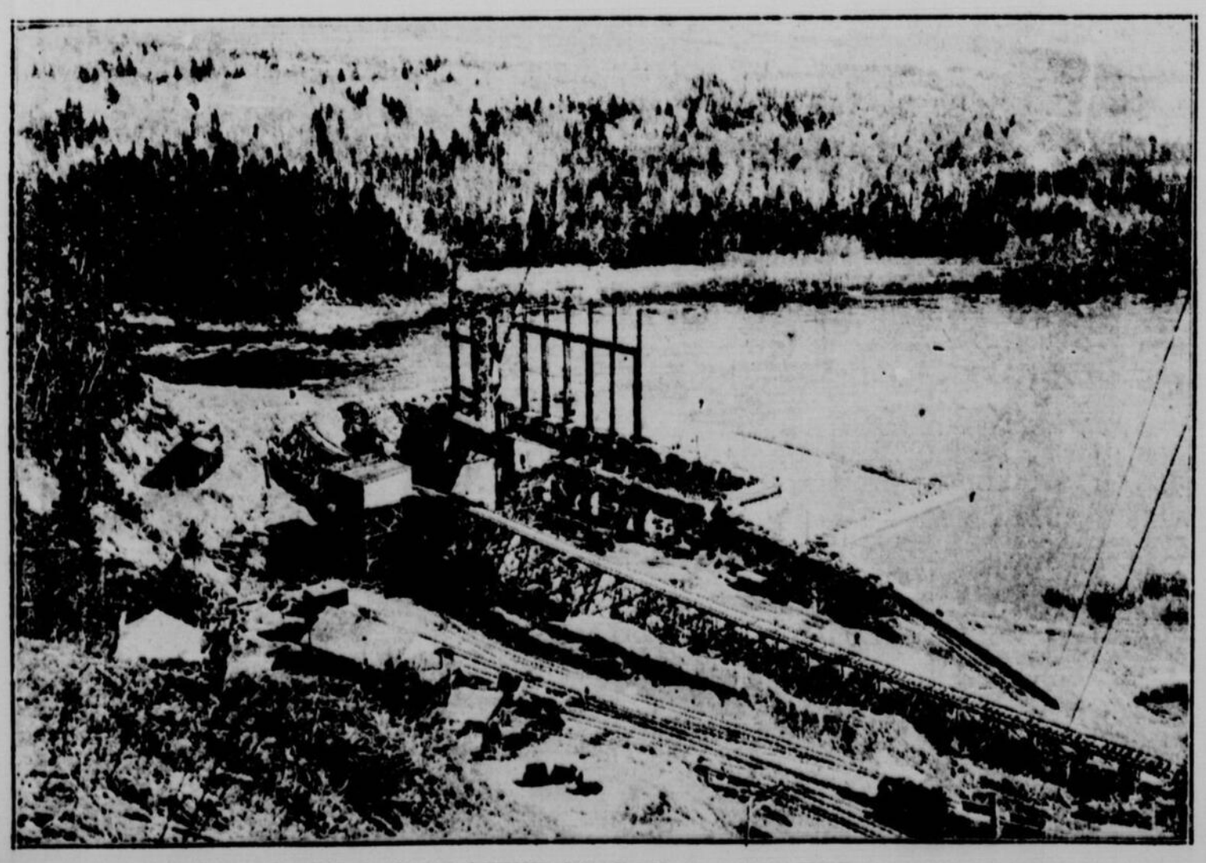
LA VIGNETTE CI-DESSUS REPRESENTE LE MOULIN A PAPIER DE LA CANADIAN INTERNATIONAL PAPER COMPANY A GATINEAU.



TRAVAUX de CONSTRUCTION à L'USINE HYDRO-ELECTRIQUE de PAUGAN de la GATINEAU POWER COMPANY.



MOULIN DE KIPAWA DE LA CANADIAN INTERNATIONAL PAPER COMPANY.



TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'USINE HYDRO ELECTRIQUE SUR LA RIVIERE SAINT-JEAN (GRAND FALLS) NOUVEAU-BRUNSWICK.

LE MOULIN DE KIPAWA ET CELUI DE HAWKESBURY

Le moulin de Kipawa Témiscamingue, Québec, a été construit en 1920 et produit de la cellulose de sulfite de bois, matière brute utilisée pour la production de soie rayon (soie artificielle). Ce moulin a un rendement annuel de 75,000 tonnes. Il y a soixante ans que ce moulin fabrique de la pâte de papier de première qualité, il possède d'amples limites à bois, un contrôle effectif du procédé technique et un laboratoire de recherches des plus modernes.

La International Paper ne fabrique pas de tissu rayon pour vendre. Le seul intérêt qu'a la compagnie dans l'industrie de la soie rayon, c'est de fabriquer et vendre le sulfite de cellulose de bois qui sert à fabriquer la soie de haute qualité. La majeure partie de la consommation de cellulose de bois dans l'univers pour fabrication de soie rayon est fournie par le moulin de Kipawa.

Le moulin de Hawkesbury, Ontario, a été pratiquement reconstruit afin de le rendre propre à la fabrication moderne de bois de pulpe blanchi au sulfite que consomment les fabriques de bois de haute qualité pour volumes et à lettres.

C'est à Hawkesbury que sont situés les laboratoires de la compagnie. Un département spécial s'occupe d'identifier et stabiliser, au point de vue pulpe, les caractéristiques de la cellulose de bois ayant une valeur actuelle pour les fabricants de soie rayon.

GRAND FALLS, NOUVEAU-BRUNSWICK

La Saint-John River Power Company est à construire une usine hydraulique sur la rivière Saint-Jean, à Grand Falls, Nouveau-Brunswick. Cette usine aura une installation initiale de 60,000 CV fournis par trois unités de 20,000 CV chacune. On est à construire un barrage au-dessus des chutes, un tunnel de 2,700 pieds de longueur creusé dans le roc au-dessous de la ville de Grand Falls, qui relie ensemble les bassins supérieur et inférieur, et une usine hydraulique sur le bassin inférieur.

Tout le stock ordinaire de la Saint-John River Power Company est détenu en propriété par la International Paper Company.

AUX TROIS-RIVIERES

Le moulin des Trois-Rivières s'élève au confluent du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Saint-Maurice, à 80 milles de distance de Montréal.

Le moulin a un rendement quotidien de 700 tonnes de papier à journal; ce qui le place immédiatement au premier plan mondial.

La rivière Saint-Maurice ne fait pas que diriger vers le moulin le bois que l'on vient de couper des forêts avoisinantes, elle apporte aussi une grande quantité d'eau fraîche, nécessaire aux différentes opérations par lesquelles passe le bois de pulpe, avant de devenir du papier.

Afin que l'eau soit toujours pure, limpide, cristalline, une pompe et un filtre ont été installés sur la rive, et ils ont une capacité de 61,000 gallons d'eau par minute, plus qu'il n'en faudrait pour alimenter la ville de Montréal.

Le long du fleuve Saint-Laurent et adjacent au moulin, la compagnie a construit une nouvelle écluse, qui remplace l'ancienne et qui donne une superficie en écluse, de 1200 pieds. Les transatlantiques, les cargos, qui tirent trente pieds d'eau, peuvent facilement entrer dans cette écluse et prendre sur les lieux les consignations de sulfite, de bois, de charbon et autres matériaux. L'expédition par eau dure sept mois par année.

LE MOULIN DE LA GATINEAU

La "Canadian International Paper Company" possède sur la Gatineau trois machines pour fabriquer le papier à journal, et elles donnent un gros rendement. Dans quelques semaines, une autre machine sera mise en opération.

Ces machines sont construites de manière à pouvoir fournir une feuille de papier de 256 pouces de largeur et elles sont aptes à en dérouler 1200 pieds à la minute. Chacune de ces machines a une capacité de 150 tonnes de papier par jour. Ce sont les machines les plus puissantes de l'univers.

La "Canadian International Paper Company" réclame l'honneur d'être propriétaire du plus grand moulin à papier, dans le monde entier, cependant qu'elle se fait fort d'avoir aux Trois-Rivières les machines à papier les plus considérables du monde entier. Le moulin de la Gatineau est situé dans Québec, sur la rivière Ottawa, deux milles en deça de l'embouchure de la rivière Gatineau et à cinq milles seulement de la ville d'Ottawa.

LIMITES A BOIS INEPUISABLES

La compagnie a des limites à bois, sur la rivière Gatineau, d'une superficie de 8000 milles carrés et le bois de pulpe est amené au moulin par voie d'eau. Ces forêts sont très riches en bois et l'on estime qu'elles sont inépuisables. Il y a des provisions de bois pour aujourd'hui et demain et cela en très grandes quantités. Le moulin est construit de manière à annexer plusieurs ailes supplémentaires, en cas de besoin, et est le dernier mot du progrès. Le pouvoir lui est fourni par les usines hydro-électriques de Chelsea et de Farmers, situés à quelques milles du moulin. Actuellement, on produit la vapeur par l'électricité, mais graduellement on viendra à se servir du charbon, spécialement lorsque la "Gatineau Power Company" commencera à vendre du pouvoir en 1928 à la "Ontario Hydro-Electric Power Commission", et lorsque d'autres livraisons exigeront un surplus de pouvoir.

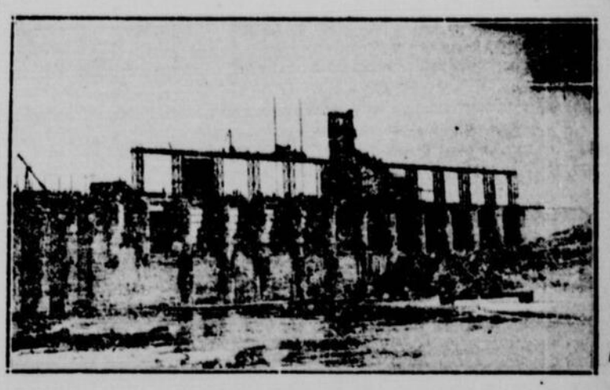
Le gouvernement canadien creusera un chenal cet été en avant de l'écluse du moulin; ce qui permettra l'expédition par eau de cargaisons de papier à destination de New-York et d'autres points à l'est.

La compagnie a construit plusieurs maisons pour quelques-uns de ses employés, mais la majeure partie de son personnel vient de Hull.

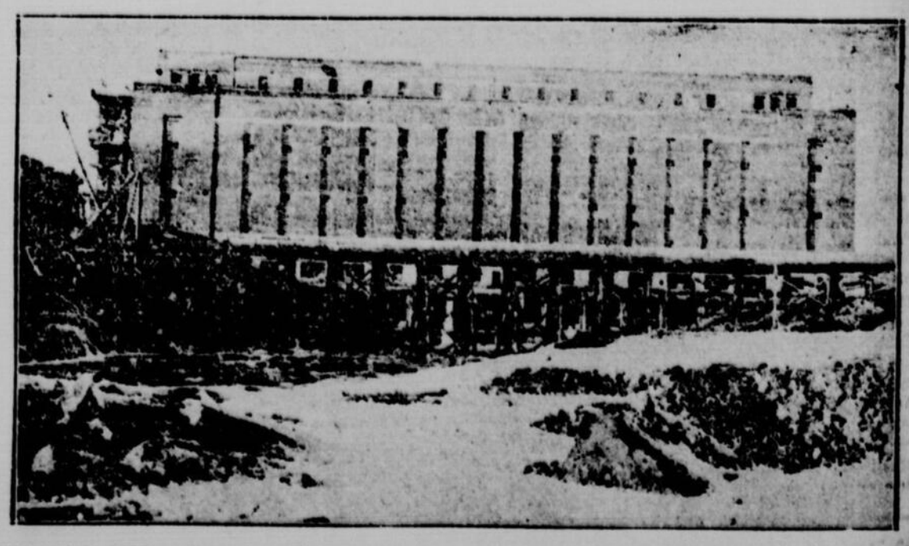
Quand le moulin de la Gatineau sera complètement terminé, la Canadian International Paper Company possédera là un capital dépassant $100,000,000.

LES DIRECTEURS CANADIENS

Récemment la compagnie a annoncé l'élection de son bureau de direction qui se composera de plusieurs canadiens éminents entr'autres: l'hon. R. B. Bennett, c.r., de Calgary, l'hon. sénateur Raoul Dandurand, c.r., de Montréal, M. V. M. Drury, de Montréal, M. Gordon C. Edwards, d'Ottawa, M. J. H. Fortier, de Québec, M. George H. Montgomery, c.r., de Montréal, sir Lomer Gouin, de Montréal, M. J. M. McCarthy, de Québec, M. J. W. McConnell, de Montréal, l'hon. sénateur Donat Raymond, de Montréal, l'hon. W. D. Ross, de Toronto, M. T. A. Russell, de Toronto, M. F. N. Southam, de Montréal, l'hon. sénateur Smeaton White, de Montréal, le brigadier général J. B. White, D.S.O., de Montréal, et M. E. R. Wood, de Toronto.



VIGNETTE ILLUSTRANT LE BARRAGE CONSTRUIT PAR LA GATINEAU POWER COMPANY A BITOBI.



ON VOIT, DANS CETTE VIGNETTE, L'USINE HYDRO-ELECTRIQUE DE LA GATINEAU POWER COMPANY A FARMERS.

"On parait avoir oublié la personnalité de Taché"

L'HONORABLE P.-AUG. CHOQUETTE
Juge, ancien sénateur.



L'HON. JUGE CHOQUETTE

Quelques heures après la réception de votre invitation de bien vouloir, en quelques commentaires, indiquer la leçon à tirer de la célébration du soixantième anniversaire de la Confédération, je rencontrais un "politique" important auquel je fis part de votre demande:

Discutant avec lui ce fort intéressant anniversaire, il me dit:

—"Savez-vous ce que je répondrais?"

—"Je serais très heureux de le savoir"....

—"Eh bien voici": "je lui dirais que je ne me suis jamais très sérieusement arrêté devant ce point d'interrogation: et c'est peut-être heureux, car, en voulant tirer la leçon que vous m'invitez à dégager du soixantième anniversaire de la Confédération, je me sens déjà obsédé par une foule de considérants qui se heurtent dans mon esprit."

De sorte que pour me dégager moi-même, d'abord, et donner à votre question la plus brève et la plus nette réponse je classerais ces considérants en deux ordres; suivant qu'ils me sont inspirés par ma qualité de **Canadien-français**, ou de **Canadien tout court.**:

En tant que **Canadien-français**, je juge que le système fédératif qui nous régit, et que nous ont légué Taché, Cartier, Macdonald, et autres, en 1867, est encore le mode constitutionnel qui nous a été le plus avantageux. Certes, je n'ignore pas les nombreux ennuis, les injustices et les heurts de toutes natures que nous avons subis dans le passé, et que nous continuerons infailliblement de subir sur ce sol saxon d'Amérique: seulement je sais par l'histoire que c'est le sort inéluctable des minorités perdues au sein de races différentes, et je me console en songeant que tout autre régime administratif nous eut peut-être davantage meurtris.

"En tant que **Canadien tout court**, je ne m'explique pas que notre Canada, plus ancien que les Etats-Unis, en soit encore à une simple dizaine de millions d'habitants; serait-ce que la forme fédérative de notre constitution, en laissant trop libre jeu à l'**impérialisme**, éparpille nos meilleures ambitions et prévient la formation de ce véritable esprit national sans lequel nul pays ne progresse? J'incline à le croire...." et mon ami continua quelques instants sur ce ton.

Ses remarques m'ont frappé, et les partageant, je les soumets à vos lecteurs.

Permettez-moi cependant d'ajouter que le comité exécutif de cette importante célébration, sans vouloir en aucune manière le critiquer, me parait avoir oublié la personnalité remarquable de Sir Etienne Pascal Taché et de quelques autres personnages importants, dans presque tout ce qui a été publié jusqu'ici; tellement que ceux qui connaissent peu notre histoire depuis 1867, surtout les jeunes, seront portés à croire que la Confédération n'est l'oeuvre que de deux hommes: Cartier et Macdonald, qui y ont pris, je l'admets, une part considérable.

Mais, en sa qualité de premier ministre d'alors, Sir Etienne y a pris une part prépondérante: il présida la conférence tenue le 10 octobre 1864, à Québec, pour y jeter les bases de cette confédération, et c'est lui qui le trois février 1865, à l'ouverture de la session, proposa qu'une humble pétition soit adressée à Sa Majesté, alors la Reine Victoria, la priant de faire soumettre au parlement Impérial une mesure pour l'union des colonies du Canada sous un même gouvernement, etc., incluant même Terreneuve, cette mesure devant être basée sur les résolutions adoptées à la conférence de Québec.

Le discours qu'il prononça alors mériterait d'être de nouveau publié. Il commença à parler, en français, mais le député Ross lui demanda de s'exprimer en anglais; l'honorable monsieur Letellier de St-Just, plus tard Lieutenant-Gouverneur de cette province s'y objecta, disant que vu qu'il y avait deux ministres dans la chambre, l'un parlant de préférence le français, et l'autre l'anglais, que le premier ministre devait parler en français, et que son collègue parlerait en anglais. Mais Sir Etienne déclara que comme plusieurs membres anglais ne comprenaient pas du tout le français, et que presque tous les membres français comprenaient l'anglais, il continuerait son discours en anglais; et c'est ce qu'il fit; il est intéressant de rappeler ce fait parce que le même incident s'est présenté bien des fois à Ottawa, à ma connaissance.

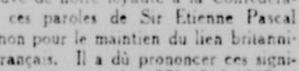
Les députés et sénateurs Canadiens-français, parlant généralement bien les deux langues, se servent plus souvent de l'anglais, par déférence pour leurs collègues anglais; ce qui, tout en étant un acte de courtoisie, prouve leur supériorité en fait d'éducation, et ce fait est d'ailleurs admis par les politiciens anglais les plus considérables appartenant aux deux partis politiques, et qui étudient maintenant le français.

Je n'hésite pas à dire que si les politiciens anglais parlaient le français comme les politiciens d'origine canadienne française parlent l'anglais, presque toutes les difficultés qui se présentent au sujet de la langue, des écoles, et même de la religion, disparaîtraient vite, et ce pour le plus grand bien de la Confédération et du pays.

Que l'on oublie pas que la Confédération n'a été possible que grâce à la bonne volonté et au patriotisme du peuple en général, du clergé, et des hommes politiques de la province de Québec; et oublions encore moins que ce système fédératif que nous aimons ne durera qu'en autant que la province de Québec le voudra; et elle le voudra tant et aussi longtemps que le pacte fédératif sera observé dans ses grandes lignes, surtout quant à la langue, aux écoles, à la religion et au respect des minorités dans les autres provinces; respect dont jouissent si largement ici les minorités, et que nous leur accordons avec plaisir et large mesure.

Rappelons aussi comme preuve de notre loyauté à la Confédération et à l'Empire Britannique ces paroles de Sir Etienne Pascal Taché que le dernier coup de canon pour le maintien du lien britannique serait tiré par un canadien-français. Il a dû prononcer ces significatives paroles en songeant aux événements de 1775-1812-1837 et même de 1849, prouvant que si le drapeau britannique continue à flotter sur ce continent d'Amérique, c'est grâce aux Canadiens-français....

Disons pour conclure: que la leçon à tirer de ce soixantième anniversaire n'en soit pas une seulement pour chacun de nous individuellement; mais qu'elle en soit une pour tous les citoyens de ce vaste pays et pour son plus grand bien.



ACTION DE GRÂCES

Seigneur, nous vous remercions de nous avoir introduits dans une bonne terre, dans une terre pleine de ruisseaux, d'étangs et de fontaines, où les sources des fleuves répandent leurs eaux en abondance dans les plaines et le long des montagnes;

dans une terre qui produit du froment, de l'orge et des vignes; où naissent les figuiers, les grenadiers, les oliviers;

dans une terre d'huile et de miel, où nous avons mangé notre pain sans en manquer jamais, où nous avons été dans une abondance de toutes choses;

..(dans une terre) dont les pierres sont du fer et des montagnes desquelles on tire les métaux d'airain.

Après avoir mangé et nous être rassasiés, nous bénissons le Seigneur notre Dieu qui nous a donné une si excellente terre.

(Adaptation du Deutéronome VIII, 7-10)

LE CANADA, SOIXANTE ANS APRES LA CONFEDERATION: LE PROGRES ECONOMIQUE DU PAYS ET SON EXPANSION

La Banque Royale du Canada vient de publier un magnifique exposé de la situation matérielle du Canada, tant dans l'agriculture, que dans l'industrie, le commerce et la finance.

NOS RESSOURCES NATURELLES

Il y a dans le monde de nombreux pays dont les ressources naturelles gisent encore inexploitées et qui n'attendent que l'arrivée de capitaux étrangers pour explorer les régions minières, construire des usines, et établir de nouvelles industries pour développer le grand commerce qui enrichira le pays et contribuera à augmenter la richesse mondiale. Les capitalistes qui découvrent ces opportunités de faire d'excellents placements sont souvent découragés par le fait qu'ils auront longtemps à attendre et qu'il faudra faire des travaux considérables avant de récolter les premiers profits. Il faut construire des routes, des chemins de fer et des lignes télégraphiques, améliorer les ports et établir des lignes de navigation. L'incertitude des résultats les pousse fréquemment à placer leur argent dans des entreprises plus rapprochées dont les profits semblent moins considérables mais également plus certains.

Les capitaux rapportent des profits rapides et élevés dans les régions où une grande partie des travaux préliminaires est déjà faite mais où l'industrie n'a pas encore atteint le développement qui lui permet de faire usage de toutes les ressources naturelles disponibles. C'est la situation du Canada en ce moment. Pour s'en rendre exactement compte, il est nécessaire d'analyser les progrès déjà accomplis et estimer ensuite la valeur des ressources potentielles qui n'attendent plus qu'à être exploitées.

Le Premier juillet le pays a célébré le Soixantième Anniversaire de la Confédération et le moment semble bien choisi pour passer en revue le développement général de notre pays. L'importance du blé canadien a été reconnue par le monde entier; les produits laitiers ont une valeur annuelle de $250,000,000; l'industrie d la pâte à journal est la plus grosse du monde. Le Canada occupe la première place dans la production d l'amiante, du nickel et du cobalt; la troisième dans celle de l'or et de l'argent, et ses gisements connus de charbon ne sont excédés que par ceux des Etats-Unis et de la Chine.

Nous occupons la sixième place parmi les grandes nations par la valeur totale de nos importations et de nos exportations et notre commerce extérieur par tête n'est dépassé que par celui de la Nouvelle-Zélande. Trois grandes lignes transcontinentales et des lignes maritimes qui sillonnent toutes les mers, transportent nos produits. Jamais dans l'histoire du Canada le compte-rendu de nos progrès n'a été plus convaincant et la perspective plus favorable qu'en cette année de 1927, Soixantième Anniversaire de la Confédération Canadienne.

Arrêtons-nous un instant pour considérer sous leur vraie perspective les progrès accomplis jusqu'ici avant d'examiner le présent. Il y a soixante ans, le Canada avait trois millions d'habitants; le commerce extérieur était de $132,000,000; le volume annuel de production minérale en 1886 n'était que de $10,000,000, et pendant les dix premières années de son admission au rang des nations, le Canada ne récolta jamais plus de 25,000,000 de boisseaux de blé par an (le boisseau valant 36 litres 1-3). A cette époque, les importations de blé et de farine dépassaient les importations d'environ 9,000,000 de boisseaux par an.

Aujourd'hui, le commerce extérieur du Canada est vingt fois plus fort qu'au moment de la Confédération; les produits manufacturés ont une valeur vingt fois plus grande; les récoltes de blé sont de seize fois plus grosses et la proportion des autres produits agricoles est encore plus considérable. Les produits miniers ont aujourd'hui une valeur de $225,000,000 et le commerce extérieur dépasse $2,2000,000,000 par an. Un grand nombre de gens qui ont pris une part active à ce développement rapide sont encore en vie aujourd'hui. Dans l'ouest, les difficultés surmontées par les pionniers sont récompensées par des récoltes de blé de $500,000,000 comme celle de 1925, ou mieux encore par une valeur totale de $1,180,000,000 pour toutes les récoltes de l'année.

MANUFACTURES

	Capital	Valeur brute des produits	Commerce extérieur
1870	$ 78,000,000	$ 222,000,000	$ 132,000,000
1900	447,000,000	481,000,000	326,000,000
1924	3,659,000,000	2,695,000,000	1,952,000,000

	Valeur des Produits forestiers (y compris pulpe et papier)	Valeur des Produits Agricoles	Valeur des Produits miniers
1856	$	$ 284,000,000	$ 10,250,000
1900	.....	.....	.....
1901	21,000,000	.....	.....
1924	422,000,000	.....	.....
1925	.....	1,216,000,000	224,846,000

COMMERCE EXTERIEUR

C'est en faisant une comparaison entre le commerce extérieur du Canada pendant les trois dernières années mentionnées ci-dessus qu'on s'aperçoit du rôle grandissant que le Canada joue dans le commerce mondial. Dans les douze mois jusqu'au 30 avril 1925, la valeur totale des importations et des exportations a atteint 1,865 millions de dollars, dans la période correspondante de 1925-26, 2,251 millions de dollars et en 1926-27, près de 2,300 millions de dollars. Le Canada est le marché extérieur le plus important des Etats-Unis par le fait qu'il absorbe 17 p.c. du total de leurs exportations; en retour, les Etats-Unis sont les plus gros acheteurs de marchandises canadiennes dont ils prennent 28 p.c. Il a été souvent suggéré que puisque le Canada importe tous les ans $221,000,000 de plus qu'il n'exporte aux Etats-Unis, il se fera forcément un rajustement qui ouvrira un plus grand débouché aux produits canadiens. La consommation toujours croissante des produits alimentaires aux Etats-Unis rétablira probablement l'équilibre.

La rGande-Bretagne suit de près les Etats-Unis dans son commerce d'importation et d'exportation avec le Canada. Durant les douze mois derniers, les importations provenant de la Grande-Bretagne ont atteint une valeur de $164,000,000 et les exportations $447,000,000. Il est à remarquer que l'excédent des exportations pour la Grande-Bretagne dépasse légèrement les importations provenant des Etats-Unis.

L'élément le plus remarquable dans le commerce du Canada est probablement le développement de ses exportations en Orient. Dans l'année fiscale de 1921, le Canada vendit $413,000 de marchandises à la Chine et $387,000 a Japon; en 1926, les exportations pour la Chine ont atteint $24,473,000 et l'augmentation du commerce avec le Japon pendant les dernières années a été encore plus considérable. Quand on tient compte de la situation orientale, il n'est pas surprenant que les douze mois derniers accusent un ralentissement dans les affaires, mais malgré les difficultés financières du Japon, les échanges commerciaux restent satisfaisants. La révolution industrielle en Orient augmentera éventuellement la capacité d'achat de centaines de millions de personnes, leurs conditions de bien-être seront améliorées et elles seront en mesure d'acheter en plus grandes quantités les produits alimentaires, forestiers et autres que le Canada exporte.

EXPORTATIONS AU JAPON

Année fiscale au 31 mars	Total des Exportations	Blé
1921	$ 6,414,000	$
1922	14,851,000	3,116,000
1923	14,569,000	3,511,000
1924	26,992,000	7,561,000
1925	22,046,000	6,735,000
1926	24,694,000	16,361,000
1927	X-chiffre estimatif	10,000,000-X

Comme exemple de notre commerce avec le Japon, citons les chiffres et les produits suivants pendant les onze mois jusqu'au 28 février 1927 — bois et plancher, $3,693,000; pulpe de bois $2,004,000; plomb $3,273,000; zinc du commerce $1,800,000; aluminium, $1,040,000; poisson $1,000,000; et de plus, des centaines de milliers de dollars de blé, farine, pneus, peaux, viande de boeuf, beurre, lait condensé, papier, automobiles, amiante et engrais.

AGRICULTURE

Pendant les trente-sept années entre 1860 et 1897, la superficie consacrée aux semences de blé au Canada a quadruplé. En 1870 la récolte du blé était de 20 millions de boisseaux, en 1900, de 55 millions et demi, et aujourd'hui elle dépasse 400 millions de boisseaux.

L'augmentation de la récolte d'avoine atteint la même proportion que celle du blé et la récolte annuelle de l'orge est d'environ 100 millions de boisseaux. Les méthodes de culture ont été améliorées en même temps qu'augmentaient la superficie et la valeur des produits.

En 1903, le Diviston Centrale de la Ferme Expérimentale produisit une nouvelle variété de blé appelée "Marquis", qui a remplacé presque toutes les autres variétés. Les avantages du blé "Marquis" comprenaient une immunité relative de la rouille, une tige plus longue, une couleur excellente, un poids plus fort par boisseau et une maturité plus rapide. Plus récemment, un nouveau type appelé "Garnet" a été produit; il mûrit encore plus rapidement que le blé "Marquis".

Les fermiers s'occupent de plus en plus des produits de laiterie. En 1925, la valeur de ces produits a atteint $250,000,000, et ce chiffre constitue une proopртion substantielle de notre revenu annuel. Les deux produits principaux sont représentés adns ce total par 169 millions de livres de beurre et 177 millions de livres de fromage. Quoique Ontario et Québec soient les deux provinces les plus importantes dans l'industrie laitière, les provoinces des prairies montrent une forte tendance à augmenter leur production. Entre 1922 et 1924, la production du beurre en Alberta, Manitoba et Saskatchewan a augmenté de 20 millions de livres à 27 millions. En 1924, la production a atteint 60 millions de livres en Ontario et 66 millions en Québec.

Le Canada a trois régions où la culture des fruits est de première importance — ce sont la Vallée de l'Okanagan en Colombie Anglaise, la Péninsule du Niagara en Ontario et la Vallée d'Annapolis en Nouvelle Ecosse. Plusieurs variétés de pommes canadiennes ont remporté des prix successifs aux expositions Impériales de pommes en Angleterre.

FORETS:

L'exploitation des richesses forestières du Canada a été une des premières industries du pays et une continue depuis plusieurs centaines d'années. A mesure que les grandes forêts des Etats-Unis et du Nord de l'Europe diminuaient, les gros consommateurs se tournaient de plus en plus du côté du Canada pour leurs approvisionnements de bois et de pulpe. Au moment de la Confédération, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne étaient en quelque sorte les seuls marchés pour le bois canadien. Aujourd'hui, ses débouchés comprennent tous les pays importants du monde et se sont même étendus à l'Orient pendant ces dernières années. On estime que la production forestière du Canada exige une coupe annuelle de plus de deux milliards et demi de pieds cubes de bois.

Le développement le plus remarquable de l'industrie forestière est la croissance rapide et la prééminence du Canada dans l'industrie de la pulpe et du papier. Le Canada produit aujourd'hui un tiers de toute la pâte à journal et la moitié de la pulpe qui entre dans la fabrication de cette pâte.

MANUFACTURES

Au moment de la Confédération, le Canada venait juste d'entrer dans une période d'expansion industrielle amenée par l'emploi des machines à vapeur, la concentration de la production et l'établissement de centres industriels. Le premier recensement du Dominion en 1870, évaluait les produits manufacturés à $221,000,000. En 1878, un tarif protectionniste fut établi et fut suivi d'une expansion industrielle grandissante. A la fin du dix-neuvième siècle, les produits manufacturés étaient évalués à $481,000,000. Le développement de l'industrie automobile, de la pulpe et du papier et du pouvoir électrique est la cause de l'énorme expansion en produits manufacturés pendant le siècle présent, et la valeur de ces produits s'élevait à $3,772 millions en 1920.

L'activité industrielle en 1927 est au plus haut niveau enregistré depuis cette date, et un grand nombre d'industries sont obligés d'agrandir leurs usines pour satisfaire la demande pour leurs produits.

Au moment de la Confédération, le but principal des manufacturiers canadiens était de satisfaire la consommation domestique. Peu à peu, le territoire desservi par les manufacturiers canadiens s'est agrandi, jusqu'à ce que de nos jours, le Canada fait un commerce important non seulement avec les pays qui lui accordent un tarif de préférence, mais dans tous les marchés ouverts à la concurrence internationale. Depuis le commencement du siècle présent, les exportations de produits manufacturés ont augmenté de $99,000,000 à $695,000,000.

Les avantages qui découlent d'une source abondante de matières premières, d'un tarif protectionniste raisonnable, et d'une préférence pour les produits canadiens dans la plupart des colonies anglaises ainsi que dans un grand nombre de pays étrangers, ont stimulé les manufactures à un tel point que le Canada occupe aujourd'hui un rang élevé parmi les pays industriels.

BANQUES CANADIENNES

Par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord qui fonda le Dominion du Canada, l'autorité exclusive en matières de banque fut conféré au Parlement. A cette époque il y avait 18 banques en Ontario et Québec, 5 en Nouvelle-Ecosse, 4 dans le Nouveau-Brunswick et une qui opérait dans toutes les provinces. Leur capital combiné fait de $31,000,000; la totalité de leurs prêts $54,000,000 et le total de leurs actifs $78,000,000. En 1870, le total des actifs s'était élevé à $160,000,000, en 1901 à $500,000,000, mais ce n'est qu'en 1909 qu'il atteignit le chiffre de $1,000,000,000 et celui de $3,000,000,000 en 1927. Le capital et les fonds de réserve sont aujourd'hui trois fois plus considérables que les actifs combinés au moment de la Confédération.

Au début, les traditions des banques écossaises eurent une forte influence sur la législation bancaire du Canada. L'excellent système des succursales actuelles est dû en grande partie à cette tradition. Une autre influence importante fût celle de la charte de la Première Banque des Etats-Unis, rédigée par Alexander Hamilton. Ce grand financier eut la prévoyance d'interdire les prêts sur terrains, ce qui aurait été trop dangereux dans une pays neuf. Le type de banque qui résulta de ces différentes influences a été le genre qui se prête le mieux aux besoins des villes nouvelles, qui montre de l'initiative en prêtant des capitaux aux nouvelles industries et qui s'adapte aux changements incessants d'un pays qui continue à croître et à se développer.

Aujourd'hui, les 11 banques à charte du Canada ont 4,015 succursales, dont plus de 3,800 sont distribuées dans tout le Canada, ce qui fait une succursale par 2,500 habitants.

Pour le Canada, le système des succursales est idéal, attendu qu'il combine une connaissance approfondie des conditions locales avec une haute direction compétente. Dans une banque il faut quelque chose de plus que des connaissances locales — la direction doit posséder également une grande expérience des affaires et se tenir au courant du commerce mondial. Une grande mesure de décentralisation et d'autonomie locale a été accordée au directeur de chaque district et c'est un fait bien connu que les banques canadiennes montrent un intérêt persistant, intime et sympathique dans le développement de chaque partie du pays.

Une autre tendance prononcée des banques canadiennes est l'établissement de succursales dans les pays étrangers; ce mouvement commença vers la fin du siècle dernier et les banques canadiennes ont maintenant des succursales en Grande-Bretagne, en France et en Espagne, aux Etats-Unis, aux Antilles et dans toutes les contrées principales de l'Amérique Latine. Ces succursales ont grandement contribué au développement du commerce extérieur si l'on en juge par le fait que le Canada fait 90 pour cent de son commerce extérieur avec les pays dans lesquels les grandes banques ont établi des succursales.

RESUME

Pendant les trois dernières années de bonnes récoltes se sont vendues à des prix qui ont permis aux fermiers de liquider la plus grande partie des dettes contractées pendant la période de déflation agricole des années d'après-guerre. Les prix des produits agricoles et les salaires industriels sont élevés, ce qui fait que la capacité d'achat est bien distribée. Le chômage industriel est à son minimum et l'immigration fait des progrès satisfaisants. Des découvertes récentes dans les terrains miniers du Nord de l'Ontario et de Québec ainsi que le percement de nouveaux puits de pétrole dans l'Ouest font espérer des développements importants dans un avenir très rapproché. Tous les indices témoignent que notre développement est sain et solide et suggèrent que pendant les années qui vont suivre l'industrie canadienne traversera de nouveaux stages dont la comparaison au moment du Centième Anniversaire offrira un contraste aussi intéressant que celui de notre époque avec le commencement de la Confédération.

A Paris



L'HONORABLE PHILIPPE ROY, commissaire général du Canada en France, est un ancien sénateur d'Edmonton. Il a passé une grande partie de sa vie dans l'Ouest canadien.

—Autre incident du même genre:

—Maître, dit le président à l'avocat, le tribunal vous prie d'abréger votre plaidoirie.

Alors l'avocat, vexé, ferma son dossier, désigna tour à tour du doigt son client, l'adversaire et le tribunal et, d'une voix volontairement fluette, il s'écria dans le plus parfait petit nègre:

—Lui raison... lui tort.. Vous bons juges.

Son client fut condamné au maximum.

ETES-VOUS PROTÉGÉ?

ASSURANCE CONTRE LE VOL DES RESIDENCES

LA PLUS ANCIENNE MAISON DU GENRE AU CANADA

TROIS PROTECTIONS POUR L'ASSURE

Dans votre résidence personnelle.
Dans une voûte de sûreté à n'importe quelle Banque.
Pendant que l'assuré, y compris les membres de sa famille
Pendant que l'assuré, y compris les membres de sa famille, pension, ou résidence privée dans le Dominion du Canada.

Dominion Gresham Guarantee Casualty Co.
302, RUE ST-JACQUES
Montréal. MAin 7004-05-6765
Demandez à votre agent de vous expliquer notre police contre les voleurs ou adressez-vous directement à nos bureaux.

Nos Pères ont Lutté et ils ont Remporté la Victoire

La Confédération, qui nous assure nos libertés religieuses et politiques, a fait maintenant ses preuves. — Et, à l'occasion de ce 60ième Anniversaire, nous avons raison d'être fiers de l'oeuvre qu'ils ont accomplie.



— A NOUS de suivre leurs exemples! Luttons, nous aussi, dans le domaine économique et commercial! A cette fin, encourageons et soutenons les nôtres! Sachons faire fructifier nos capitaux dans nos entreprises! Puisse cet anniversaire éveiller notre conscience nationale et retremper nos énergies.

Gin Canadien
Melchers
Croix d'or

Melchers Distillery Co., Ltd.
Distillateurs du Gin "Croix d'Or"
Bureau: 263 rue Saint-Jacques
MONTREAL.
DISTILLERIE A BERTHIERVILLE.

Le Canada Français sous la Confédération

Texte complet d'un discours prononcé à Toronto, devant les membres de la "Historical Society of Canada", par le sénateur Belcourt, président de l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario.

"L'UNITE CANADIENNE A BIEN PEU PROGRESSE"

Soixante années représentent, en moyenne, la vie d'un homme. Durant cette période de soixante années, les peuples les mieux doués et les plus fortement constitués ont à peine le temps de mettre au point leur organisme national et de lui faire produire des résultats notables.

La tâche assignée à la Fédération canadienne était extraordinairement difficile, et ne pouvait s'accomplir, qu'à la longue et par un sérieux effort. Formé, comme il le fut, de provinces séparées les unes des autres par de très vastes espaces composées d'éléments dissemblables par leur culte et par leurs habitudes, agitées par des intérêts souvent contraires, et se trouvant dès ses débuts dans un état d'infériorité par rapport à son grand voisin plein de ressources, le nouveau Dominion affrontait de graves problèmes, si graves même qu'il ne manquait pas de gens pour les déclarer insolubles à jamais.

Si l'on se reporte à 1867, si l'on incline à penser que le Canada n'a progressé qu'avec lenteur et n'a pas réalisé complètement une unité nationale réelle et féconde, l'on ne saurait cependant manquer de constater que beaucoup de choses ont été accomplies. Si ce n'est pas dans une allocution d'une demi-heure qu'il est possible de faire une revue complète de ces soixante dernières années, même en se limitant au sujet qui m'a été proposé: "Le Canada français sous la Confédération".

LA SITUATION EN 1867

Je me serai, je pense, acquitté de mon devoir en montrant quelle était, au moment de la Fédération, la situation de chacun des deux principaux groupes ethniques qui l'ont formée, et en vous fournissant quelques statistiques qui couvrent la période écoulée depuis 1867, et particulièrement le premier quart de notre siècle, celui que l'un de nos plus illustres hommes d'Etat a désigné comme devant être "le siècle du Canada". Et j'ai confiance de pouvoir aborder ce sujet sans arrière-pensée de critique, mais avec l'impartialité la plus rigoureuse.

Pour se rendre équitablement compte de la part que les Canadiens français ont prise dans le développement de la nation canadienne, il importe absolument de se rappeler la tragédie de leurs débuts, le sacrifice sans cesse répété de leurs hommes les meilleurs au cours des guerres dévastatrices qui ont sévi dès la fondation de la colonie jusqu'à sa capitulation, et qui ont eu pour effet, entre autres, de faire retourner en France le plus grand nombre des gens riches et instruits qui étaient venus au Canada pour s'y établir.

JUSQU'EN 1846

Il convient aussi de rappeler, pour mémoire, que durant plus de soixante-quinze années, c'est-à-dire jusqu'aux environs de 1846, nos colons canadiens-français étaient dépourvus de toute organisation éducationnelle, comme aussi de tous les moyens pratiques et des facilités dont ils auraient eu besoin pour prendre part, d'une façon profitable, aux entreprises commerciales, industrielles et financières du pays. Au fait, tous leurs soucis et toute leur énergie s'employaient à la restauration de leurs fermes et de leurs établissements ruinés, au périlleux labeur d'ouvrir de nouvelles régions à la colonisation, de défricher la terre pour en faire profiter d'abord les Canadiens anglais qui obtenaient de la Couronne, et qui étaient presque les seuls à pouvoir obtenir de la Couronne, des immenses concessions de territoires ou plusieurs grandes fortunes se sont réalisées. Un grand nombre de ces fortunes canadiennes ont pris leur origine et assuré leur accroissement dans la sueur et les sacrifices des Canadiens-français.

Plusieurs groupements de ces pionniers devinrent alors et restèrent longtemps de nom, aussi réellement que de fait, "des fendeurs de bois et des porteurs d'eau". D'autres moins attachés à la terre, cherchèrent leur subsistance dans la traite des fourrures qui tout bien considéré, nuisait le plus à la colonisation et au véritable progrès du pays. D'autres, enfin s'entêtèrent à conserver et à exploiter de façon fort réduite, au milieu de sérieuses difficultés et contre des concurrents aussi puissants qu'audacieux, quelques-unes des industries établies au Canada avant la Conquête et qui y avaient survécu telles que le transport maritime, la forge des métaux, l'extraction des minéraux, les pêcheries. Ces petits industriels, et ceux qui s'étaient engagés dans le trafic des fourrures, furent-ils les premiers à souffrir de l'énorme gaspillage de nos ressources naturelles, qui restera comme une flétrissure de notre hémisphère et tout particulièrement de notre pays. Les grandes corporations qui poussent leurs ramifications jusqu'aux confins du pays, les entreprises de colonisation, l'industrie forestière et les autres organisations industrielles s'efforcèrent de s'approprier l'esprit d'aventure si caractéristique des Canadiens-français, et tout spécialement des coureurs des bois et des chasseurs, aussi bien que leur connaissance du pays, leur expérience et leur énergie. Pour ne citer qu'un exemple, rappelons que les hommes qui ont réellement découvert le Mackenzie, qui ont conduit le grand explorateur jusqu'aux rives de ce fleuve et qui devraient avoir le crédit de cette importante découverte et de plusieurs autres étaient de sang canadien-français. L'histoire a conservé les noms de quelques-uns d'entre eux: Etienne Lucier, Joseph Gervais, Louis Labonté et Pierre Belecques qui, avec plusieurs autres de leurs compatriotes, s'étaient engagés au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson.



L'HONORABLE SENATEUR N.-A. BELCOURT, d'Ottawa, président de l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario.

APRES LA CONQUETE

Immédiatement après la Conquête, les vainqueurs firent, à prix dérisoires, l'acquisition des plus riches seigneuries avec leurs dépendances et bâtiments, ainsi que des fermes qui avaient appartenu individuellement aux premiers colons.

En 1774, dix ans après le traité de Paris, sir James Marriott déclarait au Parlement britannique qu'au moins dix des principales seigneuries canadiennes avaient passé des mains des Français à celles des Anglais, à des prix de sacrifice. (Cavendish, p. 317). Pas moins de vingt millions d'acres du territoire le plus propice à l'agriculture ou des meilleures terres à bois de la colonie furent concédés par la Couronne, pour un prix insignifiant ou même gratuitement, à des officiers de l'armée, à des soldats, à des fonctionnaires publics, à des commerçants et à des immigrés des Etats-Unis qui vinrent s'établir au Canada après la révolution américaine, aussi bien qu'à des accapareurs de la terre et à des spéculateurs. Quinze millions d'acres de ces concessions, situés dans le territoire qui est devenu la province d'Ontario, furent accordés à des spéculateurs au aux "membres du Conseil ou à leurs amis". (W. L. Grant, "History of Canada", p. 182).

De 1796 à 1814, la Couronne octroya à 96 personnes dans ce qui compose maintenant la province de Québec, 1,457,200 acres, sans le moindre paiement dans presque tous les cas. Pour sa part, un nommé Nicholas Austin reçut 62,621 acres de terre dans le canton de Bolton. Ces concessions étaient le résultat de fraudes auxquelles participaient les membres du Conseil exécutif et qui leur profitaient copieusement. L'un de nos premiers gouverneurs, Sir Robert Shore Milne, autorisa la distribution gratuite des propriétés de la Couronne et s'adjugea, pour sa part, 48,961 acres des terres les plus fertiles des cantons de l'Est. A l'exception de quatre, tous les concessionnaires étaient des Anglo-Saxons récemment arrivés au Canada.

Relevons encore d'autres exemples: En 1810, la famille Ellice reçut 25,592 acres dans le canton de Godmanchester et 33,319 acres dans celui de Hinchinbrooke. En 1815, le gouverneur Lord Drummond octroya à l'honorable John Richardson 29,800 acres dans le canton de Grantham, et l'honorable Thomas Dunn en reçut 52,000 acres. Des officiers supérieurs de l'armée impériale participèrent au dépouillement du domaine canadien de la Couronne. De sa propre autorité, le duc de Portland donna au gouverneur sir Robert Shore Milne 48,062 acres dans les cantons de Stanstead, Barnston et Compton, et 12,000 acres à chacun des membres du Conseil exécutif composant la Commission des Terres qui, jusque-là, a fait les concessions les plus extravagantes et les plus scandaleuses. C'est aussi directement des autorités impériales que la British American Land Co., obtint en une seule concession, 800,000 acres dans les cantons de l'Est. Un comité, institué par Lord Durham, en 1828, a démontré que, en dehors des seigneuries, 1,404,500 acres furent concédés à 105 individus et que la plupart de ces concessions furent obtenues pour une chanson. Dans cette liste de concessionnaires ne paraissent que quatre ou cinq noms français. (Rapport des Terres de la Couronne pour la province de Québec, 1763 au 31 décembre 1890. Imprimé par autorité de la Législature de la province de Québec.)

En vertu du traité de Paris, la Grande-Bretagne reçut de France $680,000 qui furent presque totalement payés à des Anglo-Canadiens. (H Herlot, "Travels through the Canadas", p. 127).

NI AIDE NI ARGENT

Durant toute cette longue période, les Canadiens-français ne reçurent d'aide ni en hommes, ni en argent, ni en terres, cependant que les colons anglais bénéficiaient d'un apport sans cesse croissant d'immigrants des Iles-Britanniques, aussi bien que d'abondantes ressources financières, et pouvaient ainsi accaparer tout le commerce et toute l'industrie du pays.

Au cours du 19ième siècle, la Grande-Bretagne fit, au Canada, des placements pour un total de $1,500,000,000 qui restèrent entre les mains des Canadiens anglais (Hopkins, "The progress of Canada in the Century", p. 342). Pensez que les entreprises canadiennes-françaises ne bénéficièrent pas d'un seul dollar des $2,400,000,000 que l'Angleterre versa dans l'industrie au Canada! (Beckles Wilson, "Quebec and the Laurentian Province", p. 11).

Tout l'argent tiré du Trésor britannique, en diverses occasions, pour les besoins de la nouvelle colonie, et qui représentaient souvent des sommes énormes, était mis entre les mains des nouveaux venus; et l'histoire nous apprend que cet argent ne fut pas toujours dépensé pour les objets auxquels il était destiné. Citons un exemple: Pour réparations, agrandissement et adjonctions à la forteresse de Québec, le Gouvernement impérial accorda, à diverses reprises, $35,000,000. Aucun document n'existe pour montrer quelle proportion de cette somme a été employée aux fins déclarées. Aucune adjudication ne fut faite à un Canadien-Français pour une partie de ces travaux à la forteresse de Québec.

Aussi bien les Anglo-Canadiens étaient-ils seuls à exploiter les principales industries et les moyens de transport, par terre et par eau, l'importation, la distribution et le trafic des marchandises et des articles de première nécessité. Ils monopolisaient le Saint-Laurent, de même que les utilités publiques. De parti pris, les Canadiens-Français étaient constamment exclus de toutes les positions de confiance ou emportant profit, honneur ou dignité. Durant une très longue période ils furent les immédiates victimes d'une bureaucratie puissante autant qu'égoïste. Lord Durham n'a pas de termes trop sévères pour dénoncer le "système d'extorsion en opération par toute la colonie."

LE "PARENT PAUVRE"

En un mot, on peut affirmer en toute vérité que, à l'époque de l'Union, le Canadien-Français se trouvait dans la position du parent pauvre et ignoré qui ne devait compter que sur lui-même, tant à l'intérieur du pays qu'au dehors, pour se procurer du bien-être, de l'aide ou de l'avancement.

Durant le siècle qui s'écoula entre la Conquête et la Confédération, les Canadiens-Français n'augmentèrent leur population que par leur propre natalité, toute immigration française au Canada ayant médiatement et pour jamais cessé, au moment de la Conquête.

Durant l'ère de relative paix qui suivit, la littérature canadienne-française, histoire, poésie et journalisme, commença à faire entendre ses premiers bégaiements, puis à exprimer plus distinctement l'idéal de la race, puis à acquérir de l'indépendance avec de la fermeté. Suivit une période transitoire où les rivalités de race et de religion absorbaient malheureusement l'opinion publique, où les Canadiens-Français n'inspiraient que du mépris à une bureaucratie arrogante et où leurs plus courageux représentants faisaient à eux seuls valoir leur réclamation d'un gouvernement responsable. Malgré leur ferme désir et leur ambition de promouvoir les intérêts du pays, il va de soi qu'ils se trouvaient dans l'impossibilité de rien accomplir de réellement notoire, si ce n'est d'accroître merveilleusement leur propre population. Au surplus, ils étaient confinés dans un domaine relativement restreint et leurs opérations se limitaient aussi au territoire qui est devenu la province de Québec.

APRES LA CONFEDERATION

Ce n'est qu'après la Confédération, après être devenus les maîtres de leurs destinées et de leur propre province, qu'ils purent concentrer leur attention sur un idéal et y appliquer leur énergie. C'est ce qu'ils ont toujours fait depuis comme ils le font encore, sans léser d'aucune façon les droits de la minorité de langue anglaise et sans l'entraver dans ses entreprises.

Les Canadiens-Français eurent à surmonter les obstacles que nous avons signalés tout à l'heure, avant de commencer à se créer une position égale à celle des Anglo-Canadiens dans le commerce et l'industrie. Il est inutile d'ajouter qu'ayant débuté avec autant de désavantages, ils ont été lents à reprendre le terrain perdu et qu'ils n'ont pas encore acquis la situation dont les autres bénéficient depuis longtemps. C'est ainsi, par exemple, que, dans l'industrie forestière, les Canadiens-français n'ont pu obtenir que de très petites parties des vastes et très importantes concessions de coupe qui tombèrent aux mains de leurs compatriotes d'origine anglaise. Dans presque tous les cas, les détenteurs de ces concessions forestières érigèrent d'énormes fortunes grâce au travail accablant et périlleux, grâce à l'endurance, à la longue expérience et aux dispositions particulières des Canadiens-Français qui, moyennant une infime pitance, enrichirent les nouveaux venus. On n'a pas à se demander pourquoi, dans de pareilles conditions, se produisit, en 1834, et se continua le déplorable exode des Canadiens-Français vers les Etats-Unis, au grand dam du Canada en général et plus particulièrement de l'élément français. C'est vers la même époque (1830) que commença aussi l'émigration des Canadiens-Français de la province de Québec dans celle de l'Ontario, d'abord dans les comtés les plus rapprochés, Prescott, Russell et Glengarry, puis vers l'Outaouais supérieur, puis, plus récemment, vers le Nord-Ontarien, dans le Nouvel-Ontario et le long du chemin de fer transcontinental du Canadien-National. Les statistiques ne nous renseignent guère sur l'importance de leurs établissements récents qui continuent encore à se développer. Nous savons toutefois que les Canadiens-Français ont montré, là comme ailleurs, leur incomparable adaptation à la colonisation et l'attachement profond au sol du Canada qu'ils ont merveilleusement réussi, et sans aucune aide du Gouvernement. La population de ces émigrés de Québec en Ontario dépasse aujourd'hui 300,000 âmes qui exercent dès maintenant une influence considérable dans la conduite des affaires publiques de cette province.

Il y a à peine quarante ans que les cultivateurs canadiens-français ont commencé à s'établir dans nos prairies de l'Ouest. Ils y ont fondé plusieurs groupements qui se sont attachés à la terre, y prospèrent et forment une population qui, en 1921, s'élevait à 113,803 âmes.

GRANDE VITALITE

Si nous comparons la situation qui lui était faite à l'époque de la Confédération avec celle qu'il a acquise aujourd'hui dans le pays, peut-on faire autrement qu'admirer avec respect la vitalité du Canadien-Français, sa détermination et son courage, aussi bien que le succès qui a couronné son effort dans cette course traversée, pour lui seul, de tous les obstacles. Dans tous les domaines de l'activité humaine on l'a vu s'efforcer de progresser. Partout il a mis en oeuvre les plus fortes qualités de sa race.

Dans le domaine éducationnel, il a progressé de prodigieuse façon et je crois sincèrement que, dans aucune autre partie du monde, ne fonctionne un système scolaire qui soit supérieur à celui de la province de Québec. Il y a longtemps que l'éducation a été mise à l'abri des influences politiques. Elle a été organisée en rigoureuse conformité avec les convictions religieuses de la population et en complète déférence pour les habitudes natives de ses divers éléments. L'enseignement, dans la province de Québec sert d'exemple au monde entier, tant par le respect qu'il professe pour l'autorité constituée, que par la liberté qu'il laisse aux consciences et par l'absolue égalité qu'il reconnait aux uns et aux autres.

Qu'il me soit permis de produire quelques statistiques afin de démontrer le progrès constant, depuis un quart de siècle surtout, accompli dans la vieille province française.

Bien qu'il soit facile de répartir entre les deux groupes de la population québecoise, les chiffres qui intéressent les maisons d'éducation et les institutions publiques et charitables, les statistiques provinciales couvrant les opérations industrielles, commerciales et financières, sont communes aux deux groupes. Nous savons tous que les Canadiens-Anglais, dont la population se chiffre entre 3 et 400,000 détiennent, dans une beaucoup plus grande proportion que les Canadiens-Français, les établissements et les mouvements de l'industrie du commerce et de la finance, et que leur propriété globale, de même que leurs biens individuels, dépassent proportionnellement de beaucoup la richesse de leurs compatriotes de langue française, bien que ces derniers détiennent une proportion plus forte de l'industrie agricole. De même détiennent-ils une propriété beaucoup plus considérable dans les institutions d'éducation, dans les hôpitaux et dans les établissements religieux.

Les statistiques auxquelles je me réfère sont prises des rapports du statisticien de la province, des rapports officiels et d'autres documents. En dehors de la province de Québec, il n'existe pas de statistiques détaillées qui s'appliquent particulièrement aux groupes canadiens-français.

POPULATION

En 1861, la population de la province de Québec était de 1,100,566 âmes; en 1921, elle était de 2,361,199 — soit un accroissement de 1,250,000 dans l'espace de soixante années.

Québec figure aussi, après la province d'Ontario dont la population représente 32 pour cent de la population globale du pays, tandis que Québec en représente 26 pour cent. La population d'origine française de la province de Québec en 1921 dépassait 2,000,000 d'âmes. L'ensemble de la population d'autres origines comptait alors environ 400,000 âmes. Dans les autres provinces, la population d'origine française figure comme suit: Ontario 300,000; N.-Brunswick, 124,000; N.-Ecosse 55,000; Ile du Prince-Edouard, 12,000; Saskatchewan, 40,000; Manitoba, 45,000; Alberta, 30,000; Colombie-Britannique, 15,000; Yukon et Territoires, 2,000.

TERRITOIRE

A la date du jugement récemment prononcé par le Conseil Privé, à Londres, dans la délimitation de la côte du Labrador, le territoire de la province de Québec fut déclaré couvrir une superficie de 703,653 milles. En perdant le Labrador, ce territoire se réduisit de 112,000 milles. Des 200,000,000 d'acres qui composaient ce territoire de Québec, avant l'annexion de l'Ungava ou Nouveau Québec en 1912, l'étendue des terres propres à l'agriculture représentait approximativement 30,000,000 d'acres. Environ un vingtième seulement, à savoir 25,215,410 acres, est compris dans des municipalités organisées. Près de 10,000,000 d'acres sont en culture; un peu plus de 3,000,000 sont défrichées mais non encore en bon état de culture; environ 10,000,000 sont encore couverts de bois. Le reste est probablement impropres à la culture.

AGRICULTURE

A l'extrême pauvreté qui se remarquait dans les groupements agricoles français de 1867 a succédé un relèvement général. La richesse moyenne du cultivateur québecois égale à près celle de son voisin des Etats de la Nouvelle-Angleterre. En 1867, la récolte dans Québec se traduisait par 23,864 boisseaux de grain. En 1926, avec 7,000,000 d'acres en culture et dont la propriété représente $1,700,000,000 la production se chiffre à $150,253,000.

Ce résultat est attribuable, dans une très grande mesure, au persistant effort du Gouvernement provincial pour améliorer l'état du cultivateur pour faciliter l'échange de ses produits, pour lui ouvrir de nouvelles voies de communication et pour perfectionner ses méthodes de culture.

Le défrichement des terres augmente régulièrement, d'une année à l'autre. En 1901, la superficie en culture représentait 4,704,-

(Suite à la page 20)



Clairvoyance

LE monde est redevable de ses progrès aux hommes clairvoyants. Sachons rendre hommage aux pionniers de tous les pays et de toutes les races, à tous ceux qui ont cherché à faire le monde plus habitable.

Que le soixantième anniversaire de la Confédération nous rappelle, avec orgueil et gratitude, les grands hommes qui ont réalisé l'unité du Dominion.

Souvenons-nous, en même temps, de tous les héros obscurs — dont l'histoire ignore les noms — qui ont bravé les périls et les vicissitudes des premiers temps de la colonie pour faire fleurir la civilisation sur nos bords et élever le Canada au rang des grandes nations. Leur travail a porté des fruits magnifiques — et, il suffirait pour s'en convaincre, de considérer l'expansion de l'énergie électrique, l'un des plus grands facteurs de la prospérité nationale et industrielle du Canada.

L'esprit qui animait tous ces vaillants n'est pas mort — il inspire encore les chercheurs, les savants de notre époque qui continuent l'oeuvre commencée par leurs aînés.

Il se trouve encore des hommes, et nombreux, pour travailler au bonheur de leur race. Le Canada est un pays encore jeune dont les possibilités de développement sont inouies; son passé est la garantie du brillant avenir qui s'ouvre devant lui — et qui fera du Canada l'une des plus riches et des plus prospères contrées du monde.

La Canadian General Electric Company, Limited est la plus ancienne organisation électrique du Canada — la plus ancien et le plus puissant établissement du genre du Dominion tout entier.

CANADIAN GENERAL ELECTRIC Co. Limited

SIEGE SOCIAL — TORONTO

Bureaux de vente dans toutes les grandes villes.

LES CANADIENS-FRANÇAIS EN ALBERTA

(SUITE DE LA PAGE 14)

grès n'a pas été moindre. En 1871 il y avait en Alberta trois évêques: Mgr Grandin qui venait d'être nommé évêque de St-Albert; Mgr Faraud, vicaire apostolique de l'Athabaska, MacKenzie et son coadjuteur Mgr Clut; et 15 missionnaires dont un Canadien-français (Père Lacombe) et cinq écoles élémentaires. Mgr Faraud mourut en 1890; son successeur fut Mgr Grouard, nommé cette même année et sacré en 1891. Mgr Grandin, miné par la maladie, obtint de Rome en 1897 la nomination d'un coadjuteur dans la personne de Mgr Legal; il s'éteignait le 3 juin 1902, suivi en 1903 par Mgr Clut. Mgr Joussard fut nomé en 1909 coadjuteur de Mgr Grouard.

L'année 1912 fut mémorable dans les annales de l'église Albertaine: le Saint Siège y érigea une province ecclésiastique avec métropole à Edmonton; les suffragants étaient le nouvel évêque de Calgary et les vicaires apostoliques de l'Athabaska et du MacKenzie; par la même mesure le Siège de St-Albert était aboli et Mgr Legal devenait Archevêque d'Edmonton; il le demeura jusqu'en 1920, année de sa mort. Il fut remplacé par Sa Grandeur Mgr H. O'Leary, archevêque actuel.

Nous avons vu que le Père Lacombe avait fondé St-Albert en 1862 et y avait amené les Soeurs Grises en 1863. En peu de temps de grandes constructions s'élevèrent; en 1865 le Père Lacombe fut remplacé par les Pères Tissot et André et ceux-ci en 1867 par le Père Leduc; ce fut pendant l'administration de ce dernier que Mgr Grandin vint établir sa résidence à St-Albert. Le Père Lacombe avait bâti sur la rivière Sturgeon le premier pont de l'Alberta; on allait avec l'aide des Frères convers Oblats apprendre aux sauvages à cultiver la terre et ériger le premier moulin. La chapelle étant devenue trop peu solide, on la remplaça par une meilleure construction avec des jubés pour le choeur et les enfants. En 1874 le Père Lestanc prit charge de la mission et fut remplacé en 1877 par le Père Leduc. Ce fut à ce moment que les Canadiens-français arrivèrent; ils furent parmi les premiers fermiers blancs du pays; ils venaient surtout des Etats-Unis; d'autres s'ajoutèrent qui venaient de l'Est, et commencèrent à faire de St-Albert un district agricole renommé. En 1884 on célébra les 25 années d'épiscopat de Mgr Grandin. Le Père Mérer se chargea de la paroisse en 1896. St-Albert devait voir de grandes cérémonies: en 1897 la consécration de Mgr Legal; en 1900 la visite du délégué apostolique Mgr D. Falconio, qui bénit la première pierre de la nouvelle cathédrale; en 1902 le Sacre de Mgr Breynat, vicaire apostolique du MacKenzie. Mgr Legal s'occupa de construire la crypte de la cathédrale que d'autres achèveront. En 1900 s'était ouvert le petit séminaire. St-Albert restait toujours le centre des grandes célébrations à cause de la résidence de l'évêque: aussi c'est là que l'on fêta la cinquantaine de prêtrise du Père Lacombe (1909) et des Pères Leduc et Tessier (1914) et que l'on reçut avec éclat les délégués apostoliques, Nos Seigneurs Sbaretti et Stagni. Au Père Mérer succéda le Père Le Marchand qui fut bientôt emporté par la mort et que remplaça le Père Larose; ce dernier ayant été transféré à St-Paul des Métis en 1926, le Père Jan est le curé actuel. St-Albert a maintenant une population mixte de 153 familles: la majorité est de langue française.

Les autres localités de langue française datent de plus près. Lamoureux tire son nom des premiers habitants qui vinrent vers 1875; ce furent les Pères Oblats qui s'occupèrent de leur donner les soins spirituels du début jusqu'à 1891; une petite chapelle de "billots" avait été bâtie dès 1877 par le Père Blanchet; elle servit l'église jusqu'à l'arrivé de M. l'abbé Dorais en 1891. Dès lors la paroisse s'organise et les sociétés pieuses se fondent. Mais en 1901 la paroisse est devenue trop considérable pour la petite chapelle; on décide de bâtir une nouvelle église. En 1902 Mgr Legal en bénissait la première pierre; il revenait en 1903 pour y célébrer la fête patronale de la paroisse (Notre-Dame de Lourdes) et bénir l'église. Malheureusement le curé ne jouit pas longtemps du fruit de ses travaux; en 1908 il était rapidement emporté par la mort. Sa place fut prise par les Pères Franciscains pendant un an. M. l'abbé Pilon (plus tard Mgr Pilon, P. D.) leur succéda et demeura à Lamoureux jusqu'en 1912; il décora l'intérieur de l'église et fit plusieurs importantes améliorations. Puis vint M. Normandeau qui fut remplacé en 1914 par M. J. Garnier, le curé actuel. Ce dernier bâtit un presbytère dont les paroissiens peuvent être fiers. En 1891 il y avait à Lamoureux 23 familles; en 1907 ce nombre avait crû jusqu'à 83; il est maintenant de 113.

Jusqu'en 1890 les colons étaient venus d'eux-mêmes et personne n'était nommé pour les grouper. M. l'abbé Morin fut le premier prêtre colonisateur; il amena en 1891 un contingent de 15 familles qui se fixèrent à l'endroit appelé aujourd'hui Morinville. La colonie fut d'abord desservie par les Pères Oblats de St-Albert; comme les colons continuaient d'arriver, M. l'abbé Harnois fut placé à la tête de la paroisse et on bâtit une chapelle; en 1893 M. B. Desroches succéda à M. Harnois et, comme la chapelle était devenue insuffisante, une église assez grande fut bâtie. L'année suivante M. Jolicoeur était nommé curé de Morinville; il y resta jusqu'à 1902. En 1903 M. Ethier reçu la charge de la paroisse; c'est sous son gouvernement que le couvent des Filles de Jésus maintenant si florissant, ouvrit ses portes. Depuis longtemps on remarquait que l'église était trop petite; M. Ethier fit des arrangements pour construire un édifice proportionné aux besoins de la population et d'apparence agréable; il y réussit et en 1908 Mgr Legal bénissait le nouveau temple. Quand M. Ethier se retira de Morinville en 1914, M. Gauthier prit sa place; il continua l'oeuvre de son prédécesseur, embellit l'église et construisit un nouveau presbytère; tout était prospère quand la mort vint le frapper en 1922. Mgr M. Pilon, P. D., lui succéda et dota l'église de belles orgues et d'un magnifique carillon. Aujourd'hui Morinville avec ses deux cent quatre-vingts familles dont 250 sont canadiennes-françaises est un des groupements français les plus importants.

La paroisse de Beaumont fut fondée en 1892, alors que 3 familles dirigées par M. l'abbé Morin vinrent s'établir à Sandy Lake, à 15 milles au sud-est d'Edmonton; d'autres arrivèrent bientôt après de sorte qu'en 1893, la nouvelle colonie comptait vingt familles. Les Pères Oblats s'occupèrent d'abord des offices religieux; une église fut bâtie sous le vocable de S.-Vital, en l'honneur de Mgr Vital Grandin, le mobilier sacré fut fourni en partie par l'évêque, en partie par les soins de M. Morin; en 1898 M. Ethier fut nommé curé et y resta 4 ans: quatre années de travail fructueux: il fonda les congrégations, agrandit le presbytère, et laissa la paroisse parfaitement organisée. Après lui MM. Bouchard et Quévillon desservirent les fidèles de Beaumont jusqu'à 1905 lorsque M. l'abbé J.-A. Ouellette vint prendre charge de la paroisse. Ce dernier marcha sur les traces de ses prédécesseurs: l'église fut embellie, la sacristie enrichie, et le presbytère mieux aménagé. En 1907 Mgr Legal le nomma missionnaire colonisateur et confia la paroisse à M. Simon. Après lui vinrent MM. les abbés Gauthier J.-E. Ouellette, Normandeau, Bernier et le Rév. Père Gaborit, S.C.J., curé actuel. En 1919, les fidèles eurent la douleur de perdre leur église par un incendie; mais elle a été reconstruite plus belle et plus grande. La population est aujourd'hui d'une centaine de familles à l'aise; car les terres de cette région sont réputées dans la province.

A neuf milles à l'est de St-Albert est située la paroisse de St-Pierre le Villeneuve; quelques habitants trop loin de St-Albert demandaient un prêtre depuis un certain temps; deux jours après sa consécration épicopale Mgr Legal alla lui-même choisir le site de l'église; c'était en 1897. Le premier prêtre résident de Villeneuve fut M. S. Bouchard; il vint au commencement de 1899. Deux ans plus tard M. Bouchard allait fonder la paroisse de St-Emile de Legal et était remplacé par M. J.-A. Normandeau qui resta deux ans et fut ensuite transféré à Legal. Après lui, la paroisse fut desservie par M. L. Tremblay et M. A. Clermont, curé actuel; c'est ce dernier qui a bâti la belle église dont Villeneuve est justement fière. La paroisse a maintenant une population de 80 familles.

En 1894 deux Français venaient de Californie, MM. P. Jelot et E. Minard, s'élançaient à plusieurs milles au nord de Morinville et prenaient des terres; deux ou trois ans après vinrent des familles canadiennes-françaises; en 1900, une petite église de 20 pieds par 30 fut bâtie et un presbytère à peu près de mêmes dimensions. M. l'abbé S. Bouchard fut le premier prêtre résident; la paroisse de St-Emile de Legal était fondée. M. A. Normandeau succéda à M. Bouchard en 1903; c'est lui qui acheta une cloche de trois mille cinq cents livres et commença à bâtir l'église actuelle, l'autre étant devenue insuffisante pour les besoins des paroissiens. En 1912 M. Normandeau fut nommé à Lamoureux et M. R. Guertin lui succéda; il fit revêtir l'église de briques. En 1922 il construisait un superbe presbytère et en 1923 il obtenait que les Soeurs Grises ouvrissent un pensionnat. La mort le terrassa subitement en 1925; il fut remplacé par M. Goutier, curé actuel.

La paroisse est certainement la plus populeuse de tout l'Alberta, au point de vue canadien-français: elle qui ne comptait en 1902 que trente à quarante familles, présente maintenant une liste de plus de 200 familles canadiennes-françaises; Légal a un bel avenir devant elle: les terres sont parmi les meilleures de la province; son sous-sol est riche en charbon; elle est reliée à Edmonton par le téléphone et le chemin de fer et un service d'autobus; actuellement le gouvernement provincial est en train d'améliorer la route de sorte que la petite colonie de 1894 peut s'attendre à des jours très prospères.

St-Paul des Métis fut fondé à la suggestion de Père Lacombe: il voulait faire pour ses Métis ce que les Jésuites avaient fait au Paraguay pour les Indiens; il s'agissait de créer une sorte de réserve et d'empêcher les blancs de corrompre les métis par leurs mauvais exemples. En 1896 le Père Thérien jeta les fondements de cette réduction et en 1899 les Soeurs de l'Assomption venaient y ouvrir une école. Une église fut construite en 1904. Malheureusement en 1905 le couvent fut totalement détruit par un incendie. Dès 1908 il était visible que l'idée du Père Lacombe ne pourrait se réaliser telle qu'il l'avait conçue: les Métis ne semblaient pas apprécier la faveur qu'on leur faisait et les terres à eux réservées restaient inoccupées tandis qu'un grand nombre de colons canadiens français venaient s'établir alentour et n'attendaient qu'un mot pour acheter les sections des Métis. Ce mot fut dit en 1909 et la colonie de St-Paul commença. Le Père Thérien était à ce moment curé. Depuis le village à prospéré: des magasins, des hôtels, un magnifique couvent, tenu par les Soeurs de l'Asomption, un hopital dirigé par les Soeurs Grises, un chemin de fer font de St-Paul la métropole de cette partie de l'Alberta. La population Canadienne-Française dépasse 200 familles. Au Père Thérien succéda le Père Tessier qui en 1926 fut à son tour remplacé par le Père Larose. Autour de St-Paul on trouve de nombreuses paroisses canadiennes françaises: Lafond, St-Edouard St-Vincent, Ste-Lina, Brosseau, St-Joseph, Bonnyville.

A Edmonton les deux paroisses Canadiennes Françaises sont St-Jorchim et l'Immaculée Conception. La paroisse de St-Joachim est desservie par les Pères Oblats; c'est la continuation de l'oeuvre commencée par le Père Scollen, O.M.I.; en 1867 il construisait dans le fort de la Compagnie de la Baie d'Hudson une petite chapelle dédiée à St-Joachim; en 1876 la mission se transporta hors des terres de la Compagnie et le Père Blanchet fut chargé des offices. Quand la Compagnie en 1882 divisa une partie de ses propriétés en lots de ville, les Pères Oblats achetèrent des terrains et en 1883 construisirent une petite église sur l'emplacement actuel. Le Père Grandin fut alors chargé du soin de la mission. En 1884 les Fidèles Compagnes de Jésus ouvrirent un pensionnat dans la maison qui avait été la résidence des Pères, ceux-ci s'étant transportés dans un autre local à côté de l'église. Au Père Grandin succédèrent les Pères Fouquet et Lacombe; celui-ci fit venir les Soeurs Grises de Montréal qui ouvrirent l'hôpital Général, magnifique édifice en briques. Le Père Leduc devint curé en 1897 et sous son administration les Soeurs de la Miséricorde à leur tour fondèrent un second Hôpital à quelque distance du précédent. Ces deux hôpitaux sont encore au premier rang des institutions d'Edmonton. Après le Père Leduc vinrent les Pères Jan, Thérien, Naessens, et Cozanet; ce dernier décora l'église refit la sacristie et acheta un bel orgue. Les fidèles devenant trop nombreux, il fallut diviser les offices suivant les nationalités: les Canadiens-Français et les paroissiens de langue anglaise furent donc séparés, tout en se servant de la même église.

Cela dura jusqu'à l'arrivée de Mgr O'Leary où les Anglais eurent leur temple à eux, la cathédrale d'Edmonton. Le Père Le Marchand succéda au Père Cozanet et fut lui-même remplacé par le Père Tavernier. La paroisse comprend une centaine de familles canadiennes-françaises, parfaitement organisées.

La paroisse de l'Immaculée Conception fut un démembrement de St-Joachim. L'église fut construite en 1905 et le Père Hétu en fut le premier curé; il fut remplacé en 1907 par le Père Le Marchand. En 1911, la paroisse passa aux mains du clergé séculier; M. T. Roque en fut chargé et en 1912 M. J. A. Ouellette, ancien missionnaire colonisateur, lui succéda. Sous lui on décida, l'église étant devenue trop petite pour la population, de diviser la paroisse en deux: ceux qui n'étaient pas canadiens-français devaient avoir leur église de l'autre côté de la rue: ce fut l'origine de la paroisse du Sacré-Coeur. En attendant l'élection du nouveau temple, on divisa les offices suivant les nationalités. M. Ouellette dota l'église d'un orgue; ce fut le premier qui fut installé dans une église catholique à Edmonton. Les autres curés furent MM. Ethier, Lepage et Bernier, curé actuel. La paroisse compte environ 150 familles, avec toutes leurs organisations.

Tous ces progrès indiquent le travail et le dévouement de nos missionnaires colonisateurs: MM. Ouellette, Normandeau, Ethier, Boucher et Lepage; mais il fallait songer à donner à cette population de plus en plus nombreuse un clergé du terroir et une élite de laïques instruits. Mgr Grandin avait fondé en 1900 un petit séminaire; en 1908, les Pères Oblats ouvraient dans le Sud de la province, à Pincher Creek, un juniorat qui fut transféré à Edmonton en 1911. En 1912, à la demande de nombreux citoyens d'Edmonton, les Pères Jésuites prenaient des dispositions pour bâtir un collège qui ouvrit ses portes en octobre 1913: les débuts, vu la crise financière de 1914, furent pénibles et le collège sur le point de sombrer; aujourd'hui, malgré sa lourde dette, il semble vouloir vivre et compte une centaine de pensionnaires et une cinquantaine d'externes. Vers le même temps on songeait à un couvent français à Edmonton; des pourparlers qui n'aboutirent pas furent entamés avec différentes congrégations. Ce ne fut qu'en 1926 que ce souhait put être réalisé: la première année du couvent a été bonne, tant au point de vue du nombre des élèves que des études.

En 1915, le seul diocèse de St-Albert comptait 28 Pères Oblats, 4 prêtres séculiers, deux écoles industrielles, 36 écoles paroissiales, 3 orphelinats, 4 hôpitaux.

En 1915, en laissant toujours de côté le vicariat apostolique d'Athabaska, il y avait dans les deux diocèses d'Edmonton et de Calgary 38 prêtres séculiers, soixante-dix-huit religieux et 60,000 catholiques dont 20,000 canadiens-français.

En 1927, nous trouvons dans l'Alberta tout entière 152 prêtres dont 106 Canadiens-français (en comptant les Pères Missionnaires Oblats); dix hôpitaux, sept écoles industrielles pour les Indiens, dix couvents pensionnats, un collège. Toutes institutions entre les mains de communautés de langue française; ajoutons une centaine d'écoles bilingues.

Au nord de la rivière Saskatchewan, les Canadiens-français ont une majorité écrasante sur les catholiques d'autres races et même à part quelques paroisses, ils ont la majorité partout quand ils ne forment pas à eux seuls la totalité des fidèles; le Nord d'Edmonton est un centre canadien-français: au groupe déjà mentionné on peut ajouter: Plamondon, Vimy, Rivière-qui-barre, Picardville; au Sud de la rivière Saskatchewan il y a encore des paroisses en majorité de langue française comme Beaumont, Wainwright, Chauvin, mais surtout il y a bon nombre de paroisses mixtes de langue anglaise où la minorité française est très forte. Dans la ville d'Edmonton elle-même où deux paroisses sont totalement françaises, il ne faut pas oublier que les paroisses de St-Antoine et du Très Saint-Rédempteur ont des minorités françaises importantes et que dans deux autres, St-François d'Assise et St-Emond, la majorité est de langue Française. Ce ne sont donc pas des unités dispersées que les catholiques Français de l'Alberta; non! Ce sont des milliers compacts et organisés; et nous sections des centaines de mille si le Québec au lieu de laisser couler sa population aux Etats-Unis l'avait dirigée vers l'Ouest; si encore les gouvernants de la Province Française voulaient ouvrir les yeux à la réalité et se rendre compte que 5000 canadiens dans l'Ouest valent plus pour notre nationalité que 5000 aux Etats-Unis! Ah! si l'on avait entendu la voix de Mgr Taché conseillant aux canadiens français qui voulaient quitter le Québec de venir dans l'Ouest, maintenant la population Française dans les Prairies serait si considérable que nos droits seraient assurés. L'erreur qui a été faite, ne la renouvellez pas, ne la continuez pas, vous tous qui pouvez nous aider. La Confédération a été un pacte d'union entre les deux grandes races du pays; il ne faut pas qu'en ce soixantième anniversaire la désunion continue entre les deux groupes français, celui de l'Est et celui de l'Ouest; il faut que l'Est comprenne qu'un Canadien en Alberta demeure Canadien, tandis que dans la nouvelle Angleterre il devient Américain et cesse d'être une force pour notre Canada. Il faut que l'Est se rende compte que nous sommes faibles et peu nombreux contre des adversaires puissants, mais que cette situation a été créée par sa faute et qu'il y a maintenant un devoir de charité de nous soutenir en nous donnant les hommes que l'on nous a refusés dans le passé.

Nous gens de l'Ouest, n'avons rien contre le Québec pourvu que l'on ne nous traite pas comme des frères déchus, prodigues et avantureux, mais comme des enfants d'une même famille, d'une famille de bon nom, la famille française. La France le comprend, que le Québec ne l'oublie pas.

LE CANADA FRANCAIS

(Suite de la page 19)

396 acres. L'année dernière, cette superficie s'était étendue à 6,867,200 acres. Ces chiffres ne comprennent pas les pâturages.

Cette expansion de la culture est particulièrement remarquable dans les régions du Lac Saint-Jean, de Gaspé, du nord de Montréal, du Témiscamingue et de l'Abitibi. Un grand nombre de Canadiens-français ce sont transportés dans le Nord ontarien où ils se sont groupés d'une façon permanente et où ils ont fondé des établissements qui prospèrent. Il en est de même dans les prairies de l'Ouest.

La province de Québec possède aujourd'hui 20 fermes d'expérimentation, 50 écoles d'enseignement domestique, 28 établissements qui montrent les améliorations apportées à la culture fruitière. Les cultivateurs de la province de Québec ont, en outre, à leur disposition 23 champs de démonstration, 6 vergers d'expérimentation, 350 sociétés coopératives, 25 sociétés d'horticulture, 15 clubs de cultivateurs, 1 union de cultivateurs, 100 sociétés d'agronomie: sans compter les inspecteurs techniques qui sont aussi à leur service.

VOIRIE

A l'époque de la Confédération, la province ne possédait pas une seule route de bonne tenue. Aujourd'hui, elle possède 7,650 milles de chemins voiturables qui, d'après l'évaluation du statisticien provincial, ont coûté $75,000,000. Ces routes sont entretenues d'une façon permanente par la Province. Elles ont grandement contribué au trafic des touristes des Etats-Unis et des autres parties du Canada, qui tous reconnaissent que le mode adopté par la province de Québec, pour assurer la circulation et pour prévenir les accidents, atteint presque la perfection.

L'INDUSTRIE LAITIERE

L'industrie laitière fut méthodiquement organisée vers 1880, et presque toute la population rurale de la Province s'est assimilé les méthodes modernes. En 1901, les laiteries, fromageries et beurreries de tous genres étaient au nombre de 2,000. En 1925, elles étaient au nombre de 1,559. On pourrait croire à une diminution. Tout au contraire, les petites laiteries se fusionnèrent afin d'améliorer leurs méthodes générales et de réduire le coût de leurs opérations. La preuve en est que, en 1901, la production totale de beurre représentait 24,625,000 livres et que, en 1925, cette production atteignait 49,128,894 livres. Par contre, la production du fromage avait diminué. La production du fromage en 1901, était de 80,630,000 livres; et celle de 1925, ne fut que de 51,761,908 livres. L'augmentation de l'industrie laitière apparaît aussi dans les rapports de l'année 1901 qui accusent une livraison de 869,172,000 livres de lait aux fabriques. En 1925, cette livraison de lait avait atteint presque 2,000,000,000 de livres, sans compter l'importante quantité de lait et de crème exportée aux Etats-Unis.

La quantité de lait et de crème consommée dans les villes de la Province est évaluée à 19,000,000 de livres par année. Pour la seule confection des crèmes à la glace les cités consomment chaque année plus de 1,000,000 de livres de crème et de lait. En 1925, la production du lait fut évaluée à $89,449,634.

INDUSTRIE FORESTIERE

L'industrie forestière couvre plus de 125,000,000 d'acres, ou 200,000 milles carrés. Ce territoire en exploitation est partiellement la propriété du Gouvernement qui, cependant, ne prend aucune part à la coupe du bois. Une autre partie de ce territoire en exploitation est mise en location par la Couronne. Il y a près de 80,000 acres qui ont été affermées, 11,000 milles carrés seulement sont détenus par des particuliers. La récolte annuelle du bois est employée à la construction ou convertie en pâte pour la fabrication du papier. On ne peut recourir à aucune statistique avant l'année 1908, alors que la production de l'année représente 690,125,000 pieds, mesure de planche; en 1926, cette production avait augmenté à 1,681,481,652 pieds, mesure de planche. En 1908, la valeur de cette production se chiffrait à $10,828,600 et, en 1925, à $42,501,755. En 1908, l'industrie de la pulpe tout à ses débuts, en avait produit 201,540 tonnes. En 1925, la production de la pulpe se chiffrait à 1,370,303 tonnes. Les pulperies étaient au nombre de 21 en 1912; leur nombre était augmenté à 50 en 1925. Québec produit plus de pulpe de bois que toutes les autres provinces canadiennes. En 1910, Québec prohiba l'exportation du bois de pulpe abattu sur les terres de la Couronne, afin de promouvoir l'établissement de pulperies locales et, par ce moyen, procurer un travail additionnel et de nouveaux revenus à la population de la Province.

MINES

En 1900, le total de la production minérale était évalué à $12,546,076; en 1925, elle s'évaluait à $23,824,912. Sans aucun doute, la province de Québec anticipe un développement prodigieux de son industrie minière dans un avenir rapproché.

PECHERIES

Le gouvernement provincial n'a obtenu qu'en 1922 le contrôle et l'administration de ses pêches maritimes. Elle compte 102 établissements industriels qui manutentionnent les produits de la pêche. En divers endroits, et notamment à Gaspé, à Port-Daniel et à Tadoussac, la Province maintient des usines de pisciculture pour la propagation du saumon et du homard et pour le repeuplement d'un grand nombre de lacs.

(Suite à la page 23)

Pour Sacco et Vanzetti

PARIS, ... — Plusieurs milliers de personnes se sont assemblées au Cirque de Paris pour protester contre l'exécution de Sacco et Vanzetti. Ils ont écouté des discours prononcés par divers chefs socialistes. La manifestation s'est passée sans désordres sauf au moment du discours de M. Léon Jouhaux, président de la Confédération Générale du travail. Les communistes l'empêchèrent de parler mais la police n'eut pas à intervenir.

Ordre de la Perfection

LONDRES, ... — Le roi Fouad 1er a conféré à la reine d'Angleterre l'ordre El Kemal, c'est-à-dire "ordre de la Perfection".

Juge en chef



L'HONORABLE M. ARSENAULT, juge en chef de l'Ile du Prince-Edouard, est l'anglcu premier ministre de cette province. C'est un Acadien authentique.

Contre la pension

CHICAGO, ... — Une cinquantaine de divorcés que les tribunaux ont condamné à verser une pension alimentaire à leur ex-moitié, viennent de fonder une société qui aura pour but de faire une campagne contre l'état de choses existant et la mentalité des juges qui donnent toujours tort aux pauvres hommes dont les femmes, pour divers motifs, demandent aux tribunaux leur affranchissement avec une "petit rente".

Mort d'un patriote

PARIS, ...—M. Maurice Schaeffer, président de l'Association des proscrits d'Alsace, chevalier de la Légion d'honneur, est décédé à Strasbourg.

Le Baiser au Soleil

PARIS, ...— La vignette du timbre antituberculeux qui sera mis en vente, cette année, dans toute la France, du 1er décembre au 5 janvier prochain, représentera le "Baiser au soleil": une petite fille tient d'une main une gerbe de fleurs et envoie, de l'autre, dans un geste charmant, un baiser à l'astre qui donne la vie et la santé.

HYMNE AUX GUERRIERS

Guerriers que nous vénérons, vous avez payé votre dette à la patrie; c'est à nous de payer la nôtre. Votre journée est remplie, votre tâche laborieuse et sanglante est terminée. Vous vous êtes couchés dans la gloire; ne vous levez pas! Dormez en paix, entourés de notre vénération, de notre amour, de notre perpétuel enthousiasme!

Dormez.... jusqu'à ce qu'éclatent dans les airs les sons d'une trompette plus retentissante que celle qui vous sonnait la charge, accompagnée des roulements d'un tonnerre plus formidable que celui qui célébrait vos glorieuses funérailles.

Alors, tous, Anglais et Français, grenadiers, montagnards, miliciens et sauvages, vous vous lèverez tous, non pas pour une gloire d'un siècle ou de plusieurs siècles, mais pour une gloire sans terme et sans limites, qui commencera avec la grande revue que Dieu lui-même passera quand les temps ne seront plus!

(Chauveau: "Aux braves de 1760", 18 juillet 1855)

"Votre Histoire illustrée ne laisse rien à deviner"

—*Illustrez vos annonces.*

BROMPTON KRAFT

Papier à Journal. Planches en Pulpe.

Vous pouvez économiser dans le Papier à Envelopper en achetant le Meilleur.

BROMPTON KRAFT pour la solidité et la qualité.

BROMPTON FIBRE, le papier à envelopper idéal, pour bouchers.

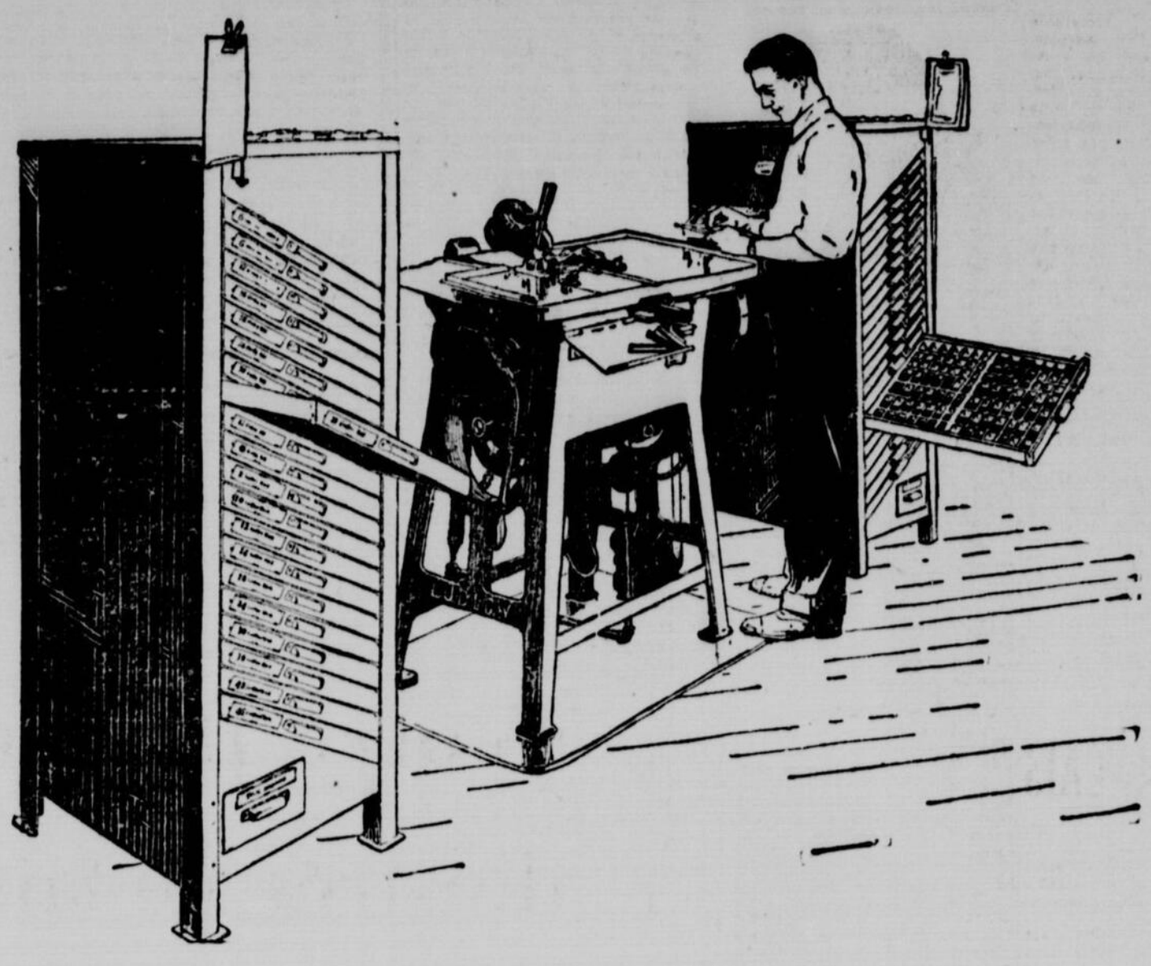
Vendus par les pri ncipales Maisons de Gros en Papier.

Fabriqués Par la

Brompton Pulp & Paper Co. Limited

East Angus, Qué.

Bureau des Ventes: Immeuble Drummond, Montréal., Qué.



ANNONÇANT UN NOUVEAU ET MEILLEUR SERVICE

pour les Annonceurs et les Lecteurs de

La Patrie

CONFORMEMENT à notre politique de progrès constant, dans l'intérêt de nos lecteurs et de nos annonceurs, il nous fait grand plaisir d'annoncer l'installation du Système de composition Ludlow. Grâce à cet outillage, d'un caractère tout à fait nouveau, nous sommes en mesure de donner à nos pages d'annonces un cachet plus distinctif, qui les rend plus intéressantes à lire, avec en-têtes se détachant mieux et plus attrayants. En résumé, grâce à l'emploi de faces de caractères toujours neuves, obtenues de la Ludlow, tout le journal sera considérablement amélioré en apparence, plus lisible et plus précieux pour les annonceurs.

Les Caractéristiques Inusitées de la Ludlow Comportent les Conceptions les plus Progressives.

LA méthode Ludlow comporte de nombreuses caractéristiques, lesquelles simplifient considérablement la production et assurent un degré beaucoup plus élevé dans la composition des titres des nouvelles et des en-têtes, dans les annonces. Grâce à ce système, il est beaucoup plus facile de satisfaire à la demande toujours croissante d'annonces composées de façon plus attrayante. C'est un fait bien reconnu que les sections d'annonces à en-têtes, dans les journaux, contiennent des nouvelles d'une réelle valeur pour tout lecteur et méritent, en conséquence, d'être composées avec les meilleures faces de caractères et une disposition qui s'impose à l'attention.

La Ludlow fournit des quantités illimitées de caractères de toutes dimensions et de tous modèles. Toutes les faces sont produites en lignes solides de métal et non individuellement. C'est une chose simple de créer, grâce à ce système, de plus magnifiques et de plus efficaces dispositions de caractères. Même les faces d'italique sont toujours disponibles avec la Ludlow, car elles sont pratiquement incassables. De fait, aucun caractère usé, déformé ou de piètre apparence n'apparaissent jamais dans les annonces ou en-têtes composés au moyen de la Ludlow.

Le système Ludlow possède d'autres avantages d'une grande valeur pour les annonceurs. L'emploi de lignes de base prévient toute possibilité que de simples lettres ou chiffres sortent de l'alignement, pouvant ainsi modifier la signification d'un exposé important. Comme de nouvelles faces sont composées pour chaque édition, l'on a jamais à courir à la recherche de caractères, jamais de délai au changement de caractères, par suite de l'insuffisance de l'assortiment, dans les dimensions ou la face. La composition est complétée rapidement et exactement selon les exigences du modèle, avec une parfaite assurance que l'annonce imprimée sera conforme à tout ce que l'on peut en désirer.

Grâce au système Ludlow "La Patrie" est maintenant en mesure d'offrir à ses annonceurs un service de pair à celui des plus grands journaux: "The New York Times", "Chicago Tribune", "London Daily Mail", "Montreal Star", "Chicago News", "Liverpool Post", "Toronto Evening Telegram", le "Crane Press", "L'Est Républicain", et plusieurs autres, par tout l'univers.

La Patrie

Caractères Ludlow Maintenant à votre Disposition

La Typographie est à l'Honneu
14 A 48 Pts Gothique Etendu.

La Typographie est à l'Ho
14 A 48 Pts Cheltenham Etendu.

La Typographie est à l'Hon
12 A 48 Pts Ludlow Noir.

La Typographie est à l'Honneur à "L
24 A 48 Pts Cheltenham Condensé.

La Typographie est à l'Hon
14 A 48 Pts Bodoni Noir.

La Typographie est à l'Ho
14 A 60 Pts Gothique Medium.

La Typographie est à l'Honn
14 A 48 Pts Gothique Très Condensé.

La Typographie est à l'Honneur à
14 A 48 Pts Bodoni Italique.

La Typographie est à l'Ho
12 A 48 Pts Ludlow Italique Noir.

BDE 35
144 Pts Ludlow Gothique et chiffres 120 pts Cheltenham noir.

La Procédure de la Chambre des Communes

Ce qu'est l'assemblée législative des députés du pays. – Les rouages, coutumes, traditions et manières de la maison des élus du peuple. – L'usage de Londres et l'usage d'Ottawa.

UN ARTICLE PRECIEUX DE M. A. BEAUCHESNE

Qu'est-ce que la Chambre des Communes du Canada?

Comment peut-on s'adresser à elle et qel rouage doit on suivre pour en obtenir une décision?

Jugée par ses coutumes et son règlement, la Chambre des Communes est un tribunal, tout comme la Cour Supérieure de la province de Québec. Chaque bill qu'elle adopte est un jugement rendu après étude des faits et articles allégués pour en obtenir l'adoption. Sa juridiction est de première instance sur certaines matières, tandis que, sur d'autres elle est de dernier ressort.

Il y a une différence qu'il est important de signaler entre les pouvoirs de notre parlement et ceux du parlement de l'Angleterre. Celui-ci est la résultante d'une longue évolution basée sur des déclarations assez vagues et des traditions auxquelles on a donné une certaine dignité sacramentelle; le nôtre a été constitué par un statut anglais dit l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867. Notre juridiction est circonscrite par cette loi; mais dans les limites qui nous ont été données, nous avons des attributions assez larges comme le fait voir le premier considérant du préambule de ce statut où il est déclaré que l'union fédérale des provinces existera "avec une constitution reposant sur les mêmes principes que celle du Royaume-Uni".

Il semble que cette phrase incidente a placé notre constitution écrite sur la même base que le régime constitutionnel en vigueur en 1867 dans le Royaume-Uni. De plus, le premier article du règlement de la Chambre des Communes décrète que dans tous les cas imprévus, "les règles, usages et formalités de la Chambre des Communes du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord doivent être suivis."

Les autorités ont été autrefois divisées sur la question de savoir si la Chambre des Communes est une cour d'archives. May dit à ce sujet: "Whether the Houses of Commons be, in law, a court of record, it would be difficut to determine; for this claim, once firmly maintained, has latterly been abandoned, although never distinctly renounced. In Fitzherbert's case, in 1592, the house resolved "That this house being a court of record, would take no notice of any matter of fact at all in the said case, but only of matter of record;" and the record of Fitzherbert's execution was accordingly sent to the House by the lord keeper. The apology of the Commons, 1604, contains these words: "We avouch also that our house is court of record, and ever so esteemed". On the other hand in Jones Randall, lord Mansfield said the House of Commons was not a court of record; yet acting as a court of record, the Commons formery imposed fines and imprisoned offenders for a time certain."

L'auteur cite ici huit cas à l'appui de sa prétention. Il y a là un chapitre fort intéressant à écrire et comme il s'agit d'attributions anciennes dont l'existence est antérieurieure à 1867, ce qui, dans l'espèce, s'applique à la Chambre de Westminster devrait s'appliquer à celle d'Ottawa.

Dans les bornes fixées par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, notre Chambre des Communes exerce son autorité d'après un code dont une partie est originale et l'autre copiée des ordres permanents de la Chambre anglaise. Les articles du règlement sont au nombre de 120 seulement; mais il faudrait écrire plusieurs volumes pour traiter de façon complète les points d'interprétation auxquels ils donnent naissance.

Cette procédure est basée sur quelques pages imprimées quotidiennement dont l'aspect est bien inoffensif, mais dont l'agencement ménage de profondes surprises aux personnes non initiées: je veux parler du feuilleton de l'ordre du jour. A moins d'une question fort urgente où il s'agit de prévenir un grand danger ou de revendiquer "instanter" les privilèges immuables du parlement, rien ne peut être débattu ou résolu avant d'être inscrit à sa place sur ce feuilleton. Il y a ensuite le tour de rôle, la présséance des matières et tous les délais qui permettent de bien mûrir les questions. Le gouvernement a ses jours privilégiés où ses mesures occupent le premier rang. Au commencement de la session, il se réserve deux jours sur cinq, les mardi et vendredi. (Il n'y a pas de séance le samedi). Après quatre semaines, il prend le jeudi: plus tard, il accaparera le mercredi, et, comme il est le plus fort, il finit par tout prendre et même par s'ajouter le samedi.

Le programme de chaque jour de la semaine est fixé par le règlement qui donne à chaque question sa place à l'ordre du jour. Si vous avez quelque proposition de loi à soumettre, attendez votre tour!

Faire disparaître de ce feuilleton une motion ou un bill, ou les placer assez loin pour qu'on ne puisse jamais les atteindre, est surtout ce que cherchent les députés qui veulent en empêcher l'adoption.

La Chambre étant un tribunal, elle ne peut connaître que des questions qui lui sont soumises d'après les règles de sa procédure. L'un des articles de son code décrète que "Toutes les motions doivent se faire par écrit et être appuyées avant d'être discutées ou proposées par l'Orateur ou le président du "Comité" etc. Aucune motion, à quelques exceptions près, ne peut être faite à moins qu'un avis de deux jours n'ait été donné.

Pour qu'une décision de la Chambre ait force de loi, il faut qu'elle prenne la forme d'un bill et qu'elle soit lue trois fois avant d'être adoptée. Les députés peuvent discuter des hypothèses, adopter des résolutions de toute sorte, exprimer des voeux ou faire des recommandations au ministère, mais tout cela demeure lettre morte en autant que la sanction ou mise en vigueur est concernée. Une mesure est un "bill" tant qu'elle est devant la Chambre; quand elle est adoptée, elle devient un "Acte" et fait partie de la "loi" du pays.

Il y a les bills publics et les bills privés. Les premiers ont pour objet d'amender la loi générale; les seconds d'amender les lois concernant quelque localité, de conférer quelque droit spécial ou de libérer quelque personne de certaines responsabilités. Par exemple, une proposition changeant le taux d'intérêt des banques ou amendant la loi de la marine marchande est un bill public; une proposition constituant une compagnie est un bill privé. Tout député peut présenter un bill public. Ce privilège n'est pas réservé exclusivement aux ministres car le cabinet n'est en somme, qu'un comité de la Chambre.

Je suppose alors que vous avez un bill privé à faire passer, quel chemin devez-vous suivre?

D'abord, vous pourrez consulter la Gazette officielle et vous y trouverez les règles concernant les avis à donner et les honoraires à payer. Ces avis doivent être publiés durant cinq semaines avant que le bill soit présenté à la Chambre par une requête qui doit être produite dans les six premières semaines de la session.

De plus, on doit déposer entre les mains du greffier de la Chambre au moins huit jours avant la session copie de ce bill en français et en anglais avec une somme suffisante pour en défrayer la traduction et l'impression, sous peine d'une amende de cinq dollars pour chaque jour écoulé entre le huitième jour antérieur à l'ouverture de la session et la date de la production du bill; mais la somme à payer de ce chef ne saurait en aucun cas particulier dépasser deux cents dollars. Après la deuxième lecture, on paiera un droit de deux cents à huit cents dollars.

Tout le dossier est visé par un examinateur spécial qui fait rapport à la Chambre, et, dans les deux semaines suivantes, s'il n'y a pas d'irrégularité, le bill est inscrit au feuilleton et reviendra à la surface le premier jour réservé à la législation privée, disons le lundi. Mais avant l'atteindre l'ordre du jour il y a, à chaque séance, les affaires de routine qui consistent en la production des rapports des comités permanents, les motions concernant l'adoption de ces rapports, la production des documents publics ordonnés par la Chambre, l'introduction des bills publics et la première lecture des bills venant du Sénat. Ces affaires peuvent quelquefois être très longues. Elles sont suivies des questions posées verbalement aux ministres ou des explications personnelles que se permettent les députés. Puis l'on passe à l'ordre du jour. Quand enfin arrive son tour, le titre de votre proposition de loi est appelé et l'assistant-greffier proclame: "Première lecture du bill." L'Orateur demande: "Quand ce bill sera-t-il lu une deuxième fois?" Il n'y a pas alors de discussion et l'orateur déclare que cette lecture se fera à la prochaine séance de la Chambre.

Il n'y a, dans une semaine, que trois occasions de discuter la législation privée: la séance du lundi lui est réservée, puis elle réapparaît de huit à neuf heures les mardi et vendredi soirs.

"Lorsque l'on propose que le bill soit maintenant lu une deuxième fois", l'occasion de faire la lutte est excellente. Il faut, à cette phase, que le bill soit imprimé en français et en anglais. C'est là une condition "sine qua non". L'article 73 dit: "Tous les bills doivent être imprimés avant leur deuxième lecture en français et en anglais".

Le principe d'un bill publis se discute à la deuxième lecture. Il n'en est pas exactement de même d'un bill privé pour la bonne raison qu'il est basé sur des faits particuliers que la Chambre ne connait pas et qui ne seront établies que devant un comité spécial. Il peut toujours y avoir débat à la deuxième lecture. On peut même prendre un vote dont la signification, s'il est négatif, est que cette lecture ne se fasse pas "maintenant". Si l'on en reste là le bill disparaît, mais rien n'empêche alors de proposer que la deuxième lecture soit remise à une date ultérieure.

Le moyen ordinaire de rejeter une proposition de loi quand elle en est rendue là est de proposer que la deuxième lecture ne soit pas faite maintenant mais "dans six mois d'aujourd'hui". Lorsque cet amendement est adopté le bill cesse de paraître au feuilleton, mais il peut revenir à la surface six mois plus tard, si alors la Chambre est encore en session.

Lorsque la deuxième lecture est adoptée, le bill est renvoyé en comité de la législation privée où il est étudié dans tous ses détails. Ici, les avocats pour et contre se présentent avec leurs témoins et leurs exhibits. Toutes personnes dont les intérêts ou les biens pourraient être compromis par la loi demandée peuvent être sommés de comparaître, et s'il s'agit de constituer une compagnie, on exige la preuve que les personnes dont les noms figurent comme directeurs provisoirs ont l'âge de majorité et sont en mesure d'effectuer les objets projetés. Dans ce comité, le président vote avec les autres membres et, s'il y a égalité, il a un deuxième vote. Le comité doit faire un rapport à la Chambre qui, au prochain jour fixé pour la discussion des bills privés, se formera en comité général afin de l'étudier clause par clause et faire ensuite son propre rapport à la Chambre qui, cette fois, pourra passer la troisième lecture. Nul amendement important ne doit être soumis dans le comité de la Chambre entière ou à la troisième lecture, à moins qu'il n'en ait été donné avis d'un jour.

Il est toujours loisible à un député de faire motion que l'ordre du jour appelant la troisième lecture soit mis de côté et que le bill soit renvoyé à un comité quelconque. On peut aussi à ce moment faire des amendements sans importance, mais si l'on désirait le changer d'une manière sérieuse il faudrait le renvoyer soit au comité qui l'a adopté soit au comité de la Chambre entière.

Après l'adoption de la troisième lecture, l'orateur met aux voix la question suivante: "Que ce bill soit adopté sous le titre de...

Lorsque, enfin, la proposition de loi est adoptée, la Chambre en observant certaines formalités, la transmet au Sénat où toute la procédure que je viens d'indiquer doit, avec quelques modifications, être faite de nouveau.

Ce long procédé pour adopter une loi nouvelle est nécessaire, car il empêche les surprises et fournit aux intéressés l'occasion de revendiquer leurs droits. Il est aujourd'hui presque impossible de présenter un bill privé dont les procédures préliminaires — surtout l'avis de cinq semaines — n'ont pas été observées. La Chambre s'est imposée à elle-même des restrictions sévères. Sur rapport motivé d'un comité, dans cas de nécessité grave, elle peut suspendre le règlement en faisant payer une amende. S'il s'agit de la pétition, cette amende est de $100; si le bill est présenté après la huitième semaine de la session, $100; après la douzième semaine, $200.

Le parlement fournit moins d'occasions que les législatures provinciales, dont la juridiction s'étend à la propriété et aux droits civils, de faire adopter des lois pour le redressement des griefs personnels. Aussi, les bills privés présentés à une session fédérale, à l'exception des bills de divorce, sont très peu nombreux comparés à ceux d'une session provinciale. En outre, nos statuts revisés contiennent des lois générales s'appliquant aux affaires et aux choses les plus fréquemment requises dans le commerce; de sorte que ce n'est réellement que dans les cas exceptionnels que l'on a besoin de législation privée.

Le temps de la Chambre est pris surtout par les débats sur l'adresse en réponse au discours du trône, le budget, les mesures du gouvernement et les subsides.

L'opposition, par la demande de production de documents, a un moyen très avantageux de critiquer l'administration. Un avis d'au moins deux jours est donné à cette fin et quand la motion est appelée, le député intéressé prononce son discours. On peut de cette façon tourner de fond en comble tous les ministères. Nul membre, cependant, ne doit parler deux fois sur la même question à moins que ce ne soit pour expliquer une partie importante de son discours qui aurait été mal comprise. Mais le député qui a fait une motion de fond a droit à une réplique et alors celle-ci clôt le débat. La durée de chaque discours est restreinte à quarante minutes, excepté ceux du premier ministre, du chef de l'opposition, d'un député faisant une motion de défiance, le ministre qui lui répond et tout ministre proposant une mesure du gouvernement. En comité général, le règlement est moin sévère: les députés peuvent parler, aussi souvent qu'ils le désirent pourvu qu'ils ne parlent pas au-delà de quarante minutes à la fois.

Le règement de clôture permet au gouvernement de faire cesser un débat et, sur la fin d'un parlement, peut empêcher l'opposition de parler jusqu'à l'expiration de celui-ci. Il n'y aura probablement plus de ces séances de huit ou quinze jours, en comité général, où les députés s'exerçaient à qui parlera le plus longtemps soit en lisant des chapitres entiers de la bible ou des extraits du Talmud. Aujourd'hui, quand il y a nécessité de mettre fin à une discussion oiseuse, un ministre peut donner avis qu'à la séance suivante, il proposera que le débat ne soit pas ajourné davantage. Cette motion sera décidée sans discussion ni amendement, et si elle est résolue dans l'affirmative, nul député ne parlera ensuite plus d'une fois ou plus de vingt minutes sur la question, et à deux heures du matin, il faudra prendre le vote. Lorsque l'avis a été donné, si, à deux heures, le débat ajourné n'a pas été repris, personne ne pourra se lever et il faudra voter.

Cette règle donne un grand avantage au cabinet car elle n'est mise en vigueur que sur motion d'un ministre. Un simple député n'a pas le droit de s'en servir. Comme il peut arriver quelquefois que l'on essaiera d'empêcher qu'un ministre ait la parole pour faire cette motion, on a adopté une règle qui se lit comme suit: "Lorsque deux ou plusieurs membres se levent pour demander la parole, l'orateur l'accorde à celui qui s'est levé le premier à sa place, mais une motion peut être faite à l'effet qu'un membre qui s'est levé "soit actuellement entendu" ou "qu'il ait actuellement la parole" et cette motion est aussitôt mise aux voix".

L'orateur est le président de la Chambre, mais il n'en est pas le dictateur. Il peut bien dans un cas de désordre signaler un député à la censure en le nommant; mais il n'a pas lui-même le pouvoir d'imposer une punition. D'après une ancienne coutume du parlement anglais, lorsqu'un député a été appelé par son nom, la Chambre étudie son cas et décide s'il doit être suspendu, expulsé ou puni d'autre façon. L'initiative dans l'espèce doit être prise par le leader de la Chambre qui est généralement le premier ministre. A Westminster, le Speaker peut suspendre un député.

En 1913, le dernier soir de la fameuse séance de quinze jours, M. Pugsley a refusé de s'asseoir pour permettre au président du comité plénier de donner une décision sur un point d'ordre. Les esprits étaient montés et il y eut un vacarme terrible. M. Sproule, l'orateur, monta au fauteuil et tenta de rétablir l'ordre. Le Dr. Clarke, député de Red Deer, se leva et persista à parler. L'orateur essaya en vain de lui imposer silence et à plusieurs reprises le nomma par son nom. Cela ne produisit aucun effet. Les chefs jetèrent l'huile traditionnelle sur les eaux agitées et l'ordre finit par se rétablir. On n'entendit plus jamais parler du cas de M. Clarke car le calme du lendemain fit oublier l'agitation. Personne ne désirait revenir sur les incidents désagréables.

La procédure de la Chambre est basée sur le fait que les députés sont d'honnêtes gens, des "gentlemen" dont le savoir-vivre ne saurait être mis en doute. Il n'y a aucun règlement imposant une punition quelconque pour infraction aux usages ou mépris des règles de pratique. On a décrété ce qui doit se faire ou ne pas se faire et l'on présume que cela suffit. Si quelqu'un s'oubliait au point d'être insubordonné, la Chambre s'emparerait de l'affaire et la traiterait à son mérite. On peut dire sans crainte que la majorité des députés sera toujours du côté de l'ordre et de la dignité qui doivent régner dans un corps public d'une si haute importance.

Lorsque cette auguste assemblée siège en tant que Chambre des Communes, avec l'orateur au fauteuil, — et non en comité plénier — elle a un caractère exclusif et solennel que nos tribunaux même ne sauraient égaler. Son parquet est un sanctuaire que les députés seuls ont le droit d'occuper. La personne non élue qui persisterait à s'y aventurer serait expulsée et pourrait être jetée en prison. Tout ce qui n'est pas représentant dans comité est alors étranger. Les galeries seraient-elles remplies de la crème des électeurs les plus influents que l'un des députés pourrait signaler "la présence des étrangers" et on leur commanderait de se retirer. En Angleterre, cependant, un tel ordre ne s'adresserait pas aux dames dont la galerie n'est pas supposée faire partie de la Chambre. On fait connaître à ces dames la nature du débat et on laisse à leur discrétion le soin de décider si elles doivent se retirer. La Chambre peut sommer tout citoyen du pays de comparaître devant elle sous peine d'emprisonnement; mais personne ne peut, de son chef, s'y présenter, ni personnellement, ni par procureur, pour exposer quoi que ce soit. Si vous ne trouvez un député pour s'emparer de votre cause, elle n'arrivera jamais sous les yeux de M. l'Orateur.

Cet exclusivisme n'a rien qui doive nous effrayer car si nos honorables représentants sont haut huppés entre deux élections, ils ne perdent jamais de vue que, pour un député prudent, la crainte des électeurs est le commencement de la sagesse. Ils n'ont pas les moyens de braver l'opinion.

C'est ainsi que ce tribunal, qui surveille l'administration de la chose publique, exerce une juridiction quant à la conduite des juges de nos hautes cours, décide de la paix ou de la guerre, contrôle notre commerce, impose la peine de mort, annule les mariages, ne doit son existence qu'au sens pratique de la nation, et cet esprit public dont les Anglais ont été les pionniers en Europe et qu'ils ont importé au Canada.

Notre Chambre des Communes n'est pas l'idéal car elle subit trop lourdement le poids du statut de 1867, l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. Elle a été obligée, par exemple, de s'adresser au parlement impérial pour prolonger son existence en temps de guerre. Mais elle contient le principe du gouvernement responsable et cela donne toutes les garanties que peut exiger un peuple libre. Guidés par des chefs éclairés, elle n'a jamais commis d'abus. La plupart des lois qu'elle a adoptées démontrent qu'il y a toujours eu dans notre députation assez de talent et de sagesse pour encourager le progrès et conserver l'harmonie parmi les éléments hétérogènes de notre vaste pays.



M. ARTHUR BEAUCHESNE, ancien journaliste, avocat, greffier de la Chambre des Communes du Canada.

L'AVIATION ET SON AVENIR

Le gouvernement apprécie pleinement l'importance de cet art précieux.

OCTROIS

En cette année du Jubilé, le Canada étudie un programme de navigation aérienne de telle envergure que même les plus clairvoyants des pères de la Confédération n'en ont jamais pu concevoir un semblable dans leurs visions les plus audacieuses.

L'aéronautique en Canada est née de la guerre, et en ces derniers temps de paix la conquête de l'air a singulièrement progressé. En temps de guerre, l'aviation était devenue l'apanage de la jeunesse, et les jeunes fils du Canada s'étaient acquis une renommée de bon aloi sous le crépitement des mitrailleuses, le ronflement des hélices et le sifflement des bombes qui vomissaient les flancs des carlingues. Le jeu avait ses risques et ses laideurs mais il montrait à tous le sang-froid tranquille d'une jeune nation.

La paix succéda à la guerre, et dès lors nos jeunes héros accoutumés à maîtriser l'ouragan rentrèrent au pays pour y gagner leur pain quotidien dans une atmosphère plus sereine. Mais leurs veines avaient gardé la poussée guerrière de leurs randonnées en plein ciel. C'est alors que la Force Aérienne Royale Canadienne, création humble mais opportune, se chargea d'entretenir le feu sacré et les traditions de l'aéronautique canadienne. Et ce fut une ruée de nos jeunes aviateurs qu'avait forgés la guerre vers les bureaux de l'état distributeur des diplômes. Ils furent les bienvenus, et trois ans de paix n'étaient pas écoulés que l'on trouvait nombre d'entre eux dans les rangs de la Force Aérienne Royale Canadienne. Au lieu d'ennemis, c'étaient les incendies de forêts qu'ils découvraient, c'étaient les contrebandiers qu'ils dénichaient dans leurs repaires, et c'étaient les vastes étendues de nos lointaines terres qu'ils mesuraient de leurs compas et qu'ils photographiaient en un déclic.

Le gouvernement canadien ne fut pas lent à donner à l'aéronautique le code qu'elle exigeait. Il confia à une division de la Force Aérienne Royale Canadienne le soin de faire respecter ce code, et aujourd'hui notre pays est riche de règlements qui trient sur le volet mécaniciens et pilotes, situent les ports aériens, coordonnent les signaux internationaux d'aviation et assurent l'inspection de la flotte de l'air.

On est en droit d'affirmer que le travail le plus remarquable des dernières années si actives de l'histoire de l'aviation en Canada consiste surtout dans des randonnées de reconnaissance où le Canada a montré la route aux autres nations du globe. D'autres pays ont donné au monde le spectacle d'envolées audacieuses où l'endurance avait sa large part, cependant que le Canada s'appliquait à diriger ses activités dans un sens purement commercial. En 1926, on a photographié 56,000 milles carrés de terres canadiennes que l'on a cartographiées, et ce avec une exactitude des détails telle que le même travail eût exigé par d'autres procédés des années d'application et des millions de dépenses.

L'année 1927 a eu la bonne fortune de voir estimer à sa juste valeur une tâche aussi ardue par le parlement canadien. Jamais depuis la guerre notre pays n'avait octroyé plus que $1,500,000 par année au développement de l'aviation. Or cette année du Jubilé, notre parlement a voté d'enthousiasme plus de $3,000,000 en faveur de la Force Aérienne Royale Canadienne à qui on a demandé de répartir cette somme entre son service militaire et son service civil. On demande aux municipalités du pays de créer des réserves appelées à constituer les ports aériens de l'avenir; la Grande-Bretagne nous envoie des techniciens qui traversent de part en part nos vastes étendues pour en faire l'objet de rapports rédigés en vue de souder toutes les parties de l'Empire par des routes aériennes; enfin le ministère des Postes vient de prendre l'initiative de créer une route postale aérienne de l'Atlantique au Pacifique.

Nous pouvons donc dire que l'avenir du Canada dans les airs est d'ores et déjà assuré. Et ce à telle enseigne que lors de la Conférence impériale de 1926, le Canada par ses représentants s'est engagé à ériger un mât d'amarrage très élevé qui devra constituer l'un des ports aériens appelés à recevoir les gros dirigeables que l'Angleterre construit en vue des croisières futures sur les routes aériennes de l'Empire qui encercleront tout le globe terrestre.

Je ne veux autour de moi que des objets de première nécessité. Le foyer idéal, c'est celui dont en voyage, si vous apprenez qu'il vient d'être pillé, incendié, qui n'en reste rien, vous rêvez un instant, vous vous dites: "C'est dommage", puis vous pensez à autre chose. Celui qui vit pour la poésie, pour le plaisir et pour la vie intérieure, c'est d'une cellule ou d'une chambre nue comme il y en dans certains hôpitaux, qu'il reçoit le maximum de contentement et d'excitation.

Mintherlant.

"La Saskatchewan se réjouit d'être de la Confédération"

L'HONORABLE H. W. NEWLANDS
Lieutenant-Gouverneur de la Saskatchewan



L'HON. H. W. NEWLANDS

Saskatchewan, made up as it is of people from all the provinces of Canada as well as from Great Britain and most of the nations of Europe, welcomes the opportunity on this the sixtieth anniversary of Confederation, to send greetings to her sister provinces, and is glad to assure them that though she is the youngest member of that confederation she is proud of being a member of it and the home of a prosperous and happy people loyal to Canada and the Empire.

• • •

La Saskatchewan, habitée par des citoyens originaires de toutes les provinces canadiennes, de Grande-Bretagne et de la plupart des nations d'Europe, est heureuse de cette circonstance que lui offre le jubilé de la Confédération pour offrir ses salutations aux provinces-soeurs. Elle se réjouit de leur dire que, bien qu'elle soit la plus jeune des provinces confédérées, elle est très fière d'en faire partie et d'être le séjour d'un peuple heureux et prospère, loyal au Canada et à l'Empire

TOUT CHEMIN MENE CHEZ

LEGARE

AUTOMOBILE

La Plus Importante Organisation de Vente d'Automobiles au Canada

Couvrant tout le Québec et l'est d'Ontario

La vieille firme canadienne P.-T. Legaré, dès 1911, alors que bien peu pouvaient se payer le luxe d'un automobile, eut conscience des énormes possibilités et du brillant avenir de cette industrie. Après avoir débuté très modestement à Montréal, au No 316, avenue de l'Hôtel-de-Ville, elle donna naissance à la firme Legaré Automobile and Supply Company Limited, qui administre 27 grands établissements, garages complets, salles d'étalage, postes de service, etc. Où que vous alliez dans le Québec ou l'est d'Ontario, vous trouverez une localité ayant un poste de service d'autos Legaré prêt à vous servir.

Succursales: Ottawa, Québec, Valley Junction, Qué., Chicoutimi, Cowansville, St-Evariste Station, Joliette, Montmagny, Mont-Joli, Sherbrooke, Sorel, St-Hyacinthe, St-Jérôme, Rivière-du-Loup, Thetford Mines, Trois-Rivières, Victoriaville et Kingston, Ont. (1er août 1927).

UN MERVEILLEUX DÉVELOPPEMENT EN SEIZE ANS

D'aucuns s'imaginaient que la province de Québec ne serait pas un terrain bien propice à l'automobile. Telle ne fut pas notre opinion. Nous entreprimes donc de couvrir tout le territoire et de répondre à la demande à mesure qu'elle se produirait. Une série de compagnies filiales fut formée dans chaque ville ou cité commandant un territoire particulier; ces dernières nommèrent, à leur tour, des vendeurs et sous-vendeurs dans chaque ville et village avec une marque pour chaque acheteur éventuel. Résultat:

Augmentation des Ventes

1911	1927
LA PREMIÈRE ANNÉE	*MAINTENANT PLUS DE*
250 AUTOS	**5000 AUTOS**

Nous avons à coeur de donner satisfaction à tous et, grâce à un système d'échange mutuel d'autos, de modèles et même de commandes, il ne peut y avoir rareté dans aucun territoire particulier. Jusqu'à aujourd'hui, nous avons vendu 25% des autos en usage dans la province de Québec.

Augmentation du Personnel

LA PREMIÈRE ANNÉE	*MAINTENANT PLUS DE*
20 EMPLOYÉS	**750 EMPLOYÉS**

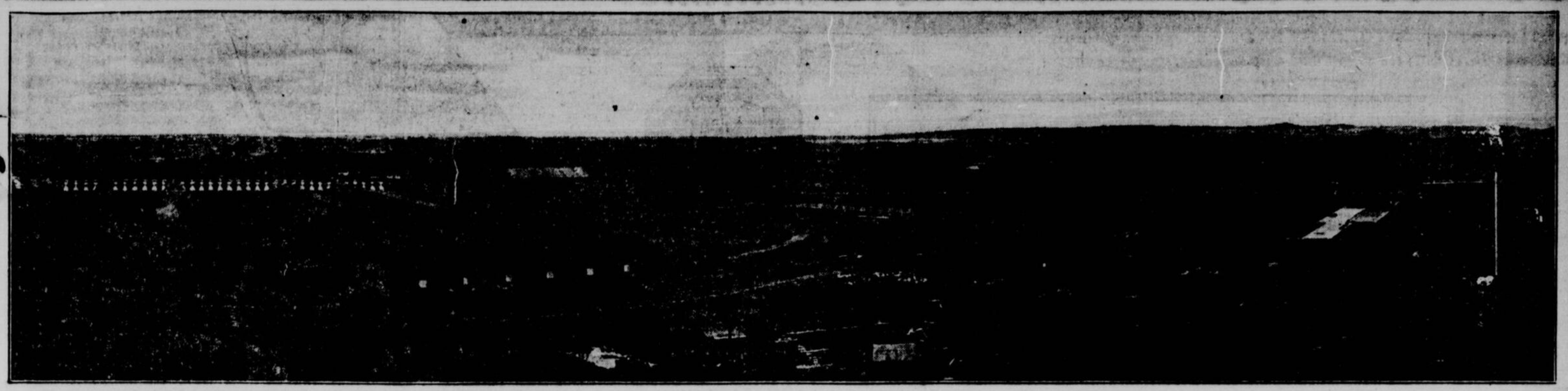
Notre effectif devient de plus en plus efficace et notre organisation est en train de devenir une caractéristique importante en ce pays. Ils assurent aux acheteurs l'avantage d'un service toujours efficace, avec l'appui, le concours et l'assistance des ateliers tout entiers. A tout cela s'ajoute le fait que notre nom est synonyme de confiance et d'encouragement de la part du public, ce qui n'est pas un mince actif.

Autos: **ESSEX—HUDSON—NASH**

Legaré Automobile & Supply Company Limited

SIÈGE SOCIAL: MONTRÉAL

VUE GÉNÉRALE DES USINES D'ARVIDA, LA FUTURE VILLE REINE DU SAGUENAY.



Les usines d'Arvida. Ces usines seront bientôt les plus grandes productricesd'aluminium dans l'univers. Plus de $100,000,000 seront dépensés pour les mettre en opération. Des navires transporteront la bauxite jusqu'à Port Alfred, port de mer à une vingtaine de milles de distance, sur la rivière Saguenay. L'énergie électrique nécessaire au fonctionnement de l'usine est actuellement dériwée de l'installation de la Duke-Price Power à l'Ile Maligne (Grande-Décharge du lac Saint-Jean) mais la compagnie est actuellement à développer une nouwelle source d'énergie hydro-électrique à la Chute à Caron qui donnera près de 800,000 C.V.

LE CANADA EST APPELÉ À DEVENIR LE PLUS GRAND PRODUCTEUR D'ALUMINIUM

Cette région du Saguenay dont on espérait tant donne des résultats qui dépassent toutes les espérances. — Le capital américain s'y est intéressé fortement et nous aurons bientôt des usines productrices d'aluminium qui compteront parmi les plus grandes de l'univers.

PRES DE 1,000,000 DE C.V.

Arvida est aujourd'hui un mot magique qui présente à l'esprit l'image de la plus jeune de nos villes industrielles mais qui occupe déjà un rang que plusieurs de ses ainées lui envient.

Il y a cinquante ans, ceux qui rêvaient un grand avenir industriel pour la région du Lac Saint-Jean n'osaient probablement surpris de voir les progrès réalisés tant par l'industrie de la pulpe et du papier que par les développements hydro-électriques. Au rang des entreprises les plus colossales de la région du Lac Saint-Jean, il faut placer les travaux entrepris par la Aluminum Company of America, à un endroit où il n'existait que quelques fermes il y a deux ans. A part la construction de l'usine qui fabriquera l'illuminium avec du mineral-bauxite, importé de l'étranger, la compagnie construira un barrage et une usine génératrice de pouvoir électrique de 800,000 CV. à Chute à Caron, sur la rivière Saguenay.

La construction de l'usine électrique et celle de la fabrique d'aluminium suppose une dépense ultime de capital de $100,000,000 environ. Ce sera donc l'une des entreprises les plus considérables du Canada.

Afin de s'assurer la main-d'oeuvre nécessaire, la compagnie a commencé la construction de la ville d'Arvida (mot formé de Arthur Vining Davis), président de la Luminum Company of America.

La compagnie a construit des usines qui produisent actuellement 140,000 livres d'aluminium en gueuse par jour; il y a quatre fours électriques en marche qui reçoivent l'énergie électrique nécessaire de l'usine de la Duke Power à l'Ile Maligne.

Dès qu'elle eut décidé le choix de l'emplacement de sa ville future, la compagnie mena les choses rondement; ses agents conclurent le marché et, aussitôt le contrat signé, on commençait le travail. Aussitôt le terrain déblayé, les travaux de construction furent poussés activement. On employa jusqu'à 1,200 hommes pour la seule construction.

TRANSFORMATION SURPRENANTE

La transformation se fit comme par enchantement. Bientôt, les travaux de fondation furent achevés et les charpentes s'élevèrent. Plus de 200 maisons d'habitation ont été construites.

L'Aluminum Company of Canada, (subsidiaire de l'Aluminum Company of America) a marché à pas de géant. Pendant qu'elle poussait activement la construction de ses usines et de ses maisons d'habitation à Arvida, la compagnie faisait l'acquisition d'un intérêt majoritaire dans la Duke-Price Power Company et obtenait ainsi le contrôle de l'usine hydro-électrique de l'Ile Maligne.

Elle s'est, de la sorte, assuré un approvisionnement d'énergie électrique suffisant pour ses besoins actuels.

LA CHUTE A CARON

En outre, elle s'est portée acquéreur de la Chute à Caron, où elle a commencé les travaux préliminaires de l'une des plus grandes usines électriques de l'univers. Cette usine coûtera près de $50,000,000 et aura une production possible de 800,000 chevaux vapeur environ.

Actuellement, la matière brute de même que les machineries et matériaux de construction arrivent par eau jusqu'à Port Alfred. De cet endroit, ces matériaux, machineries et matières premières sont transportés par le chemin de fer Roberval-Saguenay que la compagnie a acheté. L'achat du chemin de fer comprenait celui de trois quais à Port-Alfred.

TRANSPORT A PORT-ALFRED

Comme les océaniques peuvent se rendre jusqu'à Port-Alfred en remontant la rivière Saguenay, il est probable que, dans l'avenir, la matière première sera transportée jusqu'à ce port par les 20 navires que possède la compagnie. De ce port, on la transportera par chemin de fer jusqu'à Arvida

Actuellement, les quais de Port-Alfred sont utilisés par d'autres compagnies de ce district pour y expédier, par bateaux, le bois de pulpe, la pulpe et le papier d'autres compagnies. La plupart du bois de construction d'Arvida a cependant été apporté par eau et un seul navire a transporté à Port-Alfred plus de 4,500,000 pieds de bois de construction qui furent ensuite transportés à Arvida par le Roberval-Saguenay.

BARRAGE ET USINE DE LA CHUTE A CARON.

On ne connait pas beaucoup de détails sur la construction du barrage et de l'usine de la Chute à Caron. Tout ce que l'on sait, c'est que sa puissance ultime sera d'environ 800,000 CV' Le projet consisterait en la construction d'un barrage d'erviron 100 pieds de hauteurs au-dessus de la Chute à Caron et l'on construirait, en même temps, un canal à travers la pointe de terre et de roches qui sépare cet endroit de l'embouchure de la rivière Shipshaw, un peu plus bas sur le Saguenay. Ce canal serait donc creusé à travers des coteaux pierreux et rocailleux. On y a déjà commencé des travaux préliminaires de déblaiement.

Lorsque ce canal sera construit, l'eau qu'il dirigera vers cet endroit sera divisée en huit parties transportées par autant de conduits vers l'usine principale à l'embouchure de la Shipshaw et de la rivière Saguenay.

COUT ENORME

Le coût de ces travaux sera énorme car l'on sait que la construction de l'usine de l'Ile Maligne a coûté $37,000,000 et cette dernière produita un peu plus de 500,000 CV.

La compagnie ne s'est pas contentée de construire des jetées et des usines, elle construit aussi des chemins de fer. Elle a commencé celle du chemin de fer qui partira d'Arvida, se rendra à Kénogami, et, de là suivra les berges de la rivière jusqu'au site de la construction de l'usine.

Ceux qui visitent Arvida sont fort impressionnés par la vitesse avec laquelle on construit les édifices et, maisons d'habitation dont on aura besoin.

Dans la construction de ses maisons d'habitation, la Aluminum Co a pour but de loger ses ouvriers de telle sorte qu'ils seront satisfaits de leur condition de vie tant pour eux-mêmes que pour leurs familles.

VILLES DES PLUS MODERNES

M. H. R. Wake, gérant de la ville et gérant de la construction a tout mis en oeuvre pour faire d'Arvida une superbe ville. Comme ce n'est pas la première fois que M. Wake entreprend la construction d'une ville ouvrière modèle, aucun doute qu'il fera un succès de son entreprise. Avant d'entreprendre la construcion d'Arvida, M. Wake était, depuis une dizaine d'années, à l'emploi d'une compagnie d'aluminium de la Caroline du Nord où il fut également surintendant de la construction des maisons d'habitation de la ville.

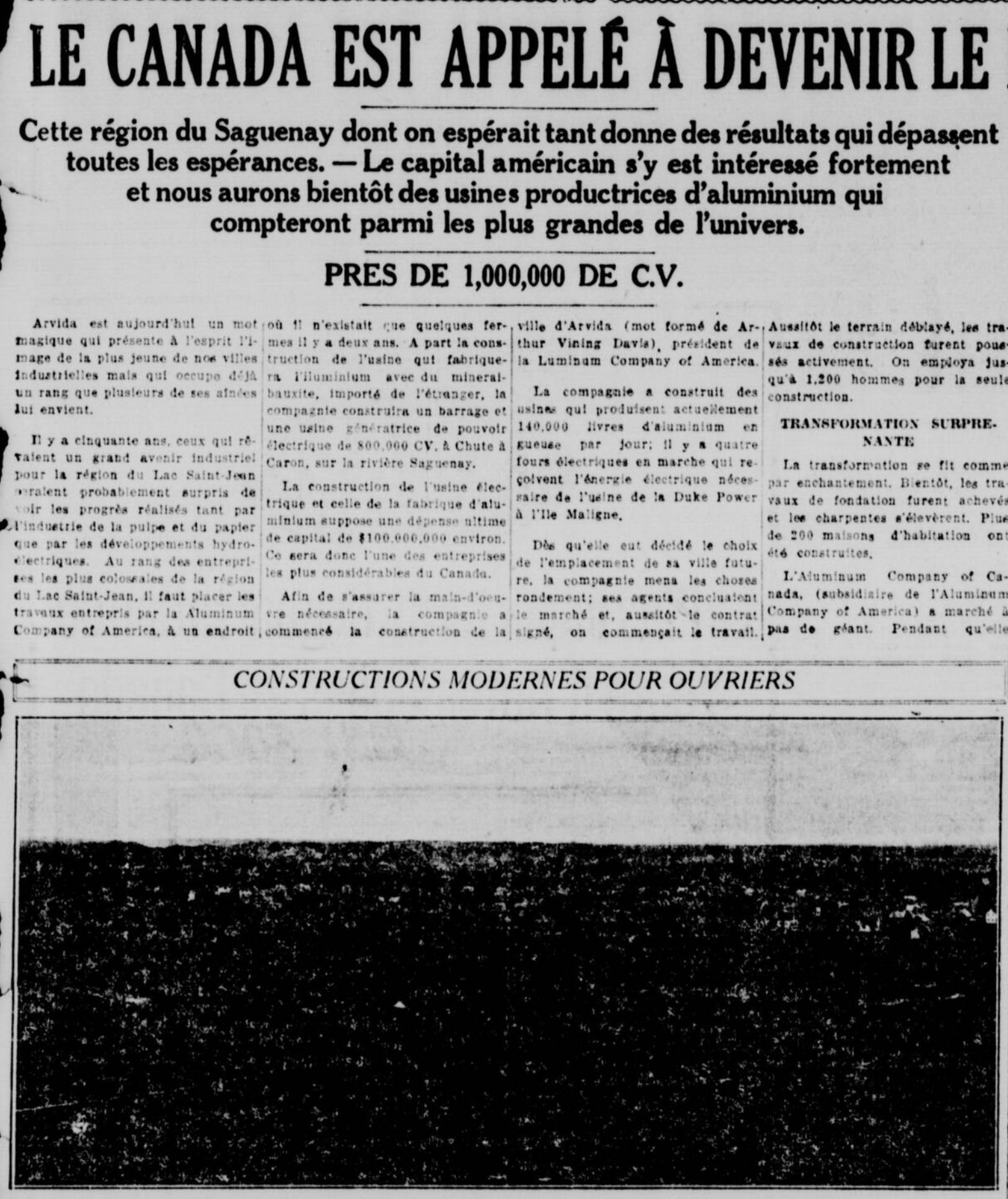
Arvida a été incorporée comme ville dont la propriété entière appartient à la compagnie. Elle a un maire et des échevins, mais, en plus, elle aura M. Wake comme gérant.

USAGE DE L'ALUMINIUM

L'usage de l'aluminium se répand de plus en plus. La demande pour aluminium dans la construction des automobiles et des aéroplanes croît énormément et cela signifie que la production devra augmenter sensiblement afin de se tenir au niveau des développements de l'industrie automobile et de l'aéronautique ainsi que de toutes les autres industries qui utilisent l'aluminium. Les possibilités du Canada au point de vue de l'aluminium sont donc illimitées et ceux qui prédisent à notre pays l'un des premiers rangs parmi les producteurs d'aluminium peuvent paraître, pour le moment, être exagérés, mais qui nous prouve qu'ils le sont?

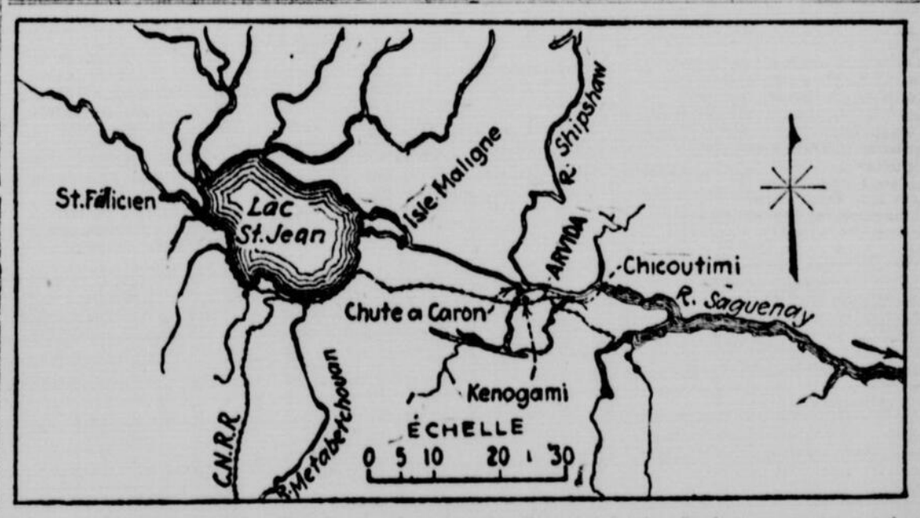
Cette industrie de l'aluminium ne fait que débuter chez nous, mais on peut présager qu'elle prendra une envergure très grande de même qu'elle aidera aux développements de nos pouvoirs d'eau.

CONSTRUCTIONS MODERNES POUR OUVRIERS



La Aluminium Company of Canada a construit une ville modèle à Arvida. Cette vignette nous montre comme on a fait cette construction avec méthode. Le but de M. Wake, le gérant d'Arvida, a été d'en faire l'une des villes ouvrières les plus saines du continent. L'architecture de chaque maison prévoit le confort le meilleur pour les ouvriers qui habitent ces maisons.

CARTE MONTRANT OU EST SITUEE ARVIDA



Cette carte de la région du Lac Saint-Jean et du comté de Chicoutimi localise l'endroit où se trouvent les usines de la Aluminum Company of Canada. C'est à l'endroit marqué Allam que se trouvent les usines de la Duke-Price Power, qui produisent 540,000 C.V. Quelques milles plus bas, on voit Arvida, près de Jonquières. Un peu plus au nord-est est la Chute à Caron. C'est à cet endroit que la compagnie construira ses usines génératrices qui donneront un rendement de près de 800,000 C.V.

LE CANADA FRANCAIS

(Suite de la page 20)

FORCES HYDRAULIQUES

De toutes les provinces canadiennes, Québec a réalisé les progrès les plus considérables dans l'exploitation des forces hydrauliques.

En 1910, la Commission de Conservation du Canada estimait que 300,153 C.V. avaient alors été mis en exploitation dans la province de Québec, défalcation faite de l'énergie électrique produite par la rivière Outaouais.

En 1925, Québec était à la tête de toutes les autres provinces dans la production des forces hydrauliques. Elle avait alors établi des turbines produisant 1,915,443 C.V. A cette même époque, Ontario produisait 1,798,588 C.V. Avec les forces que vont produire les établissements de la rivière Gatineau et ceux de la décharge du lac Saint-Jean dans le Saguenay, la province de Québec produira certainement au moins 3,000,000 C.V. sans tenir compte d'autres établissements moins considérables et cependant très importante. Des lignes ont été construites pour transmettre cette énergie et faciliter l'établissement des industries, de même que pour les services de traction.

MANUFACTURES

En 1924, la province de Québec comptait 6,847 manufactures engageant un capital de $1,044,113,969, produisant $776,232,244 de marchandises et payant $162,379,284 de salaires.

Nous pourrions ainsi continuer à relever les statistiques des autres domaines de l'industrie, qui ne manqueraient pas d'intérêt ; mais, encore une fois, le temps doit nous arrêter.

EDUCATION

En 1867, la province comptait 3,355 écoles, 190 académies, 2 écoles modèles et 3 universités, suivies par 212,837 élèves. En 1926, 583,-905 élèves fréquentaient 8,104 écoles primaires auxquelles étaient attachés près de 22,000 précepteurs. L'assistance moyenne aux écoles dépassait de 8 p.c. celle des autres provinces.

En 1867, les subsides provinciaux aux écoles s'élevaient à $256,762. En 1926, ces subsides atteignaient $4,090,000 et le coût total de l'éducation dans la province représentait $28,980,665. Elle possède aujourd'hui 17 écoles normales, 1 institut de pédagogie, 21 collèges classiques pour les jeunes gens, et presque autant de couvents de filles, 4 universités, 7 chaires différentes de Sciences appliquées dans les écoles polytechniques et les institutions d'enseignement supérieur, 6 écoles techniques, 2 écoles de beaux-arts. Sans compter les écoles des Arts et Manufactures, les écoles du soir, les écoles d'agriculture et d'industrie laitière, et les écoles d'enseignement ménager. Un grand nombre de bourses aident les élèves les plus méritants à compléter leurs études en Europe et aux Etats-Unis. Environ un quart de la population entière, à savoir 600,000 élèves, suivent les écoles, les collèges ou les universités. En 1925, le gouvernement de Québec a octroyé $1,800,000 à ses deux universités catholiques et $1,-000,000 à l'université protestante et anglaise de McGill. Nous n'avons pas à mettre en compte ici les 65 hôpitaux et maternités, les 115 asiles et orphelinats, les 6 sanatoriums publics, non plus que les nombreuses institutions de bienfaisance établies dans la Province.

LETTRES ET ARTS

Il serait difficile de préciser à quelle date la littérature canadienne-française a débuté. Depuis les premiers jours de la colonisation les Canadiens-français ont toujours écrit ou chanté. A maintes reprises, leurs manifestations littéraires ont été sanctionnées par l'Académie Française et louées par les maîtres de la littérature de France. Ils possèdent le sens artistique par tradition et, en dépit de leurs entreprises plus positives qui ne leur laissent guère de loisirs, ils ont pu produire d'intéressantes oeuvres, en peinture sculpture, architecture, littérature, science et musique.

FINANCES

En 1867, la Province possédait deux banques ; en 1926, elle en avait onze avec 1,138 succursales. Au mois de septembre 1926, leur capital global représentait $2,886,-707,070; leur capital acquitté, $117,124,011 et leur réserve $125,-441,200.

A l'époque de la Confédération existaient, dans la Province, 24 compagnies à fonds social avec un capital de $1,600,000. Il en existe aujourd'hui 700 dont le capital se totalise au chiffre de $150,000,000.

Depuis 1901, l'administration publique de Québec n'a connu que des surplus dont le moindre, en 1902, se traduisait par $24,492 et dont le plus considérable, en 1922, représentait $5,033,419. Elle a encore une dette publique, qui se réduit graduellement. Cette dette, en 1925, s'élevait à $81,944,926, soit per capita $33.52; et la province de Québec subit favorablement, à cet égard, la comparaison avec la province modèle, dont la dette publique, durant la même année, était de $277,045,257 soit $89.28 per capita. A l'exception de l'Ile du Prince-Edouard Québec a la dette per capita la plus basse de toutes nos provinces. Comme richesse, elle occupe le deuxième rang en détenant 25 p.c. de la richesse totale du pays, alors qu'Ontario en détient 33 p.c.

Québec possède une institution financière qui lui est propre. La Caisse populaire, qui est établie sur une très forte base, qui a répondu à un besoin général et dont la prospérité s'accentue sans cesse. Cette institution fut établie en 1926 et fonctionne d'après le principe de coopération de crédit. La Province possède actuellement 46 Caisses Populaires qui, en 1925, comptaient 23,527 membres adhérents et un actif de $8,261,513.36. Jusqu'en 1925, ces petites banques coopératives avaient prêté à leurs propres membres un montant de $3,827,642.03 et avaient réalisé un profit net de $439,261.19. Elles ont largement contribué à la stabilisation économique de la Province. Enfin, pour attester les progrès réalisés dans la finance privée, au cours des récentes années, il suffit de rappeler que Québec compte aujourd'hui plus de 30 millionnaires canadiens - français, sans tenir compte des fortunes fort nombreuses qui dépassent $100,-000.

TRAVAIL

Le temps à ma disposition ne me permet pas d'entrer dans beaucoup de détails sous ce chapitre. Je tiens cependant à signaler un autre facteur de la stabilité économique de la province de Québec, et c'est celui que procurent les Syndicats Nationaux Catholiques. Le Canada est le seul pays du monde où les classes laborieuses reçoivent leurs directions de l'étranger. Les Syndicats Nationaux Catholiques furent établis dans Québec pour obvier à cet état de chose intolérable. Ces organisations ont pour objet d'assurer le règne de la justice par le respect des obligations mutuelles et par l'accomplissement des devoirs réciproques. Il est intéressant de remarquer que ces syndicats, bien que catholiques de nom, admettent les protestants parmi leurs membres. Fondés en 1911, ils comptent aujourd'hui plus de 50,000 membres. Le Travail accompli dans leurs réunions annuelles, de même que l'appui qu'ils ont donné à certaines législations, démontrent qu'ils ont exercé et continuent d'exercer une très grande influence morale dans le règlement des difficultés qui surgissent inévitablement entre employeurs et employés. Depuis leur fondation, ces syndicats n'ont recouru à la grève que onze fois.

CONCLUSION

Les Canadiens-français louent à bon droit le bien-être et la prospérité qu'ils trouvent dans leur province d'origine française, et ils applaudissent également au succès de leurs compatriotes qui ont établi des groupements par tout le pays. Ils sont loyaux, certes, et prétendent demeurer loyaux envers la Grande-Bretagne et ses institutions; ils prétendent aussi bien résister et s'opiniâtrer à jamais contre toute tentative de dénationalisation. C'est uniquement par leurs propres labeurs, leur propre endurance et leur propre ténacité, aussi bien que par leur confiance en l'avenir du Dominion, qu'ils ont contribué au progrès et à la stabilité de la Confédération. Ils ont réussi en dépit des plus grandes difficultés, et malgré le traitement injuste et souvent cruel qui leur fut imposé. On ne parviendrait pas à indiquer une phase de leur existence où se soit produit quelque régression. Ils se sont adaptés aux exigences et au poids du temps. Les considérations matérielles ne les ont jamais dominés; mais ils sont restés attachés au sol natal et à leurs conceptions traditionnelles de l'existence. Nulle part ailleurs, dans la Confédération, les deux races ne sont plus unies, tout en conservant chacune leur caractère national parfaitement intact. Nulle part ailleurs, au Canada, ne se peut trouver plus parfaite harmonie, plus amicale émulation. Nulle part ailleurs, les deux races ne témoignent plus de respect et de considération pour la liberté de pensée et d'action. Nulle part ailleurs, enfin, ne règne une paix aussi générale et un aussi visible contentement de vivre.

D'après la constitution nationale, Québec est le pivot qui détermine la représentation proportionelle des provinces. En réalité, c'est le "Balance Wheel" du Dominion.

J'ai dit, tout à l'heure que l'unité canadienne n'a encore que bien peu progressé. Il me semble inutile de le démontrer longuement. Nous n'avons pas encore libéré notre organisme national des erreurs et des provocations qui se répètent régulièrement; certains conflits d'ordre spirituel et d'ordre matériel ne se sont pas apaisés et persistent à compromettre notre avenir. Pour ma part, je n'éprouve aucun désir, et je n'ai d'ailleurs pas davantage l'intention, durant cette année où nous célébrons le soixantenaire de notre Confédération de souligner nos faiblesses et nos déconvenues; il m'est plus agréable d'exprimer l'espoir que nous sommes parfaitement justifiables de placer en l'avenir.

La parfaite unité nationale n'a jusqu'à présenté été atteinte par aucun pays; chez moi persiste le doute qu'elle soit jamais réalisée. Il est à prévoir que la diversité des origines, de la culture, des tempéraments, des traditions et des occupations, produira toujours son influence. Tout bien considéré, le Dominion en a fait état. Et les Pères de la Confédération estimaient que cette diversité d'origine ne devait pas entraver sérieusement ou retarder l'accomplissement de l'unité nationale. Ils n'auraient pas prévu les destinées qu'ils ont prévues pour la Confédération s'ils avaient pu en compromettre la réalisation. Il n'y a donc aucune nécessité de modifier notre Constitution. La seule condition requise, pour atteindre peu à peu à cette unité, réside dans l'interprétation sincère et équitable de l'esprit de notre charte et dans l'application raisonnable de ses termes.

Est-il besoin de vous marquer davantage la joie que j'éprouve de l'occasion qui m'est donnée d'exprimer, en cette ville de Toronto à qui on adresse parfois des qualibets injustes, la gratitude avec laquelle nous constatons le changement qui s'est opéré très profondément dans l'opinion et dans les sentiments manifestés à l'égard de Québec et des groupes de langue française? Nous sommes aussi réconfortés en entant la sympathie qui, peu à peu, appuie nos appels à la justice et au "fair-play" britanniques, en recevant une coopération sans cesse plus généreuse et plus efficace pour établir au Canada une meilleure entente, une plus grande harmonie et une unité plus générale. Je dois rendre un hommage particulier aux efforts inlassables de la "Unity League of Ontario" et des résultats qu'elle a déjà obtenus. Et je ne voudrais pas avoir manqué de saluer, ici, le grand nombre des hommes distingués qui la composent, son président, son secrétaire, et enfin, le très éminent président de cette Société. Aucune oeuvre, autant que la leur, ne s'est accomplie avec plus d'adresse et plus de bonheur. Aussi dois-je, en terminant, formuler le souhait que la célébration du soixantenaire de notre Confédération ne soit pas seulement un festival passager qui ne produise aucun résultat durable; mais qu'elle soit, pour chacun de nous, l'occasion de prendre la ferme résolution d'adhérer à l'esprit de notre constitution et à ses objets, de travailler de tout coeur à leur accomplissement et de rendre aux vénérés Pères de la Confédération canadienne le culte que nous leur devons, en nous inspirant de l'idéal et de la confiance qui les ont eux-mêmes si heureusement inspirés.

L'évolution de la teinture c'est l'histoire de Dechaux et de Dechaux Frères Limitée



LE nettoyage et la teinture modernes ont exercé de profondes influences dans l'amélioration des tissus, couleurs et élégance des modèles des vêtements. Ceux qui regardent en arrière d'un quart de siècle, époque où Dechaux Frères, Limitée, furent établis, seront stupéfiés du contraste entre les vêtements qu'ils portaient en 1902 et les magnifiques et élégants costumes, robes et manteaux de 1927.

Nous débutâmes en affaires au moment psychologique — il y a vingt-cinq ans, — alors que l'industrie du nettoyage et de la teinture étaient sur le point de prendre des développements prodigieux. Nous entrâmes en affaires avec des idées de progrès et une longue expérience des textiles, déterminés à étudier et à n'offrir que des méthodes éprouvées et sûres.

Dès le début, nous établîmes des relations avec les grands établissements de France, d'Ecosse et d'Angleterre, lesquels, depuis de longues années, étaient très en avance sur les méthodes canadiennes de nettoyage et de teinture. Bien que le public en soit peu avisé, ce fait seul a été d'une importance vitale pour amener le nettoyage et la teinture Dechaux à la position éminente qu'ils occupent aujourd'hui.

En 1902, nous possédions une voiture de livraison, attelée d'un seul cheval. En 1927, nous possédons 15 camions automobiles modernes.

En 1902, nous avions un téléphone. En 1927, nous avons 18 lignes directes, communiquant avec le central et contrôlées par le numéro

ESt 5000.

DU nettoyage des vêtements, nous procédâmes au développement d'un splendide service de nettoyage et de teinture des carpettes, draperies, meubles capitonnés, édredons, oreillers et couvertures. Dans cette division seulement, nous pouvons justement prétendre que nous épargnons à nos clients de fortes sommes d'argent, chaque année, en renovant des garnitures de maison, lesquelles, autrement, seraient mises au rancart.

Le public, non plus, n'a pas été lent à apprécier les services de meilleurs nettoyage et teinture que nous donnions.

Débutant, comme nous l'avons fait, avec la politique déterminée "Que rien que ce qu'il y a de mieux convient aux clients de Dechaux", nous avons réussi à mériter et à conserver la confiance absolue de milliers et de milliers de Montréalais, et à édifier une clientèle considérable et précieuse, faisant affaires par l'entremise de la poste. Le seul mérite a été la base de notre établissement — travail assidu, intelligemment appliqué.



TEMPS PROBABLE DEMAIN
Beau et modérément chaud
Maximum, aujourd'hui, 81—Minimum, aujourd'hui, 67
Baromètre, hier, 29.86—aujourd'hui, 29.66
L'an dernier, Maximum, 80—Minimum, 65
Voir détails page 39
LE JOURNAL DU PEUPLE

LE JOURNAL LE MIEUX INFORMÉ

La Patrie

LE NUMÉRO 2 CENTS

ÉDITION DÉFINITIVE

49e ANNEE—No. 131

La progression constante de son tirage est l'une des caractéristiques de la "Patrie".

PRIX D'ABONNEMENT
Edition quotidienne au Canada.... $6.00 par année
Edition quotidienne Canadienne aux Etats-Unis ..... $9.00 par année
Edition quotidienne Américaine... $4.20 par année

DEUXIEME SECTION — PAGE 25

PAGE

MONTREAL — CANADA — VENDREDI 29 JUILLET 1927

LA SEANCE DE LUNDI SERA PROBABLEMENT LA DERNIERE DE LA CONFERENCE TRIPARTITE DE GENEVE

26 PERSONNES ENGLOUTIES AVEC UN NAVIRE DANS LE LAC MICHIGAN

Surpris par une tempête au cours d'un voyage de plaisir. — On le fait chavirer en se jetant du même côté.

UNE CINQUANTAINE DE RESCAPES

CHICAGO, 29. (Presse associée.) — Un coup de vent, dissipé aussi rapidement qu'il s'abattit, a fait chavirer un petit navire de plaisance, hier soir, et entraîné vers la mort au moins 26 passagers, la plupart des femmes et des enfants.

La tragédie s'est déroulée au même endroit où il y a douze ans, presque jour pour jour, s'accomplissait la grande catastrophe enregistrée à Chicago, le naufrage du vapeur "Eastland", dans lequel 812 personnes perdirent la vie. Les deux désastres ont eu la même cause, une panique des passagers qui se ruèrent sur un même côté du navire.

Quinze des victimes d'hier sont des enfants, neuf garçons et six fillettes. Dix autres sont des femmes. Un seul homme figure dans la liste des victimes.

Quelque soixante-quinze femmes et enfants et une demi-douzaine d'hommes furent projetés à l'eau. Une cinquantaine et plus peut-être furent sauvés, dont un bon nombre par le yachtsman millionnaire Wildam Hofmauer, qui se trouvait, par un heureux hasard, à croiser sur le théâtre de la tragédie au moment où la tempête éclata.

CHICAGO, 29. — Plus de quarante personnes, la plupart des femmes et des enfants, parties en promenade sur l'eau pour éviter la chaleur suffocante de la ville (96 degrés) se sont noyées hier soir quand le "Favorite" un petit bateau d'excursion a chaviré sur le lac Michigan à un mille du rivage pendant un coup de vent.

Les quelque 75 ou 80 passagers du navire, terrifiés par l'approche de la tempête qui surgit en moins de quinze minutes se ruèrent tous du même côté du navire et comme il penchait dangereusement, ils se jetèrent sur l'autre. En un clin d'oeil, ils furent précipités à l'eau, des vagues énormes rendant tout sauvetage impossible.

Le vacarme d'un orchestre nègre fut bientôt assourdi par les cris de détresse des personnes qui se raccrochaient à tout ce qui fut projeté à l'eau quand le navire pencha. Le bateau reprit son équilibre puis chavira.

22 cadavres ont été recouvrés et le coroner Charles Kennedy a

(Suite à la Page 38)

LEURS ALTESSES ARRIVERONT A QUEBEC, DEMAIN MATIN

Le premier ministre Baldwin recevra les journalistes à bord de l'"Empress of Australia". — Déjeuner au Château et dîner d'état à Spencer Wood.

LA GARDE D'HONNEUR

QUEBEC, 29. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Les autorités fédérales, provinciales, municipales et militaires mettent aujourd'hui la dernière main aux préparatifs de la réception qui sera faite demain aux princes et au premier ministre anglais.

Un changement important a été fait au programme hier et plusieurs nouveaux détails ont été réglés.

L'"Empress of Australia", contrairement à ce qui avait été annoncé, remontera le fleuve Saint-Laurent et jettera l'ancre juste en face du quai du roi, samedi matin. Le paquebot restera là au moins une heure.

A 9 heures 15, un bateau du gouvernement partira du quai du roi avec les journalistes à son bord et conduira les reporters à l'"Empress of Australia". Le très Hon. M. Baldwin recevra les journalistes sur le paquebot et il est possible que Leurs Altesses Royales assistent à une partie de l'interview, qui commencera, comme nous l'avons dit, à 9 heures 30.

Le colonel P. S. Benoit, commandant militaire de Québec, a publié ses ordres pour la réception des princes.

Dès que Leurs Altesses Royales quitteront l'"Empress of Australia", un salut royal de 21 coups de canon sera tiré du haut de la citadelle par la 57ème batterie d'artillerie, commandée par le major J. K. Boswell.

Lorsque les princes débarqueront à Québec, le Royal 22ème qui sera la garde d'honneur de Leurs Altesses, présentera les armes et la fanfare du régiment jouera le "God save the King".

La garde d'honneur sera commandée par le major J. P. U. Archambault, D.S.C., M.C., A.D.C., commandant en second du Royal 22ème.

Son Altesse Royale le Prince de Galles accompagné du colonel P.-S. Benoit, commandant militaire de Québec, et du major J.-P.-U. Archambault, inspectera la garde d'honneur puis se rendra sous la marquise dressée sur le quai le Roi. Il y aura alors présentation des adresses par Son Honneur le maire Valmont Martin, M.D., et réponses par le Prince de Galles et le premier ministre Baldwin.

Après cette cérémonie, les princes et M. et Madame Baldwin quitteront le quai avec le lieutenant-gouverneur Pérodeau, Madame McKenna, le premier ministre King et le premier ministre et Madame Taschereau, dans des landaus.

Leurs Altesses Royales se rendront à Spencer-Wood et M. et Madame Baldwin s'arrêteront au Château Frontenac, où tout un étage sera mis à leur disposition.

Les dragons royaux de St-Jean escorteront les princes. A une heure, déjeuner au Château Frontenac offert par la province.

Le premier ministre Taschereau présidera ce déjeuner et portera le toast aux deux princes auquel son Altesse Royale le Prince de Galles répondra.

L'honorable Honoré Mercier, ministre des terres et forêts dans le gouvernement de la province portera le toast suivant au Très Hon. M. Stanley Baldwin et le premier ministre de Grande-Bretagne prononcera un discours.

Le soir à Spenver-Wood, dîner d'état.

LE DESSTROYER "PATRIOTE"

QUEBEC, 29. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le destroyer "Patriote", un des rares navires de guerre de la marine canadienne, est entré dans le port de Québec, dans la nuit de mercredi et a accosté au quai à eau profonde du hangar 20 en avant du navire russe "Dekabrist". Le "Patriote" qui n'est pas venu à Québec depuis deux ans, arrive de Halifax pour participer aux fêtes grandioses qui marqueront la venue de Leurs Altesses Royales le Prince de Galles et le Prince George à Québec demain.

LA GARDE D'HONNEUR

OTTAWA, 29. (Du correspondant de la "Patrie"). — La garde d'honneur pour le prince de Galles pendant tout son séjour à Ottawa sera composée exclusivement de vétérans de la grande guerre et tous décorés. Cette garde se composera d'une centaine d'hommes et de deux officiers.

Un homme se noie dans le S.Maurie

TROIS-RIVIERES, 29 (Du correspondant de la "Patrie"). — La liste des noyades survenues dans le Saint-Maurice par suite du flottage des billots continue à s'allonger et le dernier nom à s'y inscrire est celui d'un jeune homme du nom de Govette, demeurant rue Desbiens, à La Tuque. Il était employé au flottage des billots, à Grande Anse. Il glissa d'un billot et disparut avant qu'on ait pu se porter à son secours. Il n'était âgé que de vingt ans.

Son corps n'a pas encore été repêché

LES EMEUTES DE VIENNE



Le perron du palais de justice de Vienne, qui fut envahi par les émeutiers, qui avaient réussi à forcer un cordon de police.

L'ASSOCIATION AVICOLE AMERICAINE NE FAVORISE PAS LA CREATION D'UN TYPE INTERNATIONAL DE VOLAILLE

L'alimentation et l'élevage des volailles aux Etats-Unis et en Europe seront toujours différents. - Un "garden party" à la Ferme Expérimentale.

BANQUET ET TRAVAUX

OTTAWA, 29. (Du correspondant de la "Patrie". — Tout indique que le congrès universel d'aviculture au Canada dépassera celui de Barcelone, Espagne, et hier, il y a eu plus de 10,000 personnes, dont 2,000 délégués, qui sont passés par le parc Lansdowne sans tenir compte de plusieurs milliers d'enfants à qui la journée était spécialement consacrée mais qui ne payaient aucune admission. Leur nombre ne fut pas enregistré.

Profitant de leur présence au congrès mondial les membres de la "Conférence de la Confédération d'Aviculture d'Ontario" en ont profité pour faire l'élection de ses officiers. M. Thomas Abram, d'Oakwood, a été nommé président et M. A.-L. Smith, de Hamilton, vice-président.

Plusieurs résolutions ont été adoptées. Les éleveurs de volailles d'Ontario demandent que des aviculteurs qualifiés, sortant du collège provincial de Guelph, soient les juges des volailles dans les expositions rurales. Jusqu'à présent on n'a pas porté assez d'attention à cette partie importante des expositions.

Il y a, à l'exposition, une poule de neuf ans, appartenant au poulailler de l'Université de la Colombie-Britannique, qui est encore une excellente pondeuse. C'est une Leghorn blanche. L'une de ces descendantes, aussi à Ottawa, possède l'honneur d'être la première poule au Canada qui a pondu plus de 300 oeufs en une année.

UN "GARDEN PARTY"

Le grand événement d'hier à Ottawa, a été le "Garden Party" donné à la Ferme Expérimentale, en l'honneur des délégués au congrès. L'hon. M. Motherwell, ministre de l'agriculture a reçu les visiteurs au nombre de 5,000. Le ministre a reçu le gouverneur-général et le parti vice-royal, l'hon. MacKenzie King, l'hon. M. Philipps, ambassadeur des Etats-Unis au Canada et Madame Philippe ainsi que des citoyens en vue du pays. Le ministre était accompagné de Madame et de Mlle Alma Motherwell.

LE BANQUET

La Société des agriculteurs techniques de l'est d'Ontario a donné, hier soir, un banquet à 500 délégués au congrès. M. B. Davis présidait et à cause de la chaleur il enleva son habit pour les discours, exemple qui fut suivi par les honorables MM. Motherwell et Martin, ministres de l'Agriculture pour le Canada et Ontario. Au nombre des orateurs ont été MM. L.-P. Roy, représentant la section de Québec; J.-B. Reynolds, du Collège Agricole de Guelph; R. W. Dunlap, assistant secrétaire du ministère de l'Agriculture des Etats-Unis et P.-9. Francis commissaire d'aviculture d'Angleterre. M. Roy insista sur les avantages qu'il y a de mieux se connaître entre les agriculteurs des différents pays. M. Roy qui est

(Suite à la page 38)

IL EST HAPPE PAR LA GRIFFE DU CABLE ET ENLEVE DANS LES AIRS

QUEBEC, 29. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Une sensation s'est produite hier après-midi sur le quai du hangar "Verrault", peu avant le départ du "Gaspésia". On était à embarquer sur le vapeur de la Clarke Steamship Co., trois jeunes boeufs qui se balançaient entre terre et ciel avec de grands yeux effarés lorsque la griffe, qui pendait à la corde mue par une poulie, accrocha au passage un des nombreux spectateurs qui prenaient intérêt à suivre les allées et venues de la corde. L'homme happé par le derrière de son habit fut enlevé dans les airs à son tour mais la griffe n'ayant pas assez de prise sur l'habit lâcha subitement et un employé de la Clarke Trading Co., qui se trouvait là justement, empêcha le passager de tomber entre le quai et le navire.

On ne veut pas avouer à Londres que la rupture de la conférence de Genève soit un fait accompli

La Grande-Bretagne n'a pas d'autres propositions à faire et la délégation américaine attend des instructions de Washington. — Traité provisoire.

PESSIMISME DES MILIEUX OFFICIELS

GENEVE, 29.—(Presse associée). — La délégation anglaise n'a pas l'intention de présenter de nouvelle proposition en vue d'un accord provisoire sur la question des croiseurs, déclare au représentant de la Presse Associée un porte-parole anglais interrogé au sujet de la rumeur voulant dans les milieux de la conférence que telle soit l'intention de la Grande-Bretagne.

Ce délégué a ajouté que le traité de Genève serait essentiellement provisoire puisqu'il n'existerait que pour dix ans et qu'une autre conférence serait convoquée en 1931, en vretu du traité de Washington.

Il fit savoir que M. Hugh S. Gibson avait câblé le texte des propositions anglaises à Washington et que la délégation anglaise ne voulait point commenter le plan britannique avant que M. Gibson ait reçu des nouvelles de Washington.

Les propositions anglaises présentées à la séance d'hier après-midi, sont conformes à la décision déjà prise par les délégués concernant le tonnage des torpilleurs et des sous-marins. Le tonnage maximum des chefs de file pour les torpilleurs serait de 1,850 et celui des torpilleurs ordinaires de 1,500. Ni les chefs de file ni les suivants ne porteraient de canons d'un calibre excédant cinq pouces.

Les Anglais ont proposé que pas plus de 16 pour cent de cette catégorie ne puisse être affecté à la catégorie des chefs de file.

Les Anglais divisent les sous-marins en deux catégories: Classe 1, 1,000 à 1,800 tonnes; Classe 2, maximum de 600 tonnes. Aucun sous-marin ne pourrait porter de canon d'un calibre supérieur à cinq pouces.

DEBAT AUX COMMUNES

Londres, 29. — (Presse associée) La crise de la conférence navale fait le sujet d'un débat à la Chambre des Communes, qui se réunit pour sa dernière séance avant de s'ajourner à novembre.

M. J. H. Thomas demande à M. Chamberlain s'il peut faire une déclaration au sujet du fiasco de la conférence.

M. Locker-Lampson, sous-secrétaire des affaires étrangères, répond que le gouvernement anglais n'a reçu aucune nouvelle de Genève depuis la déclaration de sir Austen, dans laquelle le secrétaire des affaires étrangères annonçait que la conférence tiendrait lundi une séance à laquelle la question serait résolue.

Downing Street est, comme la Chambre des Communes, sans information sur la question de savoir où en est la conférence.

Les milieux officiels sont pessimistes, mais ils ne veulent pas admettre qu'il soit exact de dire que la rupture est déjà un fait accompli. On prétend qu'il peut se produire bien des choses avant la séance plénière de lundi et que l'on peut encore composer les divergences anglo-américaines.

MEDIATION DU JAPON

LONDRES, 29. (Presse associée) — Le Japon prendrait le rôle de médiateur entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis dans le dessein d'épargner un échec à la conférence navale, suivant une dépêche de l'agence Reuter en provenance de Genève.

Un délégué chinois a déclaré, hier, que la séance de lundi, serait probablement la dernière de la conférence.

UTILES POURPARLERS

TOKIO, 29 (Presse associée). — L'amiral Okada, ministre japonais de la marine, déclare aux journalistes que si la conférence de Genève échoue, il n'y aura pas lieu n'être désappointé de ses résultats parce que "ces échange de vues sur le désarmement, loin d'encourager une concurrence des armemnts, tend en réalité à développer un esprit de désarmement."

"Il convient de réserrer les commentaires à la réception d'un rapport formel de Genève, confirmant la rupture de la conférence, ajoute-t-il, mais il semble surprenant et regrettable que la question du calibre des canons ait été la cause de la mésentente. Quant au Japon, il s'est prononcé, dès le début, contre l'expansion des armements dans l'espoir de faire progresser l'esprit de désarmement. Fallut-il réduire les effectifs navals des puissances.

Cette sincérité de la part du Japon sera certainement appréciée par les puissances en général."

LA MORT DU ROI FERDINAND LAISSE LA REINE MARIE DANS UN ETAT PROCHE DE LA PAUVRETE

Elle serait obligée de vendre ses bijoux, si le gouvernement ne vient à son secours. - Rente de $30,000. - Le roi Georges V reçoit $2,350,000.

ELLE REVIENDRAIT AUX ETATS-UNIS

BUCAREST, 29. — La mort du roi Ferdinand laisse la reine Marie dans un état de quasi pauvreté. Si le gouvernement ne vient point à son secours, la souveraine devra probablement vendre quelques bijoux.

Ferdinand laisse une fortune de 300,000,000 de lei, soit environ $1,800,000, qu'il a partagée également entre ses cinq enfants, sans excepter le prince Carol, qui recevra près de $400,000. La reine Marie n'a que l'usage, pendant sa vie, de certains châteaux du roi.

Le gouvernement se propose maintenant de partager la liste civile de 30,000,000 de lei (environ $180,000) que recevait le roi Ferdinand, entre la reine Marie, le roi Michel, la princesse Hélène, le prince Nicolas et les régents. La reine douairière ne retirerait par conséquent que la somme d'environ $30,000 par anné pour l'entretien de ses palais, la rétribution de ses serviteurs, etc.

Ces revenus font pitié en comparaison de ceux des autres souverains. Le roi Alexandre de Yougoslavie, fils de la reine Marie, retire plus d'un million de dollars par année, et le roi Georges V, $2,350,000.

SECOND VOYAGE AUX ETATS-UNIS

BUCAREST, 29. — La reine Marie est décidée à visiter les Etats-Unis une seconde fois. Elle a déclaré à un correspondant de l'Associated Press qu'elle pensait partir aussitôt que la période de deuil, suivant la mort de son mari, serait terminée.

La reine qui se remet lentement du coup que lui a causé la mort du roi Ferdinand, a déclaré qu'elle désirait faire son deuxième voyage à titre privé, afin d'agir à sa guise et de ne pas gêner les autorités des villes et de l'Etat, et aussi afin d'éviter des querelles parmi les membres de sa suite.

"Il y a des milliers de choses que je n'ai pas vues pendant mon dernier voyage et des milliers de gens que je n'ai pas rencontrés, a déclaré la reine Marie. J'aimerais voir l'une de vos grandes conventions politiques et si le temps et mes devoirs politiques me le permettent, l'été prochain, il est possible que je puisse quitter la Roumanie à temps pour assister à une réunion de ce genre."

La reine a également déclaré qu'elle espérait avoir le temps d'écrire un livre sur ses impressions sur les Etats-Unis et le peuple américain.

"J'ai conservé de charmants souvenirs de mon séjour dans votre pays, a déclaré la reine, mais il y a malheureusement eu des erreurs qui ne se répéteront pas pendant le prochain voyage."

CLARENCE SCHILLER DONNE SA DEMISSION

Afin d'être libre d'effectuer en août la randonnée Windsor-Windsor.

PORT-ARTHUR, Ontario, 29. — (Presse Canadienne) — Le lieutenant Clarence "Duke" Schiller confirme la nouvelle que le gouvernement lui a refusé un congé et qu'il va immédiatement donner sa démission comme pilote du service forestier d'Ontario afin de tenter le raid Windsor-Windsor.

Schiller est revenu hier soir de Shebandowan, base secondaire du service forestier, où il a pris les dispositions nécessaires, hier, pour transférer à un autre ses fonctions. Il s'attend de partir de Windsor, Ontario, dans le cours du mois d'août.

Statue renversée

DUISBOURG, 29 — Des iconoclastes ont renversé pendant la nuit une superbe sculpture, "La Femme à genoux", oeuvre du fameux sculpteur Lehmkuhl, que l'autorité municipale avait fait ériger dans le parc de l'hôtel de ville, en dépit des protestations. A la faveur de la nuit on avait à plusieurs reprises voilé la statue de draps de lit et l'on avait même tenté de la défigurer.

On n'a pas retrouvé les corps des victimes du terrible accident

QUEBEC, 30. (Du correspondant de la "Patrie") — Malgré d'actives recherches, les deux victimes du tragique accident de mercredi soir, sur la rivière Saint-Charles, en face des gigantesques moulins de l'Anglo Pulp and Paper Company, n'étaient pas encore retrouvés à bonne heure, ce matin.

On croyait qu'avec le baissant, hier matin, les recherches pourraient aboutir à la découverte des malheureux ouvriers. Deux scaphandriers, à l'emploi de la Northern Construction, qui avait le contrat pour les quais fouillèrent en tout sens le lit de la rivière Saint-Charles, aux alentours du chaland renversé, mais sans résultats. Ils se heurtèrent à un amas presque inextricable de bois et de ferrailles, débris du chaland et de la tour qui le surmontait. C'est probablement là que se trouvent les cadavres de Joseph Falardeau et R. Pelletier, les deux disparus.

La croix du jubilé à Saint-Hyacinthe

S.-HYACINTHE, 29. — (Du correspondant de la "Patrie"). — C'est aujourd'hui que la population de S.-Hyacinthe célèbre le centième anniversaire de la Croix du Jubilé qui a été plantée le 29 juillet 1827 à l'intersection des rues Girouard, Williams et Mondor.

Cette croix fut restaurée en 1853, 1872, 1899 et 1921. Ce matin de nombreuses gerbes de fleurs ont été déposées au pied de la croix. Parmi les donateurs il y avait l'évêché, le maire Bouchard, l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne, l'Association des Voyageurs de Commerce, les Chevaliers de Colomb, les diverses communautés religieuses de la ville.

La croix sera peinte à neuf prochainement.

Invitation au premier ministre Baldwin

VICTORIA, 29. — (Presse Canadienne). — L'hon. J. D. McLean, premier ministre suppléant, a télégraphié au premier ministre Stanley Baldwin, hier, pour l'inviter officiellement à visiter la Colombie-Anglaise au cours de sa tournée au Canada. Le Dr McLean suggère à M. Baldwin de pousser son voyage au-delà de Banff et de daigner recevoir les hommages de la Colombie-Anglaise, à une réception officielle à Victoria.

POUR AIDER L'INDUSTRIE DU PAPIER

Requête d'une délégation en faveur de la Cie de Pâtes et Papiers.

A QUEBEC

QUEBEC, 29. (Du correspondant de la "Patrie"). — Avant la réunion du conseil des ministres, ce matin, le premier ministre, l'hon. L.-A. Taschereau, a reçu une importante délégation de la région de Chicoutimi. Cette délégation se composait de deux groupes: Le premier représentant la population de Chicoutimi et le second représentant les porteurs d'obligations et de débentures de la Cie de Pâtes et de Papiers de Québec.

La délégation était conduite par M. J.-S. Délisle, député de Chicoutimi à la Législature de Québec. On remarquait: M. Desbiens, maire de Chicoutimi; M. l'abbé Bergeron, représentant le séminaire de Chicoutimi, le père LeDoré, eudiste, de Chicoutimi; M. Boulet, MM. L. Desrivières, et Olivar Asselin, de la maison L. G. Beaubien; M. Jos Versailles, de Versailles, Vidricaire et Boulais; M. J. C. Gagné, du Crédit Canadien; M. H. Boisvert, de la Provincial Securities; M. W. Giroux, de la Chambre de Commerce de Chicoutimi; M. A. S. McNichols, président et gérant général de la Cie de Pâtes et de Papiers de Québec, M. E. Bédard, M.P.P., etc.

Le premier groupe demanda au gouvernement que lors de la vente de concessions forestières une vente soit faite dans le district de Chicoutimi afin de venir en aide à la Cie de Pâtes et Papiers de Québec qui pourra ainsi se procurer les matériaux nécessaires et sera en état de construire un moulin. Le second groupe demanda la même chose. Ce groupe voudrait que la Cie de Pâtes et Papiers de Québec ait une concession forestière qui l'aiderait à assurer le succès de l'entreprise.

Vague de chaleur

NEW-YORK, 29. — La chaleur a causé une mort et une insolation à New-York, hier. Le mercure s'éleva pendant la journée à partir de 66 degrés, à 5 heures du matin, à 87 degrés, à 5 heures de l'après-midi. Ce maximum est, cependant, de 7 degrés plus bas que le record établi pour le 28 juillet, en 1894. Par contre l'humidité a diminué de 82 à 81.

MERLE SERA EXECUTE LE 5 AU MATIN

Il est déclaré sain d'esprit et sera pendu la semaine prochaine.

Le français Merle, condamné à mort pour avoir assassiné, durant une querelle, son ami André Marelle, sera exécuté le 5 août prochain. Après une vaine tentative en cour d'Appel, on avait suggéré que Merle pouvait souffrir de folie, cette maladie ayant déjà existé dans sa famille. Le Dr de Bellefeuille, de l'asile St-Jean de Dieu, fut chargé de l'examen du condamné au point de vue mental.

Le Dr de Bellefeuille vient de faire son rapport où il déclara Merle sain d'esprit; cette dernière chance de salut pour le condamné s'évanouit donc. Il sera pendu le 5 du mois prochain, au matin. On se souvient que Merle tua André Marelle dans une maison de l'avenue Hôtel-de-Ville. La jalousie fut le motif de cette querelle.

'Bud' Stillman et son épouse à New-York

NEW-YORK, 29. — Un reporter a déniché "Bud" Stillman qui s'était éclipsé en compagnie de son épouse, Lena Wilson, après leur mariage, mardi, à Grande-Anse, Québec. "Bud" et son épouse sont arrivés à New-York, hier matin, de Montréal. Ils se sont retirés à l'hôtel Shelton, angle de la 49e rue et de l'avenue Lexington. Ils occupent l'appartement de Fowler McCormick, garçon d'honneur au mariage.

Les nouveaux mariés prendront l'"Olympic" dimanche soir. Ils passeront l'été et l'automne à voyager en France et en Angleterre. A leur retour, ils s'établiront à Boston, où Bud continuera ses études médicales.

Le pilote Harding joue de malheur

LONDON, Ont., 29. — Le capitaine Dave Harding, de corps d'aviation Canadien, candidat à la position de pilote pour l'envolée transatlantique London-Londres, a subi son second accident, hier, dans l'espace de 24 heures. Son avion est venu se jeter sur une clôture non loin d'ici. Harding s'en tira indemne encore cette fois, mais l'avion est entièrement détruit.

L'accident survint au moment du départ. Harding s'était élevé de 75 pieds quand le moteur refusa de fonctionner. Harding tourna et essaya de planer, mais la machine fit un plongeon et alla se jeter sur la clôture.

MONDANITÉS



MADEMOISELLE YVETTE McKENNA, fille de madame Frank McKenna, châtelaine de Spencer-Wood et petite-fille du lieutenant-gouverneur de la province, l'honorable Narcisse Pérodeau, qui fera son début, samedi, au dîner et à la réception donnée en l'honneur de Leurs Altesses Royales, le Prince de Galles, le Prince Georges, l'honorable et madame Stanley Baldwin.

Mademoiselle Yvette McKenna, fille de madame Frank McKenna et petite-fille de Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province, l'honorable Narcisse Pérodeau, qui fut présentée à Leurs Majestés le Roi et la Reine d'Angleterre en juin dernier, fera son début samedi soir au dîner et à la réception qui auront lieu à Spencer-Wood en l'honneur de Leurs Altesses Royales le Prince de Galles et le Prince Georges, de l'honorable et de madame Stanley Baldwin.

Mademoiselle Renée Décary réunissait quelques invitées à déjeuner mercredi, à Senneville où elle passe la saison.

Mademoiselle Mabel Amos est de retour de Sainte-Adèle où elle était depuis quelques jours l'invitée de mademoiselle Paulette Loranger.

Mademoiselle Lucette Demers est en villégiature au Lac Labelle.

Le docteur et madame Fred. Bertrand, de Sherbrooke, et leurs fils, Guy et Claude, sont partis pour les Montagnes Blanches et la côte du Maine.

Le docteur et madame F.-J. Duckett sont partis pour Old Orchard où elles feront un séjour de trois semaines.

Belle réunion hier après-midi à la piste du Dorval Jockey Club. Les toilettes presque toutes de linon fleuri et de tissus pastels présentaient un très joli aspect. Reconnu au hasard: M. et madame Maréchal Nantel, M. et madame Raymond Bastien, madame J.-A. Marion, madame N.-G. Valiquette, M. Arthur Pérodeau, madame W.-W. Butler, madame Armand Collet, M. et madame Jean Bourdon, mademoiselle Germaine Beauchamp, M. et madame Alphonse Dufresne, madame J. Girard, mademoiselle Jeanne Girard, mademoiselle Simone Bergeron, madame J.-E. Gagné, M. et madame Léo Dandurand.

Mademoiselle Jeanne Dansereau, de Verdun, qui a fait un séjour de trois semaines à Chambly Bassin, est actuellement à Mont-Rolland, l'invitée de mademoiselle Cécile Fabien.

M. et madame E.-L. Crocker sont à New-York depuis quelques jours et ont pris une suite à l'hôtel Ambassador.

MM. Maurice et Jean-Paul Champagne font une villégiature à la Pointe du Lac chez leur oncle, M. l'Horace Champagne.

L'honorable C.-J. Doherty passera quelques jours à Ottawa la semaine prochaine.

M. B. Rainville et M. et madame Montague Howard sont partis pour la Pointe de la Rivière-du-Loup.

Le docteur et madame Gordon Campbell ont passé la fin de semaine à Magog, au Club Hermitage.

Madame Palmer, mademoiselle M. Palmer et M. Robert-Henry Palmer, d'Edmonton, s'embarqueront vendredi prochain à bord du "Minnedosa" pour l'Europe.

Québec.

Madame L.-A. Taschereau et mademoiselle Juliette Taschereau sont arrivées hier soir de la Pointe de la Rivière-du-Loup et passeront la fin de semaine à Québec. Madame Taschereau recevra à déjeuner, samedi, au "Quebec Golf Club" en l'honneur de madame Stanley Baldwin et de sa fille, madame Gordon Munro.

M. et madame John Burstall et mademoiselle Rosemary Burstall, accompagnés de leur invitée, mademoiselle Drayton, d'Ottawa, sont arrivés de Cacouna et passeront la fin de semaine à Québec.

Le colonel et madame John Price donneront un dîner-buffet samedi soir et conduiront ensuite leurs invités à la réception donnée à Spencer-Wood en l'honneur de Leurs Altesses Royales, du premier ministre d'Angleterre et de madame Stanley Baldwin.

L'honorable et madame Lucien Cannon sont de retour du Lac des Pins où ils étaient les hôtes de madame H.-A. Pacaud.

Madame Clarke, de Tornot, est de passage à Québec chez M. et madame Frank Clarke.

Mademoiselle Suzanne Bilodeau, de Beauceville, passe la semaine à Québec chez sa tante, madame A.-N. Morin.

Madame Emile Paquet et mademoiselle Gertrude Sirois passent quelques jours à Sainte-Pétronille.

OTTAWA

Le Gouvernement Canadien donnait hier après-midi une fête champêtre à la Ferme Expérimentale, en l'honneur des délégués au congrès mondial avicole. L'hon. W.-R. Motherwell, ministre de l'Agriculture, recevait les nombreux invités. Leurs Excellences, accompagnées du colonel Snow et de madame Snow assistaient à cette réception. Son Excellence, lady Willingdon, portait une robe de crêpe-plat orchidée avec à la taille, une large boucle de velours violet et était coiffée d'un grand chapeau de mohair gris pâle. Mme Motherwell portait une robe de crêpe georgette gris pâle brodée argent; son chapeau était de Malines jade garni de fleurs. Au nombre des invités on remarquait l'hon. W.-L. Mackenzie King, l'hon. Martin, l'hon Caron, de Québec, Mme Charles Stewart portant une robe de crêpe cacoa et un grand chapeau non garni de fleurs, Mme R.-J. Cloran portant une robe de crêpe blanc et coiffée d'un petit feutre noir, le maire et madame Balharrie, cette dernière, portant une robe de crêpe blanc et un chapeau noir, madame N. de Salaberry portant un costume blanc avec chapeau de même ton, le consul-général d'Italie, M. E. Bonardelli, madame Irving Linnell, portant une robe de crêpe gris et un chapeau de même nuance. Reconnu aussi: M. A.-E. Charron, le Dr J. Reid, M. et madame L.-P. Cliche, M. et madame M. Morisset, madame Eugène Dubé, le Dr et madame A.-C. Young, madame T. Latour, madame Kelliher, madame R.-C. Desrochers, madame G. Cagnat. Au cours de la réception, la fanfare des Gardes à Pied du Gouverneur-Général et du régiment écossais ont donné un programme musical. Des danses, sur la pelouse, furent exécutées, par six jeunes filles portant le costume national d'Ecosse.

Réception hier soir, au Château-Laurier, offerte par "l'Ottawa Women's Canadian Club", en l'honneur des dames déléguées au congrès avicole. Son Excellence lady Willingdon rehaussait de sa présence, cette réception qui avait réuni plus de cinq cents invitées. Lady Willingdon, fut reçue à son arrivée, par madame C.-H. Thorburn, présidente du "Women's Canadian Club" et madame W.-R. Motherwell. Son Excellence portait une robe de dentelle argent, sur fourreau de crêpe lavande. Madame Thorburn portait une robe de dentelle noire rehaussée d'une écharpe bleu pâle. Madame Motherwell, portait une robe de crêpe satin orchidée, garnie de velours plus foncé et tenait un éventail d'autruche jaune pâle. Un programme musical fut exécuté au cours de la soirée par mesdames G.-L. Stott et F. Rogers. Mademoiselle Ruth-B. McDonald et M. Maley. M. Bailey était au piano. Le buffet était installé dans la salle adjacente du "Foyer" décorée de fleurs pour la circonstance.

Le sénateur et madame A.-B. Copp, de Sackville, se rendront à Ottawa, la semaine prochaine, afin de rencontrer Leurs Altesse Royales, le Prince de Galles et le Prince Georges et l'honorable et madame Stanley Baldwin.

Sir Clifford Sifton passera quelques jours à Ottawa, la semaine prochaine.

M. et madame A.-A. Rivard, leur fille Annette et mademoiselle Alice Valiquet, sont partis pour Old Orchard.

Mademoiselle Marcelle Barthe est de retour de Québec, où elle était l'invitée de mademoiselle de Varennes.

Le téléphone du Manitoba

WINNIPEG, Man., 29—Après une conférence tenue ici hier, entre l'hon. Peter Heenan, ministre du travail, et les représentants du gouvernement provincial, il a été décidé de régler le différend existant entre la Commission des Téléphones du Manitoba et ses électriciens, au moyen d'une commission d'arbitrage. La commission avait résolu de réduire les salaires des ouvriers de deux centins l'heure. Elle vient d'accorder un contrat de trois ans aux ouvriers, sur un base d'augmentation de 3 1-2 centins, en outre de consentir à se soumettre à la décision de la commission d'arbitrage.

Les hommes ont demandé une augmentation de 5 1-2 centins de l'heure.

TELEPHONE LANCASTER 2444



NOUS DESIRONS VOUS RAPPELER QUE LA

Maison Du Verger

LIMITEE

1466, rue St-Denis

est connue pour l'excellente qualité de ses articles en cheveux et qu'elle a toujours donné satisfaction à ses clients depuis VINGT ANS.

NOUS EN EPROUVONS DE LA FIERTE, NEE DU PRESTIGE

1867—COUTURE—1927



Importation de

LINGERIE ET ROBES FRANÇAISES

COUTURE GENERALE

Boutons, Boutonnières, Plissages de tous genres.

POINT D'OURLET

Prix modérés.

Mme N. Lalonde

SPECIALISTE EN COUTURE

3688, St-Denis, (vis-à-vis Cherrier)

Pour appointements: EST 7328.



ALORS — et — MAINTENANT

Le Sénateur Dessaulles

Aujourd'hui centenaire, ce neveu de Papineau, né au manoir de Saint-Hyacinthe, est le doyen d'âge des parlementaires britanniques

SON ETONNANTE VERDEUR

Il vous promène à travers sa galerie de peintures, arrête devant chaque toile, vous en donne l'histoire et la description. Puis il revient à tel tableau, particulièrement évocateur. Et d'un sujet à l'autre, il vous a bientôt fait le récit de cent cinquante ans d'histoire régionale, parsemée d'accidents de chasse, de successions compliquées, de troubles politiques, de fastes militaires.

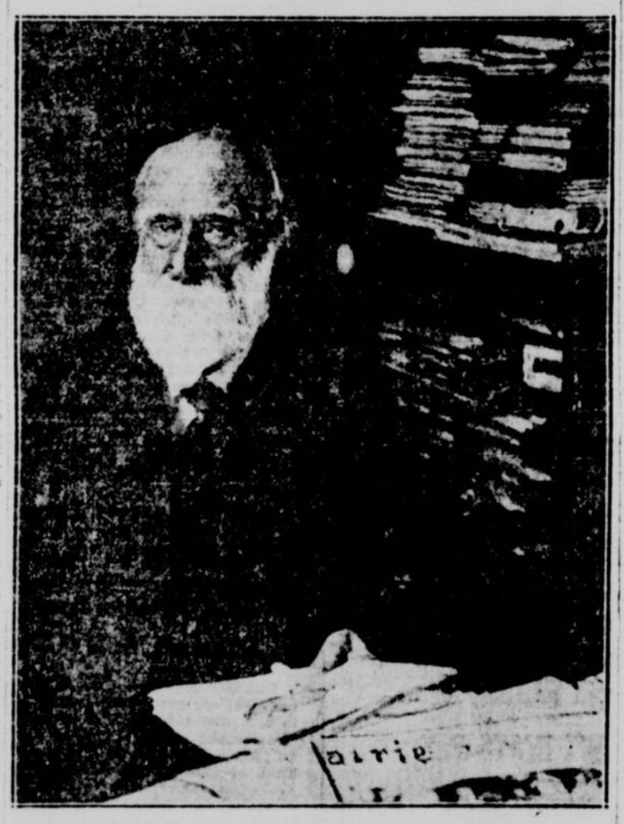
Et sa voix est forte, sa démarche droite et ferme, sa vue excellente. La visite dure-t-elle une demi-heure, pas une fois il ne s'assied. Et s'il vous prend fantaisie de lui avancer un fauteuil, il le repousse avec assez de brusquerie, ou vous invite vous-même à vous asseoir. C'est alors qu'il vous prend par le bras et vous conduit devant un buffet ancien, en ouvre les portes du haut et du bas, retire deux verres de leur rangée et une carafe. Lestement, il verse au ras, sans une goutte de trop, et lève son verre à la hauteur de l'oeil pour voir le reflet moiré d'un vieux frontignan.

L'entretien se prolonge. Le présent se mêle au passé dans un récit facile qu'accompagne un geste souple. Il cherche un document à l'appui de ce qu'il conte, ouvre un tiroir où tout est rangé avec un ordre et une hiérarchie extrême. Il écrit deux lignes, d'une écriture mince et fine qui n'a jamais tremblé et qui prend le graphologue en défaut. Et quand il vous accompagne à la porte, s'il ne sort pas avec vous c'est parce qu'il fait mauvais. Car il fait sa promenade, à pied ou en auto. Il affectionne l'auto, comme il aime tout ce qui est moderne. Et cet homme a cent ans. En septembre, il entrera dans sa cent-unième. Il ne manque pas de septuagénaires qui paraissent son aîné. Tant de vieillards aiment les petits soins, les sollicitudes! Lui n'a qu'un désir, celui de ne se point faire servir, de n'importuner personne.

* * *

Le sénateur Dessaulles entrera, en septembre, dans sa cent-unième année. Son nom est indissolublement uni à celui de la ville de Saint-Hyacinthe, dont il est l'orgueil. Il y est né, il y a vécu toute sa vie. On ne pense pas à l'un sans penser à l'autre. S'il est sénateur, il n'a pas fait de la politique sa carrière. Il y est même entré très tard, par accident. Son gendre, candidat, est inopinément décédé, presque à la veille du scrutin. Il l'a remplacé, par dévouement. A la Législature, on l'a tout de suite considéré comme un conseiller éminent, un homme d'expérience et de sagesse.

Il était tout désigné pour aller à la Chambre haute de son pays. Quand la nomination fut faite, chacun fut presque surpris de la voir venir si tardive. Ses devoirs législatifs, il les a pris sérieusement, en conscience. Son âge seul aurait pu l'empêcher d'être aussi assidu qu'un homme plus jeune. Mais M. Dessaulles n'admet pas que l'âge affaiblisse. Il est le sénateur le plus intrépide, le plus vigilant, le plus ponctuel. S'il a ses opinions politiques, on s'est toujours plu à reconnaître la largeur de ses vues et son esprit de justice, dont il a donné mainte et mainte preuves. Il est véritablement le Mentor du sénat, en même temps que le doyen d'âge des Parlementaires britanniques, sinon du monde entier.



LE SENATEUR DESSAULLES, de Saint-Hyacinthe, qui achève sa centième année, est le témoin intéressant des événements politiques du siècle dernier. — (Photo d'un artiste de la "Patrie".)

Là où s'admirent aujourd'hui les pelouses et les ombrages du parc Dessaulles, à Saint-Hyacinthe, s'élevait autrefois le manoir seigneurial. On l'a rasé il y a quelque soixante ans. Ce fut dans ce manoir que naquit le sénateur, de Jean Dessaulles et de la fille de Joseph Papineau. Il est donc le neveu de Louis-Joseph Papineau, de célèbre mémoire. Jean Dessaulles, père du sénateur, devint seigneur de St-Hyacinthe par héritage du seigneur Delorme, tué à 32 ans dans un accident de chasse. Sans entrer dans des détails qui n'ont point ici leur lieu, on voit que le sénateur Dessaulles est apparenté aux plus anciennes familles du pays et que son nom peut bien être cher, à plus d'un titre, aux Mascoutains.

* * *

Du temps passé, le sénateur a la mémoire fidèle. Il se rappelle le temps des droits seigneuriaux, celui où l'on allait à Québec en diligence, celui où les représentants du peuple ne touchaient aucune indemnité. Il a vu tous les progrès, réels ou prétendus, qui se sont accomplis depuis les années lointaines de son enfance. Les luttes politiques d'autrefois, avec leur acrimonie et leurs bagarres, sont restées très présentes à la mémoire de M. Dessaulles, qui les évoque en souriant et en se félicitant que les temps soient changés. Certes, il se souvient bien nettement de son oncle L.-J. Papineau et des hommes de cette génération. M. Morin, Cartier, Sir Etienne-Pascal Taché, Sir John-A., les débuts politiques de Sir Wilfrid; autant de sujets qui éveillent en lui une foule de réminiscences, d'impressions, de retours à des temps disparus qui ne furent pas sans gloire.

La Confédération, de l'avis du sénateur, fut une excellente chose pour le pays. C'est à elle que l'on doit l'autonomie canadienne, encore en évolution. Un certain rapport de cause à effet apparaît dans l'essor prodigieux pris par le pays, dans tous les domaines, depuis soixante ans. Libéral, M. Dessaulles est de l'école de Laurier et croit à l'avenir de la nation canadienne dans le cadre délimité par les Pères de 1867. Les discussions qui eurent lieu à cette époque ne sont plus de mise aujourd'hui: le compromis, selon l'opinion de M. Dessaulles, a montré tous ses bons effets, malgré des difficultés et des obstacles inévitables dans les circonstances.

Le vénérable sénateur, que rien de canadien ne laisse indifférent, porte aux affaires du pays un intérêt que le temps n'a nullement affaibli. Il reçoit nombre de publications politiques et n'aime rien tant que la conversation, où il donne jour à d'intéressants aperçus et à d'instructives comparaisons entre aujourd'hui et l'autrefois. Le sénateur Dessaulles est assurément l'un des plus beaux exemples de force et de vitalité, de santé et de bonne humeur qu'il soit possible de citer. Les gens de Saint-Hyacinthe souhaitent que la Providence lui réserve encore de longues années de vie harmonieuse. Et à ce voeu le peuple canadien ne peut manquer de s'associer. Il est le plus authentique représentant de la tradition, le chaînon entre des temps déjà légendaires et le présent. Et il a su se tenir toujours au niveau des diverses générations parmi lesquelles il a vécu.



LE CANADA A WASHINGTON

Résidence de l'hon. M. Vincent Massey, ministre du Dominion aux Etats-Unis. L'ouverture de la légation canadienne à Washington marque l'un des progrès du Canada au cours de l'année du jubilée de la Confédération.

LES CEREALES "RED RIVER" DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

Un autre produit du Manitoba pénètre dans la province de Québec: les céréales "Red River" font leur entrée sur le marché montréalais.

M. J.-A. Kent, le représentant de la Compagnie "Red River" Grain, Limitée, de Winnipeg et Saint-Boniface, est actuellement à Montréal pour introduire chez nous le produit de sa firme, les céréales "Red River".

Cette compagnie est l'une des plus prospères et des plus progressives des marchands de grain du Manitoba. Le succès qu'a jusqu'ici obtenu la vente de son produit est tellement considérable que M. Harvey Kavaner, le directeur gérant de la compagnie Red River Grain, Limitée, a l'intention de doubler l'équipement d'où la production de l'entreprise.

Les céréales "Red River" sont rapidement devenues très populaires dans toutes les villes de l'Ouest et de l'Ontario, et la compagnie a bonne confiance que leur succès s'affirmera aussi bien dans le Québec et l'Est du Canada.

Elles ont l'approbation de la Chambre de Commerce du Manitoba, et sont recommandées par les praticiens des hôpitaux et des institutions publiques.

Il y avait 27 ans que M. Kent n'avait pas visité Montréal. Il a été fort impressionné par le développement extraordinaire pris durant cette période par la Métropole du Canada, et a exprimé sa confiance dans le succès que le produit qu'il vient introduire y obtiendra le plus franc des succès.

BAL AU CLUB DE BOUCHERVILLE

Bal-travesti demain soir au Club de Tennis de Boucherville. Tous les membres et leurs amis sont cordialement invités.

PROTESTATION

Lors d'une assemblée régulière de l'Organisation Conservatrice de Ste-Marie, tenue le 27 juillet 1927, il fut proposé et adopté "Que l'Organisation Conservatrice de Ste-Marie juge à propos de protester contre les idées émises par M. Dave Spence, député fédéral d'une division de Toronto relativement à la canalisation du Saint-Laurent, à l'abandon des ports de Québec et de Montréal comme ports d'exportation du blé canadien. Elle proteste également contre la façon suggérée par M. D. Spence de convaincre les Canadiens-français du Québec à coups de maillet; et que copie de cette résolution soit envoyée à M. Dave Spence, M. C. H. Cahan, ainsi qu'aux journaux."

La prochaine assemblée de l'Organisation Conservatrice de Ste-Marie aura lieu le mercredi 16 août prochain à un endroit qui sera annoncé plus tard. (Communiqué)

PLUS DE 7 MILLIONS DE VERRES VENDUS CHAQUE JOUR

Buvez Coca-Cola



Jouissez d'une bonne soif — avec ce breuvage pur, de saveurs naturelles.

THE COCA-COLA CO. OF CANADA LIMITED, • MONTREAL, QUE.

LE LAIT QUE VOUS BUVEZ

— I —

Chaque matin vous trouvez à votre porte une bouteille de lait ou de crème. Vous y êtes si habitué, cela vous paraît si naturel, que vous n'avez probablement jamais essayé d'imaginer ce que représente d'organisation et de travail l'approvisionnement d'une ville de 900,000 habitants.

Montréal consomme chaque jour environ 200,000 pintes de lait et 32,000 pintes de crème. Ces produits, il faut aller les chercher en dehors de notre île, parfois assez loin. Pour nous les apporter, on utilise 8,500 bidons, qui sont le chargement d'un train de 35 wagons. Enfin, plus de 1,000 camions et voitures, qui commencent leur tournée à 3 heures du matin, en assurent la livraison aux consommateurs.

Votre laitier doit choisir ses fournisseurs — les producteurs — et s'assurer de la pureté du produit et de la régularité des expéditions. Comme vous le savez, le lait est un aliment très délicat: sa manipulation exige les précautions les plus minutieuses. Nous verrons quels soin la MONTREAL DAIRY COMPANY, LIMITED, apporte aux diverses opération auxquelles est soumis le lait, depuis le moment où il est recueilli à la campagne jusqu'au moment où il est déposé à votre porte.

Montreal Dairy COMPANY LIMITED

1200, rue Papineau — — — — — *MONTREAL*



Une simple annonce classifiée dans la "Patrie" est susceptible de vous faire faire la plus grande transaction. Hommes d'affaires servez-vous-en. Téléphonez-nous votre annonce classifiée. Lancaster 3121.

La Patrie

UNE ANNONCE DANS "LA PATRIE" EST UNE GARANTIE DE SUCCES.

MONTREAL, VENDREDI 29 JUILLET 1927

49e année—No. 132—Page

LE JOURNAL LE MIEUX RENSEIGNE

LE CONSEIL PRIVE A REJETE L'APPEL DE L'UNION DE LA POLICE

Il donne droit à la cité de Montréal contre ses agents.

LE LOCKOUT

LONDRES, 29. — Le comité judiciaire du Conseil Privé a renvoyé hier, l'interjection en appel de Philippe Belec qui contestait l'action de la cité de Montréal relativement à l'union des Policiers, John A. Sullivan, c.r., de Montréal, a comparu pour le requérant.

L'avocat en soumettant la requête de M. Belec déclara que le requérant avait déjà obtenu un bref d'injonction contre la cité de Montréal, relativement à certaines résolutions adoptées par la cité, qui, dit-on, avaient pour but de dissoudre l'Union des Policiers. Il prétendit que de telles résolutions étaient illégales et que la cité avait ainsi outrepassé ses pouvoirs. L'action du requérant, dit-il, n'a été suscitée que parce que les policiers voulaient s'assurer qu'il n'y aurait pas de renvois du corps policiers parce qu'un policier était membre de l'union.

En vertu du règlement s'appliquant à la cause, ajouta M. Sullivan, un employeur agit illégalement en provoquant un lockout, et les employés ne peuvent eux aussi faire la grève, pour toutes disputes qui pourraient surgir, tant que la chose n'a pas été soumise à une commission d'arbitrage. Il prétendit que la cité de Montréal avait violé ce règlement, parce que le geste de la municipalité en requérant la démission des policiers comme membres de l'union et l'abolition de l'Union dans un délai de huit jours équivalaient à une menace de lockout, suivant le règlement des grèves et lockouts municipaux. Il existe de nombreuses preuves que des membres de la force policière ont été démis de leurs fonctions parce qu'ils appartenaient à l'union, dit-il, bien que l'Union ait été officiellement reconnue par la cité, tandis que la législature protège spécialement les unions.

Lord Phillimore, du comité judiciaire, fit alors remarquer que la cité n'avait probablement pas le droit d'instituer un lockout, mais elle pouvait démettre certains policiers de leurs fonctions.

L'avocat déclara que si le requérant avait attendu que tous les membres de la force policière fussent renvoyés, il n'aurait pu obtenir un bref d'injonction pour empêcher tout ce tapage.

Lord Cave, lord chancelier, dit que le requérant devait prouver clairement qu'il y avait eu menace de lockout.

Me Sullivan répondit que la cité menaçait l'existence même de l'union ce qui équivalait à 90 pour cent de la force policière.

Lord Cave, lord chancelier, dit que décision du comité judiciaire, que le Conseil Privé ne voyait pas de raison pour accorder l'appel demandé.

A L'HOTEL DE VILLE

La nouvelle que la permission d'en appeler au Conseil privé de la décision de la Cour Suprême rendue au sujet de l'union de police locale, a été refusée par le comité judiciaire du Conseil privé, a été accueillie avec satisfaction dans les cercles administratifs de la cité. Elle indique, en effet, la fin d'un long litige qui lavait créé quelque malaise entre l'administration et le corps de police. La nouvelle fut reçue hier matin et confirmée au début de l'après-midi.

L'action, intentée par l'ex-sergent J.-M. Duguay, avait été reprise par M. Philippe Belec. Il s'agissait, d'une cause d'injonction qui avait pour but d'empêcher l'administration municipale de donner effet à deux résolutions du conseil qui mettent en jeu l'existence de l'union de police.

La Cour Suprême avait donné gain de cause à la cité de Montréal, de là la demande, de la part de Belec, par l'entremise de Me John Sullivan, c.r., d'en appeler au Conseil privé.

Commentant la nouvelle de la victoire de la cité, l'échevin Brodeur a déclaré hier après-midi, dans une entrevue:

"Je suis bien content que la cité ait gagné son point. J'avais toujours été d'opinion que l'union de police était au détriment de la ville et des policiers eux-mêmes, car ceux-ci ne pouvaient servir deux maîtres en même temps. Quand j'ai su que l'on voulait porter la cause devant le Conseil privé, nous avons donné instruction à nos représentants, à Londres, de s'opposer à la demande d'en appeler et de lutter jusqu'au bout. Quelquefois, il arrive que lorsqu'une demande d'en appeler d'une décision est présentée au Conseil privé, on laisse procéder pour que la cause soit décidée au mérite, mais dans cette instance, nous avons décidé de faire opposition immédiatement.

Quel sera l'effet de cette décision ? avons-nous demandé à M. Brodeur.

Celui-ci se contenta de sourire, déclarant qu'il l'ignorait, qu'il faudrait étudier le jugement d'abord.

Mais la cité interviendra-t-elle pour faire disparaître radicalement l'union de police ?

Je n'en sais rien; je ne puis rien dire à ce sujet, fit M. Brodeur.

Quelqu'un nous exprimait l'opinion que cela aurait pour effet pour l'union de police de se dissoudre d'elle-même; est-ce possible ?

Je ne puis me prononcer, dit M. Brodeur. Parlant de nouveau de la décision qui vient d'être rendue, il ajouta qu'il savait d'avance que la demande avait peu de chance de réussir vu que l'on est catégoriquement opposé aux unions de ce genre en Angleterre.

LE LEADER DU CONSEIL.

L'échevin Trépanier, leader du conseil, rencontre peu après, s'est aussi déclaré satisfait de voir la fin de ce litige. Faisant un bref historique de la question, il remarqua:

Il y a quelques années, le conseil municipal prit une assez ferme attitude au sujet de l'union de police. L'opinion exprimée par la majorité des membres du conseil était que l'union constituait un danger pour l'ordre public.

Peu après, c'était en 1924, les élections générales municipales eurent lieu et deux officiers de police posèrent leur candidature sur la question. Ils furent défaits. L'opinion publique paraissait ainsi se prononcer à son tour contre l'union de police.

Depuis, les plus hauts tribunaux ont donné gain de cause à la cité, maintenant l'opinion que nous avons exprimée au conseil municipal sur cette question. Je considère que ceci devrait mettre fin à tout conflit entre la ville et un groupe de ces fidèles et éméritès serviteurs de la cité.

Le conseil municipal est toujours prêt à appuyer le corps de police et à le protéger contre toute injustice qui pourrait être faite à ses membres et les agents eux-mêmes réaliseront que notre attitude a été guidée seulement par notre esprit de devoir et la conscience de notre responsabilité vis-à-vis de ceux qui nous ont élus comme leurs représentants.

La ville de Montréal est orgueilleuse de son corps policier et je suis convaincu qu'elle continuera de l'être.

LE MAIRE MARTIN

Dans une brève entrevue, le maire s'est contenté de dire: "C'est bien malheureux. Mais ces avocats, vous savez, ont toujours été contre le travail."

"Bien! s'est écrié le chef Bélanger, en apprenant la nouvelle. Maintenant, nous allons pouvoir appliquer l'ordre défendant aux agents d'appartenir à l'union. S'ils se soumettent, nous ne les congédierons pas; seulement, s'ils veulent engager la lutte..."

"Je n'ai rien à dire", a déclaré le lieutenant Lantaigne, président de l'union de police. Plus tard, peut-être."

De son côté, M. J. T. Foster, président du conseil des métiers et du travail, a déclaré: "Le Conseil privé aurait pu laisser plaider la cause au mérite au lieu de refuser la permission d'appeler.

Dans les cercles ouvriers, on est d'opinion que la décision qui vient d'être rendue ne servira qu'à réveiller une question difficile vieille de quatre ans. On prévoit qu'elle aura trois effets: ressusciter les difficultés qui ont été si vives dans les cercles policiers, provoquer une campagne extraordinaire par les organisations ouvrières pour l'abolition des appels au Conseil privé, et aussi de déclencher une campagne pour faire reconnaître à la conférence de Genève le droit pour tous les ouvriers de s'associer. Enfin, l'on prévoit que l'affaire est loin d'être finie à Montréal.

L'OPINION DES OUVRIERS

Loin de tuer à jamais l'union de la police, le jugement rendu, hier par le Conseil Privé aura pour effet de rouvrir le débat à l'hôtel de ville. Telle est l'opinion exprimée dans les cercles ouvriers où ce jugement fait le sujet de toutes les conversations. Ce jugement pourrait avoir plusieurs résultats. Les chefs ouvriers croient que la question des unions policières pourrait bien être soulevée au prochain congrès des Métiers et du Travail qui s'ouvrira à Edmonton le 22 août prochain. Quelques-uns prédisent que ce jugement aura pour effet de faire demander par une certaine section du travail organisé l'abolition des appels au Conseil Privé. D'autres croient même que cela pourrait faire mettre sur l'ordre du jour de la prochaine conférence internationale du travail à Genève, la question du droit d'association pour les ouvriers.

Si les dignitaires de l'union de la police savent user de stratégie, toute la question de l'affiliation de leur union avec les unions ouvrières reviendra sur le tapis et sera comme elle l'a été, il y a huit ou neuf ans, la grande question municipale du jour. Il est bon de refaire brièvement l'histoire de l'union de la police. Cette union fut fondée en 1918. Le Conseil municipal approuva alors cette fondation et félicita les policiers de faire partie de l'union.

En 1919, survinrent des difficultés entre la police et les autorités municipales et une commission d'arbitrage fut nommée à la suite d'une grève de deux jours. Les deux parties en cause acceptèrent la décision du bureau d'arbitrage et un amendement à la loi des grèves municipales fut adopté par la Législature en 1921.

En 1922, nouvelles difficultés. Le comité exécutif refusa de reconnaître l'union et défendit aux agents de police d'en faire partie. On exigea de ceux qui entraient dans la force de jurer qu'ils ne feraient pas partie de cette union et on arrêta la perception des cotisations. Trois dignitaires de l'union furent expulsés du corps de police.

Ceci transporta le débat devant les tribunaux. Une injonction fut prise en Cour Supérieure pour empêcher la ville de donner effet à cette résolution. L'union gagna son point. La Cour d'appel maintint le jugement de la Cour Supérieure, mais la Cour Suprême renversa ce jugement et le Conseil Privé vient de juger comme la Cour Suprême.

Les chefs ouvriers croient, qu'en dépit de ce jugement, vu la sentence du bureau d'arbitrage en 1919 et les amendements passés par la Législature, l'union peut éviter son coup de mort.

La loi 11 George V, chapitre 46, section XIVb, clause 3b déclare que l'arbitrage peut être demandé par la police lorsqu'un ou plusieurs de ses membres sont renvoyés à cause de leur participation à l'union.

C'est ici que l'union peut user de stratégie. La ville a bien l'intention de renvoyer tout agent qui tentera de prolonger la vie de l'union. Tout ce que l'union a donc à faire est de prendre des membres pour qu'un ou plus de ses membres continuent à faire partie de l'organisation. Le renvoi s'ensuivra aussitôt et la question du droit d'association sera soumise à l'arbitrage.

Il faut remarquer qu'il ne s'agit pas de déterminer si les policiers ont le droit de se former en association. Cette question a été réglée par la commission d'arbitrage en 1919. Le rapport de la commission contenait cette requête à la ville: "La Cité de Montréal donne aux membres de la police municipale le droit de se former en union ouvrière et reconnait en conséquence l'union fédérale des policiers No 62."

Voici maintenant la sentence arbitrale:

"Les agents de police pourront avoir une société ou une organisation pour discuter de leurs propres affaires, mais cette société ou organisation ne devra pas être affiliée à d'autres sociétés, associations ou unions. Seuls les agents de police en activité de service et les anciens agents sur la liste de pension pourront en faire partie".

Dans les agents de police peuvent s'organiser en union, mais ils ne doivent pas s'affilier aux autres unions ouvrières à cause du danger de grève. Cette question d'affiliation aux autres unions ouvrières fut discutée incidemment par une seconde commission d'arbitrage composée de M. Grant Hall, président, de M. J. T. Foster, représentant la police et de M. Joseph Quintal, représentant la ville.

Il fut question des salaires, des conditions et de droit d'association, mais la question de l'affiliation ne fut pas réellement décidée. Elle vint cependant devant l'assemblée lorsque la majorité, — M. Foster se déclarant dissident — décida que la police de Montréal ne pouvait pas invoquer la loi provinciale pour obtenir un bureau d'arbitrage, parce qu'elle avait accepté la sentence du bureau de 1919, ne leur reconnaissant que le droit de se former en association entre eux. Le débat est donc encore ouvert et on s'attend à ce qu'il prenne de l'acuité au prochain congrès d'Edmonton. Le travail organisé est divisé sur la question des appels au Conseil privé. Il y a plusieurs résolutions pour et contre la continuation de ces appels.

Ceux qui s'opposent à ces appels déclarent qu'ils coûtent cher et que les décisions rendues ont souvent été adverses au travail. Mais il y a aussi un camp formidable qui veut la continuation de ces appels. Ceux qui en font partie ne sont pas toujours d'accord avec les jugements du Conseil Privé, mais croient que le travail organisé ne devrait pas jeter par dessus bord quelque chose qui pourrait peut-être leur servir dans l'avenir. Ils disent que le travail a gagné plusieurs causes à Londres. Quelques-uns disent que le jugement du Conseil Privé sur la Loi Lemieux, bien que défavorable au travail, doit être admiré, car les juges ont rendu une décision saine. Par dessus tout disent les partisans du Conseil privé, ce tribunal envisage les questions canadiennes dans un endroit loin des querelles locales, il est au-dessus de la politique et des politiciens et il est réellement utile. Le jugement du Conseil privé affecte non-seulement la police de Montréal, mais celle de toutes les autres villes du Dominion.

Le jugement du Conseil privé a aussi un aspect international. Il touche à un sujet déjà discuté par la conférence internationale de Genève. A la dernière conférence le droit d'association de la police et son affiliation avec les unions ouvrières était sur l'ordre du jour. Ce sont les Italiens qui avaient soulevé cette question. Elle ne fut pas discutée parce que la majorité de l'assemblée la remit à plus tard.

On s'attend à ce que le jugement du Conseil Privé la remette sur le tapis à la prochaine conférence.

Une déclaration du chef Bélanger au sujet de l'Union de la police

Le chef Pierre Bélanger a fait la déclaration suivante à un journaliste, ce matin, relativement à la décision du conseil privé au sujet de l'Union de la police.

"Les unionistes ont perdu. Je ne sais pas encore ce qu'il en résultera. Je n'ai rien de plus à dire, si ce n'est que nous n'avons aucun trouble avec l'Union de la police par le temps qui court. La ville n'a pas voulu reconnaître l'Union et personne ne sait encore quelles seront les conséquences du jugement rendu par le conseil privé."

Les rôles, au criminel

Les rôles, ce matin, aux petites cours, étaient un peu plus chargés qu'aux autres jours de la semaine. Charles Chopple, 3615 rue Germain, accusé de vol; Paul Provost, 763 rue Versailles, accusé de vol de bicyclette; Mabel Thomas, sans domicile, accusée de vol avec violence; Henri Belgrade, Henri Wilson et Armand Limoges, demeurant respectivement 4153 Drolet, 5066 Resther, 3128 Berri, accusés conjointement de vol d'auto; Gérard Prosos, 7111 St-Denis, accusé de vol de marchandises avec effraction, ont comparu en cour de police.

Aux enquêtes, entre beaucoup d'affaires de refus de pourvoir, de vente de bière et de refus de déclarer la taxe de vente, on remarquait D. Russell, trouvé coupable d'infraction à la loi des narcotiques, pour sentence, et D Cousineau, sous trois chefs d'exercice illégal de la médecine, pour sentence.

Concert sacré à Saint-Isidore de Laprairie

Demain, samedi, à Saint-Isidore de Laprairie, aura lieu, à huit heures du soir, heure solaire, un concert sacré dans l'église paroissiale. Plusieurs artistes sont au programme. M. Paul Doyon, organiste de Notre-Dame de Grâce, a promis son concours.

LA CONSTRUCTION A TRAVERS LE PAYS

Des contrats ont été accordés, au cours du mois de juillet, pour $50,881,200.

La construction continue de progresser en notre pays. Ainsi, pendant le mois de juillet, des contrats ont été accordés pour $50,881,200. Pour les sept mois écoulés de 1927, il y a un surplus de 6 pour cent sur les sommes dépensées, l'an dernier, en construction. En juillet 1926, il y avait eu pour $228,408,300 de construction; cette année, il y a eu des permis accordés pour la valeur de $242,205,000.

Voici le détail des contrats de construction dans les diverses provinces, en juillet: dans l'Ontario, 55.5 pour cent ou $28,205,800; Québec, 27.5 pour cent ou $14,-172,000; Provinces de l'Ouest, 9.2 pour cent au $4,652,900; Colombie Britannique, 6.3 pour cent ou $3,-180,000; Provinces Maritimes, 1.5 pour cent ou $669,900.

La classification des différents travaux est la suivante: grandes constructions, comme ponts, entrepôts, etc., 45.5 pour cent ou $23,-120,100; maisons privées, 23.9 pour cent ou $12,118,600; bureaux, 21.1 pour cent ou $10,821,700; manufactures, 9.5 pour cent ou $4,-810,800.

Depuis janvier dernier, la construction de bureaux d'affaires comprend 34.8 pour cent de toute la construction du Canada pour la somme de $59,804,800.

Les travaux publics s'élèvent à un total de $59,804,800 ou 24.5 pour cent. Des contracts pour maisons privées ont été accordés au montant de $70,806,900 ou 29.2 pour cent; les manufactures se classent dernières avec 11.5 pour cent du grand totel, soit $27,700,100.

La plus grosse somme dépensée pour la construction depuis janvier, dans une province, a été $108,705,-900, dans la province d'Ontario. Ceci représente 44.9 pour cent de tout l'argent dépensé dans tout le Canada. Dans Québec, les chiffres sont les suivants: $77,338,400 ou 31.9 pour cent; dans les provinces de l'Ouest, 13.8 pour cent ou $33,-497,500; Colombie Britannique, 7 pour cent ou $16,815,800; dans les Provinces Maritimes, ou $5,847,400

LES MEURTRIERS ETAIENT VENUS A MONTREAL DANS UNE AUTO

On croit cependant qu'ils ont vendu la voiture avant le meurtre. – L'auto est disparue du garage où elle était remisée. – La police provinciale poursuit activement ses recherches. – Toutes les informations sont vérifiées par le chef Lorrain.

MESURES ENERGIQUES PRISES PAR LA POLICE

La police provinciale, sous la direction du chef D. D. Lorrain, poursuit activement ses recherches pour capturer les trois meurtriers d'Adélard Bouchard, de Lachine.

La police municipale et la police de Lachine s'occupent aussi activement de la cause et travaillent en parfaite harmonie avec les agents de la Sûreté provinciale.

Bien que les recherches se fassent plus difficiles, la police est loin d'avoir perdu confiance. Le chef Lorrain ne veut pas que cette affaire soit classée et il a donné ordre à ses agents de ne rien épargner pour retracer les audacieux malfaiteurs. Rien n'est négligé, aucune information, même si à première vue elle paraît peu sérieuse, n'est mise de côté.

La police est convaincue que les assassins ne pourront se cacher éternellement et qu'ils tomberont avant longtemps dans les filets qu'on ne cesse de leur tendre.

Le chef Lorrain dirige personnellement toutes les recherches de la police dans cette cause. Il vérifie lui-même tous les rapports qui lui sont faits. Ce matin, encore, il a reçu plusieurs informations et il a lancé ses agents sur de nouvelles pistes.

Le détective provincial Jargaille et le détective Ouellet, de la police municipale, sont revenus, hier soir, de Van-Buren, Maine, où ils étaient allés faire une enquête sur un homme et une femme qui étaient détenus à cet endroit, et que les officiers américains du bureau de l'immigration croyaient être deux des assassins de Bouchard.

Les policiers, après avoir interrogé ces deux personnes, ont été convaincus qu'elles n'avaient en aucune façon trempé dans le crime.

La femme, une Française naturalisée Américaine, pèse près de 200 livres et ne ressemble aucunement à Doris Palmer alias Mme George Vance, une des trois personnes recherchées par la police pour le meurtre.

Quant à l'homme qui a été détenu en même temps, c'est un Anglais qui vient directement de Londres. Il n'avait pas de passeport pour entrer aux Etats-Unis et il sera renvoyé en Angleterre.

La femme a été relâchée car tous ses papiers étaient en bon ordre.

Les deux personnes en question lors de leur passage à Van-Buren, Maine, demeuraient dans deux hôtels différents.

L'AUTO DES BANDITS

Les détectives ont appris que les trois voyageurs accusés du meurtre, George McDonald, Fred Palmer et Doris Palmer alias Mme George Vance, étaient venus à Montréal en automobile. On croit qu'ils ont vendu l'auto peu après leur arrivée vu qu'ils ont été obligés de louer un taxi pour se promener à Montréal et dans les environs. L'automobile dans laquelle ils sont venus à Montréal n'a pas été retrouvée malgré les plus actives recherches de la police. C'était peut-être une voiture volée qu'ils auraient revendue ensuite à d'autres voyageurs retournant aux Etats-Unis.

Douloureux accident

TROIS-RIVIERES, 29. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Un douloureux accident est arrivé à Mlle Laura Boudreault, jeune fille de 18 ans, alors qu'elle se trouvait en promenade chez sa soeur, Mme Alfred Leclerc. Comme elle était à transporter un plat d'eau bouillante, celui-ci se renversa et lui tomba sur le pied gauche qui fut affreusement brûlé. Le Dr Dussault, de Ste-Perpétue, mandé en toute hâte, lui prodigua les soins les plus empressés, empêchant ainsi des complications graves de se produire.

OTTAWA 29 (Du correspondant de la "Patrie".) — Le magistrat Roland Millar, de Hull, a été appelé à Montréal où il siégera quelque temps à cause d'une grande accumulation des causes dans la métropole. A Hull le magistrat Millar sera remplacé par un autre collègue lorsque cela sera nécessaire.

La cité n'a pas actuellement l'intention d'exproprier la Montreal Water, dit M. Brodeur

M. J.-A.-A. Brodeur, président du comité exécutif de la cité a déclaré ce matin, qu'il n'avait pas encore entendu parler de cette nouvelle que la ville allait exproprier la Montreal Water & Power, pour en redevenir propriétaire. M. Brodeur a ajouté que, selon lui, cela prendrait maintenant plusieurs années avant que la cité puisse redevenir propriétaire de cette compagnie. Il va falloir attendre les événements, maintenant que tout a été gâché une première fois par des gens qui se disaient animés de l'esprit public, a dit en terminant le président de l'exécutif, qui a renouvelé sa déclaration qu'il n'était pas à sa connaissance que la ville allait exproprier la compagnie. Conséquemment cette nouvelle annoncée par certains journaux n'était pas fondée.

On décore le hall d'honneur de l'hôtel de ville pour la réception aux princes

L'on est actuellement à décorer le hall d'honneur de l'hôtel de ville pour la réception qui aura lieu, lundi matin, au prince de Galles et au prince George et au premier-ministre Stanley Galdwin. Le hall d'honneur jettera lundi matin un magnifique coup d'oeil.

UN JEUNE HOMME EST SAUVE PAR L'UN DE SES AMIS

Le bel acte de courage de M. Arthur Côté, de La Visitation.

TROIS-RIVIERES, 29. (Du correspondant de la "Patrie"). — Lionel Vouligny, 18 ans, fils de M. Honoré Vouligny, de la Visitation, vient d'échapper à la mort grâce au courage héroique de l'un de ses amis qui n'hésita pas à risquer sa vie pour venir à son secours.

Afin d'échapper à la chaleur accablante qui avait sévi toute la journée, le jeune homme décida, après souper, d'aller se baigner dans la petite rivière qui passe près de la demeure de ses parents. Il goûtait déjà au plaisir d'un bain réconfortant quand des compagnons qui le regardaient faire le virent s'enfoncer subitement en poussant un cri déchirant. L'un d'eux, M. Avilus Côté, n'hésita pas à se lancer à la rivière afin de sauver son ami disparu. Par sept fois, il plongea dans l'eau brouillée par le fond glaiseux de la rivière ce qui rendait son travail particulièrement pénible, et ce ne fut que la dernière fois, qu'il réussit à localiser le corps du jeune Lionel Vouligny et à le ramener à la surface.

Inconsciente, la victime fut transportée sur le rivage et là, plusieurs de ses compagnons, entre autres MM. Avilus et Antonin Côté, Adélard Boudreault, Bruno Leclerc et Bruno Gervais se hâtèrent de pratiquer la respiration artificielle pendant que d'autres personnes se hâtèrent d'aller chercher le Dr Ernest Veilleux, de Saint-Zéphirin. Ce dernier survint aussitôt sur les lieux et après plus d'une heure d'un travail ardu le jeune Vouligny reprit connaissance.

Cet accident a causé un émoi considérable dans le village où la victime, ses parents étaient très bien connus. Les plus sincères félicitations reviennent à M. Avilus Côté pour l'acte admirable qu'il a accompli. Au moment où nous vous écrivons ces lignes, le jeune Vouligny est parfaitement remis de l'accident qui a failli lui coûter la vie.

AU MARIAGE STILLMAN-WILSON A GRANDE-ANSE



"BUD" STILLMAN et LENA WILSON ont été mariés ces jours derniers à Grande Anse. Le mariage n'a pas été sans causer d'incidents. On voit ici la jeune épouse du millionnaire s'apprêtant à couper le fameux gâteau de noces. C'est la prise de cette photographie qui a déclanché la colère de Mme A. V. Stillman, laquelle se mit à bombarder les journalistes et les photographes avec de fines pièces de monnaie.



Marchés

Stanford's LIMITED

SUCCURSALES --- "PAYEZ ET EMPORTEZ"

ANGLE BLEURY ET SAINTE-CATHERINE
(Walter's Market)

436, RUE SAINTE-CATHERINE OUEST
(Montreal Public Market, voisin du Loew's)

5730, AVENUE DU PARC
(Lion-el Market, près Bernard)

ROSBIF DANS L'ÉPAULE, 17c
Qualité de choix, la lb.

ROSBIFS ROULÉS BOSTON 22c
Boeuf de l'Ouest, la lb.

CHAPONS DODUS 39c
6 livres et plus, la lb

JAMBON CUIT 53c
Frais bouilli, la lb.

PÊCHES DE CALIFORNIE 20c
8 au panier, le panier

POIRES DE CALIFORNIE, 25c
8 au panier, le panier

BEURRE PASTEURISÉ, 35c
Qualité garantie, la lb.

PÂTISSERIE SPÉCIALE
TARTES Raisin ou Pommes Chacune 17
2 pour 33c

On peut également acheter CES SPECIAUX sur la BASE DE PAYEZ ET EMPORTEZ à notre "Magasin de Service Supérieur", 1430, rue Mansfield (Ancien No 128).

Livraison gratuite sur commandes de spéciaux "Payez et Emportez" de $3.00 et plus, de ce magasin seulement.

PLATEAU 4121
12 TELEPHONES PAS D'ATTENTE

Stanford's Limited
1430, RUE MANSFIELD

Se spécialisant dans les victuailles de choix hors-saison et importées. — Service et livraison incomparables.

La Patrie

Fondée le 24 février 1879.
Publiée par la Cie de Publication "La Patrie", limitée.

Hon. D.-O. L'Espérance, Président
J.-H. Fortier, Vice-Président
A.-N.-A. Perrault, Gérant et Secrétaire-Trésorier.

SIEGE SOCIAL:
230, rue Ste-Catherine Est, - - Montréal.
Téléphone: LAncaster 3121
Echange correspondant avec les différents services

Représentants:
Toronto: F. W. Thompson, 100, Ouest King.
Etats-Unis: New-York: E. Katz Special Adv. Agency, 58 Ouest 40e rue.
" " Chicago: E. Katz Special Adv. Agency, Harris Trust Bldg.
Londres, Angleterre: F. A. Smyth, 5, Ludgate Hill.

ABONNEMENT:

Edition quotidienne: Canada, un an		$6.00
" " "	six mois	$3.00
" " Etats-Unis, un an		$7.20
" " "	six mois	$3.10

Service de la Presse associée — Correspondants dans tous les grands centres de la province de Québec et du Canada. Membres de l'Audit Bureau of Circulations.

MONTREAL, 29 JUILLET 1927

BIENVENUE

Un journal anglais, "Truth", dont le nom n'engage évidemment à rien, parait fort inquiet de la réception qui attend ici Leurs Altesses royales le prince de Galles et le prince Georges, le Très honorable Stanley Baldwin, premier-ministre d'Angleterre, et les personnages qui les accompagnent.

"Votre compassion, aurions-nous le goût de répondre comme le fabuliste, part d'un bon naturel: mais quittez ce souci!..."

D'abord il n'est pas question, dans l'esprit des Canadiens, de faire une distinction. Les jeunes princes et le premier-ministre symbolisent, pour nous, la même chose. Et c'est la Couronne anglaise, et ce sont les institutions anglaises que nous chérissons. A ce titre, ils ont droit à tous les honneurs.

Mais à ces raisons qui s'appuient sur l'histoire et sur une conviction raisonnée, s'ajoutent des raisons d'un autre ordre. Elles ne sont pas moins aptes à nous guider, à nous garder de toute impertinence comme de toute maladresse. Elles ne feront, au contraire, que rendre notre accueil plus chaleureux, plus franc et plus spontané.

Séduisant comme un Prince Charmant, simple et gentil, au sens complet du mot, l'héritier du trône d'Angleterre a déjà gagné tous les coeurs, ici comme ailleurs. Et c'est bien le moins que nous le considérerions un peu comme l'un des nôtres. Il s'en réclame, d'ailleurs, et ne vient-il pas précisément chez lui?

Le prince Georges, que nous connaissons moins parce qu'il n'a fait que passer au milieu de nous, parait avoir les mêmes qualités que son aîné, et possède aussi cette simplicité de bon aloi et cette jeunesse irrésistible qui semblent l'apanage des enfants de la belle famille royale d'Angleterre.

Nous les recevrons donc, l'un et l'autre, comme des jeunes gens de haute lignée qui représentent pour nous une tradition de justice et d'équité, et qui la perpétuent pour notre plus grande tranquillité. A notre élan, que justifie leur personnalité, se mêle donc de la reconnaissance pour le gage qu'il nous apportent par leur seule présence au milieu de nous, dans notre intimité, pour ainsi dire. Et ce nous est, à la fois, un honneur et une joie de les accueillir.

Grand industriel, politicien honnête, homme de bon sens et d'une grande dignité de vie, type bourgeois qui représente aujourd'hui la plus saine tradition au milieu du bouleversement moderne, nous connaissons aussi M. Stanley Baldwin. Nous savons le rôle qu'il a joué au milieu des plus grandes difficultés. Son attitude devant le communisme, le bolchévisme et la révolution nous plait, car elle s'inspire des idées essentielles auxquelles nous tenons. Sans discuter à fond son rôle strictement politique, il nous apparait comme la sentinelle de l'ordre et de la conservation sociale à la pointe avancée de la civilisation. Il n'en faut pas plus pour que nous accueillions aussi le premier-ministre d'Angleterre avec toute la déférence qu'on accorde à un personnage de marque, et qui joue un rôle utile dans le monde.

C'est assez dire que nous n'avons que faire des inquiétudes du journal anglais. Nos distingués visiteurs, outre les honneurs qui conviennent à leur rang, trouveront ici la plus cordiale hospitalité, et cette urbanité qui est l'apanage des sociétés polies. Notre tact peut aller jusqu'à les recevoir comme ils entendent être reçus, sans les incommoder, et sans leur imposer une véritable corvée. Pour ce qui est des discours, nous savons bien que le premier-ministre Baldwin n'en fera que lorsqu'il voudra. Et ce n'est pas à lui qu'on pourra reprocher de manquer de discrétion ou d'à-propos.

Enfin, qu'une rivalité s'établisse entre les deux groupes de visiteurs, nous n'en croyons rien. Nous laissons l'insinuation au journal à ragots mondains qui prête aux personnages que nous attendons des sentiments indignes d'eux.

Nous croyons, au contraire, qu'il est fort heureux que la visite du prince de Galles et de son frère coincide avec celle du premier-ministre Baldwin. N'oublions pas qu'ils viennent, d'ailleurs, rehausser de leur présence la commémoration d'un fait essentiel de notre histoire.

C'est ici qu'apparait l'à-propos et la portée du numéro spécial, et particulièrement soigné, que nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs. Dans ce numéro consacré à la Confédération, et que nous avons retardé à dessein, une section est réservée aux distingués visiteurs qui nous honorent.

De ce rapprochement voulu, une leçon se dégage que notre numéro a pour but d'illustrer. Et c'est que notre développement national ne peut être situé que dans le maintien des institutions britanniques, et dans un attachement loyal à la Couronne.

De plus, comme nous tenons à le répéter, venant à la suite du renouvellement solennel de l'Entente Cordiale, la visite des hommes qui en sont surtout responsables, du côté de l'Angleterre, ne fait que préciser le sens même de notre constitution et sa condition essentielle de vie et de durée.

La présence de Leurs Altesse Royales et du premier-ministre d'Angleterre, artisans de l'entente cordiale entre deux grandes races, illustre, en vérité, la leçon dominante des fêtes de la Confédération dont le fruit sera notre plus grand avenir.

C'est dans ces sentiments que nous souhaitons à nos éminents visiteurs la plus cordiale bienvenue.

DE QUI EST CETTE OEUVRE ?

Il est tout naturel que le "Canada", organe libéral, recherche toutes les occasions de jeter des fleurs au gouvernement libéral d'Ottawa. Mais il nous paraît se laisser entraîner un peu trop loin par son zèle lorsqu'il écrit, à propos du pont Montréal-Longueuil :

Nous voyons bien que le gouvernement King ne faisait pas de cette entreprise un bluff électoral. Il a fait droit aux réclamations de cette partie du pays et chaque jour nous rapproche du moment où l'on verra avec satisfaction et orgueil le nouveau pont s'élever majestueusement au-dessus du fleuve. Ce sera l'une des oeuvres les plus durables de l'administration actuelle.

Le pont que l'on est à construire entre Montréal et la rive sud coûtera environ dix millions de dollars, et cette somme sera entièrement fournie, à parts égales, par le port de Montréal, par la ville de Montréal et par le gouvernement de Québec. C'est une entreprise que ces trois administrations exécutent en commun, à leurs propres frais. Le gouvernement d'Ottawa n'y met pas un denier.

Par conséquent ce n'est à aucun point de vue une oeuvre du gouvernement King, qui n'en a pas plus le mérite que le roi George V, sous le règne de qui Montréal s'enrichit à ses dépens de ce moyen de communication avec la rive sud.

C'EST LA FIN

Chamberlain est ennemi du dramatique. Il vient de le déclarer aux communes anglaises, et prie qu'on se garde bien d'envisager même l'éventualité d'une querelle entre l'Angleterre et les Etats-Unis.

Mais d'autres furent moins prudents que lui. Et l'on entendit même le commandant Kenworthy établir un rapprochement entre l'Allemagne, vers 1908, et les Etats-Unis à l'heure actuelle. Les situations lui paraissent identiques et se développent de la même façon. Et voilà qui est assez inédit et ne laisse pas de causer quelque malaise.

Un autre député, ancien ministre travailliste, propose tout bonnement de mettre au rancart tous les gros navires de guerre, pourvu que les autres nations consentent à faire de même. Sa proposition ne parut pas être prise au sérieux, et c'est assez suggestif.

Il reste que la conférence est vouée au fiasco. Une réunion plénière est convoquée pour lundi, et suivant toute prévision ce sera la dernière.

Les délégués anglais sont, en effet, revenus à Genève avec une nouvelle proposition. Elle parut immédiatement inacceptable au Japon et aux Etats-Unis. Et à une question directe du chef de la délégation américaine, il fut répondu que c'était le dernier mot du gouvernement anglais. Dans les circonstances, il ne reste plus qu'à se séparer "comme des amis", ainsi que le veut Sir Austen Chamberlain.

Entretemps, les dépêches commencent à faire la lumière sur ce qui se passe dans les coulisses. Les armateurs et les constructeurs frayent, paraît-il, avec les journalistes et les délégués à Genève. Et ce sont eux qu'on tient responsables de l'insuccès de la conférence. Ils y trouveront leur intérêt, en effet, car le premier résultat sera d'activer la construction navale aux Etats-Unis. Et l'on dit que Washington approuvera, Piètre succès d'une conférence qui devait amener la limitation de l'armement.

L'UNION DE LA POLICE

L'arrêté du Conseil privé, qui refuse d'entendre l'appel de la police de Montréal, donne un caractère de finalité au jugement de la Cour suprême, et le procès engagé il y a quatre ans se trouve décidé en faveur de l'administration.

La situation est ainsi remise au point où elle en était avant que l'affaire fût portée devant les tribunaux. Et comme les cours de justice n'ont pas jugé les points fondamentaux du litige, à savoir si les agents municipaux ont le droit de se constituer en union, et, dans l'affirmative, si leur union peut se fédérer avec d'autres unions, l'affaire peut en rester là ou toute la querelle peut renaître et nécessiter un nouveau recours aux tribunaux.

A notre point de vue, il vaut mieux qu'elle en reste là. Et pour cela, il faudra que les autorités municipales se montrent raisonnablement conciliantes. Il leur est loisible de rester en paix avec la force de police, comme il est en leur pouvoir de rallumer la guerre.

Le président de l'exécutif a manifesté sa joie de la décision du Conseil privé, et cela est naturel. Mais nous voyons un danger dans la déclaration que la "Gazette" attribue au chef de police::

Très bien ! Maintenant nous pouvons appliquer l'ordre interdisant aux policiers de faire partie d'une union. Des renvois ! Nous ne renverrons personne si tous se soumettent. Mais si certains résistent...

Ce langage du chef de police fait pressentir une reprise des hostilités et réflète une sorte de joie triomphante qui pourrait avoir un effet irritant sur les membres de la force municipale. Nous ne croyons pas que le chef de police ait été autorisé à parler sur ce ton, et il aurait fait mieux de s'en abstenir.

Le droit de la police de se constituer en union a déjà été admis par le conseil municipal, et beaucoup opineront qu'il lui appartient de droit commun. Autrement, ces employés municipaux seraient privés d'un privilège reconnu à toutes les autres classes de travailleurs. D'un autre côté, si les policiers ont le droit de former une union, il ne s'en suit pas que leur union pourra empiéter sur les attributions de l'administration municipale.

Il s'agit donc en la présente occurrence, de trouver un modus vivendi qui respectera les droits respectifs des agents de police et de l'autorité municipale. Nous espérons que M. Brodeur aura assez de diplomatie et de souplesse pour effectuer une réconciliation complète et durable entre la ville et ses agents de police.

BREFS COMMENTAIRES

L'union de la police a perdu son procès, mais n'admet pas avoir perdu la partie.

C'est le moment, pour notre administration municipale, de montrer si elle est capable de médération.

Nous avons été tolérants depuis le printemps. Mais lundi prochain, nous exigerons du beau temps !

On se lasse de tout, même de suggérer des noms pour le nouveau pont entre Montréal et la rive sud.

Les citoyens d'Ottawa qui ont le sommeil léger auront d'ici à quelque temps double sujet de plainte : le carillon et les coqs de l'exposition internationale.

VISIONS ARCTIQUES

La grande lune pâle, si pâle, entourée d'un halo, éclaire sans ombre dans le crépuscule lumineux du printemps naissant. Une colonne faite de miroitements lunaires oscille sur les houles qui au pied des rochers en sanglotant se coulent. Le fjord évoque l'arène d'un Colisée vertigineux sur les parois duquel erre la clarté diffuse issue des deux astres gloriaux du jour et de la nuit qui éclaire partout et n'ombre nulle part, qui enchante et déconcerte...

Cette vision, ensuite, d'une aurore boréale, de l'aurore inféconde du pôle qui ne concevra jamais le jour, de l'aurore capricieuse qui volette parmi les étoiles sur des ailes de papillons gigantesques, qui afflue en des traînées de gazes endoyantes comme des convois de fantômes long voilés ou qui s'élance en jets de feu d'artifice, se forme en arcs ou en spirales ou s'étale dans une éblouissante apothéose. A son apogée qui a lieu tous les onze ans, elle devient si sublime que son apparition plonge l'infime spectateur dans une extase de ravissement et d'épouvante. Surexcitée par l'atmosphère crépitante d'électricité, renversée dans la neige, anéantie, j'ai été témoin des orgies de l'aurore boréale. Après avoir extravagué et folâtré pendant des heures, après avoir donné le spectacle d'une sublime féerie, elle s'est faite toute de flammes multicolores. Ces flammes s'élevaient des horizons, se poursuivaient en s'accélérant de lumière et d'étendue, engloutissaient les étoiles. Le firmament était devenu un brasier délirant et, pour finir, telle une bombe gigantesque, l'aurore boréale éclatait en un soleil immense dont les débris incandescents retombaient comme une pluie d'or aux quatre coins de l'horizon.

Anna Boberg.

A travers la presse

UN BAIN PUBLIC

(La "Presse")

Prenons dès maintenant les mesures nécessaires pour construire le bain de l'Ile Sainte-Hélène. La santé de nos enfants s'en trouvera bien, l'expérience ayant démontré, particulièrement aux Etats-Unis où l'on trouve des bains publics en grand nombre, que ces ablutions à l'eau courante contribuent puissamment à fortifier l'organisme des jeunes, à le tonifier pour ainsi dire, sans parler des précieux avantages d'une exposition prolongée au soleil.

La dépense ne saurait être très élevée, et le serait-elle quelque peu que les contribuables ne la reprocheront certes pas à nos administrateurs municipaux.

HEUREUX PAYS!

(L'"Action Catholique", Québec)

Heureux les pays qui, comme le nôtre, ont des sanctuaires où accourent les foules en pèlerinage.

Les politiques se demandent souvent si nous sommes une nation; aux yeux des diplomates les dévotions ne comptent guère; mais là où, comme au Canada français, il y a des sanctuaires où les foules accourent pour invoquer le Sacré-Coeur comme à Lebret, la Sainte Vierge comme au Cap de la Madeleine, Saint-Joseph comme au Mont-Royal, ou Sainte Anne comme à Beaupré et en tant d'autres endroits, il y a un peuple, il y a une nation.

Et heureux le peuple, heureuse la nation dont les fêtes religieuses sont des fêtes nationales.

* * *

LE MUSEE DE QUEBEC

(L'"Action Catholique", Québec)

Le gouvernement est décidé à bâtir un musée; on a choisi à cette fin le parc des Champs de Batailles. Joli endroit, certes, mais qui serait bien moins à la portée du public que la place Montcalm. Plus un musée a de visiteurs, et mieux cela vaut, car un musée bien garni, et c'est je crois le cas du nôtre, est une leçon permanente, leçon qu'il importe de mettre à la portée du plus grand nombre. Or, la place Montcalm est infiniment plus facile d'accès pour la majorité de la population que le parc des Champs de Batailles. Elle est aussi beaucoup plus à la portée des étrangers qui nous font une visite rapide. L'endroit serait donc éminemment pratique pour un musée. Le gouvernement est disposé à faire la dépense de construction. Qui empêche qu'il s'entende avec la ville pour édifier son musée sur la place Montcalm ? Je livre la suggestion au public.

AGRICULTURE

(Le "Soleil", Québec)

Un accroissement sensible, non seulement de la production agricole mais encore de la population rurale, est-il possible dans le Québec? Rien ne nous interdit de l'espérer. Déjà la colonisation, tout en agrandissant l'aire en culture, contre-balance la dépopulation de certains vieux comtés. La création de centres industriels en maints endroits met à la disposition des cultivateurs un marché qui devrait les encourager à la culture maraîchère et autres spécialités rémunératrices. A proximité des villes une terre de cent acres peut faire vivre deux et même trois familles au lieu d'une.

Mais l'évolution vers la culture intensive ne sera pas l'oeuvre d'un jour, car elle heurte des habitudes séculaires. Pour la réaliser il faudra que toutes les forces vives de la race s'unissent dans un grand effort d'éducation et de coopération. C'est dire qu'il faudra le moins possible de critique mesquine, de vaines jérémiades, et le plus possible d'encouragement aux initiatives intelligentes, d'où qu'elles viennent.

L'IMPOT SUR LE REVENU

(L'"Evénement", Québec)

L'an dernier, le gouvernement de Washington a touché en contributions une somme de plus de deux milliards et trois quarts, et trente millions de plus que l'année précédente. Là-dessus, la taxe sur le revenu a rapporté $2,219,831,011 41, soit exactement $245,726,873 08 de plus qu'en 1925 ! Cet exemple doit induire les adversaires de l'impôt du revenu à poursuivre leurs instances auprès des autorités fédérales pour obtenir, sinon l'abolition complète de cette taxe abusive, du moins l'exemption complète des salaires. Le trésor public n'y perdra rien, car l'argent que les contribuables sauveront ainsi s'en ira grossir le chiffre des initiatives commerciales nouvelles. Lors de la dernière session, M. Robb se demandait si ses réductions d'impôts n'affecteraient pas la recette fédérale. Les faits lui donnent une réponse qui le rendra plus optimiste. Nous attendons de lui un budget qui attache à jamais son nom au rappel du plus impopulaire des impôts canadiens.

FOLLE POLITIQUE

(Le "Droit", Ottawa.)

La Confédération des Travailleurs catholiques qui vient de tenir son congrès à Lachine a protesté également contre notre politique d'immigration. Nos députés se décideront-ils à porter la question sur le tapis de la Chambre? Il serait grand temps d'endiguer l'afflux d'immigrants qui inonde le pays et qui accroît la population des villes, déjà trop nombreuse. Il nous faut de la population. Oui, admettons-le, mais à la campagne, sur les terres inoccupées, dans les régions de colonisation, et pas ailleurs. Or, cette population, nous l'obtiendrons en permettant aux fils de cultivateurs canadiens de s'installer sur les terres neuves et d'y continuer le labeur ancestral. Nous l'obtiendrons en réservant à nos propres concitoyens les faveurs que nous distribuons follement à des étrangers et qui nuisent au progrès économique et à l'intérêt national de notre pays. Si nos députés se décident de parler, ils sont sûrs d'avoir, pour les applaudir, une forte partie de l'opinion publique. Ils auront aussi, au service d'une excellente cause, des arguments nombreux et irréfutables.



Prenda l'habitude de vivre sans t'étonner ni de toi, ni des choses, ni des êtres. Rien ne peut être autrement qu'il n'est. Pourquoi donc nous étonnerions-nous?

Louis Latzarus.

* * *

—Loisirs artistiques.

On dit qu'un marchand de tableaux de New-York a commandé cinquante toiles à l'ex-kaiser, à raison de mille dollars la pièce. C'est cher! Guillaume II a toujours eu des prétentions à l'art de peindre. Deux de ses tableaux ont été signalés jadis à l'admiration universelle: "Le péril jaune", et une composition à la gloire d'Aegir, personnage des mythes scandinaves.

Bien avant la guerre on entendait, parmi les éloges que lui adressaient ses sujets, celui-ci: "Es ist ein grosser maler". Et en allemand "maler", qui signifie peintre, se prononce à peu près comme le mot français "malheur".

* * *

—Le Geai batailleur.

Une fois, le Geai voulait se battre; il alla faire le guet sur le bord d'un chemin. Passe le Roitelet:

—Que fais-tu là, Geai? dit le Roitelet.

—Je veux me battre, répond le Geai; en veux-tu comme moi?

—Je veux bien, dit l'autre.

Et, sur-le-champ, la lutte commence. Le Geai l'emportait.

—Aïe! mon doigt!... Aïe Aïe! mon doigt, cria le Roitelet.

Il n'en voulut plus.

Passe le Tourd:

—Que fais-tu là, Geai? dit-il.

—Je veux me battre, réplique le Geai; en veut-tu comme moi?

—Je veux bien, dit le Tourd... Aïe! mes plumes! Ah! aïe! mes plumes!

Il n'en voulut plus.

Passe le Merle:

—Que fais-tu là, Geai? dit-il.

—Je veux me battre; en veux-tu comme moi?

—Je veux bien, dit le Merle.

Le Geai lui tombe dessus. Le Merle, se sentant le plus faible, se met à crier:

—Ah! je suis perdu! Je suis perdu!

Il n'en voulait plus.

Passe le Faucon:

—Que fais-tu là Geai? dit le Faucon.

—Je veux me battre; en veux-tu comme moi?

—Je veux bien, riposte le Faucon.

Et, au même instant, il fond sur le Geai, et vite, vite, le plume.

—Aïe! piaille le Geai aï! aïe! ma bonne mine!...

Et il se sauve tout décontit.

Il n'y a pas de diable qui ne trouve plus diable que lui.

Causerie Scientifique

L'état actuel de la télévision

Beaucoup de gens font l'optimisme est loin d'être blâmable croient que la télévision est une chose de demain et que déjà, dans leurs laboratoires, nos savants en tiennent le commencement. Détrompons-les. La télévision n'est pas pour demain, elle n'est même pas probablement pour après-demain. Cela tient à ce que, sur la route qui mène à elle, nous avons déjà pu marquer quelques étapes qui nous ont montré qu'entre l'état actuel de la question et la télévision il y a un grand vide, un abîme, et que ce n'est même pas par un perfectionnement à nos connaissances actuelles que nous y arriverons; il nous faudra une découverte nouvelle qui changera tout l'aspect de la question, comme en T.S.F. le fit la lampe triode. Voyons donc l'état actuel de la transmission des images.

A la base du problème, il y a la transmission d'un point lumineux. Déjà, ici, se pose le gros point fondamental: transformation, traduction d'un éclat lumineux en courant électrique, et, corrélativement, à la réception, l'inverse. Il y a une dizaine d'années encore, on se servait du selenium, qui jouit de cette propriété d'être beaucoup moins résistant au passage du courant quand il est éclairé. Actuellement, on utilise la cellule photo-électrique: c'est une ampoule de verre de forme arrondie qui apparaît tout argentée, sauf une petite région formant fenêtre. Cette argenture, c'est un dépôt de potassium qui recouvre le verre intérieurement et dont la masse métallique constitue un des pôles de la cellule. L'autre est un fil rigide occupant le milieu de l'ampoule et terminé un peu aplati. Lorsque la lumière pénètre dans l'ampoule par la fenêtre, elle frappe le potassium, qui, sous cette influence, dégage des électrons, exactement comme le fait le filament d'une lampe de T. S. F. Ils vont tomber sur le fil central, qui joue le rôle de la plaque, de sorte que l'éclat lumineux entrant se traduit par un courant proportionnel. En fait, cette cellule est très imparfaite; il lui faut beaucoup de lumière et beaucoup de temps pour l'actionner, et même la physique actuelle ne nous permet pas d'espérer qu'on puisse jamais la rendre sensible (20,000 fois plus, comme il le faudrait au grand minimum). C'est donc dans un autre phénomène physique qu'il nous faudra chercher le "traducteur", la "cellule" de l'avenir.

Le problème de la transmission du point résolu, on peut attaquer avec succès celui de la transmission d'une image complète. On procédera comme suit: Quand vous lisez une page d'un livre, vous lisez de gauche à droite toute une rangée de lettres appelée ligne, puis vous recommencez en-dessous, etc... Eh bien! on fait de même: on montre successivement à la cellule photo-électrique tous les points d'une ligne horizontale de l'image, puis d'une autre en dessous; en somme, on lui fait "lire" toute l'image. En réalité, ce n'est pas l'image qui bouge, c'est un système de roue en verre tournante qui travaille comme un prisme d'ouverture variable et déplace lentement le rayon lumineux.

Voyons ce qui se passe à l'arrivée et le phénomène de la transmission même. On utilisera un poste dont l'onde sera modulée par le courant issu de l'ampli de lumière. Les choses se passent exactement comme pour émettre une onde modulée par la parole, du moins tant que la vitesse de variation de l'éclat lumineux n'est pas trop rapide, variation de très basse fréquence, plus basse encore que les vibrations musicales.

A l'arrivée, on amplifie les ondes par plusieurs étages identiques à ceux des postes de T. S. F. (ampli haute fréquence).

De cette façon, le courant détecté qui apparaît dans la plaque de la dernière lampe est assez puissant pour allumer une toute petite ampoule plus petite encore que celle des lampes de poches et qui a une faible inertie calorifique. C'est en mettant sur le trajet de ses rayons lumineux un système de roues en verre qui donnent au pinceau un mouvement de balayage, que l'on fait au rayon lumineux explorer toute la surface de la plaque photographique.

Donc, trois choses caractérisent l'état actuel de la transmission des images: 1. On ne peut pas transmettre directement à partir d'un objet réel tel qu'il apparaît dans la nature (lumière solaire ou de chambre) et où la lumière qu'il envoie dans la cellule l'est par diffusion. On est obligé, pour avoir assez de lumière, d'employer une source qui éclaire par transparence une photo; 2. La méthode est une méthode analytique qui transmet l'image par succession de points; 3. L'image reçue n'est pas directement perceptible à l'oeil, du fait de cette analyse; il faut passer par l'intermédiaire d'une autre image à la réception; même la lumière obtenue est beaucoup trop insuffisante pour faire une projection sur un écran. Nous voyons donc que, dans l'état actuel des choses, même en supposant la cellule bien plus sensible qu'elle ne l'est, nous ne sommes que très loin de la télévision, et il y aura des principes directeurs nouveaux à trouver. Disons d'ailleurs qu'actuellement le temps employé en moyenne est de 5 minutes. Si l'on arrivait, au lieu de mettre cinq minutes à transmettre une photo à ne mettre qu'une quinzième de seconde, on arriverait à faire celles-ci se succéder à la vitesse habituelle des cinémas, qui est, on le sait, suffisante pour donner à l'oeil l'impression du mouvement continu. On arriverait ainsi à deux choses à la fois: d'abord, on pourrait transmettre directement le film même; on se servirait à l'émission de la lampe à arc habituelle et même du mécanisme classique seulement on explorerait l'image entière en un quinzième de seconde; ensuite, à l'arrivée, si on reçoit le rayon lumineux issu de l'appareil sur un verre dépoli, on verra toute l'image d'un coup sur le verre dépoli, et puisque l'image évolue quinze fois par seconde, on verra l'image mobile: le cinéma.

En somme, il s'agit d'aller 5 x 60 x 15, ou 4,500 fois plus vite. La partie qui a le plus de peine à suivre une pareille vitesse, c'est la cellule; aussi est-ce elle actuellement qui nous limite dans cette voie. On est arrivé néanmoins, en poussant tout à l'extrême limite, en se contentant de 9 images à la seconde, en ne transmettant que des images simples et rapidement explorées, à faire du télécinéma en laboratoire, dont les résultats, tout en n'ayant qu'une netteté très relative, sont un sérieux encouragement pour les chercheurs. Il y a dans l'accroissement de la sensibilité de la cellule un problème de pure physique qui, chaque jour, est amélioré.

Au point de vue mécanique, la difficulté créée par ces vitesses de rotation fantastiques est aisée à contourner.

Au point de vue radioélectrique on emploie un procédé un peu nouveau: l'image entière sera envoyée comme une espèce de quadrillage de petites taches, comme une similigravure de journal. Par exemple, nous avons supposé qu'on logerait 100 bandes dans la hauteur de notre cliché 13 x 18; nous allons proportionnellement loger 150 taches dans la longueur. Cela fera en somme 15,000 points lumineux à transmettre à la seconde. Nous allons donc faire de la photo instantanée à 1-15,000e de seconde avec notre cellule. Autrement dit, nous allons aimanter notre cellule non point avec du courant continu, mais avec du courant alternatif à 15,000 périodes, qui constituera une deuxième onde transmise; celle-ci sera de préférence une onde courte.

A la réception, en suivant les procédés de la radiotélégraphie, on aura un poste assez analogue à un superhétérodyne. On amplifiera l'onde porteuse (courte), on détectera, amplifiera l'onde lumineuse (longue). Mais alors se pose le problème du restituteur. On trouver une lampe qui donne 15,000 éclats par seconde? On a bien trouvé, aux Etats-Unis, un tube un peu analogue au tube Geisseler, mais c'est très imparfait. L'invention de M. Tawitt est venue, en France, donner le premier pas vers la solution idéale de l'organe qui sera le traducteur du courant électrique en lumière, sans retard ni inertie.

En résumé, le télécinéma peut être pour demain. Les difficultés mécaniques sont vaincues; le restituteur est déjà trouvé dans son principe. C'est surtout la cellule qui est faible et lente; espérons qu'on saura multiplier sa sensibilité bientôt.

Quant à la télévision, par son principe elle est toute différente, et ce sera pour plus tard, bien plus tard.

JOUR D'ETE

(Au Luxembourg")

Sous l'engourdissement de la nature lasse,
L'édénique jardin, par ce jour chaud d'été,
Est tout resplendissant d'azur et de clarté,
Et, le long des gazons, plus d'un couple s'enlace.

L'astre éblouit les yeux; comme un peintre de race,
De tons vifs il anime—à séjour enchanté—
Les balustres, les fleurs, le bassin argenté,
Les marronniers touffus et la double terrasse.

Il revêt de lumière aubépines, cormiers,
Massifs, quinconces frais, où volent les ramiers,
Et ses rayons se jouent sur la blancheur des marbres.

Et, dans le fond, le vieux palais, tout jaune pareil,
Belle en son charme altier, à l'ombre des grands arbres,
Parmi les chants d'oiseaux, l'amour et le soleil.

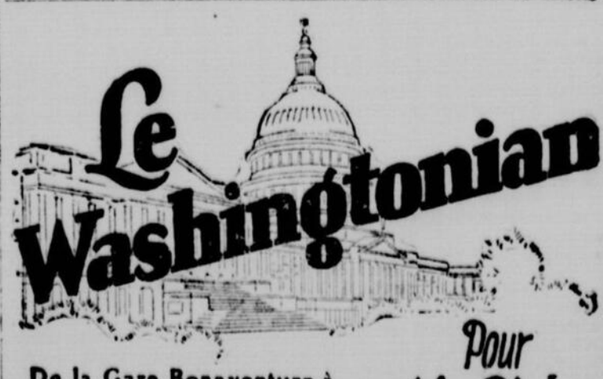
Léon QUENEHEN.

Une Délicieuse Recette d'Été

Voici un plat nouveau et très économique à servir au goûter ou au souper. Remplissez un plat ou un moule à tarte de morceaux de viande froide cuite. Ajoutez-y deux oeufs cuits dur, tranchés, et, si vous l'aimez, quelques piments rouges tranchés et un peu de persil. Faites dissoudre à peu près une cuillérée à dessert de gélatine en poudre dans du Bovril et versez sur votre plat. Lorsqu'il est pris retournez sur des coeurs de laitue croquants et servez.

BOVRIL

donne à la Cuisine d'Été L'Énergie du Boeuf sans Lourdeur.



Pour New York Philadelphie Baltimore Washington

De la Gare Bonaventure à 8 h 15 tous les soirs.
(Heure Normale de l'Est.)

Prenez ce train luxueux et commode pour Washington ou pour Springfield, Hartford, New Haven, New York (Gare Pennsylvania), Atlantic City, Philadelphie, Baltimore et les endroits intermédiaires.

On trouvera à bord de ce superbe train direct le service incomparable du Canadien National. L'aménagement en est de tout premier ordre et comprend: wagon-club, wagons-lits à salons et compartiments, wagon-restaurant et voitures de première.

Réserves de places et détails complets auprès de tout agent du Canadien National ou au Bureau des billets en ville, 230 rue Saint-Jacques, Main 6751

CANADIEN NATIONAL

Le Plus Grand Chemin de Fer de l'Amérique

PARADIS des ENFANTS

PROSERPINE VA AU MARCHE



Proserpine n'était pas dégourdie, il s'en fallait, aussi sa patronne l'envoyait-elle souvent au bain comme à la balançoire; docile, lorsque l'occasion s'en présentait, aussi s'y rendait-elle. Or, un jour, sa patronne l'envoya acheter une volaille. "Surtout, recommanda-t-elle à Proserpine, choisis-la bien grasse." Sur son honneur, la servante jura de remplir à souhait sa mission. "C'est une volaille grasse qu'il me faut et non une volaille maigre," se répétait-elle en allant au marché, et ceci lui fit trouver le temps moins long... Malheureusement, ce jour-



là... C'était chez le marchand le jour des volailles maigres, ce qui consterna Proserpine. "C'est un coup à me faire donner mes huit jours, gémit-elle... — Ne pleurez pas, répondit le marchand en lui présentant l'une des volailles maigres, je vais la rendre grasse à point... Pour commencer, je vais l'enduire de saindoux." Le marchand avait son idée, laquelle consistait à gonfler la volaille maigre au moyen d'un soufflet... La chose consciencieusement s'exécuta. Aussi, lorsque, de nouveau, il la lui présenta, Proserpine fut-elle émer-



veillée. "Ça tient du miracle! déclara-t-elle... — On connaît son métier," répondit simplement le marchand. Enthousiasmée de son acquisition, Proserpine revint à la maison et, pour la première fois, sa patronne se déclara contente d'elle... Hélas! cette opinion flatteuse ne dura pas... car lorsqu'elle eut mis le couteau dans l'estomac de la volaille, celle-ci brusquement, éclata comme un pneu, et de volaille grasse redevint volaille maigre. "Je ne ferai décidément rien de vous", conclut justement la patronne de Proserpine.

RÉPONSE A TOUT

Q.—D'où venait la première famille Fournier qui s'établit en Canada, et qu'elles étaient leurs noms et prénoms ?

(Canadienne.)

R. — Fournier dit Préfontaine Antoine, fils de Denis Fournier et de Catherine Desaillières de Beaumont, évêché de Beauvais, arriva au pays en 1688 et s'établit à Boucherville.

Q. — Comment enlève-t-on une tache de jus de fraises sur une robe de broadcloth de coton, couleur corail. 2. Dans quel recueil de musique pourrais-je me procurer le "Souvenez-vous" de Massenet ?

(Une intéressée.)

R. — Il faut faire agir du gaz sulfureux sur la partie tachée qu'on a préalablement mouillée. Pour cela on fait brûler du souffre dans un vase, au-dessus duquel est tendue l'étoffe mouillée et, sous son action plus ou moins prolongée, la tache disparaît. S'il reste une légère teinte jaunâtre, on la fera disparaître par un petit savonnage. 2. Le "Souvenez-vous" de Massenet se vend non seulement dans les recueils, mais en feuilles détachées que vous trouverez chez nos principaux marchands de musique.

Q. — Auriez-vous l'obligeance de me dire si les manteaux noir et blanc sont encore de mode, et les couleurs les plus en vogue pour les robes.

(Une lectrice de votre journal.)

R. — Le noir et blanc est toujours porté, mais sa vogue n'est pas aussi grande qu'au printemps. Les couleurs à la mode sont : les verts, spécialement le vert océan. Toutes les teintes pâles pour les robes d'été, les mauve, bleu, paille, le noir et le classique bleu marine. Les robes se portent raisonnablement au bas du genou.

Q. — Veuillez s.v.p. me donner l'origine de la famille Sayer ?

(Un abonné.)

R. — Sayer William, marié à Marie Rishworth, était établi au pays vers 1681. Ils eurent une fille: Marie, dite Sœur des Anges, de la Congrégation Notre-Dame, décédée en 1717.

Q. — Connaissez-vous un moyen pour faire blanchir les bras, et pour faire disparaître les taches de rousseur ?

(Valencia.)

R. — Lotionnez-vous les bras matin et soir, pendant quelques jours, avec une solution de pissenlit, une poignée dans une pinte d'eau; tamiser à travers une fine mousseline.

Q. — Connaissez-vous un moyen pour faire grossir les jambes ?

(Brunette.)

R. — Je n'en connais aucun, mais je crois que les massages et la marche y aideraient.

Q. — Quel est le caractère des personnes nées en janvier, et qu'elle sera leur richesse ? 2. Comment peut-on blanchir un chapeau de paille ? 3. Comment peut-on faire disparaître des taches de teinture d'iode sur un pantalon couleur tan ?

(Hâte de savoir.)

R. — Les hommes ont le teint brun et les yeux bleus. Ils sont remarquablement beaux et ne sont pas fats. Malheureusement ils seront si défiants, si timorés qu'ils manqueront leur bonheur à cause de leur indécision. Les femmes seront brunes, petites, plus gracieuses que jolies. Elles aimeront le clinquant, auront peu l'esprit d'ordre, mais se feront remarquer par leur amour maternel et leur fidélité conjugale. Hommes et femmes seront d'un caractère bilieux. 2. On prend du soufre en poudre sur lequel on exprime le jus, d'un ou plusieurs citrons; on trempe une brosse dans ce mélange, et l'on frotte vigoureusement le chapeau en opérant au grand soleil. Dès que le chapeau est sec, on recommence à le frotter, mais en employant cette fois du soufre en poudre sans jus de citron. 3. On traite le tissu coloré par du bisulfite de soude. On rince ensuite à l'eau légèrement acidulée puis à l'eau pure.

DANS L'INTIMITÉ

OPTIMISTE à Moussette.—Gentille amie, merci de votre réponse, elle m'a vivement intéressée,

"M'en aller avec vous... dans le beau ciel tout bleu?...
Ah! une optimiste ne peut souhaiter mieux"!...

Mais avant de partir pour l'au-delà vous me demandez une scènette du couvent?... Comment, voulez-vous donc me faire perdre ... ma réputation? Hélas! elle doit l'être déjà... comme élève ... sage!

Mais enfin que vous conterai-je? Les scénettes s'entrechoquent dans mon esprit... ah! il y en a tant! .....

La plus comique vous dites; voici: Un jour, nous voulûmes... (mais c'est dans l'intimité que je vous la raconte,) nous voulûmes donc nous venger de ce que en faisant la visite quotidienne.... des pupitres, notre maîtresse nous avait enlevé, croyez m'en, de bien bonnes choses.

Ce jour-là même, une de nos amies recevait un superbe... ananas. Tiens dis l'une, voilà juste ce qu'il nous faut! C'est dit, c'est fait: nous tranchons l'ananas, en déposons un morceau juste dans chaque assiette, et chacune fidèlement met une assiette dans son pupitre.

Entre parenthèse je vous dirai que nos pupitres ne s'ouvraient pas par le dessus mais par le côté, il fallait donc se pencher pour voir dedans.

Et puis le plaisir allait commencer. Le soir venu nous partons toutes sur la pointe des pieds ... nous coller le nez sur la porte vitrée de la classe, pour voir... le dénouement: Cérémonieusement, notre maîtresse s'avance vers le premier pupitre et, sans se pencher, glisse ses mains "immaculées" pour constater si l'ordre y règne... Mais, juste ciel, qu'y a-t-il?... Aussi vite que l'éclair elle retire ses mains... hélas, cette fois.... bien "maculée"!

L'indignation marquée sur son visage, elle passe chez la voisine, se croyant sans doute, chez une gourmande! Mais quoi, la même scène se répète deux, trois fois... elle ne doute plus, elles ont été capables de faire ça!... Et derrière la porte vitrée quatre à cinq petites espiègles étouffent des rires fous...

Cependant, le plus beau n'est pas passé, les voyez-vous s'enfuyant à toutes jambes.... mais surtout... mais je vous sais très perspicace, petite Moussette, je vous laisse donc tirer la conclusion, qui... mais chut... qui est tout ce gentil monde qui écoute? ... Ah! les frérots... les soeurettes, et... ma réputation?!.

OPTIMISTE à Goutte d'Eau. — La graphologie un jeu ?... une science?...

Voyez-vous la graphologie devenir simple jeu?... pis que cela, voyez-vous des hommes des savants comme Lavater, Michon, Crépieux-Jamin passant leur vie, si précieuse pourtant, à jouer, à s'amuser avec ce "jeu"??...

Voyez-vous tous leurs efforts, leurs recherches, leurs expériences devenir... des jeux?

Oh, non, non ma mie, la graphologie est une science et quelle science, puisque par elle nous connaissons les pensées, les moeurs, les dispositions, l'âme même, je dirais, de la personne dont nous avons un écrit!...

J'aime la graphologie, je l'étudie, et les petites expériences que j'ai faites, appuyées par celles des gens plus initiés que moi dans cette science n'ont fait que confirmer ce que j'en savais.

Après tout, qu'est-ce que l'écriture, sinon une série de petites gestes fixés sur le papier?

Alors, comment se fait-il que des personnes qui à la "même" école, d'un "même" maître, apprennent les "mêmes" signes les lettres; pourquoi dis-je, n'écrivent-elles pas pareillement?

Pourquoi? mais parce qu'il n'y a pas deux personnes ayant les mêmes idées, goûts, aspirations, enfin, du même caractère, et comme "l'homme imprime à tout ce qu'il fait le cachet de son individualité", il s'en suit qu'on ne peut rencontrer deux écritures absolument semblables.

Goutte-d'Eau, n'avez-vous pas remarqué l'analogie admirable qui existe entre le langage, la démarche et l'écriture?

Prenez un homme vif et ardent, il marche et parle vivement, n'écrira-t-il donc pas aussi vivement?

Et maintenant, gentille amie, vous avez peut-être remarqué le changement d'écriture chez une personne? Pourquoi? parce que son caractère a changé, et... son écriture s'en est ressenti, elle aussi a changé. Ceci je l'ai plusieurs fois expérimenté.

(Par exemple n'allez pas croire que si on écrit mal (je serais foutue...) on est méchante et vice versa. Pas du tout, il y a du bon et du mauvais monde dans toutes les classes d'écritures).

N'est-ce pas qu'après tout ceci vous convenez avec moi que la graphologie est une science, et une belle science vraiment qui mériterait d'être plus connue, et par là plus aimée ?

Maintenant, aimable soeurette, excusez-moi de vous arriver si tard, mais il y a eu erreur quelque part; j'avais envoyé ma réponse à la fin de juin mais elle n'a pas paru. Ce communiqué sera plus heureux, je l'espère.

Sur ce, vite, vite je me sauve, car notre Reine Louise pourrait bien me faire... des "gros yeux"... pour m'être attardée si longtemps.

Aurai-je le plaisir de vous lire?

REINE DE SABA à Enfant du Tonnerre, Carmen des Palmiers, Miss Suzy.—Je vous vous offre mes plus sincères félicitations. Maintenant que vous êtes des nôtres, aurez-vous un mot et un sourire pour la petite reine ?

REINE DE SABA à Moqueuse:—La mission de la femme est plus belle, plus grande, que celle de l'homme. La mère de famille a charge d'âmes, elle est la première éducatrice de ses enfants, c'est elle qui guide leurs premiers pas, elle qui éloigne d'eux tous les dangers, qui élève leur petit coeur vers le grand, le vrai, le bien...

REINE DE SABA à Goutte d'Eau:—La graphologie est une science, non un simple jeu. La bouche peut mentir, les yeux n'être pas francs, le style étudié, mais l'écriture ne ment pas, elle nous montre tels que nous sommes, et ceux qui méprisent cette science devraient faire faire leur "analyse graphologique" et je suis certaine qu'ils changeraient d'idée.... Bonjour, petite soeurette de St-C.... on m'a beaucoup parlé de vous....

REINE DE SABA à Jean Passe—Un homme qui a atteint la trentaine n'est pas une épave si un noble coeur bat dans sa poitrine... même s'il ne possède rien, il n'est pas à mépriser car on ne doit pas juger l'homme d'après sa fortune, mais bien d'après sa "valeur morale".... Vous êtes le bienvenu monsieur Jean, et je serai heureuse de causer avec vous,

MUSSOLINI DECRETE, LE PARLEMENT ACCEPTE ET LE PEUPLE SE SOUMET

Analyse du régime fasciste en cette cinquième année de l'ère nouvelle en Italie. – Syndicalisme nouveau. – Le chômage a presque disparu.

PLUS DE GREVE, PLUS DE LOCKOUT.

LONDRES, 29. — Sir John Fraser analyse, dans le "Sunday Times", la politique de Mussolini.

"C'est la cinquième année de l'ère nouvelle de l'Italie, écrit sir John, et tous les documents officiels portent cette date: Anna V. Les socialistes et les communistes, qui faillirent provoquer la guerre civile en Italie, après la grande guerre et peut-être même instituer les Soviets, ont été terrassés. Les anciennes lois ont été jetées au rebut, et le premier ministre a créé avec facilité de nouveaux programmes pour le patriotisme, l'économie nationale, l'essor industriel et la moralité, Mussolini décrète, le Parlement accepte et le peuple obéit.

"On ne saurait nier pourtant que, de cent façons, l'Italie a fait une révolution formidable, qu'elle est mieux gouvernée et que toutes les classes travaillent. Le chômage est, pour ainsi dire, inconnu. De vastes travaux publics ont été entrepris, le déficit du budget s'est transformé en un excédent et partout on constate une inflexible stabilité dans toutes les branches de l'activité nationale.

"Mussolini a dit aux Italiens qu'ils avaient besoin de discipline. Les Italiens l'ont reconnu et ils ont aujourd'hui une discipline, et quelle discipline! Lorsqu'il m'est arrivé de dire à des Italiens que le fascisme était contraire aux plus nobles doctrines de la démocratie, ils m'ont répondu: "Peut-être, mais comprenez la situation industrielle de notre pays et la vôtre!"

"C'est vraiment chose nouvelle que de se trouver dans un pays où il n'y a ni grèves ni "lock-outs"; où l'on entend dire non sans étonnement que des milliers d'employés inutiles et incapables ont été chassés des services gouvernementaux et des services ferroviaires. L'on constate d'ailleurs une amélioration dans le fonctionnement des services publics. On éprouve un véritable réconfort lorsqu'on entend dire aussi que le fascisme qui est "un mode de vie" a fait naître un sentiment du devoir et un sentiment de fraternité entre les travailleurs et les employeurs.

"Les autres nations suivront avec attention les tentatives que Mussolini vient de faire pour que l'industrie cesse d'être un sport cruel des conflits d'intérêt. Pour cela, il essaie de faire rentrer l'industrie dans le vaste mécanisme de l'Etat, de remplacer le vote de la foule par un conseil composé des représentants de toutes les forces actives du pays. Au cours d'une de ses héroïques allocutions, Mussolini a déclaré: "Je n'ai pas le culte de la divinité nouvelle: les masses doivent avoir raison parce qu'elles sont le nombre."

"Le mot syndicalisme sonne mal aux oreilles britanniques. Il évoque des visions de hordes d'énergumènes s'emparant des usines, chassant les patrons et exploitant l'industrie pour leur propre compte jusqu'à l'échec. Pendant les sombres journées d'après-guerre, alors que l'Italie, déchirée, déçue, gouvernée par des incapables, s'engageait en chancelant dans la voie de l'anarchie, les régions industrielles furent le théâtre d'événements de cette nature. Et pourtant, M. Mussolini a adopté ce mot, et la grande expérience du syndicalisme national est commencée.

"Il ne doit plus y avoir de grèves sous aucun prétexte, dit la loi. Les syndicats qui jettent le trouble dans la nation pour faire aboutir leurs revendications sont interdits. Mussolini n'est certes pas hostile aux revendications des travailleurs, mais il est hostile aux procédés qu'ils emploient jadis.

"Il n'admet pas non plus les lock-outs, il prétend, en effet, que la nation est composée du peuple tout entier, qu'il faut apprendre à ce peuple, dans l'intérêt de son bien-être matériel et moral, la coopération. Qu'une guerre civile pendant la crise industrielle mondiale serait une folie. L'Italie est très peuplée, le salut économique ne peut donc venir que d'une augmentation de la production. Depuis que Mussolini est au pouvoir, l'Italie, qu'elle approuve ou non ses méthodes, s'est engagée dans la voie de la prospérité. Pour une population de 40,000,000 d'âmes, on ne compte pas actuellement cent mille chômeurs.

"Lorsque Musolini exposa le programme syndical et industriel destiné à accroître la prospérité de la nation, ses adversaires lui dirent: "Votre syndicalisme aura le même sort que celui des socialistes et, malgré vous, vous provoquerez la guerre des classes."

"Mussolini répondit qu'il obtiendrait un résultat tout opposé. Jusqu'ici, l'événement, c'est-à-dire "le fait", lui donne raison."

L'Institut Fraser rouvrira ses portes le premier octobre

M. P.-B. de Crèvecoeur, bibliothécaire du Fraser, se propose d'avoir des salles et un aménagement spécial pour les enfants, dans cette institution. Il leur abandonnerait d'abord son ancien bureau, mais à celui-ci serait ajoutée une salle voisine, du côté sud de l'institution. Ces deux salles, quand elles seront réunies, pourront recevoir environ 50 jeunes gens. "S'ils savent lire, ils seront les bienvenus", dit M. de Crèvecoeur. Autrefois, les jeunes de dix ans, en montant, étaient admis dans les salles des adultes. Quinze ans sera la limite d'âge pour ceux qui pourront être admis à la librairie des garçons et filles. Naturellement, nous n'avons pas beaucoup d'argent, mais nous ferons de notre mieux pour donner le service le plus moderne possible. Il nous faudra au moins deux personnes pour exercer la surveillance, une femme qui connaît bien la littérature pour les enfants et une fillette d'environ 15 ans qui pourra aider à la surveillance et à faire la lecture aux garçons et aux filles. Ces deux personnes devront bien connaître le français et l'anglais.

L'Institut Fraser sera rouvert le 1er octobre prochain ou un peu plus tard.

"La force de la femme réside dans la plus ou moins nette perception qu'elle a de la faiblesse de l'homme."

L'ÉLÉGANCE



Voici un confortable manteau pourvu d'une ample pèlerine. Il est en lainage anglais mélangé de beige, de blanc et de gris. Un col de renard blanc le complète.

Fig. 5. — Cet ensemble pratique se compose d'une petite robe de sport en écossais et Tamisca uni avec manteau de Tamisca garni d'un col de poignets et de poches en tissu écossais.

LE CHEF G. BRADY EST ELU PRESIDENT

Il succède au chef Tessier, de Hull. — L'élection des officiers.

OTTAWA, 29. (Du correspondant de la "Patrie"). — M. George-M. Brady, chef des pompiers de North Bay, ancien membres de la brigade d'Ottawa, a été élu président de l'Association des chefs des pompiers du Canada, en remplacement du chef Alphonse Tessier, de Hull, président sortant. L'élection des officiers a terminé hier la convention à Hull qui a duré quatre jours. Les autres officiers sont les suivants:

1er vice-président: chef R. Harrington, de Montréal.

2e vice-président: chef W. Phillips, du Sault Ste-Marie.

Secrétaire: chef J. Armstrong, de Kingston.

Trésorier: chef R. McLeod, de Port-Arthur.

Auditeur: sous-chef M. Muir, de Kingston.

Directeurs: chefs Spalding, de Prescott; Guérin, de Kitchener, et Day, de Pembroke.

Les chefs Tessier et Armstrong ont été nommés délégués à la convention internationale des chefs des pompiers de l'Amérique qui aura lieu à Oregon dans deux semaines. C'est la première fois que l'Association nationale prend part au congrès international.

Il fut décidé que la convention de 1928 aura lieu à Kingston.

Cette route sera couverte de calcium

QUEBEC, 29. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Le ministère de la Voirie a décidé de recouvrir la route Lévis-Rimouski de calcium afin de faire disparaître la poussière qui incommode toujours les automobilistes qui fréquentent en nombre toujours croissant cette belle route provinciale.

LA PERCEPTION DES IMPOTS SUR LE REVENU

Les dernières statistiques indiquent une augmentation remarquable des revenus.

LES ARRERAGES

OTTAWA, Ont., 29. — D'après des statistiques récemment compilées par le ministère du Revenu National, l'on a constaté une remarquable augmentation dans la perception de l'impôt sur le revenu pour les quatre premiers mois de l'année et des augmentations appréciables dans la perception de la taxe des ventes et de la taxe d'accise, à comparer avec la période correspondante de l'exercice fiscal se terminant en 1926.

Pour les quatre premiers mois de l'exercice fiscal actuel, se terminant dimanche, les perceptions de l'impôt sur le revenu auront dépassé la somme de $44,300,000, tandis que la perception pour l'année fiscale entière se terminant le 31 mars dernier, ne s'est chiffrée qu'à $47,386,000. L'on s'attend que la perception normale de l'impôt sur le revenu pour l'exercice fiscal actuel dépasse la somme de $50,000,000.

En outre, un montant considérable d'arrérages est collecté. Il y aura augmentation des revenus de l'impôt sur le revenu en dépit de la réduction de 10 pour cent du taux de la taxe et l'exemption augmente pour ceux ayant charge de famille.

Le ministère a pris des mesures vigoureuses pour percevoir les arrérages et pour empêcher qu'il ne reste des arrérages après l'exercice fiscal actuel. Déjà 400 certificats de jugement ont été enregistrés en Cour d'Echiquier du Canada et en outre, il y a eu nombre de poursuites intentées dans diverses partie du pays pour défaut par certaines personnes de faire leur rapport sur leurs revenus annuels, dans le temps prescrit. Ces jours derniers, plusieurs personnes ont été condamnées à payer au Nouveau-Brunswick. La campagne de perception ne se confine cependant pas à une seule province, mais se fait d'une côte à l'autre.

Depuis les débuts de l'exercice fiscal actuel jusqu'au 30 juin, la perception totale de la taxe des ventes s'est chiffrée à une somme globale de $11,507,365.24; celle des timbres et de la taxe de luxe à $1,838,695.77, la taxe des manufactures à $1,711,708.75; la taxe du transport à $414,207.96; celle des chèques à $112,828.42; la taxe de licences pour taxes de ventes à $24,334, formant un grand total de revenus perçus par la section de la taxe des ventes et de l'accise de $15,630,231.98, à comparer avec un grand total de $18,462,383.07 pour les mois correspondants de l'an dernier.

Au cours du mois de juin cette année, la perception de la taxe des ventes s'est chiffrée à $7,861,058.68 (ceci comprend toutes les taxes perçues sous cette dénomination) et dans le même mois en 1926, le total fut de $9,249,558.35, mais au cours de la dernière session, il y eût une réduction de 20 pour cent effectuée. En prenant en considération, la réduction opérée, il resterait tout de même une augmentation considérable en juin dernier sur le mois correspondant de l'an dernier.

Dans les compilations pour les trois premiers mois de l'exercice fiscal, apparaissent deux items: un de $14,310.25 pour pénalités et un autre de $6,781.59 pour intérêts dus. La clause de l'intérêt et des pénalités entre en vigueur le 15 avril dernier. La clause pénale pourvoit à un intérêt de cinq pour cent pour tous arrérages et ne dépassant pas $25 pour rapport mensuel, mais la pénalité s'applique pour chaque mois que les impôts demeurent impayés. En plus il peut être chargé un intérêt de deux-tiers de un pour cent par mois sur les impôts dus mais impayés.

TORONTO, Ont., 29 — Dans une déclaration faite hier, le Dr R. J. Manion, l'un des commissaires de la commission des Liqueurs de l'Ontario, en l'absence de M. D. B. Hanna, président de la Commission, a annoncé qu'après deux mois d'opération, il y avait actuellement 47 magasins dans toute la province, vendant la bière et les spiritueux, y compris deux comptoirs postaux. Le chiffre total des permis émis pour les citoyens et touristes a atteint le nombre de 155,000.

EATON



MAGASIN FERMÉ TOUTE LA JOURNÉE LE SAMEDI DURANT JUILLET ET AOÛT

Les Marchandises achetées vendredi après-midi sont livrées samedi matin

Lisez nos annonces de samedi pour connaître les spéciaux de notre Vente de Meubles et d'Articles d'ameublement que nous vous offrirons lundi.

THE T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL.

"Le Jouet du Sort"





C'est jouer avec l'avenir d'une épouse et des tout petits que de les laisser non protégés par une assurance-vie.

Laisser une veuve et des enfants sans ressources comme résultat d'une telle imprévoyance en fait des "Jouets du sort".

L'époux et père avisé, aimant et prévoyant ne prend pas ces risques. Lorsqu'il choisit la London Life, il obtient la protection au coût net le plus bas.

Par exemple :—

Supposons que vous ayiez 35 ans et que vous obteniez une police Jubilé de la London Life pour $10,000 et que vous preniez avantage de votre droit, 5 ans plus tard, de la changer en une police-vie à vingt ans. Le coût moyen réel pour les 20 ans — entièrement à part des dividendes—sera seulement de $2.79 par mille dollars d'assurance par année.

Obtenez le bénéfice de l'expérience et des suggestions du représentant de la London Life. Si vous tardez vous pouvez devenir non assurable.

London Life
Insurance Company

"La Compagnie *Industrielle Ordinaire* du Canada"

SIEGE SOCIAL — LONDON, CANADA

Polices "Bonnes comme l'or".

BUREAUX LOCAUX:
IMMEUBLE CANADA CEMENT, Square Phillips, Chambre 311.
IMMEUBLE AMHERST, Angle rues Sainte-Catherine et Amherst.
4398, BOUL. SAINT-LAURENT, MONTREAL.

MORT D'UN ANCIEN CHAMPION DU MONDE--34E COUP DE CIRCUIT DE RUTH

AUX COURSES D'HIER A LA PISTE DE DORVAL



De gauche à droite: Illustrator, avec Cogan en selle, gagnant de la troisième course; Grey of Dawn, avec le jockey Chalmers, gagnant de la quatrième; Whizzing Cloud, avec Fisher en selle, gagnant de la cinquième course; Al Kripp, avec Abel en selle, gagnant de la sixième course, hier à Dorval. (Cliché de "Patrie".)

QUE TOUT LE MONDE PRENNE PART AU DEUXIEME CONCOURS DE BASEBALL DE LA "PATRIE"!

Aujourd'hui parait le second et dernier coupon de participation au quatrième concours de baseball la "Patrie". Les amateurs de sport ont déjà répondu par centaines sur le premier coupon, paru mardi de cette semaine mais comme la plupart aiment à jouer leurs atouts jusqu'à la limite, c'est dans les derniers courriers, comme aux précédents concours, que se trouvera le gros des solutions de ce concours.

Pour ceux, qui ne le sauraient pas encore, ce concours, comme les trois autres précédents, consistent à deviner quelle sera la position des clubs des ligues Nationale et Américaine le 1er septembre. Comme la position de la plupart des clubs est assez nettement accusée dans le moment, il semble qu'il est relativement facile de deviner quel sera le classement dans un mois. Mais, il y a toujours un mais, il faut compter avec les fluctuations et il s'en produit dans l'espace de quatre semaines! Preuve, les progrès que le Cincinnati fait depuis quelque temps et ce club sera sûrement la pierre d'achoppement à la réussite de plusieurs dans le troisième concours.

En classant ainsi les clubs des deux ligues majeures, on voudra bien se servir des chiffres un jusqu'à huit inclusivement pour chaque circuit. La chose n'est pas difficile et tout le monde se fera un plaisir de le faire. S'il y a des ex-aequo, qu'on accolle le même numéro aux clubs, que l'on voudra ainsi placer sur un pied d'égalité.

La "Patrie" donne $25.00 à la meilleure réponse, $15.00 à la seconde, et $10.00 à la troisième. A l'approche de la réouverture des écoles et collèges, on devrait participer à ce concours. Qui sait si le sort ne favorisera pas quelques écoliers, qui pourront à bon marché, se procurer, en gagnant, tout le nécessaire ou une grosse partie du nécessaire pour la prochaine année scolaire? Il en coûte rien d'essayer et on peut gagner beaucoup.

Les réponses seront reçues jusqu'à lundi, le 1er août et on voudra bien faire en sorte de ne pas dépasser cette date. Autrement les réponses seront rejetées.

Autre point important: il faut de toute nécessité que le coupon officiel accompagne la réponse du concurrent. Mais il n'est pas défendu d'envoyer plusieurs solutions pourvu que chacune porte un coupon. A l'oeuvre donc!

LE S.-J-BERCHSMANS

Le club Notre-Dame ira rendre visite dimanche au Saint-Jean Berchmans et cette partie est d'une souveraine importance pour les deux clubs. Aussi, la victoire sera-t-elle âprement contestée et les partisans des deux clubs envahiront le terrain, coin Iberville et boulevard Rosemont, sûrs d'assister à une palpitante exhibition.

CINQ records nautiques mondiaux ont été établis par Mlle Martha Norelius à New-York, hier. C'est dans le mille pour le championnat qu'elle établit ces records à diverses étapes du mille, luttant nez à nez avec Mlle Esther McGary.

* * *

Mlle HELEN WILLS et Mlle Helen Jacobs sont les finalistes du tournoi de tennis du Essex Country Club à Manchester, Mass.

Champion décédé



FREDDIE WELSH, ancien champion poids léger du monde, décédé subitement hier à New-York

CHAMPIONNATS DU CANADA CYCLISTES LE 20 ET 21 AOUT

Les championnats cyclistes pour le [illegible] se dérouleront à Montréal, les 20 et 21 août. La Canadian Wheelmen's Association offrira de nombreux prix et chaque grande ville du Canada sera représentée par plusieurs cyclistes.

Voici le programme officiel:

Samedi, 20 août, championnat de 10 milles sur route.

Dimanche, 21 août, championnat de 25 milles sur route.

Dimanche 21 août, championnat un mille, Parc Delorimier.

Dimanche 21 août, course éliminatoire.

Les distances de 25 et 50 milles seront pour le Championnat du Canada. La course de 50 milles sera pour le championnat provincial. La grande course éliminatoire à laquelle participeront au moins 75 coureurs sera la plus importante du programme à Delorimier.

Dans les courses de motocyclettes, Toronto, Ottawa, Winnipeg, Vancouver et quelques villes américaines auront des entrées.

Les organisateurs tiennent à faire de ces courses de deux jours l'événement le plus important du genre jamais organisé au Canada.

La Récréation Co-Cycle, La Canadienne, les Honoraires Association et les Distributeurs importants du Canada sont les organisateurs.

LE SOREL AU SHAMROCK DEMAIN

Le club de baseball Sorel, qui a la réputation d'être le plus fort club indépendant de la Province, viendra rencontrer demain après-midi, à trois heures, les nègres de Chappie Johnson, au terrain du Shamrock. Cette partie est attendue par les amateurs avec impatience, surtout de la part des supporteurs du club de Lucien Robillard, qui sont en grand nombre à Montréal. Les Sorelois viendront en excursion d'autobus et une ligne des autobus ordinaires qui peuvent trahsporter plusieurs centaines de personnes. De leur côté, les nègres ont confiance de rapporter une victoire décisive, et Chappie Johnson espère que son lanceur Dillon, malade depuis deux semaines, sera à son poste pour samedi. Au cas où son lanceur gaucher ne pourra pas être rétabli à temps, Carr sera envoyé dans la boîte avec Latimer comme receveur. Kieffer ou Poitras seront les lanceurs du Sorel avec D'Allaird comme receveur.

LES FAVORIS ET LES SECONDS CHOIX VICTORIEUX A DORVAL

Whizzing Cloud l'emporte pour la bourse Lakeshore. – Fin de courses extrêmement excitantes. – Derby de Québec, demain.

La matinée des dames à Dorval, hier, a eu l'effet fort plaisant pour la piste d'attirer la meilleure assistance depuis le commencement de la réunion. La chaleur humide qu'il faisait hier a forcé beaucoup de personnes à se diriger vers le rond de Dorval, si facilement accessible et si bien située.

Les courses furent du reste magnifiques et plusieurs ne furent décidées qu'après une lutte outrancière de la part des coursiers et des jockeys. Dans la cinquième, alors que se disputait la bourse Lakeshore, la principale de la matinée, Whizzing Cloud, fils de War Cloud, arborant les couleurs de l'écurie P. E. Fitzgerald, l'emporta par la plus petite marge possible sur Flaherty, qu'il battit par moins d'un nez. Ce fut une lutte enlevante entre ces deux montures et ce n'est que lorsque les juges firent annoncer le résultat que l'on fut certain de la victoire de Whizzing Cloud. Favori, il rapporta $5.70 pour $2.00.

La matinée d'hier fut favorable aux premiers et aux seconds choix, qui prirent toutes les courses. Le meilleur prix fut donné par Al Kripp, qui rapporta $14.95 pour $2.00 dans la sixième. Two Feathers paya $12.55 dans la septième course. Dans la sixième course, Al Kripp battit Golden Glenn par une tête, Golden Glenn prenant la deuxième position sur Ben Franklin par une encolure, et ce dernier devançant Silvermire par une autre tête, preuve que la fin de cette épreuve fut extrêmement excitante.

LE DERBY DE QUEBEC, DEMAIN

Le derby de Québec sera disputé demain, à Dorval. C'est la plus riche épreuve du turf local et on peut dire que c'est la classique par excellence. Une bourse de six mille dollars, montant considérable pour une piste montréalaise, en est l'enjeu, et cet événement suscite un très vif intérêt. Nul doute qu'il attirera à Dorval, demain, une foule énorme. Résultats d'hier:

PREMIERE COURSE. 5 1-2 furlongs. Bourse $700. Départ à 2.58 hrs.

Cheval	P.	Jockey	D.	F.
Darco 110 Bond			5	1
Homewood Jade 105 Bulcroft			4	2
Candelabra 107 Curran			8	3
Collar Ada Rose 103 Muir			9	4
Little Flora 115 Kinley			6	5
Jeny June 105 Fisher			7	6
Sea Chateau 107 Fishman			3	7
Sweeping Ray 110 West			2	8
Novice 2nd 105 Thomas			1	9

Pari de $2.00 sur Darco a rapporté $4.25 en premier, $2.40 en deuxième et $2.00 en troisième. Homewood Jade, $2.80 en troisième et $10.80 en deuxième et $2.80 en troisième. Candelabra $2.80 en troisième.

DEUXIEME COURSE. 5 1-2 furlongs. Bourse $700. Départ à 3.37

Cheval	P.	Jockey	D.	F.
Lady McNeil 111 Abel			1	1
Madam Pompadour 110 Richards			3	2
Puff Ball 109 Jackson			8	3
Swift Shiette 92 Hall			4	4
Fear Not 104 Chalmers			2	5
Henry Fox 108 Cogan			5	6
Arrant Jade 107 West			7	7
Gems To Let 104 Thomas			9	8
Saguenay 100 Wilson			6	9

Pari de $2.00 sur Lady McNeil a rapporté $5.00 en premier, $3.10 en deuxième et $2.50 en troisième. Madam Pompadour $3.10 en deuxième et $2.40 en troisième. Puff Ball $3.00 en troisième.

TROISIEME COURSE. 1 mille 70 verges. Bourse $800. Départ à 4.05

Cheval	P.	Jockey	D.	F.
Illustrator 106 Cogan			5	1
Polly Leighton 107 Chalmers			7	2
Real Artist 109 Milner			4	3
Llewellyn 108 Fisher			8	4
Il-ep of the North 101 Hastie			2	5
Dunbeath 109 1-2 Tammaro			3	6
Jacques 109 Fuerst			6	7
Sir Gallahad 2nd 106 Butler			11	8
Lady Corriegarth 92 Bellin			9	9
Sundew 100 Wilson			10	10
See It Through 100 West			1	11
Derelict 100 Couret			12	12

Pari de $2.00 sur Illustrator a rapporté $9.55 en premier, $6.40 en deuxième et $4.20 en troisième. Polly Leighton $6.85 en deuxième et $4.20 en troisième. Real Artist $2.60 en troisième.

QUATRIEME COURSE. 5 1-2 furlongs. Bourse $1,000. Départ à 4.36 hrs.

Cheval	P.	Jockey	D.	F.
Grey of Dawn 115 Chalmers			2	1
Ferry of Fate 112 Thomas			4	2
Auto Da Fe 107 1-2 Hastie			5	3
Biskos 115 Richards			6	4
Marsvale 107 Fishman			3	5
Suncrest 116 Abel			1	6

Pari de $2.00 sur Grey of Dawn a rapporté $7.15 en premier, $3.00 en deuxième et $2.00 en troisième. Ferry of Fate $3.15 en deuxième et $2.20 en troisième. Auto Da Fe $1.45 en troisième.

CINQUIEME COURSE. 6 furlongs. Bourse $800. Départ à 5.08 hrs.

Cheval	P.	Jockey	D.	F.
Whizzing Cloud 110 Fisher			6	1
Flaherty 113 Seremba			8	2
Jenny Dean 108 Fishman			3	3
Hobcaw 116 O'Brien			5	4
Heartache 114 Curran			7	5
Swizzle 110 Hastie			4	6
Short Price 104 West			1	7
Cut Bush 107 Chalmers			2	8

Pari de $2.00 sur Whizzing Cloud a rapporté $5.70 en premier, $3.00 en deuxième et $3.00 en troisième. Flaherty $4.00 en deuxième et $3.00 en troisième. Jenny Dean $5.20 en troisième.

SIXIEME COURSE. 1 1-16 mille. Bourse $800. Départ à 5.39 hrs.

Cheval	P.	Jockey	D.	F.
Al Kripp 110 Abel			1	1
Golden Glen 110 West			7	2
Ben Franklin 106 Woodstock			5	3
Silvermire 108 Wilson			2	4
Sandswept 107 Fishman			3	5
Blither 108 O'Brien			4	6
Northern Star 100 Collins			6	7
Eda C. 90 Milner			8	8

Pari de $2.00 sur Al Kripp a rapporté $14.95, en premier, $5.50 en deuxième et $4.80 en troisième. Golden Glen $4.00 en deuxième et $3.90 en troisième. Ben Franklin $3.85 en troisième.

SEPTIEME COURSE. 1 1-16 mille. Bourse $800. Départ à 6.11 hrs.

Cheval	P.	Jockey	D.	F.
Two Feathers 111 Jackson			1	1
Sporting Editor 112 West			7	2
Scissors 113 Fishman			4	3
Parchesi 108 Richards			3	4
Michael B. 107 Brooks			5	5
Marvelite 108 Cogan			6	6
First Edition 110 Abel			2	7

Pari de $2.00 sur Two Feathers a rapporté $12.55 en premier, $4.55 en deuxième et $4.60 en troisième. Sporting Editor $4.00 en deuxième et $2.00 en troisième. Scissors $8.35 en troisième.

ENTREES D'AUJOURD'HUI

PREMIERE COURSE, $800, à réclamer, 2 ans, 5 1-2 furlongs: Air Flight 106, Optical 103, Lady Septa 10, Lipsy 103, Trompetaine 106, Ena May 106, Partake 113, Wild Rose 113, Ichitaro 106, King Wrack 105, Grabstake 99.

DEUXIEME COURSE, $700, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs: Swift Shuttle 98, Arlesian 115, Sublime 112, Langour 105, Superline 105, Mountaineer 107, Last Inning 110, George J. 112, Me Too 108, Metal Man 115, Jewel Kit 105, Bride 95, Floss 105, Comfy 105, Smarts Draft 115, Trudy 105.

TROISIEME COURSE, $700, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs: — Uranus 103, Torrence 103, Arrant Jade 96, Tar Baby 102, Foxie 103, Radzanzky 108, Meister 113, Martins Caddy 105, Dream Maker 10, Wish Ton Wish 106, Royce 113, Zahee 103. Aussi éligibles: Efoudiane 105, Lord Darnley 105, Disciple 110, Porter 118, Costigan 108.

QUATRIEMES COURSE, $700, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs: Circus Lady 01, Brown Rock 106, Kinburn 106, Dr Barnes 100, Golden Laura 103, Lady Chilten 108, Eleanor W. 98, Kentucky Rose 102, Tid Bit 116, High Joy 108, Gonwithim 108, Is Zat So 107. Aussi éligibles: Charles Craigmile 103, Dolly Dunbar 110, Cooncan 108, Post Horn 110, Trafalgar 105, Cheating Cheaters 105.

CINQUIEME COURSE, $800, The Sorel, 3 ans et plus, 1 mille — Merry Man 106, Donetta 104, Signola 106, Great Rock 106, Mineralogist 101.

SIXIEME COURSE, $800, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1-8 mille — McTab 101, Sir Galahad 2nd 108, Muriel S. 104, Ryng Boy 103, Anchester 108, Booster 106, Transplant 106, Gold Mark 108, Candora 93, Malmonides 108, Antimony 103, Leprechaun 104.

SEPTIEME COURSE, $800, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1-8 mille — Vagabond King 102, Queen Emma 106, Joaquina 104, Jimmy Brown 108, Arnacid 102, Gunsight 106, Llewllyn 109, Davenport 108, Myrtle Crown 103, Husbeth 104, Sunny Pat 108, Harlan 106, Carfie 108.

PAUL BERLENBACH a knockouté Bob Lawson dans la septième ronde, hier à New-York.

Freddie Welsh est mort sans fortune

NEW-YORK, 29. — Freddie Welsh, ancien champion poids léger de l'univers, à la boxe, a succombé à une syncope de coeur, hier. Il est mort sans le sou après avoir dilapidé une fortune, amassée dans le rond. Sa femme ne vivait pas avec lui depuis des années, mais elle le fréquentait de temps à autre. En apprenant la mort de son ami, elle a amèrement reproché à ses amis de l'avoir abandonné dans le besoin après l'avoir soulagé d'une forte partie de sa fortune. Elle a surtout été sarcastique à l'adresse de Jack Dempsey, que son mari, a-t-elle dit, a défendu contre ceux qui l'accusaient de se dérober à ses obligations militaires pendant la guerre. La veille de la bataille Dempsey-Sharkey, elle télégraphia à l'ancien champion, lui demandant de rendre visite à son mari, mais elle ne reçut pas un mot de réponse.

LE VRAI "DUMMY" TAYLOR VIT ENCORE

COUNCIL BLUFFS, Iowa, 29—Luther H. Taylor, qui prétend être le vrai "Dummy" Taylor, anciennement des New-York Giants a nié catégoriquement qu'il était mort, comme on le rapportait avant-hier, dans une dépêche venue de Galesburg, Ill. C'est ce que le "Nonpareil" de Council Bluffs, annonçait, hier. Dummy Taylor, en outre, déclare qu'il a connu son homonyme qui vient de mourir, alors que celui-ci jouit comme semi-professionnel dans l'Illinois et l'Ohio. Il était gradué de l'école des Muets de l'Illinois et lançait à gauche. Mais "Dummy" ajoute que son homonyme n'alla jamais dans les ligues majeures. Puis, il a montré des découpures de journaux, établissant la véracité de ses dires.

LIGUE INTERNATIONALE

Syracuse	101	001	100	4	8
Rochester	200	000	011	4	10

Batteries: Peetz et Mancuso; Shoffner, Cuisene, McLaughlin et McAvoy.

Buffalo	001	000	010	2	12
Toronto	000	200	001	3	8

Batteries: Proffitt et Pond; Faulkner et Hargrave.

Newark	000	000	020	2	3
Jersey City	000	011	11x	4	11

Batteries: Bogart, Boney et Manion; Buckalew et Daly.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Buffalo	67	39	632
Syracuse	65	41	613
Baltimore	60	45	571
Toronto	53	49	520
Newark	56	51	523
Rochester	50	54	481
Jersey City	47	60	439
Reading	32	83	317

AMERICAN ASSOC.

Toledo, 13; Indianapolis, 8.
St-Paul, 4; Kansas City, 1.
Milwaukee, 18; Minneapolis, 2.
Columbus-Louisville: pluvieux.

Le Parc Champlain

Le Parc Champlain recevra l'équipe de Mansfield, dimanche le 31 juillet, cette partie est attendue depuis longtemps et elle intéresse les amateurs de baseball.

Le Parc Champlain pratique fermé cette semaine et s'attend de rapporter la victoire; c'est donc aux amateurs de se rendre en foule au Parc Champlain, coin Beaubien et 22ème avenue. Cette partie commencera à 2.30 hrs.

Le "New-York" World écrit que le match Dempsey-Tunney aura vraisemblablement lieu à New-York. Tex Rickard, le promoteur, ayant déclaré qu'il le devait après tout à la population new-yorkaise qui l'a si bien encouragé dans le passé.

BABE RUTH FRAPPE SON 34EME COUP DE CIRCUIT ET NEW-YORK TRIOMPHE ENCORE DE S.-LOUIS

LIGUE AMERICAINE

Le trente-quatrième coup de circuit de Babe Ruth, qui lui permet de dévancer son co-équipier Lou Gehrig par un, a jeté les 10,000 spectateurs de la joute S.-Louis-Yankees dans un état voisin du délire, hier après-midi. Il fut fait dans la huitième manche, alors que le Yankees, fort en avant n'en avaient guère besoin. Immédiatement, la foule se leva, trépignante de joie et d'enthousiasme et l'ovation dura bien après que Ruth eût franchi le marbre. Gehrig dut en ressentir une certaine amertume puisqu'il se fit immédiatement retirer au bâton. Cette victoire fut la 15ième consécutive des Yankees sur les Browns, qui n'ont pas encore réussi à remporter une seule partie sur le club de New-York cette année. Le score fut de 9 à 4 en faveur des Yankees.

—Le Washington a bombardé les balles de trois lanceurs du club Chicago, triomphant par le score de 12 à 2. D'un autre côté, Walter Johnson lança pour les Sénateurs une magistrale partie et il fut constamment maître de la situation. Le vétéran tint les White Sox à six hits en tout. Bucky Harris frappa quatre fois en lieu sûr.

—Détroit a gagné la dernière partie de sa série avec Philadelphie par le score de 5 à 2. Les Athlétiques tentèrent un ralliement dans la huitième sur les balles de Gibson qui fut remplacé par Holloway. Avec un coureur de disposé et deux autres au premier et au troisième, Holloway resta le maître de la situation.

—Boston a continué sa série triomphale en battant Cleveland deux fois hier par les scores de 3 à 0 et 4 à 2. MacFayden tint les Indiens à six hits dans la première partie, dont trois de la nature des "scratches". Le point victorieux de la deuxième partie fut fait à la neuvième sur le deux-buts du "pinch hitter" Welch, la passe à Rothbrock et le coup simple de Myers.

St-Louis	20000000	—4	12	0
New-York	50001012x	—9	10	2

Batteries: Vangilder, Stewart et Dixon; Shocker et Collins.

Chicago	100010000	—2	6	1
Washington	52000050x	—12	16	1

Batteries: Barnabe, Blankenship, Cole et Crouse, McCurdy, Johnson et Ruel.

Détroit	12000002	—5	9	0
Philadelphie	00000120	—2	9	1

Batteries: Gibson, Holloway, Wahlberg et Woodall; Rommel et Cochrane.

Cleveland	00000000	—0	4	0
Boston	00101010x	—3	11	0

Batteries: Buckeye, Grant et Autrey; MacFarlane et Hoffman.

2ème partie:

Cleveland	00000010	—1	5	1
Boston	01101001	—4	9	0

Batteries: Miller, Grant, Brown et L. Sewell; Harris et Hartley.

LIGUE NATIONALE

Les Giants ont remporté leur quatrième partie consécutive en battant les Chicago devant 15,000 personnes, hier après-midi, par le score de 9 à 5. Comme facteur important de cette victoire, Hornsby, qui remplit le rôle de gérant temporaire des Giants, frappa un coup de circuit, un triple buts et un coup simple. Cette défaite a empêché les Cubs de prendre la tête de leur ligue, vu la défaite des leaders, Pittsburg, à Brooklyn, hier.

—Cincinnati a continué sa série victorieuse en battant Boston, par le score de 11 à 6, hier. Il est resté en quatrième place par un point. Rixey tint les Braves à neuf hits espacés, tandis que les Reds bombardèrent Genewich et Werts pour seize coups sûrs.

—Opérant un ralliement dans la huitième, Saint-Louis a battu Philadelphie par le score de 10 à 8 dans la dixième partie de la série. Williams y alla de deux coups de circuit, portant son total à 22, et il contribua fort à la victoire de son club.

—Brooklyn a disposé des Pirates, hier, par le score de 7 à 5, mettant un frein provisoire aux efforts des Pirates pour se retrancher en première position de leur ligue. Bill Doak mit fin à un ralliement des Corsaires dans la septième après qu'ils eussent compté deux points, qu'ils eussent compté deux points, mais, affecté par la chaleur, il donna sa place à un autre lanceur. Carlson Hill, qui vola le marbre, reçut un support de 15ième victoire, reçut un support médiocre et fut obligé de se retirer lorsque Brooklyn compta trois fois dans la cinquième manche.

Brooklyn	20013010	—7	13	0
Pittsburgh	00030021	—5	14	3

Batteries: Doak, Petty, Stark et Hargreaves; Hill, Miljus, Cvengros et Gooch.

Chicago	00001200	—4	14	0
New-York	00000200	—3	12	3

Batteries: Root, Bush, Jones, Bridheart et Hartnett.

Boston	00010020	—4	9	4
Cincinnati	00021020x	—11	16	3

Batteries: Mitchell, Scott et Wilson; Alexander, Keep et Snyder.

LA RENOMMEE MONDIALE du YOUNG'S
Médaille d'Or
MOUNTAIN DEW
Scotch Whisky
s'est accrue énormément par tout l'univers



VOICI POURQUOI:
Le public apprécie sa maturité, sa qualité et sa caractéristique uniforme qui le rendent hors pair.
Prix: $3.50 la bouteille.
"Il n'est pas de plus fin whisky fabriqué."
Toujours de l'avant depuis 1797.
Bouteille de 40 oz. $5.25.

Concours de Baseball de La Patrie

Quelle sera la position des clubs des ligues Américaine et Nationale le 1er septembre 1927 ?

L'indiquer sur ce coupon en se servant de chiffres de 1 à 8 pour chaque ligue, et placer ces chiffres lisiblement à côté de chaque club.

Ligue AMERICAINE	Ligue NATIONALE
BOSTON	BOSTON . . . . .
CHICAGO	BROOKLYN . . . . .
CLEVELAND	CHICAGO . . . . .
DETROIT	CINCINNATI . . . . .
NEW-YORK	NEW-YORK . . . . .
PHILADELPHIE	PHILADELPHIE . . . .
SAINT-LOUIS.	PITTSBURG . . . . .
WASHINGTON	SAINT-LOUIS. . . . .

On voudra bien adresser les réponses d'ici au 1er août.
"CONCOURS DE BASEBALL", la "PATRIE", Montréal, Qué.

Nom . . . . . .

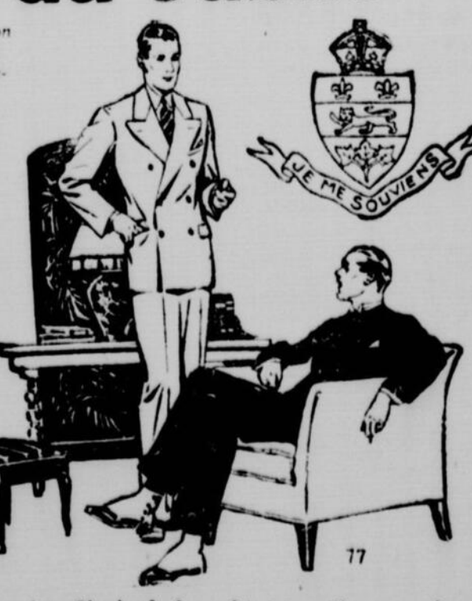
Adresse . . . . . .

N.B.—Sur les lignes pointillées ci-dessus, on voudra bien écrire lisiblement son nom et adresse.

VOTRE BONNE SANTE
est votre plus grande richesse: protégez-la en buvant
L'Eau de Source Laurentian.
Embouteillée à la source même au moment où elle jaillit du sol, claire et limpide
7 cts. le demi-gallon livré à domicile.
Téléphonez CHerrier 3139

A l'Occasion du Jubilé

Une maison strictement canadienne-française.



La maison Charles Laforce, Limitée, tailleurs canadiens-français de haut renom, est heureuse de remercier, en ce grand jour de notre Jubilé, ses nombreux clients, parmi les personnages les plus éminents et les plus élégants du Canada, qui en la favorisant avec générosité de leur bienveillant patronage, lui ont fait gravir si rapidement les échelons du succès. A cette occasion une réduction de 10% sera faite sur chaque ordre de complet.

Charles Laforce
Limitée
ROGER GARIEPY, Gérant.
37 est, Sainte-Catherine

LE SPORT

LES SAINT-JEROME VS SAINT-LAURENT ET AHUNTSIC VS CHAPPIE JOHNSON DIMANCHE

Si l'on en juge par les récentes foules, en dépit des pires conditions atmosphériques, l'on peut anticiper pour dimanche prochain, pour peu que le soleil soit quelque invitant, une assistance de 7,000 à 8,000 personnes. Le Shamrock, théâtre de maintes luttes célèbres et détenteur de records d'assistance locale, connaîtra une heure inoubliable après-demain lorsque le circuit Thibault sera en opération sur ce beau terrain.

St-Jérome sera aux prises avec St-Laurent dans la joute inaugurale. De fameux joueurs évolueront sur le gazon du Mile End dans les uniformes des clubs plus haut mentionnés. Qu'il suffise de mentionner Lou Miller qui joue le meilleur baseball de toute sa carrière et qui occupe la deuxième position au bâton dans le Big Four. "On plus de frapper .333, Lou mène dans les deux buts, ayant frappé son 8e à la 11e manche contre les Chappies dimanche dernier. Eugène Charette connait une excellente saison, Gene n'est pas un gros frappeur, mais ses 16 buts sur balles valent les plus beaux hits.

De son côté, St-Laurent possède ses artistes. L'un de ses joueurs les plus sensationnels est Rosaire Larivière. Rosaire offre un record que pas un local et que peu de constellations américaines peuvent se piquer de posséder. Lorsque Paddy Galkin l'empêcha de faire un hit le 29 mai dernier, Rosaire avait déjà placé la balle en lieu sûr pendant 18 parties consécutives de la Ligue de la Cité, (les 13 dernières parties de la saison 1926, et les 5 premières, cette saison).

Les équipes de la finale ont plusieurs favoris du public sportif. Les Chappies présentent le receveur par excellence à Montréal, Latimore. Ce joueur à une manière d'intercepter les lancers qui enthousiasme les foules. De plus sa moyenne au bâton rivalise avec celle de Cardinal, le meilleur cogneur du Circuit Thibault.

Le receveur rival Chick Bowden, bien que ne possédant tout l'aplomb de Latimore derrière le marbre frappe aussi bien que lui et il mène dans le royaume des dérobeurs de buts. Chick prend des glissades désespérées pour arriver à cette fin.

Comme on peut le constater le programme de dimanche ne manquera pas de "couleur."

Le GOLF

HAMPSTEAD A ROSEMERE DEMAIN

Voici l'appariement des joueurs des clubs Hampstead et Rosemère pour leur match de demain dans le district No 4 de l'association de golf de la province, à Rosemère, match qui sera joué en "foursomes":

HAMPSTEAD	ROSEMERE
W. L. Shaw	W. F. Mackinier
L. G. Nicholson	A. O. Gilpin
A. A. Haggerty	G. Hodge
R. L. Kennedy	F. Pearce
H. Foster	C. R. Cornell
C. Morlidge	Riley Hern
O. L. Bourque	C. V. Blachford
J. Z. Machado	P. B. Carl, jr.

Substituts — Hampstead: A. A. Ahearn et K. J. Barwick; Rosemère: G. E. D. Cornell et L. B. Scott.

LES AUTEURS D'UN GRAND PROJET



M. CARLOS FERRER, de New-York, entouré de MM. Joe Page et Alf. Gadbois, de Montréal, et qui fait partie d'un puissant syndicat américain, appelé à doter Montréal d'un stade d'une capacité de 31,000 personnes.



Apéritif
DUBONNET

BOURGOGNES
CHAUVENET

CHAMPAGNE
POMMERY

COGNAC
Jules Robin

LIQUEURS
CUSENIER

BELLE MATINEE DE SPORT POUR VALLEYFIELD

VALLEYFIELD, 29. — Nous verrons tout un contingent d'attractions sensationelles dimanche prochain, sous forme de courses de chevaux, courses de mules courses d'automobiles et courses de motocyclettes. Les promoteurs veulent absolument éclipser tout ce qui s'est vu à date dans le domaine du sport à Valleyfield et ils n'attendent plus que la coopération de la température pour obtenir un succès sur toute la ligne.

Cette matinée comporte un bilan superbe. Il y a d'abord trois excellentes classes pour les chevaux une de 2.18, une de 2.24 et une autre de 2.40 minutes. Des bourses au montant de $350 seront affectées à ces courses, dont le starter sera M. Rouleau, d'Alexandria, Ont.

Les courses d'automobiles seront sûrement les plus sensationnelles encore vues ici depuis des années. Parmi les inscrits, il y aura le prof. Walter Desrosiers, qui réclame le championnat du Canada, Palmer, de Rochester, N.Y. et Gélinas, qui n'en est pas à ses débuts. Les courses seront de 5 et 10 milles et fourniront de la haute sensation. Une addition au probramme sera le 5 milles entre l'auto de Desrosiers et la moto de Héneault, champion provincial, afin de déterminer la supériorité d'un véhicule sur l'autre. La dernière fois, l'auto perdit la décision "par un nez", mais cette fois Desrosiers entend bien se reprendre et renverser les choses.

Dans les courses en motocyclettes, on verra quelques-uns des meilleurs coureurs de la province se disputer le mille, le trois, le cinq et le dix milles pour des bourses tondelettes. Toutes les meilleures marques de motos seront au programme et la rivalité de chacune de ces marques ne manquera pas de s'afficher.

Les courses de mules seront également une attraction plaisante et ce genre de courses a beaucoup de vogue dans les centres ruraux.

JOUBERT SERA EN LICE CONTRE LE RACINE

Les Comos Litho seront appelés à livrer leur plus rude combat de l'année demain après-midi, à Guybourg, alors qu'il seront les hôtes du Bureau de Poste. On annonce pour demain, plusieurs importantes captures du gérant Robitaille des Postiers, notamment Maurice Ryan et Gervais. Les Postiers ont bien mérité le trophée Moffatt. Le joueur le plus utile à ce club en sera l'heureux possesseur. A date, plusieurs candidats sont à ses trousses, Pamphile Yvon, ci-devant du St-Eusèbe, de la Ligue Indépendante, et arrêt-court du Bureau de Poste, est l'un des candidats les plus sérieux à cette coupe. Inutile de dire que l'intérêt va progresser dans le camp de Paul Robitaille avec la générosité de M. Moffat.

Jean Paquette fera la lutte à Perron dans cette joute inaugurale.

Suivra la fameuse rencontre Racine-Joubert. Bien que favoris, les Laitiers n'ont pas encore la partie dans leurs gousset. Leduc devra recourir à toutes ses ressources demain. Qu'il suffise de mentionner quelques recrues du Racine pour cette joute: Charley Houde, Minou Turgeon, "Shorty" Lapiante et Dupont.

Cette joute fera époque dans les annales de la Ligue Commerciale. Les deux vieux antagonistes fourniront des sensations lorsqu'ils viendront en conflit.

A WINDSOR, ONT.

Première course, 6 furlongs. — 1er Meiva Rose 97, Leonard, 4.80, 2.50, 2e Sea Pen 107, Pershall, 4.10, 2.90, 3e O'Trigger 104, Rizzo, 5.05. Temps 1.13 3-5. Jagger, Kingscort, Silent Weapon, Wedding Prince, Atlantida ont aussi couru.

Deuxième course, 5 1-2 furlongs.— 1er Reigholza 105, Mann, 19.70, 11.75, 4.35; 2e Ondera 103, Kingsland, 54.50, 13.40; 3e Bill Seth, 110, Pershall, 2.85. Temps 1.07 2-5. Storm Maiden, Billie W. Carolyn Lee, Cyclopean, Miss Prim, Old Kid, Lary In Blue, Matt Karr, Charles Robinson ont aussi couru.

Troisième course, $1,000, A réclamer, 3 ans et plus, 7 furlongs. — 1er Grapestone 99, Mann, 31, 4.70, 2.80; 2e Three Sixty 107, Gurrera $4.85, 3.90; 3e Cappie 104, Emery $6.70. Temps 1.26 1-5. Spearo, Little Taussig, Sunny Girl, Colored Gal, x-Steinway, Harry Carroll, Palm Court, x-Frontiersman ont aussi couru.

Quatrième course, $1,000, A réclamer 3 ans et plus, 7 furlongs. — 1er Turnberry 104, McClair $9.65, 5.80, 4.80; 2e Louis Rubenstein 109, Leonard $5.05, 3.90; 3e Waponeca 109, Dillea $8.50. Temps 1.26 1-5. Bees, Nani Hamail, x-Street Liz, Gold Bells Moccanelli, x-First Mate, x-Rosita, Starless, Josie Hartman ont aussi couru.

Cinquième course, $1,200, A réclamer, 4 ans et plus, 7 furlongs. — 1er Deputy 104, Leonard $106.70, 22.75, 20.80; 2e Broomster 104, Horn 12.90, 6.15; 3e Hopeless 110, Arnold $9.50. Temps 1.24 4-5. Hole Card, Aversion, x-Delegate, x-Hedge Fence, x-Realist, Russell Gardner, Corinthe, Berkely Square et Smacker ont aussi couru.

x—Champ.

Sixième course $1,500, 3 ans et plus 1 mille 70 verges. — 1er Patricia, Martan 98, Arnold $11.10, 7.10, 4.05; 2e Queen Towton 110, Ford $45.30, 17.95; 3e Sun Altos 12, Pendergrass $3.35. Temps 1.42 3-5. Dr. Cardenas, Golden Rule, King Basil, Sun Dance, Willie K., Fablan ont aussi couru.

Septième course, $1,000 A réclamer 4 ans et plus, 1 3-16 mille. — 1er Sir Maurice 105, Pershall $6.10, 4.20, 3.-95; 2e Great Luck 108, McClair $2.95. 3e Prince K., 105, Whittaker, $6.15. Temps 2.01. Barbara Palmer, Ammerod, Catesby, Sligo Branch, Winnipeg et Promising Tom ont aussi couru.

Il ne s'agit que d'une mort accidentelle

Le jury du coroner a rendu, cet avant-midi, un verdict de mort accidentelle, dans le cas d'Absalon Colpron, 50 ans, mort à l'hôpital Général, mercredi, d'une hémorragie cérébrale causée par le choc d'une planche qu'il reçut sur la tête, au mois de juin dernier.



Les campeurs sont des hommes de jugement. Aussi le "Black & White" ne manque-t-il pas d'amis parmi les amateurs de chasse et de pêche.

DISTILLE, EMBOUTEILLE ET MELANGE EN ECOSSE

"On le reconnait à sa Qualité"

JAMES BUCHANAN & CO., LTD
GLASGOW ET LONDRES

BLACK & WHITE
SCOTCH

SAINT-EUSEBE VS BEAURIVAGE ET GUYBOURG VS HOCHELAGA APRES-DEMAIN

Les amateurs de baseball verront, dimanche prochain, au terrain du Guybourg, les deux joutes suivantes:

1.15—St-Eusèbe vs Beaurivage.

3.30—Guybourg vs Hochelaga.

Batteries du St-Eusèbe: Jerry Corey et Mayforth; celles du Beaurivage: McCormick et Mullen.

Batteries du Guybourg: George Talkette et Aronson; celles de l'Hochelaga: Chief St-Denis et Tiley Duplessis.

Il est très difficile de trouver une meilleure agglomération de lanceurs et de receveurs.

L'équipe du Beaurivage comptera sur son alignement deux nouvelles figures, "Slim" Morse qui jouera dans la gauche du champ, et Charley Watson qui remplira la position de deuxième but. Nous savons que le fameux frappeur gaucher Watson renforcira de beaucoup le champ intérieur du gérant Geoffrion.

La direction du St-Eusèbe s'est acquis les services d'un nouveau voltigeur, dont la moyenne au bâton dépasse la marque .300. C'est exactement dans ce dernier département que se trouve la faiblesse du St-Eusèbe. On attend beaucoup de l'excellent lanceur qu'est Jerry Corey, mais il ne peut pas tout faire seul, quoi qu'en disent certains critiques dont l'oeil n'est pas si ouvert qu'ils ne le croient. Le meilleur lanceur au monde ne saurait triompher de ses adversaires, si on ne lui accordait pas de point.

Dans la seconde joute, les joueurs de Jos. Choquette se croient de taille à faire subir une défaite aux membres des champions de la première série. Pour que cette prétention se réalise, leur lanceur George Talkett est indispensable. Il est bon de souligner que Talkett a gagné les trois joutes qu'il a lancées pour Guybourg et que ses adversaires n'ont pu enregistrer que trois points en tout. C'est le record de la ligue à date. Tiley Duplessis nous faisait remarquer, hier soir, que si Dubé répétait la tenue brillante qu'il a montrée depuis un mois environ, c'en était fait du Guybourg. Nous sommes assurés, continuait-il, de faire subir au grand lanceur Talkett son premier revers à Montréal.

LE TENNIS

JACK WRIGHT EST FAVORI A VANCOUVER

(Par Marcel Rainville)

Les demi-finales du championnat canadien seront jouées cet après-midi sur les courts du Vancouver Lawn Tennis Club: Jack Wright, Montréal, vs John Risso, Californie; Léon de Turenne, Seattle, vs Bradshaw Harrison, Californie. Demi-finales du simple dames: Marjorie Leeming, Vancouver, vs Carolyn Swarts, Californie; Edith Cross, Californie, vs Marion Williams, Californie.

Jack Wright, le seul représentant du Canada qui reste sur les rangs, est favori pour le championnat; hier, il n'a perdu qu'un set, le troisième, contre Ruscher, de Californie, 6-3, 6-4, 1-6, 6-1.

Henri Laframboise, de Montréal, a été défait par Bradshaw Harrison, Californie, la plupart des parties allèrent à égalité, mais Laframboise ne parvint pas à prendre un set.

Léon De Turenne, détenteur du titre, a remporté la victoire la plus décisive de la journée sur Gilbert Nunns de Toronto, 6-0, 6-2, 6-2.

Marjorie Leeming, qui reste seule elle aussi dans le simple dames pour représenter le Canada, a remporté une belle victoire, hier sur Louise McFarland, de Californie, championne des Etats-Unis. Mademoiselle Leeming rencontrera aujourd'hui Carolyn Swarts, No 5 de Californie. Marjorie Leeming détient le championnat canadien depuis deux ans.

SIMPLE MESSIEURS

Wright, Montréal, bat Ruscher, Californie, 6-3, 6-4, 1-6, 6-1.

De Turenne, Seattle, bat Nunns, de Toronto, 6-0, 6-2, 6-2.

Bradshaw Harrison, Californie, bat Laframboise, Montréal, 6-1, 8-6, 6-1.

DOUBLE MESSIEURS

Harrison et Lockwood, Californie, battent McMaster et Dowell, Vancouver 6-1, 6-4, 6-1.

Hoogs et Hoogs, Californie, battent Lewis et Haskell, Seattle, 9-7, 6-4, 6-8, 6-2.

Wright et Laframboise, Montréal, battent Allen et Ruscher, Californie.

SIMPLE DAMES

Marjorie Leeming, Victoria, bat Louise McFarland, Californie, 6-4, 6-3.

Carolyn Swartz, Californie, bat Mona Miller, Victoria, 6-2, 6-0.

Marion Williams, Californie, bat Muriel Munro, Vancouver, 6-2, 6-0.

DOUBLE DAMES—DEMI FINALES

Mlles Cross et Swartz, Californie, battent Mme Graham et Mme Diamond, Vancouver, 6-4, 6-2.

Mlles Williams et McFarland, Californie, battent Mlles Leeming et Campbell, Vancouver.

DOUBLE MIXTE—DEMI-FINALES

Mlle McFarland et Ruscher, Californie, battent Edith Cross et Almquist, Californie, 7-5, 6-4.

Carolyn Swartz et Lockwood, Californie, battent Mme Ross et Dixon, Vancouver, 6-2, 6-3.

AU MOUNT-ROYAL

Le tournoi handicap du Mount-Royal Lawn Tennis Club s'est continue hier. W. H. Knowles, le favori, a dû jouer trois sets avant de triompher de S. C. Hodgson, 6-3, 5-7, 6-4.

F. L. Pearce bat R. MacDonald, 6-1, 6-2; W. H. Knowles bat S. C. Hodgson, 6-3, 5-7, 6-4; Dr H. E. MacDermot bat G. L. MacGillivray, 6-4, 4-6, 8-6; R. G. Pearce bat H. Johnsen, 7-5 6-3; E. Hollyer bat H. V. Roper, 6-1, 6-4; C. E. Pacaud bat W. H. Budden, 4-6, 6-3, 10-8; Dr A. T. Henderson bat Trevor Ross, 6-2, 6-1.

A LA M. A. A. A.

H. M. Christmas et Mlle Epstein ont causé une surprise, hier soir, lorsqu'ils ont défait T. K. WaWilton et Mlle V. McMahon, une des équipes favorites, dans le tournoi mixte de la M. A. A. A., 6-2, 6-4; ils rencontreront O. M. Lacanchy et Mlle Kenna dans la finale.

A LA WESTWARD A. A. A.

Résultats du tournoi de la classe B: J. A. Tiel bat J. B. Willmott, 9-7, 6-1; G. Wallace bat J. L. Roberts 6-3, 6-3; C. T. Maguire bat R. A. Hammill, 6-2, 6-3; E. Roche bat H. B. Caplan, 6-2, 2-6, 6-2.

LIGUE INTERMEDIAIRE

Notre-Dame de Grâces a défait Woodland Park, 6-1.

Simples: A. C. Pilon, N.D.G., bat H. Bates, Woodland, 7-5, 6-1; C. Noël, Woodland, bat J. McCarthy, N.D.G., 7-5, 6-3; H. G. Vennor, N.D.G., bat A. Giles, Woodland, 9-7, 6-4; C. A. Welsford, N.D.G., bat E. B. Harrison, Woodland, 4-6, 6-0, 6-1.

Doubles: Pilon et Vennor, N.D.G. battent Bates et Brown, Woodland, 6-3, 6-2; Beauregard et Burdette, N. D.G., battent Giles et Marrison, Woodland, 7-5, 6-4; McCarthy et Welsford, N.D.G., battent Alderley et Noël, Woodland, 6-1, 6-3.

LIGUE JUNIOR

Outremont, 5, N.B. Y.M.C.C., 2.

Simples: J. Schuler, O., bat B. Ward, N., 6-3, 6-2; J. W. Shea, O., bat F. Bunt N., 6-4, 6-3; E. Hayes, N., bat W. Foster, O., 6-0, 8-6; S. McKercher, O., bat R. Dawson, N., 4-6, 7-5, 6-4.

Doubles: Schuler et Shea O., battent Ward et Bunt, N., 6-1, 6-3; Foster et McKercher, O., battent Hayes et Hampton, N., 7-5, 6-3; Woodhouse et Dawson, N., battent Drapeau et Love O., 2-6, 6-2, 6-1.

Simples: H. G. Vennor, N. bat R. C. Murray, B., 6-2, 6-2; E. J. Abbott, B., bat A. R. Patterson, N., 6-3, 6-4; W. R. McLaren, N., bat J. E. Bennett, B., 8-6, 3-6, 6-3; W. Tuckett, B., bat F. Murphy, N., 6-60, 6-0.

Doubles: Abbott et Tuckett, B., battent Beaudoin et Patterson, N., 6-4, 6-2; Johnson et Barwick, B., battent McLaren et Murphy, N, 6-1, 6-1.

Woodland Park, 7; Verdun 500, 6.

Simples: B. Brown bat H. Cardall, 3-6, 6-2, 6-0; W. S. Williams bat A. Wakeling, 6-1, 6-2; L. Alderley bat G. McLaughlin, 6-3, 6-3; A. Duncan bat G. Rennie, 6-2, 6-3.

Doubles: Brown et Alderley bat Cardall et Aubertin, 6-4, 8-10, 7-5; Ford et Duncan, battent Rennie et Tyston, 2-6, 6-3, 7-5; Williams et Williams battent Wakeling et McLaughlin, 6-3, 8-6.

LIGUE LAKESHORE

C. N. R. est encore en tête de la ligue.

Rencontres de samedi: Lachine à Condover; Riverside à Strathmore; Valois à C.N.R.

Classement des clubs: C. N. R., 32; Riverside, 27; Valois, 21; Lachine, 20; Condorer, 16; Strathmore, 18.

Une syncope fut la cause de sa mort

M. le coroner McMahon a rendu un verdict de mort naturelle dans le cas de M. Arthur Gagné, 249 rue St-Philippe, 43 ans, décédé hier d'une syncope.

Gilbey's
"SPEY ROYAL"
SCOTCH WHISKY

LE PLUS CHOISI et le PLUS VIEUX que l'on puisse se procurer.

Avec le Sorel



R. MORIN, 2ème but du club Sorel, qui jouera contre Chappie Johnson, samedi, au Shamrock.

LA PREMIERE VISITE DU CLUB CORNWALL ICI

Les clubs Cornwall et Saint-Zotique doivent en venir aux mains dimanche après-midi, à 3.15 heures, au parc Thornton, situé coin Workman et Rose de Lima, dans un match pour le championnat de la Ligue Indépendante de Crosse. Ce match sera sûrement une grosse attraction, car les deux clubs sont puissamment constitués et on verra deux forts alignements en lice. Le Cornwall n'est pas encore venu à Montréal cette année et sa venue provoque beaucoup d'intérêt. Nul doute que les amateurs de crosse seront anxieux de voir de près les fameux "Colts" de Factory Town, qui s'efforcent de soutenir la renommée de leur ville dans le domaine du jeu national.

Philippe Lalonde veut absolument gagner cette partie et il demande aux partisans du Saint-Zotique d'être au Parc Thornton en foule, dimanche, pour encourager leurs favoris. Deux corps de clairons des gardes Dollard et Saint-Henri égayeront l'assistance de leurs accents.

LE PROGRAMME DES REGATES DU CAMP RIOPEL

SAINT-FAUSTIN, 29. — C'est samedi et dimanche de cette semaine qu'auront lieu les régates annuelles du camp Riopel, à Saint-Faustin. Un programme exceptionnel a été aménagé pour la circonstance et le commodore sera M. Nap. Dorval, de Montréal, dont la réputation comme sportsman intègre n'est plus à faire. Il sera secondé par le comité, composé de MM. Raoul Duquette, Alfred Demers, Victor Cain, Dr Hector Trudeau, René Chaput, Gordon Morgan, Hector Gendron, Alfrde Lefebvre, F.-B. Kendall et Lucien Riopel. Il y aura une grande fête vénitienne, dont le succès est assuré d'avance. L'illumination du camp sera générale et présentera un ravissant coup d'oeil. Signor Manetta et son épouse, soprano dramatique, se feront entendre dans plusieurs morceaux de leur répertoire. Voici maintenant le programme des régates:

1ère course, hommes, 2 rameurs, 1-4 mille.

2e course, dames, 2 rameurs, 1-4 mille.

3e course, homme, 1 rameur, 1-4 mille.

4e course, dame, 1 rameur, 1-4 mille.

5e course, dame et monsieur, 1-4 mille.

6e course, course des aveugles, hommes, 300 verges.

7e course, course des aveugles, dames, 300 verges.

8e course, courses en cuvettes, dames et messieurs, 100 verges.

9e course, 1 rameur, 1 mille.

10e course, canots, 1-2 mille.

11e course, courses à la nage, dames, messieurs et enfants.

12e course, courses ouvertes, chaloupes moteurs.

Un bureau concernant le service civil

OTTAWA 29 (Du correspondant de la "Patrie".) — Le gouvernement a décidé de nommer un bureau spécial qui sera un sous-comité permanent du conseil privé, pour discuter tout ce qui concerne le service civil, l'interprétation de la loi, la disparition d'anomalie dans les salaires etc. Par ce moyen le service civil sera encore en relations plus intimes avec le gouvernement.

"La mort est un rachat: une source de vie, puisque sans elle, rien ne naîtrait."

COSTUMES DE BAIN
POUR HOMMES ET FEMMES
Choix de beaux tricots tout laine, grande variété de modèles, grandeurs et couleurs. Rég. $5.00 et $6.00 pour
$2.95 et $3.45

RAQUETTES de TENNIS
100 raquettes, pleine grandeur pour hommes et femmes. Excellente qualité. Spécial..... $2.45
250 raquettes d'une valeur de $10.00. Spécial..... $2.95
100 raquettes, très fortes, nerf d'agneau, cadre arrondi. Spécial..... $4.95
1000 presses à raquettes de qualité, modèle triangulaire avec 4 ressorts noix en cuivre. Régulier $1.25 pour..... 45c



CHAUSSURES DE SPORT
Tout notre stock de haute qualité, hausse en daim gris perle, semelles crêpées. Valeurs de $7.00 et $8.00. Spécial..... $3.95
Autres chaussures, semelles crêpées, gutta percha. Valeurs $3.00 et $2.50. Spécial..... $1.45



BÂTONS DE GOLF
100 bâtons assortis. Régulier $3.00..... $1.95
Spécial.....
50 douzaines de balles de golf..... $4.95
Spécial, la douzaine.....

BANCROFT 1247 Bleury

ADRESSE OU CHANCE



DAWES

BLACK HORSE

Bière naturelle très bien vieillie

Plus de 100 ans d'expérience dans chaque bouteille

"PRENONS CONSCIENCE DE CE QU'EST NOTRE DEVOIR"

L'HONORABLE J. A. ROBB
Ministre des Finances.



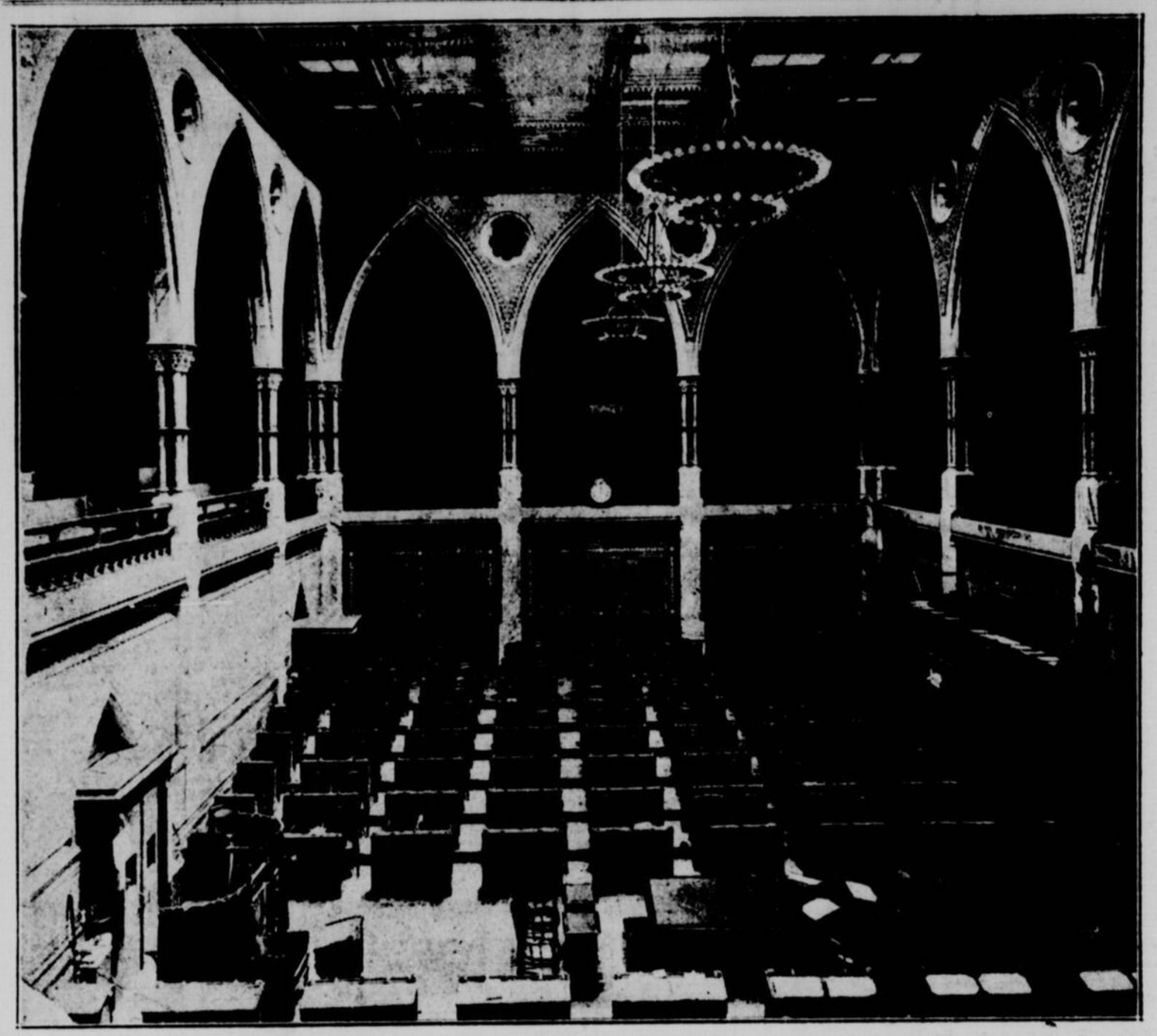
L'HONORABLE JAMES A. ROBB

En tout et partout soyons loyaux et sincères. Je me demande si les Canadiens, qui prêtent l'oreille au roulement des tambours, qui jettent les yeux sur les bannières et les étendards flottant au gré de la brise, retirent ce qu'ils devraient du Jubilé de diamant de la Confédération du Canada. S'ils n'y voient qu'une simple fête, c'est un fiasco. Pour nous pénétrer du sens réel de cette date mémorable, essayons d'en comprendre la portée pour l'appliquer au développement d'un véritable canadianisme.

L'origine de la Confédération remonte à l'époque où ces héroïques fils de notre double mère-patrie faisaient le sacrifice de leur vie au sommet et sur le flanc du promontoire du Vieux-Québec, où, dans une lutte suprême, Montcalm et Wolfe se disputaient la possession du sol canadien, se couvrirent de gloire et où leur trépas fut suivi d'une plus noble victoire; d'une victoire sans fiel; d'une victoire faite de tolérance, de respect et d'amour.

Cent soixante huit ans ont passé; le progrès national a marché de milliaire à milliaire. Le 1er juillet nous avons salué une autre de ces bornes milliaires et nous nous dirigeons vers la suivante. Pour l'atteindre le son des trompettes ou l'ondoiement des étendards serviront de peu de chose; mais la tolérance et l'union des efforts mutuels aplaniront les aspérités de la route. Nous, qui veillons au berceau du Canada, avons de grandes responsabilités; courbons un instant le front, prenons conscience de nos devoirs; puis, en avant, d'un pas alerte, unis de coeur et d'esprit, vers le prochain milliaire dans notre commune patrie, le Canada.

LA CHAMBRE DES COMMUNES DE L'ANCIEN PARLEMENT



DANS CETTE SALLE, DETRUITE DANS L'INCENDIE DE 1917, EURENT LIEU LES DEBATS CAPITAUX. — Sir John, puis Sir Wilfrid y dirigèrent les destinées du pays et l'éloquence parlementaire canadienne fit retentir ses voûtes de discours mémorables. On voit, à droite, le fauteuil du président, en face les banquettes du Gouvernement, au premier plan celles de l'Opposition.

"Édifions un Monument Digne de notre Héritage"

L'honorable J. D. STEWART,
ex-premier ministre de l'Ile du Prince-Edouard



L'honorable J.-D. STEWART

Prince Edward Island joins heartily with the others Provinces in joyful celebration of the Diamond Jubilee of our Confederation.

Possessing as we do the proud distinction of being the Cradle of Confederation, we are particularly interested in the marvellous developement and progress which has transpired since the historic Conference held in Charlottetown on September 1st, 1864.

It is well therefore at the time of Jubilee Canadians should look back in gratitude to those far-seeing Statesmen, who in the sixties, "Providence besing their guide, builded better than they knew".

Memories of a past, fruitful in heroic action, inspire us. Upon a foundation laid so well it is our duty to continue the erection of a structure worthy of our inheritance.

* * *

L'Ile du Prince-Edouard se joint de tout coeur aux autres provinces dans la joyeuse célébration du jubilé de notre Confédération.

Nous qui avons le singulier honneur d'être le berceau de la Confédération, nous prenons un intérêt tout spécial aux développements et aux progrès merveilleux qui se sont accomplis depuis la mémorable conférence de Charlottetown, le 1er septembre, 1864.

Il convient qu'en ce temps de jubilé les Canadiens regardent avec reconnaissance les hommes d'état qui, il y a soixante ans, ont fait encore mieux qu'ils ne croyaient faire, avec l'aide de la Providence.

La mémoire d'un passé rempli d'actes héroïques nous inspire. Sur une fondation aussi solide, il est de notre devoir de continuer d'édifier un monument digne de notre héritage.

UN CONGRES D'EDUCATION

Il aura lieu à Toronto du 7 au 12 août. Cinq mille délégués.

PLUSIEURS ARRIVES

TORONTO, Ont., 29. — Instituteurs et éducateurs se dirigent vers Toronto pour assister au second congrès de la Fédération Internationale des Associations Educationnelles, qui tiendra ses assises dans cette ville du 7 au 12 août. Déjà 200 délégués de la Grande-Bretagne sont arrivés et un plus grand nombre encore se dirigent sur cette ville. Plusieurs délégués japonais sont arrivés aux Etats-Unis, de même qu'un petit groupe de Chine, qui sera fort augmenté par les instituteurs chinois demeurant en Amérique.

Les comités divers d'instituteurs locaux sont fort occupés à trouver un logement aux 5,000 délégués qui participeront aux délibérations du congrès. Une demi-douzaine d'hôtels de Toronto ont réservé un grand nombre de chambres pour les visiteurs, tandis que les autres seront logés dans les divers collèges.

Les repas seront servis à Hart House, qui est adjacent au collège universitaire, où les séances du congrès auront lieu.

La majorité des éducateurs britanniques dans cette ville détiennent des postes avantageux dans leurs contrés respectives. Plusieurs d'entre eux se sont distingués tout particulièrement dans la politique active ou comme écrivains.

M. F. W. Goldstone, secrétaire-général de l'Union Nationale des Instituteurs, fut élu à la Chambre des Communes britanniques en 1910. Il était le chef du groupe des instituteurs du comité conjoint pendant les procédures d'arbitrage dirigées par le vicomte Burnham et comme tel, il soumit la cause de ses confrères avec une maîtrise remarquable. Son association est la plus forte organisation d'instituteurs du monde, 120,000 membres.

Un autre politicien-instituteur digne de remarque est T. J. O'Connell, secrétaire-général de l'Union Nationale des Instituteurs Irlandais, qui fut récemment élu au Dail Eireann de l'Etat Libre d'Irlande. L'Union Nationale des Instituteurs a la remarquable et rare distinction d'être la seule institution embrassant l'Irlande entière qui ait survécu aux années troublées du dernier siècle. M. Cummins, un autre instituteur irlandais qui sera présent, est aussi membre du sénat de l'Etat Libre.

Parmi les femmes déléguées, l'on remarque entre autres Mlle E. R. Conway, de la cité de Liverpool, Angleterre. Depuis plus d'un quart de siècle, elle a agi en qualité de directrice de plusieurs écoles de Liverpool. En 1918, elle fut élue présidente de l'Union Nationale des Instituteurs, étant la seconde femme à détenir ce poste.

La Chine sera représentée au congrès par le Dr F. W. Kuo, à qui des universités américaines et britanniques ont conféré des degrés en reconnaissance de ses mérites. En outre d'être un brillant conférencier, le Dr Kuo est un auteur et un écrivain. Il a publié le dictionnaire anglo-chinois le plus volumineux en existence. Il fut organisateur et premier président de l'Université Nationale de Nankin, Chine. En 1924, il fut nommé par le gouvernement chinois, fiduciaire de la fondation de Chine pour la promotion de l'éducation, établie grâce à l'indemnité des Boxers récemment remise par les Etats-Unis. Le Dr Kuo est vice-président de la Fédération Mondiale des Associations Educationnelles.

L'Assurance-Vie et la "Manufacturers"

Le soixantième anniversaire de la Confédération coincide avec le quarantième de la "Manufacturers Life", l'une des plus anciennes et plus importantes compagnies d'assurance-vie au Canada. Les progrès de l'assurance-vie au pays ont été de pair avec l'essor général du Dominion. A tel point que le Canada, aujourd'hui, est le second de tous les pays du monde sous le rapport de l'assurance par population.

La "Manufacturers Life" a commencé en août 1887. Elle eut pour premier président l'illustre Sir John A. Macdonald, l'un des Pères de la Confédération. Dans ses quarante ans d'activité, elle s'est imposée à l'attention du monde entier. Elle a des succursales en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, aux Antilles, en Afrique du sud et au Japon. Son nom est familier à tout le monde; les lecteurs de la "Patrie" et les Canadiens-français de la province de Québec l'estiment depuis longtemps.

A Montréal, la succursale de la compagnie est sise au No 503 de l'immeuble Drummond. M. Sweeney, le gérant de ce bureau, est très heureux d'accueillir en tout temps les détenteurs de police et ceux-là qui projettent de s'assurer.

Deux automobilistes poursuivis par des agents, pour vitesse

James Morton et Wesley Cook, arrêtés mercredi soir, par les agents St-Jean et Héroux, sous l'accusation d'excès de vitesse, se sont avoués coupables, hier après-midi, devant le juge Lemay, de Sherbrooke, siégeant à Montréal. Le magistrat a ajourné la sentence au 30 courant.

Cook s'est aussi avoué coupable à l'accusation de port d'arme illégal. Il avait un revolver en sa possession.

Les deux individus ont été arrêtés dans l'avenue Esplanade après avoir été poursuivis par les deux agents. Les policiers virent l'auto passer à toute vitesse et ils sautèrent dans une autre voiture pour donner la chasse aux accusés.

Morton, qui conduisait l'auto, n'avait pas de permis de chauffeur.

Droit d'appel accordé à la "Dominion Press"

LONDRES, 29. — Le comité judiciaire du Conseil Privé a accordé droit d'appel dans la cause de la Dominion Press, Limited, de Montréal, contre le ministre canadien des douanes.

Cette action était une cause-type. Il s'agit de savoir si réellement les imprimeurs, exécutant des travaux exclusivement pour leurs clients ordinaires tombent sous le coup de la taxe de vente.

L'avocat du ministre des Douanes déclara que la Cour Suprême du Canada avait examiné les faits et décidé que la transaction en question était réellement une vente.

Gratis aux Victimes de l'Asthme et de la Fièvre des Foins

Essai gratuit d'une méthode que tous peuvent employer sans malaise ou perte de temps

Si vous êtes affligé de ces atroces attaques d'asthme ou de fièvre des foins, si vous étouffez comme si chaque effort pour respirer était le dernier, ne manquez pas de faire venir de la Frontier Asthma Co. un échantillon d'essai gratuit d'une méthode remarquable. N'importe où que vous demeuriez et que vous ayez ou non confiance en un remède quelconque sous le soleil, faites venir cet échantillon d'essai gratis. Si vous avez toujours souffert et que vous avez essayé tout ce que vous croyiez être de meilleur dans le traitement des plus terribles attaques d'asthme, si vous êtes découragé sans espoir, faites venir cet échantillon d'essai gratuit. Envoyez simplement par la poste le coupon ci-dessous. Faites-le aujourd'hui.

COUPON D'ESSAI GRATUIT
FRONTIER ASTHMA CO.
1514E Frontier Bldg., 462, Niagara St., Buffalo, N.Y.
Veuillez envoyer essai gratuit de votre méthode à
.....
.....
.....
10?-1, 15, 29

UN RETOUR A LA BARBARIE

L'"Osservatore Romano" stigmatise les spectacles de boxe.

ILLOGISME

ROME, 29. — L'organe officiel du Vatican, l'"Osservatore Romano" publie un article éditorial de son rédacteur en chef, condamnant la boxe, particulièrement le pugilat américain, qu'il qualifie "une grave insulte à la civilisation, en raison des coups féroces portés et qu'aucun règlement ne peut rendre inoffensifs et en raison du spectacle barbare offert à une foule transportée d'un enthusiasme morbide".

Le journal rappelle que Bernard Shaw est partisan de la boxe, se joignant ainsi à ceux qui prétendent que dans la plupart des cas, les coups portés ne font pas souffrir et ne causent pas de blessures sérieuses. Cet optimisme est quelque peu naïf, ajoute le journal, et aurait certainement été modifié si l'opinion de certaines gens avait été demandée après le combat Sharkey-Dempsey.

L'"Osservatore Romano" fait un récit du combat et de l'état dans lequel se trouvaient après la bataille, les deux combattants couverts de sang, tandis que la foule de 80,000 personnes faisaient une manifestation triomphale au vainqueur, qui tremblait d'émotion "et l'on ne sait pas si cette émotion fut causée par sa victoire ou le massacre". Pendant ce temps, les gérants percevaient une somme de plus de $1,000,000, tandis que des milliers d'autres personnes allaient empocher l'argent gagné sur les paris.

"Ce ne sont pas des exhibitions de ce genre qui perfectionneront la civilisation, mais elles nous conduiront vers la ruine. C'est la résurrection du paganisme, c'est le retour à la barbarie sous sa forme la plus vulgaire", dit le journal.

Il trouve étrange que la boxe, qui stimule et défigure les hommes existe quand il y a tant de sociétés fondées pour la protection des animaux, que les combats de taureaux terrifient les spectateurs, parce que les animaux sont blessés ou tués. Loin de là, la boxe est élevée au rang d'exercice athlétique qui améliore physiquement le corps et l'esprit.

C'est tout au plus une farce.

Un enfant tombe de la galerie d'un 3ème étage, se tue

SHERBROOKE, 29. — Une famille de cette ville a été plongée dans un deuil cruel alors qu'une bambin d'un an et demi, Julien Lamontagne, fils de M. Wilfrid Lamontagne, 17 ruelle Canton s'est tué instantanément, vers 7.30 heures, en tombant de la galerie du troisième étage sur le sol. Le Dr Richard Gaudet fut appelé immédiatement auprès de la petite victime mais en vain. La mort avait fait son oeuvre, l'enfant ayant été tué presque net.

D'après les renseignements obtenus, l'enfant jouait seul sur la galerie, et était parvenu à monter sur une chaise. De cette hauteur, le garde-fou n'était pas assez haut pour le retenir, et l'on présume que le petit malheureux, en penchant trop pour regarder en bas, a basculé et fut précipité ainsi vers la mort.

3,000,000 de lépreux dans le monde entier

NEW-YORK, 30 — Le gouverneur-général Wood a annoncé qu'une des raisons pour lesquelles il s'est absenté des Philippines, la première fois depuis qu'il a été nommé au poste, il y a six ans, est d'obtenir 2 millions de dollars pour supprimer la lèpre.

"Je rentrerai aux Philippines en septembre, a-t-il déclaré aux reporters, dans l'appartement où il se repose et reprend des forces après une récente maladie, et je passerai le reste de mes jours à combattre cette terrible maladie."

Il y a actuellement 12,000 lépreux aux Philippines. On estime qu'ils sont au nombre de 3 millions dans le monde entier.

L'ABITIBI FETERA BRILLAMMENT SON 15E ANNIVERSAIRE

Cette occasion donnera lieu à des fêtes superbes. — Congrès régional de colonisation.

PROGRAMME DES FETES

A l'occasion du quinzième anniversaire de l'Abitibi, il y aura dans ces régions, des fêtes magnifiques qui ne manqueront pas de faire époque dans l'histoire de cette partie de la province.

Voici le programme accepté par l'hon. M. Perrault.

17 Août.

Visite des groupements de l'ouest par des excursionnistes du vieux Québec, dirigés par l'honorable J.-E. Perrault.

Le soir, dîner à LaSarre.

18 Août.

Voyage à Rouyn par la route Macamic-Poularies-Rouyn.

Le soir, réunion publique à Macamic.

19 août.

Réception à Amos des visiteurs de la région et du dehors. Ouverture du congrès régional de colonisation.

L'après-midi, 2e séance du congrès.

Soirée récréative.

20 Août.

Clôture du congrès.

A 1 heure, banquet.

Soirée récréative.

21 Août.

Fête religieuse. A Amos, célébration du quinzième anniversaire de l'ordination de M. l'abbé J.-O.-V. Dudemaine, curé d'Amos, premier curé de l'Abitibi. Jeux publics, concours de fanfare, feu d'artifice.

22 Août.

Visite des groupements de l'est.

M. Authier a déclaré que ces fêtes seront un événement considérable pour la population de cette région qui fait de grands préparatifs pour célébrer avec éclat le 15e anniversaire de fondation de l'Abitibi.

Le congrès régional de colonisation qui aura lieu au cours de ces fêtes, suscite beaucoup d'intérêt. Plusieurs intéressantes questions seront discutées au cours du congrès.

Nous reviendrons sur le sujet.

LES VOYAGEURS DE L'UNIVERSITE SONT SUR LEUR RETOUR

Ils arrivent en gare Windsor à 9 h. 15 demain matin. — Un superbe voyage.

Demain matin, à 9 h. 15 (heure solaire) les 150 excursionnistes de l'Université de Montréal arriveront à la gare Windsor et y termineront la magnifique randonnée transcontinentale qu'ils commencèrent le 9 juillet dernier, alors que le luxueux convoi tout-acier mis à leur disposition par le Pacifique Canadien partait de Montréal pour se diriger vers les Prairies et la Côte du Pacifique.

Les voyageurs de l'Université arriveront ce midi à Toronto venant de Port McNicoll, où ils sont débarqués ce matin à la suite de leur traversée de deux jours sur les Grands Lacs. Cet après-midi, ils visiteront les chutes Niagara. En route depuis 21 jours, ils auront couvert à leur arrivée à Montréal, une distance totale de 6,554 milles et auront visité tous les grands centres ainsi que les plus beaux endroits de villégiature à l'ouest de Montréal. Les réceptions qui leur ont été faites partout où ils se sont arrêtés ont été des plus cordiales et ont démontré l'intérêt que l'on prend dans les provinces de l'Ouest à ces visites de bonne entente. Aussi, n'est-il pas douteux que chacun des membres de l'excursion rapporte de ce superbe voyage une impression qui restera pour toujours gravée dans sa mémoire.

L'excursion de l'Université de Montréal, faite entièrement sur le réseau du Pacifique Canadien, a remporté, cette année, un succès qui prouve d'une manière concluante sa grande popularité chez les nôtres. Il faut admettre que de tous les voyages organisés, c'est probablement celui qui présente le plus d'avantages à ceux qui veulent apprendre à mieux connaître l'ensemble du pays tout en passant d'agréables vacances.

QUEBEC, 29. (Du correspondant de la "Patrie"). — Dimanche prochain, 31 juillet, Mgr le chanoine Clovis Arsenault, P.D., agissant en qualité de représentant de Sa Grandeur Mgr Raymond-Marie Rouleau, O.P., archevêque de Québec, présidera la cérémonie de bénédiction de la nouvelle église de Saint-Camille de Bellechasse.

BRUME ET BANQUISES

L'"Empress of Australia" doit réduire sa vitesse près de Belle-Isle.

SOUQUE A LA CORDE

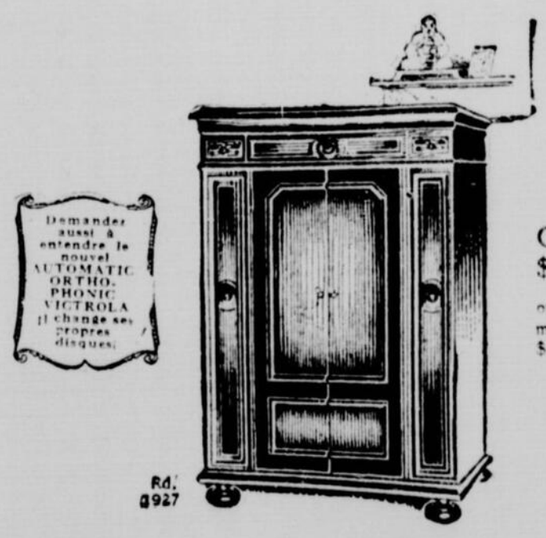
"Empress of Australia", 29. — L'"Empress of Australia", portant le prince de Galles, le prince George, le premier ministre Stanley Baldwin et Mme Baldwin, se rendant au Canada, progresse lentement dans la zone dangereuse des banquises. Hier midi, il franchissait le détroit de Belle-Isle. Un brouillard épais enveloppe le navire depuis vingt-quatre heures.

Plusieurs grosses banquises ont été aperçues à l'entrée du détroit hier matin, attirant l'attention des personnes qui s'étaient levées de bonne heure, et l'on remarquait parmi elles, le premier ministre britannique. Ce dernier revient au Canada pour la première fois depuis 27 ans. Il s'intéresse fort aux affaires canadiennes et à sa prochaine tournée dans un pays où les impôts diminuent, où les problèmes du chômage n'existent pratiquement pas et où les problèmes internationaux et domestiques n'inquiètent personne.

Le premier ministre Baldwin a entrepris hier matin une rude partie de tennis sur le pont, pendant que les deux princes jouaient à la balle. Ils se lancèrent dans un concours de souque à la corde. La suite du premier ministre et des princes assistait hier soir au concert donné sur le navire.

L'électricité dans le comté de Laval

QUEBEC, 29. (Du correspondant de la "Patrie"). — L'Electric Service Corporation, de Montréal, vient de s'adresser à la Commission des Services Publics pour obtenir la permission de construire une ligne de transmission électrique de 25,000 volts, dans les paroisses de Ste-Rose, Ste-Dorothée, S.-Martin et S.-Elzéar, comté de Laval. Cette ligne sera construite parallèlement à une autre ligne qui est déjà en opération.



Credenza $385.
ou bien avec moteur électrique $425.

Victor Seul Le Fabrique

Par là on veut dire que le principe du nouvel Orthophonic Victrola est contrôlé exclusivement par la Compagnie Victor.

Vous pourrez maintenant avoir dans votre propre maison la reproduction musicale la plus merveilleusement réelle qui puisse exister. Ceci a été rendu possible par l'application exacte à la chambre de résonance du nouvel Orthophonic, du principe scientifique que les savants appellent l'équilibre des résultantes. Il résulte de cette application un écoulement égal des sons et la musique la plus étonnamment belle que vous puissiez entendre en ce monde.

Soyez cependant bien prudent quand vous achèterez votre Orthophonic, autrement vous pourriez être trompé et désappointé. Soyez sûr que la marque de "La Voix de son Maître" se trouve sur l'instrument et pour obtenir une démonstration ne vous adressez qu'aux marchands de "La Voix de son Maître".

Vous pouvez aussi avoir aujourd'hui le nouvel Orthophonic Victrola avec moteur électrique. Il suffit alors d'établir le contact avec votre circuit d'éclairage. De cette façon, vous pouvez rester assis à votre aise et jouir sans ennui de remonter l'appareil de la sélection qu'il vous convient de tirer du répertoire vaste et varié de Victor.

On peut se procurer les différents modèles à termes commodes. Prix de $75 à $115.

Le nouvel Orthophonic Victrola

Fabriqué seulement par Victor. Cherchez la Marque de commerce.



Victor Talking Machine Company of Canada, Limited

Détruisez les Insectes Nuisibles!

FLIT



Tue les Mouches • Moustiques
Coquerelles • Punaises • Puces

"Inspirons-nous des Oeuvres qu'ont accomplies nos Pères"

L'HONORABLE JOHN-M. BAXTER,
premier ministre du Nouveau-Brunswick.



L'hon. JONH-M. BAXTER

Soixante années d'initiatives et d'efforts constants se sont déjà écoulés depuis la mise en marche de l'oeuvre confédérative et cependant nous ne faisons que d'entrevoir les avantages qui en ont résultés.

Il ne faut pas toutefois considérer ce travail comme complet ou achevé. Beaucoup reste encore à faire. Mais la marche des temps a déjà pleinement rendu justice à la prévoyance et au courage de cette pléiade d'hommes parmi lesquels brillent au premier rang les Mcdonald, les Tupper, les Tilley, les Brown et les Cartier. Grâce à eux, nous avons aujourd'hui un Dominion qui s'étend de l'Atlantique au Pacifique : et au lieu de petits sentiers à travers ces forêts vierges, notre pays est doté de chemins de fer serpentant en toutes directions, et rendant facile la communication entre les provinces. Louons ces hommes, qui, malgré l'incertitude de l'entreprise, le découragement momentané,, malgré les dangers imprévus, les difficultés financières et ajouté à cela, souvent l'étroitesse d'esprit des adversaires de leurs projets, mais fortifié des conseils et de l'aide des financiers et des industriels, n'hésitèrent pas à suivre la marche que leur imagination fertile, sinon leur génie, leur avait tracé.

Quelques-uns d'entre eux vécurent longtemps assez même pour voir leurs rêves se réaliser ; et leurs contemporains jouissent aujourd'hui des fruits qu'ont produit la persévérance et le mérite de ces hommes illustres. Résultat, notre beau pays aujourd'hui. Les conditions seules d'alors et non le principe de la confédération apportèrent un caractère de nouveauté à l'entreprise. L'Histoire n'est d'ailleurs qu'une suite de développements chez les peuples ; elle nous apprend que lorsqu'un pays cesse d'aspirer à quelque chose, il court grand risque de perdre son caractère de permanence.

Toute société dégénère, toute institution politique périt, tout arbre sèche comme d'ailleurs l'homme lui-même lorsqu'il cesse de croître et de grandir.

Conséquemment, il ne suffira donc pas de dire que les pères de la Confédération ont édifié et que leurs successeurs ont agrandi, embelli et enrichi l'édifice ; il faudra encore que la génération présente, fière à juste titre du passé, continue l'oeuvre commencé par leurs dévanciers de faire le Dominion du Canada grand, riche et prospère.

Canadiens, réalisons que les développements d'un pays, surtout d'un pays comme le nôtre, ne doivent jamais cesser à moins que nous voulions nous soumettre à l'oubli et à l'anéantissement. Et, ce serait décrier le génie des races française et anglaise de notre pays, que de dire qu'elles ne susciteront pas à l'avenir d'hommes aussi éminemment supérieurs que les pères de la Confédération pour parfaire l'oeuvre du présent et de l'avenir. Quoique de l'Atlantique au Pacifique, des Frontières au Pôle, l'on ne puisse maintenant désigner de jeunes canadiens dont la situation pécuniaire, les perspectives et les entourages soient plus encourageants que l'étaient celles des Macdonald, des Cartier et de leurs compagnons, malgré tout cela, nous sommes convaincus qu'il y en a qui avec le sacrifice et le travail pourront s'élever de leur état de pauvreté au sommet de la réussite et de l'influence, pourvu qu'ils s'inspirent des oeuvres et de la sagesse de leurs prédécesseurs. Le champ d'action est aussi vaste en ce moment qu'il l'était en 1867.

Nous sommes même convaincu qu'il y a actuellement, au Canada, dans une école rurale quelconque où l'on célèbrera le 60ième anniversaire de la Confédération, un jeune homme, qui, guidé par ses talents diplomatiques, pourra joindre Terre-Neuve au Canada.

Et combien d'autres jeunes gens encore rêvent de commerce, d'éducation, de questions sociales, de problèmes industriels ; combien songent à un pays tout grand et tout noble d'idéal ou l'intolérance et l'injustice envers les races, les classes et les croyances religieuses seront à jamais bannies.

Voici des rêves qui se réaliseront indubitablement si ces travailleurs savent s'inspirer des récits que nous leur faisons des oeuvres merveilleuses accomplies par nos ancêtres.

Qui de nous peut se juger assez sage pour conseiller la sagesse, ou ce qu'on croit la sagesse? En réalité, tout ce qui n'est pas le bonheur n'est-il pas absurde et vain?...

Gérard d'Houville.

Les lettres que nous recevons

Cette colonne est consacrée aux brèves correspondances que nos lecteurs nous adressent. Nous nous réservons le droit d'abréger les communications qui seraient trop longues pour être publiées in extenso. Toutes les lettres doivent être accompagnées du nom et de l'adresse dont la publication est laissée au choix de l'auteur.

Montréal, 27 juillet 1927.

Rédaction, la "Patrie".

Messieurs,

J'ai recours à l'hospitalité bien connue des pages de votre estimable journal afin de porter certains faits à la connaissance du Public en général et des automobilistes en particulier, et prier ces derniers de sortir de leur apathie et de se grouper afin d'obtenir du Gouvernement un peu plus de justice et de bienveillance.

Je parcourais ces jours derniers la route nationale de Montréal à Québec et j'y ai constaté de drôles de choses. Tous les touristes américains que j'ai rencontrés, passaient à une vitesse de 45 à 50 milles à l'heure et tenaient délibérément le centre du chemin avec une arrogance qui sevait mal à des "Guest of Canada". Par contre, tous les Canadiens que j'ai rencontrés (et dont la licence est au jeu) avaient la figure longue et contractée de parias soumis par contrainte à ne pas participer aux ébats de la jeunesse et à la rapide randonnée des privilégiés "Guest of Canada".

Pourtant: Qui paie les chemins? Qui paie ceux qui ont légiféré de pareils règlements? Qui paie ceux qui vivent un peu partout à surveiller l'observance des Lois? N'est-ce pas les automobilistes canadiens?

Les présentes lois de vitesses, sont dangereuses pour les automobilistes, ne protègent personne sur la grande route, mais font étonnamment l'affaire des Compagnies de chemin de fer.

Aller en automobile de Montréal à Québec à 30 milles à l'heure sur la grande route et 20 milles en traversant les Villes et Villages, est engourdissant pour le chauffeur qui doit faire des efforts surhumains pour ne pas s'endormir sur le volant; cet état de prostration le prive de 50 à 70 pour cent de la rapidité de conception qui lui est nécessaire pour faire face à la soudaineté des événements imprévus et éviter les accidents.

50 pour cent des accidents sont dûs, en campagne, aux routes trop étroites, en ville, au mépris des piétons pour ce futur "riche criminel" qu'est considéré l'automobiliste et pour lequel il ne faut avoir aucune condescendance puisque le Gouvernement lui-même n'en a pas. C'est du "draconisme" à outrance. Que le Gouvernement établisse des lois aussi sévères pour les piétons, qu'il fasse une loi obligeant les piétons à payer tous dommages causés soit aux automobiles ou aux autres personnes par suite de leur entêtement ou de leur négligence ou de leur mauvaise volonté de se soumettre aux lois, et les accidents diminueront rapidement.

Pour éviter d'écraser un piéton qui paradait au milieu de la rue dans un carrfour dangereux, un automobiliste de mes amis, a délibérément brisé son automobile sur un poteau; coût 285 piastres. Qui a payé?

L'opinion générale est: Il est assez riche pour avoir une automobile tandis que je marche à pied; alors qu'il paie! Pourtant, les automobilistes paient suffisamment de toutes manières, et sous toutes formes pour qu'on ait un peu d'égards pour eux.

Allons!! Automobilistes de tous bois et de toutes couleurs, unissons-nous pour obtenir justice et nous aurons plus fait pour la cause des piétons que toutes les ligues de sécurité du monde.

En ville, les tramways vont plus vite que les automobiles et causent moins d'accidents. Pourquoi? Parce que les piétons se méfient de la Montreal Tramways qui est une puissance autrement dangereuse à attaquer qu'un pauvre automobiliste.

Je termine, Messieurs, en remerciant la "Patrie" et en espérant qu'un journal réellement bien intentionné fera sienne cette cause si belle de rendre justice à l'automobiliste.

Encore une fois merci.
Votre admirateur dévoué,
Georges S. de Ber.
8285 De Laroche,
Montréal.

Le bagne et le fouet à ces jeunes gens

QUEBEC, 29. (Du correspondant de la "Patrie"). — Les deux jeunes gens arrêtés ces jours derniers dans le parc Montmorency, ont comparu hier, en cour de Police. Ils ont été reconnus coupables d'actes infamants. Le juge Choquette les a condamnés à deux ans de pénitencier avec 10 coups de fouet. Ces deux jeunes gens sont Camille Langlois, de S.-Sauveur, et Rodolphe Derome, de Limoilou.

Séisme

VICTORIA, C. B., 29. — Un choc sismique d'une intensité modérée a été enregistré sur le sismographe de l'observatoire Gonzales, hier. Le premier choc se fit sentir à 8 heures 23 a. m. Le tremblement de terre dura trois heures et l'épicentre était approximativement à 2,400 milles.

L'ALLEMAGNE MILITARISTE

Déclaration d'un sénateur belge qui fait sensation à Berlin.

ENQUETE

BRUXELLES, 29. — On sait, qu'au cours de la discussion du budget de son département, au Sénat, le comte de Broqueville, ministre de la défense nationale, a déclaré avec vigueur que les armements de l'Allemagne sont inquiétants et il a ajouté avoir à son dossier deux documents secrets qui sont des preuves irréfutables de la politique et des mesures prises par le Reich en matière d'armements.

Les déclarations du ministre belge ont, paraît-il, ému le gouvernement allemend qui a prescrit, à son ministre à Bruxelles de faire une démarche auprès du gouvernement belge. Il est permis de se demander les raisons qui justifient aujourd'hui, l'émotion du cabinet d'empire. En effet, M. de Broqueville au Sénat, s'est borné à confirmer et à préciser le cri d'alarme qu'il a lancé, il y a quelques mois à la Chambre, lors de la discussion de son budget. Hier comme aujourd'hui, le ministre a dénoncé les armements allemands.

Toujours est-il que le ministre d'Allemagne à Bruxelles, M. von Keller, a fait une démarche auprès du ministre des affaires étrangères, M. Vandervelde, en s'appuyant sur une dépêche de l'agence Wolff relatant lee déclarations de M. de Broqueville, pour demander des explications au sujet des déclarations du ministre de la défense nationale, pour en connaître la portee politique et pour avoir connaissance des documents et partant de leur origine.

Le ministre dee affaires étrangères, M. Vandervelde, après avoir conféré avec M. de Broqueville, a remis au ministre du Reich la sténographie du discours du ministre de la défense nationale et dont le comte de Broqueville assume l'entière responsabilité, ayant parlé en toute connaissance de cause et de propos délibéré.

D'après le texte officiel, M. de Broqueville dit que le gouvernement français connait comme le gouvernement belge, la véritable situation du Reich au point de vue armement et il précise que c'est en plein accord avec le premier ministre qu'il a lancé un cri d'alarme.

Le ministre belge a naturellement refusé de communiquer au diplomate allemand lee documents dont il a parlé, d'autant plus qu'il entend observer la plus grande réserve quant à ses sources d'information.

LA FONDERIE BELANGER DE MONTMAGNY, QUE.

Une industrie modèle.

FONDEE EN 1867, LA MEME ANNEE QU'ETAIT ETABLIE LA CONFEDERATION.

La Maison A. Bélanger, Limitée, de Montmagny, établie il y a soixante ans, est devenue aujourd'hui l'une des plus florissantes institutions du genre dans notre vieille Province de Québec.

Des débuts modestes, pénibles souvent, marquèrent la première période de sa fondation, le pays manquant alors d'une population assez nombreuse et d'argent en assez grande quantité pour mener à bonne fin une entreprise considérable. Le travail long, persévérant, acharné du fondateur vint à bout de tous les obstacles. Les progrès lents, presqu'insensibles d'abord, peu à peu devinrent plus rapides, plus tangibles, et depuis une vingtaine d'années surtout, la fonderie Bélanger de Montmagny, de succès en succès, a conquis la position enviable qu'elle occupe aujourd'hui au premier plan de l'industrie canadienne.

Depuis les humbles commencements, plus de quarante ans s'étaient écoulés, et la petite fonderie de Montmagny avait grandi, sous l'égide attentive et clairvoyante de son fondateur.

En 1908, après s'être durant presqu'un demi siècle, consacré avec une assiduité et un dévouement sans relâche à l'oeuvre de sa vie, demeurée intimement attachée à son nom, monsieur Bélanger se retira, désirant prendre un repos bien mérité par une existence féconde et dignement remplie. Il remit entièrement l'administration active des affaires à son fils unique, Amable, dont l'épouse est petite-fille de Sir Etienne-Paschal Taché, et qui connaissait à fond tous les détails et les rouages des différents départements.

Malheureusement, en 1913, son fils succombait, à l'âge de trente-cinq ans seulement, des suites d'une opération, enlevé prématurément à l'affection et à l'estime des siens.

Ce fut sur monsieur Bélanger seul que retomba tout le fardeau de l'entreprise, jusqu'au moment où il fit entrer à son service monsieur Philippe Béchard, qu'il choisit pour lui succéder en qualité de gérant général.

Peu de temps après, au mois de février 1916, le nouvel administrateur formait, avec l'aide de M. Bélanger, de l'honorable sénateur D.-O. L'Espérance et d'autres, la Compagnie A. Bélanger, Limitée. Vers la fin de 1916, monsieur Béchard acquérait définitivement le contrôle de la nouvelle firme, l'honorable Sénateur D.-O. L'Espérance consentant à demeurer président.

Sous la direction sage, active et éclairée d'hommes d'expérience et d'initiative, qui ont fait leur marque dans le domaine de la finance, de l'industrie et du commerce, la fonderie Bélanger prit un essor nouveau, tout en s'appliquant scrupuleusement à suivre les traces de son fondateur et elle atteignit bientôt à un développement extraordinaire dans la fabrication et la vente des poêles, fourneaux à air chaud et des instruments aratoires.

La demande pour ses produits se multipliant sans cesse, d'année en année, la Maison Bélanger s'est vue forcée de construire des agrandissements successifs, dont le plus récent est une aile de quatre étages, en béton armé, complètement à l'épreuve du feu, et pourvu des machineries les plus modernes pour l'industrie des poêles. Elle compte un nombre considérable d'agents, répartis dans plus de seize cents paroisses et centres divers du Québec, de l'Ontario, des Provinces Maritimes, de Terre-Neuve et des Etats-Unis.

Un soin minutieux est apporté au maintien de la qualité des produits, de l'ordre dans l'établissement, de l'harmonie entre patrons et employés et de la courtoisie des vendeurs et voyageurs; le système de pension pour les vieux employés de bénéfices en maladie, de bonis en argent après dix années de service, l'assurance collective et le service d'infirmières pour les employés et leurs familles. Voilà autant de privilèges accordés à ses employés par la fonderie Bélanger, sans qu'elle y ait été contrainte, mais par simple justice de même que par intérêt, sachant qu'en accordant à ses employés un maximum de satisfaction, cela lui assure, à elle, un maximum de rendement.

C'est sur le travail de Canadiens que s'est édifié ce château-fort industriel de la fonderie dans notre province qu'est la Maison A. Bélanger, Limitée. Ne devons-nous pas nous en enorgueillir ?

Ne devons-nous pas, en ces jours du souvenir et de la reconnaissance à ceux des nôtres dont l'idéale grandeur d'âme et la pratique largeur de vues ont fait notre pays ce qu'il est aujourd'hui, nous sentir plus fiers d'être Canadiens, lorsque nous voyons ainsi, par le dévouement et l'initiative de nos compatriotes, le Canada grandir, s'élever toujours plus haut, au firmament du progrès, du développement industriel et commercial de la prospérité et de la modernisation ?

Quatre religieuses ont célébré leur jubilé à Québec

QUEBEC, 29. (Du correspondant de la "Patrie"). — Quatre membres de la Communauté des Soeurs de la Charité (Soeurs Grises) ont célébré, hier, leur jubilé de vie religieuse. Ce sont les révérendes Soeurs Sainte Mathilde (née Marie Aurélie Dubois, de S.-Nicolas), Sainte-Virginie (née Marie-Luce-Adèle S.-Jorre, de la Rivière-Ouelle), S.-Edouard (née Elise Bonneau, de Québec) et Sainte-Auspice (née Marie-Nathalie Duquet, de S.-Charles de Bellechasse).

Soeur Sainte-Virginie célébrait son jubilé de diamant et les trois autres leur jubilé d'or. Ces anniversaires ont donné lieu à une impressionnante cérémonie en la chapelle des Soeurs de la Charité.

Pourquoi ?

les

PEP O MINT LIFE SAVERS

sont-ils les bonbons qui se vendent le plus au Canada

?

Le Premier Ministre et Madame Baldwin



Le Canada se réjouit de la visite du premier ministre de Grande-Bretagne et de sa digne compagne, et leur souhaite un heureux séjour dans ce Dominion.

LE DROIT DES INDIENS DU S.-MAURICE

Ils se plaignent des chasseurs qui pillent tout le gibier.

A QUEBEC

QUEBEC, 29. (Du correspondant de la "Patrie"). — Les sauvages qui sont venus en délégation, hier midi chez le premier ministre, comprenait des représentants de trois tribus indiennes qui habitent la région du Haut Saint-Maurice et de la rivière Vermillon: les Cris, les Algonquins et les Têtes de Boule. On remarquait, parmi les délégués, Louis Kokokou, Charles Petitgouic, Gabriel Aouchic, Paul Mégueck, Robert Aouach, etc. La délégation était présidée par deux Pères Oblats les RR. PP. Guénard et Blanchin. Le premier se fit l'interprète de la délégation.

Les sauvages se plaignent des chasseurs blancs qui commencent à envahir leur territoire de chasse. La coutume, chez les sauvages, veut que chaque famille ait son territoire de chasse. Les sauvages, entre eux, respectent le droit du premier occupant sur ces territoires de chasse. Or, les sauvages se plaignent des blancs qui pillent tout le gibier. Ils demandent au gouvernement le droit exclusif de la chasse sur le territoire qu'ils occupent actuellement. Ce territoire couvre environ 50,000 milles carrés.

Cette importante demande des sauvages sera soumise très prochainement au Conseil exécutif. L'hon. M. Perrault déclara, après l'entrevue, que le gouvernement pourrait proposer une loi spéciale à ce sujet.

"Les Canadiens-Français sont leurs Maitres Grâce à 1867"

L'HONORABLE THOMAS CHAPAIS,
Sénateur et Conseiller législatif.



L'HON. THOMAS CHAPAIS

A l'occasion du soixantième anniversaire de la Confédération, vous me demandez "de bien vouloir dégager, à l'intention des lecteurs de la "Patrie", la leçon de l'événement."

Je suis en ce moment très surchargé, et je ne saurais écrire un article sur ce sujet. Je ne puis que signaler quelle a été, suivant moi, l'oeuvre essentielle de la Confédération, en ce qui nous concerne spécialement, nous les Canadiens-français. Cette oeuvre, ç'a été la création d'une province de Québec autonome, et d'une législature où nous avons la maitrise de nos affaires les plus importantes et les plus utiles.

Cette autonomie, ce **"self government"** dans la sphère de nos intérêts nationaux et religieux, nous ne les avions jamais possédés. Ni la constitution de 1774 ni celle de 1791, ni celle de 1840 ne nous les auraient conférés. La constitution de 1867 a été la première qui ait institué le gouvernement des Canadiens-français par eux-mêmes, cet objectif vers lequel ils avaient tendu, à travers tant de vicissitudes, depuis les sombres jours de 1760.

Quand bien même Cartier, et ses collaborateurs n'auraient accompli que cette oeuvre, il me semble qu'ils auraient mérité la reconnaissance de leurs compatriotes.

Thomas Chapais

On gravit la Montagne dans des Autocars correctement lubrifiés



PARMI les entreprises de transport touristique, qui mirent à la disposition du public les moyens modernes qui font qu'aujourd'hui le tourisme en montagne offre tout le confortable désirable, nombreuses sont les personnes qui se rappelleront la "Rocky Mountain Tour and Transport Company", si elles ont été entraînées vers les paysages alpestres du grand Parc National, dont Banff et le Lac Louise sont les joyaux réputés.

Après avoir, pendant plusieurs mois, fait l'essai de la Marvelube dans ses autocars, essai suivi d'une inspection minutieuse de tous les organes de ses machines, cette célèbre entreprise de transport a donné l'ordre de faire usage de Marvelube durant la saison 1927.

La lettre de M. J. T. McLeod, directeur de la compagnie en question, dans laquelle il confirme l'intention de sa Compagnie de faire usage de Marvelube, ne manquera pas d'intéresser tous les automobilistes. En voici la traduction :

"Nous venons de terminer l'inspection et la remise en état de tous nos autocars . . . nous constatons que nos moteurs ont été lubrifiés par votre Marvelube d'une façon parfaite . . . Nous sommes convaincus que nous avons maintenant à notre service le matériel de transport le plus efficace qui existe de nos jours, efficacité que nous jugeons indispensable pour répondre à l'énorme trafic touristique sur les routes des régions montagneuses . . . C'est grâce à l'emploi de la Marvelube que nous avons, à ce qu'il parait, écarté tous les ennuis généralement provoqués par une lubrification défectueuse, et nous constatons que nos générateurs d'énergie sont en bien meilleur état que lors des inspections précédentes. Il nous faut donc admettre maintenant que vous avez mille fois raison de recommander la Marvelube."

La décision de cette grande entreprise de transport, qui consiste à adopter définitivement la Marvelube, ne fut prise qu'après que les mécaniciens expérimentés de la Compagnie se furent rendu compte de son efficacité, par un examen constant qui dura toute une saison, et par les résultats désormais acquis.

Alors, après le démontage des moteurs et la constatation de la supériorité de la Marvelube, rendue évidente par l'*Absence d'Usure* des pièces vitales exposées à la friction, ces connaisseurs furent si convaincus des parfaites propriétés lubrifiantes de la Marvelube qu'ils s'empressèrent de—rendre à César ce qui appartient à César—autrement dit, de consigner dans leur rapport les mérites de cette huile.

IMPERIAL OIL LIMITED

HUILE À MOTEUR

Marvelube

RECETTES MOINDRES DU C.P.R. EN JUIN.—LE MARCHE EST PAISIBLE ET FORT.—N.-Y. IRREGULIER

Bourse de Montréal

Le marché est toujours paisible, mais il se maintient très fort. Avances sur le Curb.

LE MARCHE

Comme toutes les séances qui se sont succédées depuis quelques semaines, celle de la matinée d'aujourd'hui a été des plus tranquilles.

BRAZILIAN TRACTION

Le plus actif de la liste, Brazilian, a été cependant un peu plus faible et cela s'explique par le fait qu'il est ex-dividende de 1 1-2 pour cent aujourd'hui.

On dit, dans la coulisse spéculative, que les achats se font par des gens qui mettent ce titre en portefeuille en vue de l'avenir. Les affaires de la compagnie sont extrêmement florissantes et les perspectives d'avenir de la région qu'elle dessert au Brésil sont des plus encourageantes.

SMELTERS

Malgré le rapport un peu désappointant de cette compagnie pour les premiers six mois de son année fiscale, la cote s'est assez bien comportée ne reculant que d'un point à 229. D'ailleurs, comme on le sait Smelters est entre fortes mains et les spéculateurs peuvent difficilement le secouer dans un sens ou dans l'autre.

SUR LE CURB

Les grandes vedettes de ce marché continuent d'être Gurd à 37¾, un gain de près de 10 points depuis une semaine. Caandian Celanese à 77 1-2, une avance de plus de 17 points depuis une quinzaine et Amulet qui va bientôt toucher $4 et qui est en bonne voie de se rendre à $5 si l'on en croit la coulisse spéculative.

Cours fournis par L. G. Beaubien et Cie, 50 rue Notre-Dame Ouest, membres de la Bourse Montréal.

Ventes de 10 à 11 heures.

Asbestos Corp Common: 15 à 23 7-8; 2 à 24.

Brazilian T. L. and P.: 50 à 169 1-2; 35 à 169 1-2; 200 à 169 1-2; 100 à 169 1-2; 60 à 169 1-2; 100 à 169 1-2; 25 à 169 1-2; 175 à 169 1-2; 50 à 169 1-2; 25 à 169 1-2; 15 à 169 1-2; 5 à 169; 25 à 169 1-4; 25 à 169 1-4; 25 à 169 1-4; 75 à 169 1-2; 25 à 169 1-2; 25 à 169 1-2; 25 à 169 1-2; 10 à 169 1-4; 75 à 169 1-4; 25 à 169 1-4; 50 à 169 1-4; 75 à 169 1-4; 25 à 169 1-4; 100 à 169; 100 à 169 1-4; 100 à 169 1-8; 100 à 169 1-4; 25 à 169; 50 à 169; 100 à 169; 50 à 169; 120 à 169 1-8; 100 à 169; 25 à 168 7-8; 25 à 168 7-8; 25 à 168 7-8; 25 à 168 7-8; 15 à 169; 50 à 168 7-8; 25 à 168 7-8; 25 à 168 7-8; 25 à 168 7-8; 25 à 168 3-4; 25 à 168 3-4; 50 à 168 3-4; 75 à 168 7-8; 25 à 168 7-8; 25 à 168 3-4; 25 à 168 3-4.

Canada Cement: 10 à 147 1-2.

Canadian Cottons: 10 à 98 1-2; 15 à 98 1-2.

Canadian Bronze: 25 à 47 3-4; 10 à 47 1-2; 100 à 47 1-2; 50 à 47 1-4.

Canadian Ind. Alcohol: 15 à 24; 25 à 24; 25 à 24; 50 à 32 1-2; 45 à 24; 15 à 32 7-8; 100 à 24; 50 à 24; 25 à 24; 25 à 24; 25 à 24; 25 à 24; 25 à 33 7-8.

Cons. Mining and Smelting: 15 à 229 3-4; 10 à 229; 30 à 229.

Dominion Glass—25 à 117 1-2.

Howard SSmith—10 à 60.

Lake Ontario Brewing—10 à 28 1-4, 185 à 28 1-4, 40 à 28 1-4, 60 à 28 1-4, 70 à 28 1-4, 10 à 28 1-4, 20 à 28, 50 à 28, 50 à 27 5-8, 25 à 27 3-4, 75 à 27 3-4, 50 à 27 3-4, 45 à 27 3-4, 10 à 27 3-4.

Laurentide Co.—25 à 83 3-4, 25 à 96, 25 à 96, 25 à 96, 75 à 96, 50 à 96, 50 à 96, 10 à 96, 25 à 96, 25 à 96.

Massey Harris — 100 à 37 3-4, 15 à 37 3-4, 10 à 37 3-4, 25 à 37 3-4, 25 à 37 3-4, 50 à 37 3-4, 50 à 37 3-4, 10 à 37 3-4, 15 à 37 3-4, 10 à 37 3-4, 10 à 37 3-4, 15 à 37 3-4, 10 à 37 3-4.

Montreal Light Heat & Power — 25 à 32 7-8.

Ottawa Hull—10 à 30.

Shawinigan Water & Power — 10 à 79 7-8, 25 à 79 7-8.

PRIVILEGIES:

Asbestos Corporation Pfd.: 10 à 87 1-2, 5 à 87 1-2, 10 à 87 1-2, 5 à 87 1-2.

Canada Steamship Pfd.: 10 à 88.

Canadian Bronze Pfd.: 15 à 100 1-2.

Price Bros. Pfd.: 5 à 102.

BANQUES:

Bank of Nova Scotia: 24 à 302.

Ventes de 10 à 12.30 hrs.

Alberta Grain: 10 à 22.

Asbestos Corp.: 5 à 23 7-8; 50 à 23 3-4; 2 à 24.

Atlantic Sugar Ref.: 10 à 25.

Bell Telephone: 1 à 150 1-2; 2 à 150 1-2; 14 à 150 1-2; 2 à 150 1-2; 1 à 150.

Brazilian T. L. and P.: 75 à 168 7-8; 25 à 168 7-8; 25 à 168 7-8; 25 à 168 7-8; 50 à 168 7-8; 25 à 168 7-8; 25 à 168 7-8; 25 à 168 7-8; 25

"Les Fils de notre Nation sont Dignes de leurs Pères"

L'honorable FRANK RICHARD HEARTZ, lieutenant-gouverneur de l'Ile du Prince-Edouard



L'honorable F.-R. HEARTZ

The Celebration of the Diamond Jubilee of the Canadian Confederation will command the interest of the civilized world.

Speaking for tre people of the Province of Prince Edward Island, I am satisfied that next to its discovery, the greatest event in its history was when it joined the Dominion on July 1st, 1873.

This Province is proudly termed, "The Cradle of Confederation", fort the first conference with a view to the ultimate larger union, was held at Charlottetown, the capital, on September 1st, 1864.

Although Prince Edward Island was in a flourishing condition previous to this, yet, the greater problem of transportation, finances, education, agriculture, the land question and general development, all were vastly benefited, and it may be truly said to have been solved by our entrance into the Federation.

During the past fifty-four years, this Province, with the exception of its serious loss in population owing to the exodus of our younger people, has developed its resources and improved its conditions on a level, comparatively speaking, with the greater Provinces forming the Dominion of Canada.

Therefore, our people hail with unbounded joyousness the opportunity of celebrating the Diamond Jubilee of the Confederation. Sons and daughters of this young and wonderfully progressive nation have proved they are worthy of their glorious heritage, and the people among whom I have the honour of representing His Gracious Majesty King George V, will unitedly and enthusiastically celebrate and sing : "The Maple Leaf Forever", and "God Save the King"!

* * *

La célébration du Jubilé de diamant de la Confédération canadienne aura su intéresser tout le monde civilsé.

Parlant au nom du peuple de la province de l'Ile du PrinceEdouard, je me déclare satisfait qu'après la découverte du pays, le plus grand événement de son histoire fut son union avec le Dominion le 1er juillet 1873.

Cette province s'enorgueillit d'être nommée le "berceau de la Confédération", car la première assemblée en vue de l'union définitive fut tenue à Charlottetown, la capitale, le premier septembre 1864.

Bien que l'Ile du Prince-Edouard ait été prospère même avant cette date, cependant le grand problème de la transportation, des finances, de l'éducation, de l'agriculture, la question des terres et le développement général, tout a énormément profité du fait, et l'on peut dire que notre union avec la Confédération a été la solution de tous les problèmes.

Durant les cinquante-quatre dernières années, cette Province a développé ses ressources et amélioré sa condition dans la même moyenne, toute comparaison gardée, que les grandes provinces du Dominion, bien que sa population ait diminuée par un exode considérable de la jeune génération.

Notre peuple accueille donc avec joie l'occasion de célébrer le Jubilé de diamant du Canada. Les fils et les filles de cette jeune et prospère nation ont prouvé qu'ils étaient dignes de leur glorieux héritage et le peuple pour lequel je représente Sa gracieuse Majesté George V, chantera avec enthousiaste et et dans l'union la plus parfaite : "The Maple Leaf forever" et "God save the King".

Frank R Heartz

100,000 MORTS ET BLESSES DANS UN VIOLENT TREMBLEMENT DE TERRE EN CHINE

L'une des plus grandes catastrophes enregistrées dans l'histoire. – Relation de Mgr Buddenbrock, vicaire apostolique de Steyl. – Sous une montagne.

10,000 MORTS A LIANG-TCHEOU

LONDRES, 29. — Un grand tremblement de terre s'est produit le 23 mai dernier et des villes et villages entiers furent détruits, dans la province éloignée de Kansu, Chine. On vient d'apprendre la nouvelle. C'est l'une des plus grandes catastrophes enregistrées dans l'histoire. Les morts et blessées seraient au nombre de plus de 100,000.

Le correspondant de la "Westminster Gazette", à Chang-Hai, a transmis les premières nouvelles détaillées de la catastrophe, lesquelles lui furent envoyées par Mgr Budenbrock, vicaire apostolique de la mission Steyl, à Lanchéou, province de Kansu. Aucune nouvelle de la catastrophe n'était parvenue à Chang-Hai, en raison de la complète destruction des services télégraphiques et postaux.

Mgr Buddenbrock dit que les villes de Sislang, Lian-Tchéou et Kulang ont été démolies en un clin d'oeil, tant la violence du choc sismique était terrible. A Liang-Tchéou seulement, il y a eût près de 10,000 personnes de tuées. La cité de Tumentse fut entièrement détruite et fut ensevelie sous une montagne mouvante.

Les missionnaires estiment que les pertes de vies et le nombre des blessés se chiffrent à près de 100,000 et les souffrances des survivants sont indescriptibles.

CATACLYSME

LONDRES, 29. — Une dépêche à l'"Exchange Telegraph", venant de Bombay, mande que la plus grande désolation règne dans l'Etat de Baroda et qu'il y a eu un grand nombre de pertes de vies au cours d'une terrible inondation. Un message officieux annonce que 1,000 personnes ont perdu la vie à la suite du déversement subit d'un énorme réservoir et que les villages environnants ont été inondés.

La dépêche de l'Exchange Telegraph dit qu'il n'est pas encore possible de préciser la nature exacte et l'étendue des dégâts causés par l'inondation, mais que c'est une catastrophe encore sans précédente dans les annales de l'Inde. Le message ajoute que des renseignements puisés à bonne source portent à croire que la ville de Baroda, capitale de l'Etat, est entièrement isolée, entourée d'eau sur une profondeur de dix pieds. Les communications ferroviaires seront absolument impossibles pendant une quinzaine de jours.

L'HON. C.-F. DELAGE FAIT UN BEL ELOGE DES INSTITUTEURS

Le surintendant de l'Instruction Publique assiste, hier, à l'ouverture du Congrès Pédagogique.

Les instituteurs et institutrices non contents de se dévouer, durant l'année scolaire, veulent encore donner davantage à l'éducation et organisent des cours de vacances.

L'ouverture du congrès pédagogique avait lieu, hier, à l'Institut Pédagogique, dirigé par les religieuses de la Congrégation Notre-Dame. L'hon. Cyrille Delâge, surintendant de l'Instruction Publique, et M. le chevalier C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles de la province, étaient présents.

Le matin, il y eut réception en l'honneur du surintendant de l'Instruction Publique qui adressa la parole en ces termes.

L'HON. C. DELAGE

Il me tardait, dit-il, de venir dans cette institution, qui est la réalisation d'un rêve, le couronnement d'une oeuvre, afin de donner à celles qui nous l'ont donnée, à celles qui l'ont fondée et à celles qui la soutiennent et qui en permettent le fonctionnement, une preuve de mon intérêt le plus constant, de mon admiration, de ma reconnaissance et de ma confiance.

Votre invitation m'a fourni cette occasion que j'ai saisie avec plaisir et empressement et c'est, en outre, un honneur et un avantage pour moi de l'avoir acceptée. Je reste muet devant de si beaux résultats et devant un tel couronnement de l'éducation dans la province. Ah! je le sens bien, vous avez compris que l'éducation ne peut pas s'arrêter et qu'au contraire il faut marcher, aller de l'avant et rendre plus parfaite cette course sacrée et si sérieuse au point de vue national.

L'hon. M. Delâge a délicité les institutrices religieuses et laïques venues si nombreuses pour suivre ces cours, et devant le dévouement qu'elles montrent, il ne peut que les louanger sincèrement et applaudir des deux mains.

Il a regretté ne pouvoir rester plus longtemps aux cours qu'il souhaite être profitables à toutes celles qui les suivent. Il s'est engagé à continuer de prêcher auprès des commissions scolaires, avec le concours de M. Magnan, en faveur de meilleurs salaires, pour les institutrices laïques et pour aussi mieux faire comprendre la noblesse de la carrière d'institutrices.

En terminant, l'hon. M. Delâge offre deux médailles, qui seront données aux deux institutrices, les plus méritantes qui suivent les cours.

M. C.-P. MAGNAN

M. C.-P. Magnan a fait une conférence qui avait pour titre: "Comment intéresser sa classe". Cette conférence a fort intéressé l'auditoire qui se pressait dans la salle.

M. Magnan, dont l'expérience comme éducateur est bien connue de tous, a su trouver quelque chose de pratique à dire et trouver des arguments solides pour convaincre ses auditrices.

Dans l'allocution que M. Magnan prononça à la réunion de l'après-midi, il a parlé des moyens de rendre la classe attrayante et de l'exercice de l'autorité.

L'autorité n'est pas une invention pour détruire la liberté de l'enfant. La vraie autorité consiste à apprendre à l'enfant à faire son devoir même quand il n'est pas surveillé. Il y a la discipline intérieure et extérieure.

L'autorité doit se faire aimer, inspirer une confiance affectueuse et c'est alors que tout va bien dans la classe, chacun étant dans son rôle et à sa place.

Dans l'exercice de l'autorité, il faut de la douceur, car le contraire nuirait. Il faut l'exercer avec fermeté et bonté. Il ne faut pas manquer de dire à l'enfant pourquoi il doit obéir.

Il est bon et même nécessaire, ajoute M. Magnan, de discipliner les enfants, car en ce faisant, on aide les parents.

M. Magnan a ensuite parlé des qualités essentielles à ceux qui se consacrent à l'enseignement: qualités intellectuelles et morales. C'est l'âme qui est la grande réserve de l'autorité. Avec la force morale vient l'obéissance à Dieu et l'ordre dans sa vie.

Il faut que l'institutrice parle distinctement, sans parler trop fort; il faut avoir l'oeil ouvert et vif afin qu'aucun acte des enfants n'échappe; il faut savoir voir en arrière de la tête de l'enfant et dans son intérieur.

Sachez, dit M. Magnan, observer; accordez beaucoup de confiance aux élèves; soyez bonnes, mais d'une bonté clairvoyante; ayez l'esprit juste et droit, du bon sens qui empêche de se tromper; ayez de la mesure dans le châtiment; étudiez le caractère de chaque enfant afin que, le connaissant, vous fassiez à chacun le bien qu'il attend de vous.

Il faut encore avoir de la pitié, de la patience et de la justice, vertus qui aident une institutrice qui est seule à supporter son isolement quelquefois si difficile à supporter.

N'ayez pas de préférés. Mais, si vous avez une préférence, donnez la à l'enfant maladif ou infirme ou pauvre, les autres élèves en seront contents.

Après avoir fait un tableau réaliste de la vie d'abnégation de l'institutrice, qu'il appelle une religieuse dans le monde, M. Magnan a ajouté quelques sages conseils, encouragé les plus jeunes des institutrices dans leur tâche difficile, ingrate, parce que pas assez comprise.

Il y a eu aussi démonstration de solfège par de jeunes élèves.

Madame la supérieure a ensuite remercié l'honorable M. Delâge d'etre venu encourager les communautés enseignantes et les institutrices en même temps que la direction et le personnel de l'Institut pédagogique.

Voici le programme des autres jours:

Le vendredi, 29 juillet :

9 heures — Comment enseigner l'arithmétique à l'école primaire: M. J.-M. Manning.

10 heures—Logique: S.S. Théophanie.

11.15 heures — Comment enseigner la rédaction à l'école primaire: S.S. Adolphe.

1.30 heure.—Classe de solfège : S.S. Marie-Théophile.

2.45 heures—L'art ménager à l'école primaire: S.S. Marie-Vitaline.

Le samedi, 30 juillet :

9 heures—Arithmétique: M. J.-M. Manning.

10.15 heures — Logique : S.S. Théophanie.

11.15 heures—Histoire du Canada: S.S. Sophronie.

1.30 heure—Solfège.

3 heures—"La Classe en anglais".

Le lundi, 1er août.

9 heures—Arithmétique.

10 heures—Logique.

11 heures—Rédaction.

2 heures—Enseignement ménager.

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi. Mêmes études, avec le soir, des conférences sur l'histoire de l'art.

N.B.—Tous les jours, cours de chimie, de latin et de mathématiques, au collège Marguerite Bourgeoys. Tous les jours aussi, de 9 heures à midi, enseignement ménager à 110 ouest, Sherbrooke, à l'Ecole de cuisine".

La rétractation du traité de Versailles

BERLIN, 30.—La commission du travail des associations allemandes réunie à Gslaen a adopté une résolution disant que les recherches historiques poursuivies jusqu'ici ont démontré le mensonge de la responsabilité de l'Allemagne dans la guerre. "Le gouvernement est invité à faire savoir d'une manière efficace qu'une rétractation de l'article 231 du traité de Versailles est nécessaire."

Une autre résolution relative à la Rhénanie se prononce contre l'occupation et déclare que, du point de vue allemand, la continuation de cette occupation constitue une violation du traité et un abus de confiance.

UNE EXCEPTION A LA CONTESTATION DE SAINTE-MARIE

M. Joseph Gauthier prétend que le requérant n'aurait pas qualité pour poursuivre.

M. Jos. Gauthier, député de Sainte-Marie à la Législature, dont l'élection est contestée par M. Hector Dupuis, a produit par l'entremise de ses avocats, Mes C.-A. Govette et Robert Taschereau, une exception préliminaire demandant le rejet de la requête en contestation.

M. Gauthier allègue que la requête réfère à la loi des élections contestées de Québec et que cette loi n'existe pas et que les seuls statuts en vigueur sur ce sujet sont désignés sous le nom de "Statuts refondus, 1925". Il soutient aussi que le recépissé du dépôt n'a pas été signé par un fonctionnaire compétent et que l'huissier, dans son procès-verbal de signification, a omis d'inscrire la date de la signification sur les copies signifiées et n'a pas mentionné la distance de sa résidence au lieu de signification et du lieu de signification au lieu des séances du tribunal.

L'exception allègue aussi que le requérant Dupuis n'aurait pas les qualités requises pour poursuivre parce qu'il ne serait pas inscrit sur la liste électorale de Sainte-Marie.

Cette exception préliminaire sera plaidée le 12 septembre prochain.

LA CAMPAGNE CONTRE LES AUTOMOBILISTES IMPRUDENTS CONTINUE

La semaine dernière, 52 ont perdu leur licence. 200 ont payé l'amende.

QUEBEC, 29. — (Du correspondant de la "Patrie"). — La campagne entreprise par le département de la Voirie contre les automobilistes qui sont pris de la maladie de la vitesse se poursuit avec vigueur. Les infractions à la loi de la vitesse sont punies avec la plus grande sévérité, ainsi, la semaine dernière, 52 automobilistes ont perdu leur licence pour vitesse ou avoir conduit en état d'ivresse et 200 autres ont payé l'amende pour la même infraction. De ce dernier groupe, 77 venaient des Etats-Unis.

Voici quelques exemples, pris au hasard, des infractions à la loi de la vitesse qui ont été punies au cours de la dernière semaine:

Une personne perdit sa licence parce qu'elle a fait de la vitesse dans le village de N.-D.-du-Portage. Elle a fait du 58 milles à l'heure alors que la vitesse permise dans les villages est de 20 milles à l'heure.

A Québec, rue St-Jean, un automobiliste a fait du 40 milles à l'heure.

Village de Rigaud, 45 milles à l'heure.

Val-Tétreault, 45 milles à l'heure.

Sainte-Flavie, 42 milles.

N.-D.-du-Portage, 45 milles.

Batiscan, 36 milles.

Beauport, 40 milles.

Ste-Anne-de-la-Pocatière, 53 milles.

Sherbrooke, 50 milles à l'heure, fait par un camion chargé.

N.-D.-du-Portage, 45 milles.

Ste-Anne-de-la-Pocatière, 48 milles.

Beaumont, 48 1-2 milles à l'heure.

A Granby, un autobus américain qui avait une licence de la province pour transporter des passagers l'a perdue après avoir fait du 40 milles à l'heure alors que la vitesse permise n'est que de 20 milles à l'heure.

Boulevard Gouin, Montréal, 47 milles.

A Joliette, un autobus portant des passagers faisant du 40 milles à l'heure et a perdu sa licence.

Rivière-du-Loup, 42 milles.

Laprairie, deux personnes ont fait 40 milles à l'heure, etc., etc.

LE CONGRES DES GARDES DU CANADA

Il aura lieu dimanche prochain à Lauzon. — Les gardes présentes.

QUEBEC, 29. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Le Congrès annuel de la Fédération des Gardes Indépendantes du Canada aura lieu dimanche prochain à Lauzon. Le rassemblement aura lieu au camp des Ingénieurs où une messe sera dite par Mgr J.-H. Bouffard, P.D., curé de St-Malo et aumônier de la Fédération. Le sermon sera prononcé par le Rév. Père Wrandell, des Pères de Montfort.

Environ un millier d'hommes prendront part à ce congrès qui se terminera lundi soir prochain. Les Gardes qui seront présentes à ce Congrès sont: la Garde Champlain, de Québec; la Garde Jacques-Cartier, de Québec; la Garde Dollard des Ormeaux, de Québec; la Garde Champlain, d'Ottawa; la Garde Ville-Marie, de Montréal; la Garde du Sacré-Coeur, de Grand'Mère; la Garde du Sacré-Coeur, de la Rivière du Loup; la Garde des Chevaliers, de Sillery; la Garde du Sacré-Coeur, de la Pointe Saint-Charles; la Garde Montcalm, de Québec; les Chevaliers de Lauzon.

Fracture du crâne

André Plouffe, 5 ans, 4211 rue Delanaudière, est tombé d'une hauteur de deux étages, lorsqu'étant assis sur le bord de la fenêtre de la cuisine, il perdit l'équilibre. Il fut transporté à l'hôpital S.-Justine à neuf heures, hier soir. Les médecins constatèrent que l'enfant souffrait d'une fracture du crâne. Son état est critique.

CHAUX en Morceaux

fraichement faite, chaque jour, dans nos propres fours-à-chaux.

Téléphone : LA. 2201, pour SERVICE.

Stinson Reeb Builders Supply Company Limited

230, rue Dorchester Ouest

129-4

NOS HOTES ROYAUX VOYAGERONT DANS UN TRAIN INCOMPARABLE

Le train du C.P.R. sera digne de Leurs Altesses Royales et de l'hon. M. Baldwin.

Le train spécial qui doit transporter Leurs Altesses Royales et l'hon. Stanley Baldwyn dans l'Ouest a pris place, hier après-midi, sur la voie No 2 à la gare Windsor.

Les représentants des journaux montréalais étaient les hôtes du Pacifique Canadien, alors qu'ils purent en admirer l'ensemble et les détails harmonieux.

M. E.-W. Beatty, le président général de la compagnie, descendait du train au moment où les journalistes arrivaient. M. Beatty avait l'air satisfait de son inspection. Qui ne le serait ?

En effet, la richesse et le luxe des wagons privés composant le train sont tels qu'on ne peut imaginer rien de supérieur. L'harmonie qui règne dans la décoration et l'ameublement est vraiment parfaite.

Les princes occuperont les wagons "Mount Stephen" et "Strathcona" où ils auront chacun une chambre spacieuse avec une chambre de bain digne des meilleurs hôtels. La salle à manger peut contenir quatorze personnes; le salon-observatoire contient une bibliothèque, un poste de radio, un phonographe-orthophonique. Le chef Louis Charny sera pour la deuxième fois, le cuisinier du prince de Galles.

Les boiseries de ces deux wagons sont en noyer et les rideaux, tapis et couvertures des meubles sont de quatre ou cinq teintes de bleu, formant un ensemble reposant, riche, d'un goût anglais impeccable.

Le Brigadier-Général Trotter et le major, l'hon. Pierslegh habiteront dans les mêmes wagons que Leurs Altesses.

L'hon. Stanley Baldwyn, Mme Baldwyn et leur fils, M. Wyntham Baldwyn, occuperont le "Wentworth", wagon qui transportait, récemment, S.E. Mgr Andrea Cassulo, délégué apostolique au Canada. Dans le "Killarney", ancien wagon de Lord Shaughnessy, occupé par le Prince de Galles, en 1919, seront logés Sir Ronald Waterhouse, l'hon. Charles Rhys, le capitaine et Mme Munroe. L'hon. Lyon Mackenzie-King et le colonel, l'hon. J.-L. Roiston, ministre de la Défense Nationale, seront dans le "Rupertsland". L'hon. Lionel Halsey et M. E.-P. Lascelles seront dans le "Van Horne". Les autres wagons du train sont le "Peachland", le "Glenariff", le "Glendalough".

Tous ces wagons sont équipés avec le même luxe et constitue le plus beau convoi au monde.

Le train royal doit quitter Montréal mardi prochain, à 8.10 a.m. pour se rendre à Ottawa. Le 5 août, il se rendra à Brockville, où le parti royal montera en yacht pour se rendre à Kingston. De ce dernier endroit, on se rendra à Toronto par chemin de fer. Le départ de Toronto pour l'ouest canadien aura lieu le 8 août, le train passant successivement à Fort William, Winnipeg, Brandon, Moose Jaw, Medicine Hat, Calgary et Banff, dans les Rocheuses. Après deux jours à Banff, les princes se rendront à High River, où le prince de Galles possède un ranch et M. Baldwin reviendra vers l'est.

La lagune de chez nous

Il n'est pas nécessaire de se rendre aux mers tropicales pour jouir du spectacle des charmantes lagunes tant chantées par les poètes. Nous avons aussi la nôtre en Nouvelle-Ecosse, et si ses côtes ne sont pas bordées de corail, les belles forêts de pins qui lui servent de fond n'en ont pas moins leur charme. Sur une élévation qui la domine se trouve le Pictou Lodge, hôtellerie rustique et attrayante, possédant tout le confort moderne, et donnant une admirable vue sur la lagune et la belle bande de sable blanc qui l'encercle et conserve ses eaux douces malgré les efforts de la mer pour rompre ce magnifique barrage naturel.

On trouve, réunis, au Pictou Lodge les plaisirs de la mer et ceux de la campagne. Bains de mer, bains d'eau douce, promenades en auto, en yacht ou dans les bois, pêche, enfin les sports les plus variés.

Renseignements complets auprès de tout agent du Canadien National ou au Bureau des Billets en Ville, 230, rue Saint-Jacques, Main 4731. 131-1

Le juge déclare nul ce second mariage

L'honorable juge Fortier a annulé, pour cause de bigamie, le mariage de Dame Marie-Louise-Rose-Alma Charbonneau et de Joseph-Armand-David alias Daniel Hébert. La requérante alléguait qu'elle avait épousé Hébert à l'église Saint-Jacques, à Montréal, le 26 mars 1920 et que ce dernier était déjà marié avec une dame Saint-Laurent. Elle déclarait que la première épouse de Hébert vivait encore et que l'église catholique avait reconnu la nullité de ce second mariage. Le juge Fortier déclara que ce second mariage était nul.

BELLE EXCURSION DANS L'ABITIBI

Le groupe des voyageurs sera conduit à l'Abitibi par M. l'abbé C. Beauregard.

Sous la direction de M. l'abbé Clovis Beauregard, un groupe d'excursionnistes partiront à la fin de cette semaine, pour une randonnée dans l'Abitibi. Ce voyage a un but très marqué de colonisation et un grand nombre des voyageurs ne reviendront pas mais iront s'établir sur des lots de cette région.

Voici le programme du voyage tel que fixé par M. l'abbé Beauregard :

Lundi le 1er août à 8.10 p.m., départ de Québec.

Mardi le 2, à 12.52 p.m., arrivée à Amos.

Mercredi le 3, à 4.53 p.m., départ d'Amos.

Mercredi le 3, à 5.46 p.m., arrivée à Barraute.

Jeudi le 4, à 11.58 a.m., départ de Barraute.

Jeudi le 4, à 2.48 p.m., arrivée à Makamik.

Jeudi le 4, à 2.48 p.m., départ de Makamik.

Jeudi le 4, à 3.50 p.m., arrivée à La Reine.

(Il y aura aussi excursion en auto de Makamik à La Reine, afin de voir La Sarre et Dupuy, ainsi que Ste-Jeanne-d'Arc).

Vendredi le 5, à 2.06 p.m., départ de La Reine.

Samedi le 6, à 8.55 a.m., arrivée à Québec.

A Amos, des automobiles seront mises à la disposition des excursionnistes pour visiter S.-Marc, Lamothe et S.-Mathieu.

Le soir, à la salle paroissiale, il y aura réunion des excursionnistes et des citoyens d'Amos. M. le curé Dudemaine et M. Hector Authier, député à la Législature, prononceront des discours. C'est M. l'abbé Beauregard qui présentera les excursionnistes aux dignitaires d'Amos. Le lendemain (mercredi), il y aura messe à l'église paroissiale.

En attendant l'heure de départ du train pour Barraute, 4 heures, il y aura visite de Vimont-el, Landrienne, La Ferme et S.-Félix.

Si quelqu'un désire se rendre dans telle paroisse, il est libre de la faire sans inconvénient.

MERVEILLE DU JOURNALISME

Une dépêche fait le tour du monde en 8 minutes. – Les photos.

REVOLUTION

PARIS, 29. — Après les exploits de Lindbergh, de Chamberlin, Levine et celui, tout d'actualité, de Byrd, il est amusant de signaler le curieux record par lequel, à peu près à la même époque, une autre ville du Missouri, Columbia, s'inscrivait dans les annales de la presse.

Il s'agissait de faire la petite expérience suivante: quel est le temps nécessaire à un message télégraphique pour faire le tour du monde ? Une courte dépêche envoyée de Columbia devait être reçue et réexpédiée en différents lieux du globe pour revenir finalement à son point de départ, contresignée par les intermédiaires chargés d'en prendre connaissance. Le télégramme accomplit son circuit autour du monde en huit minutes, un minimum qu'on n'avait encore jamais atteint.

L'Université du Missouri était déjà réputée pour son active école de journalisme dont les élèves rédigent et éditent tous les jours de l'année l'un des deux journaux quotidiens publiés à Columbia. C'est à la demande du directeur de cette école, le vénérable Walter Williams, que l'agence "United Press" entreprit cette démonstration, d'accord avec plusieurs compagnies de câbles.

Les messages, au départ de Columbia, portait: "L'United Press" autour du monde salue le Missouri". Il passa par New-York, Londres, Vladivostock, Shanghaï, San Francisco et Denver. Il revint, portant la signature des correspondants de l'agence dans ces différentes villes.

Les conditions dans lesquelles se fit cette transmission furent un peu exceptionnelles; à chaque point où le télégramme devait être relayé, deux opérateurs avaient été installés, de telle sorte que le second put lire par dessus l'épaule du premier et transmettre au fur et à mesure que l'autre recevait.

Cette expérience peu banale n'est pas, pourtant, dénuée d'intérêt. Elle symbolise tout d'abord la rapidité extrême avec laquelle les nouvelles, à notre époque, peuvent se répandre à travers le monde. Mais surtout elle illustre particulièrement bien les merveilles réalisées par le journalisme contemporain dans la diffusion des informations.

Quels progrès depuis le jour où les dépêches devaient prendre le poste aux chevaux ou être confiées à l'instinct des pigeons voyageurs! La défaite de Waterloo fut apprise assez vite à Paris grâce aux signaux optiques depuis peu en fonction. Mais l'Angleterre, qui ne communiquait encore avec le monde extérieur que par des bateaux, la connut sensiblement plus tard. Quant aux autres continents, il fallut des semaines et des mois pour leur faire parvenir cette nouvelle, pourtant sensationnelle, qui devait changer la face du monde.

L'expérience de l'Ecole de journalisme de Columbia, répétée le même jour sur un circuit qui englobait les principales capitales de l'Amérique du Sud, montre qu'aujourd'hui il est possible de faire connaître un événement important dans tous les grands centres de notre planète presque simultanément.

Autour du vaste monde, dont l'invention humaine s'ingénie à réduire chaque jour davantage les distances, non seulement il est possible d'annoncer aux hommes éclairés de tous les pays les grands faits du jour dans des termes presque identiques, mais voici que les masses populaires, friandes d'illustrations et de photographies plus que de comptes rendus abstraits, se repaissent d'images venues de tous les points du globe, les mêmes quasiment dans tous les journaux du monde.

C'est une des caractéristiques de notre époque que l'organisation systématique des agences internationales de photographies de presse. Les progrès faits dans ce domaine depuis la guerre sont étonnants.

La transmission aux Etats-Unis des photographies représentant l'arrivée de Lindbergh à Paris est à cet égard significative.

Ovelmo MET FIN A l' ECZEMA

Votre pharmacien vend Ovelmo avec la garantie positive que ce merveilleux traitement interne et externe cicatrisera votre peau et extirpera la maladie de votre système, sans quoi votre argent vous sera remboursé. Plus de 35,000 personnes en font l'éloge. Consultez votre pharmacien.



FABRICANTS, DISTRIBUTEURS d'AUTOS et MARCHANDS D'ACCESSOIRES

Confiez-nous vos vignettes, si vous tenez à la rapidité du service et à la qualité du travail. Nous vous garantissons entière satisfaction.

--VIGNETTES--

pour impressions de luxe, notre spécialité.

Clichés de tous genres

Stéréos

Photographie

Croquis

Dessin artistique et commercial

Tous nos employés possèdent plusieurs années d'expériences et sont d'une compétence indiscutable. Nos artistes sont insurpassables en fait de dessin commercial.

Prix spéciaux pour contrats.

Demandez notre représentant.

Département de Photogravure

La Patrie

LAncaster 3121.

La Patrie

Montréal, Qué.
ANNONCES CLASSIFIEES

Toutes les annonces doivent paraître sous la rubrique appropriée et dans les modèles de caractères d'imprimerie de la "Patrie".

TARIF DES ANNONCES CLASSIFIEES

Tarif quotidien par ligne pour insertions consécutives:

	Chargées	Comptant
Six jours	10c	8c
Trois jours	12c	10c
Un jour	15c	12c

Naissances, 50c par insertion.
Décès, 50c par insertion.
Service anniversaire, 75c par insertion.
Remerciements, $1.00 par insertion.
Fiançailles, $1.00 par insertion.
Prochain mariage, $1.00 par insertion.
Mariage, $1.00 par insertion.

AUTOMOBILES

AUTOMOBILES A VENDRE

FORD—FORD—FORD—

Nous vendons à moitié prix la balance de nos Fords usagés tourings et camions. Jamais auparavant semblable aubaine ne s'est présentée. Généreux Motor Cie, coin S.-Laurent et Sherbrooke. 127-6

PACKARD—PACKARD.—

PACKARD SEDAN limousine, 8 cylindres, comme neuf. Occasion exceptionnelle, $3,000.
PACKARD TWIN SIX limousine 1923. Très puissant.
PACKARD TWIN SIX touring. Excellente condition.
PACKARD SINGLE SIX, limousine. Bon ordre.
WILLYS-KNIGHT, 7 passagers, Sedan 1926.
McLAUGHLIN, 5 et 7 passagers, Sedans.
HUDSON SEDAN, 7 passagers. Tous garantis.
M. FORGET, Lancaster 4151.
Packard Montreal Motor Co., 1191 rue University 127-5

EMPLOIS

FEMMES, FILLES, DEMANDEES

BONNE préparerait dans les chapeaux capable de répondre au magasin. Sad. 335 Mt-Royal est, coin Rivard. 131-2

DEMANDONS 15 filles, femmes, ouvrage bureau, table, cuisine, services généraux. 1052 S.-Denis. Ch. 3. 131-2

DEMOISELLES sérieuses, persévérantes pour travailler fantaisies chez elle, bon revenu. 4164 S.-Denis. 131-2

FILLE expérimentée demandée pour tourner et presser les collets de chemises. S'adresser à The D. H. Stewart Co., 5700 St-Dominique, près de la Station Mile-End. 131-2

JEUNE fille pour bureau de dentiste, l'anglais est obligatoire. 213 Bernard ouest. 131-2

JEUNE fille demandée pour travailler dans un restaurant. 1450 Notre-Dame ouest.

ON TROUVERA filles bureau, table, chambre, cuisinière, femme journée. Est 6028. 131-2

SERVICE DOMESTIQUE

BONNE fille de campagne, soin deux enfants et ménage, bon chez-soi. 7284 St-Hubert. 131-2

BONNE fille générale pour petite famille, bon gage. Bon engagement pour fille propre et fiable. Références exigées. 382 Querbes. 131-2

JEUNE fille demandée pour aider au ménage, service sans recherches. 114 Rivd. St-Joseph Est. Délair 3258. 131-2

JEUNE fille demandée pour prendre soin d'un enfant. S'ad. après 7 hrs. 256 Galt, Verdun. 131-2

JEUNE fille de 14 à 16 ans, pour aider travaux deux personnes. S'ad. à 6067 Esplanade, près Bernard. 131-2

JEUNE femme demandée comme servante et garde-malade. Bon gage. Délair 3662, 4431 Esplanade. 131-2

ON DEMANDE une personne de 25 à 30 ans, pour aider dans cuisine, de 12 à 2 par semaine, et quelques heures de bonne, dimanche libre. 2078 St-Denis. 131-2

HOMMES, GARCONS, DEMANDES

BARBIER d'expérience demandé immédiatement, paiant les 2 langues. 5213 S.-Laurent. Belair 3338. 131-2

BARBIER tous les vendredis, soirs, samedis. 1331 rue Mansonneuve, près Ste-Catherine. 131-2

BARBIER compétent, expérimenté demandé immédiatement. 1044 Van Horne. 131-2

BARBIER d'expérience demandé. S'ad. 5253A Sherbrooke ouest. Tel. Walnut 4814. 131-2

BARBIER demandé immédiatement, permanent, bon salaire. 1403 Notre-Dame ouest. 131-2

BON BARBIER d'expérience demandé immédiatement, place permanente. 1750 Ste-Catherine est. 131-2

BOUCHER demandé 2 à 3 ans d'expérience références exigées. Cal. 4107, 6295 Alma, près Beaubien. 131-2

COMMIS bilingue pour magasin de meubles de bonne apparence et bon vendeur. 1805 Wellington. 131-2

GARCON d'expérience demandé pour restaurant de crème à la glace. 1450 Amherst. 131-2

AGENTS DEMANDES

CHAPEAU "HOLLYWOOD CALIFORNIA". — La dernière sensation des étoiles de cinéma. Hommes et femmes demandés, dans tous les comtés. Echantillon gratis. Inclure enveloppe. Adresse 5621, Sunset Blvd., Hollywood, Calif. 78-81

ENSEIGNEMENT

ENSEIGNEMENT PRIVE

PROFESSEUR René Sasseville, LCIE, B.A., B.S.A., brevets cours classique et commercial, coté ouest rue Sherbrooke. Uptown 4365. 109-24

Occasions Financieres

ARGENT A PRETER, HYPOTH.

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. Tout montant à partir de $1,000.00. Les meilleurs taux, prompt service. Pas de commission à payer. Crédit Foncier Franco-Canadien, 35 rue S.-Jacques. Harbour 2226. 109-24

Services Commerciaux

COLLECTION

SALAIRES, loyers, comptes de toutes sortes sur pourcentage, états de comptes vendus chaque mois. Sun Mercantile Agency, 437 St-Vincent. MAin 4222. 116-26

COMMERCE A VENDRE

RESTAURANT et épicerie à vendre cause de maladie. S'adresser 1617 St-Timothée. Tél. Est 8303. 131-2

DIVERS

TAPIS nettoyés à domicile, etc. Matelas, pianos, etc. Spécialité: Cheminées. Pas de poussière. CAlumet 2552-W. 127-6

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

A VENDRE.—Bois de chauffage, ancelons, pierre de taille et autres matériaux à vendre. S'adresser à Bremner, Norris & Co., Limited, Académie Strathcona, avenue Parkhurst et Chemin Sainte-Catherine, Outremont. 130-2

Services Professionnels

MEDECINS, CHIRURGIENS

MALO, Dr ZENON.— Clinique privée. Nouveau No 5126 S.-Denis, près rue Laurier. Tél.: Bélair 4932. Heures de 2 à 3, 7 à 9. 109-24

IMMEUBLES A VENDRE

FERMES ET TERRES

140 ACRES de terre arable; à 3 milles du pont Victoria, sur la rive sud S'adresser 1643, rue Hutchison. TAlAtlantic 2285. 128-6

MAISONS A VENDRE

COTTAGE, 28, Reed, Cartierville, terrain 40 x 100, construction 25 x 32 solage en pierre, bois et brique, planchers bois franc, système eau chaude, cave cimentée, 8 pièces, garage, poulailler, prix de vente, $7,000; hypothèque $3,000. S'adresser 28, rue Reed, Cartierville. ATwater 1226-W. 119-14

PROPRIETE, nos 16 et 16-a Reed, Cartierville, terrain 40 x 100, construction 2840 solage en pierre sous et brique, cave cimentée, 2 logements, fournaises air chaud, logement du bas, loyer $60 par mois, 6 pièces chaque logement, prix de vente $7,000, présente hypothèque $3,000.00. S'adresser 28, Reed, Cartierville. ATwater 1226-W. 119-14

Attentats à la bombe

BUENOS-AIRES, .—On a surveillé étroitement l'ambassade et la légation des Etats-Unis et les banques américaines à cause de l'explosion d'une bombe à la base de la statue de George Washington et d'une autre environ une heure plus tard, devant l'agence des automobiles Ford. La police attribue ces attentats à ceux qui veulent manifester leur sympathie aux condamnés à mort Sacco-Vanzetti et a commencé une enquête sérieuse. Il n'y a pas eu d'accidents de personne.

Province de Québec.
District de Montréal.
No P.-25340

COUR SUPERIEURE

DAME MARY ELIZABETH ARMSTRONG, épouse séparée de biens de John C. Shea, de Brockville, Ontario, et le dit John C. Shea, pour autoriser sa femme aux fins des présentes.

Demanderesse
VS
DAME KATHLEEN ARMSTRONG ET AL
Défendeurs.

Il est ordonné aux défendeurs Henry Daniel Armstrong de lieu inconnus et Patrick Joseph Armstrong, de la cité de Winnipeg, de comparaître dans le mois.

Montréal, 28 juillet 1927.
AIME LOZEAU,
Député-Protonotaire.
MTRE FABIO MONET,
Avocat du demandeur. 130-2

VENTE PAR AUTORITE DE JUSTICE

AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné que mardi, le seize août mil neuf cent vingt-sept, à dix heures de l'avant-midi, sera vendu à l'enchère publique, au bureau de MACKAY & MACKAY, notaires, suite 211, No. 97, rue Saint-Jacques, en la cité de Montréal, l'immeuble suivant, appartenant à la Succession de feu Dame MARGARET DUNPHY, en son vivant de la Cité de Montréal, épouse de JOHN MEEHAN, du même lieu, savoir:

Un emplacement situé sur la rue Edouard Charles, en la cité d'Outremont, connu comme étant le lot numéro vingt-et-un de la subdivision du lot numéro un de la subdivision du lot numéro trente-deux (32-1-21) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, contenant vingt-sept pieds et huit pouces de largeur par soixante-cinq pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, avec les bâtisses y érigées.

Avec droit de passage dans un passage de huit pieds de largeur dont quatre pieds sont pris sur le lot ci-dessus décrit et quatre pieds sur le lot numéro vingt-deux de la subdivision du lot numéro un de la subdivision du lot numéro trente-deux (32-1-22), avec droit de vue dans le dit passage, le tout plus amplement dans un acte passé devant Me A. Z. Emeran, notaire, le seize mai mil neuf cent dix, enregistré au bureau d'enregistrement des comtés d'Hochelaga et Jacques-Cartier sous le No. 140,661.

Pour les conditions de vente s'adresser à Me FRANCIS MACKAY, notaire soussigné, suite 211, No. 97 rue Saint-Jacques, Montréal.

Montréal, le vingt-huit juillet mil neuf cent vingt-sept.

F. MACKAY, notaire. 131-1

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES

Sachez que les propriétaires du brevet Canadien No 222,931, Cutler Mail Chute Co., de Rochester, New-York, E.U., accordé le 26 septembre 1922, pour "Descente de Matières postales", désireraient accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention, ou consentiraient à leur céder leurs droits sur cette brevet.

Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 364 rue Université, Montréal. 130-2

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES

Sachez que le propriétaire des brevets Canadiens Nos 224,724 et 224,725, Kalman von Kando, de Budapest, Hongrie, accordés le 21 août 1923, pour "Appareil de transmission de courants de courant alternatif", désirerait accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de ces inventions, ou consentirait à leur céder ses droits sur ces brevets.

Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 364 rue Université, Montréal. 130-2

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES

Sachez que le propriétaire des brevets Canadiens Nos 241,382 et 241,383, Nekolai Danl. de Trondhjem, Norvège, accordés le 18 décembre, 1923, pour "Congélation de cimetières", désirerait accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de ces inventions, ou consentirait à leur céder ses droits sur ces brevets.

Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 364 rue Université, Montréal. 130-2

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES

Sachez que le propriétaire du brevet Canadien No 242,386, Edward Norman Mackay, de la Ville et Comté de Northumberland, Angleterre, accordé le 16 août 1924, pour "Mécanisme de pompe", désirerait accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention, ou consentirait à leur céder ses droits sur ce brevet.

Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 364 rue Université, Montréal. 130-2

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES

Sachez que le propriétaire du brevet Canadien No 242,388, Edward Norman Mackay, de la Ville et Comté de Northumberland, Angleterre, accordé le 16 août 1924, pour "Mécanisme de pompe", désirerait accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention, ou consentirait à leur céder ses droits sur ce brevet.

Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 364 rue Université, Montréal. 130-2

LA FETE DES ENFANTS DE SAINT-DENIS

Elle a eu lieu, hier, sous la présidence de l'échevin J.-Alonzo Savard.

A L'ILE STE-HELENE

L'île Sainte-Hélène avait été envahie, hier matin, par des milliers d'enfants du quartier Saint-Denis, foule joyeuse accourue pour assister au pique-nique organisé par l'échevin J.-Alonzo Savard, pour les jeunes de son quartier. Ce fut une fête champêtre des plus réussies, une manifestation enfantine dont se souviendront les petits et les petites qui y prirent part. L'échevin Savard était accompagné de ses collègues du conseil, les échevins Joseph Mercure, Damase Généreux et J.-A. Vaillancourt. On remarquait également le docteur Anatole Plante, m.p.p. et plusieurs directeurs du bien-être de la jeunesse qui prêtèrent leur aide aux organisateurs.

L'échevin Savard avait apporté plus de cent livres de bonbons, dont la distribution mit les plus jeunes en bonne humeur.

Les courses suivirent aussitôt avec entrain. L'échevin Damase Généreux fut nommé juge-en-chef des courses et il s'acquitta de sa tâche avec impartialité. Outre les courses, il y eut des concours pour dames, pour hommes et des prix d'assistance.

Les deux prix en argent offerts par la famille Rinfret furent tirés au sort par les échevins Savard et Généreux.

Apant la distribution générale des prix, l'échevin Savard remercia ses amis de leur concours, et les enfants qui étaient venus en si grand nombre. Incidemment, il remercia la Compagnie Dominion Taxi qui transporta gratuitement nombre d'enfants au quai Victoria. Il encouragea ensuite la jeunesse à poursuivre activement les jeux et les sports, qui sont les meilleurs passe-temps. Il leur rappela qu'il avait obtenu pour son quartier le Parc Laurier, l'un des plus grands terrains de jeux de la ville, et qui en deviendra l'un des plus beaux.

Les échevins Vaillancourt, Généreux et le docteur Plante firent de même l'éloge du président de la fête et de son dévouement à la cause de la jeunesse.

Les enfants et les parents retournèrent vers le quartier Saint-Denis après une joyeuse journée, transportés par des tramways spéciaux fournis par l'échevin Savard.

Au nombre des notabilités présentes, on remarquait l'échevin A. Savard, l'échevin Mercure, l'échevin Damase Généreux, 1er vice-président du Bien-Etre; Roméo Cusson, 2e vice-président du Bien-Etre; Emile Pigeon, président du Bien-Etre; Arthur Poupart, directeur du Bien-Etre; Arthur Couture, administrateur du Bien-Etre; Etienne Gauthier, greffier de la cité; Maurice Grondin, secrétaire des échevins; J.-N. Lafontaine, employé civil; le docteur Anatole Plante, M.P.P.; l'échevin J.-A. Vaillancourt et M. H. Noel.

LES COURSES

Voici le résultat des courses:

Première course, fillettes de 4, 5 et 6 ans: 1ère Belle Angelo Boucher; 2e Almina Marcotte; 3e Françoise Deblois; 4e Eveline Boucher.

Deuxième course, garçonnets de 4, 5 et 6 ans: 1er Roger Slovensky; 2e Jean Dostil; 3e Raymond Garceau; 4e Raymond Slovensky.

Troisième course, fillettes, 7 ans: 1ère Germaine Pelletier; 2e Marcelle Forest; 3e Claire Marier; 4e Gabrielle Sney; 5e Gabriella Blois.

Quatrième course, fillettes, 8 ans: 1ère Emilienne Sney; 2e Annette Villeneuve; 3e Marie-Paule Paquette; 4e Madeleine Fournier; 5e Annette Lavoie; 6e Florence Durocher.

Cinquième course, fillettes, 9 ans: 1ère Laurette Sney; 2e Madeleine Mailhot; 3e Simone L'Abbé; 4e Thérèse O'Reilly; 5e Fernande Tardif.

Sixième course, fillettes de 10 ans: 1ère Stella Mailhot; 2e Evelyn Thwaites; 3e Gertrude Dufour; 4e Germaine Ethier; 5e Hélène Charron.

Septième course, fillettes de 11 ans: 1ère Laurette Ladouceur; 2e Fleurette Blois; 3e Moheline Labelle; 4e Violet Wayland; 5e Gabrielle Demers.

Huitième course, fillettes 12 ans: 1ère Blanche Godin; 2e Jeanne d'Arc Desjardins; 3e Laurette Blain; 4e Germaine Leblanc; 5e Irene Carrière.

Neuvième course, fillettes de 13 ans: 1ère Alberta Laforce; 2e Annette Marien; 3e Pauline Rousseau; 4e Flore Lusignan; 5 Laurette Saumur.

Dixième course, fillettes de 14 ans: 1ère Emilia Leduc; 2e Laurette Leduc; 3e Winitz Morgan; 4e Jeanne Primeau; 5e Madeleine Lafontaine; 6e Lucile Beaulieu.

Douzième course, garçonnets de 7 ans: 1er Julien Métivier; 2e Georges Tremblay; 3e Léuori Mailhot; 4e Jean-Marie Barnabé; 5e Jean-Paul Haussel.

Treizième course, garçonnets de 8 ans: 1er Roland Dalgneault; 2e Marcel Marcotte; 3e Jean LeBlanc; 4e G.-Henri Desrochers; 5e Albert Jetté; 6e Gérard Delisle.

Quatorzième course, garçonnets de 9 ans: 1er Robert Boucher; 2e Marcel Delicou; 3e René Beauchamp, 4e Florent Avard, 5e Lucien Corbeil.

Quinzième course, garçonnets de 10 ans: 1er Adélard Jetté; 2e Roger Richard; 3e Fernand Pelletier; 4e Roland Dagenais; 5e Eugène Beausoleil.

Seizième course, garçonnets de 10 ans: 1er Roland Jetté; 2e René St-Denis; 3e Roger Boulais; 4e Jacques Corbeil; 5e Roland Richard.

Dixseptième course, garçonnets de 12 ans: 1er Girard Cusson; 2e Ludger Robichaud; 3e Louis Legault; 4e René Vézina; 5e Donatien Forget.

Dixhuitième course, garçonnets de 13 ans: 1er Jean Hébert; 2e Auguste Braun; 3e Fernand Papineau; 4e F. X. Charette; 5e Armand Cadieux.

Première course spéciale pour garçonnets: 1er Philippe Michaud; 2e Léopold Milot; 3e Arthur Lavigne; 4e Armand Cadieux; 5e Paul Gagnon.

Deuxième course spéciale pour garçonnets: Robert Jetté, $1.00; Arthur Couture, $1.00; Philippe Michaud, $1.00. Donné par le Dr A. Piante.

Troisième course spéciale pour dames: 1ère Irène Beauchamp; 2e dame Michel Emond; 3e dame Roland Garneau; 4e dame Germaine Gervais.

Quatrième course pour dames: 1ère dame Rosaire Paquin; 2e dame W. Arbour; 3e dame Marie Lavoie; 4e dame Alphonse Dorval.

Partie de baseball entre les clubs Idéal Indépendant vs L'Etoile du Nord. Score: Idéal Indépendant, 12; L'Etoile du Nord, 8. Arbitre, Paul Lamarche.

Prix d'assistance Rinfret: 1er, Madame S. Cléroux, 259 rue Lagauchetière; 2e, Alice Boucher, 683 rue Laurier.

LE PROCHAIN PIQUE-NIQUE

Mardi prochain aura lieu le prochain pique-nique municipal à l'Ile Ste-Hélène.

UNE ENQUETE SUR LA MORT DE CE VIEILLARD

M. Alfred Levesque, 80 ans, se noie dans la rivière Rideau.

OTTAWA, 29. (Du correspondant de la Patrie.) — Le corps de M. Alfred Levesque, vieillard de 80 ans, a été trouvé hier flottant sur la rivière Rideau par deux petits garçons faisant la pêche. Le coroner Craig a décidé de tenir une enquête car les circonstances environnant cette mort sont assez mystérieuses. M. Alfred Levesque, l'un de ses fils, avait vu le vieillard mercredi midi il semblait en excellente santé. Levesque vivait seul et chaque soir il avait l'habitude d'aller s'asseoir au bord de la rivière Rideau. On croit qu'il tomba dans la rivière mercredi soir à la suite d'un étourdissement. C'est la seule théorie qui se présente pour expliquer une mort sans intention criminelle. La famille n'a appris la disparition de M. Levesque de sa maison qu'avec la nouvelle que le corps venait d'être trouvé par Roméo Beaudoin et Jean Paul Dorion. Le défunt pendant plusieurs années fut constable au marché By. Il laisse six fils et deux filles.

COUR SUPERIEURE
Division de Pratique

Président: Hon. Juge Fortier.

Jugements rendus dans les causes suivantes:

O. Constantineau vs A. Filiatrault. Motion du demandeur pour ouvrir les portes du domicile du défendeur; accordée.

Alphonse Beauchamp vs J. P. Moreau et al. Motion du demandeur pour mode de signification; accordée.

J. P. Forest vs M. J. Moriarty. Motion du demandeur pour mode de signification; accordée.

Les Commissaires du Havre de Montréal, requérants et Aurèle Cimiroux, intimé. Requête pour nommer Jules d'Estimenville Clément, seul arbitre; accordée.

H. F. Herrin et al vs H. B. Russell. Jugement pour $15 & 2 Juge Walsh.

A. Manborgne vs J.-D. Fleury. Jugement pour $384. Juge Walsh.

H. Vineberg Co, Ltée, liquidation volontaire. Assemblée des créanciers; John J. Robson, nommé liquidateur et Andrew F. Anderson, Douglass L. Ross, Hugh Cowie et Allan J. Hart, nommés inspecteurs.

Jos. Perron vs Albert Audet. Motion du demandeur pour règle nisi; accordée quant aux frais seulement.

Dame Georgianna Giroux vs Henri Claywood. Motion de la demanderesse pour nouveau bref d'exécution; accordée.

V. Barone vs E. S. James. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Dame Alexina Jarry vs Henri Brault et al et Téléphore Brassard et al mis en cause. Motion de la demanderesse pour mode de signification; accordée.

Joseph Ethier vs W. J. Underwood. Motion du demandeur pour mode de signification; accordée.

C. J. McKernan vs C. J. McKernan et al. Motion du demandeur pour règle nisi; accordée.

Stanislaw Stosiek vs G. M. Gest, Ltée. Requête du demandeur pour pension; accordée quant à la pension de $1.50 par semaine à partir de la signification de la requête; dépens à suivre.

Walter F. Shaw vs W. J. Fallon et défendeur. Demandeur en garantie et demandeur, défendeur en garantie. Motion du défendeur en garantie, pour production de documents; accordée; 5 jours de délai, dépens à suivre.

Dame Adèle Chamberland vs W. Scott. Requête de la demanderesse pour pension; accordée quant à $40 par mois à partir de la signification de la requête; dépens à suivre.

Eng. Co., Ltée. Jugement pour $1,500.

Laberge, Martin Ltée vs J. O. Durocher et al. Motion de la demanderesse pour mode de signification; accordée.

Alphonse Labbé vs Joseph Tremblay et Diendonné Robert et al. T.S. Jugement suivant la déclaration du T.S. Coderre, Juge.

Venant Lebeault vs A. Legent et J. B. Gagné, T.S. Jugement par défaut vs T.S. Coderre, Juge.

Dame I. Desmarais et vir vs Dame A. M. Gleason et La Société d'Administration Générale, T.S. Jugement suivant la déclaration du T.S. Coderre, Juge.

La Cité de Verdun vs Julien Block. Jugement pour $12,427.

George Brown vs A. F. Byers Co, Ltée. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée; dépens à suivre.

Antonio Lafrenière vs Dufresne Construction Co, Ltée. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée; dépens à suivre.

Dame Marie Louise Rose-Anna David Ju-

Province de Québec.
District de Montréal.

COUR SUPERIEURE
"EN LIQUIDATION"

In re
UNIVERSAL WOOD PRODUCTS LIMITED
En liquidation
et
H. MURRAY GARDNER
Liquidateur

Avis est par les présentes donné que M. H. Murray Gardner, comptable de Montréal, a été nommé liquidateur de la compagnie en liquidation par jugement de cette Cour rendu le 25ème jour de juillet 1927.

Les créanciers de la Compagnie en liquidation et toutes personnes ayant des réclamations contre elle, devront produire leurs réclamations attestées sous serment entre les mains du liquidateur à son bureau au No. 24, rue St-Sacrement, Montréal, le ou avant le 31ème jour d'août, 1927.

J. T. A. TRUDEAU.
Député-Protonotaire C.S. 131-2

Le Radiophone

Programme d'aujourd'hui 29 Juillet

Postes de Montréal

CFCF—Marconi—411

12.25-1.40 p.m. Concert par l'orchestre classique de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction de M. Rex Battle. Température, bourse, etc.

7.30 p.m. Concert par l'orchestre classique de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction de M. Rex Battle. En voici le programme:

1—Ouverture: Egmont, Beethoven.
2—Valse: Narenta, Komzak.
3—Fantaisie: Thaï, Massenet.
4—Solo de piano: Rhapsodie, Brahms (M. Rex Battle)
5—Extrait: The Merry Widow, Lehar.
6—Cavatina: Bohm.
(M. Spencer à l'orgue)

9 h. p.m. Heure de musique Reliable de la Dominion Battery.

10.30-11.30 p.m. Marathon musical par Jack Denny et son populaire orchestre de l'hôtel Mont-Royal.

CKAC—Montréal—411

1.45 p.m. Concert par le trio classique de l'hôtel Wildsor avec spécialité par violon par M. Georges de Noutier.

4.00 p.m. Température, bourse, mines, grains, etc.

Postes Canadiens

CKCL—Toronto—357

8 h. p.m. Musique par l'orchestre de mandolines des Ukranians Girls et la chorale de la High School de Winnipeg.

9 h. p.m. Heure de musique Reliable du poete CFCF, Montréal. En voici le programme:
Extrait instrumental: La Voix des Cloches, Luigini.
Chansons populaires: (a) Sous ton balcon; (b) Somerset.
Trio instrumental, suite.: Boisdeffre.
Ténor: (a) Elégie: Massenet; (b) Ninon: Tosti.
Extrait instrumental: Habanera Portugaise, Damare.
Violoncelle: Au choix.
Chansons populaires: (a) Tango; (b) Chère petite obese.
Quatuor instrumental: Gavotte, Bach.
Ténor: (a) L'Anneau d'Argent: Chaminade; (b) Si me Vere: Hahn.
Extrait instrumental: (a) Air de Halévy Pourdrain, (b) Soleil d'Espagne, Poppy.
Orchestre Laurentian: Prof. E. Gravel, 1er violon; M. A. Berthiaume, 2ème violon; Prof. J. Dubois, violoncelle et directeur; M. L. Lamontagne, violon; M. Bernard Brian, piano et accompagnateur; M. Willis P. Flanagan, ténor; M. Georges Beauchemin, chanteur populaire.

Postes Américains

WJZ—New-York—454.3
(Heure de l'Est avancée)

7 h. p.m. Sera annoncé.
8 h. Yestherthots.
8.20 h. Royal Stenographers.
9 h. Heure Philco.
10 h. Laddies de Morse.

KDKA—East Pittsburgh—309
(Heure de l'est normale)

7 h. Yestherthots.
7 h. 30 Royal Stenographers.
8 h. Heure Philco.
10 h. 30 Programme de danse.

KYW—Chicago—570

7 h. De WJZ.
9 h. Chicago Evening.
10.32 h. Congress Carnival.

WBZ—Springfield—333.1
(Heure de l'Est avancée)

6 h. 15 Orchestre Breglio.
7 h. 01 p.m. Musique.
7 h. 30 Les 4 Kerlstone.
8 h. Récital.
8 h. 30 Royal Stenographers.
9 h. Heure Philco.
10 h. Musique de Springfield.
10 h. 30. Orchestre Bert Lowe.

WGY—Schenectady—379.5

5 h. 30 Programme de WMAK.
6 h. 20 Programme musical.
7 h. Programme de New-York.
8 h. WGY Players.
9 h. 30 Programme de danse.

WFI—Philadelphie—394.6

4.30 p.m. Orchestre Adelphia de l'hôtel Ernie Mott.
7.15 h. "Ask me Another".

WCCO—Saint-Paul, Minn.—416.4

6 h. Programme de New-York.
7 h. Musique en dinant.
8 h. 30 Quatuor Wheaties.
9 h. Concert moderne.
10 h. 15 Programme de danse.

WEBH et WJJD—Chicago—370.3

5 h. 45 p.m. Piano Twins.
6 h. Petite Symphonie du Palmer House.
7 h. Heure de musique classique à l'hôtel Edgewater.
8 h. Au théâtre Tivoli.
10 h. Orchestre Edgewater.
11 h. Orchestre Victorian.

KOA—Denver—322.4

8 h. Concert en plein air.

WGHP—Détroit—243

6 h. Musique en dinant.
8 h. Petite Symphonie.

WOO—Philadelphie—508.2
(Heure de l'Est avancée)

4 h. 45 p.m. Orgue et trompettes.
7 h. 30. La musique en dinant par le trio WOO.
8 h. 30 Récital de grand orgue.
9 h. Orchestre de danse WOO.

WGR—Buffalo—319
(Heure de l'Est normale)

8 h. De WEAF.
11 h. 05. Orchestre Earl Carpenter.

WIP—Philadelphie—508.2

6.10 h. p.m. La musique en dinant; orchestre Benjamin Franklin.
7 h. Oncle WIP.

WEAF—New-York—492
(Heure de l'est avancée)

5 h. Orchestre Sarrey.
6 h. La musique en dinant au Waldorf-Astoria.
7 h. Hardom of Broadway.
7 h. 30. Chansons.
8 h. Orchestre Cities Service.
9 h. 30. Orchestre La France.
10 h. Lune magique.
10 h. 30. Orchestre Cass Hagan.
11 h. 30. Orchestre Farrell.

WOR—Newark—405.2

6 h. 15. Orchestre de l'hôtel Shelton.
6 h. 30. Musique en dinant.
7 h. Ensemble Jacobs.
7 h. 30. Peppel Potters.
8 h. Duo de piano.
8 h. 15. Coeurs et fleurs.
9 h. Les Trioesmen du Congo.
9 h. 30. Heure Mabelanna.
10 h. 30. Ensemble récital.
11 h. Orchestre Herlihy.

WSAI—Cincinnati—361.2

7 h. Orchestre City Service.

WTAM—Cleveland, Ohio—389.4

6 h. Orchestre Gill.
7 h. Orchestre City Service.
8 h. Récital au studio.
9 h. Concert symphonique.
10 h. Programme du studio.
11 h. Guy Lombardo et ses Royal Canadians.

WWJ—Détroit—352.7

6 h. La musique en dinant.
7 h. De WEAF.
8 h. Musique.
8 h. 30. De WEAF.

FARC—New-York—320

7 h. 30. Trio Whitehall.
8 h. 15. Sur la vieille Plantation.
8 h. 45. Lads et Lassies.
9 h. 18. Opéra.
10 h. Orchestre Leonard.

WNAC—Boston—452.7

6 h. 33. Dîner-dansant.
8 h. Programme musical.
8 h. 30. Programme Alnaise.
9 h. Pops de Elks.
9 h. 30. Soprano pianiste.
10 h. 05. Orchestre Reisman.

Le rêve le plus innocent en apparence est un commencement de vertige et de mort.

Programme de Samedi 30 Juillet

Postes de Montréal

CFCF—Marconi—411

12.25-1.40 p.m. Concert par l'orchestre classique de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction de M. Rex Battle. Température, bourse, mines, etc.

CKAC—Montréal—411

7 h. 15 p.m. Musique en dinant de l'Hôtel Windsor.
8 h. 20 p.m. Causerie de la ligue de sécurité Publique.
8 h. 30 p.m. Programme du studio.
10 h. p.m. Danny Yates et son orchestre de danse de l'hôtel Windsor.

Postes Canadiens

CKCL—TORONTO—357

7 h. p.m. Dîner concert.

CFCA—Toronto—357

9 h. p.m. Ensemble d'été CFCA.

Postes Américains

WJZ—New-York—454.3
(Heure de l'est avancé)

7 h. Orchestre Waldorf Astoria.
8 h. Quatuor Arlon.
8 h. 30 Les Mediterraneans.
10 h. Duo Kingstone.
10 h. 30 Orchestre Abrams.

KDKA — East Pittsburgh — 309
(Heure de l'Est normale)

6 h. 30 Concert.

WGY—Schenectady—379.5

5 h. 30. Dîner-concert.
7 h. Heure de mélodie KYW.
9 h. Chicago Evening.
10 h. 32. Congrès Carnival.

WBZ—Springfield—333.1
(Heure de l'Est avancée)

7 h. 01 Programme musical.
7 h. 31 Orchestre Bert Lowe.
8 h. Programme musical.
8 h. 30 Programme musical.
10 h. 30 Orchestre Lowe.

WGY—Schenectady—379.5

6 h. 30 Musique en dinant.
7 h. 30 De WHAM.
8 h. 30 Programme de New-York.
9 h. Programme de New-York.
10 h. Programme de danse.

WCCO—Saint-Paul, Minn.—416.4

7 h. Musique en dinant.
8 h. First Timers.
9 h. Portal Players.
10 h. 05 Programme de danse.

WEBH et WJJD—Chicago—370.2

5 h. 45 p.m. Piano Twins.
6 h. Petite Symphonique du Palmer House.
7 h. Heure de musique classique à l'hôtel Edgewater.
8 h. Heure des directeurs.
9 h. Harmony Girls.
10 h. Orchestre Edgewater.
12 h. Variétés.

KOA—Denver—322.4

8 h. Chief Gonzales et ses Barcelonans.

WGHP—Détroit—243
Silencieux.

WOO—Philadelphie—508.2
(Heure de l'est avancé)

4.45 h. p.m. Orgue et trompettes.
7.30 h. La musique en dinant par le trio WOO.
8 h. 30 Récital de grand orgue.
9 h. Concert Symphonique.
10 h. Merrymakers de Jones.

WWJ—Détroit—352.7

Silencieux ce soir.

WHOQ—New-York—326

7.30 h. Trio Atlantis Ladies.
8 h. Heure Brightest.
9 h. Réveries Russell.
9 h. 30. Harmonie Chase.
10 h. Orchestre Léonard.

WNAC—Boston—440

Silencieux.

DECES DE MONSIEUR RUSSELL LE PETRIE

Le défunt était surintendant à la "Walter Lowney Co. Ltd."

Nous apprenons avec regret le décès de M. William Russell Le Petrie, surintendant du département des chocolats à la "Walter Lowney Co. Ltd." M. Le Petrie est décédé à sa demeure, 130 avenue Northcliffe, à l'âge de trente-trois ans, des suites d'une fièvre typhoïde.

Né à Brockton, Mass., M. Le Petrie est venu tout jeune au pays; son père, M. L. A. Le Petrie est vice-président de la "Walter Lowney Co."

Le défunt laisse, pour déplorer sa perte, son épouse, née Isabel Mathilda Beatty et deux enfants, William et Helen.

En Relisant nos Archives

Dans la "Patrie" il y a 40 ans et il y a 25 ans

19 juillet, 1887—

WINNIPEG — Il paraît que l'Armée du Salut rencontre de l'opposition dans les villes de l'Ouest Canadien.

MONTREAL — Le nombre des pilotes doit être augmenté cette année parce qu'ils ont plus d'ouvrage qu'ils n'en peuvent faire. Cette augmentation est demandée depuis deux ans.

MONTREAL — Un certain nombre de laitiers et de marchands de bêtes à cornes placent des vaches dans les champs près de l'abattoir de l'Est. Or, la nuit, une bande de chiens courent après ces animaux et les mordent. Les propriétaires des animaux ont commencé à faire la guerre aux chiens à coups de fusils.

MONTREAL — La bibliothèque du Barreau vient de s'enrichir d'une couple de cents volumes de droit français.

BERNE — En prévision de la nouvelle loi qui doit être votée sur le monopole des spiritueux, le gouvernement suisse a acheté de l'alcool en quantité suffisante pour suffire à la consommation du pays pendant une année.

LEXINGTON — D. D. Bell, un garçon nègre de 8 ans, a confessé avoir mis le feu à un certain nombre de bâtiments récemment incendiés dans cette ville. Il dit qu'il sait parfaitement que la loi ne peut le punir en raison de son âge et qu'il n'a mis le feu que pour son plaisir. Il a été enfermé en prison et les autorités craignent de le

"UN EXEMPLE DE TOLERANCE POUR LE RESTE DU MONDE"

L'HONORABLE J. D. MACLEAN
premier ministre suppléant de la Colombie britannique



J. D. MACLEAN.

The importance of Confederation will be best adjudged in future years when Canadas présent potentials shall have had time to bear their full fruit. In the meantime it has accomplished much. It found in British North America a few scattered crown colonies and vast stretches of unorganized territory.

These have now been knit into one compact nationhood. Its principal triumph perhaps has to combine in one harmonious whole two peoples of different tongue and race. There is an example of the good effects of tolerance that cannot be lost upon the world. It has also created a nation within the Empire a nation that is already largely self supporting, and should become more so with every passing year. When we consider the diverse elements out of which this has been wrought we may have cause to bless the Fathers of Confederation and to be proud of the Dominion that spreads from sea to sea.

* * *

On jugera mieux de l'importance de la Confédération dans les années à venir, alors que les promesses d'aujourd'hui auront produit tout leur fruit. Mais on peut déjà constater tout ce que la Confédération a accompli. Avant elle, en Amérique britannique du nord, c'étaient quelques colonies de la Couronne, dispersées dans un territoire non organisé.

Tout cela est devenu une nationalité compacte. Le principal triomphe de la Confédération, peut-être, c'est d'avoir associé en un tout harmonieux deux peuples de race et de langue différentes. C'est un exemple des bons résultats de la tolérance qui impressionne le monde entier. La Confédération a aussi créé une nation dans l'Empire, une nation qui se suffit déjà largement à elle-même et qui se suffira de plus en plus, avec les années.

Quand on considère les éléments divers qui ont servi à façonner cet ensemble, nous avons raison de bénir les pères de la Confédération et d'être fiers de ce Dominion qui s'étend d'un océan à l'autre.



LEURS ALTESSES LOGERONT AU RITZ

Deux étages seront occupés par les Princes, le Premier Ministre et leur suite.

Les visiteurs royaux, pendant leur visite à Montréal, se retireront à l'hôtel Ritz-Carlton. Depuis quelques jours ont est très occupé à faire tous les préparatifs nécessaires pour leur assurer un confort parfait. Des équipes de décorateurs, de peintres, d'électriciens, de balayeurs et de nettoyeurs sont à l'oeuvre aux deuxième et troisième étages de l'hôtel que l'on réserve pour eux.

Hier après-midi, déjà, les chambres commençaient à avoir l'apparence et l'attrait qu'elles présenteront aux visiteurs royaux.

Tout le deuxième étage et tout le troisième, à l'exception de quelques chambres seront réservés aux princes anglais et à leur suite qui compte 34 personnes.

Les décorations de fleurs comprendront des plames et des fougères qui seront placées dans les coins des chambres et devant les fenêtres, et des roses American Beauty, des oeillets et autres fleurs qui répandront un parfum dans tout l'ensemble des chambres.

La chambre du prince de Galles comprend un mobilier en noyer poli. Trois grands miroirs seront placés dans les portes garde-robe. La grande fenêtre sera décorée d'un rideau vieil or et les draperies seront de nuance rose et or.

Dans la petite chambre qui se trouve à côté, se trouvera un piano, des fauteuils moelleux tapissés en damas rose et argent.

La chambre du prince George ne sera ni moins riche ni moins attrayante, et nul doute qu'il la trouvera en tout et partout confortable et ayant un cachet tout à fait attrayant.

Le premier ministre et Mme Baldwin auront leur chambre au troisième étage, au No 309. Le mobilier de cette chambre a été complètement renouvelé pour y placer un autre en noyer de haute qualité. Le petit salon ne manquera pas non plus de chic et de charmes.

Le capitaine R. Gordon Munro et Mme Munro et leur fille, occuperont les deux chambres opposées à celle du premier ministre Baldwin.

Il se jouait de la police

MILAN, NL — Après quatre ans de recherche, la police a réussi à arrêter le caissier de la Banca popolare de Milan, Gaetano Zerbini, qui, le 18 octobre 1923, avait volé une somme de deux millions de lires.

L'aventure de Zerbini est des plus intéressantes: Pendant que la police le recherchait, l'infidèle caissier écrivait des lettres aux journaux et polémisait avec la police elle-même. Pendant huit mois environ, il ne s'éloigna pas de Milan où il vivait en chambre dans un immeuble de Porta-Monforte.

Un Charmant Reflet

EST OBTENU PAR L'USAGE DU

SAVON CUTICURA

quotidiennement, accompagné de l'onguent Cuticura au besoin. Cela maintient les pores actifs, la peau claire et exempte d'irritation et le cuir chevelu en un état sain pour favoriser la croissance des cheveux



Echantillon de chacun Gratis par la poste. Adresser au dépôt canadien: "Stenhouse Ltd., Montréal." Prix: Savon 25c. Onguent 25c et 50c. Talc 25c.

Bâton à Barbe Cuticura 25c.

A travers les Centres de notre Province

A SOREL

SOREL, 28. (Du correspondant de la "Patrie"). — Mlle Fabienne, fille de M. le maire J.-W. Robidoux, est revenue de Pierreville, après avoir passé quelques jours chez son oncle, M. Louis Côté.

—M. Arthur Filion, de Sainte-Thérèse, est venu rendre visite à son fils, M. J.-A. Filion, agronome, la semaine dernière. Il était accompagné de ses fils, M. Ephrem Filion, avocat, de Montréal et Marc, de Ste-Thérèse, et de Mme Ephrem Filion.

—Lundi, une fête champêtre organisée par l'association des Dames de Charité a eu lieu au Parc Royal. Il y a eu divers amusements, des parties de cartes, des rafraichissements servis par les dames et les jeunes filles et, dans la soirée, un concert par la fanfare. Cette fête a superbement réussi.

—Le Rév. F. Philippe, C.S.C., du collège de Saint-Laurent, était, ces jours derniers, en visite chez des amis.

—M. le Dr et Mme Chartier sont revenus d'un séjour d'une quinzaine de jours à Old Orchard Beach.

Mme A. P. Vanasse et Mlle Heloïsse Vanasse sont allées passer une huitaine de jours chez des parents et des amis à St-Jean, à Chambly et à Beloeil.

—M. et Mme Arthur Desmarais, ainsi que leurs enfants, de Springfield, sont en promenade chez M. Lapierre, de la rue George, depuis quelques jours.

—M. R. Bousquet, avocat, de Montréal, était à Sorel au commencement de la semaine.

LA MINERVE

LA MINERVE, 28. (Du correspondant de la "Patrie"). — Dimanche dernier, une séance récréative de magie était donné à la salle paroissiale de cette localité par le professeur Donat, de cette localité, assisté de M. Sargeil, chansonnier breton. Plus de 150 personnes assistaient à cette séance qui était donnée au bénéfice des oeuvres paroissiales.

Mme Vve P. Bruneau, de Montréal, était de passage ici récemment, chez monsieur Claudio Laramée.

M Emile Bruneau, de Montréal, était ici récemment, chez M. Etienne Bruneau.

Le docteur Warren, de Montréal, est au Club Chapleau.

Montmagny

MONTMAGNY, 28. — M. et Mme Louis Dion, de Ste-Hénédine, ont rendu visite à M. et Mme J.-E. Vézina, dernièrement.

—M. Charles Tremblay, notaire, est parti à Chicoutimi dans le but d'ouvrir son étude à cet endroit.

—Mlle Jeanne Normand, de Trois-Rivières, est en promenade chez des amies.

—M. et Mme Honoré Mercier, ainsi que Mlle Jeanne Laurendeau, sont descendus au Cap S.-Ignace, chez des parents.

—M. Gaudias Drolet, Mlles Isabelle et Jeanne Wright, de Québec, sont venus en visite chez M. et Mme Alexandre Béchard.

—M. et Mme Donat Lacoursière, et leurs enfants, ainsi que Mlle Flore Favreau sont revenus d'une promenade à S.-Charles.

—Mlles Lucienne, Catherine et Cécile Fournier, de Montréal, passent une quinzaine chez leur père, M. Edmond Fournier.

—M. et Mme Donat Roy, de Québec, M. et Mme Rosario Roy, de St-Charles, ainsi que M. Léo Roy et Mlle Blanche Bolduc, de Montréal, étaient en visite chez M. Ernest Proulx, dimanche.

—M. Elzéar Corbin, de Rivière-du-Loup, son fils Henri, de Nashua, N.H., sont en promenade chez M. et Mme Séraphin Gamache.

—MM. Alfred Asselin et J. Poitras, Mlles Thérèse, Cécilée Délima et Jeanne Ponton, de Montréal, étaient en visite chez M. et Mme Amédée Côté, dimanche.

—Mlles Mariette Giguère et Colombe Laberge, de Montréal, sont en visita chez MM. etMmes Ludger Couillard, Adjutor Cloutier et autres parents.

—Mlles Ernestine, Jeanne-Aimée et Elisabeth Côté, Yvonne et Alice Blouin, Antoinette et Jeanne Côté, Anita Létourneau, Maria et Marie-Anna Vézina, Alice Proulx, Marthe Francoeur, Jeanne Normand, Amarilda Thibault et Marguerite Gaumont sont allées assister au bazar de S.-François.

—M. et Mme Antoine Rousseau et leurs enfants sont retournés à Québec après avoir passé une huitaine chez leurs parents, M. et Mme J. Eugène Tondreau.

—Mlles Alice Morency, Marguerite Charest, M. et Mme Jules Rousseau, ainsi que MM. Georges Morency et René Paré, de Québec, étaient de passage chez M. et Mme Joseph Paré, dimanche.

—M. et Mme Grégoire Morin, sont retournés à Chandler après avoir passé les vacances chez leur mère, Mme Vve Henri Morin.

—Mme J.-G. Dagneau, ainsi que son fils Henri, de Québec, étaient dernièrement les hôtes du Dr Jean-Marie Couillard et Mme Couillard.

WICKHAM

Wickham, 28. (Du correspondant de la Patrie.) — M. et Mme Arthur Morel, de Leominster, sont en promenade chez M. et Mme E. Lemoyne.

—M. et Mme Gaston Roy, de Holyoke, Mass., visitent M. Victor Gatineau.

—M. et Mme Jos. Obertin et leurs deux fillettes Anna-Marie et Thérèse, de Roxton, sont de passage chez M. et Mme Deus Paul. La famille Obertin se rend à Detroit où elle doit demeurer.

—Mlle Almoza Vanasse, de Montréal, est en visite chez M. Pierre et Deus Paul.

—Mardi à 8 heures eurent lieu le service et la sésultpre de Henri Deragon, âgé de 20 ans, fils de Amédée Deragon, cultivateur de cette paroisse. L'assistance était nombreuse. Le défunt laisse dans la douleur outre son père et sa mère (née Diana Robitaille) quatre frères et trois soeurs.

—Les familles Galarneau et Girard, de Montréal, passent leurs vacances à leur maison d'été dans notre paroisse.

S.-Ubald, Portneuf

S.-UBALD, Portneuf, 29 — (Du correspondant de la "Patrie")—Le 22, chez M. et Mme Jos. Ferd. Fortier, avait lieu une grande réunion de parents et d'amis à l'occasion du retour de M. et Mme Antoine Lavoie, de leur voyage de noces à Rockland, Ont., et Ottawa.

S.-HELENE DE KAMOURASKA

STE-HELENE DE KAMOURASKA, 29—(Du correspondant de la "Patrie")—M. et Mme F. X. Langlais, de Northampton, Mass., et quatre de leurs enfants, sont venus passer une quinzaine chez leur beau-frère, M. Emile Ouellet. Ils se sont rendus à Estcourt à la Rivière du Loup; ils ont fait le trajet en auto.

—M. et Mme Jules Rivard, de Lewiston sont venus se promener chez M. Léandre Chénard et autres parents.

—Mme veuve Joseph Landry est partie pour un mois pour Cheasulm en visite chez sa fille adoptive Mme Alphonse Roy.

—Mme Cyprien Ouellet, de Nashua, accompagnée de sa fille est venue passer une quinzaine chez ses beaux-frères MM. Joseph et Arthur Ouellet.

—M. et Mme Wilfrid Lapointe, Mme A. Fortier et M. Louis Pelletier, de Montréal, étaient en visite chez M. Xavier Picard la semaine dernière.

—M. Pierre Levasseur est de retour d'une promenade à Lewiston où il a visité son frère et plusieurs parents.

—Mme Emile Ouellet et ses enfants sont allés passer un mois à S.-Anaclet de Rimouski.

Saint-Romain

S.-ROMAIN, 28. (Du correspondant de la "Patrie"). — M. et Mme Ernest Boulanger de Montréal sont actuellement à Québec.

—Mme Arsène Bellavance est partie pour Lévis ou elle doit se rendre à l'hôpital pour y subir une opération pour l'appendicite.

—MM. A. Lemay, Cyrano Régis et Pamphile Fortin, à Mégantic dimanche.

—M. Philias Bellavance visite des parents dans notre localité.

—M. et Mme Louis Cameron, M. et Mme Henri Cameron, de Sherbrooke, visitaient M. Edmond Fortin, dimanche.

—M. Josaphat Rousseau, de Lingwick, chez M. Régis Fortin, ces jours derniers.

—M. et Mme Odina Campeau à S.-Samuel, dimanche dernier.

—M. et Mme Ernest Roy, MM. Paul et Léon Roy, M. et Mme Omer Roy, se rendaient à Lingwick au cours de la semaine dernière.

—M. et Mme Arthur Gendron, de Lingwick, chez M. Odina Campeau, ces jours derniers.

—M. et Mme Théodore Boulanger, de Sainte-Cécile, chez M. Omer Roy, dimanche.

M. Ovila Boulanger, à Mégantic, dimanche.

Aux Syndicats Catholiques et Nationaux

AVIS AUX JOURNALIERS

Il y a ce soir, à la salle No 1, Edifice des syndicats catholiques, 655, Demontigny est, grande assemblée de propagande en faveur des journaliers syndiqués. Tous les journaliers et manoeuvres de la ville sont cordialement invités à cette réunion. Plusieurs orateurs porteront la parole et l'on discutera des moyens les plus efficaces pour l'obtention d'un relèvement des salaires. Il y aura en même temps rapport des délégués au Congrès de la C.T.C.C. Tous les membres sont priés d'assister avec leurs amis.

TAILLEURS DE CUIR

Le local No. 5 pour les tailleurs de cuir du Syndicat catholique des cordonniers se réunira, ce soir, à 8 h. 15 p.m., à la salle No. 2, Edifice des syndicats catholiques, 655, Demontigny est. Rapport de l'agent d'affaires M. G. Laurier; rapports des officiers et des délégués. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

Que les cordonniers tiennent bien en mémoire que le grand pique-nique annuel du Syndicat aura lieu dimanche, le 7 août prochain, au Terrain du Bien-Etre de la Jeunesse. Attractions de premier ordre. Prix nombreux.

FETE DU TRAVAIL

Le Comité de la Fête du travail des syndicats catholiques s'assemble lundi soir, à la salle des syndicats catholiques, 655, Demontigny est. Rapports et préparation du Programme.

CONSEIL D'IMPRIMERIE

Le Conseil syndical catholique des métiers de l'imprimerie s'assemble lundi soir, à la salle No. 2, Edifice des syndicats catholiques, 655, Demontigny est. Tous les délégués sont priés d'assister. Par ordre. Rapports des auditeurs.

COMBIEN VALEZ-VOUS

Si nous avons raison d'être orgueilleux de notre époque et de nous glorifier de toutes les découvertes de la science, celle-ci en retour, même si nous la maîtrisons un peu plus tous les jours, se charge bien parfois de nous rendre plus modestes. C'est ce qui résulte, une fois de plus, du travail d'un statisticien qui est aussi quelque peu original.

En effet, ce monsieur a eu l'idée quelque peu bizarre de vouloir évaluer le corps humain en "dollars and cents" — car c'est un Américain. Et savez-vous ce qu'il a trouvé? Je vous le donne entre mille et je vous défie d'être assez modeste pour le trouver. C'est $1.98, soit le prix d'une vulgaire paire de savates, un jour de vente anniversaire dans un de nos grands magasins.

Autrefois, et même encore aujourd'hui, il nous arrive souvent d'évaluer un homme à sa richesse matérielle. Aussi, lorsqu'on dit d'un individu qu'il vaut son pesant d'or, c'est souvent de notre part la marque d'une admiration sans borne.

Pourtant les deux méthodes sont aussi fausses l'une que l'autre parce qu'elles ne tiennent pas compte du seul facteur vraiment important: l'intelligence.

L'homme n'est pas seulement un composé de quelques dizaines de matières minérales. Il a une âme qui lui permet de s'élever au-dessus de la matière et une intelligence qui lui permet, si elle est développée normalement, de dominer jusqu'à la matière dont il est lui-même composé.

Ce facteur intelligence ne se mesure pas à la somme des richesses accumulées pas plus qu'il peut être réduit à la simple matière. Ce qui fait la véritable valeur de l'homme, ce n'est pas autant ce qu'il peut posséder que ce qu'il peut produire et ce qu'il produit en fait. Pasteur, relativement pauvre, a plus accompli pour l'humanité qu'un grand nombre de riches paresseux et indolents. Le simple ouvrier qui produit une matière nécessaire à la vie, même si c'est en retour d'un salaire de famine, ou qui rend un service à la société, a plus de valeur intrinsèque que le tenancier qui retire des revenus presque fabuleux d'un endroit d'amusement justement parce que le premier produit lorsque le second, trop souvent, ne fait qu'exploiter la crédulité ou les vices de ses semblables.

Cette valeur de chacun naturellement se mesure à la somme des services qu'il rend ainsi qu'à la difficulté de la tâche qu'il accomplit. C'est pourquoi l'homme qui ne s'est pas contenté de la médiocrité, l'homme qui a consacré plusieurs années de sa vie à l'étude a nécessairement plus de valeur que l'autre employé à un simple travail de routine. C'est pourquoi le premier peut souvent, étant d'une catégorie plus rare, commander un salaire plus élevé et donc être en mesure de mieux vivre. Ce n'est là qu'une juste compensation pour les sacrifices auxquels il s'est astreint.

Pourquoi alors le jeune homme qui a quelque talent, qui a une intelligence bien équilibrée se contenterait-il de la médiocrité lorsqu'il peut, avec quelques efforts, améliorer considérablement sont sort? Pourquoi, par exemple, se contenterait-il d'être toute sa vie un simple manoeuvre lorsqu'il peut s'assurer une position où il aura conscience de sa valeur et la satisfaction de commander un salaire plus élevé, ce qui n'est pas à dédaigner même si la richesse ne doit pas être le but unique dans la vie?

Tous les jeunes gens peuvent s'assurer une situation meilleure en s'instruisant. Les écoles techniques de la province furent justement créées pour permettre à tous les véritables travailleurs de s'élever.

Pourquoi nos fils d'ouvriers ne passeraient-ils pas un stage dans l'une de nos écoles techniques, surtout ceux qui se sentent attirés par la science industrielle, afin de pouvoir plus tard obtenir une charge responsable dans l'une de nos grandes industries?

Ces charges sont souvent remplies par des étrangers; il est du devoir des nôtres qui se sentent capables d'assumer plus de responsabilités de se préparer à les bien remplir afin que nous ne soyons pas appelés à remplir que les charges d'intérêt secondaire...

Ceux qui font un dur labeur requièrent un aliment nutritif

PARIS PATE
PARIS MEAT PASTE

est une pâte de viande, épicée délicieusement aromatisée — Saine et nourrissante. Chez tous les épiciers.

Pique-nique annuel des hommes d'affaires

Le pique-nique annuel de l'Association des hommes d'affaires de l'est aura lieu dimanche prochain au terrain du Bien-Etre de la Jeunesse. Tous les membres de l'association sont invités à prendre part à ce pique-nique. Ce soir, il y aura encore réunion, de 7 heures à 11 heures, à la salle de l'association, angle Notre-Dame et Lasalle, pour recevoir les prix et suggestions, etc.

Ce pique-nique, d'après les préparatifs qui sont faits, promet de remporter un beau succès.

Voici la liste des donateurs de cadeaux jusqu'à date:

Emile Pepin, Alf. Leclaire, M. Chouinard, Jos. Rhéaume, V. Varin, R. Elliot, J. A. Duval, Geo. Nadeau, Eug. Poirier, D. Millard, Garage Fortier, Viauville Hardware, Tremblay et Bonneville, Pharmacie Cousineau, S. Leduc, Cie Barsalou, A. T. Paquet, J. E. Dubeau et Cie, P. P. Martin et Cie, W. R. Brock, Meadow Sweet Co., Omer DeSerres, Christie Brown, Bonin et Frères, Daily et Morin, H. Lambert, J. A. Caron et Fils, James Strachan, Dawes Brewery, Molson Brewery, Laurence et Fortin, Jean Beauvais, D. Marion, T. A. Dionne, David et Frères, Laporte et Martin Ltée, Ravary Ltée, J. Art. Daoust, Duval Motor Car, Aetna Biscuit, Jean Larivière, J. P. Bélair, L. N. Hadd.

ROUSSEUR

LE SOLEIL ET LE VENT FONT RESSORTIR LES TACHES.
COMMENT LES ENLEVER FACILEMENT

Voici une chance, Mlle Rousselée, de faire l'essai d'un remède contre les taches de rousseur, avec la garantie qu'il ne vous en coûtera pas un sou, à moins qu'il n'enlève vos taches de rousseur; bien que, s'il vous donne un teint clair, la dépense soit minime.

Procurez-vous simplement une once d'Othine—double force— dans toute pharmacie ou tout magasin à rayons, et quelques applications devraient vous démontrer comme il est facile de vous débarrasser des disgracieuses taches de rousseur et d'obtenir un teint magnifique. Il est rarement nécessaire de plus d'une once pour les pires cas.

Ne manquez pas de demander l'Othine double force vu que cette force est vendue avec garantie de remboursement si elle ne réussit pas à enlever vos taches de rousseur. —2



Une Saine Economie Domestique

Il est souvent d'une bonne économie domestique de commander une quart supplémentaire de Lait Borden par jour.

D'abord, c'est un aliment économique. Une quart de Lait Borden fournit le plus en aliment sain moyennant une dépense minima.

Secondement, TOUT y est nourriture. Pas de gaspillage. Ce que vous ne buvez pas, peut servir à allonger de nombreux autres aliments plus coûteux. Employez-le dans des soupes à la crême, avec des pommes de terre, des légumes et dans les desserts.

COMMANDEZ votre lait et crême quotidiens à un Livreur de BORDEN, à la succursale Borden la plus proche ou chez votre épicier.

BORDEN'S FARM PRODUCTS CO. Ltd.
83, RUE MURRAY YOrk 5853
ou téléphonez à la succursale de votre quartier

FEUILLETON DE LA "PATRIE"



(suite)

Des aventures? Qu'on veuille bien se reporter au moment où Monval découvrit le manuscrit de son oncle Philippe. Ces vingt années passées n'avaient été fertiles en incidents de toutes sortes.

La bataille? Qu'on se reporte aux intrigues sournoises et aux attaques de l'homme aux yeux verts, de la marquise de Trévières, des Bihls, dont Monval avait triomphé. Qu'on revoie les luttes contre les trusters, les séances fiévreuses de Wall Street, dont Monval sortait pantelant d'émotion, mais glorieux! Quel général pouvait se vanter d'avoir résolu aussi magnifiquement les plus ardus problèmes de stratégie?

Malgré toutes les embuches dressées devant ses pas, Monval avait vaincu; mais la victoire même avait laissé en lui l'empreinte de sa main de fer.

Peu de temps après son évasion alors que le milliardaire se croyait en droit d'espérer des jours calmes, il ressentit de nouveau les atteintes d'un mal implacable et sourd. Il s'en ouvrit à son secrétaire d'une manière fort imprévue:

—Servian, lui dit-il, un jour, il faudra que très prochainement nous nous occupions d'un grand travail pour lequel vous seul pouvez m'aider. Nous allons donc faire l'inventaire complet de ma fortune et de mes biens et je prendrai des dispositions testamentaires.

... Testamentaires? Allons! voilà un nouveau des idées noires qui vous assaillent!

—Soyons sérieux, mon cher. Je souffre terriblement sans que j'en aie jamais rien dit. Oui! Vous êtes sceptique? Sachez donc que depuis deux mois je n'ai presque plus de sommeil. Et, quand épuisé par cette veille, mes yeux las se ferment enfin, ma pauvre cervelle est torturée par des cauchemars diaboliques.

—Mais il suffit de vous soigner. Un régime, le repos, l'air, les distractions...

—Oui, un régime. Mais je n'ai de goût pour rien. Le repos? Je ne puis rester nulle part. Les distractions? Rien ne m'intéresse plus. Je suis las de tout. J'ai tout épuisé. Le monde est vide pour moi.

—Neurasthénie? Alors nous ne contrarierons pas le neurasthénique. Cher monsieur, nous ferons, quand vous le voudrez, votre testament.

Pourtant, l'état du milliardaire ne s'améliorait pas. Ses nuits étaient continuellement peuplées de visions d'épouvante. L'or, l'or maudit, sous toutes ses formes, était le thème le plus habituel de ces rêves sinistres. Les secours de la médecine ne fut d'aucune efficacité.

Le milliardaire ne trouva un peu de repos et de calme qu'en faisant l'inventaire de ses richesses.

Ainsi, lui même souffrait de la corruption de l'or et ne trouvait plus d'autre satisfaction au monde que de dénombrer ses incalculables milliards!

Sur les entrefaites, il apprit la mort de son père, puis de sa mère. La pauvre vieille n'avait guère survécu à son fidèle compagnon.

Cette nouvelle affecta, durant quelques jours, l'esprit de Jean Monval sans toutefois atteindre son coeur endurci.

Il regretta surtout de n'avoir pu faire aux auteurs de ses jours des obsèques "dont on aurait parlé."

Puis le temps passa et effaça l'image douloureuse.

Sous les tenailles de la souffrance, Monval se détacha de Servian, de son fils même. Peu à peu, la folie le gagna, folie calme en apparence, qui n'eût pas dicté au pauvre corps qu'elle habitait un seul geste de violence, mais qui bouillonnait en tempête dans son cerveau.

Alors, on avait dû prendre des mesures de précaution. Devant le délire quasi-continuel qui s'emparait de Monval, on l'avait — non sans peine — fait interner dans une maison de santé, un de ces palaces pour fous riches à qui leur fortune épargne le cabanon. Le milliardaire souffrait terriblement et, peu à peu, le vide se fit complet autour de lui.

Seuls, fidèles dans la mauvaise comme dans la bonne fortune, Fred, son fils, et Marcel Servian, son secrétaire, le visitaient régulièrement.

—Je ne sais où le conduira cette forme du délire, leur dit un jour le médecin. Les exemples de tels dérangements sont rares, et je crois que, seul, un incident imprévu peut lui rendre définitivement la raison. Mais provoquer un tel incident n'est pas en notre pouvoir. Il faut attendre et espérer.

Quand elle avait appris la maladie de son mari, Maud avait vu avec une joie non dissimulée le moment où elle serait délivrée de la chaine maritale, plus les jours passaient, plus Maud haissait Monval. A cette haine s'ajoutait maintenant le désir de régner en maîtresse sur une partie de la fortune du milliardaire.

Par Servian, elle avait su que, dans l'acte testamentaire, Jean lui avait laissé, malgré leur désaccord, une quantité considérable de ses biens.

Quand son secrétaire s'était étonné de cette libéralité, Monval avait répondu en souriant:

—Si je faisais autrement, le monde s'étonnerait et Maud me détesterait une fois de plus pour avoir négligé de tenir compte de l'opinion des autres! Elle m'a suffisamment haï pendant ma vie pour que je ne lui donne pas l'occasion de me haïr après ma mort. Et puis, Fred, heureusement, sera encore bien partagé. Je puis donc me permettre cette originalité de ne pas déshériter cette femme qui fut pour moi ni un soutien, ni une compagne.

Maud, donc, savait que lorsque son mari mourrait, elle se trouverait en possession de la plus importante fortune du monde entier. Et, dans son esprit, germa peu à peu le désir d'abréger l'attente.

Contrairement à ce qu'elle avait fait jusqu'alors, elle parut s'intéresser à la santé de Jean, et elle vint le visiter plusieurs fois dans la maison de santé.

Il s'étonna de cette soudaine sollicitude et, mi-conscient, mi-délirant, il lui marqua cet étonnement.

—D'où vient, lui dit-il, que vous me portiez brusquement tant d'intérêt, Maud?

—Préférez-vous que je vous délaisse?

—Mon Dieu, Maud, je ne sais trop! Vous me savez atteint d'un mal incurable, et je pense que vous vous pressez de venir constater les progrès qu'il fait!

—Comment pouvez-vous dire une chose pareille, Jean!

Maud s'effrayait de voir le malade deviner, avec tant de précision, ses pensées les plus intimes. Cependant, elle ne désarmait pas et elle aspirait bien à devenir veuve sans trop attendre.

"Je ne veux pas que cette joie m'échappe, pensa-t-elle enfin, un jour qu'elle revenait, déçue, de la maison de santé. Il faut qu'il disparaisse, et j'y réussirai!"

Désormais, Maud n'eut pas d'autre pensée: se débarrasser de son mari. Et le génie du mal lui souffla la solution.

Quand Maud allait voir son mari, les deux époux prenaient ensemble, dans le petit salon qui attenait à la chambre de Monval, une collation, le traditionnel five o'clock. Maud pensa qu'elle devait employer ce court moment d'intimité pour empoisonner Jean, et elle se prépara à accomplir son crime avec sang-froid.

Elle s'était dit: "Comme on sait mon mari malade et à demi-conscient, on supposera qu'il a mis fin à ses jours pour abréger ses souffrances. Du reste, à maintes reprises, dans ses divagations, il a prononcé le mot: suicide!"

Deux jours après, elle arriva à la maison de santé, dissimulant dans son sac un petit flacon contenant un composé de strychnine, ce poison à effet immédiat.

Elle se l'était procuré naguère, par l'intermédiaire discret d'un domestique.

Monval, ce jour-là était plus sombre encore que d'ordinaire. Quand on vint l'avertir que sa femme était arrivée, il ordonna de mauvaise grâce qu'on l'introduit dans le salon voisin.

Maud demanda à la nurse qui l'accompagnait le thé et elle trompa son impatience en faisant mine de feuilleter un magazine.

La nurse revint bientôt avec le plateau à thé qu'elle disposa sur un petit guéridon devant Mme Monval. Elle allait sortir quand Maud lui dit.

—Voulez-vous verser le thé, mademoiselle, et avertir encore monsieur que je l'attends?

La jeune femme exécuta l'ordre: elle remplit deux tasses, plaça entre elles le sucrier et, entra chez le malade sans refermer la porte de communication entre le salon et la chambre du milliardaire.

— Madame attend monsieur, dit-elle, et le thé est servi!

— Vous m'avez déjà prévenu, et je vais y aller, maugrea le malade.

— Bien, monsieur...

La nurse sortit sans bruit, referma la porte, et, en se retournant, vit Mme Monval verser dans la tasse placée devant le fauteuil du malade, le contenu d'un minuscule flacon.

Maud ne l'avait pas entendue. Devant tant de calme, la jeune fille ne pensa pas à une manoeuvre criminelle, mais plutôt à un traitement que l'épouse faisait suivre au malade, en dehors des ordonnances du médecin de la maison.

— Monsieur vient tout de suite, madame.

— C'est bon! répondit Maud tout en dissimulant le petit flacon qu'elle remettait dans son sac.

Et elle attendit. Monval n'arrivait pas. Maud se leva et vint près de la porte.

— Eh bien! mon ami! Venez-vous?

— A quoi bon? lui répondit Jean de sa chambre.

— Voyons! Vous voilà de nouveau maussade!

En disant ces mots, elle ouvrait la porte et entrait à son tour chez le malade. Celui-ci était assis dans son fauteuil, devant la cheminée où pétillait un feu clair.

— Qu'y a-t-il encore? continua Mme Monval. Quelle lubie nouvelle?

— Aucune lubie, Maud, mais le désir, l'impérieux désir, entendez-vous, de n'avoir plus à être jamais en rapport avec des êtres fourbes.

— Voyons, mon ami, qui donc ici est fourbe? Passe encore quand vous étiez dans le monde, au milieu de vos préoccupations industrielles et commerciales — vous, le milliardaire. Mais ici? Il n'y a que dévouement dans cette maison. Or, du dehors il n'entre que votre fils, Servian et moi-même. Je ne pense pas que vous fassiez grief à l'un de nous de nos soins et de nos attentions?

Méfiant, Monval ne répliqua pas.

— Venez, mon ami, reprit Maud. Ce thé refroidit dans ses tasses. Chassez cet air morose qui vous sied si mal.

A continuer demain.

THÉATRE MUSIQUE, CINÉMA

PAR JEAN NOLIN

Molière et Labiche au Victoria College

Les élèves du cours de français font honneur, hier soir, à l'enseignement qu'ils ont reçu.

Nous avions déjà assisté l'an dernier à la représentation que donnent, à la fin de leur cours d'été, les élèves de français de l'Université McGill. Nous nous étions émerveillés d'une diction que nous avions rarement vue si près de la perfection chez des étrangers et nous en avions loué les professeurs grâce à qui cette chose avait pu se réaliser: M. René du Roure et Mlle Idola Saint-Jean. On donnait hier soir, au Royal Victoria College, un spectacle français qui couronnait semblablement ces quelques semaines estivales d'études françaises. S'il est une remarque à faire, c'est que les progrès sont encore plus marqués cette année qu'ils ne le furent précédemment. Quelques-uns des élèves particulièrement parlent le français avec une telle pureté qu'il est fort difficile d'y découvrir le moindre accent de caractère étranger.

Une salle presque comble écouta avec un intérêt que ne réussit point à atténuer une chaleur que quelques pessimistes auraient pu qualifier d'étouffante le programme que l'on avait composé à l'honneur du français. Ce fut d'abord le charmant acte de Labiche qui s'intitule "L'amour de l'Art". On entendit également quelques scènes du "Bourgeois Gentilhomme", de Molière. Les divertissements que l'on n'omit point dans le "Bourgeois" furent des plus goûtés.

Sous la direction de Mlle Saint-Jean, "L'Amour de l'Art", fut gentiment interprété par Mlle M. Williamson, dans le rôle de la comtesse, par Mlle A. Morton, dans le rôle de Mariette, et M. G.-A. Griggs, dans celui d'Antoine. Mis en scène par Mme Furness, secondée de Mlles Juge, "Le Bourgeois Gentilhomme" permit d'applaudir Mlles J. Strickler, A. Piatti, F. Keely, E.-R. Closson, T. Lejeune, E.-C. Shelley, J.-M. de Marbois, A.-N. Leslie, D.-L. Heilig, A. Vaugh, Louise McLea, M. Mulligan, M. Ashfield. On fit également un succès à M. Conroy, Cottin, Griggs et Wilkinson. Mlle L. McLea et M. Adrian O'Reilly, accompagnés par Mme McLea dansèrent à ravir et les chansons interprétées par le choeur des étudiants plurent grandement. Le corps de ballet était sous la direction de Mlle Reine Brassard. Mlle E. Chatfield était au piano d'accompagnement.

Dans une brève allocution, M. René du Roure rendit hommage au début de la soirée aux élèves du cours de français qui s'imposaient au cours des vacances un effort fructueux mais pénible pour maîtriser une langue étrangère.

"Si Molière était ici, dit-il, il se trouverait sans doute un peu surpris de voir son texte coupé, et d'entendre la langue qu'il écrivait avec une telle clarté prononcée avec un accent étranger; mais il aurait tôt fait de comprendre la beauté de l'effort de ces Américains amis de la langue française, sacrifiant de coeur joie six semaines de leurs vacances d'été dans le but de l'apprendre, et de se familiariser avec son génie et ses chefs-d'oeuvre".

Les spectacles de la "Passion", le 7 août à Saint-Jérôme

Les représentations de ce grand drame évangélique qui doivent commencer dimanche le 7 août prochain nous laissent prévoir un immense succès s'il faut en juger par la demande foudroyante de billets.

En effet de nombreuses lettres arrivent journellement au presbytère de S.-Jérôme de tous les coins de la Province et même des Etats-Unis et de l'Ontario.

C'est donc dire qu'il n'y a pas de temps à perdre et que les personnes désirant se procurer des billets devront le faire le plus tôt possible. Les répétitions vont leur train et elles se termineront sous peu par une grande répétition générale qui sera donnée devant les citoyens de S.-Jérôme; c'est donc dire que le spectacle sera prêt pour la première représentation.

Tous les principaux interprètes, M. Hector Charland en tête, sont rendus à S.-Jérôme et ils se perfectionnent tous les jours sous l'oeil vigilant de l'abbé Ethier qui ne ménage rien pour faire cette année un triomphe de ce grand spectacle.

L'Harmonie de Montréal fête son directeur

Les musiciens de l'Harmonie de Montréal ont rendu visite dimanche dernier à leur directeur, M. Edmond Hardy. A leur arrivée à Montréal-Sud, ils sérénadèrent le héros de la fête qui les remercia avec une visible émotion et leur souhaita la bienvenue. On organisa une partie de cartes au jardin. Après la distribution des prix, un goûter eut lieu en plein air.

A huit heures et quart, les musiciens donnèrent en face de la résidence de M. Hardy, un concert dont la nouvelle avait attiré beaucoup de monde. Au nombre des invités présents à cette belle manifestation, on remarquait: M. [illegible], député de Chambly; Hector Mercier, chef de la Sûreté de Montréal; Z. Poitras, de Terrebonne, et son fils; P.-E. Barrette, H. Bourdon et plusieurs autres.

M. Fresnay, le jeune transfuge de la Comédie-Française, a reçu des offres pour jouer en Angleterre et en anglais. Les acceptera-t-il? M. Fresnay parle assez correctement l'anglais pour jouer dans cette langue. Mais ne peut-on regretter qu'aucun directeur français ne l'ait engagé pour jouer en France et en français?

L'influence de Bernard Shaw sur le théâtre anglais

Bernard Shaw a eu une influence néfaste sur les écrivains de théâtre anglais. C'est à quoi se résument les récentes déclarations faites à M. Didier Daix par M. Ashley Dukes.

M. Ashley Dukes fut une des personnalités les plus marquantes du Congrès de la S. U. D. T.

Le délégué britannique est un homme souriant. C'est d'un sourire qu'il souligne ses phrases..., ses phrases françoises pleines d'humour emprunté à sa race. Mais il estime qu'il est plus facile de traduire le français que de le parler. Il est le traducteur d'oeuvres d'Anatole France et de beaucoup d'oeuvres de nos écrivains dramatiques.

LE THEATRE ANGLAIS

—La production dramatique anglaise, nous dit M. Ashley Dukes, est considérable. L'Angleterre n'a pas besoin d'oeuvres d'importation, elle se suffit à elle-même. Ce qui ne veut pas dire que nous maltraitons les oeuvres de nos confrères d'outre-frontière.

"Quant à nos comédiens, je crois qu'ils comptent parmi les meilleurs du monde."

Et M. Ashley Dukes sourit, en s'excusant. Il craint de manquer de tact. Aussi fait-il quelques réserves:

—Si les actrices américaines sont supérieures à nos artistes par le "tempérament", nos acteurs ont, à mon avis, plus de qualités que ceux des autres pays. La raison? Un grand nombre de nos comédiens sont d'anciens universitaires qui se sont consacrés au théâtre après avoir terminé leurs études. Ils possèdent ainsi une culture artistique et littéraire supérieure.

"En ce qui concerne la mise en scène, nous sommes certainement inférieurs. Nous n'avons aucun metteur en scène comparables à Pitoëff, Dullin, Baty ou Max Reinhardt. Ainsi, nos efforts pour améliorer cet art, en Angleterre, sont insignifiants."

Et M. Ashley Dukes aborde la question qui passionna Baty au cours des débats de la section des metteurs en scène, au congrès de la S. U. D. T.

—Quand on compare, dit-il, la "Sainte Joan", mise en scène par Bernard Shaw lui-même, à la "Sainte-Jeanne" que monta Pitoëff, on croit voir deux pièces différentes. Bernard Shaw attache généralement peu d'importance à la mise en scène et il fit jouer sa pièce comme il l'avait écrite. Pitoëff, au contraire, a ajouté quelque chose de personnel à la pensée de l'auteur et, par cela même, l'a transformée.

Et M. Ashley Dukes, auteur dramatique lui-même, s'exclame:

—Jusqu'à quel point un metteur en scène a-t-il le droit d'agir ainsi?

BERNARD SHAW ET LE THEATRE ANGLAIS

"Depuis Shéridan les hommes de lettres anglais avaient, en quelque sorte, dédaigné l'art dramatique. Ils considéraient le théâtre comme un art inférieur auquel ils craignaient de consacrer leur pensée. C'est Bernard Shaw qui l'a réhabilité à leurs yeux. Cela ne veut pas dire que Bernard Shaw est un homme de lettres. Mais il a entraîné, à sa suite tous les littérateurs anglais de notre époque.

"L'auteur de "Sainte-Jeanne" n'est pas non plus, à mon avis, un homme de théâtre. C'est un philosophe puissant, aux ressources merveilleuses mais je ne trouve pas qu'il ait un sens artistique très développé.

"Son influence sur notre théâtre a été néfaste. Il a créé, en Angleterre, ce que nous appelons le "Théâtre de Discussion", c'est-à-dire le "Théâtre Philosophique". Par cela même, l'oeuvre de Bernard Shaw est admirable. Malheureusement, il a eu de trop nombreux imitateurs qui, n'ayant pas sa maîtrise et son génie, nous ont donné une production dramatique déplorable. C'est ce dont souffre le plus le théâtre anglais à l'heure actuelle".

Didier DAIX.

Un spectacle de Paris: le bal du Grand Prix.

Le thème choisi pour le Bal du Grand Prix était cette année l'époque romantique. Ce fut le prétexte de costumes charmants et de divertissements fort bien réglés. On admira la beauté de Mme Gianna Walska MacCormick montée sur un cheval que l'Opéra ne semblait pas impressionner beaucoup. On admire également les charmantes jeunes filles vêtues de fourrures blanches qui personnifiaient des lévriers. Enfin, on fit un triomphe à l'antique calèche ressuscitée pour un soir.

* * *

Le peintre Dresa avait été chargé de la décoration de la salle. Il avait eu l'idée ingénieuse de remplacer le fond de la scène par de fausses loges garnies de fausses belles dames romantiques. L'éclairage volontairement jaunâtre rappelait à merveille les lumières faibles de l'époque.

Dans les couloirs on rencontrait un nombre énorme de "lions" et de "lionnes" qui étaient argentins, anglais, américains ou suédois. Ils étaient aussi fréquemment français, car il y a tout de même à Paris un peu plus de Français et un peu moins d'étrangers qu'on ne le dit.

* * *

On dansa beaucoup. Mais la large robe ballonnée, les petits costumes noirs et les pantalons à sous-pieds ne firent qu'accentuer encore l'inélégance du charleston ou du black-bottom.

On fabrique en France du film inflammable d'après un procédé tout nouveau. La pellicule est très résistante bien que peu épaisse.

Le théâtre d'avant-garde ne trouve pas grâce auprès de tous

Charles Boyer vient de poudrer de blanc ses tempes et de faire, avec trois coups de crayon brun griffant le dessous des yeux, un quadragénaire d'un "moins de trente ans".

Le créateur du "Venin" raconte Georges Stuart, prêt à descendre en scène à la première sonnerie du régisseur, dispose donc de cinq bonnes minutes pour parler librement "Avant-Garde".

— Mais qu'est-ce donc enfin que l'Avant-Garde?

— Théoriquement, c'est la manifestation d'un esprit de recherche et d'audace. C'est l'ensemble des oeuvres et des hommes qui n'ont pas encore reçu l'investiture du gros public. C'est la formule théâtrale qui doit produire les genres neufs ou méconnus.

—Bravo!

— Théoriquement... c'est encore beaucoup d'autres choses très belles.

"Pratiquement, c'est, aujourd'hui, un petit état dans l'Etat, un petit théâtre dans le Théâtre.

"Petit territoire fortifié, soigneusement entouré de barbelés.

"Personne de plus sectaire, de plus intolérant que les hommes d'Avant-Garde.

"Chacun de leur laboratoire a sa formule, s'y enferme, s'y calfeutre et croit, dur comme fer, qu'en dehors d'elle il n'est point de salut.

"Ajoutez que ces hommes de science sont aussi des hommes d'affaires, créateurs de marque et point du tout dédaigneux des petits profits matériels.

"Le directeur, metteur en scène d'un théâtre d'Avant-Garde, est à présent un petit roitelet.

"Son nom seul à la vedette sur l'affiche, dominant celui de l'auteur, éclipsant ceux, quasi-envisibles, des interprètes modestement confondus dans l'anonymat de la compagnie.

"C'est pourquoi, du point de vue de l'acteur—le seul qui nous intéresse ici — je crois fermement au rôle néfaste de l'Avant-Garde pour le comédien qui s'y attarde.

"J'ai fait mes débuts dans un théâtre "d'art". J'ai eu la joie d'y jouer, entre autres, une oeuvre très belle: "Le Voyageur", et ne fais aucune difficulté à reconnaître que c'est à lui que je dois mes premières satisfactions artistiques. Mais je puis dire sans ingratitude qu'un véritable comédien ne saurait sans danger respirer longtemps l'air brumeux des petites chapelles.

"Il s'élabore là un "poncif" autrement redoutable que le prétendu poncif des subventionnés. Et on y ajoute encore la phobie de tout ce qui est "métier", ce fameux "métier" si décrié et cependant à la base même de notre art.

"D'ailleurs existe-t-il vraiment des acteurs d'Avant-Garde? J'entends "voués" à l'Avant-Garde et qui y demeurent volontairement et non pas les comédiens qui passent par ce stage par curiosité, par jeunesse, ou parce que, provisoirement, ils sont sans engagement.

"Qu'on me cite l'acteur ayant une vraie personnalité et jouant sur une scène à côté, qui refuserait par conviction un engagement sur le boulevard!

"C'est d'ailleurs sur le boulevard que s'est à présent installée la majeure et la plus riche partie des nouveaux théâtres. Car, incontestablement, est né depuis la guerre un théâtre absolument neuf. Sant toutefois que la floraison de cet art jeune ait été de bien loin, aussi puissante au théâtre que dans la littérature.

"Simplification, concision, évolution des caractères primant l'évolution de l'action, de l'intrigue, telles sont les principales caractéristiques du nouveau théâtre.

"Les autres...

...En scène pour le un! en scène pour le un!

— Pardon, excusez-moi, on m'appelle. Au revoir".

ECHOS

On vient de créer à Londres une curieuse pièce symbolique de l'auteur américain Eugène O'Neill: "The Great God Brown". Sujet: une jeune fille doit choisir entre deux prétendants; elle se décide pour un artiste qui est incapable de gagner sa vie, tandis que l'autre soupirant devient un architecte prospère. M. O'Neill a édifié sur cette base un édifice symbolique, qui est le développement psychologique du sujet. Et pour que le spectateur pénètre les divers aspects des caractères de ses personnages, il les fait jouer sous des masques variés.

Sous un masque séduisant, la jeune fille accepte son époux; elle s'éloigne de lui quand elle voit son visage véritable. Une femme qui est en relation avec les deux hommes, se présente à chacun d'eux sous un autre masque. Et quand l'artiste est mort, c'est en se couvrant de son masque que l'architecte s'introduit chez la veuve.

* * *

"L'Ecriteau" la nouvelle compagnie théâtrale qui vient de se créer a donné son spectacle d'inauguration le jeudi 23 juin, en la salle des fêtes du "Journal", 100, rue de Richelieu.

Au programme: "La leçon d'amour", un acte en vers de Pierre Trocmé; "Un soir à Shanghai", drame en deux actes de E. M. Laumann et René Jeanne. "Ne faisons pas un rêve", comédie en un acte de Ivan Noe.

Rappelons que l'"Ecriteau" donnera périodiquement des spectacles inédits qui seront ensuite à la disposition des oeuvres de charité, et que, par scrupule artistique, la troupe de l'"Ecriteau" cache sous des pseudonymes des personnalités mondaines animées d'un esprit professionne.

* * *

Les gens qui se réveillent à la fin d'une pièce, le visage baigné de pleurs, montrent souvent dans la vie une impassibilité déconcertante.

C'est que l'on est plus prêt à s'attendrir lorsque l'on a payé pour cela.

26 PERSONNES

(Suite de la Page 23)

émis l'opinion qu'il devait y en avoir autant dans le navire. Il basait cette affirmation sur une enquête conduite par Eugène MacDonald, président de la "Zenith Radio Corporation", qui se rendit à l'endroit du sinistre en costume de plongeur. MacDonald dit qu'il devait y avoir plus d'une vingtaine de cadavres dans les flancs du navire.

Le "Favorite", petit navire à gasoline et pouvant contenir 158 passagers quitta le quai de Lincoln Park de bonne heure hier après-midi pour une randonnée au quai municipal situé à trois milles de cet endroit. Le navire était à environ un mille de ce quai et à un demi-mille de la rive quand le coup de vent survint.

Le capitaine Arthur O'sen, qui fut arrêté avec les membres de son équipage, dit que ce sont les passagers qui ont fait chavirer le navire. Des enfants furent engloutis avec leur mère.

Une chaloupe de sauvetage fut jetée à l'eau et trois garçons se rendirent à terre. Les enfants et les femmes se cramponnèrent aux ceintures de sauvetage ou aux flancs du navire.

Un garçonnet se tint cramponné fermement à la cheminée du "Favorite" et s'y maintint pendant plus d'une heure.

Lorsque les premières embarcations de sauvetage atteignirent le rivage, des médecins et infirmières transformèrent la plage entière en un vaste hôpital d'urgence et pratiquèrent la respiration artificielle pendant plusieurs heures sur quelques rescapés.

Le Dr Herman Bundeson, commissaire d'hygiène de la cité, dépêcha des centaines de médecins et d'infirmières sur les lieux.

Les morts ne furent pas immédiatement identifiés, vu qu'il n'y avait pas de liste de passagers et quelques heures après l'accident des personnes dont les enfants ou les parents n'étaient pas retournés à la maison, se présentèrent à la morgue.

Plusieurs enquêtes sur les causes de la tragédie ont été instituées.

L'accident est en tous points semblable à celui de l'"Eastland", qui se produisit, il y a une douzaine d'années, au cours du même mois, alors qu'il y eût près de 800 pertes de vies.

Le "Favorite" n'avait alors à bord qu'une petite chaloupe de sauvetage et l'on s'en servit pour transporter trois garçonnets à terre.

Le capitaine Arthur Olsen et trois membres de son équipage furent arrêtés par la police et conduits en toute hâte à la station où ils furent questionnés.

* * *

Mlle Opal Helton, de Hugo, Oklahoma, qui se trouvait sur le navire et Johnny Weissmuller, champion national de la nage, se portèrent au secours des malheureux qui se débattaient dans la vague. Mlle Helton réussit à sauver quatre enfants et Weissmuller rapporta plusieurs noyés à la surface.

Médecins et infirmières se multiplièrent sur la rive pour ranimer les noyés. Deux heures après le désastre, de petites embarcations chargées de victimes arrivaient encore sur la rive.

On réussit au cours de la soirée à soulever le "Favorite" au moyen de grues à vapeur et cinq autres cadavres, trois enfants et deux femmes, furent trouvés à l'arrière de la cabine supérieure du navire. Lorsqu'on aura enlevé l'eau du navire on pourra plus aisément en retirer les cadavres.

Des scaphandriers fouillent encore le fond du lac à la recherche d'autres victimes.

De vingt à quarante passagers furent rescapés, quelques-uns par le millionnaire William Hofmauer, aidé de quelques amis, dont M. J. Lewis Coath, président de la commission d'éducation.

Les rescapés furent conduits au quai municipal, à la plage de la rue Oak, de l'avenue du Nord et à l'avenue Fullerton. Le département des incendies dépêcha sur les lieux tous les appareils respiratoires et les pompes à oxygène à sa disposition.

Une grue montée sur barge fut amenée sur les lieux par la "Great Lakes Dredge and Dock Company" et l'on se mit immédiatement en train de renflouer le navire à la lueur des réflecteurs installés sur la rive et sur quelques navires.

D'après la version de l'équipage du navire, des spectateurs et des rescapés, voici ce qui s'est passé:

A 3 heures 30, le "Favorite" chargé d'enfants et de mamans en congé, démarrait du quai de l'avenue Fullerton, parc Lincoln. Un brillant soleil plombait le navire mais son ardeur était tempérée par la brise qui soufflait sur le lac. Le bateau-mouche se dirigeait vers le quai municipal lorsqu'à environ un mille du rivage, de sombres nuages s'amoncelèrent. Un coup de vent s'abattit à l'improviste et souleva les vagues jusqu'aux fenêtres et aux garde-fou du navire.

Les éclairs déchiraient la nue. La tempête s'accrut. Elle prit bientôt les proportions d'un cyclone. Une pluie torrentielle se mit à tomber. Epouvantés, ceux qui se trouvaient du côté de la rafale s'élancèrent du côté où l'on était à l'abri. Les enfants se cramponnaient à leurs mères et ces dernières ignorantes encore du danger qui les menaçait consolaient leur progéniture.

Le déplacement du poids fit pencher le navire du côté du large. Le vent soufflait toujours de plus en plus fort et poussait le navire vers le large. Au moment où le navire pencha, une vague tourna presque à son garde-fou. Elle se retira, une autre suivit et celle-ci inonda le pont inférieur. Des cris d'effroi retentirent et le "Favorite" chavira.

Les enfants furent séparés de leurs mères. Quelques-uns se cramponnèrent au navire et furent submergés avec lui. D'autres se donnèrent un élan pour ne pas être emportés dans le remous produit par le capotement, mais ne sachant pas nager, ils ne tardèrent pas à s'enfoncer. La surface de l'eau était couverte de malheureux qui se débattaient dans la vague.

Le ciel était insensible à cet émouvant spectacle. La pluie tombait toujours à torrent, la foudre grondait et les éclairs sillonnaient le firmament.

Un millionnaire se trouvait dans les parages, heureusement, qui croisait. C'était M. Hofmauer monté sur son yacht, le "Doris". Il était accompagné de son secrétaire, M. James O'Brien, de son capitaine et d'un invité. Il avait constaté la détresse du "Favorite".

Un éclair lui permit d'apercevoir le navire en train de couler. Il cingla droit sur le "Favorite". Le millionnaire et ses compagnons retiraient les passagers de l'eau aussi vite qu'ils le pouvaient et les transportaient au quai municipal. Là ils embarquèrent quelques amis accourus en apprenant la nouvelle de la tragédie. Ils revenaient ensuite sur la scène de la tragédie recommencer leur sauvetage.

Des câbles avaient été lancés au "Favorite". Hofmauer sauta sur le navire. C'était un véritable chahut. Tout le monde voulait être sauvé en même temps. On criait et on se bousculait. On s'arrachait les vêtements. Par contre, il fallut en emmener d'autres de force, parce qu'ils ne voulaient pas quitter le navire avant d'avoir retrouvé un parent ou un ami.

Une panique faillit éclater sur le "Doris". Les rescapés étaient paquetés comme des sardines dans la cabine et tout à coup le "Doris" se mit à pencher comme s'il allait chavirer.

A l'aide d'un jeune prêtre et d'une couple d'autres survivants qui n'étaient pas aussi affolés que les autres, le millionnaire réussit à faire tenir tranquilles les malheureux en train de faire de nouveau chavirer le yacht.

Parmi les rescapés se trouve Mme Gertrude Berndt, 7655 South Ermitage Avenue, qui se trouvait à bord de l'"Eastland" qui chavira, il y a douze ans et quatre jours. Quatre membres de sa famille ont péri. Elle fit remarquer à son mari avant de monter à bord du "Favorite" qu'elle n'aimait pas l'apparence du navire, qui semblait pencher d'un côté. On se moqua d'elle.

L'association avicole

(Suite de la page 25)

le président de la société des agriculteurs techniques dans Québec dit que cette organisation aide à la bonne entente et au développement générale de l'agriculture au pays. M. Francis a fait l'éloge du ministère de l'agriculture. Il dit que M. Motherwell est le "grand old man" de l'agriculture du Canada qui ne vieillit pas. Mohammed Bey et Don Castello ont aussi dit quelques mots. Le représentant de l'Espagne a parlé en français et en anglais.

Le chef des pompiers d'Ottawa a désigné une équipe spéciale de pompiers qui montent la garde toute la nuit dans les pavillons où il y a des volailles. Dans ces édifices il n'y a que peu de lumière la nuit.

Au nombre des derniers délégués enregistrés au congrès est M. H. de Clerval l'un des représentants du gouvernement français. Il est l'attaché commercial au consulat de France à Montréal. Un autre délégué, M. John Sutteliffe, de la Saskatchewan, est âgé de 80 ans. C'est un oncle de M. Elford le nouveau président du congrès. Il n'était pas revenu dans l'est du Canada depuis 48 ans.

Les recettes d'admission sur le terrain, ont été de $3,000 en deux jours.

LA "PARADIS"

Au cours de la séance d'études la volaille "Paradis" nouvelle race espagnole d'utilité générale, a fait le sujet d'une étude donnée par Henri Castello de Plandolit, de l'école d'aviculture de Barcelone. Ce type a été obtenu par le croisement de la variété "Catalanne due prat" avec la variété "Orpington" puis avec le "Rhode-Island".

Le professeur Alessanro Ghigi, de l'Université de Bologne, a fait allusion à l'origine des races domestiques de poulets.

M. E. Elkington de Londres, doute que l'éleveur puisse réussir s'il ne possède des qualités innée et il affirme que du moins le succès dépend de la concentration et d'un choix judicieux. Thomas F. Rigg, président de l'association avicole américaine, Fort-Wayne, Indiana, a exprimé de l'opposition à l'établissement d'un type international pour la volaille. M. Rigg ne pense pas qu'un type international soit pratique et déclare que l'alimentation et l'élevage des volailles aux Etats-Unis et en Europe devront toujours demeurer différents. Cela veut dire qu'il restera toujours des différences de race et de plumages.

M. ELFORD, PRESIDENT

Ottawa, 29. — (Du correspondant de la "Patrie"). — M. Frederick C. Elford, aviculteur en chef du Canada, directeur général du congrès mondial qui se tient actuellement à Ottawa, a été élu président général du quatrième congrès d'aviculture qui se tiendra à Londres, Angleterre en 1930. Il succède à M. Edward Brown, d'Angleterre, le fondateur de ces congrès et surnommé le "patriatreche de l'aviculture". M. Elford devient aussi le président de l'association internationale des instructeurs en aviculture du monde entier. Le choix de M. Elford pour occuper cette haute position est un honneur pour le Canada.

LE PROCHAIN CONGRES

Quant au choix du pays pour le prochain congrès, il y a eu de nombreuses propositions. De nombreux délégués favorisaient la France, l'Italie où l'Espagne afin de pouvoir y recevoir la bénédiction de Sa Sainteté le Pape, car les délégués catholiques forment une large section de l'effectif du congrès. A ce sujet on insista pour que la prochaine réunion et l'exposition aient lieu à Rome en 1930. Cependant à cause des grands services rendus à la cause de l'aviculture, par M. Edward Brown on a choisi le pays de ce dernier. L'Espagne, pays, catholique a obtenu le deuxième congrès, l'Angleterre aura celui de 1930. M. Brown restera en fonction jusqu'au premier janvier prochain alors qu'il cèdera la présidence générale à M. Elford. Ce dernier est né à Holmesville, Ont. Il fait partie du ministère de l'agriculture depuis 1901 et trois ans plus tard, prenait la direction du département de l'aviculture. C'est M. Elford qui organisa ce département au collège MacDonald, à Ste-Anne-de-Bellevue.

LES DELEGUES CANADIENS

Ottawa, 29. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Au nombre des délégués Canadiens au Congrès d'aviculture à Ottawa mentionnons les personnes suivantes: Mlle Marguerite Paquet, du ministère de l'agriculture de Québec; MM. George Cormie, d'Edmonton; K. A. Bomen, de Desoronto; Mme Sarah Gel, de Winnipeg; John Wallace, de Toronto; Mlle A. M. Stuart, de Grand'Pré, N.-E.; Geo. Henry, de Toronto; John Porter, de Toronto; V. Daigneault, de Papineauville; K. Stratton, de Guelph; W. F. Ratz, de Woodstock; F. H. Newcombe, de Vegreville; le R. Pd Léopold, de la Trappe d'Oka; Mme Venolia Gognen, de St. Louis, N.-B.; B. F. Tinney, de Charlottetown; Mlle Grace Cole, d'Ottawa; Geo. F. Beardley, d'Ottawa; Mlle Enid Golding, d'Ottawa; W. J. Rae, de Winnipeg; H. A. Gilroy, de Chemaimis, C.B.; Eustache Harney, de S.-Fidèle, Qué.; Omer Lafreniere, de S.-Damien de Berthier; J.-A. Leclerc, de Laprairie; Paul E. Caron, de Québec; J. E. Roy, de Louiseville; le Dr Gervais, député de Berthier; M. Alphonse Desilets, en charge de l'exhibit de la province de Québec; M. Georges Bouchard, député fédéral; le R. F. Wilfrid, de la Trappe d'Oka; l'honorable J. E. Caron, ministre de l'agriculture de Québec; J. A. Grenier, sous-ministre de l'agriculture de Québec; C. H. Borden, Victoria, C.B.; R. D. Hamilton, d'Aylmer, Ont.; M. B. Miles, de Napanee; J. A. Little, de Teeswater, Ont.; C. M. Hamilton, du ministère de l'agriculture de la Saskatchewan; Raphaël Rousseau, Co. Bagot d'Acton Vale, Qué; Mme H. M. Baron, du collège d'agriculture de Guelph; Paul Barbeau, de Québec; J. E. Lemire, B.S.A., de Disraëli, Qué.; le Dr R. Racicot, de Verdun; le capitaine Ernest Dubuc, de Montréal; Mme L. T. Dubuc, de Montréal; Jean Larocque, des Trois-Rivières; M. et Mme J. A. Lamontagne, de Maxog; E. E. Laflamme, de St-Germain; E. [illegible]lle, de la Pointe-Gatineau; J. [illegible] McClary, de Lennoxville; R. M. McMurray, du collège Macdonald; Honoré Labrecque, de Ste-Marie de la Beauce; Alan Robertson, de Ste-Catherines; G. W. Benner, de Humbold, Sask.; A. Raymond, de Montréal; le colonel W. J. White, de Saskatoon; Pascal Fortier, de La Ferme, Qué.; L. C. Morin, de Terrebonne; Mme C. E. Paquet, de Pont Rouge; J. A. Gunn, de Toronto; Mme George Harkness, de Sherbrooke; Mlle A. Pritchard, de Wyman, Qué.; Emile Gauthier, de Charlesbourg, Qué.; H. Gauthier, des Trois-Rivières; A. P. Hillhouse, de Foster, Qué.; J. B. Gisborne, de Montréal; J. I. Brown, de Montréal; J. C. Hébert, de Montmagny; M. l'abbé J.-A. Grenier, de St-Faustin; C. W. Law, de Québec; P. Corriveau, de Montréal; Louis N. Fleury, de St-Léon, Qué.; Mme R. H. Martineau, de Trois-Rivières; Mlle E. J. Hogarth, d'Exter, Ont.; Mme Henri Gauthier, du Cap de la Madeleine; W. F. Kay, député fédéral de Missisquoi; Anthime Charbonneau, de Joliette; Mme J. Joyal, de Nicolet; Mme Emile Gauthier, de Québec; J. Raoul Corriveau, de Montmagny; M. Leclerc, de l'Association Avicole de Montmagny; F. Desjardins, de Montmagny; Aurèle Vinet, de Beauharnois; Hervé Nadeau, de Ste-Christine de Bazot; C. A. Boissvert, de Durham-Sud, Qué.; J. A. Proulx, du Rocher de la Chapelle, et Arthur Bélanger, de Montmagny; Mlle Margaret Grisdale, de Hudson, Qué.; J. D. Adamson, d'Ottawa.

Il y a encore des centaines de délégués de Québec et autres provinces du Canada qui ne sont pas encore enregistrés mais le seront d'ici lundi prochain.

Un record

LONDRES, 30. — Au village de Worksop, un chien enragé a mordu 19 écoliers, deux instituteurs et un garde champêtre.

1840 1927

—DEPARTS— de MONTREAL et Québec

†Août 5—Ausonia à Ply., Cher.; Londres
†Août 12—Athenia à Belfast, L'pool, G'gow
†Août 13—Antonia à Ply., Cher., Londres
†Août 19—Andania à Glasgow, Liverpool
†Août 19—Ascania à Ply. Cher., Londres
†Août 26—Letitia à Belfast, L'pool, G'gow
†Août 26—Alaunia à Ply. Cher., Londres
†Sept. 2—Ausonia à Ply., Cher., Londres
†Sept. 9—Athenia à Belfast, L'pool, G'gow
Sept. 16—Andania à Glasgow, Liverpool
†Sept. 16—Ascania à Ply., Cher., Londres
Sept. 23—Letitia à Belfast, L'pool, G'gow
†Sept. 23—Alaunia à Ply. Cher., Londres

DE NEW YORK

Juil. 30—Cameronia à L'donderry, G'gow
Août 1—Aquitania à Cher., Southampton
Août 1—Franconia à Cobh, Q'town, L'pool
Août 6—Tuscania à Ply. Haire, Londres
†Août 6—Laconia à Cobh, O'town, L'pool
†Août 10—Berengaria à Cher., Southampton
Août 13—Caledonia à L'donderry, G'gow

*De Boston, le 7 août.
†Comportant cabines de troisième pour touristes de même que cabines de première et troisième classe.
‡Comportant cabines et cabines de touristes de troisième classe seulement.
Pamphlets illustrés, listes de dépaits etc., sur demande.
Service français
THE ROBERT REFORD CO LIMITED
(Agents généraux)
Montréal (Tél. MAin 8652) ou l'agent local.

Cunard, Anchor Anchor-Donaldson

AMUSEMENTS

FRANÇAIS 27 Ste-Catherine Est Lanc. 8513

Jeudi à samedi, double programme "HEROES OF THE NIGHT" avec Colleen Landis, Marion Nixon. Aussi Douglas Fairbanks dans "DON Q" — Comédie vaudeville — Ce soir, soirée musicale.

EVERYBODY KNOWS LOEWS GOOD SHOWS

"Rolled Stockings"

Débordant de vivacité et de gaieté avec LOUISE BROOKS JAMES HALL

6 Numéros de Vaudeville mettant en vedette Mme NINA et Mons. VLADIMIR 127-3

PARC DOMINION

LE PLUS GRAND PARC D'AMUSEMENTS DU CANADA Rue Notre-Dame Est

Pavillon de danse
Course de la Victoire
"Dips Ride"
Dodgem
Vaudeville
Chute the Chutes
Carroussel
Singes dressés
100 autres attractions.
Permis de bière
Tous les tramways conduisent au Parc. 127-5

PARC BELMONT CARTIERVILLE

TOUJOURS L'ENDROIT IDEAL D'AMUSEMENT

CETTE SEMAINE
BARNEY H. DEMARIST et HELEN McLAUGHLIN

dans un grand spectacle hippique composé du fameux cheval danseur "Princess" et d'un cheval sauteur monté par Mlle McLaughlin ainsi que d'une mule sauvage (Bucking Mule).

Entr'autres attractions de choix: le Bain et sa nouvelle chute glissoire.

Service régulier par les tramways et les trains du Canadien National au Terminus du Tunnel

Admission: Enfants 5c; Adultes 10c 127-3

AMUSEMENTS

Entertainment A L'AFFICHE

Tout le monde heureux!

Meilleure que toute comédie que vous avez encore vue.

Un éclat d'hilarité!

SYD CHAPLIN IN THE MISSING LINK

1000 emotions 1000 rires

Nouveautés spéciales — Attractions musicales et acrobatiques.

PALACE 1ère CONTINUOUS 11h Tout sur une grande échelle sauf les prix

A L'AFFICHE

"Slaves of Beauty"

La vue qui enseignera à un million de femmes les secrets d'une éternelle jeunesse.

ATTRACTIONS SUPPLEMENTAIRES SPECIALES INUSITEES

IMPERIAL AUJOURD'HUI

Représentation exclusive des vues de la

RENCONTRE DEMPSEY vs SHARKEY

Outre le spectacle régulier de

Vaudeville Supérieur B.F.KEITH-ALBEE

et

LEATRICE JOY dans "VANITY"

CABARET

Outre le programme ci-haut

DURANT LA DENTITION DU BÉBÉ

Les intestins deviennent relâchés

La diarrhée, la dysenterie, les coliques, les crampes, etc., se manifestent; les ptomaïnes s'allient et des ulcères se forment dans la bouche. C'est le temps pour la mère d'employer le

DR FOWLER'S EXT. OF WILD STRAWBERRY

et peut-être par la sauver la vie du bébé. En vente depuis 80 ans. Prix 35c la bouteille, chez tous les pharmaciens et marchands.

LA TEMPÉRATURE

BEAU ET MODEREMENT CHAUD

TORONTO, 29. (Presse canadienne). — La pression est basée depuis les Grands Lacs jusqu'aux maritimes. Une zone de basse pression s'étend des lacs inférieurs au Texas. Le temps est plutt incertain dans l'est du Canada. Il a plu en plusieurs endroits. Dans l'Ouest, il fait beau et modérément chaud.

PRONOSTICS:

Lacs inférieurs: Généralement beau, aujourd'hui, averses intermittentes, un peu plus frais, ce soir. Samedi, vents du nord, beau et modérément chaud.

Baie Georgienne et Ontario septentrional: Vents du nord et du nord-est, généralement beau et modérément chaud, aujourd'hui et samedi.

Vallée de l'Outaouais et haut St-Laurent: Averses intermittentes ou orages électriques, aujourd'hui, mais généralement beau; un peu plus frais, ce soir. Samedi, vents du nord-ouest, beau et modérément chaud.

Bas Saint-Laurent, golfe et rive nord: Vents de l'ouest, averses intermittentes ou orages électriques, partiellement beau, aujourd'hui et samedi.

Maritimes: Vents modérés à forts du sud-ouest. Partiellement à généralement nuageux, averses intermittentes, aujourd'hui et samedi.

Lac Supérieur: Vents modérés, beau, aujourd'hui et la majeure partie de samedi, modérément chaud.

TARIF

DES ANNONCES DE NAISSANCES, MARIAGES, DECES ET REMERCIEMENTS.

NAISSANCE: 50 centins chaque insertion, suivant formule. Tout mot supplémentaire 8 cents par mot.

DECES: 50 cents par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 8 cents par mot.

MARIAGE: 75 cents par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 8 cents par mot.

PROCHAIN MARIAGE: $1.00 par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 8 cents chacun.

MESSE DE REQUIEM: 75 cents par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 8 cents chacun.

SERVICE ANNIVERSAIRE: 75 cents par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 8 cents chacun.

REMERCIEMENTS pour sympathies: $1.00 chaque insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 8 cents chacun.

Les Avis de Naissances, Décès ou Mariages doivent être signés des personnes qui donnent ces annonces. De plus toute annonce de prochain mariage ou fiançailles ne sera acceptée que si elle est signée d'une personne dont la signature peut être attestée comme authentique.

NAISSANCES

AUDETTE — A Montréal, le 25 juillet 1927, à M. et Mme Oscar Audette, née Rose Granger, un fils baptisé Joseph-Ernest Oscar-Maurice.

Parrain et marraine, M. Ernest Audette, grand-père de l'enfant et Mme M. Granger.

BOUTHILLIER — A M. et Mme Ernest Bouthillier, née Thérèse Bouthillier, une fille arrivée le 9 juillet, baptisée sous les noms de Agnès-Emma-Marguerite-Marie.

Parrain et marraine, M. et Mme Alexis Bouthillier, grands-parents de l'enfant.

CHAMPAGNE — A Montréal, le 21 juillet 1927, à M. et Mme Victor Champagne née Marie-Anne Delorme, un fils baptisé Joseph-Arthur-Jacques.

Parrain et marraine, M. Arthur Delorme, Mlle Juliette Champagne, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Horace Blanchard.

DAGENAIS — A Montréal, le 21 juillet 1927, Hôpital Notre-Dame, à M. et Mme Marcelat Dagenais, née Eva Duclos, une fille baptisée: Marie-Annette-Emilia-Lucie.

Parrain et marraine, M. et Mme Armand Aubry, oncle et tante de l'enfant.

GAGNON — A Montréal, le 26 juillet 1927, à M. et Mme Willie Gagnon, née Lucienne Renaud, une fille baptisée: Pierrette-Renée.

Parrain et marraine, M. René Ethier, et Mlle Juliette Renaud. Porteuse, Mme Favila Renaud, grand-mère de l'enfant.

LAGARDE — A Montréal, le 23 juillet 1927, à M. et Mme Ulric-A Lagarde, nés Alice Brunet, 6639, Chambord, un fils, baptisé Joseph-Aimé-Gilles.

Parrain et marraine, M. et Mme Aimé Proulx, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle M.-Jeanne Lagarde.

LEPROHON — A Montréal, le 26 juillet 1927, au No. 4549, Marquette, à M. et Mme Raoul Leprohon, née Noel-Ste Major, une fille, baptisée: Marie-Ann Marguerite-Madeleine.

Parrain et marraine, M. et Mme Gustave Major, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Alexandrina Leprohon.

TREMPE — A Sorel, le 19 juillet 1927, à M. et Mme Alfred Trempe, née Evelne Leclerc, une fille, baptisée Marie-Blanche-Françoise.

Parrain et marraine, M. et Mme Adélard Trempe, oncle et tante. Porteuse, Mme F.-X. Leclerc, grand'mère de l'enfant.

DECES

ARCHAMBAULT — A Montréal, le 28 courant à l'âge de 2 ans 9 mois est décédée Thérèse Archambault, enfant bien-aimée de H. Archambault.

Avis des funérailles plus tard.

DUFOUR — A Montréal, le 28 courant à l'âge de 39 ans 5 mois est décédée Parmélia Pelletier, épouse de Pierre Dufour.

Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant, le convoi funèbre partira de sa demeure No 5925 5ième avenue Rosemont à 8 heures, pour se rendre à l'église St-Nom de Jésus de Maisonneuve où le service sera célébré à 8.45 heures, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 131-1

Pour VOTRE VUE
Consultez GABRIEL
LAVALLEE
Optométriste
OPTICIEN
719 Mt-Royal est, angle Chamberd
Tél. AMherst 6048.

La Société Co-opérative
DE FRAIS FUNERAIRES
Entrepreneurs de pompes funèbres
Est 1235, Assurances Funéraires
242 RUE STE-CATHERINE EST

La Compagnie d'Assurance Funéraire
Jos. BOURGIE Limitée
Entrepreneurs de Pompes Funéraires
La seule compagnie BOURGIE autorisée à faire l'assurance funéraire au CANADA.
1420, Notre-Dame Ouest. Tel. York 1511

NOUVELLES MARITIMES

ON CRAINT QUE LE "BAYRUPERT" SOIT UNE PERTE TOTALE

Les membres de l'équipage, excepté le capitaine, sont attendus, à S.-Jean, T.-N., aujourd'hui.

On exprime la crainte, maintenant, que le S. S. Bayrupert, de la compagnie de la baie d'Hudson qui fut désemparé et s'en alla à la dérive, à mi-chemin vers la côte du Labrador, à 14 milles au nord du cap Harrigan, sera une perte totale. Le capitaine T.-F. Smellie, maître du Bayrupert, demeure sur son navire, mais le reste des membres de l'équipage étaient attendus à S.-Jean, T.N., ce matin, à bord du Kyle navire du gouvernement qui fut envoyé au secours du Bayrupert.

Il est intéressant de noter que par une coincidence étrange la compagnie de la baie d'Hudson a perdu trois de ses navires autour de la même date, en trois années différentes. En 1888 le Beaver fit naufrage près de Vancouver, le 25 juillet; le Bayeskimo, prédécesseur du Bayrupert coula dans la baie d'Ungava le 23 juillet 1925 et le Bayrupert semble avoir terminé sa carrière le 22 juillet de cette année.

L'on n'a pas à craindre pour les résidents des postes de la compagnie de la baie d'Hudson que devait visiter le Bayrupert. Ce dernier sera remplacé par le Nascopiequi, qui fera la navette du Bayrupert de même que la sienne en même temps.

Des éloges ont été prononcés par J.-A. Holland, opérateur du sans-fil du Moveria au sujet du travail accompli par l'opérateur Bygroves du Bayrupert. Le Moveria est arrivé à Montréal hier, sous le commandement du capitaine R. Rankine, après avoir été au secours du navire désemparé. Le Moveria ne se rendit pas jusqu'au Bayrupert, ayant appris que le Kyle s'en allait à son secours. C'est le Moveria qui reçut le premier message demandant du secours du Bayrupert. Bien qu'étant à 360 milles de distance, il partit quand même pour porter secours.

DEPART DU S.-LAURENT

Le S.-Laurent, qui a été mis à la disposition du gouvernement par la Canada Steamships Lines, pour transporter le prince de Galles, le prince George et le premier ministre Stanley Baldwin et leurs suites de Québec à Montréal, dimanche, est parti d'ici hier soir pour son dernier voyage au Saguenay avant de prendre à bord les distingués visiteurs.

Il est parti à 7 h. 35 avec des passagers désireux d'admirer les beautés du Saguenay, mais il ne reviendra pas à Montréal avec ces derniers. Ils seront transférés, à Québec, à bord du "Saguenay", afin de permettre au S.-Laurent de subir quelques petites réparations pour être en parfaite condition pour son voyage de dimanche.

L'ALAUNIA ET LE LETITIA

A 11 heures, cet avant-midi, le paquebot Alaunia de la ligne Cunard est parti de Montréal pour Plymouth, Cherbourg et Londres. Le Letitia, de la ligne Acnhor Donaldson est parti en même temps pour Belfast, Liverpool et Glasgow. Il y a, à bord de l'Alaunia, de nombreux passagers de cabine, 120 passagers de cabines de touristes, et 50 passagers de troisième classe.

On remarque à bord, de Montréal: Mlle Elsie McDougall, M. et Mme G.-H. Welch, Mme W.-E. Mount et Mlle Mount; Joseph Saucier; W.-F. Fletcher; M. et Mme R.-J. Foure; H.-E. Phaneuf, tous de Montréal.

SUR LE MONTCALM

Le paquebot Montcalm du Pacifique Canadien, est parti ce matin pour Liverpool avec un grand nombre de passagers à bord. Il y a à bord le capitaine A. Rennie, ancien commandant du Montcalm, qui est venu passer une vacance ici, où il a plusieurs amis, et s'en retourne à Glasgow. Sa première visite à Montréal fut en 1877 et il est venu très souvent depuis ce temps. Le capitaine Rennie possède un record de guerre des plus distingués. C'est lui qui a déclaré que s'il avait eu le commandement du fameux Titanic, il l'aurait amené avec sécurité au port, malgré le trou qu'il avait dans ses flancs. Il a prouvé ce qu'il avançait au cours de la guerre lorsque le navire sur lequel il se trouvait et transportait des vivres, se fit percer violemment le devant par une torpille ennemie. On donna l'ordre d'abandonner le navire, mais le capitaine Rennie déclara que tous devaient rester sur le navire, car il le mènerait au port. On le prit pour un lunatique, mais il prouva ce qu'il avançait et entra le navire dans le port sain et sauf.

CEDULE DE LA WHITE STAR

Dix-sept départs des paquebots qui transportent aussi du fret sur le service canadien de la ligne White Star et cinq départs des cargos de la Dominion Line sont cédulés entre le 6 août et le 5 novembre, dans le port de Montréal. Les paquebots Albertic, Calgaric, Regina, Doric et Mégantic feront le service pour la White Star et le Colonian, l'Huronian et un autre cargo feront le service pour la Dominion Line.

ILLUMINATIONS

Travaillant en coopération avec la commission du port, afin de faire une digne réception au groupe royal qui vient nous visiter; le major P.-A. Curry gérant de la ligne White Star, service canadien, a donné des instructions pour que le hangar No 6 soit fortement illuminé dimanche soir. Il a ordonné aussi que le Regina qui arrive à Québec aujourd'hui sera décoré et illuminé pour l'arrivée du prince à Québec et à Montréal.

NAVIRES DANS LE PORT

Alaunia, de Robert Reford; Albertic, de White Star; Hollingbroke, du Can. Pacificairngien, de Robert Reford; Cairnvalona, de R. Reford; Canadian Aviator, de C.G.M.M.; Canadian Britisher, du C.G.M.M.; Can. Explorer, de C.G.M.M.; Can. Mariner, de C.G.M.M.; Can. Miller, de C.G.M.M.; Can. Planter, de C.G.M.M.; Can. Scottish, de C.G.M.M.; Can. Squatter, de C.G.M.M.; Can. Victor, de C.G.M.M.; Elbergen, de Furness Withy; Elmworth, de Thomas Harding; Frithjof, I. de Can. Import; Glenaster, Montreal Shipping le Gredon, de J. F. Whitney, Laleham de R. Reford, Letitia, de R. Reford; Lord Downshire, McLean Kennedy; Malakoff, de J. F. Whitney, le Man. Commerce, Furn Whitney, Medig, R. Reford; Montcalm, de Can. Pacific; New Georgia, de Elder Dempster; Roquebe, de Elder Dempster; Seven Seas Trader, de Thomas Harling; Sir Bay State, de Furness Withy; le Can Explorer, et le Can Forester, de C.G.M.M.; le Moveria, de Robert Reford.

MOUVEMENTS DES NAVIRES

Ausonia, Cunard, de Southampton, juillet 23, à Montréal, lundi.

Emp. of Australia, de Southampton, 23 juillet, à Québec, demain.

Emp. of Asia, C.P.S. de Hongkong, juillet 13, à Vancouver demain.

Metagama, C.P.S. de Glasgow, 21 juillet, à Montréal, samedi.

Minnedosa, C.P.S. de Liverpool, 22 juillet, à Montréal samedi.

Regina, White Star, de Liverpool, 22 juillet, à Montréal, demain.

Bergensfjord, Nor. Amer. de Oslo, 12 juillet, à Halifax, demain.

U. S. Seand, Amer. de Copenhagen, 22 juillet, à Halifax, dimanche.

Ascania, Cunard, de Montréal, 22 juillet, à Plymouth, demain.

Doric, White Star, de Montréal, 23 juillet, à Liverpool, demain.

Emp. of Scotland, C.P.S. de Québec, 20 juillet, à Hambourg, aujourd'hui.

Montrose, C.P.S. de Montréal, 23 juillet, à Liverpool, aujourd'hui.

Adriatic, Cunard, de Liverpool, 23 juillet, à New-York, dimanche.

Aquitania, Cunard, de Southampton, 23 juillet, à New-York, aujourd'hui.

Bremen, N. Ger. Lloyd, de Brême, 20 juillet, à New-York, demain.

Conte Biancamano, L. Sabaudo, de Gênes, 19 juillet, à New-York, aujourd'hui.

Defrasse, Française, du Havre, 23 juillet, à New-York, dimanche.

Laconia, Cunard, de Liverpool, 23 juillet, à New-York, dimanche.

Minnesota, Atl. Trans, de Londres, 23 juillet, à New-York, lundi.

Paris, ligne Française, du Havre, 24 juillet, à New-York, mardi.

Pennland, Red Star, de Anvers, 22 juillet, à New-York, lundi.

Pres. Wilson, Ital, de Patras, 18 juillet, à New-York, lundi.

Republic, U. S. Lines, de Southampton, 19 juillet, à New-York, dimanche.

Service des Signaux

SERVICE DES SIGNAUX

Département de la Marine et des Pêcheries. Rapport maritime. Montréal, 29 juillet 1927. 10.30 a.m.

GOLFE

St-Jean d'Orléans 15—Montant 8.35 a.m. J. B. Foce. Descendant 7 a.m. New-York News; 8.05 a.m. St-Lawrence.

Ile aux Grues 31—Descendant 1.30 a.m. Chicoutimi et barge; 2.20 a.m. Windsolite; 2.40 a.m. Ulmus; 2.50 a.m. Manchester Brigade; 4.05 a.m. N. P. Clément; 6.25 a.m. Canadian Squatter; 6.45 a.m. Margaret. Hier, Descendant 6.35 p.m. Druid; 6.40 p.m. Sherbrooke; 6.55 p.m. Glaspesia. 9.10 p.m. L. Strathcona.

Pte Noire—Cape Diamond, entrant dans le saguenay; 7.15 p.m. hier, 2.15 p.m. Mapleton.

Pte au Père 158—Nuageux. Sud-Ouest. Montant 1.35 a.m. Swifter; 5.35 a.m. 200 milles à l'est Minnedosa; 6 a.m. Wentworth; 1.50 a.m. Noetafield; 5.45 p.m. hier, Rosemont; 10.45 p.m. Eskridge. Descendant 2.-10 a.m. Muskegee; 7.25 a.m. L. Strathcona. Hier 4.10 p.m. Thompson 2.05 p.m. Greta.

Petit Metis 175—Nuageux. Sud est. Matane 202—Nuageux. Sud ouest. Parti, descendant 2.30 p.m. hier, A. Tremblay.

Riv. à la Martre 263—Clair. Sud.

Cap Madeleine 299—Clair. Sud.

Pte. Renommée 330—Clair. Calme. Montant 7 a.m. Otôle. 2.20 a.m. Adra; 12.30 a.m. Empress of Australia passant Natasquan. Hier, 10.15 p.m. Malden Head. Descendant 8 p.m. hier Darnholm et Geo. Donovan. 10 p.m. Wabana; 7.30 a.m. aujourd'hui Thompson.

Iles Madeleine 490—Clair. Sud-ouest.

Ile St-Paul 545—Nuageux. Calme.

Cape Ray 585—Nuageux. Sud-est.

Cape Race 835 — Brume variable. Montant 5.40 p.m. hier Captain Rokos, 200 milles Sud Est; 4.25 p.m. 255 milles à l'est Nakana.

P... our 678. — Montant 5.00 p.m. Regina.

I... e 729. — Montant hier 9.. a.m. milles à l'Est New Astor; 11.00 ... Metagama. Descendant midi hier Mont Royal.

QUEBEC A MONTREAL

Longue Pointe 5.—Nuageux. Montant 8.10 a.m. New Northland; 9.00 a.m. Chamberlain et barge; 9.15 a.m. City of Windsor; 7.30 a.m. Arsa; 6.10 a.m. Saguenay; 7.40 a.m. Richelieu; 7.10 a.m. Cape Eternity. Hier, Ancré 2.45 p.m. Kingswood; 6.45 p.m. Can. Forester; 10.20 p.m. Norfolk; 11.05 p.m. Gaspé City. Descendant 8.05 a.m. Laleham.

Cap St-Michel 14 — Clair. Ouest. Descendant 6.50 p.m. Pierrepont.

Bellmouth 29. — Nuageux. Sud Ouest. Montant 7.25 a.m. S. Motor; 7.35 a.m. Shamrock; 7.45 a.m. Knockfierna. Descendant 8.45 a.m. Mac Sin et barge.

Sorel 39. — Nuageux. Est. Arrive montant 8.35 a.m. Jamaica et barge.

Trois-Rivières 71. — Nuageux. Ouest. Montant 6.00 a.m. Miron L. Parti 6.35 a.m. Berthier. Arrivé, descendant 2.35 a.m. Trois-Rivières; 7.45 a.m. Keybell.

Grondines 98 — Nuageux. Sud Ouest. Montant 9.25 a.m. Nisbet; 9.20 a.m. Aube. Parti descendant 4.55 a.m. Twyford.

Portneuf 105. — Brume. Sud O Montant 9.00 a.m. Keywest.

St-Nicolas 127. — Nuageux. O Montant 8.30 a.m. W. D. Reynolds.

Québec 139. — Nuageux. Ouest. Montant 6.30 a.m. Bill; 8.30 a.m. Cairnesk. Descendant 12.30 a.m. N. P. Clement; 2.20 a.m. Margaret; 12.25 a.m. Manche 8ter Brigade; 2.20 a.m. Can Squatter; 5.20 a.m. New-York News. Arrivé 9.10 a.m. Québec. Parti 7.00 a.m. Saint-Lawrence. Arrivé 3.15 a.m. Manon L. Parti 9.30 a.m. Twyford.

Montréal, 29 juillet 1927.

10.30 A.M.

MONTREAL EN MONTANT

ECLUSE No. 2. — Descendant 6 a.m. J. S. Pillsbury. 6.30 a.m. Douglas. 7.15 a.m. Hamilton. 8 a.m. Motor Ship 101.

LACHINE, 8. — Descendant 4.25 a.m. Elgin. 6.40 a.m. Bernon et Andron le 8 a.m. Sarnolite. 4.40 p.m. hier, Melrose. 7.45 p.m. Ashbay. Montant 5.50 a.m. Norfolk. 7.30 a.m. light-fer. 6.20 p.m. hier, Oka Sand No. 6.

CASCADE, 21. — Nuageux. sud-ouest. Montant 1.10 a.m. Juliette Robida et Colin. 3.05 a.m. Stormount. 2.40 a.m. Yorkton. 6.55 a.m. Lanark.

COTEAU, 35. — Nuageux. sud-ouest. Descendant 5.25 a.m. D. B. Hanna. 7.30 a.m. Arlington. Descendant 6.25 a.m. Lennox. 7 a.m. Birchton.

CORNWALL, 62. — Pluie, ouest. Montant 3.10 a.m. Hamildoc. 3.30 a.m. Cedarton. 8.20 a.m. Keynor.

DICKENSONS, 72. — Nuageux, ouest. Descendant 7.45 a.m. J. H. Price. 8.50 a.m. Dwestone. Montant 7.40 a.m. Fairmount. 8.10 a.m. A. C. Field. 11.-10 p.m. hier, Geo. Torlan.

Galops 99. — Nuageux, Calme. Descendant 5 a.m. Chapleau. Montant 1.30 a.m. J. Holloway. 6 a.m. R. Prince. 8 a.m. Lake Flumm. 7.20 p.m. hier, Kinmount. 8 p.m. Spruce Bay. 9 p.m. Britanic. 8.30 p.m. City of Montreal. 10 p.m. Terje.

F. DALHOUSIE, 298. — Descendant 12.25 a.m. Keyport. 2.10 a.m. Northton. 2.35 a.m. Clarence Dick. 7.25 a.m. N. B. McPherson. 10.10 a.m. hier, Brookton. 12.50 p.m. J. J. Rammacher. 2.55 p.m. Simcoe. 4.45 p.m. S. Taylor. Montant 8.20 a.m. hier, Mageg. 1.30 p.m. Valleyeamp. 3.20 p.m. Collier No. 1. 4.15 p.m. Benmaple. 5 p.m. Wiarton. 5.40 p.m. Royalite. 7 p.m. Winona. 9 p.m. Cape.

P. COLBORNE, 321. — Nuageux ouest. Descendant 2.30 a.m. W. C. Warren. 2.50 p.m. hier, Oakton. 2.55 a.m. Wellandoc. 7.20 a.m. Hart. 8.50 p.m. R. Pomeroy. 9.40 p.m. Selkerk. Montant 5.15 a.m. hier, Oakbay. 1 p.m. Granby. 1.50 p.m. Percival. Parti 8 p.m. Selkerk. 10 p.m. Bayton.

SAULT STE-MARIE, 826. — Descendant 1.30 p.m., hier, Canadoc. 8.30 p.m. Easton. 8.35 p.m. Maplebay 9.40 p.m. Lambton et Kenora. Montant 7 a.m. aujourd'hui Thomas Brist. 8 p.m. hier, Ukondoc. 10.35 p.m., Lethbridge.

VARSOVIE, 30. — Quatre personnes ont été tuées et cinq blessées par l'explosion d'un obus trouvé après des manoeuvres d'artillerie par un ouvrier.

LE SIEGE DE LA PREMIERE CONFERENCE, EN 1864



LE PALAIS DE LA LEGISLATURE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD, A CHARLOTTETOWN, où se tint, au commencement de 1864, une première conférence interprovinciale pour étudier les possibilités d'une fédération canadienne.

NOUVELLE TRAGEDIE DE L'ONDE A VERDUN

Une fillette âgée de 8 ans se noie en voulant sauver les siens qui luttaient contre le courant.

Evelyn Lea, 8 ans, 857 rue Galt, Verdun, s'est noyée hier soir, en voulant sauver les siens. En voyant sa mère, son frère et sa soeur enfoncer sous le courant du Saint-Laurent, près du quai de la traverse de la Tortue, à Verdun, à 2 heures 30 hier après-midi. Elle se jeta à l'eau en compagnie d'un citoyen pour les sauver. Le sauvetage fut effectué, mais lorsque le trio fut retiré de l'onde et que la mère fut revenue de son évanouissement, on s'aperçut qu'Evelyn avait disparu. Elle s'était noyée pendant qu'on sauvait les autres, et tard hier soir, la police de Verdun n'avait pu encore repêcher le cadavre.

Mme William G. Lea, son fils Gordon, 11 ans et sa fille Doris, 12 ans, et Evelyn, étaient allés au bord du fleuve, en pique-nique. Ils prirent le lunch en cet endroit puis les enfants s'amusèrent pendant que la mère causait. Doris et Gordon enlevèrent leurs chaussures et leurs bas et se baignèrent les pieds. Mais Doris s'aventura plus loin que son frère. Elle se rendit à quinze pieds de la rive où elle avait de l'eau jusqu'à la ceinture. Elle enfonça dans un trou. Elle lança un cri et Gordon plongea à son secours.

Le garçon découvrit qu'elle était prise dans les herbes et essaya de l'en dégager. Pendant ce temps, Mme Lea, voyant ce qui s'était produit, courut au fleuve et plongea à l'endroit où les deux enfants luttaient. Le courant est fort à cet endroit et tous trois furent entraînés sous l'onde.

Evelyn guettait de la rive. Gardant sa présence d'esprit, elle courut réclamer de l'aide. Un citoyen l'entendit et tous deux arrivèrent à temps pour voir disparaître les trois autres personnes à la surface. Il sauta à l'eau, suivi par Evelyn.

Saisissant la femme et ses deux enfants par leurs vêtements, le citoyen réussit à les ramener à terre. Mme Lea était inconsciente; il fallut pratiquer la respiration artificielle. Le docteur Edgar R. Watson, 4360 avenue Lasalle, était sur les lieux. C'est quand Mme Lea revint à elle qu'on découvrit que la petite Evelyn avait disparu. Plusieurs personnes qui s'étaient réunies, plongèrent dans l'espoir de trouver le corps de la fillette, mais sans succès. La police a aussi organisé des recherches, mais sans aucun résultat jusqu'à présent.

De lourdes pierres viennent le frapper

TROIS-RIVIERES, 29. (Du correspondant de la "Patrie"). — M. Hormidas Mougrain, entrepreneur, à S.-Séverin, a été victime d'un pénible accident, ces jours derniers. Pendant qu'il était à charroyer de la gravelle, il se produisit un éboulis et de grosses pierres qui se trouvaient dans la masse de sable et de gravelle vinrent le frapper, lui fracturant la jambe et lui demettant un pied. Des compagnons, témoins de l'accident, enveloppèrent dans des paletots la jambe de M. Mongrain. La victime fut transportée chez le médecin qui lui donna les soins les plus urgents. Sans être en danger, M. Mongrain est très souffrant.

Feu le général Hoffmann

BERLIN, 30.—Le général Hoffmann est mort à Reichenhall (Haute-Bavière). Il était âgé de 58 ans.

(Pendant la guerre, le général Hoffmann était attaché à l'état-major général des armées de l'est auprès de Hindenburg et Ludendorff. Il avait, en décembre 1917, reçu de ce dernier la mission de négocier avec Trotzky, à Brest-Litovsk, les conditions d'un armistice.

Peu après le général Hoffmann entra en conflit direct avec Ludendorff, ne partageant pas les projets annexionnistes de ce dernier.)

UN JOUEUR DE FOOTBALL FRAPPE PAR UNE AUTOMOBILE

Jack Green, bien connu des cercles sportifs, est la victime d'une auto-fantôme.

Jack Green, 29 ans, 3805 rue Joseph, Verdun, une des joueurs de football les mieux connus du pays, est aujourd'hui dans un état critique, à l'hôpital Western, alors que la police de la ville et des environs recherche le chauffeur d'une automobile sedan qui le frappa à l'angle des rues Wellington et Bourgeois, un peu après onze heures, hier soir.



JACK GREEN, 29 ans, fameux joueur de football, qui est entre la vie et la mort, à l'hôpital Western.

Les lumières de l'automobile étaient éteintes en arrière et en avant. Se dirigeant vers l'est, l'auto sortit tout-à-coup de l'ombre. Une constable cria "Allumez vos lumières". Comme le chauffeur allumait ses lumières il frappa Green qui était accompagné d'un autre joueur de foot-ball, Jack Jones. Green fut projeté de côté et l'automobile partit à une allure très rapide. Le constable tenta de lui donner la chasse avec une autre automobile mais le perdit de vue.

La victime fut transportée à l'hôpital Western où les médecins constatèrent que Green souffrait d'une fracture du crâne et de graves blessures au bas du corps et des jambes. Les chirurgiens ne croient pas que Green survivra à ses multiples blessures. Ce midi, Green était sur la table d'opération.

Toute une série d'accidents à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES, 29 (Du correspondant de la "Patrie"). — Deux autos, une Ford touriste, conduite par M. P. Lavergne, boucher du Cap-de-la-Madeleine, et une Dodge Sedan, conduite par M. J. Poulin de la Beauce, sont venues en collision sur la route de St-Louis de France. M. Poulin fut blessé à la figure. Les deux autos furent fortement endommagées.

Emile Bouchard, 600 rue Laviolette, s'est fait couper un pouce en sciant du bois avec une scie ronde. Conduit à l'hôpital St-Joseph il a eu le pouce amputé complètement.

Une auto Essex Coach, conduite par M. P. E. Ouellette est venue en collision avec une auto Overland, propriété de M. Alexandre Desmarais. La collision est survenue quand M. Ouellette voulut éviter un camion-auto. Les deux machines ont subi des dommages assez importants.

Roméo Albert, 25 ans, employé à la St Maurice River Boom, s'est fait blessé à la tête à son travail. Son état n'offre aucune inquiétude.

Cartel cinégraphique anglo-allemand

BERLIN, 30.—L'organe de la grande industrie allemande, "Industrie und Handelszeitung", annonce la conclusion d'une entente entre les producteurs allemands et anglais de films.

"Les entretiens du représentant de l'Ufa, le consul Marx, sont arrivés à leur terme. Notons dès maintenant que les conversations n'avaient nullement pour objet la conclusion d'un cartel germano-anglais du film, avec échange éventuel d'actions et fixation des débouchés. Le caractère de l'industrie du film, qui diffère fondamentalement de l'industrie chimique, par exemple, interdit déjà cette entente.

Vance effectuera le raid London-Londres

LONDON, Ont., 29. — Le lieutenant James D. Vance, de Toronto, âgé de 30 ans, un aviateur canadien qui peut se vanter de brillants états de service de guerre, a été désigné, hier, comme pilote de l'avion qui tentera l'envolée London-Londres. S'il réussit, il remportera un prix de $25,000.

L'envolée de 3,900 milles, la première à être tentée du Canada, s'effectuera en fin d'août. Vance a été choisi quand le gouvernement ontarien a refusé un congé aux capitaines Roy Maxwell et T. J. Tully.

DES DOMMAGES SONT FAITS AUX ROUTES PAR LES PLUIES

Le département de la voirie a dépensé $500,000 de plus que l'an dernier.

QUEBEC, 29. (Du correspondant de la "Patrie". — Les nombreux orages que nous avons eus depuis quelques semaines ont endommagé considérablement les grandes routes et, depuis le printemps, le département de la voirie considère qu'il a dû payer $500,000 de plus que l'an dernier pour l'entretien de ces arthères.

L'augmentation approximative des dépenses seraient d'un tiers environ. Ce sont surtout les routes gravelées qui ont subi des dégâts. Les orages les ont lavées trop rudement et, dans les côtes surtout, le gravier a été emporté. Il ne se passe pas de jour sans que de nouveaux dégâts ne soient rapportés. Les tempêtes n'ont pas lieu partout en même temps, mais elles se succèdent, un jour dans une partie de la province, le lendemain à l'autre extrémité.

MME McPHERSON VA QUITTER LOS-ANGELES

L'évangeliste fera bénéficier le monde entier de son zèle. — Sa dispute.

LOS ANGELES, Californie, 29. (Presse Associée). — Le "Times" affirme que Mme Aimé Semple McPherson, impliquée dans une affaire peu édifiante l'an dernier, va renoncer à la direction d'Angelus Temple dès qu'elle se sera trouvé un successeur et qu'elle aura réglé sa dispute avec sa mère, Mme Minnie Kennedy.

Partagée entre le désir de continuer son oeuvre ici et son zèle pour la propagation de l'évangile dans le monde entier, l'évangéliste a enfin pris une décision, celle de quitter Los-Angeles, suivant le journal.

Ces ouvriers recevront leur demi-salaire

La Cour de Pratique, présidée par l'honorable juge H.-A. Fortier a eu à adjuger sur plusieurs requêtes pour demi-salaire présentées par des ouvriers, victimes d'accidents de travail.

Elle a accordé à Alex. Mathushinsky, qui avait été frappé aux reins et sur le côté droit en travaillant pour la J.-R. Walker Co. Ltd., la somme de $9.75 par semaine à partir du 19 juillet 1927.

François Joannette, blessé en travaillant pour la Anchor-Donaldson Line recevra la somme de $18.60 par semaine à partir du 4 juillet.

LES MILLIONS QUE LE C. N. R. ACCORDE A SES DORMANTS

9,000,000 de dormants seront achetés cette année par le C.N.R.

Les chemins de fer canadiens consomment chaque année des millions de dormants pour leurs voies. L'an dernier, le Chemin de fer national du Canada a acheté 8,631,000 dormants au coût de $6,000,000. Cette année il est prêt à en acheter autant et des soumissions sont actuellement demandées pour environ 9,000,000 de dormants qui seront employés l'an prochain.

Dans la province de Québec, plusieurs essences forestières servent à faire des dormants. On y emploie le pin rouge, le sapin du Canada, le mélèze ou épinette rouge, le cèdre et parmi les bois durs le bouleau, l'érable et le merisier.

Sur les 9,000,000 de dormants achetés par le réseau national chaque année, environ 2,600,000 sont plongés dans une solution créosotée qui en prolonge la durée.

MORT SUBITE D'UN ECHEVIN A HULL

M. Oswald May meurt subitement hier. — La cause de cette mort.

OTTAWA, 29 (Du correspondant de la "Patrie".—L'échevin Oswald May, de Hull, l'un des hommes les plus en vue de cette ville, est mort subitement hier. On croit que c'est dû à l'accident dont il a été victime le 26 juin dernier. Il était en automobile avec M. Joseph Caron, ancien député provincial de Hull, lorsque leur auto vint en collision avec celui de M. N. Mathumaga, consul général du Japon au Canada. M. May fut sérieusement blessé et il ne sortit de l'hôpital que ces jours derniers paraissant assez bien rétabli sans cependant l'être complètement. La famille est convaincue que l'accident est la cause de sa mort et le docteur Isabelle décidera aujourd'hui si une enquête est nécessaire.

L'échevin May revenait d'Aylmer le 26 du mois dernier avec M. Caron, lorsque la lourde automobile du consul du Japon, sortant du terrain du club de Golf Royal Ottawa, frappa l'auto de M. Caron qui alla se briser. M. May, âgé de 48 ans était né à Hull et à l'âge de 17 ans il entra dans le service civil. Il était fonctionnaire au ministère des postes. Il laisse une veuve, née Mlle Claudia May, cinq filles et un fils. Il était le frère de M. Oscar May, de Québec.

REMERCIEMENTS

LAPORTE — Les familles Laporte et Lavoie remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de Mme J.-E. Laporte, soit par offrandes de messes, tributs floraux, offrandes de fleurs ou assistance aux funérailles.

TRUDEAU — La famille de Joseph Trudeau, remercie toutes les personnes qui leur ont offert quelques marques de sympathies à l'occasion de la mort de leur père, soit par offrandes de fleurs, bouquets spirituels, visite et assistance aux funérailles à Marieville ou à Richelieu Village. 131-1

A VARIETES DE
VESTONS de BUREAU
en stock ou sur mesure, depuis, chacun $2.00
Montreal Trade Supply Co.
38, Carré Chaboillez
Vis-à-vis gare Bonaventure

Céréale "Red River"
La Nourriture Naturelle de Santé
EST ICI
Elle est faite de Blé entier du Manitoba, mélangé avec du Seigle et du Lin.
Chaque cuillerée est une cuillerée de santé
Blé—le constructeur des fibres.
Seigle—un régulateur naturel de l'organisme
Lin—le laxatif doux de la nature.
Demandez-là à votre épicier.
Ou téléphonez LAncaster 7048.
Red River Grain Co., Ltd.
1113, rue Bleury

RÉCOMPENSE
PERDU le 23 juillet, de 8.45 à 9.15 a.m. sur le tramway, avenue Clarke, Ste-Catherine ou Bleury.
SACOCHE (CUIR NOIR)" Club Bag"
Contenant un assortiment de bijoux.
Une récompense généreuse sera payée à qui retournera ces objets à Messieurs Tonlis et Harding, 465, rue St-Jean. Téléphone MAin 3309. 131-2

"Marcher de l'avant sous le Drapeau Britannique"

L'HONORABLE L.-A. TASCHEREAU,
premier ministre de Québec



L'hon. L.-A. TASCHEREAU

Le Canada est aujourd'hui considéré comme une des plus importantes fédérations.

Cette fédération est d'autant plus remarquable qu'elle se compose de deux groupes ethniques parlant une langue différente et professant des croyances distinctes, et qu'elle implique un partage de pouvoir entre l'autorité fédérale et les gouvernements provinciaux.

Dans de telles conditions, de graves conflits eussent pu facilement surgir, puisqu'il eût suffi de l'empiètement d'un pouvoir sur l'autre ou d'appels aux préjugés de race et de religion.

Mais, s'il est arrivé que nous ayons eu des divisions intestines, la bonne volonté et l'esprit d'union ont prévalu. Les luttes les plus acrimonieuses n'ont pu ébranler les fondements de la Confédération.

Les gouvernements provinciaux règlent leurs difficultés avec le gouvernement fédéral au moyen de conférences ou en convenant à l'amiable de soumettre leurs différends aux tribunaux. Les provinces anglaises et protestantes de l'Est et de l'Ouest en sont venues à considérer la vieille province de Québec, en grande majorité canadienne-française et catholique, comme l'apport le plus précieux de la communauté canadienne.

Tel est, d'ailleurs, l'esprit qui doit sans cesse régner. Si l'on veut que la Confédération survive et progresse, il est indispensable que le pacte fédératif de 1867 soit intégralement respecté dans l'esprit aussi bien que dans la lettre de chacune de ses clauses.

Nous ne sommes pas une nation homogène, mais une fédération de groupes autonomes qui avons mis en commun notre avoir et nos énergies, avec cependant l'entente expresse et la détermination bien arrêtée de garder intacts, de part et d'autre, certains éléments essentiels qui caractérisent notre nationalité respective et qui sont le fondement même de notre vie et de notre idéal.

Les colonies fédérées de 1867 constituent aujourd'hui neuf provinces intimement liées qui s'étendent de l'océan Atlantique à l'océan Pacifique. Au-delà de neuf millions de sujets acceptent l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord comme la charte à laquelle tous doivent se conformer.

La nation canadienne grandit rapidement. En ces dernières années, elle a acquis un sens plus aigu de ses responsabilités et ses horizons se sont élargis.

Nous n'en désirons pas moins continuer d'être un dominion britannique, et nous voulons garder jalousement les caractéristiques qui distinguent notre pays des Etats-Unis, avec lesquels nous nous efforçons de rivaliser dans le commerce et l'industrie.

L'instruction et la religion jouent un rôle prépondérant dans notre vie nationale, et notre espoir en l'avenir s'inspire de la puissance que représente l'héritage moral que nous ont légué nos pères.

Grâce à ses terres fertiles et à ses immenses forêts, à ses richesses minières et à ses pouvoirs hydro-électriques, à la puissance de travail et aux vertus domestiques de sa population, la Province de Québec est heureuse d'être un facteur de premier plan dans la vie canadienne et de contribuer largement à la prospérité du Dominion. Son désir est sans contredit de marcher de l'avant sous les plis du drapeau britannique, en union intime avec ses provinces-soeurs, et de réaliser les voeux des Pères de la Confédération, en travaillant à édifier une puissante nation où l'instruction, la culture, l'art et la religion serviront de base et de guide au développement commercial et à l'expansion industrielle.

L. A. Taschereau

LA SUISSE N'EST PAS COMPARABLE A L'OUEST CANADIEN

C'est ce que déclare Mlle Cartier de retour du voyage de l'Université.

Le train Trans-Canada, de la Compagnie de chemin de fer Pacifique Canadien, est arrivé à 3 heures, hier après-midi. Au nombre des voyageurs se trouvait Mademoiselle Hortense Cartier, qui avait quitté Montréal avec les excursionnistes de l'Université de Montréal.

Après un voyage de près de 21 jours à travers l'Ouest canadien, Mlle Cartier est revenue enchantée des belles choses qu'elles a vues et contemplées à loisir. Dès son arrivée à la gare, les journalistes se sont empressés de lui demander quelques-unes de ses impressions de voyage. Mais, comme il faisait très chaud et qu'elle voulait prendre quelques moments pour se reposer de la fatigue du train elle leur donna rendez-vous pour quatre heures au Ritz Carlton.

"Je ne comprends pas, dit-elle, qu'on puisse tant désirer voir l'Europe et faire les dépenses considérables que cette visite entraîne, quand on a au Canada des beautés et des merveilles comme celles que je viens de contempler avec une admiration et une satisfaction inexprimables. La Suisse n'est rien comparée à l'Ouest canadien.

"J'étais allée à Toronto, déjà, mais pas plus loin, dans un premier voyage. Je suis extrêmement contente d'avoir eu l'occasion de me rendre dans l'Ouest avec les gais excursionnistes de l'Université de Montréal, que j'ai dû quitter aux Grands Lacs. Les réceptions que nous avons eues sur tout le parcours, ont été des plus cordiales, et elles ont démontré d'une façon évidente l'intérêt que l'on prend dans les provinces de l'Ouest à ces visites de bonne entente.

"Je reviens enchantée surtout de ce que j'ai vu à Banff, à Nelson, à Kenora. Et la ville de Victoria, donc! Mais, cette ville est si belle, si gracieuse, et d'un aspect si calme et si poétique, qu'on serait porté à croire que les anges seuls devraient l'habiter.

"Si je reviens enchantée des beautés pittoresques et grandioses que la nature a semées à pleines mains dans l'Ouest de notre beau Canada, je ne veux pas manquer de vous dire aussi combien j'ai été à même d'apprécier et de goûter le service parfait et superbe de la Compagnie du Pacifique Canadien. Il n'est pas de compagnie au monde qui soit mieux organisée et plus attentive au confort et au bien-être de ses voyageurs que cette grande et magnifique organisation canadienne.

"Je rapporterai de ce voyage un souvenir ineffaçable. Et je suis convaincue, une fois de plus, que nous avons mille fois raison de chanter bien fort et bien haut: "O Canada, mon pays, mes amours!"

PREMIER SANS-FIL DE L'HUDSON DEPUIS 1917

Communications rétablies par l'hon. Dunning.— La mission officielle.

COCHRANE, Ont., 29 — (A bord du train spécial se rendant à la Baie d'Hudson).

Le premier message sans-fil reçu de la baie d'Hudson depuis 1917 a été capté ici hier.

Les communications avec la baie d'Hudson ont été établies par l'hon. Charles A. Dunning, ministre des Chemins de Fer et Canaux, qui a reçu un message des représentants du gouvernement fédéral à Port Nelson lui annonçant que tout était prêt pour recevoir la mission officielle à Port Churchill.

Le poste du gouvernement qui opérait à Port Nelson avant 1917 fut fermé il y a une dizaine d'années.

L'Hon. M. Dunning, le major Graham Bell, sous-ministre des Chemins de Fer, et M. Frederick Palmer, ingénieur britannique, dont les services ont été retenus par le gouvernement fédéral pour faire une expertise sur le développement des ports de Port Nelson et Port Churchill, ont quitté Ottawa hier matin pour les vastes territoires du nord. Après une inspection à Port Nelson, la mission se rendra à Port Churchill en canot.

Une exposition de fleurs à Lachine

Une exposition de fleurs sera tenue dans la salle municipale de la ville de Lachine les 25 et 26 du mois d'août prochain.

Cette exposition est organisée par la Lachine Horticultural Society qui a reçu une allocation de $100 des autorités de la ville. On nous assure que des exposants viendront non seulement de Montréal mais encore des comtés voisins.

HENRY MORGAN & CO. LIMITED

MAGASIN FERMÉ DEMAIN, SAMEDI, *ET TOUS LES SAMEDIS DURANT JUILLET et AOÛT.*

Commençant LUNDI

Notre Vente Annuelle d'Août de MEUBLES et GARNITURES DE MAISON

Tous nos Meubles, (Literie Exceptée) à des

RABAIS DE 10% ET 20%.

Rabais Spéciaux de 25, 33 1/3 et même 50 %

Cette vente, commençant lundi, 1er août, promet d'être la plus intéressante de ces dernières années et est le résultat de mois de préparations soignées. De la coopération avec les fabricants a résulté l'obtention des dessins les plus beaux et les plus exclusifs de 1927 que le marché ait pu offrir, bien que tous les meubles soient de la qualité Morgan ayant une renommée de quatre-vingt-quatre ans.

Trois pleins étages de meubles sont consacrés à cette vente. Une attention et un soin tout particuliers ont été apportés à l'obtention d'un assortiment de meubles les plus beaux et les plus exclusifs, appropriés pour demeures ayant de petites pièces, lesquels nous sommes maintenant en mesure d'offrir à des rabais substantiels.

Nous sommes convaincus que nos pièces meublées fourniront toutes suggestions nécessaires dans l'ameublement de votre demeure.
Vous pouvez acheter ces meubles avec les avantages du Mode de Paiement du Morgan Trust; un léger paiement initial suivi de versements mensuels égaux vous permettent d'obtenir la possession immédiate de ces meubles.

POUR BIEN ET SAGEMENT ÉDIFIER

ce nouveau foyer – ou pour renover le vieux foyer bien-aimé par de jolis meubles – constitue le but de l'achat de meubles et chaque meuble maintenant offert a été acheté avec soin, avec une attention personnelle apportée à l'utilité artistique, pratique et durable de chaque morceau. Tout particulièrement a-t-il été groupé un bel assortiment de marchandises pour la demeure de petites pièces et les futurs acheteurs peuvent voir le résultat fini de leurs achats dans les

PIECES MEUBLEES AU SIXIEME ETAGE

où des experts en décorations d'intérieur ont choisi et placé des décors de chambre à coucher, salle à manger, pièce familiale et cuisine, en pleine conformité avec les idéals d'agencements de la demeure moderne.

TROIS ETAGES ENTIERS CONSACRES

aux meubles, et chaque mobilier, chaque meuble, ont été achetés avec l'unique objet de donner à nos clients de meilleurs meubles à des prix qui plairont à ceux qui établissent un foyer ayant des pièces plutôt petites comme à ceux qui meublent des demeures princières.

LE MODE DE PAIEMENT DU MORGAN TRUST

vous permet d'avoir l'usage de vos meubles même pendant que vous en payez le coût – et un peu de prévoyance dans l'établissement de vos finances vous permettra d'acheter vos nouveaux meubles et garnitures de maison et de les payer à même votre revenu mensuel sans toucher à votre compte d'épargne.

20% DU COUT TOTAL

avec la balance repartie sur 8 paiements mensuels égaux meublent votre demeure pour vous. (Ce mode ne s'applique pas aux achats de moins de 50.00).

RENSEIGNEZ-VOUS AU SUJET DE CE MODE



Réparation de Carrosseries, Garde-boue d'Automobiles

NOUS REMBOURRONS ET LAQUONS ET VERNISSONS LES AUTOS

Peu importe ce que vous devrez faire à votre auto.—Nos Fabriques verront à ce que ce soit fait de façon efficace et avec célérité. Donnez un regain de vie à votre auto en la faisant rectifier et remettre à point MAINTENANT avant votre départ pour votre randonnée des vacances.

DOMINION MOTOR CAR CO
Les Fabriques—Côte Beavor Hall. LAncaster 4121.



Les Fourrures

méritent une attention prompte et soignée—et une remise en ordre complète afin de les rendre comme neuves pour l'hiver prochain.

Dans notre service d'entreposage, chaque vêtement est examiné soigneusement et méticuleusement, on avertit le propriétaire si des modifications et des réparages sont nécessaires et le manteau est ensuite placé en des voûtes à température voulue, jusqu'à demande.

Téléphonez que le garçon-livreur aille chercher vos vêtements de fourrure — et assurez leur sécurité absolue pour le coût modique de 3 p.c. de votre propre équitable évaluation.

SERVICE D'ENTREPOSAGE A FROID DES FOURRURES
PLatau 6261

Sauvegardez votre Argenterie durant le temps des vacances
NOS VOUTES

Offre une protection sûre pour vos objets précieux en tout temps, mais une protection particulièrement nécessaire durant les mois de vacances.

TAUX MODERES
TELEPHONE PLATEAU 6261
Morgan Trust Company

POUR LE MAXIMUM DE CONFORT!
Chaussures Arch-Lift pour Hommes

lesquelles protègent celui qui les porte contre toutes traces de relâchement des muscles et font de chaque pas un plaisir.

Faites par la Slater Shoe Co., Limited, expressément pour Henry Morgan & Co., Limited.

Les chaussures Arch-Lift de Morgan ont rempli — et remplissent encore — une grande mission chez l'homme actif — l'homme qui se rend à son travail et en revient à pied — ou dont le travail l'oblige à marcher beaucoup — ou pour l'homme aisé qui marche pour son propre plaisir.

Faites spécialement dans le but d'empêcher les arches du pied de tomber — ou pour les renforcer et les remettre dans leur état normal lorsqu'elles sont déjà tombées, ces chaussures joignent au confort l'élégance de l'apparence tout le temps qu'on les porte.

A **10.00**

Oxfords en veau brun doré, aussi oxfords en fin veau noir. Pointures 5½ à 12 et largeurs AA à EE.
—Rez-de-chaussée.



Heures d'Affaires de Mi-Eté

TOUS LES SAMEDIS durant juillet et août fermé toute la journée. Les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, les heures sont de 9 a.m. à 5.30 p.m.

On vous prie instamment durant ces mois de faire vos achats de bonne heure le matin et de bonne heure dans la semaine afin d'éviter les désappointements.

Les Clients d'en Dehors de la Ville

sont priés de profiter des nombreuses valeurs de chaque rayon durant ces
DIX JOURS DE VENTES DE JUILLET

Une lettre — Un appel par téléphone — Un télégramme, mettront le personnel des ventes du Service des Achats à votre disposition et votre commande sera promptement remplie s'il est possible (naturellement, certaines lignes incomplètes seront enlevées si rapidement que seules les acheteuses de la première heure, 9 a.m. pourront en profiter).

SERVICE DES ACHATS
PLateau 6261.

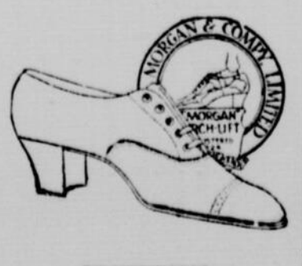


Chaussures pour Femmes 10.00

La plus populaire chaussure pour porter à la ville—vu qu'elle procure un bien-être assuré et constant aux pieds tout en conservant toujours une élégante apparence et qu'elle peut être portée presque partout.

Les femmes se rendront compte tout de suite des avantages de chaussures telles que ces Arch-Lift et du soulagement immédiat et de l'apaisement des nerfs qui résultent de l'usage de ces chaussures de fabrication spéciale. Cela donne une incitation pour la femme qui souffre de maux de pieds de ne porter rien autre que cette classe de chaussures. La forme américaine qui a été employée dans la fabrication de ces chaussures leur donne une apparence vraiment élégante, joignant ainsi la beauté fashionable de la chaussure au confort du pied.

Un assortiment considérable offre un excellent choix de chaussures tant pour la ville que pour la maison et cela dans toutes les pointures. Prix: **10.00 la paire.**



Un Chapeau

qui est toujours un triomphe de la Mode

Le Feutre Fortmason

Les nuances les plus nouvelles: bleus, de la nuance de l'Empire jusqu'à marine, verts du ton le plus pâle jusqu'à la teinte bouteille. Deux gris, beige, peau de singe, tan, blonde, rose des bois et autres nuances pastel et de la nature de même que noir. **15.00.**



—Deuxième étage.